

# Birla Central Library

PILANI (Jaipur State)

Class No :- 846 .

Book No :- L 214C .

Accession No :- 28345





**CHOIX**  
**DE**  
**LETTRES DU XVII<sup>e</sup> SIECLE**

# OUVRAGES DE M. G. LANSON

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

---

- Choix de Lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle**, publiées avec une introduction, des notices et des notes, 10<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Conseils sur l'art d'écrire** Principes de composition et de style à l'usage des élèves des lycées et collèges et de l'Enseignement primaire supérieur, 9<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Principes de composition et de style.** Édition à l'usage des jeunes filles des *Conseils sur l'art d'écrire*. 5<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Études pratiques de composition française**, sujets préparés et commentés pour servir de compléments aux *Principes de composition et de style* et aux *Conseils sur l'art d'écrire*, 8<sup>e</sup> édition. Un vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr.
- Histoire de la Littérature française**, des origines à nos jours. 13<sup>e</sup> édition revue et corrigée. Un fort vol. in-16, broché. . . . . 4 fr.  
Le même ouvrage, cartonnage toile. . . . . 4 fr. 50
- Racine.** Théâtre choisi. texte conforme à celui de l'édition des *Grands Écrivains de la France*, avec introduction, notices et notes. Un vol. petit in-16 cartonné. . . . . 3 fr.
- *Andromaque.* — *Athalie.* — *Britannicus.* — *Esther.* — *Iphigénie.*  
— *Les Plaideurs.* — *Mithridate.* Chaque pièce sep., petit in-16, cart. 1 fr.
- Bollevau.** *Collection des Grands Écrivains français.* Un vol. in-16, broché. . . . . 2 fr.
- Cornéille.** *Collection des Grands Écrivains français.* Un volume in-16, broché. . . . . 2 fr.
- Voltaire.** *Collection des Grands Écrivains français.* Un vol. in-16, broché. . . . . 2 fr.
- Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante** (ouvrage couronné par l'Académie française). 2<sup>e</sup> édit. Un vol. in-8, broché. 6 fr.
- Manuel bibliographique de la Littérature française moderne** (1300-1900). Un fort vol. in-8<sup>e</sup> broché. . . . . 24 fr.
- Trois mois d'enseignement aux États-Unis.** Un vol. in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

CHOIX  
DE  
LETTRES DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

GUSTAVE LANSON

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

---

ONZIÈME ÉDITION REVUE  
33<sup>e</sup> mille

---

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN PARIS

—  
1918



# INTRODUCTION

---

## I

### LES RÈGLES DU STYLE ÉPISTOLAIRE.

Ouvrez le volumineux recueil des *Épistolographes grecs* dans la collection Didot, ou bien cherchez l'article du *genre épistolaire* dans le *Dictionnaire pédagogique*, tout récemment publié : depuis Démétrius de Phalère, ou le rhéteur qui emprunte ce nom, et depuis Proclus, jusqu'à M. Merlet, il semble qu'il soit impossible de parler en général des *Lettres* sans s'acharner à subdiviser et à réglementer. Faut-il reconnaître vingt catégories de lettres avec le prétendu Démétrius de Phalère, ou quarante et une avec Proclus, ou bien sept ou huit avec M. Merlet? Je n'en sais rien et ne m'en soucie guère. Tout cela est factice. Si on distingue la *lettre d'amitié* et la *lettre d'amour*, la *lettre de sollicitation* et la *lettre de consolation*, la *lettre de blâme* et la *lettre de louange*, la *lettre narrative* et la *lettre descriptive*, pourquoi pas aussi la *lettre de joie* et la *lettre de tristesse*, la *lettre d'inquiétude* et celle de *sécurité*, et puis la *lettre champêtre*, la *lettre mondaine*, la *lettre psychologique*, la *lettre historique*, en un mot autant de sortes de lettres qu'il peut y avoir de sentiments dans le cœur humain, et d'objets à ces sentiments? Le grand danger, c'est que tout classer mène à tout régler. Il *faut* écrire naturellement, mais il *ne faut pas* écrire négligemment. Il *faut* de l'abandon, de l'effusion; mais il *ne faut pas* de bavardage. Il *faut* fuir la prétention et la declamation, mais il *ne faut pas* être sec ou plat. Il *faut* dans les lettres d'affaires de la précision et de la concision. Il *ne faut pas* dans les lettres de sollicitation de bassesse ni d'orgueil. Il *faut* dans les lettres de consolation de l'émotion sincère et simple. Que

faut-il ! et que ne faut-il pas ! Quand je lis dans les essais de ce genre l'énumération de tout ce qu'il faut et de tout ce qu'il ne faut pas mettre dans les lettres, je prends le ferme dessein de n'écrire une lettre de ma vie. S'il faut observer tant de choses, et surtout, comme on nous dit, sans le montrer et sans y penser soi-même, c'est trop fort pour moi, et je renonce au commerce de mes amis.

L'erreur vient du mot dont on se sert. Il n'y a pas d'*art épistolaire*. Il n'y a pas de *genre épistolaire* : du moins dans le sens littéraire du mot *genre*. Autant vaudrait dire le *genre oral*, pour y faire rentrer à la fois les conversations privées, les entretiens diplomatiques, et toutes les communications de pensées, qui se font de vive voix, en dehors du genre oratoire. La forme épistolaire, dans les véritables lettres, n'est pas une forme esthétique, choisie à dessein pour éveiller un certain ordre de sentiments ou exprimer une certaine sorte de beauté : ce n'est pas une intention d'art, l'idée préconçue d'un effet à produire, qui la fait préférer, c'est la nécessité matérielle et brute qui l'impose. On écrit ce qu'on ne peut pas dire, et voilà tout.

Aussi les qualités littéraires d'une lettre ne sont-elles autre chose que les qualités sociables de la personne. Quand on juge un sonnet, un drame, même un discours, on peut ne pas penser à l'auteur et ne regarder que le rapport de l'œuvre à l'objet. Au lieu que les lettres sont bonnes ou mauvaises, selon que la personne qui les écrit est d'un commerce aimable ou non. La pureté du style, la correction grammaticale, l'étendue des connaissances, la justesse des idées, rien de ce qui compose le mérite de l'écrivain, ne garde ici sa valeur absolue. Absent ou présent, cela ne fait ni n'empêche la perfection des lettres. La grâce indéfinissable d'un composé très particulier de qualités et de défauts, où les ignorances, les lacunes et les faiblesses font autant parfois que les lumières et les vertus, cette même grâce qui fait rechercher la personne, fait goûter les lettres qu'elle a écrites. Le talent et le génie n'y servent de rien, sans cet attrait personnel qui échappe à toute analyse. Cependant il y a des gens dont la conversation manque d'agrément, et qui écrivent des lettres charmantes ; il y en a d'autres qui sont de brillants causeurs et dont l'esprit s'évapore, dès qu'ils prennent la plume. Cela est vrai ; le dernier cas surtout est assez fréquent. C'est que tout l'agrément, tout l'esprit de certaines gens est

## INTRODUCTION.

11

dans la physionomie, dans le geste, dans la voix : il faut des grâces plus substantielles pour écrire des lettres ; l'illusion y est moins facile et moins prompte, de même que souvent le lecteur bâille sur des discours ou des comédies qui ont enchanté l'auditeur. Il arrive plus rarement qu'on écrive bien les lettres, quand on cause mal ou qu'on ne cause pas. Cependant le mutisme et le manque d'agrément dans la société peuvent venir d'une habitude physique, ou d'un défaut de caractère, dont l'influence ne s'exerce point dans la rédaction solitaire d'une lettre : il n'y a plus ni timidité, ni paresse, ni orgueil même qui empêche le charme intime de se produire, quand on choisit en pleine liberté son moment, son sujet, et son interlocuteur. Il est vrai pourtant qu'en général les lettres valent ce que vaut la personne dans la société et pour ses amis.

Il n'y a pas de règles pour les écrire, ou du moins de règles littéraires : il ne peut y en avoir, dès que la lettre n'est pas une œuvre d'art destinée expressément à produire une impression esthétique. Ce qu'on donne le plus souvent pour les règles du genre épistolaire ne sont que des règles morales, ou des règles de bienséance, de tact et de savoir-vivre, qu'il faut suivre, non quand on écrit des lettres, mais tous les jours dans toutes les actions qu'on fait et dans toutes les paroles qu'on dit. Si je cause, si je m'assieds, si je marche, si je danse, il me faut être naturel. Ma mise doit être simple, et je ne dois pas pourtant être débraillé. Si je fais une visite à une personne affligée, il me faut éviter les condoléances banales et les paroles imprudentes qui ravivent la douleur et remuent toute l'amertume dont le cœur est plein. Je dois éviter la bassesse et l'arrogance, non pas en écrivant seulement une lettre de sollicitation, mais dans ma façon d'entrer chez les hommes en place dont je dépends, dans l'inclinaison de mon corps en leur présence, dans le coup de chapeau dont je les salue dans un lieu public, dans le ton de voix dont je leur parle, presque dans le regard dont je suis leurs mouvements. C'est parce que je suis honnête homme, et non parce que je fais une lettre, que je dois être poli, modeste, observateur délicat de toutes les convenances. Si je ne le suis pas en effet, j'ai tort assurément ; mais c'est à moi qu'il faut reprocher de n'être pas tel, et non à mes lettres de ne pas me montrer tel. Un malotru n'est pas excusable de l'être, mais il n'y a pas de règle littéraire qui puisse, en écrivant, lui imposer la politesse. Vaniteux comme était Cicéron, il fallait qu'il adres-

sât à Luccoius une lettre vaniteuse : modeste, elle eût manqué de naturel. Cela revient à dire qu'il n'y a qu'une règle du style épistolaire : c'est d'être soi, quel qu'on soit, de se montrer dans ses lettres comme on est dans le monde, et de laisser guider sa plume par les mêmes forces auxquelles le corps et la langue obéissent dans l'ordinaire de la vie. S'il faut tâcher d'éviter l'impertinence, même étant impertinent, ou la vanité, même étant vaniteux, c'est la morale qui nous y oblige, parce que l'habitude de pécher ne nous excuse jamais de recommencer à pécher : mais la littérature et les règles n'ont rien à faire ici.

Il est très vrai que pour être soi, il ne s'agit pas de laisser courir la plume à l'aventure, et que le naturel n'exclut pas absolument la réflexion et le choix. Bien causer n'est pas non plus dire au hasard tout ce qui passe par la tête : il se fait un choix rapide d'idées et de mots, dans la conversation la plus primesautière. On est plus à l'aise pour faire ce choix, quand on écrit une lettre : la plume peut se reposer, et non la langue, pendant que l'esprit court à la poursuite de l'idée et du mot. Et le choix, d'autre part, est plus indispensable : car, sur l'oreille qui écoute, toutes les impressions sont fugitives, et la parole efface la parole, mais le mot, écrit sur le papier, y reste, et l'impression qu'il fait se renouvelle autant de fois que le regard s'y pose ou que la bouche le lit. Cela ne suffit pas pour attribuer des règles particulières au style épistolaire : chaque espèce de lettres est régie par les règles qui s'appliquent aux manifestations verbales correspondantes, et celles-ci de leur côté sont soumises aux convenances complexes et délicates qui s'appliquent à toutes les manifestations extérieures de la personne humaine. Au rest si tous ceux qui ont laissé d'immortelles *Correspondances* s'étaient souciés de tant de choses, elles intéresseraient moins la postérité : c'est surtout quand ils ont cédé à la passion, à l'intérêt, au préjugé, et quand ils se sont laissés rouler sur la pente de leur nature, qu'ils ont fait leurs chefs-d'œuvre en ce genre.

Faut-il croire qu'on ne puisse apprendre à écrire une lettre ? Assurement non. D'abord on apprend à écrire en écrivant : on dégage mieux ses sentiments originaux, quand on s'y est accoutumé par un fréquent exercice ; on se défait des hésitations, des gaucheries, des timidités, des sécheresses, dont les débutants sont rarement exempts. Il faut pareillement dans les conversations un aplomb et une décision rapide que l'esprit le

plus brillant ne donne pas aux jeunes gens qui font leur entrée dans le monde. Ce n'est pas du premier coup qu'on arrive à être tout soi et à n'être que soi, pas plus en écrivant qu'en parlant. La véritable étude du style épistolaire est donc celle qu'on fait soi-même sur soi, en pratiquant souvent ce qu'on veut arriver à faire excellentement. Les principes sont ici aisés à entendre : toute la difficulté est dans l'application, et il n'y a point de règles intermédiaires qui facilitent le passage des principes généraux aux cas particuliers. Il n'y a même pas de modèle qui nous y puisse guider : car notre moi n'étant pas identique au moi qui se découvre dans le modèle, notre naturel ne sera pas le sien : tout ce que nous y remarquerons donc, c'est que le modèle plaît parce qu'il s'est exprimé au naturel ; cela nous invitera à en faire autant sans nous en montrer les moyens.

Il en est du style épistolaire comme de la toilette, dont la perfection consiste aussi, dans une appropriation délicate à la personne. Comme il n'y a pas deux figures qui se ressemblent, il n'y a pas deux femmes à qui la même toilette soit tout à fait convenable. On peut apprendre à préférer la grâce simple des formes et l'harmonie sobre des couleurs à la richesse éclatante et aux tons criards : mais le dernier progrès, qui fait de la toilette quelque chose de personnel, la manifestation et comme le prolongement d'un être moral, voilà ce qui ne s'apprend pas. Ou plutôt les femmes l'apprennent toutes seules, si elles ont le don, en jugeant les autres femmes, et en se sentant jugées : la meilleure leçon est celle que donnent certains coups d'œil, flatteurs ou jaloux, ou cruellement consolateurs. La coquetterie en cette matière, est le grand maître, qui tourne les plus sûres lumières.

C'est aussi peut-être parce que les femmes ont naturellement le désir de plaire, qu'elles réussissent plus généralement que les hommes à écrire des lettres agréables. Les hommes ont souvent une espèce d'orgueil brutal, sous lequel se cache souvent beaucoup de gaucherie ou de paresse : ils veulent qu'on les prenne comme ils sont ; ils veulent qu'on les estime ou qu'on les aime, sans se donner aucun mal pour cela. Le mérite qu'ils se croient, leur fait dédaigner les manières qui le rendent aimable. Les femmes, auxquelles les habitudes sociales ne permettent guère d'aspirer aux mérites que nous traitons de solides, sont réduites à la coquetterie de leur figure ou de leur esprit : si elles ont de l'imagination, de la sensibilité, quelque chose de

ce qui fait les poètes, les artistes ou les philosophes, elles ne peuvent guère l'employer qu'à plaire, à moins de sortir de leur sexe : elles le répandent dans leur conversation et dans leurs lettres, de la même façon que ce qu'elles ont de beauté dans le corps et d'agrément dans le visage est comme la matière et le soutien de leur toilette. Les hommes qui ont écrit les lettres les plus charmantes, Cicéron, Fénelon, Voltaire, sont ceux précisément qui ont eu des nerfs et une coquetterie de femmes : c'est le besoin d'être aimé, admiré, adulé, servi, qui a revêtu dans leurs correspondances leurs qualités et même leurs défauts d'une grâce inaccoutumée et souveraine.

Ayez donc le désir de plaire, voilà, si l'on veut, une autre règle du style épistolaire. Mais on ne plait pas sans dépense : les âmes ne se donnent pas gratuitement ; on ne les ravit qu'en se livrant d'abord. Or cela suppose certaines qualités ou, si l'on veut, certaines formes de caractère. Il ne faut pas trop douter de soi : il faut aimer son *moi*, y tenir, et croire volontiers qu'il est aussi intéressant pour les autres que pour nous dans ses plus minces manifestations. Je ne demande pas la fatuité, mais de l'inconscience : il ne faut pas avoir l'habitude d'abstraire, de s'analyser, de se dédoubler, tout ce qui diminue la spontanéité n'est pas favorable en général au talent épistolaire. Voilà encore pourquoi les femmes réussissent mieux que les hommes, et parmi les hommes, ceux qui ont le tempérament passionné, l'humour vive ou irritable, ceux que tous les accidents imprévus jettent le plus hors d'eux-mêmes, et dont la conduite et la langue échappent sans cesse au contrôle de la froide raison.

Au reste il est certain que si, avec le désir de plaire et le sentiment juste des choses par où l'on peut plaire. On a de l'esprit, de l'imagination, de la passion, du savoir, une intelligence forte et pleine, le jugement droit, on se servira de tout cela pour rendre ses lettres plus charmantes : tout comme il est plus aisé à une jolie femme de s'habiller bien qu'à une laide. Tant mieux donc si vous avez tout cela : mais si vous ne l'avez pas, ne cherchez pas à imiter ceux qui l'ont et tâchez de plaire avec ce que vous avez. Une femme laide peut trouver une toilette exquise, qui dégage sa grâce cachée, mais c'est à condition de ne copier personne, ni surtout les jolies femmes.

Il résulte de ce qui précède que les lettres ne sont guère susceptibles d'une perfection absolue et uniforme. Il y en a

autant de modèles, comme disait Pascal, qu'il y a de modèles de caractères. Leur mérite ne saurait se détacher de la personne qui les a écrites. A vrai dire, dès que le naturel y est parfaitement, elles ont toute la perfection qui leur est propre et qu'on en puisse exiger. Si après cela les unes plaisent moins que les autres, la raison de cette différence est dans les personnes. Dès qu'on va au delà du naturel, c'est l'homme qu'on juge et non l'écrit. Car, dans une lettre, on n'est pas tenu d'avoir du talent, ni aucune espèce de mérite ou d'esprit : on n'est tenu que d'être soi, dans sa médiocrité, dans sa pauvreté naturelle. Celui qui est dans ses lettres tout ce qu'il est dans le monde, a atteint la perfection de son genre : si plates qu'elles soient, on ne doit rien exiger de plus, si la platitude est le caractère de l'homme. Cela n'empêche pas de distinguer les lettres qui charment de celles qui ennuient.

Chacun pris en son air est agréable en soi,

disait Boileau : mais tous les airs ne se valent pas. J'aime les lettres de Mme de Sévigné, et je n'aime pas celles de Chapelain. Ce n'est pas à proprement parler un jugement littéraire que je porte : au point de vue de l'art, Chapelain exprime aussi parfaitement sa nature dans ses lettres que Mme de Sévigné se peint dans les siennes. Mais c'est lui qui me plaît moins qu'elle. Qui donc, dans un salon, n'eût laissé le savant dissertar dans son coin, et ne se fût approché pour entendre la vive et spirituelle causerie de la marquise ? Voilà pourquoi les lettres de l'une me séduisent plus que celles de l'autre : ma préférence ne distingue pas tant les styles que les personnes.

## II

## HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ÉPISTOLAIRE.

Prætus, irrité contre Bellérophon, grave sur une tablette de bois des signes menaçants de combats et de mort, et lui donne commission de la porter au roi de Lycie, qu'il chargeait de le défaire du héros auquel il n'osait lui-même s'attaquer. Voilà, si l'on veut, les origines classiques de l'art épistolaire ; mais il n'est pas sûr du tout que les signes dont nous parle le poème homérique soient de l'écriture ; et, tant qu'on n'écrit pas, il y a

des messages transmis de diverses façons, il n'y a pas de lettres : les feux allumés au sommet des tours, les flèches symboliques, les nœuds faits aux lanières de cuir, les plumes peintes aux ailes des hirondelles vivantes, tout cela n'a rien à voir avec la littérature épistolaire.

« O Grecs, disait un prêtre égyptien à Solon, vous êtes des enfants ! » Quand l'aède ionien contait le message de Proetus, il y avait un pays où depuis longtemps les lettres missives étaient en usage : c'était l'Égypte. Dès les plus anciens temps de l'ancien empire, les bas-reliefs des tombeaux nous montrent des scribes occupés à plier et cacheter des lettres. Et de ces lettres, il nous en est parvenu plus d'une que parfois même le destinataire n'avait pas reçue et qui n'avait pas été ouverte. Elles nous disent avec une curieuse précision la vie privée de cette lointaine Égypte, sous les Ramsès et les Seti, les affaires, les passions, les habitudes des bourgeois de Thèbes d'il y a 3 ou 4 000 ans, les faits-divers qui défrayaient leur conversation, et les « mots à la mode » du monde élégant, friand, là comme partout, d'exotisme. Comme ailleurs aussi, la forme épistolaire était devenue un genre littéraire, un exercice de scribes disert et d'écoliers faisant leur rhétorique<sup>1</sup>.

On ne retrouve rien de pareil dans la période classique de la civilisation grecque. Sans doute on écrit alors des lettres. On a des raisons de croire que chaque cité avait ses messagers officiels ; il fallait bien en tout cas que les chefs d'escadre ou d'armée, les gouverneurs des villes sujettes, les magistrats des villes alliées, les chefs de parti qui s'appuyaient sur l'étranger, eussent des moyens de correspondre avec le Sénat de Sparte ou les prytanes d'Athènes. Même les particuliers avaient parfois des relations lointaines qui rendaient nécessaire l'usage des courriers et des lettres. Mais tout cela, il est facile de le comprendre, ne faisait point une littérature épistolaire. Ce n'étaient que pièces officielles, rapports militaires ou diplomatiques, recueils de nouvelles et de faits, où le correspondant ne mettait point l'empreinte de son caractère. Ce sont les lettres intimes qui constituent essentiellement la littérature épistolaire, et elles font défaut à la Grèce indépendante. Plus tard, quand on eut sous les yeux des correspondances intéressantes, on vit là une lacune de la littérature

1. Cf. Maspero, *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, Paris, 1878.

classique, et l'imagination du rhéteur s'essayant à remplir ce vide, créa des lettres de presque tous les grands hommes du temps passé. On en inventa d'Héraclite, d'Hippocrate, de Thémistocle, d'Euripide, de Socrate, de Platon, de Demosthène, d'Eschine; on fit écrire même le Scythe Anacharsis. Ce sont fantaisies de lettrés, dont l'esprit, faute d'objets sérieux, se dépense à des exercices d'école.

Il ne faut même pas croire que les lettres réelles des hommes illustres aient été perdues. Car assurément il y en eut fort peu d'écrites. En pouvait-il être autrement dans la Grèce divisée en tant de cités jalouses ou ennemies? Qu'avait-on besoin d'écrire dans ces petites républiques qui, même lorsqu'elles n'étaient pas enfermées dans l'étroitesse des limites idéales tracées par Aristote, n'avaient jamais que quelques milliers de citoyens ramassés dans une étendue de quelques lieues? Et dans ces cités, la vie sociale était toute concentrée à l'agora : c'était là, sur la place publique et sous les portiques qui l'avoisinaient, que le citoyen libre passait ses journées, conversant avec ses amis, ses voisins, avec quiconque voulait causer, sur tous les sujets de politique, de science et d'art auxquels l'esprit d'un Grec était ouvert.

Celui qui quittait la ville, renonçait à ces entretiens. Le mercenaire qui s'en allait servir le roi de Perse, le marchand qui faisait péniblement le commerce sur les côtes lointaines de la Méditerranée ou du Pont-Euxin, ne songeaient pas à écrire des lettres, parce qu'ils n'avaient pas de moyens de les faire parvenir, et ils réservaient pour le retour et pour la conversation de vive voix tout ce qu'ils accumulaient d'émotions et d'impressions. La grande masse du peuple ne voyageait guère, et bien des gens auraient pu dire pour eux-mêmes ce que Platon met dans la bouche de Socrate, un esprit curieux pourtant et ouvert, que « sauf pour faire campagne, et sauf une ou deux fois qu'il avait assisté aux jeux isthmiques, il n'était jamais sorti du territoire athénien, il n'avait jamais fait ni pèlerinage ni voyage d'aucune sorte ». Chaque cité était un monde fermé, dont on ne sortait guère, même en pensée. On avait dans sa ville ses parents, ses amis et ses ennemis; la vie s'écoulait tout entière dans les mêmes places, dans les mêmes jardins, auprès des mêmes ruisseaux, et tout ce qui germait dans les esprits s'épanouissait en vives paroles sur les lèvres.

Au contraire, parmi les Romains l'usage de la correspondance se développa d'assez bonne heure. La famille romaine était très for-

## INTRODUCTION.

tement constituée : la femme, quoique éternellement mineure selon la loi, y tenait plus de place, comme épouse et comme mère, qu'en Grèce, même dans la délicate Athènes. On sait la peur qu'elle inspirait aux hommes d'Etat de l'ancien temps. c'est la preuve de l'influence qu'ils lui voyaient exercer. La femme de vieille race, honnête, fière, intelligente, dépositaire de la langue et du sentiment national, était la première et la plus efficace institutrice de ses enfants, et formait entre eux et elle des liens plus puissants que ceux du sang : si bien que même devenus hommes, et quelquefois illustres, ils ne se détachaient pas de celle à qui ils se sentaient redevables du meilleur de leur pensée. On conçoit dès lors que l'absence et l'éloignement n'aient pas relâché, même dans les rapports extérieurs, l'étroite union de la famille romaine, et l'on ne s'étonnera pas que les plus anciennes lettres intimes dont la mention nous est parvenue, soient d'un père et d'une mère. Le vieux Caton écrivait à son fils Marcus, tandis qu'il servait en Macédoine, et lui prescrivait son devoir militaire ou le louait de sa valeur. Cornélia, mère des Gracques, avait nourri ses fils de sa parole autant que de son lait : absents, ses lettres leur portaient l'affection et l'esprit maternels, et dans une lettre à Caius, dont le texte nous est peut-être arrivé en partie, elle l'exhortait à venger Tibérius avec une énergie virile à travers laquelle une profonde tendresse d'âme se faisait jour.

Rome de jour en jour s'enrichissait et se raffinaît : la vie de société s'éveillait. Causer avec ses amis commençait à être conçu comme un des plus réels plaisirs de l'existence. Toutes les acquisitions d'idées et de connaissances qui élargissaient l'esprit romain, depuis que dans la maison des Scipions les artistes et les philosophes avaient commencé de se trouver réunis aux hommes d'Etat et aux capitaines, rendaient le commerce des esprits de plus en plus nécessaire et doux. Les dialogues de Varron, de Cicéron, ne sont pas des copies factices et froides de la forme admirée où Platon enferma ses doctrines : c'est l'image, idéalisée, mais fidèle et vivante, des conversations de la société romaine. Plus on se trouva bien d'y vivre, plus il fut dur de s'en arracher : et plus par conséquent on dut saisir toutes les facilités qui s'offraient d'attirer vers soi en pays étranger ou lointain quelques rayons de cette lumière et de cette chaleur. Le besoin d'écrire et de recevoir des lettres fut en proportion des regrets d'avoir quitté Rome et du désir d'y retourner.

L'intérêt se joignait au plaisir<sup>1</sup>. Chaque année Rome envoyait en Sicile, en Afrique, en Espagne, en Asie, des gouverneurs, qui administraient pour elle et exploitaient pour eux-mêmes ses conquêtes. Mais le moyen que des hommes politiques, dans une cité de constitution démocratique, où les honneurs s'acquerraient par le suffrage populaire, où les partis sont ardents et instables, le moyen, dis-je, que des politiques restent un an sans nouvelles de ce qui se passe au foyer des intrigues, à la source du pouvoir? Ils eussent perdu dans leur absence tout le bénéfice de leur expérience acquise : ils se fussent retrouvés à Rome comme sur un terrain inconnu et dangereux, où les hommes et les choses n'auraient eu pour eux que des pièges; tâtonnant, étonnés, désorientés, ils auraient fait l'effet de provinciaux tout neufs. Il fallait donc, au fond de la province, se tenir au courant des choses de Rome, et continuer par quelque moyen de respirer cet air du Forum, dont les politiques vivaient autant que les mondains. Or il n'y avait pas de journaux à Rome : les *Acta Diurna populi Romani* n'étaient qu'une sèche gazette, recueil des actes officiels et des nouvelles les plus divulguées. Au reste en tout temps les journaux ne disent que ce qu'il faut que le public croie : un politique a besoin de savoir précisément ce qu'ils ne disent pas, le *pourquoi* des choses, le dessous des cartes. Le proconsul ou propréteur qui s'en allait gouverner des Grecs ou des Africains avait soin de s'assurer de quelques amis, dont les lettres le fissent assister à tous les événements de la vie romaine, et le missent en état de se reconnaître au retour dans les conversations du monde et dans le jeu des partis, aussi facilement que s'il eût été passer seulement vingt-quatre heures à sa villa d'Aricie ou de Tusculum. C'est ainsi que Cicéron, partant pour sa province de Cilicie, engagea son jeune ami Cælius à lui rendre le précieux office de correspondant : et pendant toute l'année, tandis que Cicéron ramassait toutes les panthères et les bêtes féroces de la contrée pour les jeux de l'édile, celui-ci, faisant rédiger par des scribes le compte rendu des séances du sénat, des assemblées du peuple, et toute la partie apparente et publique des affaires, joignait à ces volumineux rapports une fine et caustique chronique où, parmi les scandales de la ville et les médisances des cercles mondains, il exposait avec une

1. Cf. Boissier, *Cicéron et ses amis*, et surtout la spirituelle et suggestive introduction du livre.

clarté pénétrante et une merveilleuse sûreté de prévision tous les dessous de la politique, les intérêts entre-croisés, les évolutions soudaines qui rapprochent les adversaires et opposent les alliés de la veille.

Le dernier siècle de la République romaine fut celui où la vie fut le plus intense et s'épanouit avec le plus de richesse dans toutes les formes que la civilisation crée à l'activité humaine. Aussi les correspondances, mondaines, politiques, entre parents, entre amis, entre rivaux même et adversaires, ne furent-elles jamais plus nombreuses à Rome, ni plus intéressantes par le fond des choses, ou la séduction du style. Les lettres de Cicéron nous sont parvenues, en partie du moins : et l'on sait qu'en les écrivant, il a fait son chef-d'œuvre, sans qu'il y ait pensé. Mais que d'autres, et des plus précieuses, se sont perdues ! S'il nous est parvenu quelque chose de Brutus, de Cælius, de Serv. Sulpicius, combien faut-il regretter que le prudent Atticus se soit si obstinément dérobé à la postérité, et que toutes les correspondances de César, de Caton, de Pompée n'aient pas été recueillies ou n'aient pu traverser le moyen âge !

Tout favorisa ce développement de la littérature épistolaire : l'empire, étendu presque aux limites du monde, faisait sortir chaque année une plus grande portion de l'aristocratie romaine, proconsuls, propréteurs, et la *cohorte* de chacun d'eux. Mais ce n'était pas tout qu'il y eût beaucoup d'absents, il fallait qu'ils eussent le moyen de correspondre avec leurs amis. La politique romaine y pourvut par l'admirable réseau de routes qui assura par tout l'empire le facile passage des légions et de rapides communications entre des pays jusque-là séparés par d'infranchissables barrières. Assurément il n'y avait pas d'administration publique qui se chargeât des correspondances ; mais il suffisait que les routes fussent bonnes et sûres, pour créer une circulation de lettres active et multiple dans toute l'étendue de l'empire. L'aristocratie romaine était riche ; plus d'un particulier était propriétaire de nations d'esclaves. Ni les courriers ne manquaient, ni les frais de route n'arrêtaient : sur tous les chemins, en Gaule, en Grèce, en Asie, couraient les *tabellarii*, portant à Clodius les instructions secrètes de César, à Cicéron en deuil les consolations de Sulpicius, ou à Quintus dans son gouvernement les sages avis de son frère.

Auguste et ses successeurs complétèrent l'œuvre de la République, établirent de nouvelles routes, et, par une exacte police,

furent régner plus de sécurité dans certaines parties du monde qu'on n'en a jamais vu avant et depuis eux. La Grèce, entrée dans l'unité de l'empire, acheva de changer son esprit, déjà altéré par la domination macédonienne. Tous ces petits centres d'activité locale et isolée vécurent désormais de la vie universelle ; les Grecs coururent le monde, et le monde afflua de toutes parts vers la Grèce. Il y eut dès lors ce qui avait manqué aux siècles classiques, de nombreuses et de vastes correspondances en langue grecque. Cependant à Rome, la perte de la liberté, qui enleva aux esprits la plus puissante cause de fièvre et de passion, fit perdre aux correspondances une bonne partie de leur intérêt, et surtout de leur nécessité : elles durent se ralentir et languir, quand le plaisir subsista seul pour les faire naître, et non plus le besoin. Cependant il restait encore dans la vie de société, dans tous les accidents et les scandales dont se repait la curiosité mondaine, dans les affaires judiciaires, dans le goût passionné des arts et des lettres, dans la fermentation des sentiments nouveaux de fraternité et de charité universelle, il restait dans tout cela assez d'éléments pour animer les correspondances : les causeries étudiées et charmantes de Pline le Jeune en fournissent la preuve. De plus les pertes eurent leur compensation, grâce aux circonstances qui donnèrent aux âmes une direction nouvelle. Si l'intérêt politique ne passionna plus les lettres, alors apparut pour les échauffer le zèle philosophique et religieux. Les directeurs d'âmes, païens ou chrétiens, ne pouvaient se contenter de parler aux présents : il leur fallait continuer leur secours aux absents, les soutenir et les guider de leurs lettres, à défaut de la vive voix. Alors Sénèque adresse à son ami Lucilius, avec tant d'esprit mêlé à tant de gravité, ses *Épîtres* qui le dirigent dans l'austère voie du bonheur et de la liberté, et le fortifient contre l'ambition, l'avarice et la mort. Mais dans le même temps, saint Paul, que M. Renan ne craint pas d'appeler un maître de l'art épistolaire, reconfortait, par les lettres qu'un frère leur portait, ses chères églises de Macédoine ou de Galatie, et, retenu loin d'elles par les nécessités de son apostolat, par le besoin des âmes encore ignorantes de Jésus à qui il fallait porter la bonne nouvelle, parfois plongé au fond d'une prison, il tâchait de garder pures ces « fiancées promises au Christ ». Par ses épîtres d'un style si personnel et si pénétrant, il prému-nissait les fidèles contre les erreurs de doctrine et de morale, il les affermissait contre les persécutions des hommes et les

misères de l'humanité, il les entretenait de la venue prochaine du Christ et de la résurrection de leurs morts dans la gloire éternelle; il envoyait à tous, et nommément à quelques-uns, le précieux témoignage de son souvenir et de son affection toujours tendre et vigilante.

Pendant les cinq siècles qui suivirent l'établissement de l'empire et la venue de Jésus-Christ, ces diverses inspirations agissent et se manifestent à nous dans une foule de correspondances grecques ou latines. Païens, chrétiens, rhéteurs, hommes d'État, évêques, empereurs, tout le monde profite de la paix romaine et voyage, et tout le monde écrit des lettres : Fronton, Marc-Aurèle, saint Augustin, saint Jérôme, Julien, Libanius, Thémistius, Synesius, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Basile, Symmaque, Sidoine Apollinaire, et d'autres encore. Désormais les correspondances font une partie considérable, et parfois la meilleure, de l'œuvre des écrivains : elles comptent parmi les plus précieux monuments littéraires et parmi les documents historiques les plus considérables. Si Marc-Aurèle descend au-dessous de lui-même en faisant de l'esprit à la mode de son maître Fronton, s'il y a beaucoup de puérité dans Symmaque parmi tous les soucis que les achats de chevaux de course, de gladiateurs et d'animaux rares lui donnent, en revanche quelle pure et sincère émotion, quel feu de véritable charité, quelle exquise simplicité d'âme, et quel tableau des vertus et des luttes de la primitive Église dans les lettres chrétiennes du quatrième siècle! quelle image de la société gallo-romaine, pieuse et mondaine, troublée par les barbares et se hâtant de vivre, dans les lettres de Sidoine Apollinaire! quel charme véritablement attique, enfin, dans les lettres que Julien écrit familièrement à ses amis, tandis que son métier d'empereur le promène à travers le monde, soit qu'il décrive à Evagrius une petite maison de campagne en Bithynie, au bord de la mer, dont il lui fait cadeau, soit qu'il envoie à Libanius cette exquise impression qu'il a ressentie un jour d'été sur une route d'Asie :

A LIBANIUS, *sophiste et rhéteur.*

« Quelle chance que la poste n'ait pas été prête! Au lieu des  
« frayeurs et des peurs qu'on a quand on monte dans la voiture  
« publique, au lieu de rencontrer des muletiers ivres et des  
« mulets poussifs, comme dit Homère, à force de ne rien faire

« et de beaucoup manger, je suis tranquillement une route cou-  
 « verte, ombragée, pleine de fontaines, de stations faites pour  
 « l'heure à laquelle le repos succède à la fatigue, où je puis  
 « faire halte et respirer sous le vaste feuillage des platanes et  
 « des cyprès, tenant en main le *Phèdre* de Myrrhinus ou quelque  
 « autre dialogue de Platon. Pendant que je jouis de ce libre  
 « voyage, ô tête chère, j'ai cru que ce serait très mal de ne pas  
 « t'en donner avis et de ne point te le faire partager avec  
 « moi<sup>1</sup>. »

Les barbares vinrent et rompirent en vingt royaumes la belle unité romaine. Pendant quelque temps la culture latine subsista : autour des rois goths et francs se trouvèrent des ministres nés parmi les vaincus ou instruits dans leurs écoles. Les lettres de Cassiodore nous peignent cette transition où les barbares semblent disposés à s'assimiler l'esprit de la civilisation. Mais un flot de nations plus rudes descend sur les premiers conquérants, à demi polis et affaiblis d'autant. Les écoles se ferment ; l'ignorance s'épaissit et monte, noyant l'un après l'autre presque tous les sommets lumineux du monde romain et du monde chrétien, les savantes cités, les couvents laborieux.

Quand la société du moyen âge est organisée, quand elle développe la civilisation qui lui est propre, la vie humaine en Occident se trouve soumise à des conditions bien différentes de celles que la domination de Rome lui avait faites. Il n'y a même pas de nations : le morcellement extrême du territoire, l'éparpillement infini de la souveraineté, les obstacles qui de toutes parts circonscrivent ou arrêtent l'activité humaine, péages, octrois, brigandage, guerres, tout s'unit pour immobiliser l'homme sur le sol où il est né, pour l'enfermer dans le cercle que trace l'ombre de son clocher ou de son château, aussi peu vagabond d'esprit que de corps, et content d'échanger avec ses voisins les rares idées et les émotions brutales que sa monotone existence peut contenir.

À mesure cependant que l'ordre et la paix ramènent la sécurité, que dans chaque État, en France surtout, un pouvoir central s'élève et se fortifie, à mesure aussi que l'esprit d'aventure et l'enthousiasme chrétien poussent les hommes à guerroyer loin de chez eux, les communications deviennent, je ne dis pas plus faciles, mais moins impossibles, et des liens bien faibles

1. Trad. Talbot.

encore se rétablissent entre les portions éloignées de l'humanité. Dès qu'on sort de chez soi, la parole ne suffit plus, et l'écriture y supplée. Les croisades firent écrire des lettres : ceux qui étaient partis étaient désireux de conter, ceux qui étaient restés étaient désireux d'ouïr les choses merveilleuses d'outremer. Mais quelques lettres ne sont pas de véritables correspondances : car ni le regret de la patrie, ni l'amour des êtres qu'on a quittés ne suffisent. Un certain degré de culture et d'activité intellectuelle est nécessaire pour que la correspondance devienne une habitude et un plaisir.

Aussi les parties de la société du moyen âge où l'usage d'échanger des lettres se rétablit d'abord furent-elles l'Église et les Universités. Ces deux grands corps avaient en effet la science, et la fermentation incessante des idées qui provoquait à les exprimer, en même temps que les principes universels sur lesquels ils étaient fondés et l'usage d'une langue commune, le latin, les élevaient au-dessus de toutes les divisions matérielles et morales de la société féodale.

Dans l'Église, la nécessité de maintenir l'unité entre toutes les parties, l'obligation de tout rapporter et de tout soumettre à la décision du chef commun, enfin les pèlerinages multipliés des prélats et des saints, devaient donner l'essor à d'innombrables lettres. La science était une autre puissance catholique, dont l'Université de Paris fut longtemps le centre commun pour tout l'Occident. De Lombardie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, comme de toutes les provinces de France, les écoliers y affluaient. Il fallait bien qu'ils se tinssent en rapport avec leurs familles : ce n'était pas une affaire de cœur seulement, c'était une question de subsistance et de vie. L'Église avait ses courriers naturels, les moines de tout habit, qui, de couvent en couvent, allaient aux extrémités du monde ; l'Université de Paris eut ses *messagers volants*, qui, moyennant une taxe fixée par le recteur, transportaient les écoliers, leurs bagages et leurs correspondances. Les autres Universités, comme celle de Bologne, imitèrent cette organisation<sup>1</sup>. Ainsi purent s'écrire et s'expédier tant de lettres de savants hommes : car il n'était guère d'homme de science qui ne tint à l'Église ou aux Universités, et n'eût la faculté d'user de leurs moyens de communication

1. Où cet usage ne cessa jamais. Lettres du pape Grégoire le Grand (11<sup>e</sup> s.) ; lettres de Gerbert d'Aurillac (2<sup>e</sup> s.).

2. Cf. de Rothchild, *Histoire de la poste aux lettres* (Hachette, 1873).

Mais toutes ces lettres, latines ou françaises (celles-ci rares d'abord, plus nombreuses aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles), c'étaient toujours des pièces politiques ou historiques, des dissertations pieuses ou érudites. La vie de société n'existait pas. Elle naquit au xv<sup>e</sup> siècle, dans l'Italie corrompue et charmante, à Florence, à Urbain, à Ferrare, à Rome, partout où le plaisir de causer devint pour les hommes une partie essentielle du bonheur de vivre ; et, comme toujours, les lettres intimes, où le cœur et l'esprit font causer la plume, vinrent à la suite. En France, tout cela éclôt ensemble au xvi<sup>e</sup> siècle, après que les courses au delà des monts ont transformé nos rudes chevaliers. Imprégnés de la politesse italienne, ils arrivent à concevoir que le choc des esprits est plus délicieux, plus enivrant que celui des lances, et qu'on peut gagner sans poussière et sans meurtrissure dans une chambre, devant les dames, des triomphes plus brillants que ceux d'un tournoi. Nos Français rencontraient là leur voie, où ils allaient bien vite dépasser leurs prédécesseurs, leurs maîtres, et tout le monde. Tout ce qui pouvait exciter les esprits, les jeter hors de l'immobilité ou de la pensée égoïste, se trouva réuni au xvi<sup>e</sup> siècle en France : de grandes agitations, de grandes misères, un immense enthousiasme pour l'antiquité retrouvée, un mouvement religieux qui alluma partout des passions contraires ; en même temps la sociabilité se développait, et le besoin de vivre ensemble, de jouir en commun de l'existence pendant les courts moments où les haines s'assoupissaient. Pour toutes ces raisons, le xvi<sup>e</sup> siècle se présente à nous fort riche déjà de correspondances : François I<sup>er</sup>, le roi lettré, sa douce sœur Marguerite, la triste Marie Stuart, Henri IV, vif et spirituel même dans ses lettres authentiques, le bon et sceptique Montaigne, Pasquier, savant sans lourdeur, âme chaude et bon Français, l'âpre Calvin, dominateur impérieux des âmes, le tendre François de Sales, qui les conduit par l'amour à l'amour, voilà les principaux noms qu'on rencontre ; voilà les natures diversement intéressantes, qui se peignent dans des Lettres, et nous peignent leur temps.

Les deux siècles suivants pas-èrent les premières du xvii<sup>e</sup> siècle. Dans la paix intérieure que la monarchie avait maintenant invoquée, sauf quelques troubles passagers qui amusèrent les cerveaux inquiets sans renouer les passions qui divisent les hommes, dans la soumission effective de tous les esprits aux puissances établies, même quand ils tendaient à les détruire par la pensée, le génie français eut le loisir de réaliser en perfection

le rêve idéal d'une vie de société, où le luxe, les plaisirs, les vices même se décorent ou se voilent des grâces immatérielles de l'intelligence. Pendant deux siècles, la pensée de la France habita les salons ou tendit par tous les efforts et par tous les sacrifices à s'y faire recevoir. Si la littérature y perdit parfois du sérieux et de la profondeur, si trop souvent elle prêtera l'élégance à la sévère beauté, elle y gagna en revanche certaines qualités qui multiplient la force d'expansion et de séduction des idées, mais surtout elle y gagna l'incomparable richesse, l'éclat sans rival des correspondances. Précieux, jansénistes, courtisans, bourgeois de Paris, prélats, philosophes, diplomates, capitaines, rois même, femmes surtout, tout le monde en ces deux siècles, à la cour, en province, et jusqu'au fond de l'Allemagne et de la Russie, de Louis XIV à Frédéric II, de Guy Patin à Galiani, de Voiture au prince de Ligne, de Fénelon à Voltaire, de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon à Mme du Deffand et à la Grande Catherine, tout le monde, après le plaisir de causer, n'en connaît pas de plus grand que le plaisir d'écrire. L'esprit créait des liens plus puissants que ceux du cœur, et les sympathies intellectuelles, qui rendaient nécessaire le commerce des idées, suppléaient à l'affection, ou la renouaient en dépit de plus cuisantes blessures d'amour-propre. Busy ne pouvait se passer des lettres de Mme de Sévigné, ni Frédéric de celles de Voltaire.

Les conditions matérielles des communications étaient telles qu'elles entretenaient le plaisir de correspondre sans émousser le désir par une trop grande et trop continuelle facilité. Dès le commencement du siècle, l'autorité royale s'était chargée du service des postes, tantôt donné à ferme, et tantôt administré en régie directe. La taxe pour le port des lettres est fixée en 1627, en même temps qu'on assure la régularité des jours d'arrivée et de départ des courriers. Bientôt toutes les principales villes sont pourvues de *bureaux de dépêches*, et de messagers royaux pour les transporter. Après la Frode, Mazarin établit à Paris la *petite poste*, qui permet aux habitants des divers quartiers de correspondre entre eux. On est même sur le point, en 1653, d'imaginer les *timbres-poste* : un maître des requêtes, M. de Velay, met en circulation des billets de *Port-Payé*, vendus un sou, qu'on attachera aux lettres destinées à l'intérieur de Paris.

Les courriers, les *ordinaires*, comme on disait, partaient de Paris pour porter les correspondances dans toutes les directions

jusqu'aux extrémités du royaume, ou quittaient les principales villes pour revenir vers Paris, à jour fixe, une fois ou deux la semaine. Il y avait un *ordinaire* de Toulouse par semaine. Racine à Uzès pouvait écrire une fois par l'*ordinaire*, mais il y avait en outre un *extraordinaire*, qui partait aussi régulièrement. Aux Rochers, Mme de Sévigné recevait des lettres les vendredis et les lundis : à Paris, elle donnait les siennes à l'*ordinaire* de Marseille les mercredis et les vendredis, les mêmes jours sans doute où celles de Mme de Grignan partaient. Les relations avec l'étranger n'étaient pas moins assurées : d'Avaux, à Munster, écrivait tous les lundis à ses amis de Paris, et les lettres de Rome arrivaient à Conrart une fois la semaine. Le transport des dépêches se faisait assez rapidement : de Provence aux Rochers, en passant par Paris, les lettres de Mme de Grignan parvenaient en dix jours, et il n'en eût fallu que sept, si le courrier de Provence n'était arrivé à Paris quelques heures après le départ de celui de Bretagne. En cinq jours les lettres d'Aix et de Marseille étaient rendues à Paris.

La transmission des correspondances se faisait-elle exactement et fidèlement? « Jamais, disait Voltaire, le ministre qui a eu le département des postes n'a ouvert les lettres d'aucun particulier, excepté quand il a eu besoin de savoir ce qu'elles contenaient<sup>1</sup>. » Il paraît que Louis XV n'attendait pas l'excuse du besoin, et qu'il lisait les lettres des Parisiens seulement pour amuser son incurable ennui. Si l'on ouvrait les correspondances par raison d'État, à plus forte raison n'éprouvait-on point de scrupule pour en retarder quelquefois l'envoi. Quand le prince de Condé préparait en 1668 l'invasion de la Franche-Comté, il craignit que l'indiscrétion des Parisiens, grands colporteurs de nouvelles publiques, n'allât donner l'éveil au pays menacé. Il fit connaître son inquiétude à Louvois, qui eut vite trouvé le remède. L'*ordinaire* de Dijon fut attaqué et pillé, le 26 janvier, à Villeneuve-Saint-Georges : on respecta les valeurs et l'argent; toutes les autres dépêches furent rapportées au bureau de Paris par un homme inconnu. Le samedi suivant, un incident imprévu retint jusqu'au dimanche le courrier de Bourgogne, et, par une inexplicable erreur, le paquet de Dijon fut expédié sur Lyon, tandis que le paquet de Lyon allait à Dijon. Par ces mesures, dont Louvois rend compte dans une

1. *Dict. phil.*, art. *Postes*.

lettre au prince de Condé, on assura le secret des préparatifs militaires pendant le peu de jours nécessaires pour les compléter. Quelques mois plus tard, Louvois eut la surintendance générale des Postes : il avait prouvé qu'il saurait l'exercer.

Les hasards que les lettres couraient entre les mains de l'administration royale étaient si bien connus, que dans toutes les affaires délicates où le secret était nécessaire on usait de chiffres et de courriers particuliers. Les courriers coûtaient fort cher, et étaient parfois arrêtés; quant aux chiffres, leur emploi donna occasion à certains talents de se produire, et il y eut d'habiles gens qui eurent une merveilleuse facilité à lire les chiffres les plus indéchiffrables. Néanmoins la précaution était salutaire en général. C'était un axiome de Fouquet de ne rien confier d'important à la poste royale, et d'user pour toutes les dépêches de conséquence de cavaliers ou de piétons qui lui appartussent, mais surtout de religieux, les plus sûrs et les plus discrets des messagers.

Au xix<sup>e</sup> siècle, deux causes ont absolument changé les conditions de la correspondance épistolaire : les chemins de fer et le télégraphe. Les communications sont devenues prodigieusement rapides, les intervalles des envois et des réponses ont été étonnamment resserrés. Une lettre, en vingt-quatre heures, une dépêche en quelques minutes, porteraient à Mme de Grignan les douleurs et les regrets de sa mère. C'est précisément, a-t-on dit, cette facilité même qui a tué l'art épistolaire. Autrefois, dans la vie de province, et même dans la vie de Paris, l'arrivée d'une lettre était un événement; y répondre était une affaire. On savait que le courrier ne partait qu'une fois la semaine, deux au plus : cela poussait à écrire pour ce jour-là; cela donnait une raison de secouer l'indolence naturelle. On y pensait d'avance, à cette lettre qui serait écrite le lundi : d'un courrier à l'autre, on faisait provision de nouvelles et de pensées, et le jour venu on vidait son sac. On trouvait ainsi sans peine cette union délicate du naturel et de la réflexion dont j'ai parlé. Aujourd'hui les lettres partent tous les jours, presque à toute heure : on n'y fait plus attention. Celui qui s'émeryillait comme Mme de Sévigné de la commodité de la poste, de ces commis qui trient les lettres et envoient indifféremment en tous lieux les joies et les chagrins, ferait sourire tout le monde. Nous sommes trop accoutumés au service de la poste : l'usage n'en est plus un art et s'est réduit au besoin. Quelques peintres spirituels de notre école française

du XVIII<sup>e</sup> siècle nous ont représenté l'arrivée d'une diligence ; à Paris comme au fond de la Bretagne, il y a toujours autour de la voiture un cercle de curieux découverts : c'était un plaisir d'aller voir le débarquement des voyageurs, les embrassades des parents et des amis. Il n'y a guère de badauds aujourd'hui qui aillent voir arriver un train de chemin de fer par pure curiosité. Il en est ainsi des lettres. Quand on en a tous les jours, on n'y attache plus de prix. Il faut être remis pour un moment dans les conditions de la vie d'autrefois, monotone et fermée, il faut que l'interuption des relations avec le dehors soit sensible, ne fût-elle que de quelques heures, comme à la campagne, dans les villages et les châteaux éloignés du chemin de fer, pour que les sentiments de nos aïeux se réveillent en nous : l'arrivée du facteur de la poste fait événement chaque jour, et la préparation de la correspondance redevient pour un moment un objet d'attention et de pensée.

Mais, en général, la facilité des communications a eu un fâcheux résultat. D'abord on voyage plus : les provinciaux viennent à Paris, les Parisiens vont en province ; on voit plus souvent ses amis, et, dans les séparations plus courtes, on leur écrit moins. Surtout on ne leur écrit pas pour causer. Car comme on peut écrire tous les jours, on n'est pas déterminé à écrire un jour plutôt que l'autre. Pouvant le faire à chaque instant, on diffère de le faire : on attend d'avoir besoin de le faire. Mais le besoin réel est peu fréquent : les lettres s'espacent ; plus rares, elles deviennent par une conséquence naturelle plus sèches. Ou bien, le jour où l'on doit écrire, on est pressé, on n'a pas le temps de s'étendre, on expédie en trois mots la communication nécessaire. Sans compter que le télégraphe est là, avec sa transmission presque instantanée, et la tentation, si puissante sur notre paresse, de ses formules laconiques. Le lourd paquet d'autrefois, ficelé et cacheté, est devenu une feuille de dix grammes ; voilà que la feuille est remplacée par dix mots sur une étroite bande. Et puis les relations entre les hommes, par tant de moyens de transport et de transmission qu'on a inventés, sont devenues à la fois plus multiples et plus banales : on a à écrire à une foule d'indifférents, cela dégoûte d'écrire à ses amis. Mme de Sévigné n'avait en somme qu'un petit nombre de correspondants : à tous il lui plaisait d'écrire, et elle écrivait pour plaire à tous. Enfin le journalisme a ôté aux lettres une bonne partie de leur intérêt, l'imprévu piquant des nouvelles.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, même au xviii<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de journaux, ou il n'y en avait guère; leurs informations étaient rares, leurs nouvelles sèches, leur diffusion aussi lente que le transport des lettres. On s'assurait des correspondants pour savoir ce qui se passait dans le monde : ce que chacun pouvait apprendre dans le coin où la fortune le retenait, il en faisait part à ses amis. C'est ainsi que les intrigues de la cour de Danemark parvenaient jusqu'en Provence en passant par la Bretagne; Mme de Sévigné tirait de la *bonne Tarente* tout ce détail, pour en amuser sa fille. De nos jours, les journaux impriment ce que les lettres particulières contenaient seules autrefois. Et surtout, depuis que des agences distribuent par le télégraphe aux journaux du monde entier toutes les nouvelles politiques, littéraires et mondaines, on n'a plus de raison d'en parler dans les lettres : car nos correspondants auraient lu la veille dans leurs journaux tout ce que nous pourrions leur envoyer par la poste. Les journaux, assistés du télégraphe, débloquent tous les événements; c'en est fait de la lettre narrative, comme Mme de Sévigné en écrivait sur Vatel ou sur Turenne. Elle a perdu sa raison d'être. Il ne vaudrait pas la peine d'inventer une forme charmante pour un lecteur à qui la presse aurait d'avance appris tout le détail des choses<sup>1</sup>.

Voilà tout ce que l'on peut dire sur les conditions nouvelles où la civilisation contemporaine a placé l'art épistolaire. Tout cela est fort juste. Cependant j'ai peur qu'en fait notre littérature épistolaire n'ait pas été aussi gravement atteinte qu'on le croit souvent. Notre décadence, à cet égard, n'est pas démontrée. Il faut songer que si le xix<sup>e</sup> siècle est moins riche en lettres que ses devanciers, c'est que ce siècle dure encore, et que les correspondances intimes, par leur définition même, échappent à la connaissance du public. Ce n'est qu'après la mort des principaux intéressés que l'on publie en général les correspondances. Plus d'une lettre charmante du xvii<sup>e</sup> siècle n'a été connue que de nos jours : chaque année a ses découvertes et son des renommés nouvelles à des morts de deux cents ans. Qui sait si le siècle prochain n'aura pas ses révélations? si quelqu'un de nos contemporains, ignoré de nous, ne sera point introduit par ses lettres dans la troupe des grands écrivains que nous acclamons? Mais sans trop compter sur les exhumations

1. Voyez l'introduction, déjà citée, de *Cicéron et ses amis*.

De telles appréhensions me paraissent chimériques. Il est vrai qu'on lira moins souvent les *Correspondances* et même celle de Mme de Sévigné pour la beauté du tour : mais on lira plus souvent pour des motifs auxquels on céda moins autrefois. Le goût de la vérité historique, de la vérité locale et particulière, s'est répandu dans le public depuis Chateaubriand, Augustin Thierry et Michelet. On exhume tous les *journaux* et les *mémoires* de toutes les époques, et il faut qu'ils soient bien plats et bien secs pour n'avoir pas de succès. Les *lettres* nous donnent comme les mémoires l'impression vive du passé, et même, en un sens, plus fortement encore que les *mémoires*. Dans ceux-ci, nous écoutons le récit d'un témoin oculaire, ou d'un acteur des événements : celles-là nous font voir l'homme même vivant sa vie, le fait se dégageant péniblement ou brusquement de ses causes, et nous jettent au milieu des obscurités, des illusions, des inachèvements, dont est plein le tourbillon confus des choses réelles.

Il y a longtemps que l'on a mis en lumière la valeur historique des *Lettres* de Cicéron. C'est le tableau le plus vivant, le plus dramatique de l'agonie de la République romaine. M. Boissier a pu en tirer un livre, qui est un des chefs-d'œuvre de l'érudition contemporaine. Plin le Jeune fournirait la matière d'un travail analogue : on tirerait de ses lettres une peinture, moins éblouissante à coup sûr, mais singulièrement curieuse encore et attachante, de la société romaine au temps de Trajan, avec ces contrastes de corruption effrénée et de stoïcisme hautain dans l'aristocratie romaine, avec ce zèle passionné pour des exercices un peu puérils de littérature, presque touchant à force de naïveté et de désintéressement, avec cette douceur honnête des mœurs provinciales et ces larges idées de philanthropie et de bienfaisance sociale, qui sont les caractères principaux de cette époque.

On n'aurait aussi qu'une notion incolore et en quelque sorte abstraite du mouvement philosophique de notre XVIII<sup>e</sup> siècle, si les lettres de Voltaire, de Diderot, de Rousseau, de Mme d'Épinay n'étaient pas là pour nous montrer derrière les théories les hommes et, sous l'enchaînement inflexible des idées, l'immense ondulation et le remous confus de la vie.

Mais arrêtons-nous au XVIII<sup>e</sup> siècle : toute son histoire, toutes les formes de son génie et de ses passions, se retrouvent dans les *Correspondances*. Il n'est point de classe de la société, sauf

celles qui n'écrivent point, ni de catégorie d'esprits et de talents, qui n'y soit représentée.

D'abord, les deux dominateurs du siècle : Richelieu et Louis XIV.

Autour d'eux, les chefs d'armée, et les chefs de parti, les intrigants, les courtisans : Condé, Retz, La Rochefoucauld, Saint-Simon ; les diplomates, Feuquières, Guilleragues, le cardinal d'Estrées. Que d'autres noms on pourrait joindre à ceux-là ! Mais je ne cite que ceux qui ont pu trouver place dans ce recueil nécessairement incomplet.

Voici le groupe religieux, saint Vincent de Paul et sainte Chantal, Flechier, Bossuet, Fénelon. Et les jansénistes : Arnauld, Hamon, Pascal et ses deux sœurs.

Voici la bourgeoisie avec Guy-Patin, la province avec Mignon.

Les écrivains maintenant : Malherbe, Racan, Corneille, Scarron, Boileau, Racine, La Fontaine, La Bruyère. Ici la philosophie, avec Descartes ; là les arts, avec Poussin. Un grand vide reste pourtant au milieu du groupe : Molière est absent. Si l'on avait seulement une douzaine de ses lettres, elles épargneraient bien des doutes, et rendraient inutiles bien des discussions sur son caractère.

Enfin la société polie, où tous les groupes qui précèdent s'absorbent ; toutes les générations, toutes les coteries du siècle sont là, personnifiées dans leurs membres les plus distingués : d'abord, Précieux et Précieuses, Voiture, d'Avaux, Chapelain, Mmes de Rambouillet et de Montausier, Mme Cornuel et Mme de Choisy, Mme de Sablé et Mme de Maure. Puis la Grande Mademoiselle. Puis Mlle de Scudéry et son cercle, Courart, Pellisson. Deux groupes importants qui se touchent sans se confondre : d'un côté, Bussy, avec le P. Boubours et le P. Rapin, et tout un cortège de femmes d'esprit, Mme de Scudéry, Mme de Montmorency, Mme Bossuet ; de l'autre Mme de Sévigné, avec son fils et sa fille, avec Corbinelli et Mme de La Fayette, avec les Coulanges, qu'accompagne Mme de Villars. Que de contrastes ! Voici Mme de La Vallière, et voilà Ninon, avec Saint-Évremond et Las-say. Voici Mme de Maintenon, tout occupée de Saint-Cyr, et voilà Hamilton, entre les deux Cours de Saint-Germain et de Sceaux. Je me borne à citer les noms : mais, rien qu'à les entendre, ne voit-on pas en effet se dessiner tous les aspects du siècle ?

Laissons ce que les lettres nous apportent de faits nouveaux

et de circonstances inconnues. Ce qu'elles donnent surtout, c'est la couleur, l'accent de la vie. Que de physionomies s'éclairent, sans cela indéchiffrables ou trompeuses! A juger Retz par ses *Mémoires*, on est sa dupe : ses lettres, qu'il n'écrivait pas pour la postérité, nous le livrent. Les formes oubliées de la vie se raniment; les milieux détruits se reconstituent; La Fontaine, Mlle de Scudéry, nous font voyager en coche, lentement, malaisément, avec les conversations ennuyeuses ou ridicules des compagnons de route, et la rare aubaine d'un homme d'esprit ou d'une jolie femme. Avec Mme de Sévigné, des coins de province, de cette province si méprisée ou si ignorée des littérateurs, revivent à nos yeux : c'est tantôt la Bretagne, longs diners, danses joyeuses, toute une province ivre en l'honneur des États, ou bien, une autre année, l'émeute à Rennes, les paysans roués ou pendus, tantôt la Provence, et les magnificences d'un lieutenant général, ce fantôme de roi, table ouverte, jeu effréné, des pages, des gardes, toute une armée de gentilshommes, les conflits d'autorité avec l'évêque ou le premier président, puis les propos et les piques de femmes, les fiertés de Mme la lieutenantante, et les jalousies voilées sous l'hommage obséquieux; tantôt enfin Vichy et la vie des eaux, promenades, commérages, discussions infinies et appréhensions incessantes sur le bain et sur la douche, avec la régularité monotone des visites à la fontaine où l'on boit. Lisez Mme de Villars : autre tableau! Une reine d'Espagne, prisonnière de l'étiquette, gardée à vue par la camarera mayor, farouche duegne, couchée à huit heures et demie, tout le jour mourante d'ennui dans le palais muet et fermé, comptant comme une faveur inespérée et précieuse la permission de regarder d'une fenêtre dans la cour d'un couvent voisin : c'est le fantôme solennel de la grandeur espagnole, qu'une Française étonnée fait apparaître un moment devant nous. Mais prenons maintenant la correspondance de Bossuet avec son neveu dans l'affaire du quiétisme : quelle délicieuse comédie que ces négociations en Cour de Rome! Ce Saint-Père, qui n'ose frapper Fénelon de peur de donner sur le nez à sainte Thérèse et à tous les saints mystiques; ces cardinaux, prélats et moines italiens, à qui la théologie, les raisonnements, les écritures, les gros livres font peur, et qui ne comprennent rien à cette rage d'argumenter de nos Français, ce bon carme sourd, si attentif aux raisons et qui ne se lasse pas de se faire expliquer l'affaire; ce chassé-croisé d'intrigues, de jalousies nationales et ecclésiastiques, de

demi-mensonges et de calomnies insinuées, d'où la vérité sortira enfin, et une règle de foi pour le monde catholique; enfin, parmi tout cela, ces traits charnants de familiarité italienne, mélange amusant de naïveté et d'ironie, dont notre gravité d'homme du Nord est déconcertée, habitués que nous sommes à la raideur de la représentation officielle: c'est tout un monde qui revit sous nos yeux, et des mœurs peu connues et singulièrement intéressantes à contempler. Que d'autres tableaux encore, tableaux de genre à l'ordinaire, mais souvent aussi tableaux d'histoire, ont été brossés ainsi d'un pinceau rapide et juste par des gens qui avaient autre chose en tête! Et que de traits épars, qui jettent de vives lueurs sur les mœurs et sur la conscience du temps: comme ces offres faites à Louis XIV par le ministre Lionne, puis par un gentilhomme, de le débarrasser de ses ennemis politiques par l'assassinat, et ce jugement d'un diplomate (un cardinal!), qui voit dans les refus du roi les marques d'une rare générosité!

Mais laissons là l'histoire. Les *Correspondances*, outre ce qu'elles nous révèlent du passé, ont un intérêt plus général et plus humain. Elles fournissent ce qu'on est en droit d'attendre des œuvres littéraires sérieuses, des idées. Quoi qu'il en semble à quelques critiques, le fond est solide, sous l'agrément souvent frivole de la forme. Là, en effet, chacun parle de ce qu'il sait, de ce qu'il fait: grande raison pour qu'on soit intéressant et instructif. On cause beaux-arts avec Poussin, éducation avec Mme de Maintenon, de tout avec Voltaire, qui n'a jamais semé plus d'idées que dans ses lettres fiévreusement écrites ou dictées sous l'impression du moment. Cependant on ne saurait dire que ce soit en général le caractère de la littérature épistolaire. Les idées ne s'y présentent pas directement, dans des formules arrêtées, ni appuyées sur leurs preuves et développées dans leurs conséquences. Plus une lettre revêt la forme d'une dissertation ou d'une harangue, plus elle perd son caractère propre et naturel. Mais il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas de profit intellectuel à en tirer. Ce qui n'est pas formellement instructif peut être suggestif, et c'est le cas des *Correspondances*, même de celles des gens du monde, où l'on est le moins habitué à chercher des idées. Je suis, moi aussi, assez indifférent à l'agréable badinage de Mme de Sévigné, quand elle annonce le mariage de Mademoiselle, ou raconte ce que c'est que faner. C'est charmant: mais c'est creux; cela chatouille un moment l'esprit, cela ne le

nourrit pas. Qu'en faut-il conclure? qu'il faut laisser Mme de Sévigné, et se plonger dans Pascal ou dans Bossuet? Non, mais qu'un nouveau classement doit se faire et se fera de nos jours dans les lettres de Mme de Sévigné. La lettre aux *épithètes* et celle de la *prairie* passeront au second plan, et l'on s'arrêtera à d'autres, que nos devanciers admiraient moins : la mort de Saint-Aubin, les États de Bretagne, le printemps aux Rochers, les causeries littéraires et philosophiques, toutes ces lettres enfin qui contiennent plus de pensée dans une forme aussi belle.

Ces hommes d'esprit, ces femmes du monde, dont les lettres intimes nous sont parvenues, ont vécu, et pour vivre, ont dû résoudre, au moins inconsciemment et par leurs actes, de graves problèmes, qui encore aujourd'hui nous arrêtent à chaque pas. Ils ont formé dans leur raison, leur existence livrée à l'instinct et à la fortune a exprimé à leur insu une certaine idée de la destinée humaine. Une certaine représentation, plus ou moins vraie, plus ou moins noble de l'univers, de sa raison d'être, et de la fin où il tend, s'est reflétée dans les plus irraisonnées et dans les plus frivoles de leurs actions. Ils ont, par leur façon de vivre, répondu bien ou mal à toutes les interrogations que nous nous posons sur l'organisation de la société. Ils ont compris d'une certaine manière les rapports de l'État et de l'Église, la combinaison des principes d'autorité et de liberté, de hiérarchie et d'égalité : ils ont regardé comme sacré ce que nous abhorrons, ils ont méprisé ce que nous adorons : ils ont vécu, plus heureux que nous peut-être, sans ce que nous croyons qui fait le prix et la douceur de la vie. Ils ont atteint certains biens parfois mieux que nous, par les voies qui nous semblent en éloigner. Si nous savons voir et entendre, nous devons tirer de grandes et utiles leçons de toutes les lettres où les générations qui nous ont précédés ont enregistré leur vie et leurs pensées.

Quelque respect que nous professions pour les *idées*, quelque ferveur que nous portions à l'étude des grands problèmes de la destinée humaine et de l'organisation sociale, on ne doit pas tout y sacrifier; on peut s'en arracher quelquefois, et porter ailleurs son regard. Jamais la connaissance de l'homme ne sera inutile à acquérir. Dans une société forte et dont les fondements ne sont point sapés, cette connaissance est tout : elle est encore beaucoup dans des temps comme le nôtre, où l'édifice social a besoin d'être soutenu ou refait. Il importe encore, il importera

toujours de savoir déchiffrer les caractères individuels; car, tant qu'on aura affaire à des hommes, leurs actes naîtront de leurs sentiments intérieurs, de leurs passions, de leurs travers, de leurs intérêts. Celui qui possède à fond le mécanisme du cœur humain peut en prévoir et souvent en diriger le jeu. Voyez comment un cardinal de Retz manie les âmes : la poltronnerie de l'un, l'ambition de l'autre, sont pour lui des leviers qui meuvent les hommes; il sait justement quelle pesée produira l'effet qu'il veut; toute sa force politique est dans sa psychologie. Nulle science n'est d'un usage plus fréquent, plus universel : tous les jours, dans toutes les conditions, elle trouve son application. On peut l'étudier dans les moralistes. Oui, mais il est une chose que les moralistes ne donnent pas : ils décrivent les passions une à une, chacune à sa place; ils ne les mettent pas aux prises; ils ne nous en font pas sentir les influences prolongées, les réactions réciproques. Ils ne montrent pas ce qui se passe quand elles se choquent. Les lettres nous apprendront ce que La Bruyère ne dit pas. Là, en effet, on étudiera comment les caractères heurtés les uns aux autres par la vie, s'usent, se pénètrent, se modifient, donnent et reçoivent : on les saisira dans leur réelle mobilité, dans ce rythme ondoyant des choses vivantes, qui sans cesse se font et se défont et ne sont complètes et fixées que par la mort.

Mais, dira-t-on, les lettres ne nous offrent rien là qui ne soit dans les romans et dans les comédies. Là aussi, en effet, on voit les hommes mêlés aux hommes, chaque action suivie de sa réaction, et tous les effets qui peuvent sortir de la rencontre des âmes. Cela est vrai. Cependant il y a une chose à considérer. Un des traits de notre génération, c'est que nous sommes excédés de littérature : il n'y a que le vrai absolu, le réel authentique, la vie telle qu'elle est, dans sa nudité triste ou laide, qui nous plaise. Nous méprisons la facture, l'adresse, le métier : nous haïssons les petites étincelles de l'esprit particulier, qui jette sur les objets une lumière artificielle. Nous sommes prévenus en faveur d'un ouvrage, quand il est mal fait, d'une main novice et inhabile; si l'auteur ignore son métier, nous espérons qu'il ne connaît pas non plus les ficelles, les procédés, tout ce qui masque ou remplace la nature. Nous voulons que le livre ne soit que le dépositaire de toutes les impressions des choses, et qu'il nous les transmette aussi complètes, aussi inaltérées que possible. Même dans le roman, les artifices de l'invention per-

connelle qui arrange et combine des effets et des surprises, nous paraissent mesquins et odieux. Nous aimons l'intense simplicité des grands réalistes, d'un Tolstoï qui fait dérouler devant nous des existences entières, successivement mêlées et séparées, froissées et relevées par des forces incohérentes et aveugles. On nous parle sans cesse de documents humains, et nous acceptons comme tels d'incroyables hypothèses sur la brutalité et la bestialité humaines. A vrai dire, tout roman, même fondé sur la plus froide, sur la pénétrante observation, ne saurait être qu'une hypothèse plus ou moins vraisemblable : tout ce qu'on peut dire en faveur du livre, c'est que, si la combinaison initiale qu'il présente se trouve une fois réalisée dans la vie, les combinaisons ultérieures y apparaîtront aussi. Or cette réalité authentique que le roman, la poésie sont impuissants à créer, elle est dans les *Lettres*. Ces correspondances qui embrassent dix, vingt, quarante années de l'existence d'un homme, ce sont vraiment des histoires d'âmes : voilà les incontestables, les seuls documents humains.

Un romancier, récemment, nous racontait, avec une simplicité et une vigueur classiques, *une vie* de femme, que nul accident étranger n'avait troublée, à qui seulement le mariage et la maternité avaient apporté de vulgaires et poignantes douleurs. Mais la *Correspondance* de Mme de Sevigné, n'est-ce pas *une vie* aussi ? et la réalité n'est-elle pas aussi émouvante que l'hypothèse du romancier ? Une enfance sans parents, un mariage sans tendresse, un mari qui la trompe, la ruine, et se fait tuer pour une autre, la laissant veuve en pleine jeunesse, en pleine beauté, avec deux enfants à élever ; ces enfants à peine élevés, les craintes pour le fils qui va à l'armée, le désespoir de perdre la fille qui suit son mari à l'autre bout de la France, et dès lors de longues séparations qui remplissent tous ses jours d'inquiétude, de brèves réunions où sa tendresse, irritée et froissée à tout instant, envie les tourments de l'absence ; la fortune qui s'en va, l'argent plus difficile à trouver de jour en jour, le dépouillement complet enfin, pour payer les fredaines d'un fils, pour l'étaldir, pour le marier, surtout pour jeter incessamment dans le gouffre ouvert par l'orgueil des Grignan ; une petite-fille à élever, tant de soins, de veilles, d'appréhensions, pour voir la pauvre Marie-Blanche, ses « petites entrailles », disparaître à cinq ans dans un triste couvent, d'où elle ne sortira plus ; la vieillesse enfin, avec les rhumatismes et la pauvreté : telle est la vie de Mme de

Seigné. Si elle la porte malgré tout gaiement, que cela ne nous fasse pas illusion : tirons-en une leçon de courage et de résistance au sort. Pesons de combien de prospérités effectives fut faite cette destinée qui nous paraît de loin brillante et douce, et quand nous y verrons la conversation, la lecture et les arbres composer le principal de ce bonheur, apprenons de là à n'être pas trop exigeants pour nous-mêmes, et à nous imputer plutôt qu'à la vie et à Dieu l'amertume de nos cœurs.

Quel document aussi sur l'âme humaine que la *Correspondance* de Mme de Maintenon, tout incomplète et mutilée qu'elle est ! Et les lettres de Pascal et de Jacqueline, manifestations singulières de l'enthousiasme religieux, celles de Bossuet et de Fénelon, qui nous font lire au fond des consciences ecclésiastiques, ne satisfont-elles pas précisément à l'une des plus ardentes curiosités de notre âge sceptique et critique ?

Ainsi, qui lirait bien les *Lettres*, verrait dans chaque vie qui s'y reflète une expérience authentique sur les effets que produisent, en se mêlant dans des proportions toujours variées, l'égoïsme et le dévouement, l'instinct et la volonté, et il en tirerait d'utiles inductions pour savoir quels éléments, dépendant de notre choix, nous peuvent amener ces choses qu'on croit fatales : le bonheur et le malheur.

Ce qu'on ne saurait trop noter, c'est le démenti violent que ces documents authentiques donnent aux prétendus documents de toute une école contemporaine. A l'en croire, tout serait laid, plat ou ignoble dans l'homme ou dans la vie : la vie serait mauvaise, et l'homme sans bonté. Bonheur, vertu, sacrifice, idéal, il n'y aurait là que des mots menteurs et vides. L'homme sans âme, livré tout entier aux nécessités physiologiques, ne serait qu'un animal plus inquiet et moins heureux. L'impression que donnent les *Correspondances* les plus intimes, les plus sincères, est plus consolante. Elles nous montrent l'homme faible, la vie dure : mais la faiblesse de l'homme a des réveils d'énergie, et le fond sombre de la vie a ses éclaircies joyeuses. L'un et l'autre valent mieux qu'on ne nous le dit, et quand absolument le déterminisme serait le vrai, ces témoignages laissés par les hommes d'autrefois ne nous en crieraient pas moins que, dans ce monde de l'apparence et du relatif, et pour la forme de conscience à laquelle nous ne pouvons actuellement nous soustraire, la bonté morale et la vie heureuse sont en grande partie des œuvres humaines, des œuvres libres.

## AVERTISSEMENT

---

Je m'étais résolu en général à ne donner que des lettres complètes. J'ai dû, dans l'application, m'écarter assez souvent de ce principe, qui aurait encombré ce recueil de propos insignifiants, et, d'autre part, en aurait exclu plus d'une page intéressante. En effet, comme les véritables lettres n'ont pas de sujet, et touchent successivement à mille choses, les meilleures sont souvent mêlées, et dans la forme comme dans le fond, présentent les plus grands contrastes et les inégalités les plus fortes. Au reste, le respect du texte intégral n'a toute sa raison d'être que pour les œuvres d'art, où la composition est un mérite essentiel, où les parties s'éclairent mutuellement et valent autant par leur rapport au tout que par leur beauté particulière. Ce n'est pas le cas des lettres, et il y aurait quelque puérilité à pousser les scrupules à l'excès, et à ne pas vouloir extraire quelquefois parmi plusieurs feuilles l'unique page où l'écrivain a mis sa grâce ou son âme.

Quant aux notes, je me suis attaché à donner le plus complètement possible toutes les indications historiques et biographiques qui peuvent éclairer le sens des lettres. J'ai dû me borner, pour l'explication du vocabulaire et les observations grammaticales, à donner le principal. Les *Correspondances* fournissent

de précieux renseignements pour l'histoire de la langue, précisément parce qu'elles donnent la langue parlée, et non la langue littéraire du dix-septième siècle. Il y aurait donc beaucoup à dire là-dessus : mais il aurait fallu, pour être complet, grossir démesurément ce recueil. Il sera facile au lecteur, avec un peu d'attention, de remarquer ce que j'ai dû m'abstenir de relever.

Enfin je n'ai pas cru devoir conserver l'orthographe ancienne, qui eût rendu la lecture de ces lettres moins facile sans grand profit. J'ai gardé seulement deux particularités caractéristiques, les imparfaits en *oi* et les pluriels en *ans* et *ens*, qui suffisent à dater les pièces pour les yeux, sans embarrasser jamais l'intelligence

(5<sup>e</sup> édition). M. J. Haust, professeur à l'Athénée royal de Liège, m'a fourni pour cette nouvelle édition un bon nombre de corrections. Je lui en témoigne ici toute ma gratitude.

(7<sup>e</sup> édition). Sans parler de quelques menues corrections, cette édition contient une révision du texte des Lettres de Poussin, que j'ai rétabli selon les manuscrits originaux de la Bibliothèque nationale. M. P. Desjardins, dans sa récente étude sur Poussin, avait montré la nécessité de ce travail; et en effet la 3<sup>e</sup> lettre surtout, telle que je la donne aujourd'hui, n'a qu'un rapport lointain avec le texte de Quatremère de Quincy.

CHOIX  
DE  
LETTRES DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

FRANÇOIS DE MALHERBE<sup>1</sup>

1555 - 1628

La correspondance de Malherbe est une partie considérable de ses œuvres. Les lettres à Peiresc remplissent tout un volume. Le grand lettré provençal voulait être tenu au courant de toutes les nouvelles politiques et de la cour. Malherbe qui la suivait, lui envoyait des relations détaillées et minutieusement exactes. Tous les événements, les plus grands et les plus minces, y étaient rapportés avec toutes leurs circonstances : les affaires d'État comme le cérémonial des pompes solennelles, la fuite du prince de Condé, le couronnement de la reine, l'assassinat de Henri IV, les mouvements des princes et des huguenots, les duels, les assassinats, les soufflets, les scandales, les fêtes, les ballets, l'éducation du petit roi, les rhumes, fièvres et maladies des royaux enfants, la révolte de Monsieur contre un clistère bien-faisant, Malherbe a tout vu ou s'est enquis de tout ; il relate tout, n'avancant rien à la légère, corrigeant ses moindres erreurs avec un scrupule infini. Par là ce journal de la vie de la cour est un document historique de premier ordre pour les dernières années de Henri IV et les premières de Louis XIII. Et l'on voit par là ce que pouvaient être les lettres pour les gens qui vivaient au fond des provinces, en un temps où le sentiment de l'unité de l'État avait pris force, où toutes les actions du roi, par qui cette unité était sensiblement représentée, excitaient un intérêt de plus en plus vif, alors que, d'autre part, les nouvelles officiellement transmises étaient rares et sèches : la *Gazette* n'existait

1. Œuvres de Malherbe, Collection des Grands Écrivains, t. III et IV.

pas, et les correspondances privées étaient le seul moyen de se tenir au courant de ce qui se passait à la cour, à Paris : elles seules portaient aux extrémités du royaume un peu de la vie du centre et ainsi elles entretenaient, pour leur part, l'unité morale de la France. Cette utilité apparaît d'autant mieux dans les lettres de Malherbe à Peiresc, qu'elle s'y trouve toute pure et sans mélange d'agrément ni d'esprit qui la voile. Le style en est sobre, sec, vigoureux, mais point du tout travaillé, souvent négligé, hérissé de locutions rudés ou populaires. Surtout ce n'est qu'un journal historique : il ne s'y rencontre point de confiance, ni d'abandon, ni d'effusion, rien qui explique l'âme de celui qui écrit. A ce titre les autres lettres de Malherbe sont plus intéressantes. Elles nous font mieux pénétrer dans l'intimité de cet étrange caractère, elles nous peignent mieux ce gentilhomme poète, aussi fier de sa naissance que de ses vers, fort préoccupé d'établir qu'il y avait en Angleterre une branche de sa maison, fixée en ce pays depuis la conquête normande, ce fataliste chrétien, au langage rude, abondant en saillies triviales et pittoresques, excellent ami, affectueusement bourru, père prudent et tendre.

## I. — UNE COMÉDIE A LA COUR.

A MONSIEUR DE PEIRESC<sup>1</sup>.

A Paris, ce 4<sup>e</sup> août (1611).

Monsieur,

Hier, je revins de Saint-Germain voir jouer la comédie<sup>2</sup>. M. de Valavez<sup>3</sup>, à mon avis, vous en aura écrit plus parti-

1. Claude-Fabri de Peiresc (1580-1637), conseiller au parlement d'Aix, voyagea beaucoup dans sa jeunesse, et fut en relation avec les savants et les littérateurs les plus distingués de tous les pays. Toute espèce de sciences ou d'érudition l'intéressait. Il employait sa grande fortune à envoyer des agents en tous pays pour étudier ou acquérir les plus rares curiosités d'histoire

naturelle et d'archéologie, et forma de riches collections d'inscriptions, de médailles et d'objets d'art. Il importa ou acclimata en France diverses plantes exotiques. Il était très lié avec Gassendi, qui écrivit sa Vie.

2. C'était *Bradamante*, tragi-comédie de Garnier (1580), évidemment réduite ou arrangée en ballet.

3. M. de Valavez, frère puîné de Peiresc.

culièrement; de moi<sup>1</sup>, je ne vous en dirai autre chose, sinon que tous les personnages y firent des miracles. Madame<sup>2</sup>, qui étoit habillée en amazone comme représentant Bradamante, étonna tout le monde par sa bonne grâce; Monsieur et Monsieur le Duc<sup>3</sup> y firent plus que l'on ne pouvoit espérer de leur âge. Monsieur, pour prologue, récita les six vers que vous trouverez en ce paquet: il avoit une pique en la main, qu'il mania en fils de maître. Ils avoient tous deux des hauts-de-chausses, dont ils étoient, à mon avis, merveilleusement empêchés; aussi les quittèrent-ils aussitôt et reprirent leurs robes. Madame Chrétienne<sup>4</sup> ne parut sur le théâtre qu'en la fin du dernier acte, où elle dit un mot, seulement pour en être comme les autres: voilà tout ce que vous en saurez de moi. A mon retour, je m'en allai au Palais<sup>5</sup>, où je trouvai cette lettre de Barclay, qui me fut présentée comme nouvelle; elle l'est à la vérité pour mon regard, je ne sais si elle le sera pour le vôtre: quoi qu'il en soit, elle me semble fort bonne. Adieu, Monsieur; aimez votre serviteur très affectionné,

MALHERBE.

Je m'en retourne demain à Saint-Germain prendre congé, ce que je ne pus faire dernièrement. Si nous appre-

1. *De moi*: locution abrégée; on disait dans la vieille langue, *quant est de moi (pour ce qui est de moi)*.

2. *Madame*: Elisabeth, fille aînée de Henri IV, née en 1602. Elle fut reine d'Espagne.

3. *Monsieur*: le duc d'Orléans, second fils du feu roi, né en 1607, mort le 17 novembre 1611. — *Monsieur le Duc* est le duc d'Anjou, Gaston, né en 1608, qui devint duc d'Orléans à la mort de son frère.

4. *Madame Chrétienne*, ou *Christine*, née en 1606, était la seconde

fiſe de Henri IV, et devint duchesse de Savoie. — Il restait encore une fille, *la petite Madame*, Henriette-Marie, qui fut reine d'Angleterre: mais elle n'avait pas deux ans, et fut jugée trop jeune.

5. *Au Palais*: au Palais de justice, où étoient les boutiques des libraires. Voyez la comédie de Corneille, *la Galerie du Palais*, et le *Lutrin* de Boileau. — Barclay (1582-1621), poète et romancier latin, d'humeur très satirique, auteur de *Euphormion* et de *l'Argénis*.

nous quelque chose, vous le saurez. Je vous baise bien humblement les mains.

Charlemagne, Léon, Roger et Bradamante<sup>1</sup>  
Sont de gaze et carton à la comédiant<sup>2</sup>.  
Je suis le vrai crayon<sup>3</sup> des illustres Césars.  
Des lis j'arborerai les braves étendards;  
Du Gange jusqu'au Rhin, et sur les bords d'Afrique,  
Pour mon petit papa donrai<sup>4</sup> des coups de pique.

Vous verrez bien que ce ne sont pas vers d'un bon maître ; mais puisqu'ils ont eu l'honneur d'être prononcés par la bouche d'un si grand prince, j'ai pensé que vous prendriez plaisir de les voir : je les ai retenus par cœur, et crois que ç'a été fidèlement ; quoi que c'en soit, s'il y a du change<sup>5</sup>, il ne sauroit être bien grand. J'oubliois à<sup>6</sup> vous dire qu'ayant achevé de prononcer ces vers, il tenoit une pique qu'il branla vers la compagnie de si bonne grâce, que cette action, et un petit saut qu'il fit en achevant, lui attira un monde de bénédictions.

## 2. — SUR LA FORTUNE.

A MONSIEUR DE RACAN<sup>7</sup>.

Monsieur,

On me vient de rendre votre lettre du premier de ce mois. Vous voulez que je la doive à la fortune, et moi je

1. Ce sont les principaux personnages de la tragi-comédie de *Bradamante*, qui est tirée du *Roland furieux*.

2. *A la comédiant*. *Commediante*, mot italien (comédien). C'est-à-dire : à la mode des comédiens, du théâtre.

3. *Crayon* : esquisse, portrait. Sens fréquent alors

4. *Donrai* : forme archaïque de *donnerai*, commune au xvi<sup>e</sup> s. — « C'est le roi qu'il appelle son petit papa. » (Malherbe.)

5. *Change*, pour *changement*, dont Malherbe a fait usage plus rarement.

6. *J'oublois à vous dire* : M<sup>me</sup> de Sévigné employait encore ce tour.

7. Le marquis de Racan (cf. p. 53) était avec le Président Maynard le disciple favori de Malherbe, qui lui reprochait de travailler trop peu, de prendre trop de licences et d'être un hérétique en poésie. Il vivait une grande partie de l'année en Touraine, où était son château.

la veux devoir à celui qui me l'a écrite. Vous êtes mon ami, elle mon ennemie. Jugez auquel des deux j'aime mieux avoir à faire. Il y a trop longtemps qu'elle et moi sommes mal ensemble, pour me soucier d'y être bien à l'avenir. Je sais que son pouvoir est aussi grand qu'il fut jamais, et que sa volonté n'est pas meilleure; mais pour le peu de temps qui me reste à vivre, que saurois-je craindre ni d'elle ni de personne<sup>1</sup>? Qui me voudra nuire, qu'il se hâte; sinon il y a de l'apparence qu'il ne me trouvera pas au logis. Ce langage-là vous semblera peut-être bien hardi; mais, tel qu'il est, il est pris dans le sens commun, contre lequel, la religion à part, vous savez qu'il n'y a orateur au monde qui me pût rien persuader. Vous m'obligez de me prier de vous aller voir, et si mes affaires m'en donnoient le loisir, je vous jure que je le ferois plus volontiers que vous ne le sauriez désirer. Mais les melons dont vous me faites fête, quelques<sup>2</sup> bons qu'ils soient, ne valent pas ceux de l'Épargne<sup>3</sup>. J'ai le courage d'un philosophe pour les choses superflues; pour les nécessaires, je n'ai autre sentiment que d'un crocheteur. Il est aisé de se passer de confitures; mais de pain, il en faut avoir, ou mourir. Nous avons ici à faire à un superintendant<sup>4</sup>, dont je ne doute point que la probité ne soit hors de toute censure; mais la peur qu'il a de choir le fait aller si bellement, qu'il n'y a patience qui ne se lasse de le solliciter. Vous pouvez penser comme là-dessus feu M. le président Janin<sup>5</sup> et M. de Castille, son gendre, sont regrettés, non de moi seulement, mais de tous ceux qui sont en la peine où je suis. L'un est hors du monde, et l'autre hors des affaires : tellement que tout ce que je saurois dire

1. Il perdit son fils.

2. Quelques. Malherbe faisait accorder ce mot où nous le laissons invariable. De même Corneille, et bien d'autres écrivains du xvii<sup>e</sup> s.

3. L'Épargne : le trésor royal.

4. Superintendant. C'est la forme

dont se sert ordinairement Malherbe. Ce surintendant si serré était Michel de Marillac, mort en 1632.

5. Le président Jeannin, que ses Négociations ont rendu célèbre, fut plusieurs fois chargé des finances : il mourut en 1622.

d'eux ne peut être soupçonné de flatterie; mais il faut avouer que si les finances ont jamais été religieusement et judicieusement administrées, ç'a été entre les mains de ces deux grands personnages. Ils aimoient le bon ménage autant que nul autre; mais comme ils savoient qu'il y a des pensions ridiculement obtenues, qui ne peuvent être que ridiculement continuées, aussi reconnoissoient-ils qu'il y en a de si justes, que les ôter ce seroit décrier le jugement du prince, et pour peu de chose lui faire perdre l'affection de ses sujets, qui lui est plus nécessaire que son argent. Pour moi, je ne dispute de mérite avec personne, et crois que de tous ceux à qui le Roi fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en soit plus digne que moi; mais si je n'ai autre avantage, pour le moins ai-je celui de n'être point venu à la cour demander si l'on avoit à faire de moi, comme la plupart de ceux qui y font aujourd'hui le plus de bruit. Il y a en ce mois où nous sommes justement vingt ans que le feu Roi m'envoya querir par M. des Yveteaux<sup>1</sup>, me commanda de me tenir près de lui, et m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nommerai point de petits témoins. La Reine mère du Roi<sup>2</sup>, Mme la princesse de Conty, Mme de Guise sa mère, M. le duc de Bellegarde, et généralement tous ceux qui alors étoient ordi-

1. Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux (1567-1649), fils du poète Vauquelin de la Fresnaye, fut précepteur de César de Vendôme, puis du Dauphin. Il quitta la cour en 1611. Il se singularisa en menant la vie pastorale à la mode des romans du temps, dans sa maison de la rue du Colombier, vêtu en berger galant, houlette en main, panetière au côté, et soupirant des vers amoureux. — C'étoit le cardinal du Perron qui avoit parlé de Malherbe au roi, comme du plus grand poète qu'il y eût.

2. Marie de Médicis. — La princesse de Conti, de la maison de Lorraine, qui jouit d'un grand empire sur Marie de Médicis, protégea Malherbe. — M<sup>me</sup> de Guise, de la maison de Clèves, la veuve du duc qui fut assassiné à Blois. — M. le duc de Bellegarde, Roger de Saint-Lary, grand écuyer de France, très en faveur sous Henri IV, disgracié sous la Régence, fut le protecteur de Malherbe, qui logeoit dans son hôtel, en recevant une pension et lui adressa plus d'une fois ses vers.

en touchai quelque chose, mais légèrement, pour l'opinion que j'avois qu'il n'y pensoit plus, et que vous ne l'eussiez pas envoyé ici, si vous ne l'eussiez cru du tout guéri de cette maladie. Je le verrai donc, et lui dirai ce qu'en même sujet je dirois à mon propre fils. Si c'est avec effet, à la bonne heure; sinon, il se faut résoudre à souffrir ce qui ne laissera pas d'être quand nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empêcher. Quelque habit que l'on porte en ce monde, et par quelque chemin que l'on y marche, on arrive toujours en même lieu. Cette vie est une pure sottise. Nous l'estimons trop, et de là vient cette folle coutume d'approuver et condamner les choses avec trop de passion. L'indifférence est un grand garant<sup>1</sup> contre les bizarreries de la fortune. Si elle nous voyoit résolu à vouloir ce qu'elle veut, peut-être voudroit-elle plus souvent ce que nous voudrions. Vous direz que nous faisons bien aisément les philosophes aux choses qui ne nous touchent pas. Je vous jure, ma sœur, que n'ayant qu'un fils, je ne serois pas bien aise que cette fantaisie lui prit; mais quand cela seroit, je me payerois des mêmes raisons que je vous représente. La meilleure condition où il pouvoit arriver par le chemin où vous l'aviez mis, étoit d'être ou conseiller ou président en un parlement. Mais, ma sœur, quelle différence pensez-vous que je trouve entre ces gens-là et les jésuites? Nulle, je vous jure, puisque d'ici à cent ans mon neveu ne sera ni jésuite ni président. Et si vous voulez encore vous arrêter à la vanité, ne voyez-vous pas des jésuites aussi près des rois que tous ceux de qui vous estimez davantage la condition? Je sais bien qu'il est impossible de ne desirer à nos enfans une chose plutôt qu'une autre; mais je sais bien aussi qu'il n'y a que l'événement qui nous puisse apprendre si c'est leur bien ou leur mal que nous leur desirons....<sup>2</sup>

1. Un grand garant : une grande garantie.  
2. La fin de la lettre est perdue.

6. — SI LA ROBE CONVIENT A UN GENTILHOMME ?<sup>1</sup>A MONSIEUR DE MESTIN<sup>2</sup>.

Monsieur,

Quand je serois retenu à prier tous les hommes du monde, il seroit impossible que je le fusse en votre endroit. Je connois votre courtoisie, et la connois si généreuse, que je penserois lui avoir donné de quoi se plaindre, si je lui avois fait perdre une occasion de m'obliger. L'affaire où j'ai besoin de votre assistance n'est pas une affaire nouvelle. Il y aura bientôt trois ans que vous vous employâtes à me faire avoir pour mon fils<sup>3</sup> un office de conseiller au parlement de Provence. Le traité qui s'en fit alors fut interrompû par une brouillerie qui lui survint. Il est aujourd'hui question de le renouer, et, s'il est possible, de le conduire à sa perfection. Vous vous émerveillerez qu'ayant autrefois si peu estimé la longue robe, je sois à cette heure si affectionné à la rechercher. Il est vrai qu'en mes premières années j'y ai eu une très grande répugnance; mais soit qu'avec plus de temps j'aie eu plus de loisir de considérer les choses du monde, soit que la vieillesse ait de meilleures pensées que la jeunesse, il s'en faut beaucoup que je n'en parle comme je faisois en ces temps-là. Je suis bien toujours d'avis que l'épée est la vraie profession du gentilhomme; mais que la robe fasse préjudice à la noblesse, je ne vois pas que cette opinion soit si universelle comme elle a été par le passé. Tous les siècles n'ont pas un même goût : nos pères ont approuvé des choses que nous condamnons, et en ont condamné que

1. Cette personne, issue d'une famille noble du Comtat Venaissin, habitait Avignon.

2. Marc-Antoine de Malherbe, né en 1600. C'était un duelliste enragé. La brouillerie dont va parler Malherbe, était une condamnation

à mort pour une affaire où il avait tué son homme (1624). A peine venait-il d'avoir sa grâce, quand cette lettre fut écrite; moins d'un an après, il était tué, ou, selon Malherbe, assassiné par deux gentilshommes de Provence (juillet 1627).

nous approuvons. Il est vrai que par la voie des armes on arrive à des dignités bien relevées; mais la montée en est si pénible, que pour y parvenir il faut que la fortune, contre sa coutume, aide extraordinairement à la vertu. Il n'en est pas de même aux offices des cours de parlement : toute la peine est de commencer. Depuis qu'une fois on y a mis le pied, on peut dire qu'on a fait la principale partie du chemin. Ce ne sont pas charges qui portent un homme dans les nues; mais elles le mettent assez haut pour en voir beaucoup d'autres au-dessous de soi. On me dira que les gentilshommes qui les prennent deviennent compagnons de plusieurs qui ne le sont pas. Je l'accorde, mais quel remède? Ne vaut-il pas mieux pour eux qu'ils deviennent leurs compagnons, que s'ils demeuroient leurs inférieurs? La plus auguste compagnie qui soit au monde est sans doute celle des cardinaux; et cependant parmi des princes de Bourbon, d'Autriche, de Médicis et autres maisons souveraines de l'Europe, n'avons-nous pas vu le cardinal d'Ossat<sup>1</sup>, qui tout excellent personnage qu'il étoit, avoit une extraction si pauvre et si basse, que jusques à cette heure elle est demeurée inconnue, quelque diligence qu'on ait apportée à la chercher? Le parlement de Paris entre ses conseillers en a eu de la maison de Foix<sup>2</sup>. Après cela, je ne crois pas qu'il y ait gentilhomme qui ne se rendit ridicule s'il en faisoit le dégoûté. Pour moi, je confesse librement que je suis très-marié de n'avoir été sage quand je le devois et pouvois être, mais le regret en est hors de saison. J'ai fait la faute en ma personne; je la veux réparer en la personne de mon fils. Quand je l'aurai mis où je le veux mettre, il sera en la compagnie de plusieurs gentilshommes très-gentilshommes, et dans un parlement où la justice est aussi religieusement administrée et le Roi

1. Le cardinal d'Ossat (1576-1604) : il était né dans le diocèse d'Auch, et fils d'un vétérinaire, ou d'un maréchal ferrant. Très habile en négociations, ce fut lui qui obtint

du pape l'absolution de Henri IV et lui fit accepter l'édit de Nantes.

2. Paul de Foix, archevêque de Toulouse, ambassadeur à Rome, mort en 1584.

aussi fidèlement servi qu'en nul autre de ce royaume. De là, s'il est galant homme, il est de condition pour arriver aux premières charges de la profession. S'il le fait, à la bonne heure; sinon, toujours sera-t-il en lieu où il aura moyen de bienfaire à ses amis, et empêchera ses ennemis de lui faire mal. Je vois bien, Monsieur, que je vous entretiens de mes nigeries<sup>1</sup> avec beaucoup de privauté; mais étant père aussi bien que moi, je ne doute point que vous ne lisiez ma lettre avec le sentiment dont je la vous<sup>2</sup> écris....

A Saint-Germain-en-Laye, le 14<sup>e</sup> d'octobre (1626).

## SAINTE CHANTAL<sup>3</sup>

JEANNE-FRANÇOISE FREMYOT

1572-1641

Le baron de Chantal mourut d'un accident de chasse en 1600. En 1610, Mme de Chantal sortait de sa maison, pour aller rejoindre à Annecy saint François de Sales; elle passait par-dessus le corps de son fils, couché sur le seuil de la porte, pleurant et suppliant. Son âme était possédée par l'évêque de Genève. Il fut son ami, son guide, tant qu'il vécut: sa mort fut la plus grande, la plus inconsolable douleur qu'elle ressentit. Ni fils ni filles, qu'elle aimait pourtant, ne lui coûtèrent tant de larmes. Et à vrai dire, il resta vivant dans sa pensée: son esprit continua de la diriger; le souvenir des entretiens, des exemples du saint était sa suprême règle, et la lumière qu'elle suivait à travers toutes les incertitudes et toutes les difficultés de la vie.

1. *Nigeries*: misères, bagatelles.  
2. L'usage était de mettre de préférence le régime direct avant le régime indirect. Nous disons aujourd'hui moins logiquement :

*je vous l'écris, je la lui écris.*  
3. *Lettres de Mme de Chantal*, publ. par E. de Barthélemy, Paris, 1860, in-8°. — *Lettres inédites*, etc., Paris, 1860 in-8°

Dans ses lettres, où il n'y en a pas deux peut-être qui ne soient dictées par son infatigable dévouement à l'œuvre que saint François de Sales l'avait aidée à fonder, l'ordre de la Visitation de sainte Marie, qui ne soient consacrées aux nécessités matérielles et aux besoins moraux de ses religieuses, on sent partout l'esprit de l'évêque de Genève; sa sagacité, son abondance, et même sa droiture de sens parmi les élans de la spiritualité, sa douceur, son maniement délicat des âmes, tout cela se retrouve, un peu affaibli, dans Mme de Chantal. Même elle lui doit son style : ce qu'il y a d'imagination, de poésie dans cette prose facile, un peu diffuse et terne, n'est qu'un reflet de la vive et charmante fantaisie des *Entretiens spirituels* et de l'*Introduction à la vie dévote*. Ne croirait-on pas entendre le saint lui-même, quand Mme de Chantal recommande en ces termes l'humilité : « Ma fille très chère, il faut abaisser, même couper et trancher les ailes de ce petit papillon, qui vient se fourrer trop avant dans la lumière; autrement il s'y perdrait : donc, ma fille, sitôt que vous apercevrez votre esprit qui s'élèvera, renversez-le au pied de la croix, par un profond mais doux abaissement de vous-même, vous tenant toute confuse et honteuse. » Et cette comparaison du petit oiseau, qu'on lira plus loin, n'est-ce pas aussi du pur François de Sales?

Ces traits sont rares chez Mme de Chantal : mais en revanche elle n'a pas les mignardises de son illustre ami; elle échappe au faux goût. Elle est toute simple et naturelle. Il y avait du mérite à l'être en ce temps-là, même dans les matières de piété. Par là Mme de Chantal est la digne aïeule de Mme de Sévigné.

Un jour même elle a écrit une page que nulle lettre de sa petite-fille n'efface. Je ne sais rien de plus beau que la peinture qu'elle fait de son état, en apprenant la mort de saint François de Sales. Ce tableau d'une douleur immense contenue par la résignation chrétienne et subsistant tout entière avec elle, est saisissant, dans la nudité et la négligence de sa forme. Cela vaut les plus admirables morceaux des *Confessions* de saint Augustin.

---

## LETTRES DU DIX-SEPTIEME SIÈCLE.

### — UN MARIAGE D'AUTREFOIS.

A MADemoisELLE DE CHANTAL<sup>1</sup>.

[1622].

Tenez, ma chère fille, voilà monsieur de Toulougeon<sup>2</sup> qui, se voyant huit ou dix jours de libres, s'en va vous trouver en poste, pour savoir de vous, dit-il, si vous ne le trouverez point trop noir : car pour son humeur il espère qu'elle ne vous déplaira pas. Pour moi, je vous le dis en vérité, je ne trouve non-seulement rien à redire à ce parti, mais je n'y trouve rien à désirer ; et Notre-Seigneur me donne une telle satisfaction en cette rencontre, que je ne me souviens pas d'en avoir eu de ma vie une pareille pour les choses de la terre. La naissance et le bien que nous trouvons en sa personne n'est pas ce qui me touche le plus, mais son esprit, son honneur, sa franchise, sa sagesse, sa probité, sa réputation : enfin, ma chère Françoise, bénissons Dieu d'une telle rencontre. Mais, mon enfant, disposez-vous par reconnaissance à aimer et servir Dieu mieux que vous n'avez jamais fait, et que choses quelconques ne vous empêchent de continuer la fréquentation des sacremens, et de vous exercer dans la pratique de l'humilité et de la douceur. Ayez pour guide le livre de Philothée<sup>3</sup>, il vous conduira bien. Ne vous amusez point à ces petites vanités de bagues et d'habits : vous allez être dans l'abondance ; mais, ma chère fille, souvenez-vous toujours qu'il faut user

1 Madame de Chantal eut trois filles : l'une mourut jeune, une autre épousa le baron de Thoms, frère de saint François de Sales : celle dont il s'agit ici fut la troisième. Il en est souvent question dans les lettres de Madame de Sévigné, sa nièce, qui la dépeint fort avare, et pourtant table. Elle eut un fils, et

une fille qui épousa Bussy-Rabutin.

2 Antoine de Toulougeon, seigneur d'Alonne (près d'Autun), qui fut capitaine aux gardes françaises et gouverneur de Pignerol : il mourut en 1633.

3. L'Introduction à la vie dévote, de St François de Sales ; il y adresse ses conseils à une dame qu'il nomme Philothée (aimant Dieu).

des biens que Dieu nous donne, sans s'y affectionner; et c'est comme cela qu'il faut regarder tout ce que le monde estime. Que dorénavant votre ambition soit d'être parée d'honneur et de modestie, et d'une sage conduite dans la condition où vous allez entrer. Certes, je suis bien contente que ce soit vos parens et moi qui ayons fait ce mariage sans vous : c'est ainsi que se gouvernent les sages, et je veux, ma chère fille, être de votre conseil. Au reste, votre frère<sup>1</sup> qui a bon jugement, est ravi de cette alliance. M. de Toulangeon, il est vrai, a quelque quinze ans de plus que vous; mais, mon enfant, vous serez bien plus heureuse avec lui que d'avoir un jeune fou, étourdi, débauché, comme sont les jeunes gens d'aujourd'hui. Vous épouserez un homme qui n'est rien de tout cela, qui n'est point joueur<sup>2</sup>, qui a passé sa vie avec honneur à la cour et à la guerre, qui a de grands appointemens du Roi. Vous n'aurez pas le bon jugement que je vous crois, si vous ne le receviez avec cordialité et franchise. Je vous en prie, ma fille, faites-le de bonne grâce, et soyez assurée que Dieu a pensé à vous, et y pense encore, si vous vous jetez tendrement entre ses bras; car il conduit ceux qui se confient en lui.

## 2. — AFFLICTION CHRÉTIENNE.

A LA MÈRE SUPÉRIEURE DE PARIS<sup>3</sup>.

Anney, 20 fevrier 1623.

Ma très chère fille, il est vrai que mon âme ne fut jamais si sensiblement touchée qu'elle a été et est encore, sur la privation d'une si utile présence, que celle de notre bienheureux père<sup>4</sup>; mais il est vrai aussi que, par la grâce de

1. Le baron de Chantal (1596-1627), père de M<sup>me</sup> de Sévigné.

2. Cela était rare et méritoire, en ce temps-là.

3. Cette supérieure était Anne Catherine de Beaumont.

4. Saint François de Sales était mort à Lyon le 28 novembre 1622, âgé de cinquante-cinq ans. Il avait dirigé M<sup>me</sup> de Chantal dans l'établissement de l'ordre de la Visitation.

Dieu, elle ne fut jamais moins troublée. Voici comme je reçus ce coup, lequel en vérité m'eût fait mourir, si une autre main que celle de mon Dieu me l'eût donné. Nous tions à Belley, et, le jour des Rois, des révérends pères capucins et autres vinrent au parloir. Après avoir parlé d'affaires, je demandai : « Mais mon Dieu ! n'a-t-on point de nouvelles de Monseigneur ? » L'on me dit tout froidement qu'oui, qu'il étoit malade à Lyon. Je dis incontinent qu'étant voyageur<sup>1</sup> j'y voulois aller. Alors ils me donnèrent une lettre de Monseigneur d'aujourd'hui<sup>2</sup>, qui est son très digne frère. Avant que de la lire, je me retirai intérieurement en Dieu ; et ainsi j'ouvris cette lettre, où je trouvai que notre bienheureux étoit au ciel. Mon cœur fut saisi nompareillement, Je me mis à genoux, et adorai la divine Providence, embrassant le mieux qu'il me fut possible la très sainte volonté de Dieu, et mon incomparable affliction en icelle : je pleurai abondamment le reste du jour, toute la nuit, et jusques après la sainte communion du jour suivant, mais fort doucement, et avec une très grande paix et tranquillité dans cette divine volonté, et en la gloire dont jouit ce bienheureux ; car Dieu m'en donna beaucoup de sentimens, avec des lumières fort claires des dons et grâces que la divine Majesté lui avoit conférés, et des grands désirs<sup>3</sup> de vivre désormais selon ce que j'ai reçu de cette sainte âme. Après la sainte communion, je continuai ce que j'avois à faire ; mais j'avoue à votre cœur que je n'ai encore passé qu'un jour ou demi-jour, sans larmes, et en abondance<sup>4</sup>, car mon cœur est fort touché, quoiqu'en paix, et ne laisse faire à aucune chose de ce que je dois<sup>5</sup>. Mes attendrissemens se font

1. *Voyagère*, voyageuse, portée aux voyages. Le mot n'est pas dans les dictionnaires.

2. Saint François de Sales eut pour coadjuteur, puis pour successeur, son frère Jean-François, qui mourut en 1644.

3. *Des grands désirs* : cette phrase seroit incorrecte aujour-

d'hui. Vaugelas, peu d'années plus tard, établissait la règle de dire : *de grands désirs*.

4. *Et en abondance* : il y a une forte ellipse. « Et j'en répands en abondance. »

5. Phrase peu nette. Le sens est : « et ne laisse agir aucune chose, ne s'en laisse toucher. »

en écrivant ou parlant à ceux que ce bienheureux aimoit. Vous vous êtes excellemment bien comportée, et votre chère troupe, en cette affliction. Hélas! il faut que je vous dise encore que je ne parlois à ce bienheureux, étant à Lyon, que de nos maisons, et de nos petites remarques pour notre coutumier<sup>1</sup>, et pas un mot de mon intérieur<sup>2</sup>. Dieu soit béni, qui m'a encore voulu priver de cette consolation et profit. Je reçois une grande satisfaction de voir comme Dieu manifeste son très-humble serviteur par tant de miracles que c'est chose digne de bénédiction. O ma fille, prions, humilions-nous, et soyons fidèles à Dieu, en reconnaissance de ses miséricordes. Je salue votre cher cœur, et suis de tout le mien, votre, etc....

### 3. — LA PAUVRETÉ INTÉRIEURE.

À UNE RELIGIEUSE.

.... Revenons à vous, ma très chère fille, que j'aime plus que je ne puis dire : reposez en paix dans votre nudité. Bienheureux sont les pauvres, car Dieu les revêtira. Oh! que nous serions heureux, si nous avions le cœur nu de tout ce qui n'est point Dieu, et que nous aimassions cette nudité et pauvreté! Être là sans lumière, sans goût, sans sentiment de bien, privée de toute connoissance, que cet état est bon, et sans nulle satisfaction ni secours des créatures! Oh! ma fille! quand l'âme se trouve en ce point, que peut-elle faire, sinon, comme un petit oiseau tout déplumé, se cacher et se musser<sup>3</sup> sous l'aile de sa bonne mère la Providence, et demeurer là à recoi<sup>4</sup>, sans oser

1. Ce fut une des grandes affaires de M<sup>lle</sup> de Chantal de rédiger, avec ses supérieures, le *Coutumier*, le recueil des réglemens et usages de son ordre.

2. Terme commun dans le lan-

gage spirituel : « l'état intérieur de mon âme ».

3. Vieux mot qui n'est pas de la langue du XVII<sup>e</sup> s. : « se cacher ».

4. *Recoi* : c'est requies : En recoi, en repos.

sortir, crainte que<sup>1</sup> le milan ne l'attrape. Or voilà donc maintenant le lieu de votre refuge. Que sauriez-vous craindre là? Où pourriez-vous mieux être? Quel plus riche vêtement que d'être couverte à l'abri de la très douce et paternelle Providence de notre Père céleste? Demeurez là, toute contente de posséder cet unique trésor. Vous savez ma fille, que vous êtes dans mon cœur, en lieu d'où jamais personne ne vous déplacera.

## SAINT VINCENT DE PAUL<sup>2</sup>

1576-1660

Ce n'est pas un écrivain ni un orateur que ce pauvre prêtre, qui institua les prêtres de la Mission et les filles de la Charité, et qui fonda des hôpitaux. Mais l'intérêt et l'utilité de ce recueil est dans ce qu'ont écrit des gens qui n'étaient pas des littérateurs, sans préoccupation littéraire, sans arrière-pensée de gloire, dévoilant sans y penser toute leur âme, tandis qu'ils faisaient leurs affaires ou amusaient leur loisir. Et non seulement il n'y eut pas de plus belle âme que celle de M. Vincent, comme on l'appelait, mais il y en a peu qui soient plus intéressantes à regarder.

Il est humble, c'est sa vertu essentielle : elle donne forme et direction à sa charité. Ce qui le touche, ce sont les misères et les besoins des petits, du peuple ignorant et affamé, des malades sans ressources, des enfants sans famille, des prisonniers, des forçats. D'autres, assez nombreux, travailleront à sauver les riches : sa part, qu'il saisit avidement, c'est le rebut de la société. Le vice, le crime lui font plus de pitié que d'horreur ; ils l'attirent : où y a-t-il plus à gagner ? Il est obligé de se défendre des pensées d'orgueil, parmi ses galériens et dans ses hôpitaux : n'est-ce pas dans le même champ que Notre-Seigneur travaillait et récoltait ? Qui ramassait-il en sa route, sinon des pauvres et

1. Crainte que : locution aujourd'hui inusitée, dont M<sup>me</sup> de Sévigné se servait encore.

2. *Lettres de saint Vincent de Paul*, publ. par un Prêtre de la Mission, Paris, 1882, 2 vol. in-8°

des pécheurs. Aussi saint Vincent de Paul vante-t-il sans cesse à ses prêtres et à ses sœurs la vocation qu'ils ont embrassée, comme le plus glorieux état et le plus utile au prochain et à eux-mêmes. Il a médiocrement de science, et n'en désire pas plus. Il ne s'inquiète pas des controverses religieuses : à peine y entre-t-il par hasard, et il lui suffit, pour trancher la question contre le jansénisme, de n'y pas trouver l'esprit d'obéissance, sans lequel il n'est pas de pur christianisme. Il détourne ses prêtres d'approfondir la théologie et de faire des livres : leur mission c'est de catéchiser, et ils en sauront assez, s'ils ont la charité. Il n'avait point de souci de la beauté de langage : à Saint-Lazare, il se jette aux genoux d'un jeune prédicateur qui avait prêché dans le style à la mode, pour le supplier de prendre une façon de parler plus chrétienne ; il inquiète un moment Bossuet sur la légitimité de l'emploi des dons supérieurs qu'il avait reçus. Humilité, obéissance, charité, tout se relève, tout est grand, tout est saint par là : le frère cuisinier gagne le ciel en supportant doucement la chaleur de ses fourneaux et les criaileries des délicats.

Cet humble, au cœur doux, est un grand politique à sa façon. Il travaille pour Dieu ; il fait une œuvre destinée à durer. Aussi est-il patient et obstiné. Il sait attendre : il ne se lasse jamais. Il ne résiste pas, il s'humilie, se couche par terre : il ne recule jamais d'un pas. Il est bien petit devant un évêque, devant un gouverneur, un intendant : mais enfin il fait ce qu'il veut ; il entre, il reste, il s'établit.

Il sait manier les hommes admirablement. Il encourage, il soutient, il blâme avec une tendresse inépuisable. Il se met de moitié dans les fautes, les faiblesses, les mauvaises inclinations : il dit *nous* au pécheur, et le corrige en s'accusant. Mais il a au besoin toute la fermeté, la brièveté de parole, la froideur dure et menaçante de l'homme qui veut maintenir une grande œuvre et qui sait que, sans l'autorité, tout se perd et croule. Il a le ton du commandement, la netteté directe qui fait obéir.

Ses lettres vont à tous ceux qui peuvent l'aider, rois, prélats, grands seigneurs ; mais le plus grand nombre est pour d'obscurs serviteurs de son œuvre, des missionnaires, des *petites sœurs*, répandus par la France, par l'Europe, par le monde ; il y en a à Turin, à Rome, à Varsovie ; il y en a à Alger, à Tunis, à Madagascar ; il en meurt souvent, mais il y en a toujours. Vincent de Paul ne les quitte pas de vue, leur prodigue les avis et les consolations ; il entre dans le plus infini détail ; il a l'esprit pra-

tique d'un administrateur et les ardeurs de foi d'un saint, qui font dans ses lettres un curieux mélange.

Jusqu'en 1645 Vincent de Paul écrit lui-même ses lettres : à partir de ce moment, il ne peut suffire à sa vaste correspondance et à toutes ses autres obligations, il mène partout avec lui un secrétaire, le frère Ducournau. Bien que celui-ci écrive sous la dictée du saint, il y a dans les premières lettres quelque chose de plus personnel, des effusions plus intimes : aussi en tirerai-je presque tous les morceaux que je donne ici.

## I. — L'ESCLAVAGE DES CHRÉTIENS AUX ÉTATS BARBARESQUES.

A M. DE COMMET,

Avocat en la cour présidiale d'Acqs, à Acqs (Dax).

Avignon, ce 24 juillet 1607.

Monsieur,

.... Je fus persuadé<sup>1</sup> par un gentilhomme avec qui j'étois logé, de m'embarquer avec lui jusques à Narbonne, vu la faveur du temps qui étoit; ce que je fis pour plus tôt y être, et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour ne jamais y être et tout perdre. Le vent nous fut aussi favorable qu'il falloit pour nous rendre ce jour à Narbonne, qui<sup>2</sup> étoit faire cinquante lieues, si Dieu n'eût permis que trois brigantius<sup>3</sup> turcs, qui côtoyoient le golfe de Léon<sup>4</sup> (pour attraper les barques qui venoient de Beaucaire<sup>5</sup>, où il y avoit foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté), ne nous eussent donné la chasse et attaqués si vivement que deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessés, et même moi qui eus un coup de fléch-

1. Il étoit à Marseille.

2. Qui : ce qui; cet archaïsme se rencontre encore quelquefois au xvii<sup>e</sup> s.

3. Brigantins : « vaisseau de bas bord, qui va à voiles et à rames, et qui est sans couverture

(non ponté); il a jusq'au dix ou douze rames de chaque côté et n'a qu'un rameur à chaque rame. » (Furetière.)

4. On l'appelle plutôt aujourd'hui golfe du Lion.

5. Elle commençait le 23 juillet.

qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces filous et pires que tigres, les premiers éclats de la rage desquels furent de hacher notre pilote en mille pièces pour avoir perdu un des principaux<sup>1</sup> des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent. Ce fait, nous enchainèrent<sup>2</sup>, après nous avoir grossièrement pansés, poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendirent sans combattre, après les avoir volés; et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours, prirent la route de Barbarie, tanière et spélougue<sup>3</sup> de voleurs sans aveu du Grand Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient de là<sup>4</sup> pour rendre libre le commerce aux François. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de brayés<sup>5</sup>, un hoqueton de lin, avec une bonette, nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vissent voir qui pourroit manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Ce fait, nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies,

1. Le pluriel de ces mots en *al* était et est encore un des points les plus délicats de notre langue. C'est la matière d'une plaisante scène du *Mercurie galant* de Bour-sault.

2. Le langage de saint Vincent de Paul est encore tout voisin du

xvi<sup>e</sup> s. Il supprime souvent le pronom, sujet.

3. Dans la satire *Ménippée*, on trouve la forme « spelunque » ; *spelunca*, caverne.

4. De là - là-bas.

5. *Brayés* : caleçon, haut-de-chausses. — *Hoqueton* : casaque

et nous faisant cheminer le pas, trotter ou courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien<sup>1</sup> de si contraire que la mer, et depuis par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique<sup>2</sup>, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable; lequel, à ce qu'il me disoit, avoit travaillé cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale; et en vain quant à la pierre, mais fort sûrement à autres sortes de transmutation des métaux. En foi de quoi je lui ai vu souvent fondre autant d'or que d'argent ensemble, le mettre en petites lames<sup>3</sup>, et puis mettre un lit de quelque poudre; puis un autre de lames, et puis un autre de poudre dans un creuset ou vase à fondre des orfèvres, le tenir au feu vingt-quatre heures, puis l'ouvrir et trouver l'argent être devenu or; et plus souvent encore, congeler ou fixer l'argent vif<sup>4</sup> en argent fin, qu'il vendoit pour donner aux pauvres. Mon occupation étoit de tenir le feu à dix ou douze fourneaux, en quoi, Dieu merci, je n'avois plus de peine que de plaisir....

Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusques au mois d'août prochain qu'il fut pris et mené au grand Sultan<sup>5</sup> pour travailler pour lui; mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à son neveu, vrai anthropomorphite<sup>6</sup>, qui me revendit tôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves<sup>7</sup>, ambassadeur pour le roi en Turquie, venoit avec bonnes et expresses patentes du Grand Turc, pour ra-

1. Parce que je n'avois rien...

2. *Spagirique* : alchimiste.

3. *Lames* : lames. *de métal*

4. *L'argent vif* : le mercure.

5. Achmet I, qui succéda, en 1605, à son père Mahomet III.

6. *Anthropomorphite* : donnant à Dieu une figure humaine, ido-

lâtre. Ce mot s'applique mal à un musulman, mais le bon M. Vincent n'y regarde pas de si près.

7. François Savary de Brèves (1560-1628), ambassadeur à Constantinople de 1591 à 1605. Il réussit à Tunis à délivrer les chrétiens, mais il faillit être assassiné à Alger.

mener les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son temat (ainsi s'appelle le lieu que l'on tient comme *métayer* du Grand Seigneur : car le peuple n'a rien ; tout est au Sultan). Le temat de celui-ci étoit dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit, comme grecque<sup>1</sup> et chrétienne, mais schismatique, avoit un bel esprit et m'affectionnoit fort, et plus à la fin une naturellement<sup>2</sup> turque qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de son esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossiois<sup>3</sup>, et après tout, me commanda de chanter louanges à mon Dieu. Le ressouvenir de *Quomodo cantabimus in terra aliena*<sup>4</sup> des enfans d'Israel captifs en Babylone me fit commencer avec la larme à l'œil le psaume *Super flumina Babylonis*<sup>5</sup> et puis le *Salve, Regina*<sup>6</sup>, et plusieurs autres choses en quoi elle prit autant<sup>7</sup> de plaisir que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire à son mari, le soir, qu'il avoit eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimoit extrêmement bonne pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que je lui avois chanté<sup>8</sup> en sa présence, en quoi, disoit-elle, elle avoit eu un si divin plaisir, qu'elle ne croyoit point que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espéroit un jour, fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le plaisir qu'elle avoit pendant que je louois mon

1. Comme: attendu qu'elle était, en qualité de...

2. De naissance.

3. Vieille forme pour *fossoyais*, « je creusais la terre ».

4. « Comment chanterons-nous sur la terre étrangère? » (Ps. 137.)

5. « Près du fleuve de Babylone nous étions assis », début du ps. 137.

6. « Salut, reine », commencement d'une des plus belles antiques de l'Église.

7. Autant, tant. Inversement tant et si, s'employaient pour autant et aussi.

8. Les règles de l'accord des participes n'étaient pas fixées avant Vaugelas.

Dieu, concluant qu'il y avoit quelque merveille. Cette autre Caïphe ou ânesse de Balaam fit par ses discours que son mari me dit le lendemain qu'il ne tenoit qu'à commodité<sup>1</sup> que nous nous sauvissions<sup>2</sup> en France, mais qu'il y donneroit tel remède, dans peu de temps, que Dieu y seroit loué. Ce peu de jours furent dix mois qu'il m'entretint dans ces vaines, mais à la fin exécutées espérances, au bout desquelles nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes le vingt-huitième de juin à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où Mgr le vice-légat<sup>3</sup> reçut publiquement le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au gosier, dans l'église Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des spectateurs.

## 2. — ENTHOUSIASME D'UN CHRÉTIEN QUI ENTRE A ROME.

A M. DU COUDRAY, prêtre de la mission, à Rome<sup>4</sup>.

20 juillet 1631.

Monsieur,

Vous voilà donc enfin arrivé à Rome, où est le chef visible de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres martyrs et saints personnages, qui ont d'autres fois<sup>5</sup> donné leur sang et employé toute leur vie pour Jésus-Christ. Oh! Monsieur, que vous êtes heureux de marcher sur la terre où ont

1. Il dépendait de la commodité, de l'occasion

2. C'est une forme du xvi<sup>e</sup> s. Aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait du subjonctif, dans la 1<sup>re</sup> conjugaison, les formes en *é* étaient plus usitées que les formes en *a*, qui étaient considérées comme des formes provinciales.

3. Pierre Montorio.

4. Ce prêtre fut un des trois premiers compagnons de saint Vincent de Paul. Il fut envoyé à Rome pour solliciter du pape Urbain VIII une bulle qui approuvât la nouvelle congrégation.

5. D'autres fois : autrefois. Cette locution avait déjà vieilli.

marché tant de grands et saints personnages ! Cette considération m'émut tellement lorsque je fus à Rome, il y a trente ans, que, quoique je fusse chargé de péchés, je ne laissai pas de m'attendrir, même jusqu'aux larmes, ce me semble. Je pense, Monsieur, que c'est cette même considération qui vous fortifia et conserva la nuit que vous arrivâtes à Rome, là où, après avoir été bien harassé par le chemin de trente milles que vous fîtes à pied, vous fûtes contraint de coucher sur la dure et de travailler<sup>1</sup> tout le lendemain avec l'ardeur du soleil pour entrer dans la ville. Oh ! que de mérites vous vous êtes acquis par ce moyen !

### 3. — LA CHARITÉ ACTIVE VAUT MIEUX QUE LA SCIENCE.

AU MÊME

16 février 1634

Monsieur,

Je vous prie de ne pas vous arrêter à la proposition qu'on vous a faite de travailler à cette version<sup>2</sup>. Je sais bien qu'elle serviroit à satisfaire la curiosité de quelques-uns, mais non pas certes, comme je crois, au salut des âmes du pauvre peuple, auquel la Providence de Dieu a eu dessein de toute éternité de vous employer. Il vous doit suffire, Monsieur, que par la grâce de Dieu vous avez employé trois ou quatre ans pour apprendre l'hébreu, et que vous en savez assez pour soutenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originale, et pour confondre ses ennemis en ce royaume. Représentez-vous qu'il y a des milliers d'âmes qui vous tendent les mains<sup>3</sup> et qui vous disent : « Hélas ! Monsieur, vous avez été choisi de Dieu pour contribuer à

1. *Travailler* : se fatiguer.

2. À une nouvelle version de la Bible.

3. Saint Vincent de Paul se soucie médiocrement de la justesse des métaphores.

nous sauver; ayez donc pitié de nous et nous venez donner la main pour nous tirer du mauvais état où nous sommes; voyez que nous croupissons dans l'ignorance des choses nécessaires à salut et dans les péchés que nous n'avons jamais confessés par honte, et que faute de votre secours, nous sommes en grand danger d'être damnés. »

Mais outre les cris de ces pauvres âmes, que la charité vous fait entendre intérieurement, écoutez encore, s'il vous plait, Monsieur, ce que mon cœur dit au vôtre, qu'il se sent extrêmement pressé du désir d'aller travailler et de mourir dans les Cévennes, et qu'il s'en ira, si vous ne venez bientôt, dans ces montagnes, d'où Mgr l'évêque<sup>1</sup> crie au secours, et dit que ce pays, qui a été autrefois des plus florissans en piété de tout le royaume, est maintenant tout en péché, et que le peuple y périt de faim de la parole de Dieu.

#### 4. — SUR DEUX FILLES DE LA CHARITÉ QUI S'EN ALLAIENT EN MISSION PAR LE COCHE.

A MADEMOISELLE LE GRAS<sup>2</sup>.

Saint-Lazare, 1<sup>er</sup> octobre 1638.

Mademoiselle,

Très volontiers je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa sainte bénédiction à nos chères sœurs<sup>3</sup>, qu'il leur fasse part de l'esprit qu'il a donné aux saintes dames<sup>4</sup> qui l'accompagnèrent et coopérèrent avec lui à l'assistance

1. L'évêque de Mende, Silvestre de Crazzy de Marcellac.

2. Louise de Marillac, veuve à 34 ans d'Ant Legras, secrétaire de Marie de Médicis. fut la plus infatigable et la plus dévouée collaboratrice de saint Vincent de Paul. Elle fonda avec lui en 1633 l'insti-

tution des Sœurs de la Charité. Elle mourut en 1662.

3. Deux filles de la Charité qu'on envoyait à Richelieu pour le service des malades.

4. Ce sont « les saintes femmes », qu'il appelle d'un mot plus poli et plus respectueux.

des pauvres malades et à l'instruction des enfants. Mon Dieu! mademoiselle, quel bonheur à ces bonnes filles de s'en aller continuer la charité que Notre-Seigneur exerçoit sur la terre, au lieu où elles vont! Et qui le dirait, les voyant ensemble, ces deux, comme elles sont dans ce coche, qu'elles s'en allassent pour un œuvre<sup>1</sup> si admirable aux yeux de Dieu et des anges, que l'Homme-Dieu a trouvé digne de lui et de sa sainte Mère? Oh! que le ciel se réjouira de voir cela, et que les louanges qu'elles en auront dans l'autre monde seront admirables! Qu'elles iront la tête levée au jour du jugement! Certes, il me semble que les couronnes et les empires sont de boue en comparaison de celles dont elles seront couronnées.

Il ne reste qu'à aviser qu'elles se comportent dans l'esprit de la sainte Vierge, en leur voyage et en leur action<sup>2</sup>; qu'elles la voient souvent comme devant leurs yeux, devant ou à côté d'elles; qu'elles fassent comme elles s'imaginent que pourroit faire la sainte Vierge; qu'elles considèrent sa charité et son humilité, et qu'elles soient bien humbles à l'égard de Dieu, et cordiales entre elles-mêmes, bienfaisantes à tout le monde, et à mésestimation<sup>3</sup> à nul; qu'elles fassent leurs petits exercices tous les matins, ou avant que le coche parte ou par les chemins; qu'elles apportent quelques petits livres pour lire parfois, et que d'autres elles disent le chapelet; qu'elles contribuent aux entretiens qui se feront de Dieu, et nullement à ceux du monde, moins encore aux gaulards. Elles coucheront à part dans une chambre qu'elles demanderont d'abord aux hôtelleries, ou dans celle de quelque honnête femme, s'il y en a dans le coche; que s'il n'y en a aux hôtelleries des coches, qu'elles se logent auprès, si elles y trouvent cette commodité.

1. Le mot recevait encore les deux genres dans tous ses sens.

2. Action : c'est ici la manière d'agir.

3. Le mot, qui n'est pas dans les

dictionnaires de Furetière et de l'Académie, est formé sur le modèle de *mésestime*, *méconnaissance*, etc.

4. S'il n'y a pas de chambre.

Étant arrivées à Richelieu, elles iront saluer le Saint-Sacrement d'abord, verront M. Lambert<sup>1</sup>, recevront ses ordres, et tâcheront de profiter aux âmes tandis qu'elles traiteront les corps des pauvres; honoreront et obéiront aux officières de la charité, et respecteront beaucoup les autres et les amèneront à s'affectionner à leur saint exercice; et, continuant de la sorte, il se trouvera devant Dieu qu'elles auront mené une vie fort sainte, et que de pauvres filles, elles deviendront grandes reines au ciel; et c'est ce que je demande à Dieu, en l'amour duquel je suis, à elles et à leur chère supérieure, etc.

## 6. — RHÉTORIQUE CHRÉTIENNE.

A UN MISSIONNAIRE.

(1638.)

Monsieur,

On m'a averti que vous faites de trop grands efforts en parlant au peuple, et que cela vous affoiblit beaucoup. Au nom de Dieu, Monsieur, ménagez votre santé et modérez votre parole et vos sentimens. Je vous ai dit autrefois que Notre-Seigneur bénit le discours qu'on fait en parlant d'un ton commun et familier<sup>2</sup>, parce qu'il a lui-même enseigné et prêché de la sorte, et que cette manière de parler, étant naturelle, est aussi plus aisée que l'autre qui est forcée, et le peuple la goûte mieux et en profite davantage. Croiriez-vous, Monsieur, que les comédiens, ayant reconnu cela, ont changé leur manière de parler, et ne récitent plus leurs vers avec un ton élevé, comme ils faisoient autrefois; mais ils le font avec une voix médiocre, et comme parlant familièrement à ceux

1. Supérieur des prêtres de la Mission, à Richelieu.

2. Ce sont les principes que saint Vincent de Paul essaya de persua-

der aux jeunes prédicateurs dans les Conférences de Saint-Lazare, qui furent si suivies, et où Bossuet assista souvent.

qui les écoutent ! C'étoit un personnage, qui a été de cette condition, lequel me le disoit ces jours passés. Or si le désir de plaire davantage au monde a pu gagner cela sur l'esprit de ces acteurs de théâtre, quel sujet de confusion seroit-ce aux prédicateurs de Jésus-Christ, si l'affection et le zèle de procurer le salut des âmes n'avoient pas le même pouvoir sur eux ?

## 6. — MERITES D'UN CUISINIER DEVANT DIEU.

AU FRÈRE LÉONARD.<sup>1</sup>

(1649.)

Cher frère,

Je loue Dieu de vos bonnes dispositions de cœur et d'esprit. Je crois bien qu'il vous reste quelque petite incommodité ; mais c'est, comme vous dites, pour exercer la patience, sans laquelle on avance peu en la solide vertu. Vous ne la pratiquez pas seulement en cela, mais en faisant toujours le même office, et un office tel que le vôtre, où on n'a jamais fait et où l'on a affaire à tout le monde. Il est vrai que vous y honorez la Providence divine qui pourvoit aux besoins de toutes ses créatures ; mais comme elle ne les contente pas toutes, aussi ne pouvez-vous pas si bien faire, que vous n'avez à supporter quelque petite contradiction et que vous ne sentiez de l'aversion pour quelques-uns. Grâce à Dieu, vous passez par-dessus ces sentimens, et témoignez autant de douceur et d'affabilité que la chaleur du climat et les ardeurs du feu vous le permettent. Continuez, mon cher frère ; bien heureux ceux

1. Le frère Léonard, entré dans l'ordre en 1644, étoit employé à la cuisine. Cet emploi étoit rebutant, tant par l'incommodité des fourneaux, que par la difficulté de contenter tous les goûts. Pour consoler

le bon frère des réclamations auxquelles sa cuisine donnoit lieu, saint Vincent de Paul dicta pour lui cette lettre.

2. C'est pour : c'est fait pour,

qui souffrent, et bien heureux serez-vous de vous consumer pour Dieu, ainsi qu'a fait Notre-Seigneur sur la croix. Je vous souhaite en abondance les fruits de sa précieuse mort, afin que vous viviez éternellement avec lui. Adressez-lui bien voire intention, afin que rien ne se perde de tant d'actions que vous faites, mais que votre travail soit tout d'or, et votre âme richement parée devant son époux, etc.

### 7. — HUMILITÉ DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

A M. MARTIN, supérieur, à Turin<sup>1</sup>.

Paris, 26 novembre 1655

Monsieur,

J'ai reçu votre première lettre de Turin, et du bon Dieu une grande consolation de vous y avoir heureusement conduit et si bénignement reçu, par la bonté de Mgr votre tondateur<sup>2</sup> et celles de Mgr l'archevêque et Mgr le nonce....

De vous dire comment vous ferez, je m'y trouve empêché, sinon que vous commenciez par quelque petite mission qui ne requière pas grand appareil; mais pour cela, monsieur, il faut avoir l'amour de votre abjection: vous pourrez faire l'action<sup>3</sup> du matin et M. Emery le catéchisme. Cela vous semblera fâcheux de commencer si chétivement; car, pour vous mettre dans l'estime, il faudroit, ce semble, un peu paroître par une mission entière et splendide, qui étalât d'abord les fruits et l'esprit de la Compagnie. Dieu vous garde d'entrer dans ce désir; celui qui convient à notre pauvreté et à l'esprit du christianisme, c'est de fuir ces ostentations pour nous cacher, c'est de chercher le mépris et la confusion, comme Jésus-Christ a fait, et alors, ayant cette ressemblance avec lui, il travaillera avec vous.

1. Ce prêtre, né en 1620, fut employé d'abord à Gênes, puis devint supérieur de la mission à Turin. Il y montra beaucoup

de zèle, que le succès récompensa.

2. Le marquis de Pianezze, premier ministre de Savoie.

3. Le discours, le sermon.

Feu Mgr de Genève<sup>1</sup> entendoit bien cela. La première fois qu'il prêcha à Paris, le dernier voyage qu'il y fit, on courut à son sermon de toutes les parties de la ville, la cour y étoit, et tout ce qui pouvoit rendre l'auditoire digne d'un si célèbre prédicateur. Chacun s'attendoit à un discours selon la force de son génie, par lequel il avoit coutume de ravir tout le monde; mais que fit ce grand homme de Dieu? il récita simplement la vie de saint Martin, à dessein de se confondre devant tant de personnes illustres, qui eussent fait enfler le courage à un autre. Il fut le premier à profiter de sa prédication par cet acte héroïque d'humilité!

Il nous raconta cela bientôt après<sup>2</sup>, à Mme de Chantal et à moi, et il nous disoit : « Oh! que j'ai bien humilié nos sœurs, qui s'attendoient que je dirois merveilles en si bonne compagnie! Une telle, qui s'y est trouvée, parloit d'une demoiselle prétendante, qui fut depuis religieuse, qui disoit pendant que je prêchois : Voyez un peu ce maroufle et ce montagnard<sup>3</sup>, comme il prêche bassement! il falloit bien venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit, et exercer la patience de tant de monde. »

Voilà, Monsieur, comme les saints ont réprimé la nature qui aime l'éclat et la réputation; et c'est ainsi que nous devons faire, préférant les emplois bas aux apparens, et l'abjection à l'honneur. J'espère, certes, que vous jetterez les fondemens de cette sainte pratique avec ceux de l'établissement, pour faire que l'édifice soit bâti sur le roc, et non pas sur le sable mouvant; Mgr le marquis entendra bien ce procédé.

1. Saint François de Sales (1567-1622). La dernière fois qu'il vint à Paris fut en 1608.

2. Les Visitandines, dont M. étoit le fondateur.

3. Il étoit Savoyard.

qui souffrent, et bien heureux serez-vous de vous consumer pour Dieu, ainsi qu'a fait Notre-Seigneur sur la croix. Je vous souhaite en abondance les fruits de sa précieuse mort, afin que vous viviez éternellement avec lui. Adressez-lui bien votre intention, afin que rien ne se perde de tant d'actions que vous faites, mais que votre travail soit tout d'or, et votre âme richement parée devant son époux, etc.

### 7. — HUMILITÉ DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

A M. MARTIN, supérieur, à Turin<sup>1</sup>.

Paris, 26 novembre 1655

Monsieur,

J'ai reçu votre première lettre de Turin, et du bon Dieu une grande consolation de vous y avoir heureusement conduit et si bénignement reçu, par la bonté de Mgr votre fondateur<sup>2</sup> et celles de Mgr l'archevêque et Mgr le nonce....

De vous dire comment vous ferez, je m'y trouve empêché, sinon que vous commenciez par quelque petite mission qui ne requière pas grand appareil; mais pour cela, monsieur, il faut avoir l'amour de votre abjection: vous pourrez faire l'action<sup>3</sup> du matin et M. Emery le catéchisme. Cela vous semblera fâcheux de commencer si chétivement; car, pour vous mettre dans l'estime, il faudroit, ce semble, un peu paroître par une mission entière et splendide, qui étalât d'abord les fruits et l'esprit de la Compagnie. Dieu vous garde d'entrer dans ce désir; celui qui convient à notre pauvreté et à l'esprit du christianisme, c'est de fuir ces ostentations pour nous cacher, c'est de chercher le mépris et la confusion, comme Jésus-Christ a fait, et alors, ayant cette ressemblance avec lui, il travaillera avec vous.

1. Ce prêtre, né en 1620, fut employé d'abord à Gênes, puis devint supérieur de la mission à Turin. Il y montra beaucoup

de zèle, que le succès récompensa.

2. Le marquis de Pianezza, premier ministre de Savoie.

3. Le discours, le sermon.

Feu Mgr de Genève<sup>1</sup> entendoit bien cela. La première fois qu'il prêcha à Paris, le dernier voyage qu'il y fit, on courut à son sermon de toutes les parties de la ville, la cour y étoit, et tout ce qui pouvoit rendre l'auditoire digne d'un si célèbre prédicateur. Chacun s'attendoit à un discours selon la force de son génie, par lequel il avoit coutume de ravir tout le monde; mais que fit ce grand homme de Dieu? il récita simplement la vie de saint Martin, à dessein de se confondre devant tant de personnes illustres, qui eussent fait enfler le courage à un autre. Il fut le premier à profiter de sa prédication par cet acte héroïque d'humilité!

Il nous raconta cela bientôt après<sup>2</sup>, à Mme de Chantal et à moi, et il nous disoit : « Oh! que j'ai bien humilié nos sœurs, qui s'attendoient que je dirois merveilles en si bonne compagnie! Une telle, qui s'y est trouvée, parloit d'une demoiselle prétendante, qui fut depuis religieuse, qui disoit pendant que je prêchois : Voyez un peu ce maroufle et ce montagnard<sup>3</sup>, comme il prêche bassement! il falloit bien venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit, et exercer la patience de tant de monde. »

Voilà, Monsieur, comme les saints ont réprimé la nature qui aime l'éclat et la réputation; et c'est ainsi que nous devons faire, préférant les emplois bas aux apparens, et l'abjection à l'honneur. J'espère, certes, que vous jetterez les fondemens de cette sainte pratique avec ceux de l'établissement, pour faire que l'édifice soit bâti sur le roc, et non pas sur le sable mouvant; Mgr le marquis entendra bien ce procédé.

1. Saint François de Sales (1567-1622). La dernière fois qu'il vint à Paris fut en 1608.

2. Les Visitandines, dont il étoit le fondateur.

3. Il étoit Savoyard.

LE CARDINAL DE RICHELIEU<sup>1</sup>

ARMAND DU PLESSIS

1585-1642

Il était impossible de ne pas faire une place dans ce recueil à une des plus grandes et plus originales figures du dix-septième siècle, quand cet homme suit tout à beaucoup écrit ou dicté de lettres, et marqué son empreinte fortement sur les moindres brouillons rédigés par ses secrétaires. Le style de Richelieu, qui rappelle sans en avoir la qualité, celui de Descartes et celui de Retz, est vraiment expressif. À travers ses longues périodes et ses propositions enchevêtrées au milieu desquelles certaines phrases breves et fermes prennent par le contraste un singulier relief. Ce n'est pas un écrivain c'est mieux, selon Pascal c'est un *homme* qui écrit, et qui pour ainsi dire s'écrit lui-même tout au long dans chacune de ses lettres.

Mais comme toute cette correspondance est une correspondance d'affaires, il est difficile d'en extraire des pièces qui puissent se comprendre et se sentir dans leur juste sens sans un long commentaire. Voici cependant trois courts billets, qui donneront un échantillon de la façon d'écrire du cardinal et qui aideront à en ressaisir la physionomie morale. On y reconnaîtra l'inextinguible justicier, frappant plus fort les plus hautes têtes, le serviteur passionné de l'état, qui au nom du roi exige de tous le plus entier sacrifice de leur vie, et ne laisse aux soldats comme aux chefs que le choix entre la victoire et la mort, mais on sera plus étonné de le surprendre dans un accès de belle humeur et de gaieté familière, lorsqu'il s'adresse à un agent dévoué, et cette joie robuste se mêlant à la flamme des grands desseins et à l'anxieuse poursuite des succès difficiles, donne au billet du cardinal un accent étrange et puissant. Restent de ces gaietés aussi. Ces âmes fortes, aux vastes ambitions, dont la volonté était sans cesse tendue, se délassaient dans ces expansions soudaines. C'étaient là les modèles sur lesquels Corneille travaillait, et l'on ne s'étonnera plus, quand on les aura regardés, des brusques éclats de familiarité qui alternent avec le sublime dans son dialogue.

1. *Lettres, instructions et papiers d'état*, publiés par M. d'Arbaumont.  
1803-08

## I. — RIGUEURS CONTRE LE DUEL.

A MONSIEUR DE MONTMORENCY <sup>1</sup>

(Du 24 juin 1627)

Monsieur,

L'accident qui est arrivé à M. de Bouteville<sup>2</sup> me fait prendre la plume pour vous témoigner qu'il n'y a aucun qui compatisse davantage que moi au déplaisir que vous aurez de la perte d'une personne qui vous étoit si proche. Le roi a été plus fâché que je ne vous puis dire, d'en venir à cette extrémité en son endroit; mais les rechutes si fréquentes auxquelles il s'est porté volontairement, en une chose qui combattoit directement son autorité, a fait que pour couper les racines de ce mal si invétéré en son royaume, il a cru être obligé en conscience et devant Dieu et devant les hommes, de laisser le cours libre à la justice en cette occasion. En toute autre où il n'ira point de l'intérêt de son État, vous recevrez sans doute des preuves de sa bonne volonté. Pour moi, Monsieur, je vous conjure de croire que toutes celles que vous desirerez de mon affection vous feront voir plus clairement que mes paroles, que je suis autant qu'on le peut être, Monsieur,

Votre très affectionné serviteur.

1. C'est ce duc qui lui-même, cinq ans après, ne rencontra point de pitié dans le cardinal (cf. p. 115). Il était chef de la maison de Montmorency; le comte de Bouteville appartenait à une branche cadette.

2. Bouteville était un des plus grands querrelistes du temps. Après je ne sais combien d'affaires, il en

eut une où il tua son adversaire et se réfugia en Belgique. Il osa en revenir pour se battre en plein jour au milieu de la Place Royale avec le marquis de Beuvron. Richelieu le fit saisir, juger, décapiter. Voilà son accident. Il avait vingt-sept ans. Il eut un fils posthume qui fut le maréchal de Luxembourg.

## 2 — EXHORTATION A UNE GARNISON ASSIÉGÉE.

DU ROI A M. DE TOIRAS<sup>1</sup>.

Monsieur de Toiras, je ne puis ajouter foi aux avis que l'on me donne qu'il y ait des gens assez lâches dans le fort de Saint-Martin<sup>2</sup> pour parler de se rendre, tant qu'il y aura dedans de quoi manger et se défendre; et tout ainsi qu'il n'y a honneur ni gratification que je ne fasse à ceux qui endureront courageusement les incommodités d'un long siège, aussi n'y a-t-il point de châtement que ne méritent ceux qui seroient cause que je reçusse une aussi grande injure que de voir prendre à ma vue<sup>3</sup> une place qui ne court aucune fortune par la force de mes ennemis, et qui a des vivres assez pour s'empêcher de mourir de faim. Je suis assuré qu'il n'y a pas un seul portant le titre de gentilhomme ou de brave soldat, qui vous donne peine à lui persuader de souffrir toute sorte d'incommodités pour me rendre un si signalé service, et s'acquérir une si grande gloire; pour les autres, faites-en justice exemplaire; car aussi bien n'éviteront-ils pas la mienne. Je m'en vas en diligence donner ordre moi-même à tout ce qui est nécessaire pour votre conservation, ainsi que vous dira celui qui vous rendra la présente. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur de Toiras, en sa sainte et digne garde. Écrit à Mompieau<sup>4</sup>, ce 28 septembre 1627.

(De la main du roi :)

Je n'oublierai jamais le service que vous et ceux qui sont dans le fort de Saint-Martin de Ré me rendront, endurant dans cette place, lorsqu'il en sera besoin, toutes les extrémités et incommodités que de braves gens affectionnés à mon service peuvent et doivent supporter. Loma. 21

1. M. de Toiras (cf. p. 57) défendait l'île de Ré contre les Anglais, pendant que le cardinal assiégeait la Rochelle. Il tint bon jusqu'au bout, et fut délivré par une descente heureuse que le maréchal de Schomberg fit dans l'île. — Cette lettre

du roi a été rédigée par Richelieu.

2. Ce fort est dans l'île de Ré, dont il est la principale défense.

3. Louis XIII vint en personne au siège de la Rochelle.

4. Village près de la Rochelle, où le roi avait ses quartiers.

## 3. — RICHELIEU EN BELLE HUMEUR.

AD RÉVÉREND PÈRE GURON<sup>1</sup>, gouverneur de Marans, à Marans<sup>2</sup>.

7 nov. 1627.

Monsieur,

Je baille demain matin au sieur Hébert de l'argent pour fournir des vivres à Marans, pour la Prée<sup>3</sup>, et payer les barques selon ce que demande Du Lac<sup>4</sup>; il vous ira trouver. Si tu veux m'obliger à supporter toutes les imperfections durant ta vie, et tes humeurs grappillantes<sup>5</sup>, fais entrer de ton chef quelques barques à la Prée, chargées de vivres, et je vous paierai le tout; en outre, faites en sorte que les vivres de Bigottau et ceux du dit Hébert soient heureusement et promptement trajetés<sup>6</sup>. Il faut en faire passer une partie au Plomb<sup>7</sup>, afin que plus commodément on secoure le fort de la Prée, c'est-à-dire les gens de guerre qui y sont descendus. Si dans trois jours tu me mandes que tu y aies fait entrer abondance de vivres, je te dirai ce que je ferai, si encore trois jours après tu me fais savoir quelque nouveau secours, tu connoitras par quelque action ma réjouissance. Père, il ne faut point tarder; vous me donnerez la vie<sup>8</sup>, si vous faites entrer des vivres. Adieu, Père; c'est le cardinal de Richelieu.

1 Jean de Rechangevoisin, sieur de Guron (1675-1635), fut un des agents les plus dévoués de Richelieu, qui l'avait connu dans sa jeunesse. Il fut employé plus tard en Italie, pendant l'investissement de Casal, et justifia par ses services la confiance de son patron. Malgré ce nom de *Révérend Père*, Guron n'avait rien d'ecclésiastique : c'est une raillerie du cardinal.

2. Marans est un petit port à 24 kilomètres de la Rochelle, au nord-est.

3. C'était un fort que les Anglais serraient de près.

4. Du Lac, Hébert, Bigottau : agents du cardinal.

5. Il paraît que Guron n'avait pas toujours les mains nettes dans les emplois qu'il remplissait.

6. *Trajetés* : transportées par mer. Le mot appartient au XVI<sup>e</sup> s.

7. Lieu voisin de la Prée.

8. On voit quelle passion le cardinal apportait à son entreprise contre la Rochelle : il n'y allait pas seulement de sa politique, mais de sa fortune.

RENÉ DESCARTES<sup>1</sup>

1596-1650

La plupart des lettres que Descartes écrivit soit à divers savants, soit à la princesse Élisabeth et à la reine Christine, appartiennent à la philosophie et aux sciences mathématiques et physiques. Il s'en rencontre pourtant quelques-unes qui découvrent l'homme, son tempérament, le mécanisme original de sa pensée et de ses sentiments. C'est dans ce petit nombre que j'ai fait un choix. Nous reconnaltrons dans la lettre à Balzac cet amour passionné de la méditation solitaire, cette inquiétude ombrageuse sur l'indépendance de sa pensée, qui le firent si longtemps se dérober, à Paris même, au commerce du monde et jusqu'à l'entretien de ses amis, et qui contribuèrent enfin à le faire exiler volontairement; dans la consolation à M de Zuylichein, une singulière application de la méthode analytique aux choses de cœur, où l'on serait tenté de trouver un grand fonds d'insensibilité et d'égoïsme, si ce n'était plutôt que le fonctionnement incessant de la raison raisonnante a mis hors d'usage et comme rouillé en lui tous les autres rouages de sa machine, et détourné vers l'intelligence pure tous les courants de la pensée; enfin, dans la requête en faveur d'un assassin, nous remarquerons cet exercice constant de la faculté deductive, qui joue pour ainsi dire à son insu, en sorte que tous les faits et accidents de la vie réelle sont ramenés par lui et le ramènent à son étude accoutumée, et lui fournissent des points de départ pour raisonner sur l'homme et sur la mécanique des passions: il est curieux de voir la requête en grâce tourner en observation scientifique.

Quant au style, c'est celui du discours de la *Méthode*: un style clair, précis, vigoureux, mais embarrassé d'incidentes, chargé de *qui*, de *que*, de *parce que*, encore engagé dans la lourdeur scolastique et dans la complication de la phrase latine.

1. Œuvres, éd. Cousin, t. V-X.

*lettre écrite à Monsieur de Balzac*  
 V. — LA SOLITUDE DES GRANDES VILLES.

*lettre écrite à Monsieur de Balzac*  
 A MONSIEUR DE BALZAC

(15 mai 1631.)

Monsieur,

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormois point, lorsque j'ai vu dans votre lettre<sup>1</sup> que vous aviez dessein de venir ici, et maintenant encore je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle que comme si je l'avois seulement songée : toutefois je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne se puisse accommoder a ces contraintes serviles, auxquelles on est obligé dans la cour ; et puisque vous n'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirois pécher contre le saint Esprit si je tâchois à vous détourner d'une si sainte résolution ; même vous devez pardonner à mon zèle, si je vous convie de choisir Amsterdam, pour votre retraite, et de le préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvens des capucins et des chartreux, où force honnêtes gens se retirent, mais aussi à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage dans lequel vous étiez l'année passée<sup>2</sup>. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités, qui ne se trouvent que dans les villes ; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie ; mais malaisément se peut-il faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins, qui vous vont quelquefois importuner, et de qui les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris : au

1. Dans une lettre du 25 avril 1631, écrite de Paris.

2. A son château de Balzac ; cf. p. 94.

lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme<sup>1</sup>, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrois demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je me vais promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous sauriez faire dans vos allées; et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je serois les arbres qui se rencontrent en vos forêts, ou les animaux qui y paissent; le bruit même de leur tracas<sup>2</sup> n'interrompt pas plus mes rêveries que seroit celui de quelque ruisseau: que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous seriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes; car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire que je n'y aie manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits en vos vergers et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui vous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir au reste du monde où toutes les commodités de la vie et toutes les curiosités qui peuvent être souhaitées soient si faciles à trouver qu'en celle-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder, où les empoisonnemens, les trahisons, les calomnies soient moins connues, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux? Je ne sais comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie<sup>3</sup>, avec lequel on respire si souvent la peste, et où toujours la chaleur du jour est insupportable, la frai-

1. Proposition participe très employée par tous les écrivains du siècle, et qui passe aujourd'hui pour incorrecte.

2. Tracas : agitation, activité

empressée. C'est l'équivalent du mot latin *trepidatio*.

3. Balzac déclarait dans sa lettre qu'il préférât le climat d'Italie à tout autre.

cheur du soir malsaine, et où l'obscurité de la nuit cause des larcins et des meurtres. Que si vous craignez les hivers du septentrion, dites-moi quelles ombres, quel éventail, quelles fontaines vous pourroient si bien préserver à Rome des incommodités de la chaleur, comme<sup>1</sup> un poëte et un grand feu vous exempteront ici d'avoir froid. Au reste je vous dirai que je vous attends avec un petit recueil de rêveries qui ne vous seront peut-être pas désagréables, et soit que vous veniez, ou que vous ne veniez pas, je serai toujours passionnément, etc.

## 2. — CONSOLATION PHILOSOPHIQUE.

A MONSIEUR DE ZUYLICHEM<sup>2</sup>

(Avril 1637)

Monsieur,

Encore que je me sois retiré assez loin hors du monde, la triste nouvelle de votre affliction n'a pas laissé de parvenir jusqu'à moi. Si je vous mesurois au pied des âmes vulgaires, la tristesse que vous avez témoignée dès le commencement de la maladie de feu Mme de Z.<sup>3</sup> me feroit craindre que son décès ne vous fût du tout insupportable; mais, ne doutant point que vous ne vous gouverniez entièrement selon la raison, je me persuade qu'il vous est beaucoup plus aisé de vous consoler et de reprendre votre tranquillité d'esprit accoutumée, maintenant qu'il n'y a plus du tout de remède, que lorsque vous aviez encore occasion

<sup>1</sup> Si bien... comme : tournure qui a vieilli. Corneille, Bossuet, Racine disent encore *autant et aussi... comme*.

<sup>2</sup> Constantin Huyghens, seigneur de Zuylichem, né à la Haye en 1596, mort en 1687, père du célèbre astronome, fut, dit Corneille, « un des premiers hommes de ce siècle,

le protecteur des savantes muses de la Hollande ». On le voit en relation avec tout ce qu'il y eut de savants et d'écrivains illustres en France, Descartes, Corneille, Balzac, Chapelain, etc. Il était secrétaire des commandements du prince d'Orange.

<sup>3</sup> Susanna Baërle (note de Vert Cousin).

de craindre et d'espérer ; car il est certain que l'espérance étant du tout<sup>1</sup> ôtée, le désir cesse ou du moins se relâche et perd sa force ; et quand on n'a peu ou point de désir de ravoïr ce qu'on a perdu, le regret n'en peut être fort sensible. Il est vrai que les esprits faibles ne goûtent point du tout cette raison, et que sans savoir eux-mêmes ce qu'ils s'imaginent, ils s'imaginent que tout ce qui a autrefois été peut encore être, et que Dieu est comme obligé de faire pour l'amour d'eux tout ce qu'ils veulent ; mais une âme forte et généreuse comme la vôtre, sachant les conditions de notre nature, se soumet toujours à la nécessité de sa loi<sup>2</sup> ; et bien que ce ne soit pas sans quelque peine, j'estime si fort l'amitié, que je crois que tout ce qu'on souffre à son occasion est agréable, en sorte que ceux même qui vont à la mort pour le bien des personnes qu'ils affectionnent, me semblent heureux jusqu'au dernier moment de leur vie ; et quoique j'appréhendasse pour votre santé, pendant que vous perdiez le manger et le repos pour servir vous-même votre malade, j'eusse pensé commettre un sacrilège si j'eusse tâché à vous divertir d'un office si pieux et si doux. Mais maintenant que votre deuil, ne lui pouvant plus être utile, ne sauroit aussi être si juste qu'auparavant, ni par conséquent accompagné de cette joie et satisfaction intérieure qui suit les actions vertueuses, et fait que les sages se trouvent heureux en toutes les rencontres de la fortune, si je pensois que votre raison ne le pût vaincre, j'irois importunément vous trouver, et tâcherois par tous moyens à vous divertir<sup>3</sup>, à cause que je ne sache point d'autre remède pour un tel mal. Je ne mets pas ici en ligne de compte la perte que vous avez faite en tant qu'elle vous regarde et que vous êtes privé d'une compagnie que vous chérissez extrêmement, car il me semble que les maux qui nous touchent nous-mêmes ne sont point comparables à ceux qui touchent nos amis, et qu'au lieu que c'est une vertu d'avoir

1. Entièrement.

2. C'est un pur stoïcisme.

3. A vous distraire de votre douleur.

pitii des moindres afflictions qu'ont les autres, c'est une espèce de lâcheté de s'affliger pour aucune<sup>1</sup> des disgrâces que la fortune nous peut envoyer; outre que vous avez tous vos proches qui vous chérissent, que vous ne sauriez<sup>2</sup> pour cela rien trouver à dire en votre famille, et que quand vous n'auriez que Mme de V. pour sœur, je crois qu'elle seule est suffisante pour vous délivrer de la solitude et des soins d'un ménage qu'un autre que vous pourroit craindre après avoir perdu sa compagnie. Je vous supplie d'excuser la liberté que je prends de mettre ici mes sentimens en philosophe, au même moment que je viens de recevoir un paquet des vôtres, par G.<sup>3</sup>, où je ne comprends point le procédé du P. M.<sup>4</sup>; car il ne m'envoie encore aucun privilège<sup>5</sup>, et semble m'obliger en faisant tout le contraire de ce dont je le prie. Je suis, etc.

---

## 8. — PSYCHOLOGIE D'UN CRIME.

A MONSIEUR \*\*\*.

Monsieur,

Je sais que vous avez tant d'occupations qui valent mieux que de vous arrêter à lire des complimens d'un homme qui ne fréquente ici que des paysans, que je n'ose m'ingérer de vous écrire que lorsque j'ai quelque occasion de vous importuner. Celle qui se présente maintenant est pour vous donner sujet d'exercer votre charité en la personne d'un

1. *Aucune* : une quelconque.

2. « Qu'il ne saurait rien vous manquer. » C'est le sens unique de la locution *trouver à dire*, au xvii<sup>e</sup> s. : « trouver de moins, ou de manque. »

3. G. : Golius (note de V. Cousin). Jacques Golius (1598-1667) enseigna l'arabe et les mathématiques à Leyde.

4. P. M. : le Père Mersenne (1588-1648), qui avait été le condisciple de Descartes à La Flèche, resta l'ami du philosophe, et son correspondant à Paris, quand il l'eut quitté.

5. *Un privilège*, pour l'impression de ses écrits et leur publication en France. Il publia cette année-là son *Discours sur la Méthode*.

pauvre paysan de mon voisinage qui a eu le malheur d'en tuer un autre. Ses parens ont dessein d'avoir recours à la clémence de Son Altesse<sup>1</sup>, afin de tâcher d'obtenir sa grâce, et ils ont désiré aussi que je vous en écrivisse pour vous supplier de vouloir bien seconder leur requête d'un mot favorable, en cas que l'occasion s'en présente. Pour moi, qui ne cherche rien tant que la sécurité et le repos, je suis bien aise d'être en un pays où les crimes soient châtiés avec rigueur, parce que l'impunité des méchans leur donne trop de licence; mais parce que tous les mouvemens de nos passions n'étant pas toujours en notre pouvoir<sup>2</sup>, il arrive quelquefois que les meilleurs hommes commettent de très grandes fautes, pour cela l'usage des grâces est plus utile que celui dès loïs, à cause qu'il vaut mieux qu'un homme de bien soit sauvé que non pas<sup>3</sup> que mille méchans soient punis; aussi est-ce l'action la plus glorieuse et la plus auguste que puissent faire les princes, que de pardonner. Le paysan pour qui je vous prie est ici en réputation de n'être nullement querelleur, et de n'avoir jamais fait de déplaisir<sup>4</sup> à personne avant ce malheur. Tout ce qu'on peut dire le plus à son désavantage, est que sa mère étoit mariée avec celui qui est mort; mais si on ajoute qu'elle en étoit aussi fort outrageusement battue, et l'avoit été pendant plusieurs années, qu'elle avoit tenu ménage avec lui, jusqu'à ce qu'enfin elle s'en étoit séparée, et ainsi ne le considéroit plus comme son mari, mais comme son persécuteur et son ennemi, lequel même, pour se venger de cette séparation, la menaçoit d'ôter la vie à quelqu'un de ses enfans (l'un desquels est celui-ci), on trouvera que cela même sert beaucoup à l'excuser. Et comme vous savez que j'ai coutume de

1. Le prince d'Orange, sans doute.

2. Idée mise en lumière dans le *Traité des passions*.

3. *Non pas* : cette négation intercalée entre deux que donnait une grande facilité aux écrivains. Elle ne s'explique pas grammaticale-

ment, mais si l'on considère qu'elle suit un comparatif, on verra que dans le second terme est impliquée la négation, pour ce qui le regarde, de l'avantage attribué sur lui au premier.

4. *Déplaisir* : ce mot s'est beaucoup affaibli.

philosopher sur tout ce qui se présente, je vous dirai que j'ai voulu rechercher la cause qui a pu porter ce pauvre homme à faire une action de laquelle son humeur paroïsoit être fort éloignée, et j'ai su qu'au temps où ce malheur lui est arrivé, il avoit une extrême affliction, à cause de la maladie d'un sien enfant dont il attendoit la mort à chaque moment, et que pendant qu'il étoit auprès de lui, on le vint appeler pour secourir son beau-frère qui étoit attaqué par leur commun ennemi. Ce qui fait que je ne trouve nullement étrange de ce qu'il ne fût pas<sup>1</sup> maître de soi-même en telle rencontre : car lorsqu'on a quelque grande affliction, et qu'on est mis au désespoir par la tristesse, il est certain qu'on se laisse bien plus emporter à la colère, s'il en survient alors quelque sujet, qu'on ne feroit en un autre temps. Et ce sont ordinairement les meilleurs hommes qui voyant d'un côté la mort d'un fils, et de l'autre le péril d'un frère, en sont le plus violemment émus. C'est pourquoi les fautes ainsi commises, sans aucune malice préméditée<sup>2</sup>, sont, ce me semble, les plus excusables; aussi lui fut-il pardonné par tous les principaux parens du mort, au jour même qu'ils étoient assemblés pour le mettre en terre. Et de plus les juges d'ici l'ont absous, mais par une faveur trop précipitée, laquelle ayant obligé le fiscal<sup>3</sup> à se porter appelant de leur sentence, il n'ose pas se présenter derechef devant la justice, laquelle doit suivre les rigueurs des lois, sans avoir égard aux personnes, mais il supplie que l'innocence de sa vie passée lui puisse faire obtenir grâce de Son Altesse. Je sais bien qu'il est très utile de laisser quelquefois faire des exemples pour donner de la crainte aux méchans; mais il me semble que le sujet qui se pré-

1. On dirait seulement aujourd'hui : « Je ne trouve pas étrange qu'il.... »

2. *Malice*, garde toute l'énergie du latin *malitia*, comme dans Malherbe : « Asez de leurs complots l'infidèle malice; A nourri le désespoir et la sédition. »

3. Le Fiscal. « On appelle ainsi, en Hollande et en Angleterre, celui qui a en main la défense de l'intérêt public. » (Furetière.) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le *ministère public* (les procureurs, avocats généraux, procureurs généraux, etc.).

sente n'y est pas propre : car outre que le criminel étant absent, tout ce qu'on lui peut faire n'est que de l'empêcher de revenir dans le pays, et ainsi punir sa femme et ses enfans plus que lui, j'apprends qu'il y a quantité d'autres paysans en ces provinces qui ont commis des meurtres moins excusables et dont la vie est moins innocente, qui ne laissent pas d'y demeurer, sans avoir aucun pardon de Son Altesse (et le mort étoit de ce nombre), ce qui me fait croire que si on commençoit par mon voisin à faire un exemple, ceux qui sont plus accoutumés que lui à tirer le couteau diroient qu'il n'y a que les innocens et les idiots qui tombent entre les mains de la justice et seroient confirmés par là en leur licence. Enfin, si vous contribuez quelque chose à faire que ce pauvre homme puisse revenir auprès de ses enfans, je puis dire que vous ferez une bonne action, et que ce sera une nouvelle obligation que vous aura, etc.

---

## NICOLAS POUSSIN<sup>1</sup>

1594-1665

Né aux Andelys, Poussin étudia à Paris sous le peintre Lalle-  
mant. Mais ses vrais maîtres, il les a trouvés à Rome : ce sont  
les Italiens de la Renaissance et les marbres antiques. La lu-  
mière du ciel italien égaie et excite son génie. Il faut qu'un  
ordre du roi le ramène à Paris en 1641. Premier peintre du roi,  
pensionné, logé au Louvre, directeur de tous les ouvrages de  
peinture et d'ornement des maisons royales, il se sent plus  
accablé qu'heureux des honneurs qui imposent à son génie une  
production trop hâtive contre laquelle sa conscience proteste, et  
qui suscitent contre lui les critiques malignes et les tracasseries  
d'une foule de rivaux. Au bout de deux ans, il retourne à Rome,  
la vraie patrie de son âme d'artiste : et il n'en revient plus.

Les lettres de Poussin sont intéressantes. Outre les renseigne-

1. Correspondance, Paris, 1911, in-8° (Archives de l'Art français, X V). J'ai revu le texte sur le ma-

nuscrit (B. N., fr., 12547), sans toutefois conserver l'orthographe très incorrecte de Poussin.

ments précieux qu'elles nous fournissent sur sa vie, sur ses œuvres, sur son caractère, roide et fier, et à la fin un peu agri, elles nous font connaître les principes d'art qui le guidaient. C'est le digne contemporain de Descartes et de Corneille : il veut satisfaire la raison, et il cherche la vérité noble. Le burlesque lui répugne : il méprise Scarron, et ne travaille pour lui qu'à contre-cœur. C'est que Virgile est son dieu, et celui qui l'a travesti est « un nouvel Érostrate ». Il aime l'ordre autant que Boileau. « Mon naturel, écrit-il, me contraint de rechercher les choses bien ordonnées, fuyant la confusion qui m'est contraire et ennemie, comme la lumière des obscures ténèbres. » Il respecte son art : s'il a produit beaucoup, c'est que rien ne l'a diverti de la peinture ; il travaillait lentement, mais il a travaillé toujours. Il ne s'éparpillait pas, il aimait à s'enfoncer dans une idée, à la mûrir, à faire éclore peu à peu la variété enveloppée dans l'unité primitive, à combiner avec réflexion ses effets pour les exécuter avec une énergie patiente.

## I. — L'IMPRESSION DES BELLES CHOSES.

A M. DE CHANTELOU<sup>1</sup>.

De Paris, ce 20 mars (1642).

Monsieur,

Le Signor Salomon Girard, mon cher ami, se partant d'ici pour aller en Cour<sup>2</sup>, s'est offert de vous présenter mes très humbles baise-mains, et, tout ensemble, la présente par laquelle je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire et de m'avoir fait part des belles choses que vous avez vues par votre voyage. Je m'as-

1. M. de Chantelou, le second de trois frères qui ont aimé les arts, était le premier commis de M. des Noyers, surintendant des bâtiments. Il fut le plus zélé protecteur, le fervent admirateur et l'ami

de Poussin, qui travailla souvent pour lui. C'est à lui que sont adressées presque toutes les lettres de Poussin qui nous sont parvenues.

2. En Cour : on disait alors en Cour, en Parlement, etc.

sure<sup>1</sup> bien qu'il sera vrai ce que vous dites, qu'à cette fois vous avez cueilli avec plus de plaisir la fleur des beaux ouvrages, qu'autrefois vous n'aviez vus qu'en passant, sans les bien lire<sup>2</sup>. Les choses ès-quelles<sup>3</sup> il y a de la perfection ne se doivent pas voir à la hâte, mais avec le temps, jugement et intelligence : il faut user des mêmes moyens à les bien juger comme à les bien faire. Les belles filles que vous avez vues à Nîmes ne vous auront, je m'assure, pas moins délecté l'esprit par la vue que les belles colonnes de la Maison Carrée, vu que celles-ci ne sont que des vieilles copies de celles-là<sup>4</sup>. C'est ce me semble un grand contentement, lorsque, parmi nos travaux, il y a quelque entremets qui en adoucit la peine : je ne me sens jamais tant excité à prendre de la peine et à travailler, comme quand j'ai vu quelque bel objet. Mais, hélas ! nous sommes ici trop loin du soleil pour y pouvoir rencontrer quelque chose de délectable ; mais néanmoins qu'il ne me tombe rien dessous la vue que de hideux, le peu de reste des impressions que j'eus jadis des belles choses<sup>5</sup>, m'a fourni je ne sais quelle idée pour le frontispice de l'Horace<sup>6</sup>, qui peut passer entre les autres petites choses que j'ai dessinées.

1. *Je m'assure* - Je suis bien assuré.... » Cette locution est demeurée en usage pendant tout le xvii<sup>e</sup> s.

2. M. de Chantelou suivait la Cour, qui était alors dans le Midi. Le roi était allé en personne assiéger Perpignan : c'est dans ce voyage que Cinq-Mars fut arrêté.

3. Archaïsme : c'est de la langue du xvi<sup>e</sup> s.

4. Réflexion fine et profonde. Notre idée de la beauté n'est, selon Poussin, qu'une généralisation des impressions fournies par la beauté

des corps humains, en sorte qu'une belle colonne est la copie d'une belle fille. Cela revient à l'idée de Pascal, du modèle unique de la beauté, en sorte que pour juger d'un sonnet on peut se demander ce que serait une femme habillée sur le même modèle.

5. Quand il était à Rome, où il retourna à la fin de cette année-là.

6. M. des Noyers, qui avait donné un développement considérable à l'Imprimerie Royale, installée au Louvre, faisait dessiner des frontispices de livres par Poussin.

## 2. — HATEZ-VOUS LENTEMENT.

AU MÊME.

A Rome, le 20<sup>me</sup> août 1645.

... La grande et lâcheuse chaleur de l'été a mis mes affaires assez en arrière, n'ayant quasi pu rien faire depuis le commencement de juin jusqu'à maintenant que nous sommes étouffés. La grande quantité de maladies et la mortalité qui court, a fait que je n'ai pensé à autre chose que me conserver la santé; c'est pourquoi, si je peux finir votre tableau de la Confirmation<sup>1</sup> et vous l'envoyer pour la fin de l'année, je croirai avoir fait beaucoup. Il contient vingt-quatre figures quasi toutes entières sans l'architecture de derrière; de manière qu'il ne faut pas moins de cinq ou six mois pour le bien finir. Et puis, Monsieur, si vous le considérez, ce ne sont pas des choses que l'on puisse faire en sifflant, comme vos peintres de Paris, qui, en se jouant, font des tableaux en vingt-quatre heures. Il me semble que je fais beaucoup quand je fais une tête en un jour, pourvu qu'elle fasse son effet. C'est pourquoi je vous supplie de mettre l'impatience françoise à part; car si j'avois autant de hâte que ceux qui me pressent, je ne ferois rien de bien. Ne me proposez point pour d'autres que pour vous de nouveaux ouvrages; car ce seroit aux dépens [du temps] que je réserve pour vous servir... Si ce n'étoit que je me trouve engagé en des choses qu'il y a longtemps que j'ai entreprises, je m'appliquerois seulement à l'entour des Sacremens; ce que j'ai bien envie de faire quand je serai dépêché de mes embarras. Je crois vous en faire deux l'année qui vient, car je suis très bien résolu de ne m'engager plus avec personne que avec vous, à qui je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LE POUSSIN. \ 3.

\* 1. Qui fait partie de la suite des *Sept Sacremens*, qu'il peignit pour M. de Chantelou.

3. — IL FAUT OBSERVER LE CARACTÈRE DU SUJET  
QUE L'ON TRAITÉ.

AU MÊME.

De Rome, le 24<sup>me</sup> novembre 1647.

... Touchant ce que vous m'écrivez par votre dernière, il est aisé de vous ôter le soupçon que vous avez, que je vous honore moins ou que j'ai moins d'amour pour vous que pour quelque autre. S'il étoit ainsi, pourquoi vous aurois-je préféré, depuis l'espace de cinq ans, à tant de personnes de mérite et de qualité, qui ont désiré très ardemment que je leur fisse quelque chose, et qui m'ont offert leur bourse? Pour [quel] sujet me suis-je contenté d'un prix si modique que je n'ai pas voulu prendre ce que vous-même m'avez offert? Pourquoi est-ce qu'après vous avoir envoyé le premier de vos tableaux<sup>1</sup>, composé de seize ou dix-huit figures seulement, et que je pouvois faire les autres du même nombre, ou plutôt les diminuer pour venir plus tôt à fin d'une si longue fatigue, je les ai enrichis de plus sans penser à aucun intérêt autre que celui de gagner votre bienveillance?

Pourquoi est-ce que j'ai employé tant de temps et tant couru deçà et delà, par chaud et par froid, pour vos autres services particuliers<sup>2</sup>, si ce n'a été pour vous témoigner combien je vous honore? Je n'en veux pas dire davantage. Il faudroit sortir des termes de la *servitù* que je vous ai vouée. Croyez certainement que j'ai fait pour vous ce que je ne ferois pour personne vivante, et que je continuerai toujours dedans la volonté de vous servir de tout mon cœur. Je ne suis point homme léger ni changeant d'affection, quand je l'ai mise en un sujet.

Si le tableau de Moïse trouvé dans les eaux du Nil, que possède M. Pointel<sup>3</sup>, vous a donné dans l'humeur, est-ce

1. Toujours les *Sacraments*.

2. Comme pour acheter des gants à la frangipane, des cordes de luth, etc.

3. C'étoit un riche amateur, un financier sans doute, pour qui, Poussin fit un assez grand nombre de tableaux.

un témoignage pour cela que je l'aie fait avec plus d'amour que les vôtres? Voyez-vous pas bien que c'est la nature du sujet qui est cause de cet effet, et votre disposition, et que les sujets que je vous traite doivent être représentés par une autre manière? C'est en cela que consiste tout l'artifice de la peinture. Pardonnez à ma liberté si je dis que vous vous êtes montré précipité dans le jugement que vous avez fait de mes ouvrages. Le bien-juger est très difficile, si l'on n'a, en cet art, grande théorie et pratique tout ensemble : nos appétits n'en doivent point juger seulement ; mais la raison.

C'est pourquoi je vous veux avertir d'une chose importante qui vous fera connoître ce qu'il faut observer en la représentation des sujets qui se dépeignent. Nos braves anciens Grecs, inventeurs de toutes les belles choses, trouvèrent plusieurs modes par le moyen desquels ils ont produit de merveilleux effets. Cette parole, *mode*, signifie proprement la raison, ou la mesure et forme de laquelle nous nous servons à faire quelque chose ; laquelle nous astreint à ne passer pas outre, nous faisant opérer en toutes les choses avec une certaine médiocrité et modération, et partant telle médiocrité et modération n'est autre que une certaine manière ou ordre déterminé et ferme dedans le procédé par lequel la chose se conserve en son être.

Étant les *modes* des anciens une composition de plusieurs choses mises ensemble, de leur variété naissoit une certaine différence de mode, par laquelle l'on pouvoit comprendre que chacun d'eux retenoit en soi-je ne sais quoi de varié, principalement quand toutes les choses qui entroient au composé étoient mises ensemble proportionément, d'où procédoit une puissance d'induire l'âme des regardans à diverses passions. De là vint que les sages anciens attribuèrent à chacun la propriété des effets qu'ils voyoient naître d'eux. Pour cette cause ils appelèrent le mode dorique stable, grave et sévère et lui appliquoient *matières graves, sévères et pleines de sapience.*

Et passant de là aux choses plaisantes et joyeuses, ils usôient le mode Phrygien pour avoir ses modulations plus menues que aucun autre mode et son aspect plus aigu. Ces deux manières et nulles autres furent louées et approuvées de Platon et Aristote, estimant les autres mutilés. Ils estimèrent ce mode véhément, furieux, très sévère et qui rend les personnes étonnées. J'espère devant qu'il soit un an dépeindre un sujet avec ce mode Phrygien. Les sujets de guerre épouvantables s'accoutent à cette manière.

Ils voulurent encore que le mode Lydien s'accoutât aux choses lamentables parce qu'il n'a pas la modestie du Dorien ni la sévérité du Phrygien.

L'Hypolidien contient en soi une certaine suavité et douceur qui remplit l'âme des regardans de joie, il s'accoutmode aux matières divines, gloire de Paradis.

Les anciens inventèrent l'Ionique avec lequel il représentaient danses, bacchanales et fêtes, pour être de nature joyonde.

Les bons poètes ont usé d'une grande diligence et d'un merveilleux artifice pour accoutmoder aux vers les paroles et disposer les pieds selon la convenance du parler.

Comme Virgile a observé par tout son poème, par ce que à toutes ses trois sortes de parler il accoutmode le propre son du vers avec tel artifice que proprement il semble qu'il mette devant les yeux avec le son des paroles les choses desquelles il traite. De sorte que, où il parle d'amour, on voit qu'il a artificieusement choisie aucuns paroles douces, plaisantes et grandement gracieuses à ouïr, et là où il a chanté un fait d'armes, ou décrit une bataille navale ou une fortune de mer, il a choisi des paroles dures, âpres, et déplaisantes, de manière qu'en les oyant ou prononçant, ils donnent de l'épouvantement. De sorte que, si je vous avois fait un tableau où une telle manière fût observée, vous vous imagineries que je ne vous aimerois pas?

LE MARQUIS DE RACAN<sup>1</sup>

HONORAT DE BUEIL

1589-1670

Ce disciple de Malherbe écrit en prose plus agréablement que son maître, avec une vivacité d'imagination et une justesse d'expression qui se font jour à travers le laisser-aller des phrases négligées et des constructions incorrectes. On verra un peu plus loin sa théorie. Racan est resté gentilhomme et soldat en se donnant aux lettres. Il méprise les pédants, les grammairiens, les règles, le travail, le métier. Si même en ses vers il ne sait pas limer, polir, châtier, à plus forte raison dans sa prose ne se fait-il pas regratteur de mots, et écrit-il à la bonne aventure, suivant son instinct.

On n'a conservé que très peu de lettres de Racan, dont les plus intéressantes sont adressées à Chapelain, Ménage et Conrart, et contiennent une sorte d'autobiographie de l'auteur, une histoire de ses goûts et de ses idées, un exposé de ses doctrines littéraires.

## I. — LES CONVERSATIONS PROVINCIALES.

A ARTÉNIC<sup>2</sup>.

Madame,

Je voudrais vous pouvoir exprimer le contentement que j'ai de recevoir de vos lettres. Je pensois que, quelque paresseuse que vous soyez d'écrire, vous me seriez plus libérale d'une faveur qui vous coûte si peu, et encore que je sois le plus indigne sujet à qui vous puissiez penser, je

1. *Œuvres complètes*, Bibl. Elzev., t. I.

2. C'est M<sup>me</sup> de Thermes, belle-sœur du duc de Bellegarde, femme

de celui qui a inspiré à Racan quelques-uns de ses plus beaux vers. Il la prit comme l'objet de ses adorations poétiques.

m' imagine qu'en la solitude où vous êtes maintenant, vous avez assez d'heures inutiles pour m'en donner quelques-unes. Il faut que je vous assure qu'il m'est insupportable de vous voir préférer la compagnie des bois et des rochers à la mienne. Plus je pense au sujet qui vous retient à la campagne, et plus je trouve de raisons qui vous obligent à revenir voir Paris, hors duquel il n'y a point de salut pour les belles, ni pour les honnêtes gens. Ni le soin de conserver une maison ou une seigneurie, ni les tendresses d'amitié que monsieur votre père vous témoigne ne sont point raisons qui vous doivent faire préférer le séjour des bêtes à celui des dieux. Cestes, madame, les larmes me viennent aux yeux, toutes les fois que je pense qu'il faille <sup>1</sup> qu'un esprit fait comme le vôtre soit réduit à entretenir des gens qui n'ont jamais vu le Louvre qu'en peinture, et qui parlent du Cours <sup>2</sup> et des Tuileries comme nous parlerions de la situation de Goa ou des promenoirs du roi de Narcingue. Peut-être qu'à l'instant même que vous recevrez cette lettre, quelqu'un est en peine de savoir de vous combien M. le Grand <sup>3</sup> a de coudées de haut au-dessus de la taille ordinaire des autres hommes, ou quelque autre s' imagine qu'un roman est l'histoire des Romains, et comme vous vous efforcez de répondre à ces impertinentes questions, un troisième vous interrompt pour vous demander si l'évêque d'Albrestat <sup>4</sup> ne dit pas tous les jours son bréviaire. Voilà, madame, les agréables divertissemens où vous passez la plus belle saison de votre vie. Cependant votre beauté se passe aussi bien que votre jeunesse. Vingt ans au plus vous en feront voir la fin, et alors tous les biens que vous épargnez maintenant en votre solitude, ne seront pas capables de racheter un des jours que vous

1. On ne mettrait plus le subjonctif aujourd'hui.

2. Le Cours-la-Reine, promenade établie par Marie de Médicis.

3. M. de Bellegarde, grand écuyer, frère de M. de Thermes.

4. L'évêque d'Albrestat : Christian de Brunswick, évêque administrateur d'Alberstadt, un des chefs de bandes les plus cruels de la guerre de Trente Ans. Il vint en France en 1624.

urez perdus. Les avantages que vous avez par-dessus les autres femmes ne vous garantiront pas des misères à quoi elles sont toutes sujettes. Le temps ne va pas plus lentement pour les belles que pour les laides. Les rides ne respectent non plus le teint de la belle marquise que celui de Mme de M.... Croyez-moi, madame, jouissez des plaisirs de la vie pendant que vous en avez le moyen, et soyez désormais meilleure ménagère de vos années que de vos rentes.

## 2. — LE STYLE DE L'HONNÊTE HOMME.

A M. CHAPELAIN<sup>2</sup>.

Monsieur,

.... Donnez tel nom qu'il vous plaira à ma prose, de galante, de naïve et d'enjouée, je suis résolu de me tenir dans les préceptes de mon premier maître<sup>3</sup> et de ne chercher jamais ni nombre ni cadence à mes périodes, ni autre ornement que la netteté de bien exprimer mes pensées.

Ce bonhomme<sup>4</sup> comparoit la prose au marcher ordinaire, et la poésie à la danse, et disoit qu'aux choses<sup>5</sup> que nous sommes obligés de faire on y<sup>6</sup> doit tolérer même négligence, mais que ce que nous faisons par vanité, c'est être ridicule que de n'y être que médiocre. Les boiteux et les goutteux ne se peuvent pas empêcher de marcher, mais il n'y a rien qui les oblige à danser la valse<sup>7</sup> ou les cinq pas<sup>8</sup>. Les pé-

1. *A quoi, pour auxquelles*, était alors fort élégant. Vaugelas autorisait à employer *quoi* pour *lequel*, même quand il s'agissait des animaux : *Le cheval sur quoi il est monté*.

2. Chapelain : V. plus loin, p. 115.

3. C'est Malherbe.

4. Bonhomme, voulait dire simplement *excellent homme*, sans aucune nuance de dédain.

5. *Aux choses* : dans les choses.

Cet emploi de la préposition *a* est très commun au xvii<sup>e</sup> siècle.

6. *Y* fait pléonasme. Horace et La Bruyère détiennent aussi à la poésie d'être médiocre : mais la raison que donne Racan nous fait penser surtout à Alceste.

7. *Valse* : Ni Furetière ni l'Académie ne donnent le mot.

8. *Les cinq pas* : les cinq pas de danse, pas de courante, de gavotte, de menuet, etc.

dans et les Bas-Bretons sont quelquefois obligés d'écrire en françois, mais on ne les force point à faire des odes ou des sonnets; et l'on ne sauroit faire une bonne raillerie des grimaces<sup>1</sup> que font les premiers en leur marcher ordinaire, pourvu qu'ils ne se produisent point dans le bal, ni des mauvaises phrases et des latinités<sup>2</sup> que feront les autres dans leur prose, pourvu qu'ils ne montent point sur le Par-nasse, et qu'ils se contentent de s'en servir à écrire à leurs amis familiers, comme je fais.

Je me fais fort pour l'Académie qu'à cette condition qu'ils ne gâteront point notre poésie de leurs phrases latines, on permettra à ces docteurs du pays latin d'écrire en prose françoise avec autant de négligence que moi, comme l'on fera aux inpotens de se promener au Cours et aux Tuileries en telle posture qu'ils voudront. Il n'y a jamais eu que les sectateurs de Belleville<sup>3</sup> et de Balzac qui aient voulu nous obliger à avoir toujours la jambe tendue dans nos promenades, et l'esprit dans nos lettres familières. Je crois que vous ne serez pas de leur sentiment; c'est pourquoi je ne vous avertis point de la résolution que j'ai prise de ne me jamais divertir<sup>4</sup> du conseil de mon premier maître, quelque avis que vous me donniez au contraire. C'est en cela seul que vous ne trouveriez pas en moi la même docilité que vous avez trouvée quand vous m'avez fait l'honneur de corriger mes vers.

Je ne sais point d'autre finesse pour polir ma prose quand elle doit être vue en public que de la récrire plusieurs fois, comme les orfèvres passent l'argent par plusieurs fontes pour le raffiner; et certes, l'Académie et ma réputation avons grande obligation au jeune levron<sup>5</sup> enfermé qui mangea ma harangue<sup>6</sup>, et qui m'obligea de la récrire par cœur. Si elle eût paru au même état que je l'avois apprêtée pour le dîner de ce folâtre animal, elle eût agacé les

1. Grimaces : contorsions.

2. Latinités : latinismes.

3. Belleville : c'est sans doute un maître de danse

4. Divertir : détourner. C'est un latinisme : *divertere*.

5. Levron : jeune lévrier.

6. Le Discours contre les sciences

oreilles délicates de ces Messieurs, comme font des bruits trop avancés<sup>1</sup>, et m'eût fait chasser comme un rustique du cabinet des Muses<sup>2</sup>.

J'ai vu des Gascons qui ne pouvoient comprendre que la politesse des lettres pût compatir avec les qualités éminentes d'un homme de guerre, et quand on leur disoit que quelqu'un de leur pays et de leur connoissance écrivoit bien en prose et en vers, ils ne manquoient jamais de repartir qu'il étoit fort homme d'honneur.

Il y a céans un gentilhomme qui me touche de fort près, qui, après avoir été sept ans au collège, s'est défait de son latin comme d'un habit indécent à un cavalier, et a cru que c'étoit assez imiter la valeur, la bonne conduite et la gentillesse des maréchaux de Toiras, d'Effiat et de feu Chantal<sup>3</sup> que d'imiter leur mauvaise orthographe. Pour moi, je ne passe point si à coup<sup>4</sup> d'une extrémité à l'autre, et crois pouvoir être soldat sans être tout à fait brutal. Il est vrai que j'estime qu'un peu de négligence sied bien dans les lettres que les personnes de notre profession écrivent à leurs amis familiers, et voudrois pouvoir trouver un milieu entre le style de Balzac et celui du pays d'Adieusias<sup>5</sup>; c'est ce que je cherche avec autant de soin que la quadrature du cercle, et ce que je ne trouverai jamais; et pendant que je serai en quête d'un milieu tant désiré, où je crois que consiste le style d'un honnête homme, je me suis résolu de commencer les lettres que je vous enverrai sans préparation, et de laisser conduire ma plume au hasard, comme mes pas dans mes promenades, où, quelquefois, quand je me suis proposé d'aller le long de mes

1. *Trop avancés* : expression bizarre; sans doute *trop aigus*. — *Rustique* : rustre.

2. Racan fit lire sa harangue à l'Académie le 9 juillet 1635.

3. Jean du Caylard de Saint-Bonnet, maréchal de Toiras (1585-1634). — Antoine Coiffier-Rusé,

marquis d'Effiat (1581-1632), maréchal de France, surintendant des finances, père de Cinq-Mars. — Le baron de Chantal (1596-1637), fils de sainte Chantal, père de M<sup>lle</sup> de Sévigné.

4. *A coup* : brusquement.

5. La Gascogne.

ruisseaux cueillir quelque fleurette champêtre pour vous présenter, ma rêverie m'emporte au travers des landes, où je ne trouve que des ajoncs et des bruyères....

### 3. — SUR LES RÈGLES DU POÈME DRAMATIQUE.

A MONSIEUR L'ABBÉ MÉNAGE<sup>1</sup>.

Du 17 octobre 1654.

Monsieur,

Vous me remplites l'esprit de tant de belles choses dans les conférences que j'eus l'honneur d'avoir avec vous et M. Chapelain en allant à Atys<sup>2</sup>, qu'encore que je ne me puisse souvenir qu'avec regret de me voir privé d'un si utile et si agréable divertissement, je ne laisse pas d'en faire le plus ordinaire entretien de ma solitude<sup>3</sup>.

Vous y agitâtes, ce me semble, l'opinion d'Aristote, qui veut que le poème dramatique tienne le premier rang. M. Chapelain ne peut souffrir qu'on le mette au-dessus du poème épique, et moi je passerois bien plus avant, s'il étoit permis à un homme qui tire sa principale gloire de son ignorance<sup>4</sup> de paroître sur les bancs devant les Chapelains, les Ménages et les Aristotes.

Tout le monde demeure d'accord que le poète ne parle jamais aux pièces de théâtre, et, en effet, les vers n'y sont

1. Ménage (cf. p. 139) lié avec Balzac, Pellisson, Chapelain, était en ce temps-là un personnage considérable; précieux et pédant à la fois, ses jugements en matière de belles-lettres faisaient autorité. Quand Racan lui écrivit cette lettre, il y avait plus de trente ans que les unités étaient connues en France, et une vingtaine d'années qu'on n'en contestait plus guère en principe l'autorité.

2. Atys ou Athis, entre Paris et Étampes. Conrart y avait une maison.

3. Il vivait chez lui, à la Roche-Racan, en Touraine, où il s'étoit retiré de fort bonne heure, dès l'année 1628.

4. Racan étoit très médiocrement instruit. Il ignoroit le latin, et entendant parler de la *Cassandre* de Lycophon, il prit Lycophon pour la ville où demeurait Cassandre.

introduits que pour soulager la mémoire des acteurs, et, cela étant, ils ne doivent être considérés que comme de la prose rimée; et, si toute l'autre poésie est le langage des dieux, celle-ci n'est que le langage des hommes et l'image de leur conversation: et encore que l'on y représente quelquefois des rois et des héros, puisque la dernière ambition de tous ces grands hommes du temps passé étoit d'être déifiés après leur mort, ne peut-on pas dire que le dernier des dieux est plus que le premier des hommes, et que le langage du poète doit être plus relevé qu'aucun autre, soit qu'il chante sur la lyre les passions de l'amour ou le panegyrique de la vertu, ou qu'il récite les actions héroïques des Achilles, des Hectors, et des Enées?

Les fables, les descriptions, les hyperboles, les prosopopées, et toutes ces belles figures que je pratique sans en savoir le nom, doivent être bannies du théâtre, et je me suis quelquefois étonné comment on y pouvoit souffrir qu'en la représentation d'un conseil de guerre, on y alléguoit l'histoire de Priam ou les travaux d'Hercule, plutôt que des exemples tirés de l'histoire, et qu'au récit d'une bataille l'on y mêlât des descriptions ornées du levant et du couchant du soleil, des rivières et des montagnes, qui donnoient les avantages et désavantages aux ennemis; et que là où il suffisoit de dire que l'on commença le combat devant ou après midi, on y ajoute que l'Aurore peignoit le ciel de roses et de lys, ou que les chevaux du soleil, lassés de leur pénible montée, s'alloient rafraichir dans les eaux du Tage, et que l'on ne puisse se contenter de dire que le camp étoit fermé et couvert d'un côté d'une rivière, et de l'autre d'une montagne, sans en décrire les vagues fugitives d'elles-mêmes, et les rochers qui exposent leurs têtes nues à l'inclémence des éclairs. Ces descriptions y sont hors de leur place, et en récompense les hélas et les façons vastes de nombrer par mille et mille, que Malherbe ne pouvoit souffrir dans nos odes, peuvent entrer avec grâce

1. Y, dans toute cette phrase, fait pléonasme.

ans la comédie<sup>1</sup>, étant soutenues de la voix et de l'action des acteurs; ce qui fait voir que cette poésie est aussi bien dénuée de politesse que d'ornement, et qu'elle ne doit être considérée que comme ces grands tableaux qui ne sont faits que pour être vus de loin au haut des églises, où il suffit qu'il paroisse quelques couleurs vives pour contenter la vue.

Vous proposâtes aussi à M. Chapelain si l'on étoit obligé, aux vers de théâtre comme aux autres vers de suite, de fermer le sens avec la rime. M. de Malherbe m'ordonnoit de le fermer de quatre en quatre, même en ma pastorale<sup>2</sup>. Cette grande justesse me sembloit ridicule quand j'étois obligé de décrire des passions violentes et désordonnées, et j'avois peur d'imiter le procès-verbal que l'on fit d'une émotion populaire qui arriva dans Tours, il y a quinze ou seize ans, et qui dura trois jours et trois nuits.

Le maire et les prud'hommes qui l'assistèrent à en faire l'information eurent tant de soin de ne se point départir de leur style et de leurs règles ordinaires, qu'ils la divisèrent en six pauses, pour marquer les intervalles de temps qu'ils prenoient pour leurs nécessités; et après avoir décrit les blasphèmes, les massacres et les sacrilèges qui se commettoient, ne manquoient jamais, à onze heures et à six heures du soir, de surseoir leur procès-verbal par ces mots : *Et, arrivant l'heure, etc., nous nous sommes tous retirés pour prendre notre réfection.* Et recommençant<sup>3</sup> à sept heures du matin et à une heure après midi à jurer, rompre les portes et piller les maisons, aussitôt que l'horloge sonnoit, il<sup>4</sup> faisoit retirer cette populace émue avec autant de docilité que fait le parlement de dessus les fleurs de lys. Vous pouvez juger, Monsieur, par cette histoire véritable, qu'il peut y avoir des sottises régulières, et que le

1. Comédie, désigne ici le poème dramatique en général.

2. Les Bergeries, ou Arténice (1618).

3. Recommencant : participe ab-

solu, se rapportant à un nom ou à un pronom indéfini sous-entendu. « Comme on recommençait... »

4. Il : l'horloge. Le mot étoit alors masculin.

grand ordre est aussi ridicule à représenter ces extravagances de nos passions comme de rapporter à bâtons rompus des Conseils d'État et des affaires sérieuses.

Je vous en dirois autant des règles trop étroites que l'antiquité vouloit établir pour la perfection du théâtre. L'unité du lieu, du temps et de l'action y sont sans doute nécessaires; mais cette trop grande rigueur qu'on y apporte met les plus beaux sujets dans les gênes, et est cause que les comédies ne sont pas aussi agréables aux esprits médiocres qui remplissent les trois parts <sup>1</sup> de l'hôtel de Bourgogne, et qui sont ceux, à mon avis, que l'on doit le plus considérer, si l'on veut acquérir de la réputation dans ce genre d'écrire.

Je vous confesse qu'en ma plus grande jeunesse je ne pouvois souffrir que l'on fit paroître Alceste <sup>2</sup> faisant l'amour à la fille du roi son maître, et se résoudre à l'enlever après en avoir été refusé; que l'on le fit voir, au second, dans une forêt, en habit de charbonnier avec sa nouvelle épouse; qu'il parût, au troisième acte, un fils âgé de quatorze ou quinze ans, provenu de ce mariage, qui alloit au marché, et qui, au lieu d'acheter du pain et de la viande pour les nécessités de leur famille, achetât des épées, des plumes et des baudriers; qu'au quatrième acte, ce même enfant témoignât son courage dans les armées, et qu'au cinquième, pour dénouer l'intrigue, il se fit reconnoître digne de sa naissance, et ramenât son père et sa mère aux pieds de son grand-père obtenir leur grâce.

Ce grand intervalle de temps représenté en deux heures choquoit le sens des esprits bien faits. Cependant cette pièce étoit estimée l'une des plus pathétiques de ce temps-là, et le peuple en eût été pleinement satisfait, s'ils eussent pu vieillir les visages des acteurs à toutes les scènes, en sorte que celui qui avoit paru au premier acte faisant l'amour, frisé et poudré avec le premier coton qui ne cou-

<sup>1</sup> Trois parts : trois quarts.

<sup>2</sup> Alceste : situation à un trag.

comédie intitulée le *Fils d'Alceste*, tirée d'un roman de des Escuteaux.

mençoit qu'à percer sur ses lèvres, parût, au dernier, aux pieds du roi, avec une calotte de travers et une barbe in-folio.

Pour l'unité du lieu, l'on ne la connoissoit pas en ce temps-là, et l'on souffroit la scène tantôt dans le palais et dans la chambre du roi, tantôt dans la forêt et dans la hutte du charbonnier. Et cependant, avec toutes ces disparates, cette pièce étoit plus estimée que si elle eût été dans les règles, où l'on eût fait toute la tragé-comédie<sup>1</sup> du dernier acte, où l'on représente les amans aux pieds du roi, après avoir rapporté pour épisodes ce qu'il y a de plus pathétique aux quatre premiers actes.

Cette pièce, disposée de cette sorte, eût été aussi agréable à lire dans la chambre, en particulier, qu'à ouïr réciter en l'hôtel de Bourgogne par Bellerose et Mondory<sup>2</sup>; et je m'assure, Monsieur, que, si l'on vous proposoit de la réduire dans les règles étroites, vous seriez obligé de confesser qu'elle ne se peut accommoder au théâtre.

L'on en diroit autant du *Cid*, si l'on le vouloit réduire dans l'unité du lieu; et cependant il a été approuvé de toute la cour, disent les juges compétens en cette matière, pour un chef-d'œuvre, et vous trouverez bien peu de fables ni d'histoires qui puissent souffrir cette perfection que vous y désirez, M. Chapelain et vous. *L'Antigone*, la *Médée*, la *Sophonisbe*, et la *Marianne*<sup>3</sup>, qui sont les plus belles qui soient venues à ma connoissance du temps passé et du présent, y souffrent de grandes contraintes inutilement. Quand elles se seroient un peu plus relâchées, elles n'en auroient pas été moins agréables aux auditeurs.

Je voudrois bien vous pouvoir entretenir plus longtemps

1. On dit communément *tragé-comédie*.

2. *Bellerose*, joua à l'Hôtel de Bourgogne depuis 1631, créa le rôle de *Cinna*, et mourut en 1670. — *Mondory*, mort en 1651, jouait au Marais, et créa Hérode dans *Mari-*

*rienne*, et Rodrigue dans le *Cid*.

3. *Antigone*, de Sophocle. *Médée*, d'Euripide. *Sophonisbe*, de Mairet (1629). *Marianne*, de Tristan (1636). — Chapelain étoit un grand partisan des unités, qu'il avoit fait accepter au cardinal de Richelieu.

sur ce sujet, et M. Chapelain sur le poème héroïque; mais je suis si las d'écrire que je n'en puis plus. C'est pourquoi je remettrai à écrire à M. Chapelain et à M. Conrart au prochain voyage, comme je l'ai promis. A présent que j'ai achevé mes psaumes, j'aurai plus de liberté de vous entretenir tous trois de mes sentimens de la poésie, que je soumettrai aux vôtres, et vous témoignerai que je suis passionnément

Votre, etc.

## VINCENT VOITURE <sup>1</sup>

1598-1648

Voiture naquit à Amiens. Il était fils d'un marchand de vins. Élevé au collège de Boncour, il y eut pour condisciple le comte d'Avaux, qui fut, avec le cardinal de la Valette, son premier et plus constant protecteur. M. de Chaudebonne l'introduisit à l'hôtel de Rambouillet : Voiture en vit et en fit les plus beaux jours. Son esprit fit oublier sa roture, qu'il ne chercha du reste jamais à dissimuler. A force d'habileté, de grâce, de badinage, il réussit à aller de pair avec tout ce grand monde que la marquise de Rambouillet réunissait autour d'elle; il se rendit agréable à tous, ou presque à tous (car Montausier qu'épousa Julie d'Angennes, ne l'aima jamais); et par des ressources infinies d'humeur et de plaisanterie, il sut ramener ceux que ses familiarités de langage effarouchaient parfois ou blessaient. S'il n'eût tenu qu'à lui, il ne se fût éloigné de l'hôtel de Rambouillet que pour aller faire quelque séjour de temps à autre à Chantilly, chez la princesse de Condé, ou à Liancourt, chez la duchesse Jeanne de Schomberg, ou à Ruel, chez Mme d'Aiguillon. Mais il appartenait à Monsieur, dans la maison duquel il fut introducteur des ambassadeurs, et plus tard gentilhomme ordinaire et maître d'hôtel de Madame. Le service de son maître l'obligea de courir le monde, loin de ses amis : de Bruxelles, où il est en 1632, il passe en Languedoc,

<sup>1</sup> Ubicini, *Œuvres complètes de Voiture*. Paris, 1835. 2 vol. in-12.

où Montmorency se révoltait; de là à Madrid, où il s'ennuie de longs mois, sans que la faveur du comte duc d'Olivarès le console. La France lui est fermée : il s'embarque à Lisbonne pour Londres, d'où il gagne Bruxelles : Monsieur fait sa paix avec le cardinal de Richelieu, et Voiture revient. Mais Gaston bientôt se retire à Blois : Voiture l'y suit tristement (1635). Il s'était depuis longtemps ménagé l'amitié de Mme d'Aiguillon : la lettre qu'il écrit après la prise de Corbie (1658) lui rend les bonnes grâces du cardinal. Mais cette faveur même l'arrache à ses amis : Voiture est désigné en 1658 pour aller porter au grand-duc de Toscane la nouvelle de la naissance de Louis XIV : de Florence, il pousse jusqu'à Rome, pour un procès qu'y avait Mlle de Rambouillet. Au retour, il devient maître d'hôtel du roi : en cette qualité, il suit la cour, en 1659 et 1640, à Grenoble et à Amiens, en 1642 en Roussillon, où il assiste à l'arrestation de Cinq-Mars. Ce fut son dernier voyage. Voiture était un des beaux esprits les mieux rentés du temps. Outre les emplois que j'ai indiqués, il avait une pension de 1000 livres sur l'abbaye de Conches, et le comte d'Avaux, devenu surintendant des finances, l'avait pris pour premier commis, pure sinécure, qui lui valait 4000 livres.

Voiture n'est pas un écrivain de profession : poésies et lettres, toute son œuvre, recueillie par son neveu Pinchène, n'était que pour ses amis. Assurément il eût pu faire plus qu'il n'a fait : il avait l'esprit plus sérieux, plus capable de vastes pensées qu'on ne le croirait. Mais il n'a visé qu'à plaire, car il ne pouvait se maintenir dans ce monde, où sa naissance ne l'appelait pas, qu'en plaisant à toute heure et d'une façon toujours nouvelle. De là, le style peu naturel et trop ingénieux de ses lettres : c'est que sur la plus mince des matières, sur les plus menus incidents de la vie de chaque jour, il lui fallait faire des frais d'invention, et trouver un tour amusant et imprévu. En somme, il a dépensé plus d'esprit à dire des riens, qu'il n'en eût fallu pour exprimer des pensées solides. Écrivant à des gens très raffinés, qui appréciaient les moindres nuances, il a mis de la finesse partout : écrivant pour un cercle fermé, il parle souvent un jargon convenu, fait d'allusions, d'images, de plaisanteries, de locutions, dont ses correspondants avaient la clef, et qui nous paraît affecté, froid et obscur. Ses déclarations d'amitié ou d'amour, ses compliments, ses condoléances même sont d'un esprit brillant et glacé : il y fait trop l'agréable. Il y a même

une lourdeur un peu grossière dans toute cette préciosité : Voiture ne sait pas s'arrêter, il développe trop ses métaphores, ses allégories, ses inventions de toute sorte : la lettre où il se suppose mort, celle des lions du Maroc, ou celle de la carpe au brochet, sont dignes de Mascarille et de Trissotin. Voiture prenait le ton qui devait plaire à ses correspondants : précieux avec les précieux, pédant avec Costar, délicatement lettré avec le comte d'Avaux, il avait du reste l'esprit net et vif et savait écrire à l'occasion de courts billets, d'une grâce aisée et naturelle, qui parfois seraient dignes de Voltaire. Voiture s'est peint dans sa correspondance : petit (on l'avait surnommé *el Rey Chiquito*, ce qui le mortifiait un peu), frileux, friand de sucreries, raffolant des grands chiens au museau pointu, un peu vaniteux, un peu jaloux des beaux esprits qu'on aimait trop à l'hôtel de Rambouillet, passionnément galant, aimant plus les douceurs qu'il disait que les femmes auxquelles il les disait, assez vif d'humeur et dégainant volontiers, joueur enragé, du reste honnête homme, ayant de la religion, de la bravoure, de la fierté, sincère dans ses attachements, dévoué, reconnaissant. En même temps que lui-même, il a peint le monde qui l'avait adopté : ses lettres nous font revivre la société précieuse.

Les correspondants ordinaires de Voiture étaient la marquise et sa fille, et leurs intimes amis, lorsqu'il était lui-même éloigné de Paris : ou bien, lorsqu'il y était, ses lettres allaient trouver les familiers de la maison, que leurs emplois militaires ou diplomatiques retenaient au loin, et leur portaient le meilleur de l'esprit de ce monde charmant qu'ils aspiraient à revoir.

## I. — LES PRÉCIEUSES A LA CAMPAGNE.

A MONSIEUR LE CARDINAL DE LA VALLETTE<sup>1</sup>.

(Fin de 1630.)

... Vous saurez donc, Monseigneur, que six jours après

1. Louis de Nogaret, cardinal de la Vallette, fils du duc d'Épernon, est un des deux prélats que Richelieu mit à la tête des armées : l'autre est l'archevêque de Bordeaux.

Sourdis. La Vallette, serviteur dévoué de Richelieu, commanda en Picardie, en Allemagne et en Piémont. Il échappa à la disgrâce qui frappa son frère et mourut en 1659.

l'éclipse, et quinze jours après ma mort <sup>1</sup>, Mme la Princesse <sup>2</sup>, Mlle de Bourbon, Mme du Vigean, Mme Aubry, Mlle de Rambouillet, Mlle Paulet, et M. de Chaudebonne et moi partîmes de Paris sur les six heures du soir, pour aller à la Barre, où Mme du Vigean devoit donner la collation à Mme la Princesse. Nous ne trouvâmes en chemin autre chose digne d'être remarquée, si ce n'est qu'à Ormesson <sup>3</sup> nous vîmes un grand chien qui vint à la portière du carrosse me faire fête (ce dont je fus fort joyeux).

... De là nous arrivâmes à la Barre et entrâmes dans une salle où l'on ne marchoit que sur des roses et de la fleur d'orange. Mme la Princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs en attendant l'heure du souper. Le soleil se couchoit dans une nuée d'or et d'azur, et ne donnoit de ses rayons qu'autant qu'il en faut pour faire une lumière douce et agréable; l'air étoit sans vent et sans chaleur, et il sembloit que la terre et le ciel, à l'envi de Mme du Vigean, vouloient festoyer <sup>4</sup> la plus belle princesse du monde. Après avoir passé un grand parterre et de grands jardins tous <sup>5</sup> pleins d'orangers, elle

1. Allusion à une promenade, où il fut tellement maltraité à coups d'éventail, sur le chemin de Bagnolet, qu'il se dit mort et fit son épitaphe.

2. La princesse de Condé, Charlotte de Montmorency, mère du grand Condé. — Mlle de Bourbon, née en 1619, est la future duchesse de Longueville, fille de Mme la Princesse. — Mme du Vigean est la mère de Mlle du Vigean, qui inspira une si vive passion au grand Condé et se fit carmélite; sa résidence de la Barre est située tout près de Montmorency. — Mme Aubry, femme d'un conseiller d'État ordinaire, est aussi une des plus illustres précieuses. — Mlle de Rambouillet est Julie d'Angennes,

fille aînée de la marquise — Mlle Paulet, surnommée *la Lionne* pour sa fierté et pour la couleur de ses cheveux, était l'amie intime de la marquise : elle fut très liée et se brouilla avec Voiture; c'est elle qui l'appelait « un homme à conserver dans du sucre ». — M. de Chaudebonne, gentilhomme dauphinois, appartenant à la maison du duc d'Orléans, avait présenté Voiture à l'hôtel de Rambouillet.

3. Ormesson : Cette terre, située dans la vallée de Montmorency, a donné son nom à l'une des plus illustres familles du Parlement de Paris.

4. Festoyer : fêter.

5. Tous pleins : on faisait alors accorder tout dans tout plein, tous

arriva en un nots où il y avoit plus de cent ans que le jour l'étoit entré qu'à cette heure-là, qu'il y entra avec elle. Au bout d'une allée grande à perte de vue, nous trouvâmes une fontaine qui jetoit toute seule plus d'eau que toutes celles de Tivoli. A l'entour étoient rangés vingt-quatre violons, qui avoient de la peine à surmonter le bruit qu'elle faisoit en tombant. Quand nous nous en fûmes approchés, nous découvrîmes dans une niche qui étoit dans une palissade, une Diane à l'âge de onze ou douze ans, et plus belle que les forêts de Grèce et de Thessalie ne l'avoient jamais vue. Elle portoit son arc et ses flèches dans ses yeux, et avoit tous les rayons de son frère à l'entour d'elle. Dans une autre niche auprès étoit une de ses nymphes, assez belle et assez gentille pour être une de sa suite. Ceux qui ne croient pas les fables crurent que c'étoit Mlle de Bourbon et la pucelle Priande<sup>1</sup>. Et à la vérité elles leur ressembloient extrêmement. Tout le monde étoit sans proférer une parole, en admiration de tant d'objets qui étonnoient en même temps les yeux et les oreilles, quand tout à coup la déesse sauta de sa niche, et avec une grâce qui ne se peut représenter, commença un bal qui dura quelque temps alentour de la fontaine.

Cela est étrange, Monseigneur, qu'au milieu de tant de plaisirs qui doivent remplir entièrement et attacher l'esprit de ceux qui en jouissoient, on ne laissa pas de se souvenir de vous, et que tout le monde dit que quelque chose manquoit à tant de contentemens, puisque vous et Mme de Rambouillet n'y étiez pas. Alors je pris une harpe et chantai :

Pues quiso mi suerte dura.

Que faltando mi Senor,

Tambien faltasse mi dama<sup>2</sup>

entier, etc. Ainsi Cornette dit : « Sont-ils morts tous entiers avec leurs grands desseins ? » L'usage actuel est une invention des grammairiens.

<sup>1</sup> Priande : Mlle Aubry, qui de-

vint en 1649 duchesse de Noirmoutier.

<sup>2</sup> « Puisque mon sort rigoureux a voulu — que privé de mon seigneur, — je fusse aussi privé de ma dame.

Et continuai le reste si mélodieusement et si tristement qu'il n'y eut personne en la compagnie à qui les larmes n'en vinssent aux yeux, et qui ne pleurât abondamment. Et cela eût duré trop longtemps si les violons n'eussent vite-ment donné une sarabande si gaie<sup>1</sup>, que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été. Et ainsi sautant, dansant, voltigeant, pirouettant, cabriolant, nous arrivâmes au logis où nous trouvâmes une table qui sembloit avoir été servie par les fées. Ceci, Monseigneur, est un endroit de l'aventure qui ne se peut décrire. Et certes il n'y a point de couleurs ni de figures en la rhétorique qui puissent représenter six potages, qui d'abord se présentèrent à nos yeux. Cela y fut particulièrement remarquable, que n'y ayant<sup>2</sup> que des déesses à la table et deux demi-dieux, à savoir M. de Chaudebonne et moi, tout le monde y mangea, ne plus ne moins que si c'eussent été véritablement des personnes mortelles. Aussi, à dire le vrai, jamais rien ne fut mieux servi : et entre autres choses, il y eut douze sortes de viandes et de déguisemens, dont personne n'a encore jamais oui parler et dont on ne sait pas encore le nom....

.... Au sortir de table, le bruit des violons fit monter tout le monde en haut, où l'on trouva une chambre si bien éclairée qu'il sembloit que le jour qui n'étoit plus dessus la terre s'y fût retiré tout entier. Là, le bal commença, en meilleur ordre et plus beau qu'il n'avoit été à l'entour de la fontaine. Et la plus magnifique chose qui y fût, c'est, Monseigneur, que j'y dansai. Mlle de Bourbon jugea qu'à la vérité je dansois mal, mais que je tirois bien des armes, pour ce qu'à la fin de toutes les cadences il sembloit que je me misse en garde. Le bal continuoit avec beaucoup de plaisir quand tout à coup un grand bruit que l'on entendit

1. *Sarabande* : c'était une danse espagnole, fort à la mode alors. Ordinairement l'air se chantait avec un accompagnement de castagnettes.

2. *N'y ayant* : ce participe absolu, comme nous l'avons vu déjà, était alors d'un emploi fréquent et parfaitement régulier.

dehors obligea toutes les dames à mettre la tête à la fenêtre : et l'on vit sortir du grand bois qui étoit à trois cents pas de la maison un tel nombre de feux d'artifice, qu'il sembloit que toutes les branches et les troncs des arbres se convertissent en fusées; que toutes les étoiles du ciel tombassent, et que la sphère du feu voulût prendre la place de la moyenne région de l'air. Ce sont, Monseigneur, trois hyperboles, lesquelles appréciées et réduites à la juste valeur des choses, valent trois douzaines de fusées. Après s'être remis de l'étonnement où cette surprise avoit mis chacun, on se résolut de partir et on reprit le chemin de Paris à la lueur de vingt flambeaux.

.... Nous étions environ une lieue par delà Saint-Denis, et il étoit deux heures après minuit. Le travail du chemin, le veiller<sup>1</sup>, l'exercice du bal et de la promenade m'avoient extrêmement appesanti, quand il arriva un accident que je crus devoir être cause de ma totale destruction. Il y a une petite bourgade entre Paris et Saint-Denis, qu'on nomme la Villette. Au sortir de là, nous rencontrâmes trois carrosses, dans lesquels s'en retournoient les violons que nous avions fait jouer tout le jour. Le diable alla mettre en l'esprit de Mlle de Rambouillet de leur faire commander de nous suivre et d'aller donner des sérénades toute la nuit. Cette proposition me fit dresser les cheveux en la tête. Cependant tout le monde l'approuva. On fit arrêter les carrosses, on leur alla dire le commandement. Mais, de bonne fortune, les bonnes gens avoient laissé leurs violons à la Barre, et Dieu les bénie<sup>2</sup>. Enfin nous arrivâmes à Paris. Et ce que je m'en vais vous dire est plus épouvantable que tout le reste. Nous vîmes qu'une grande obscurité couvroit toute la ville, et au lieu que nous l'avions laissée, il n'y avoit que sept heures, pleine de bruit, d'hommes, de chevaux

1. *Le veiller* : l'usage d'employer les infinitifs substantivement étoit plus général et plus libre qu'aujourd'hui. La Fontaine, quarante

ans après, disoit encore *le dormir* (*Le Savetier et le Financier*).

2. *Bénie* : ancienne forme du subjonctif.

et de carrosses, nous trouvâmes un grand silence et une effroyable solitude partout, et les rues tellement dépeuplées que nous n'y rencontrâmes pas un homme, et vîmes seulement quelques animaux qui, à la lueur des flambeaux, se cachoient.

## 2. — APOLOGIE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

A MONSIEUR\*\*\*<sup>1</sup>

1636<sup>2</sup>.

.... Je ne suis pas de ceux qui ayant dessein, comme vous dites, de convertir les éloges en brevets<sup>3</sup>, font des miracles de toutes les actions de M. le Cardinal, portant ses louanges au delà de ce que peuvent et doivent aller celles des hommes, et à force de vouloir trop faire croire de bien de lui, n'en disent que des choses incroyables. Mais aussi n'ai-je pas cette basse malignité de haïr un homme à cause qu'il est au-dessus des autres, et je ne me laisse pas non plus emporter aux affections ni aux haines publiques que je sais être quasi toujours fort injustes. Je le considère avec un jugement que la passion ne fait pencher ni d'un côté ni d'autre, et je le vois des mêmes yeux dont la postérité le verra. Mais lorsque dans deux cens ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démolì la Rochelle et abattu l'hérésie,

1. Ce personnage, ennemi du cardinal, est sans doute imaginaire. Dans cet écrit en forme de lettre, Voiture, compromis jusque-là dans le parti du duc d'Orléans, a saisi l'occasion des revers de l'année 1636 pour se concilier la faveur de Richelieu. C'est le plus sérieux et le plus substantiel de ses ouvrages, et qui trauche sur le ton du reste.

comme on en pourra juger par le fragment qui suit.

2. La ville de Corbie, prise le 15 août par les Espagnols, se rendit de nouveau aux Français le 14 novembre : cet événement acheva de dissiper la panique que les revers de la campagne de cette année avaient jetée dans Paris.

3. *Brevets* : brevets de pensions.

et que par un seul traité comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés<sup>1</sup>, Pignerol conquis<sup>2</sup>, Casal secouru, toute la Lorraine jointe à cette couronne<sup>3</sup>, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir<sup>4</sup>, les Espagnols défaits à Veillane et à Aven<sup>5</sup>, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles: s'ils ont quelques gouttes de sang françois dans les veines, quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? et, à votre avis, l'aimeront-ils ou l'estimeront-ils moins, à cause que de son temps les rentes<sup>6</sup> sur l'Hôtel de Ville se seront payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes? Toutes les grandes choses coûtent beaucoup; les grands efforts abattent et les puissans remèdes affoiblissent. Mais si l'on doit regarder les États comme immortels, y considérer les

1. Lorsqu'ils tentèrent de secourir La Rochelle et attaquèrent l'île de Ré en 1627.

2. *Pignerol*, place du duc de Savoie, prise en 1650 par Richelieu, acquise par traité en 1652 — *Casal*, ancienne capitale du Montferrat, appartenant au duc de Mantoue, avait été assiégé en 1628 et en 1629; le cardinal l'avait secouru d'abord en personne, puis, au second siège, sauvé par une trêve, que Mazarin fit signer.

3. *La Lorraine* avait été occupée en 1632, et le duc avait dû céder quatre de ses places.

4. *L'Alsace*: le duc Bernard de Saxe-Weimar s'y était établi avec son armée. Plus tard, après sa mort, Richelieu acheta l'armée et la province (1639).

5. *Veillane*, ou Avigliana, village du Piémont. Le duc de Montmorency y gagna une bataille en 1630 — *Aven*, village de Belgique, où les maréchaux de Châtillon et de Brézé batturent les Espagnols en 1635.

6. *Les rentes*: souvent on ne les payait pas du tout, comme l'atteste Boileau dans ces vers connus: « .... Plus pâle qu'un rentier || A l'aspect d'un édit qui retranche un quartier. — *Quelques nouveaux officiers*: la création de nouveaux offices de magistrature, qui se vendaient fort cher, était un moyen de pourvoir aux besoins urgents du Trésor. Le Parlement n'a jamais cessé de protester contre ces créations, qui avilissaient d'autant les charges anciennes.

commodités à venir comme présentes, comptons combien cet homme, que l'on dit qui a ruiné la France, lui a épargné de millions par la seule prise de la Rochelle, laquelle, d'ici à deux mille ans, dans toutes les minorités des rois, dans tous les mécontentemens des grands, et toutes les occasions de révoltes, n'eût pas manqué de se rebeller<sup>1</sup>, et nous eût obligés à une éternelle dépense.

Ce royaume n'avoit que deux sortes d'ennemis qu'il dût craindre : les huguenots et les Espagnols. M. le cardinal, en entrant dans les affaires, se mit en l'esprit de ruiner tous les deux : pouvoit-il former de plus glorieux ni de plus utiles desseins ? il est venu à bout de l'un et il n'a pas achevé l'autre ; mais s'il eût manqué au premier, ceux qui crient à cette heure que ç'a été une résolution téméraire, hors de temps et au-dessus de nos forces, que de vouloir attaquer et abattre celles d'Espagne, et que l'expérience l'a bien montré, n'auroient-ils pas condamné de même le dessein de perdre les huguenots ? n'auroient-ils pas dit qu'il ne falloit pas recommencer une entreprise où trois de nos rois avoient manqué, et à laquelle le feu roi n'avoit osé penser ? et n'eussent-ils pas conclu, aussi faussement qu'ils l'ont encore en cette autre affaire, que la chose n'étoit pas faisable, à cause qu'elle n'auroit pas été faite ? mais j'ugeons, je vous supplie, s'il a tenu à lui ou à la fortune qu'il ne soit venu à bout de ce second dessein. Considérons quel chemin il a pris pour cela, quels ressorts il a fait jouer. Voyons s'il s'en est fallu beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusques aux racines ce tronc qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant, et qui donne de l'ombrage au reste de la terre.

Il fut chercher jusque sous le pôle ce héros<sup>2</sup> qui sembloit être destiné à y mettre le fer et à l'abattre. Il fut l'esprit mêlé à ce foudre qui a rempli l'Allemagne de feu et d'éclairs, et dont le bruit a été entendu par tout le

1. *Se rebeller* : terme vieilli.

2. *Ce héros* : le roi de Suède.

monde. Mais quand cet orage fut dissipé et que la fortune en eut détourné le coup, s'arrêta-t-il pour cela? et ne mit-il pas encore une fois l'Empire en plus de hasard qu'il n'avoit été par les pertes de la bataille de Leipzig et de celle de Lutzen? son adresse et ses pratiques nous firent avoir tout d'un coup une armée de quarante mille hommes dans le cœur de l'Allemagne, avec un chef<sup>1</sup> qui avoit toutes les qualités qu'il faut pour faire un changement dans un État. Que si le roi de Suède s'est jeté dans le péril plus avant que ne devoit un homme de ses desseins et de sa condition, et si le duc de Friedland, pour trop différer son entreprise, l'a laissé découvrir, pouvoit-il charmer la balle qui a tué celui-là au milieu de sa victoire, ou rendre celui-ci impénétrable aux coups de pertuisane<sup>2</sup>? Que si, ensuite de tout cela, pour achever de perdre toutes choses, les chefs qui commandoient l'armée de nos alliés devant Nordlingen<sup>3</sup>, donnèrent la bataille à contre-temps, étoit-il au pouvoir de M. le cardinal, étant à deux cens lieues de là, de changer ce conseil et d'arrêter la précipitation de ceux qui pour un empire (car c'étoit le prix de cette victoire) ne voulurent pas attendre trois jours? Vous voyez donc que, pour sauver la maison d'Autriche et pour détourner ses desseins que l'on dit à cette heure avoir été si téméraires, il a fallu que la fortune ait fait depuis trois miracles, c'est-à-dire trois grands événemens qui vraisemblablement ne devoient point arriver : la mort du roi de Suède, celle du duc de Friedland, et la perte de la bataille de Nordlingen.

Vous me direz qu'il ne se peut pas plaindre de la fortune pour l'avoir traversé en cela, puisqu'elle l'a servi fidèle-

Gustave-Adolphe, vainqueur à Leipzig, le 17 septembre 1631, à Lutzen, le 16 novembre 1632.

1. *Un chef* : Wallenstein, duc de Friedland, fut assassiné à Egra, en 1634, au moment où il songeait à rendre indépendant en Bohême.

Il n'y eut jamais d'accord entre Richelieu et lui.

2. *Pertuisane* : espèce de hallebarde.

3. *Nordlingen* : la bataille fut perdue, le 6 septembre 1634, par le duc Bernard de Saxe-Weimar.

ment dans toutes les autres choses; que c'est elle qui lui a fait prendre des places sans qu'il en eût jamais assiégé auparavant, qui lui a fait commander heureusement des armées<sup>1</sup>, sans aucune expérience: qui l'a mené toujours comme par la main et sauvé d'entre les précipices où il s'étoit jeté, et enfin qui l'a fait souvent paraître hardi, sage et prévoyant. Voyons-le donc dans la mauvaise fortune, et examinons s'il y a eu moins de hardiesse, de sagesse et de prévoyance.

Nos affaires n'alloient pas trop bien en Italie, et comme c'est le destin de la France de gagner des batailles et de perdre des armées, la nôtre étoit fort déperie depuis la dernière victoire<sup>2</sup> qu'elle avoit emportée sur les Espagnols. Nous n'avions guère plus de bonheur devant Dôle<sup>3</sup>, où la longueur du siège nous en faisoit attendre une mauvaise issue, quand on sut que les ennemis étoient entrés en Picardie, qu'ils avoient pris d'abord la Capelle, le Câtelet et Corbie<sup>4</sup>, et que ces trois places, qui les devoient arrêter plusieurs mois, les avoient à peine arrêtés huit jours. Tout est en feu, jusque sur les bords de la rivière d'Oise. Nous pouvons voir de nos fauourg's la fumée des villages qu'ils nous brûlent. Tout le monde prend l'alarme<sup>5</sup>, et la capitale ville du royaume est en effroi. Sur cela, on a avis de Bourgogne que le siège de Dôle est levé, et de Saintonge qu'il y a quinze mille paysans révoltés qui tiennent la campagne, et que l'on craint que le Poitou et la Guyenne ne suivent cet exemple. Les mauvaises nouvelles viennent en foule, le ciel est couvert de tous côtés, l'orage nous bat de

1. Richelieu accompagna le roi dans la campagne du Piémont, où le pas de Suze fut forcé (1629), et conduisit on personne le siège de La Rochelle (1628), et plus tard celui de Perpignan (1642).

2. La dernière victoire: le duc de Savoie et le maréchal de Créquy avoient remporté quelques succès au début de la campagne de 1626

3. Dôle était assiégée par le prince de Condé, qui dut lever le siège le 15 août, après avoir perdu 3000 hommes.

4. La Capelle, le 9 juillet; le Câtelet, le 25; Corbie, le 15 août.

5. On craignit une marche soudaine des Impériaux sur Paris, et Jean de Wert en donna, dit-on, le conseil au prince Thomas de Savoie.

toutes parts, et il ne nous luit pas de quelque endroit que ce soit un rayon de bonne fortune. Dans ces tenèbres, M. le cardinal a-t-il vu moins clair? a-t-il perdu la tramontane<sup>1</sup>? durant cette tempête, n'a-t-il pas toujours tenu le gouvernail dans une main et la boussole dans l'autre? s'est-il jeté dedans l'esquif pour se sauver? et si le grand vaisseau qu'il conduisoit avoit à se perdre, n'a-t-il pas témoigné qu'il y vouloit mourir devant tous les autres? Est-ce la fortune qui l'a tiré de ce labyrinthe, ou si ç'a été sa prudence, sa constance et sa magnanimité?

Nos ennemis sont à quinze lieues de Paris et les siens sont dedans. Il y a tous les jours avis que l'on y fait des pratiques pour le perdre. La France et l'Espagne, par manière de dire, sont conjurées contre lui seul. Quelle contenance a tenue parmi tout cela cet homme, que l'on disoit qui s'étonneroit au moindre mauvais succès, et qui avoit fait fortifier le Havre pour s'y jeter à la première mauvaise fortune? Il n'a pas fait une démarche en arrière pour cela. Il a songé aux périls de l'État et non pas aux siens; et tout le changement que l'on a vu en lui durant ce temps-là, est, qu'au lieu qu'il n'avoit accoutumé de sortir qu'accompagné de deux cens gardes, il se promena tous les jours suivi seulement de cinq ou six gentilshommes. Il faut avouer qu'une adversité soutenue de si bonne grâce, et avec tant de force, vaut mieux que beaucoup de prospérités et de victoires. Il ne me sembla pas si grand ni si victorieux le jour qu'il entra dans la Rochelle qu'il ne me le parut alors, et les voyages qu'il fit de sa maison à l' Arsenal me semblent plus glorieux pour lui que ceux qu'il a faits delà les monts<sup>2</sup>, et desquels il est revenu avec Pignerol et Suze.

1. La *tramontane* : c'est, dit Furetière, l'étoile du Nord, qui sert à conduire les vaisseaux

2. *Delà les monts* : au delà des monts. *Delà*, comme *dedans*, *dessus*, *dessous*, s'employoit alors

## 3. — PLAIDOYER EN FAVEUR DE « CAR ».

A MADemoiselle DE RAMBOUILLET.

(1637.)

Mademoiselle, *car*<sup>1</sup> étant d'une si grande considération<sup>2</sup> dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment<sup>3</sup> que vous avez du tort qu'on veut lui faire, et je ne puis bien espérer de l'Académie<sup>4</sup> dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. En un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne vois rien si digne de pitié que quand je vois que l'on est prêt de chasser et faire le procès à un mot<sup>5</sup> qui a si utilement servi cette monarchie, et qui, dans toutes les brouilleries du royaume, s'est toujours montré bon François. Pour moi, je ne puis comprendre quelles raisons ils pourront alléguer contre une diction qui marche toujours à la tête de la raison, et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire. Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres<sup>6</sup>. On ne fera point

comme préposition. — Voiture rappelle ici l'expédition conduite en 1629 par le roi en personne. Suze, située à la jonction des deux routes du mont Cenis et du mont Genève, était une des places importantes du duc de Savoie.

1. Comberville, dans son roman de *Polexandre*, en cinq volumes, avait prétendu ne pas employer la conjonction *car*, et y substituer *pour ce que*. On lui prouva qu'il s'en étoit servi trois fois. *Car* fut défendu par Balzac et Voiture. — Sur M<sup>me</sup> de Rambouillet, cf. plus loin, p. 245.

2. *Considération*, dignité, mérite, avec la réputation et l'estime qui s'y joignent.

3. *Ressentiment* : c'est simplement le *sentiment* : « J'approuve que vous soyez sensible au tort.... »

4. L'Académie paraissait disposée à adopter *pour ce que*.

5. Cette phrase ne serait plus correcte; il faudrait dire : « de chasser un mot.. et de lui faire son procès ».

6. Les retranchements que l'Académie faisait dans la langue provoquèrent bien des réclamations. Saint-Évremond, dans sa *comédie*

de difficulté d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sûreté. De sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits nous voudront réduire au langage des anges, ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes. Certes, j'avoue qu'il est vrai ce que vous dites, qu'on ne peut mieux connaître par aucun exemple l'incertitude des choses humaines. Qui<sup>1</sup> m'eût dit, il y a quelques années, que j'eusse dû vivre plus longtemps que *car*, j'eusse cru qu'il m'eût promis une vie plus longue que celle des patriarches. Cependant, il se trouve qu'après avoir vécu onze cens ans, plein de force et de crédit; après avoir été employé dans les plus importans traités, et assisté toujours honorablement dans le conseil de nos rois, il tombe tout d'un coup en disgrâce et est menacé d'une fin violente. Je n'attends plus que l'heure d'entendre en l'air des voix lamentables, qui diront : *le grand car est mort*, et le trépas du grand *Cam* ni du grand *Pan*<sup>2</sup> ne me sembleroit pas si important ni si étrange. Je sais que si l'on consulte là-dessus un des plus beaux esprits de notre siècle et que j'aime extrêmement<sup>3</sup>, il dira qu'il faut condamner cette nouveauté, qu'il faut user du *car* de nos pères, aussi bien que de leur terre et de leur soleil, et que l'on ne doit point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlemagne et de saint Louis. Mais c'est vous principalement, mademoiselle, qui êtes obligée d'en prendre la protection. Puisque la plus grande force et la plus parfaite beauté de notre langue est en la vôtre, vous y devez avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plaît. Aussi crois-je que

*des Académistes*. Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires*, attaqueroit les décisions trop rigoureuses de l'Académie; Vaugelas lui-même, quand il regrettoit qu'on eût banni « la moitié du langage d'Amyot », avouoit ainsi qu'on étoit allé trop loin.

1. Qui : au quelqu'un.

2. *Cam* : il faut lire Khan. — *Pan* : allusion à un récit qu'on trouve dans Suétone et dans Plutarque, d'une voix qui se fit entendre aux passagers d'un vaisseau en longeant une île, et qui répétoit parmi d'étranges lamentations: « Le grand Pan est mort ».

3. Balzac.

vous avez déjà sauvé celle-ci du hasard qu'elle couroit, et qu'en l'enfermant dans votre lettre, vous l'avez mise comme dans un asile et dans un lieu de gloire, où le temps et l'envie ne la sauroient toucher.

#### 4. — RAILLERIE.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE PISANI<sup>1</sup>.

(Août 1643<sup>2</sup>.)

Monsieur, à ce que j'ai appris, on auroit grand tort, si on vous reprochoit que vous avez gardé le mulet<sup>3</sup> au camp de Thionville. Au diable le mulet que vous y avez gardé! On m'a dit aussi que, considérant que plusieurs armées se sont autrefois perdues par leur bagage, vous vous êtes défait de tout le vôtre, et qu'ayant lu souvent dans les histoires romaines (voilà ce que c'est que de tant lire<sup>4</sup>), que les plus grands exploits que leur cavalerie ait faits autrefois, elle les a faits ayant mis pied à terre<sup>5</sup> et s'étant démontée volontairement dans le fort des combats les plus douteux, vous vous êtes résolu d'éloigner tous vos chevaux, et que vous avez si bien fait qu'il ne vous en est demeuré pas un seul.

Il va de son pied<sup>6</sup> l'éminent personnage.

1. C'était le fils de la marquise de Rambouillet, bossu, brave et spirituel : il aimait beaucoup Voiture quoiqu'il eût peu de goût pour les gens de lettres et les lettres. Il n'aimait pas Chapelain et s'en moquait. Il n'était pas aimé de Montausier, que sa raillerie sans doute n'épargnait pas toujours. Il fut tué à Nordlingen, en 1645. à trente ans.

2. Le duc d'Enghien prit Thionville le 18 août 1643, après sept semaines de siège.

3. « On dit qu'un homme fait garder le mulet à un autre, quand il le fait attendre à une porte, ou à quelque rendez-vous, jusqu'à l'impatientier. » (Furetière.)

4. Pisani lisait peu.

5. Notamment à la bataille de Cannes, où la plupart des chevaliers romains périrent par cette fautive manœuvre. Voiture s'amuse en citant les faits à rebours.

6. *Il va de son pied*. Selon Tallemant des Réaux, c'est une locution mise à la mode par les pré-

Peut-être que vous en recevrez quelque incommodité. Mais aussi cela est, sans mentir, bien honorable qu'aussi bien que Bias (Bias, vous le connoissez tant<sup>1</sup>), vous puissiez dire que vous avez avec vous tout ce qui est à vous. Non pas, à dire le vrai, une quantité de hardes inutiles, ni un grand accompagnement de chevaux, ni une extrême abondance d'or et d'argent monnoyé, mais probité, générosité, magnanimité, fermeté dans les périls, opiniâtreté dans les disputes, mépris des langues étrangères, ignorance des faux dés, et une tranquillité inouïe dans la perte des biens faux et périssables : qualités, monsieur, qui vous sont propres et essentielles, et lesquelles ni le temps, ni la fortune ne sauroient séparer de vous. Or, comme ainsi soit qu'Euripide<sup>2</sup>, qui étoit comme vous savez, ou comme vous ne savez pas, un des plus graves auteurs de la Grèce, écrive en une de ses tragédies « que l'argent fut un des maux qui sortirent de la boîte de Pandore, et peut-être le plus pernicieux », j'admire comme une qualité divine en vous. l'incompatibilité que vous avez avec lui; et il me semble que c'est une excellente marque d'une âme grande et extraordinaire de ne pouvoir durer avec le corrupteur de la raison, l'empoisonneur des âmes et l'auteur de tant de désordres, d'injustices et de violences. Mais je voudrois, monsieur, que votre vertu ne fût pas tout à fait à un si haut point; que vous vous pussiez accommoder en quelque sorte avec cet ennemi du genre humain, et que vous fissiez quelque paix avec lui, comme nous en faisons avec le Grand Turc, pour des considérations politiques et pour la raison du commerce. Considérant donc qu'il est très difficile de se passer de lui, et m'imaginant que, comme je jouai<sup>3</sup> pour

rieux du Marais. — Évidemment c'est au jeu que Pisani avait perdu ses chevaux et son bagage.

1. Vous le connoissez tant . nouvelle allusion à l'érudition mé-  
méocre de Pisani.

2. Comme ainsi soit . il prend

le ton pédant d'un avocat ou d'un docteur.

3. Je jouai. Voiture était un joueur engagé, et par là, malgré ses pensions, presque toujours à court d'argent. Il fit vœu sur la fin de ses jours de ne plus jouer, et

vous à Narbonne, vous avez peut-être joué pour moi à Thionville, et que c'est en mon nom que vous avez massé<sup>1</sup> les mulets, je vous envoie cent pistoles, sur et tant moins<sup>2</sup> de la perte que vous pouvez avoir faite pour moi; et afin qu'il n'en arrive pas de celles-ci comme des autres, je vous supplie de n'en pas souiller vos mains, et de les mettre entre celles de François<sup>3</sup>, pour la consolation duquel je les envoie principalement.

### 5. — LETTRE DE LA CARPE AU BROCHET.

A MONSIEUR LE DUC D'ENGHIEN<sup>4</sup>.

(Novembre 1645.)

Eh! bonjour, mon compère le Brochet! bonjour, mon compère le Brochet! je m'étois toujours bien doutée que les eaux du Rhin ne vous arrêteroient pas; et connoissant votre force et combien vous aimez à nager en grande eau, j'avois bien cru que celles-là ne vous feroient point de peur, et que vous les passeriez aussi glorieusement que vous avez achevé tant d'autres aventures<sup>5</sup>. Je me réjouis pourtant de ce que cela s'est fait plus heureusement encore que nous ne l'avions espéré, et que, sans que vous ni les vôtres y aient perdu une seule écaille, le seul bruit de votre nom ait dissipé tout ce qui se devoit opposer à vous. Quoique vous ayez été excellent jusqu'ici à toutes les sauces où l'on

souffrit tellement de la tentation qu'il s'en alla, dit-on, chez le coadjuteur de Gondi pour se faire relever de son vœu.

1. *Masser* : « Marquer ce qu'on veut jouer en un coup de dé ». (Furetière.)

2. *Sur et tant moins* : à compter sur, à déduire de.

3. *François* : valet de chambre du marquis.

4. Dans un divertissement de société, le duc d'Enguien avait été le brochet, et Voiture la carpe. Cette lettre est un chef-d'œuvre de mauvais goût; il valait la peine d'en donner un fragment à titre de document sur l'esprit précieux et ses pires excès.

5. Le jeune duc avait remporté la même année la victoire de Rocroy sur les Espagnols (19 mai).

vous a mis, il faut avouer que la sauce d'Allemagne vous donne un grand goût et que les lauriers qui y entrent vous relèvent merveilleusement...

Tête de poisson! comme vous y allez!.. Aussi vous ne sauriez vous imaginer jusques où s'étend votre réputation. Il n'y a point d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, ni de mers, où vos victoires ne soient célébrées; point d'eau dormante où l'on ne songe à vous; point d'eau bruyante où il ne soit bruit de vous.... L'autre jour que mon compère le Turbot et mon compère le Grenaut, avec quelques autres poissons d'eau douce, soupions ensemble chez mon compère l'Éperlan, on nous présenta au second<sup>1</sup> un vieux Saumon, qui avoit fait deux fois le tour du monde, qui venoit fraîchement des Indes occidentales, et avoit été pris comme espion en France, en suivant un bateau de sel. Il nous dit qu'il n'y avoit point d'abîmes si profonds sous les eaux où vous ne fussiez connu et redouté, et que les baleines de la mer Atlantique suivoient à grosses gouttes et étoient toutes en eau dès qu'elles vous entendoient nommer. Il nous eût dit davantage, mais il étoit au court bouillon, et cela étoit cause qu'il ne parloit qu'avec beaucoup de difficulté.... Si vous continuez comme vous avez commencé, vous avalerez la mer et les poissons. Cependant votre gloire se trouvant à un point qu'il est assuré qu'elle ne peut aller plus loin ni plus haut, il est, ce me semble, bien à propos, qu'après tant de fatigues, vous veniez vous rafraîchir dans l'eau de la Seine, et vous récréer joyeusement avec beaucoup de jolies Tanches, de belles Perches, et d'honnêtes Truites<sup>2</sup>, qui vous attendent ici avec impatience.

<sup>1</sup> Au second service.

<sup>2</sup> Tout l'hôtel de Rambouillet.

## 6. — BILLET.

A MONSIEUR COSTAR<sup>1</sup>.

Je ferai ce que vous m'ordonnez, fidèlement, soigneusement et promptement<sup>2</sup>; mais je vous prie de croire que j'y aurai bien plus de peine que vous ne pensez. M. le commandeur de Souvré est le seul de toute la cour, au moins de ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu, qui ne m'a donné aucune marque d'affection dans mon déplaisir. Et cependant je suis persuadé qu'il a le cœur bien fait, qu'il sait que je suis à lui, et que son souvenir et ses soins se sont quelquefois abaissés jusqu'à des personnes qui n'avoient rien au-dessus de moi. Ces raisons m'avoient fait résoudre de vivre un peu plus réservé avec lui, et de ne m'en rapprocher pas qu'il ne lui plût de me rappeler et de me rendre la familiarité que son procédé m'avoit ôtée. Mais de bon cœur je change de résolution, puisqu'il y va de votre service, et je suis bien aise que vous me commandiez une chose où vous pouvez juger que je dois avoir de la répugnance : car cela vous fera connoître que je suis capable de tout faire et de tout souffrir pour votre contentement, puisque je sacrifie à vos intérêts des ressentimens si justes.

1. Costar (1643-1660), grand ami de Voiture et de Balzac, savant en grec, latin et italien, auteur de *Lettres quindées*, est un des plus lourds pédants de ce temps qui en produisit tant. Après la mort de Voiture, qu'il admirait, il lui demeura fidèle, et il combattit pour sa mémoire dans sa *Défense des ouvrages de Voiture* (1633) et dans

ses *Entretiens de Voiture et de Costar* (1654).

2. Costar avait prié Voiture de s'employer auprès du commandeur de Souvré en faveur d'une dame qui sollicitait le paiement des arriérés d'une pension. Le commandeur de Souvré était le frère de Mme de Sablé : ce fut un des fameux gourmets du siècle.

## 7. — A CEUX QUI LUI REPROCHAIENT SA ROTURE.

A MONSIEUR COSTAR

Je vous envoie des vers qui ont été faits contre moi, et où l'on fait rimer *voiture* avec *roture*<sup>1</sup>. Cette rime ne vous semble-t-elle pas bien riche, et ne vaut-elle pas bien celle d'*Étampe* et de *goutte-crampe*, qui est dans la chanson :

Quand nous fûmes dans Étampe,  
 Nous parlâmes fort de vous,  
 J'en soupirai quatre coups,  
 Et j'en eus la goutte-crampe<sup>2</sup>, etc.

Il me prend envie de montrer à M. Chapelain cette belle poésie qu'on a composée à ma louange, afin qu'il se sache meilleur gré de m'avoir comparé à Horace. En effet, nous nous ressemblons en *roture*, si nous ne nous ressemblons en autre chose....

En vérité, monsieur, ceux qui me font de semblables reproches me connoissent bien mal, s'ils pensent me faire dépit. Je vous proteste que je voudrois que tout le monde sût qui je suis. On me blâmeroit moins, si je valois peu, et si j'avois du mérite il en seroit plus estimé. A la vérité, la noblesse tient un grand rang dans l'ordre des biens de la fortune, et c'est un avantage qui sert à en acquérir beaucoup d'autres. Mais il y a bien des choses plus désirables en la vie, et ce seroit une des dernières que je m'aviserois de souhaiter. Si on ne pouvoit être généreux sans être ce que les Latins appellent *generosus*; si on ne pouvoit avoir l'esprit beau, l'âme forte, grande et relevée; si la santé, la réputation et les richesses dépendoient de là nécessairement, alors il n'y auroit point de consolation

1. Voilà une des lettres qui font estimer Voiture.

2. Ces vers sont un couplet d'une chanson burlesque, ou Voiture ra-

contait à ses amis de l'hôtel de Rambouillet ses impressions d'un voyage de Paris à Orléans, fait en compagnie de Chauldebonne.

pour Horace ni pour moi. Mais il n'en va pas ainsi, grâces à Dieu, et je sais sur ce sujet toute une satire de Juvénal<sup>1</sup>, et une harangue entière de Marius dans Salluste. Vous, monsieur, qui vous plaisez tant à faire des paraphrases, et qui en faites aussi qui plaisent tant, je ne fais point de doute que vous n'ayez traduit tous ces beaux endroits et que vous ne les sachiez par cœur. Mais vous ne savez peut-être pas ce proverbe castillan : *Chacun est fils de ses œuvres* ; ni le mot d'un brave de ce pays-là, parlant à un seigneur italien : *Moi et mon bras droit, que je reconnois à cette heure pour mon père<sup>2</sup>, valons mieux que vous*. Je pense que vous trouverez bien que j'ajoute qu'en espagnol *hidalgo*, qui signifie « gentilhomme », vient de *hijo d'algo*, comme qui diroit fils de « quelque chose », pour marquer que la véritable noblesse vient des actions de vertu, qui nous donnent une seconde naissance, meilleure et plus glorieuse que la première. Cela étant, monsieur, celui qui est né roturier peut renaître gentilhomme, et remplir sa vie de lumière, malgré l'obscurité de son origine. Mais, pour cela, il faut posséder les qualités éclatantes qui me manquent et qui me manqueront toujours. Je suis bien heureux qu'elles ne soient pas absolument nécessaires pour avoir vos bonnes grâces : je perdrois l'espérance que j'ai de les pouvoir conserver, et c'est une des plus agréables pensées dont je m'entre-tienne.

## B. — EXCUSES SUR UN MOMENT DE VIVACITÉ.

A MONSIEUR COSTAR.

Jamais M. de \*\*\* ne me voudra tant de mal que je m'en veux à moi-même de l'avoir fâché. Je ne ressemble pas à

1. La huitième. — Le discours de Marius est dans le *Jugurtha* de Salluste (ch. 83). Ces souvenirs classiques sont un hommage au pédantisme de Costar.

2. C'est le mot de don Sancho

dans Corneille : « Ma valeur est ma race et mon bras est mon père. » — Toute cette érudition castillane est tirée de Huarte, *Examen des esprits* (Banaa, 1575).

ce Mœvius d'Horace, qui se pardonnoit avec tant d'indulgence les mêmes fautes qu'il reprenoit si aigrement dans ses amis :

Egomet mi ignosco, Mœvius inquit<sup>1</sup>.

Au contraire, il s'en faut bien que les vices des autres me choquent et me déplaisent comme les miens propres; et quelque honte qu'on me fasse de mes sottises, elle n'égalé point les reproches que j'en reçois de ma conscience. Je ne saurois vous dire, monsieur, comment je m'échauffai si fort hier au soir. Ordinairement mon poulx est aussi réglé à la fin de la dispute qu'au commencement; je n'en change ni de voix ni de couleur, et les contradictions éveillent mon esprit sans exciter ma colère. A n'en point mentir, j'ai aimé un peu plus la vérité quand c'est moi qui la trouve que quand c'est un autre qui me la montre<sup>2</sup>; mais, quoi qu'il en soit, je cède et me rends tout aussitôt que je l'aperçois, et souvent, dans la chaleur de la contestation, je me suis arrêté tout court, me contentant de remporter sur moi la victoire que je n'avois pu gagner sur l'opiniâtreté de mon adversaire. Depuis vingt ans que je me mêle de ce métier-là, je ne me souviens pas d'avoir hasardé une seule fois les bonnes grâces des personnes avec qui j'ai eu ces sortes de conférences. Pour ce coup, monsieur, j'ai péché contre mes maximes, et j'en suis assez puni par le regret et la confusion qui m'en demeurent.

Je ne répons aux railleries que vous faites de moi : elles seront une partie de ma pénitence, et je les souffrirai patiemment pour la réparation de ma faute. Si vous voyez M. de <sup>\*\*\*</sup>, je vous prie de le préparer à recevoir bien mes excuses et mes satisfactions; j'attends ce bon office de vous, de qui j'en reçois une infinité à toutes les heures.

1. Horace, *Satires*.

2. Aveu charmant

LE COMTE D'AVAUX<sup>1</sup>

CLAUDE DE MESMES

1595-1650

De tant de diplomates qui du seizième au dix-huitième siècle ont déployé dans leurs rapports et leurs correspondances un véritable talent d'écrivain, le comte d'Avaux, d'une des plus illustres familles de robe du Parlement de Paris, fut un des plus spirituels, des plus polis, des plus lettrés. Il avait la réputation de causer et d'écrire mieux que qui que ce soit. Après avoir occupé les ambassades de Venise, de Danemark et de Suède, il fut envoyé à Munster avec Abel Servien, pour représenter la France au Congrès qui travaillait à la paix (1643). Mais Servien avait le caractère difficile et hautain : les deux négociateurs ne purent s'entendre, et l'on dut envoyer pour les mettre d'accord un grand seigneur, le duc de Longueville, à qui ils furent tous les deux subordonnés. C'est de Munster, où il resta jusqu'à la signature des traités (1648), que le comte d'Avaux écrit les lettres qui nous sont parvenues. Les billets à Mme de Sablé et à Mme la princesse de Condé répondent bien à l'opinion que les contemporains du comte d'Avaux avaient de lui, par la politesse exquise et la parfaite convenance qui s'y découvrent. Mais dans les lettres adressées à Voiture, s'il y a certainement de l'esprit et de la vivacité d'imagination, le ton, d'autre part, est bien précieux, et l'érudition ne va pas sans pédantisme : mais c'était le goût du temps, et ce débordement de citations classiques passait pour une agréable coquetterie de lettré.

## I. — AU CONGRÈS POUR LA PAIX.

A VOITURE<sup>2</sup>.

Vous demeurez dans une vieille erreur que je ne vous fais point de réponse, et sur cela, votre travail vous paroît

1. *Lettres du comte d'Avaux à Voiture*, publ. par A. Roux, Paris, 1898.

2. Cette lettre répond à la lettre 194 de Voiture (t. II, p. 38), que ne la vaut pas.

infini, et votre peine perdue d'avoir à entretenir un muet qui ne parle seulement pas par signes. Néanmoins s'il faut regarder le nombre des lettres, dont nous autres paresseux tenons si bon compte, il s'en faut bien peu que vous n'en ayez reçu autant que vous m'en avez envoyé. Mais comme vous songez trois mois à m'écrire, sans en pouvoir venir à bout, je me travaille encore plus longtemps à vous répondre. Dans ces huit pages qui vous ont tant coûté, je ne trouve pas à quoi m'attacher. Vous autres belles âmes, favoris d'Apollon, qui gouvernez les dames<sup>1</sup>, vous faites des iliades sur un pied de mouche. Nous autres gens d'affaires sommes plus grossiers; notre esprit est borné avec notre sujet, et dès qu'il ne nous soutient plus, nous donnons du nez en terre. Que voulez-vous que je die à votre dernière lettre? que j'accepte vos louanges, ou que je réponde bien sagement, que cela vous plait à dire?

Non is sum quem pingit amor tibi plurimus, aut quem  
Nescio quis vulgi rumor et aura facit<sup>2</sup>.

Je garde ce compliment pour les Hollandais et les Bava-  
rois, qui me disent des douceurs en prose et en vers.

.... sed non ego credulus illis<sup>3</sup>.

Toutefois ne dites mot, il s'y en prendra bien d'autres. Demandez seulement en l'université un Tite Live de Gronovius<sup>4</sup>, et les odes de Jacobus Balde<sup>5</sup>, imprimées cette année. Vous les lirez sans doute avec plaisir; et je vous connois mal, si vous ne dites que j'ai trouvé quelque chose de plus que Passerat<sup>6</sup>. Ce qui me fâche en cela et qui me découvre

1. C'est un souvenir de Régnier, dans la satire du *Fâcheux*.

2. « Je ne suis point tel que te figure l'excès de ton amitié, ou qu' imagine je ne sais quel bruit et faveur populaire. »

3. « Mais je ne les en crois pas. » (Virg. *Egl.* IX, 35).

4. Jean-Frédéric Gronovius (1611-

1671), né à Hambourg, donna son édition de Tite Live en 1645.

5. Jacques Baldus (1603-1668), né à Ensisheim, appartenait à l'ordre des Jésuites. Il passait pour le meilleur poète latin de son temps.

6. Jean Passerat (1534-1602), né à Troyes, fut professeur d'éloquence et de poésie latine au collège Royal

à plein l'infidélité de tous ces miroirs, c'est qu'après avoir lu mon nom presque en toutes les pages de son livre, et de si belles choses de moi en tous les endroits de votre lettre; comme je pense être tout glorifié, si je rentre dans ma chambre, j'y trouve un valet qui ne m'admire point du tout : *Ecce Adam*, dit-il, *factus est tanquam unus ex nobis*. Il a peine à supporter mes défauts, je lis souvent ma condamnation sur son visage; je reconnois en lui plus de vertu qu'en son maître : ne croyez-vous pas aisément qu'Épictète valoit mieux que celui qu'il servoit? Mais sachez que je me suis pris à rire, quand j'ai su que le bâtiment de Pépin<sup>1</sup> et ma nonchalance me rendirent louable auprès de vous. C'est dommage que vous n'avez vu aussi les carrosses qu'il m'a envoyés, vous me trouveriez bien honnête homme. Avec cela, je fais assez bonne chère; j'ai un excellent vin de Moselle, j'ai un cheval turc : je marchande depuis quelques jours un tableau d'Albert Durer, *per multas elegantium dominorum successiones Germaniæ notum*<sup>2</sup>. Il y a toujours beaucoup de gens devant ma porte; mais mes laquais ne sont point dorés : voilà qui gâte tout. Retranchez la moitié de votre éloge; et si vous voulez me faire justice, supprimez-le tout entier; car je ne fais point d'effort sur mon esprit pour le délivrer de la tentation de voir croître ce bâtiment entre les mains des ouvriers; je laisse faire à Vitruve<sup>3</sup> et à M. Le Muet. Nous sommes ici assez empêchés à construire le temple de la paix, qui est bien d'une autre

Il collabora à la *Satire Menippée*. Ses poésies françaises sont remarquables par le naturel, la finesse, l'esprit. Il s'acquit aussi la réputation d'un excellent poète latin. D'Avaux, dans une autre lettre, nous dit qu'il trouvoit chez lui « plus d'huile et de sueur que d'invention et d'imaginative ». Il trouvoit Balduin moins savant, mais plus poète. L'assessor avait été protégé par la taunie de Mesmes.

1. Il s'agit de l'hôtel de Mesmes, situé rue Saint-Avoye, rebâti ou réparé par l'ordre du comte d'Avaux et par les soins de M. Pépin, qui paraît être son intendant.

2. « Connue à l'Allemagne pour avoir successivement appartenu à beaucoup d'illustres amateurs. »

3. Vitruve (1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), auteur d'un *Traité d'architecture*. — M. Le Muet est l'architecte du comte d'Avaux, évidemment.

fabrique; les architectes ne conviennent pas encore de son plan ni de ses mesures. C'est pour cet édifice que je me passionne; et certes, je voudrais le cimenter de mon sang, s'il étoit besoin. Que si j'étois assez heureux pour y asseoir une seule pierre bien à propos, j'en aurois plus de joie que d'avoir bâti Luxembourg<sup>1</sup> ou le Palais-Royal. J'allois finir et commettre la même faute que vous, qui avez mis en apostille le plus beau sujet de votre lettre. Vous direz, s'il vous plait, à Mme de Montausier, que j'ai toujours parfaitement estimé Mlle de Rambouillet, et que j'ai toujours cru qu'elle seroit unique et sans pareille, jusqu'à tant<sup>2</sup> qu'elle s'est mise en état de se faire des semblables; c'est à elle sans doute et à Mme la marquise de Sablé que je dois de fort bon cœur (moi qui n'aime point à devoir, comme vous savez...), c'est à elles que je suis redevable des grâces que j'ai reçues de Mme de Longueville. Vous m'obligerez de leur en témoigner ma reconnaissance et de les avertir confidentiellement qu'elles aient à lui dépêcher un courrier en Hollande<sup>3</sup>, pour la hâter un peu de revenir ici; autrement, je vous jure que toute l'assemblée en fera rumeur, et qu'il n'y a pas un député qui la veuille perdre de vue. C'est de ce seul point qu'on est d'accord à Munster. Sans mentir, cela est beau d'avoir forcé toutes les nations, tant de peuples ennemis et tant de religions différentes, à confesser une même chose. Je voudrais vous pouvoir faire la peinture des Espagnols et des Portugais, quand ils rencontrent cette princesse ou qu'ils viennent au bal; ils sont fort plaisans.... Adieu, Monsieur, me voilà quitte pour long-temps; et avouez que vous m'en devez de reste.

A Munster, le 29 août 1646.

1. C'étoit ainsi qu'on disoit alors, n'omettant l'article : on le verra plus d'une fois dans ce recueil.

2. Jusqu'à tant que : jusqu'à ce

que. Cette locution n'est plus guère usitée aujourd'hui

3. Ou Mme de Longueville fit un voyage du 10 août au 13 septembre

## 2. — MADAME DE LONGUEVILLE A MUNSTER.

A VOITURE.

De Munster, le 6 décembre 1646.

...Il faut vous demander pourquoi vous m'avertissez si soigneusement d'être sur mes gardes<sup>1</sup>?... Il seroit étrange que dans une assemblée de paix, je n'eusse pas assez de la foi publique pour ma conservation, et qu'avec les passeports de l'Empereur et du roi d'Espagne, Munster ne fût pas un lieu de sûreté pour moi. Ayez l'esprit en repos pour ce regard; je ne cours point de risque : un arbrisseau ne fut jamais frappé de la foudre.

Nec parvi frutices iram meruere tonantis<sup>2</sup>.

.... Je regarde pourtant; je ne m'arrache pas les yeux.... Je vois de la beauté plus que je n'en vis jamais; et si ai-je connu quatre royaumes et un empire<sup>3</sup>? Je vois tout ce qu'on peut voir ensemble de grâces et de charmes; et ce je ne sais quoi qui n'est nulle part ailleurs, ce me semble, avec tant de majesté.... J'admire avec vous cette bonté, cette générosité et ces aimables qualités, que nous louerons toujours à l'envi, et que nous ne louerons jamais assez; la justesse de cet esprit, sa force et son étendue me donne aussi de l'étonnement et me fait quelquefois rentrer en moi-même, avec dépit; car cela est tout à fait extraordinaire, et trop au-dessus de l'âge et du sexe. Néanmoins, toutes ces belles choses ne gâtent pas mon imagination. Je considère Mme de Longueville, comme j'ai fait autrefois le soleil de Suède, qui ne brille et n'éblouit pas moins que celui de la Guinée, mais qui ne brûle et ne noircit personne; il se contente d'éclairer des rochers et de la glace sans les vouloir rompre. Mais supposons que je fusse tout soufre et

1. Voyez la lettre de Voiture (t. II, p. 41), la fin surtout.

2. « Et les plantes basses ne s'attirent pas la colère de Jupiter. »

3. France, Danemark, Suède, Venise, l'Allemagne.

4. Elle ne s'en montre pas très émue.

tout salpêtre, que je fusse enfin d'une matière aussi combustible que vous, qui vous plaignez encore des maux de la jeunesse ; à quelle étincelle, je vous prie, pourrois-je prendre feu ? Une personne si précieuse, qui est venue de deux cens lieues chercher un vieil mari : qui a quitté la cour pour la Westphalie ; qui est ici dans une gaieté continuelle ; qui fut ravie dernièrement de voir une comédie chez les Jésuites (mais à la vérité, c'étoit en bon latin) ; qui donne force audiences ; qui s'entretient paisiblement avec M. Salvius, M. Vulteijs, M. Lampadius<sup>1</sup> ; qui ne s'effraye plus d'un gros Hollandois, qui la baise réglément deux fois par heure, en toutes les visites qu'il lui fait ; qui reçoit agréablement à la fin de novembre la première civilité d'un autre ambassadeur qui lui conseille d'apprendre l'allemand, pour se divertir ; qui, avec tout cela, prend de l'embonpoint à Munster, et a un visage de satisfaction ; qui partage ses heures entre les belles lectures et les audiences ; qui avance la paix autant par ses conseils que par ses prières ; qui discourroit encore hier de Réservat et de l'Autonomie<sup>2</sup> ; bref, qui n'a pas seulement en un haut degré la vertu des femmes ; qui en a beaucoup d'autres, *quas sexus habere fortior optaret*<sup>3</sup> ; et vous voulez que sa conversation soit dangereuse ?... Je suis marri de vous donner cette nouvelle, à vous autres courtisans ; mais en vérité, l'on passe fort bien le temps en une absence ; l'on ne songe point partout à votre vilain Paris. Si l'on en écrit autrement à vos bonnes amies, détrompez-les sur ma parole ; et dites à Mme la marquise de Montausier que l'on rit fort bien ici ; qu'on y

1. Salvius, un des plénipotentiaires suédois ; Vulteijs, envoyé du landgrave de Hesso-Cassel ; Lampadius, représentant du duc de Lunebourg.

2. Réservat, Autonomie : ces deux mots n'étaient pas français. On ne les trouve ni dans Furetière, ni dans le Dictionnaire de l'Académie,

pas même dans la 2<sup>e</sup> édition de 1718. On discutait au Congrès sur l'indépendance et la souveraineté des États de l'Empire, et sur le droit qu'aurait le pape de se réserver dans l'Empire la nomination de certains bénéfices.

3. « Que le sexe fort souhaiteroit d'avoir. »

est enjoué, et qu'il n'y a point de jours en toute la semaine où l'on s'ennuie, si ce n'est un peu le lundi, qui est le jour qu'on écrit en France....

## JEAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC

1597-1634

Balzac eut la réputation d'être « le plus éloquent homme » de son temps, et même « le seul éloquent ». Il la dut à ses *Traité*s moins encore qu'à ses *Lettres*. Elles sont éloquentes, elles veulent l'être surtout. Ce qui en fit le mérite en est le défaut aujourd'hui. Elles manquent d'abandon, d'intimité : c'est l'auteur qui parle, et non l'homme. Il n'y a pas de différence entre elles et les *Traité*s du même écrivain : ses lettres ne sont que des dissertations plus courtes encadrées de formules et de compliments cérémonieux. Balzac, le premier en français, a traité la lettre comme un genre littéraire. Il en a fait une œuvre d'application, de travail et d'art. Une seule pièce lui coûtait parfois quinze jours de travail. On conçoit que sa table fût encombrée de lettres et qu'il fût épouvanté parfois du grand nombre de réponses en retard : en effet, étrangers et Français, Parisiens et provinciaux, rois, princes, généraux, magistrats, poètes, philosophes, gens illustres et obscurs de tout étage et de tout pays lui faisaient la cour pour en tirer une de ces belles épîtres qui consacraient ou donnaient la gloire. D'autant que cette gloire était immédiate et publique : Balzac rassemblait lui-même et publiait ses *Lettres*. A vrai dire il ne les écrivait que pour l'impression. Il n'en faisait l'envoi que par forme, et s'en dispensait souvent. Plus d'un à qui il n'avait jamais écrit, se trouvait titulaire d'une lettre dans le *Recueil*, ou pour une qu'il avait reçue, s'en voyait dédier deux ou trois.

Balzac visait au grand. Il disait tout noblement, les grandes choses et les petites. De là l'emphase, la déclamation, la solennité pompeuse de son style souvent hyperbolique et creux. Il a une certaine sorte d'esprit, un peu lourd, qui se plaît aux oppo-

sitions, aux antithèses, aux pointés. Mais il garde l'éclat de sa « grandiloquence » jusque dans la subtilité la plus raffinée. Sa préciosité tient de l'Espagne plus que de l'Italie.

Il nous paraît sec et banal. Il manque de sensibilité. « J'ai perdu depuis ma dernière lettre mon bonhomme de père », écrit-il un jour, et c'est tout. Il ne revient au « bonhomme » que pour recommander à son correspondant de n'en parler à personne, afin d'éviter les compliments ennuyeux des indifférents. Il a vieilli célibataire, seul, égoïste. Il est indifférent à tout : il reçoit les nouvelles de nos désastres dans les lettres émues de Chapelain, comme s'il s'agissait des Moscovites ou des Chinois. Esprit médiocre, il n'a pas la vigueur de génie qui tire incessamment des pensées de son propre fonds et se renouvelle sans cesse. Retiré de bonne heure dans son château de Balzac, loin du monde et de la société, il ne se retrempe pas dans le commerce des hommes, ne s'échauffe pas à leur contact, n'est pas excité à vérifier, à augmenter, à multiplier ses idées. Il vit d'une provision acquise, qu'il ménage habilement et qui s'épuise pourtant. Comment, dans ces conditions, ferait-il autre chose qu'étendre des lieux communs ?

Cependant il a, par ses *Lettres*, rendu un service inappréciable à notre littérature. Outre, en effet, que dans toutes ses œuvres, il a créé, à l'usage de ses successeurs, qui vaudront mieux que lui, une phrase harmonieuse, admirablement construite et équilibrée, aussi bien liée en toutes ses parties qu'ajustée dans l'ensemble où elle s'emboîte exactement, outre ces qualités de précision, de propriété, d'égalité, d'unité qu'il a le premier possédées à un tel point et avec une si constante sûreté, il a, comme il disait lui-même, tiré la science hors des collèges, et de ce qui était les délices exclusives des pédants, il a fait l'entretien ordinaire des gens du monde. Ces lieux communs n'étaient pas lieux communs, quand il les tirait des Grecs, des Latins, des Pères ou de Montaigne, et les rendait dans sa prose claire, suivie, facile à entendre, et ornée de tous les défauts à la mode. Il a fait passer dans le domaine commun des esprits tout ce qu'on avait pensé de meilleur sur la morale, la religion et la politique. Et ainsi il a contribué plus que personne, par la vogue de ses *Lettres* si peu naturelles, à retirer la société des entretiens frivoles ou des amusements grossiers, et à lui donner ce fonds de connaissances et d'idées, ce goût des plaisirs intellectuels, qui élevèrent le public à la hauteur des

grands écrivains, et peut-être permirent à ceux-ci de se développer tout entiers, assurés qu'ils se sentaient d'être compris.

Au reste il ne faut pas exagérer la médiocrité d'esprit ou de sentiment de Balzac. Il a aimé deux choses sincèrement : Dieu et la nature ; on le sent facilement quand il parle de la religion et de sa campagne, sous les embellissements maladroits dont il voile sa pensée. Et quant à son originalité intellectuelle, il avait au moins le sens droit, même parfois beaucoup de finesse unie à beaucoup de justesse de jugement. On en voit la preuve dans l'avis favorable qu'il émet sur le *Cid*, dans l'éloge mêlé de critiques couvertes qu'il fait de *Cinna*, dans maintes réflexions et considérations politiques qu'il a développées à propos des affaires du temps. Il ne faut qu'avoir soin d'ouvrir l'écorce aujourd'hui dure et sans goût de ce style emphatique, pour en dégager l'idée et l'estimer à sa valeur.

## I. — UNE CAMPAGNE DÉLICIEUSE

A MONSIEUR DE LA MOTTE-AIGRON<sup>1</sup>.

Il fit bier un de ces beaux jours sans soleil, que vous dites qui ressemblent<sup>2</sup> à cette belle aveugle<sup>3</sup>, dont Philippe second<sup>4</sup> étoit amoureux. En vérité je n'eus jamais tant de plaisir à m'entretenir moi-même, et quoique je me promenasse en une campagne toute nue, et qui ne sauroit servir à l'usage des hommes que pour être le champ d'une bataille, néanmoins l'ombre que le ciel faisoit de tous côtés m'empêchoit de désirer celle des grottes et des forêts. La paix étoit générale depuis la plus haute région de l'air jusque sur la face de la terre ; l'eau de la rivière paroissoit aussi plate que celle d'un lac, et si en pleine mer un tel calme surprenoit pour toujours les vaisseaux, ils ne pourroient jamais ni se sauver ni se perdre. Je vous dis ceci

1. Cet ami de Balzac, protestant, à ce qu'il semble, habitait Angoulême et se maria à la Rochelle.

2. Locution d'usage courant au xvii<sup>e</sup> s., et qu'on rencontre encore

parfois dans Voltaire. Elle ne peut guères s'analyser grammaticalement.

3. La princesse d'Éboli, à qui il manquoit un œil.

4. Philippe II d'Espagne.

afin que vous regrettiez un jour si heureux que vous avez perdu à la ville, et que vous descendiez quelquefois de votre Angoulême, où vous allez du pair<sup>1</sup> avec nos tours et nos clochers, pour venir recevoir les plaisirs des anciens rois, qui se désallégeroient dans les fontaines et se nourrissoient de ce qui tombe des arbres. Nous sommes ici en un petit rond tout couronné de montagnes, où il reste encore quelques grains de cet or dont les premiers siècles ont été faits. Certainement quand le feu s'allume aux quatre coins de la France, et qu'à cent pas d'ici la terre est toute couverte de troupes, les armées ennemies d'un commun consentement pardonnent toujours à notre village; et le printemps, qui commence les sièges, et les autres entreprises de la guerre, et qui depuis douze ans<sup>2</sup> a été moins attendu pour le changement des saisons que pour celui des affaires, ne nous fait rien voir de nouveau que des violettes et des roses. Notre peuple ne se conserve dans son innocence, ni par la crainte des lois, ni par l'étude de la sagesse; pour bien faire, il suit simplement la bonté de sa nature et tire plus d'avantage de l'ignorance du vice que nous n'en avons de la connoissance de la vertu<sup>3</sup>. De sorte que dans ce royaume de denie lieue on ne sait que c'est<sup>4</sup> de tromper, que<sup>5</sup> les oiseaux et les bêtes, et le style du Palais est une langue aussi inconnue que celle de l'Amérique, ou de quelque autre nouveau monde, qui s'est sauvé de l'avarice de Ferdinand et de l'ambition d'Isabelle<sup>6</sup>. Les choses qui nuisent à la santé des hommes ou qui offensent leurs yeux

1. Du pair : « où vous êtes à la hauteur de nos tours. »

2. Depuis la mort de Henri IV. On sait quels troubles la suivirent.

3. C'est une pensée de Justin, à propos des Scythes : « Tant il leur vaut mieux d'ignorer le vice qu'aux Grecs de connaître la vertu. » *Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio quam in his cognitio virtutis* (liv. II).

4. Que c'est : ce que c'est. C'est le *quid* des Latins.

5. Que : sinon. Ainsi, dans la Fontaine (*la Mort et le Mourant*) : « Qu'est-ce que tout cela qu'un avertissement ? »

6. Ferdinand d'Aragon (1479-1516) et sa femme Isabelle de Castille (1474-1504) : ce fut sous leur règne que Colomb découvrit l'Amérique.

en sont généralement bannies. Il ne s'y vit jamais de lézards ni de couleuvres, et de toutes les sortes de reptiles nous ne connoissons que les melons et les fraises<sup>1</sup>. Je ne veux pas vous faire le portrait d'une maison, dont le dessein<sup>2</sup> n'a pas été conduit selon les règles de l'architecture, et la matière n'est pas si précieuse que le marbre et le porphyre. Je vous dirai seulement qu'à la porte il y a un bois, où, en plein midi, il n'entre de jour que ce qu'il en faut pour n'être pas nuit<sup>3</sup> et pour empêcher que toutes les couleurs ne soient noires. Tellement que de l'obscurité et de la lumière il se fait un troisième temps, qui peut être supporté des yeux des malades, et cacher les défauts des femmes qui sont fardées. Les arbres y sont verts jusqu'à la racine, tant de leurs propres feuilles que du lierre qui les embrasse, et pour le fruit qui leur manque leurs branches sont chargées de tourtres<sup>4</sup> et de faisans en toutes les saisons de l'année. De là j'entre en une prairie où je marche sur les tulipes et les anémones que j'ai fait mêler avec les autres fleurs, pour me confirmer en l'opinion que j'ai apportée de mes voyages que les Françaises ne sont pas si belles que les étrangères. Je descends aussi quelquefois dans cette vallée, qui est la plus secrète partie de mon désert et qui jusques ici n'avoit été connue de personne. C'est un pays à souhaiter et à peindre, que j'ai choisi pour vaquer à mes plus chères occupations et passer les plus douces heures de ma vie. L'eau et les arbres ne le laissent jamais manquer de frais et de vert. Les cygnes, qui couvroient autrefois toute la rivière, se sont retirés en ce lieu de sûreté et vivent dans un canal, qui fait rêver les plus grands parleurs aussitôt qu'ils s'en approchent, et au bord duquel je suis toujours heureux, soit que je sois joyeux, soit que je sois triste. Pour peu que je m'y arrête, il me semble que je retourne en ma première innocence. Mes désirs, mes

1. Goût déplorable.

2. Le dessein : le projet, le plan.

3. Pour n'être pas : pour qu'il

ne soit pas. Ce tour ne serait pas correct aujourd'hui.

4. Tourtres : tourterelles.

craintes et mes espérances cessent tout d'un coup; tous les mouvements de mon âme se relâchent, et je n'ai point de passions, ou si j'en ai, je les gouverne comme des bêtes apprivoisées. Le soleil envoie bien de la clarté jusque-là, mais il n'y fait jamais aller de chaleur; le lieu est si bas, qu'il ne sauroit recevoir que les dernières pointes de ses rayons, qui sont d'autant plus beaux qu'ils ont moins de force, et que leur lumière est toute pure. Mais comme c'est moi qui ai découvert cette nouvelle terre, aussi je la possède sans compagnon, et je n'en voudrois pas faire part à mon propre frère.... Au demeurant par quelque porte que je sorte du logis, et de quelque part que je tourne les yeux en cette agréable contrée, je rencontre toujours la Charente, dans laquelle les animaux qui vont boire, voient le ciel aussi clairement que nous faisons, et jouissent de l'avantage qu'ailleurs les hommes leur veulent ôter<sup>1</sup>. Mais cette belle eau aime tellement cette belle terre, qu'elle se divise en mille branches, et fait une infinité d'îles et de détours, afin de s'y amuser davantage; et quand elle se déborde, ce n'est que pour rendre l'année plus riche, et pour nous faire prendre à la campagne ses truites et ses brochets, qui valent bien les crocodiles du Nil et le faux or de toutes les rivières des poètes....

Le IV septembre MDCXXII.

1672

## 2. — CONSEILS DE MISÉRICORDE AU CLERGÉ

A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE<sup>2</sup>.

....J'ai trop bonne opinion de tant de dignes prélats qu

1. Allusion bien peu naturelle aux vers connus d'Ovide et de Manilius en l'honneur de l'homme : « Præaque cum spectent animalia cetera terram, || Os homini sublime dedit cœlumque videre || Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus. »

(Ovide, *Métam.*, I, 84.) || « .... Stetit unus in arcem || Erectus capitis, victorque ad sidera tollit || Sidereos oculos. » (Man., *Astr.*, IV, 905.)

2. Il s'agit de Charles de Montchaux, qui fut archevêque de 1637 à 1651. Balzac put le connaître dans le ma-

sont en vos assemblées<sup>1</sup>, pour m'imaginer qu'ils voulussent armer les rois, ou contre un pénitent, ou contre un homme de bien offensé<sup>2</sup>, et que dans les intérêts de leur Ordre, ils ne se contentassent pas d'employer les foudres du Vatican, mais fissent encore leur possible pour évoquer ceux de l'Arsenal<sup>3</sup>. Quoi qu'on pût dire d'un tel procédé, il n'auroit pas à mon avis une si générale approbation que quelques bonnes âmes n'en fussent scandalisées. Ce seroit estimer peu l'excommunication que de s'en servir pour un essai et un commencement de vengeance, et d'en faire le premier appareil d'une petite piquûre, au lieu qu'elle doit être réservée pour le dernier remède des extrêmes maux. Une telle pratique seroit éloignée de l'ancien christianisme, et du siècle des martyrs; et je ne puis comprendre, et il ne peut être, que les pasteurs et les chrétiens deviennent bouchers de leurs troupeaux, et que l'Église qui jusques ici a souffert, commence maintenant à persécuter. Cette Église, Monseigneur, comme vous et Messieurs vos confrères nous enseignez, n'est pas une marâtre superbe et ennemie des enfans de son Époux. C'est une mère passionnée des siens et désireuse d'adopter tous les Étrangers. Vous nous dites qu'elle court après les plus grands pécheurs, et va au-devant de tout le monde; bien loin de dire qu'il n'est pas de sa dignité de faire des avances et de rechercher personne. C'est vous qui nous assurez qu'elle est con-

son d'Épernon car Montchal fut précepteur du futur cardinal de La Valette, qui lui céda son archevêché de Toulouse.

1. M. Th. Rosset explique cette lettre dans la *Revue Universitaire*. Le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, ayant donné trois coups de poing à l'archevêque de Bordeaux Sourdis, fut excommunié et se vit retirer son gouvernement. Il dut faire amende honorable, après quoi l'excommunication fut levée, et il fut rétabli dans ses charges. (Nov 1633 oct.

1634.) Tout le clergé de France soutint Sourdis. Montchal devait être, à cause de ses relations avec le coupable, un des plus inclinés à la conciliation.

2. Pénitent, s'il est coupable, offensé, si les premiers torts se trouvent de l'archevêque. Balzac ne se prononce pas.

3. C'étaient là qu'étaient les magasins de l'artillerie, et que le grand maître de l'artillerie logeait. Cela symbolise ici la puissance du roi, par contrasté avec les foudres papales.

tente de perdre ses plus riches vases, pourvu qu'elle gagne le sacrilège qui les a pris. C'est de vous que nous tenons qu'elle n'a garde d'animer à la ruine des innocens la justice humaine, contre laquelle elle donne asile aux criminels. J'ai ouï parler de la douceur et du gémissement de la colombe, mais non pas de sa cruauté, ni de son rugissement; et ce seroit faire un monstre que de lui faire venir des griffes, et lui apprendre à aimer le sang. Ce seroit, Monseigneur, effaroucher l'amour même et le rendre capable de haine. Ce seroit imiter les premiers païens, qui donnèrent à leurs dieux toutes les passions et toutes les infirmités des hommes. On ne nous reprochera jamais une semblable profanation. Nous ne serons point corrupteurs de la plus excellente pureté. Nous ne manierons point les choses sacrées avec des mains sales; nous n'apporterons point nos défauts dans le plus haut état de perfection. Ceux qui sont ainsi, en quelque part du monde qu'ils soient, sont anathèmes dans vos livres et dans vos sermons, sont condamnés par les maximes de votre doctrine, et par l'exemple de votre vie. Ces faux saints ne servent pas Jésus-Christ, mais ils se servent de lui. Ils sollicitent leurs affaires en son nom, et recommandent sa cause, bien que ce soit leur procès. La persuasion de bien faire les rend plus hardis à faire du mal. Ils appellent zèle leur colère; et quand ils tuent ils pensent sacrifier. Grâce à Dieu, il n'y a point de partie si peu saine dans tout le corps de notre clergé. Il a repris son huile et son baume, au lieu desquels les guerres civiles avoient substitué de l'absinthe et de l'aconit. La Ligue est morte et l'Espagne est bien malade. Nos pasteurs ne sont plus inspirés par une divinité étrangère: l'esprit de dilection et de charité anime toutes vos congrégations. Et sans doute celui qui doit porter la parole pour l'Assemblée considérera que les Evêques sont ministres de miséricorde et non pas ministres de justice. Et que Notre Seigneur leur a dit, je vous laisse la paix; et non pas, je vous laisse la vengeance. En tout cas la sagesse

de M. le Cardinal<sup>1</sup> éteindra la pointe des passions et adoucira la violence des figures, avant qu'elles arrivent jusques au roi. Cet esprit divin est au-dessus de toutes les harangues de toutes les délibérations et de toutes les affaires humaines : et en celle-ci il saura trouver un tempéramen qui conservera l'honneur de l'Église et n'opprimera pas l'humilité de celui qui s'y est soumis; qui donnera entière satisfaction au premier Ordre et aura quelque égard au mérite du second<sup>2</sup>; qui nous pourra faire voir des têtes baissées et des genoux fléchis devant les Autels : mais non pas des maisons par terre ni des gouvernemens perdus, dont les Autels ne recevoient aucun avantage.

Balzac, le XXV janvier MDCXXXV.<sup>3</sup>

### 3. — REMERCIEMENT POUR DES PAONS.

A MONSIEUR DE FORQUES, commandant une compagnie en Hollande<sup>4</sup>.

Monsieur mon cher cousin,

Je crois être riche des biens que vous m'avez faits ; un autre qui auroit reçu le même présent ne vous en auroit pas la même obligation. Mais l'opinion des choses est la mesure de leur valeur : et parce que je n'ai ni l'âme ni les yeux avares, je trouve les émeraudes de vos paons d'aussi grand prix que celles des lapidaires. Pour le moins ce qui est mort et immobile chez eux, vit et se remue dans ma basse-cour. Je connois mes richesses et en suis connu, et après avoir lu jusqu'à ne voir goutté, je viens délasser ma

1. Richelieu.

2. Le clergé était le premier ordre du royaume, et le deuxième était la noblesse.

3. L'affaire était accommodée depuis trois mois : mais (si la date est exacte) on craignait peut-être que l'assemblée du clergé (mai 1655-

avril 1656) ne fût mécontente de l'accommodement.

4. Bernard de Forques, seigneur de Neuillac, devint maréchal de camp et épousa en 1640 Marie de Campagnol, nièce de Balzac, qui parle souvent d'eux dans ses lettres.

vue travaillée<sup>1</sup> dans cet admirable vert, qui m'est tout ensemble un divertissement et un remède. Les vilains objets n'offensent pas seulement mon imagination : ils provoquent encore ma bile, et je pense que je ne recevrais une guenon du meilleur de mes amis que pour la faire tuer. Mais je vous avoue que la beauté me plaît en quelque lieu que j<sup>e</sup> la rencontre. Toutefois parce qu'elle est dangereuse sur le visage des femmes, j'aime mieux la considérer en sûreté sur les plumes des beaux oiseaux et dans la peinture<sup>2</sup> des belles fleurs. Des plaisirs si chastes peuvent compatir<sup>3</sup> avec le carême, et sans offenser Dieu, je m'y amuse tous les jours une heure agréablement. Je vous en remercie de tout mon cœur, et suis avec passion,

Monsieur mon cher cousin,  
Votre, etc....

A Balzac, le VII mars MDCXXXIV.

#### 4. — CONTRE LES AMAZONES ET LES FEMMES SAVANTES.

A MADAME DESLOGES<sup>4</sup>.

Madame,

Je suis toujours de votre avis et ne saurois estimer les dames qui veulent faire les cavaliers. Il y a des bornes qui nous séparent et qui marquent nos devoirs et nos conditions. Ni vous, ni nous, ne pouvons les passer légitimement, et les lois de la bienséance sont si anciennes, qu'elles font même partie de l'ancienne religion. Moïse a étendu les commandemens de Dieu jusqu'à la distinction de vos ha-

1. *Travaillée* : fatiguée. C'est le sens du latin *laborare*.

2. *Peinture* : les couleurs ; comme dans Racine (*Athalie*) : « Il donne aux fleurs leur aimable peinture. »

3. *Compatir* : être compatibles.

4 Cette dame (1584-1641) avait une grande réputation d'esprit. Malherbe, Chapelain, Balzac lui ont donné des louanges infinies. Elle était protestante, et vivait ordinairement en Limousin.

billemens et des nôtres, et vous savez qu'il nous défend expressément de nous déguiser. Il faut que les femmes soient tout à fait femmes. Les vertus de notre sexe ne sont pas celles du leur, et plus elles veulent imiter les hommes, plus elles s'éloignent de leur fin. Nous avons eu ici des voisines qui travailloient des chevaux d'Espagne, qui tiroient du pistolet et entroient dans toutes les querelles de la Province. Les vaillantes sont autant à blâmer que les poltrons, et celles qui portent l'épée au côté que ceux qui ont un miroir à la ceinture. Je m'oppose, Madame, à ces usurpations d'un sexe sur l'autre. Je vois avec horreur dans l'histoire ces furieuses gladiatrices<sup>1</sup>, que les Romains voyoient avec plaisir dans l'amphithéâtre, et ne mets pas les Amazones au nombre des femmes : je les mets au nombre des monstres et des prodiges. La douceur et la délicatesse sont les qualités qui vous appartiennent. Votre amie y veut-elle renoncer, c'est-à-dire à la succession de sa mère, et aux avantages de sa naissance? Et ne veut-elle pas se contenter aussi bien que vous du partage que vous a fait la nature? Je ne comprends comme elle peut aller à ces chasses pleines de tumulte et de violence, et crier tout un jour à perte d'haleine après une meute de chiens et une troupe de veneurs. Dieu l'avoit faite pour le cabinet et non pas pour la campagne. Et c'est sans mentir un grand péché d'élargir une bouche si bien faite et de défigurer un si beau visage en sonnant du cor; d'abandonner<sup>2</sup> de si excellentes choses à toutes les branches des forêts, et à toutes les injures des saisons; de hasarder de si précieuses couleurs au vent, à la pluie, au soleil, à la poussière. Encore, Madame, de voir la chasse sans en être, d'y aller en carrosse et dans les parcs enfermés où l'on tient une multitude de bêtes captives, qui viennent mourir aux pieds des dames, je ne voudrois pas condamner cet exer-

1. *Gladiatrices* : ce féminin ne se rencontre pas dans les dictionnaires du xviii<sup>e</sup>, ni dans les autres.

2. *Abandonner* : de mettre à la discrétion, d'exposer... Ce sens était alors fréquent.

ce qui se fait avec les yeux, qui peut passer pour un spectacle, ou pour une promenade, et qui est également éloigné de l'agitation et du repos. Mais elle appelle cela des divertissemens paresseux et sédentaires et ne veut point de plaisir où elle ne cõure fortune de sa vie. Que seroit-ce pourtant, Madame, si on vous venoit dire qu'elle s'est tuée en courant à toute bride, ou qu'un sanglier a été plus vaillant qu'elle ? Il n'y auroit seulement pas moyen de la justifier de sa mort : on la reprocheroit à jamais à sa mémoire, et nous serions obligés pour son honneur de supposer un autre accident dans son épitaphe. Pour la discoureuse dont vous vous plaignez, et que je connois, elle ne fait pas, à la vérité, des fautes si dangereuses, mais elle ne laisse pas pourtant de faillir et je n'approuve pas davantage les femmes docteurs, que<sup>1</sup> les femmes cavaliers. Elle devoit vous considérer, et profiter des bons exemples que vous donnez aux intelligentes et aux habiles. Vous savez une infinité de choses rares, mais vous n'en faites pas la savante comme elle fait, et ne les avez pas apprises pour tenir école. Vous lui parlez, Madame, quand elle vous prêche, et répondant populairement<sup>2</sup> à ses énigmes et distinctement à sa confusion, vous lui rendez pour le moins ce bon office que de l'expliquer à elle-même. Ni au ton de la voix, ni en la manière de l'exprimer, on ne remarque rien en vous que de naturel et de françois : et quoique votre esprit soit d'un ordre extrêmement relevé, vous l'accommodez de telle sorte à la portée de qui que ce soit, que les bourgeoises vous entendent lorsque les beaux esprits vous admirent. C'est beaucoup, Madame, d'avoir acquis les plus honnêtes<sup>3</sup> connoissances qui se peuvent acquérir : mais c'est encore davantage de s'en cacher comme d'un larcin, et de leur donner, comme vous faites, le nom de vos débauches se-

1. *D'avantage... que*, incorrect aujourd'hui, était très régulier alors.

2. *Populairement* . « de manière

à être comprise du peuple, de tous.»

3. *Honnêtes* : non pas au sens moral, mais au sens du latin *honestus*, « celles qui font honneur ».

crètes. On voit votre canevas, votre soie et vos aiguilles, mais vos livres et vos papiers ne paroissent point. Vous n'avez donc garde, Madame, d'estimer votre contraire, quelque bonne mine que vous lui fassiez, ni de changer la clarté de vos paroles pour son docte galimatias. La pédanterie n'est pas supportable en un maître ès-arts<sup>1</sup> : comment le sera-t-elle en une femme ? Et quel moyen de l'ouïr parler un jour durant métamorphose et philosophie ; mêler ensemble les idées de Platon et les cinq voix de Porphyre<sup>2</sup>, ne faire pas un compliment où elle n'emploie une douzaine d'horizons et d'hémisphères. Et finalement, quand elle est au fond des autres matières, me dire des injures en grec, et m'accuser d'hyperbole et de cacozèle<sup>3</sup>. Elle veut qu'en deux vers il y ait pour le moins quatre pointes. Elle a dessein de remettre sur pied les strophes et les antistrophes. Elle règle la poésie épique et la dramatique, et dit qu'elle n'a point assez de patience pour souffrir une comédie qui n'est pas dans la loi des vingt-quatre heures<sup>4</sup>, qu'elle s'en va faire publier par toute la France. Si j'avois un ennemi mortel, voilà la femme que je lui souhaiterois pour me bien venger de lui. Je ne fus jamais plus confirmé que par cet exemple dans le désir de la solitude, et je vois bien que le célibat est la meilleure chose du monde, puisqu'il est à couvert de la science et du style de Mme\*\*\*. J'attends par ce porteur les essences<sup>5</sup> que vous m'avez promises, et suis,

Madame, Votre, etc....

A Paris, le XX septembre MDCXXVIII.

1. Les Arts : c'était, « dans le langage de l'Université, les Lettres humaines et la philosophie ». (Dict. de l'Académie.)

2. Porphyre, philosophe néoplatonicien (233-305), disciple de Plotin, d'origine syrienne ou phénicienne. — Les cinq voix de Porphyre sont les cinq universaux : genre, espèce, différence, propre et accident.

3. Cacozèle : κακοζήλια, mauvais goût, affectation.

4. Les règles des unités étaient en train de s'établir en France. Elles n'étaient pas encore universellement reconnues. Mairet les avait introduites en 1629. Richelieu y fut converti par Chapelain en 1639.

5. Balzac était grand amateur de parfums.

## B. — CINNA ET LES ROMAINS DE CORNEILLE.

A MONSIEUR CORNEILLE<sup>1</sup>.

Monsieur,

J'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de votre paquet, et je crie Miracle! dès le commencement de ma lettre. Votre Cinna<sup>2</sup> guérit les malades : il fait que les paralytiques battent des mains : il rend la parole à un muet, ce seroit trop peu dire, à un enrhumé. En effet j'avois perdu la parole avec la voix ; et, puisque je les recouvre l'une et l'autre par votre moyen, il est bien juste que je les emploie toutes deux à votre gloire, et à dire sans cesse, « la belle chose ! » Vous avez peur néanmoins d'être de ceux qui sont accablés par la majesté des sujets qu'ils traitent, et ne pensez pas avoir apporté assez de force pour soutenir la grandeur romaine. Quoique cette modestie me plaise, elle ne me persuade pas, et je m'y oppose pour l'intérêt de la vérité. Vous êtes trop subtil examinateur d'une composition universellement approuvée : et s'il étoit vrai qu'en quelqu'une de ses parties vous eussiez senti quelque foiblesse, ce seroit un secret entre vos muses et vous, car je vous assure que personne ne l'a reconnue. La foiblesse seroit de votre expression et non pas de votre pensée : elle viendroit du défaut des instrumens, et non pas de la faute de l'ouvrier : il faudroit en accuser l'incapacité de notre langue. Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être<sup>3</sup> à Paris et ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore<sup>4</sup> et aussi déchirée qu'elle étoit au siècle des Théo-

1 Les relations de Balzac et de Corneille ont été très courtoises, sans intimité. Balzac déjà avait eu le bon goût de se déclarer pour le *Cid*, et le courage de l'écrire à Scudéry même. Corneille tenait beaucoup à cette approbation.

2 *Cinna* avait été joué en 1640.

3 *Tout ce qu'elle peut être* : autant qu'elle peut être. C'est un latinisme.

4 Cassiodore (468 ? - 575 ?), premier ministre de Théodoric, dont on a conservé 12 livres de *Lettres*.

dorics<sup>1</sup> : c'est une Rome de Tivoli-Live, et aussi pompeuse<sup>2</sup> qu'elle étoit au temps des premiers Césars. Vous avez même trouvé ce qu'elle avoit perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté; et il se voit bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous êtes le vrai et le fidèle interprète de son esprit et de son courage<sup>3</sup>. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue, et l'avertissez de la bienséance, quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appui<sup>4</sup>. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâissez de marbre<sup>5</sup> : quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre; et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle. La femme d'Horace<sup>6</sup> et la maîtresse de Cinna<sup>7</sup>, qui sont vos deux véritables enfans<sup>8</sup>, et les deux pures créatures de votre esprit, ne sont-elles pas aussi les principaux ornemens de vos deux poèmes<sup>9</sup>? Et qu'est-ce que la saine antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe foible qui soit comparable à ces nouvelles héroïnes que vous avez mises au monde? à ces Romaines de votre façon<sup>10</sup>? je ne m'ennuie point depuis quinze jours de considérer celle que j'ai reçue la dernière. Je l'ai fait admirer à tous les habiles de notre province : nos orateurs et nos poètes en disent merveilles :

1. Théodoric (455-526), né en Pannonie, devint roi des Ostrogoths en 472, envahit l'Italie en 487, et s'en étant emparé, y rétablit l'ordre, y développa l'agriculture, le commerce et les lettres.

2. Pompeuse : magnifique. Le mot se prend toujours en bonne part au xvii<sup>e</sup> s.

3. Courage : cœur, sentiments ; animus.

4. Il y a beaucoup de finesse sous la solennité de ces phrases. Très ingénieusement et très poliment

Balzac fait entendre que tout n'est pas historique dans les tragédies romaines de Corneille.

5. Allusion au mot qu'on prête à Auguste.

6. Sabine.

7. Émilie.

8. *Enfans* dans le sens de *enfants*, comme le latin *partus*.

9. On n'en jugerait pas ainsi aujourd'hui : surtout pour le rôle de Sabine, dans *Horace*.

10. Ingénieuse critique, dissimulée sous l'éloge.

mais un docteur de mes voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle, certes, d'une étrange sorte ; et il n'y a point de mal que vous sachiez jusques où vous avez porté son esprit. Il se contentoit le premier jour de dire que votre Émilie étoit la rivale de Caton et de Brutus, dans la passion de la liberté : à cette heure il va bien plus loin. Tantôt il la nomme la possédée du démon de la République, et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable furie. Voilà d'étranges paroles sur le sujet de votre Romaine, mais elles ne sont pas sans fondement. Elle inspire en effet toute la conjuration, et donne chaleur au parti, par le feu qu'elle jette dans l'âme du chef. Elle entreprend, en se vengeant, de venger toute la terre. Elle veut sacrifier à son père une victime, qui seroit trop grande pour Jupiter même. C'est à mon gré une personne si excellente, que je pense dire peu à son avantage de dire que vous êtes beaucoup plus heureux en votre race que Pompée n'a été en la sienne, et que votre fille Émilie vaut sans comparaison davantage que Cinna son petit-fils. Si celui-ci même a plus de vertu que n'a cru Sénèque<sup>1</sup>, c'est pour être tombé entre vos mains, et à cause que vous avez pris soin de lui. Il vous est obligé de son mérite comme à Auguste de sa dignité. L'empereur le fit consul, et vous l'avez fait honnête homme<sup>2</sup> : mais vous l'avez pu faire par les lois d'un art, qui polit et orne la vérité, qui permet de favoriser en imitant, qui quelquefois se propose le semblable et quelquefois le meilleur. J'en dirois trop, si j'en disois davantage : je ne veux pas commencer une dissertation, je veux finir une lettre, et conclure par les protestations ordinaires, mais très sincères et très véritables, que je suis,

Monsieur,  
Votre, etc....

Le XVII janvier MDCXLIII.

1. Le sujet de Cinna est tiré de Sénèque, sur la clémence.

2. Honnête homme homme du monde et de bonne compagnie

## 6. — IDÉES CONSERVATRICES.

A MONSIEUR CHAPELAIN<sup>1</sup>.

Monsieur,

Notre nouvel ami est trop délicat, et ce qui l'a choqué n'a rien de rude ni de raboteux. Pourquoi trouve-t-il étrange que je dise que si j'étois né Suisse, je ne voudrais point d'autre gouvernement que celui de mon pays; puisque c'est une supposition que je fais, qui va à l'avantage du gouvernement du pays d'où je suis né<sup>2</sup>?... Pour ce que je dis qu'il est dangereux de changer même les mauvaises choses, s'il considère bien les paroles précédentes, cela ne se peut entendre de la religion<sup>3</sup>. Je parle de choses purement civiles et politiques. Et n'est-il pas vrai que dans les États, il y a des pièces si caduques et si ébranlées, que si on les touche, on les renverse<sup>4</sup>? Il y a des corps qui ne peuvent plus souffrir les remèdes, et qui ne sont plus capables de guérison. Il faut les laisser en l'état où l'on les trouve de peur de les briser en les remuant. Un petit effort, un mouvement même sans violence, le passage d'un lit à un autre, est quelquefois mortel à ces mauvais corps. Ils ne laissent pas pourtant de durer pourvu qu'on ne les tourmente pas, et qu'on les remette aux soins et à la conduite de la nature. Ils se conservent dans un repos de corruption, et parmi les maux connus et accoutumés. Et

1. Chapelain (cf. p. 143) fut un des plus intimes amis et des plus assidus correspondants de Balzac, dont il admirait sincèrement l'éloquence. Six livres des lettres de Balzac sont adressées à Chapelain, sans compter les lettres éparses dans le reste du recueil.

2. Balzac était au fond assez indifférent aux affaires d'État; de là sa tolérance.

3. Cet ami, dont il parle, est

évidemment un protestant : peut-être est-ce Conrart, qui n'eut de véritable intimité avec Balzac que plus tard.

4. C'est ce qu'avait dit Montaigne avant Balzac. « Non par opinion, mais en vérité, l'excellente et meilleure police est, à chacune nation, celle sous laquelle elle s'est maintenue.... Toutes grandes mutations ébranlent l'État et le désordonnent. » (*Essais*, III. 9.)

si on vouloit les réveiller, si on les tournoit seulement d'un autre côté qu'ils ne sont, leur vie étant enfermée dans leur assoupissement, ce réveil, ce changement leur seroit fatal. Voilà comme quoi il y a des changemens dangereux ; et, quand notre jeune ami aura autant vécu que nous, il n'aura pas meilleure opinion que nous, de ceux qui veulent réformer le monde. Qu'il lise les histoires de tous les siècles, il verra que ce zèle de réformation a toujours fait naître de nouveaux désordres au lieu de faire cesser les anciens. Je suis,

Monsieur,  
Votre, etc....

▲ Balzac, le XXX janvier MDCXXXVIII.

---

## 7. — PLAISIRS DE LA CAMPAGNE.

A MONSIEUR CHAPELAIN.

Monsieur.

Pour les nouvelles du grand monde que vous m'avez fait savoir, en voici de notre village. Jamais les blés ne furent plus verts, ni les arbres mieux fleuris. Le soleil n'agit pas de toute sa force comme il fit dès le mois d'avril de l'année passée, quand il brûla les herbes naissantes. Sa chaleur est douce et innocente, supportable aux têtes les plus malades. Sa fraîcheur et les rosées de la nuit viennent ensuite et réjouissent ce qui langueroit sur la terre sans leur secours : mais ayant plutôt abattu la poussière, que fait de la boue, il faut avouer qu'elles ne contribuent pas peu aux belles matinées dont nous jouissons. Je n'en perds pas le moindre moment, et les commençant justement à quatre heures et demie, je les fais durer jusques à midi. Durant ce temps-là je me promène sans me lasser, et en des lieux où je puis m'asseoir quand je suis las. Je lis des livres qui n'obligent point à méditer, et je n'apporte à ma lecture qu'une médiocre attention

Car, en même temps, je ne laisse pas de donner audience à un nombre infini de rossignols dont tous nos buissons sont animés. Je juge de leur mérite, comme vous faites de celui des poètes au lieu où vous êtes. Et en effet, si vous ne le savez pas, je vous apprendis qu'il y a autant de différence de rossignol à rossignol, que de poète à poète. Il y en a de la première et de la dernière classe. Nous avons quantité de Maillets<sup>1</sup> et de \*j\*<sup>2</sup>; mais nous avons aussi quelques Chapelains et quelques Malherbes. Le reste à une autre fois. Je suis,

Votre, etc....

A Balzac, le XII mai.

## 6. — RÔLE DE LA PROVIDENCE DANS L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

A MONSIEUR COURART<sup>3</sup>.

Monsieur,

..... M. d'Angers<sup>3</sup> est-il à Paris? Que fait M. de Servien en Anjou<sup>4</sup>? La matière se prépare de tous côtés à recevoir

1. *Maillet*: Marc de Maillet (1568-1628?), méchant poète, vaniteux, gueux, bizarre, souvent ridiculisé; c'est le *Poète crotte* de Saint-Amant.

2. Courart (cf. p. 124) se lia avec Balzac par l'intermédiaire de Chapelain. Leur intimité réelle ne commença qu'au bout de quinze ans d'estime et de relations: mais du 2 janvier 1648 au 19 décembre 1653, le recueil des lettres de Balzac en contient plus de cent adressées à Courart, et réparties en 4 livres. Courart fait les commissions de Balzac, achète des parfums, voit les libraires, les imprimeurs, prépare et corrige les éditions des *Lettres*

et des *Traité*s. En revanche Balzac, dans les derniers temps, donne Courart toute son affection et le meilleur de son esprit.

3. L'évêque d'Angers, Henri Arnauld (1597-1694), frère d'Antoine Arnauld et d'Arnauld d'Andilly. Il avait reçu son évêché en 1650. Jusque là il s'était fait connaître par ses talents diplomatiques.

4. Abel Servien, marquis de Sablé (1593-1664), maître des requêtes, intendant de justice, de police et de finances, secrétaire d'État de la guerre, surintendant des finances, négociateur de la paix de Westphalie. Il était dévoué à Mazarin.

une étrange forme. Mais pour moi, quoi que j'appréhende tout, je ne désespère de rien. Parmi les lamentations de nos Jérémies (j'appelle ainsi mes amis plaintifs) je mêle toujours de bons augures et de bonnes espérances,

E quinci de la mort' indugio prendo<sup>1</sup>.

Je vous exhorte d'en faire de même, mon cher Monsieur, et de ne vous laisser point abattre aux appréhensions de l'avenir, et aux prévoyances trop exactes des maux futurs. Laissons agir la Providence qui se moque bien de toutes nos réflexions et de tous nos raisonnemens. Allons par les routes qu'elle nous marque, et ne prenons point les sentiers obliques, que notre imagination nous fait concevoir souvent plus sûrs que le grand chemin. Quand nous nous sommes bien alambiqué le cerveau pour trouver une suite aux choses présentes, et pour en tirer des conséquences touchant celles qui doivent arriver, il se trouve que nous avons imité les enfans, qui se donnent beaucoup de peine à faire des maisons de cartes, que le moindre vent renverse, ou qui seroient inutiles, quand il ne les renverseroit pas<sup>2</sup>. Mais c'est trop moralisé pour un villa-geois et trop s'enfoncer dans la politique pour un infirme, qui se laisse conduire dans le vaisseau où il se trouve embarqué, sans entreprendre d'aider les matelots, ni de corriger le pilote. Je suis sans réserve,

Monsieur....

IX octobre MDCLL.

— Au moment où Balzac écrit, les affaires étaient plus brouillées que jamais. Mazarin était hors du royaume; mais les princes étaient déivrés; et les deux Frondes ne s'entendaient pas. La reine faisait déclarer le roi majeur et l'emmenait guerroyer dans le Midi. On ne savait pas en effet où on allait

1. « Et par là j'obtiens une trêve de la mort. »

2. Bossuet applique la même image à la mort. « Le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes vain amusement des enfans. »

## 9. — MISÈRE DE L'HOMME.

A MONSIEUR CONRART.

Monsieur,

Je n'ai rien à ajouter à ma dernière dépêche<sup>1</sup>, et je ne vous fais ce mot que pour accompagner les deux paquets que je vous envoie. Depuis quelque temps ma fluxion<sup>2</sup> m'a travaillé plus qu'à l'ordinaire, elle m'a fait passer de mauvais jours et de pires nuits.

A giorno reo, notte piu rea succede,  
E di peggior di lei, dopo lei vede<sup>3</sup>.

Mais, grâce à Dieu, je sens du soulagement et j'espère que l'ânesse que je tète, aura de l'honneur en sa nourriture. Voilà cependant où en est réduite cette orgueilleuse raison que la nature nous a donnée au-dessus des bêtes, et cette philosophie fière et dédaigneuse qui élève nos esprits au-dessus des astres et des élémens, et qui fait,

Che l'huom d'esser mortal par che si sdegni :  
O nostra mente cupida, e superba!<sup>4</sup>

quoique ni l'une, ni l'autre ne nous puissent garantir des infirmités auxquelles notre pauvre nature est sujette. En vérité, mon cher monsieur, je fais presque tous les jours cette réflexion en recevant le secours que me donne cette pauvre bête : l'homme est un plaisant animal, de se croire le souverain de tous les autres, lui qui est obligé d'avoir recours aux plus vils, et aux plus méprisés de tous, pour s'empêcher de mourir. Ce seroit là un beau texte de morale à traiter et à amplifier ; à faire des raisonnemens,

1 *Dépêche* : lettre.

2. Une *fluxion*, pour les médecins du temps, qui ne voyaient partout qu'*humeurs peccantes*, était une « chute d'humeurs sur quelque partie du corps ». (Furetière.)

3. « A cruelle journée nuit plus cruelle succède, et voit après elle un jour pire qu'elle. »

4. « Qu'il paraît que l'homme s'indigne d'être mortel : ô âme humaine, convoiteuse et superbe ! »

sur notre misère, et à donner des leçons d'humilité : mais l'occasion que j'aurois d'en parler plus au long m'empêche elle-même de le faire; car je suis si affoibli par cette méchante fluxion qui me travaille et par les veilles qu'elle me cause, qu'il faut remettre la moralité à une autre fois.

Ce XVII juin MDCLII.

## JEAN CHAPELAIN<sup>1</sup>

1595-1674

Chapelain, fils d'un notaire, fut longtemps estimé comme l'homme le plus entendu et le plus savant dans les belles lettres. Très en crédit à l'hôtel de Rambouillet, écouté de Richelieu, il fut un des premiers membres de l'Académie française; ce fut lui qui eut l'idée et donna le plan du dictionnaire. Ce fut lui aussi qui rédigea les *Sentimens de l'Académie sur le Cid*: il se donna bien de la peine pour concilier le bien qu'il pensait de la pièce avec le mal que le cardinal voulait qu'on en dit. Il travailla plus de vingt ans à son poème épique de la *Pucelle*, dont il publia les douze premiers chants en 1656: le duc de Longueville lui faisait une pension, pour qu'il composât à loisir et sans souci. Chapelain passa pour un grand poète, jusqu'à l'impression de son poème. Même ensuite, on continua de le regarder non seulement comme un très honnête homme qu'il était, mais comme un critique sûr. Le duc de Montausier fut longtemps à ne pas pardonner à Boileau les railleries dont il poursuivait l'auteur de la *Pucelle*. Jusqu'à sa mort Chapelain fut comme une sorte de premier commis de Colbert pour les belles-lettres: ce fut lui qui dressa la liste des savants et des poètes français ou étrangers auxquels Louis XIV donna des pensions et des gratifications. Ce fut lui qui protégea les débuts de Racine et en fit récompenser les premiers essais. Il y a beaucoup de légende dans ce qu'on dit de l'avarice de Chapelain: ses lettres le montrent tout à fait désintéressé et assez indifférent aux pertes d'argent: en revanche, moins bonhomme qu'on ne dit, très avide de louanges, et terriblement rancunier.

La volumineuse correspondance de Chapelain, dont une partie

1. *Lettres*, éd. T. de Larroque. Impr. nat., 2 vol. in-4°, 1880-83.

s'est perdue, n'a qu'une médiocre valeur littéraire. Décidément Chapelain, en prose comme en vers, n'est pas un écrivain. Il a un style lourd, incorrect, hérissé de locutions bizarres et triviales : jamais homme ne fut plus dénué d'agrément ou de grâce. Mais cette correspondance est un des documents les plus intéressants pour l'histoire des lettres et des mœurs. Elle se divise en deux parties, séparées par une lacune de près de vingt ans. Dans l'une, Chapelain nous fait assister à la vie de la société française sous Richelieu. Correspondant assidu du duc de Longueville, de Montausier, de Godeau, de Balzac, il nous introduit dans le monde précieux. Si Voiture nous en donne le ton et l'esprit, Chapelain nous donne d'innombrables menus faits, qui précisent notre connaissance. De plus, il nous dit bien des choses dont Voiture ni Balzac ne parlent : la naissance de l'Académie, les difficultés des premiers temps, la lenteur des travaux, les incidents des séances, les querelles et les rivalités des gens de lettres ; — les débuts du jansénisme, ses premiers éclats et ses premières persécutions ; — les émotions et les passions politiques, l'inquiétude des conspirations et des révoltes, les craintes, les douleurs, les joies aussi et les succès de la guerre contre l'Espagne ; il a un vif sentiment de l'intérêt public et un patriotisme sincère qui parfois élève ce style pesant jusqu'à l'éloquence. Dans la seconde époque, Louis XIV a pris en main le gouvernement. Chapelain n'est plus guère occupé que des encouragements donnés aux lettres et aux sciences. Si l'on retrouve Montausier, fidèle aux amitiés de sa jeunesse, si l'on rencontre quelques noms de gentilshommes, les correspondants ordinaires de Chapelain sont alors, avec Colbert à qui il rend compte de toutes ses démarches, Heinsius, Huygens, Vossius, Rœclerus, Hevelius, Gronovius, Conringius, Grævius, Reinesius, Waghenseil, Spanheim, Ferrari, Graziani, Viviani, Carlo Dati, Huet, Lefèvre, tous les savants de l'Europe et de la France. Il transmet les libéralités du roi ; mais il en indique le prix, il l'exige avec une âpre insistance. Ce prix, ce sont les belles dédicaces, pompeuses et magnifiques, qui proclament de tous les points de l'Europe la grandeur incomparable du roi, sans oublier tout à fait le ministre. Il y eut là comme une vaste entreprise de réclame et d'apothéose, que Chapelain conduisit avec une ardeur et une habileté remarquables et qui contribua beaucoup sans doute à créer ce mouvement d'opinion dont Louis XIV se laisse enivrer.

5. — LA JUSTICE EST AUX ROIS LA REINE  
DES VERTUS.

A M. DE BRETONVILLIERS<sup>1</sup>.

(Le 24 novembre 1632.)

... La mort de M. de Montmorency<sup>2</sup> a touché ici les esprits, comme au lieu d'où vous m'écrivez<sup>3</sup>. Les amis, les dépendans et les intéressés, en pensant le pleurer, se pleurent assez eux-mêmes et donnent des larmes à ses proches qu'ils se sont données à eux auparavant. Et certes, il y a sujet de compassion de voir finir ainsi misérablement une tête si illustre par tant de circonstances et à qui la France avoit quelque non légère obligation. Néanmoins il faut dire le vrai sans passion, cette dernière action où il s'est perdu étoit si criminelle, et les conséquences si dangereuses, que je ne sais si le roi se pouvoit faire un plus grand tort pour l'avenir que de se laisser fléchir par les prières qui lui ont été faites pour son salut. Je ne doute point que le roi n'ait longtemps combattu en lui-même, s'il accorderoit cette vie ou s'il la refuseroit; mais la justice en matière d'État est plus sûre que la clémence, et l'exemple étoit trop nécessaire pour manquer à le faire en un temps où l'on veut persuader aux peuples qu'il y a du mérite dans la faveur de l'étranger<sup>4</sup>. La suite du pardon que les particuliers donnent à ceux qui les ont

1. C'est un secrétaire du roi, qui mourut en 1645.

2. Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, gouverneur de Languedoc, se distingua contre les protestants, et contre les Espagnols en Piémont. Mécontent du cardinal, qui ne voulait pas le faire connétable, il s'unit au duc d'Orléans, traita avec l'Espagne et se révolta. Banni à Castelnaudary (1632), il fut

jugé, condamné, et décapité à Toulouse le 30 octobre, à peine âgé de trente-huit ans. La descendance directe des Montmorency finit avec lui. — Chapelain parle ici comme Richelieu lui-même : cf. p. 56.

3. D'où vous m'écrivez : à la cour.

4. Allusions aux continuelles intrigues de la reine Anne d'Autriche et du duc d'Orléans.

offensés n'est à rien près<sup>1</sup> si dangereuse, parce que tout le mal qui en peut arriver ne regarde qu'un seul homme, là où<sup>2</sup> le prince ne se peut relâcher quand il est attaqué, que le public n'en pâtisse, et qu'un chacun n'y soit blessé....

## 2. — LA CRITIQUE DU CID.

A M. L'ABBÉ DE BONSROBERT<sup>3</sup>.

Monsieur, je ne doute point que Monseigneur ayant daigné jeter les yeux sur cette ébauche de jugement que j'ai faite du *Cid* au nom de l'Académie, Son Éminence n'ait d'abord pénétré les raisons qui m'ont obligé de m'y prendre comme j'ai fait, et je tiens comme superflu de vous supplier encore de lui représenter [sur ce sujet] les choses que je vous fis hier entendre sur ce sujet chez vous. En tout événement, néanmoins, si vous rencontrez Son Éminence dans un assez grand loisir pour en vouloir bien être entretenue<sup>4</sup>, vous me feriez une singulière grâce de lui dire qu'estimant ce poëme défectueux en ses plus essentielles parties, j'ai cru que le moyen de désabuser ceux que ses fausses beautés ont prévenus étoit de témoigner qu'en beaucoup de choses non essentielles nous ne le croyons pas repris avec justice<sup>5</sup>, et nous montrer favo-

1. *A rien près* : n'est pas à beaucoup près.

2. *Là où* : tandis que. Locution très usitée au xvi<sup>e</sup> s., qui ne cessa d'être en usage que dans la seconde partie du xvii<sup>e</sup> s.

3. François L. Métel, sieur de Boisrobert (1592-1663), poète et auteur dramatique, favori du cardinal de Richelieu, que ses bouffonneries égayaient, était alors un personnage, et servait ordinairement d'intermédiaire entre le cardinal et l'Académie, dont il était depuis la

fondation. On connaît la querelle que le *Cid* souleva, et l'animosité de Richelieu. On verra dans cette lettre quels artifices de raisonnement Chapelain, chargé de rédiger les sentiments de l'Académie, était obligé d'employer pour faire accepter au cardinal les minces éloges que son honnêteté de critique ne pouvait refuser à la tragédie.

4. « Pour qu'elle veuille bien... » Tcur incorrect aujourd'hui.

5. Par Scudéry, auteur des *Observations*.

rables à quelques-uns des sentimens de ceux qui n'y trouvoient rien à redire; qu'autrement, si nous lui paroissions contraire en tout, bien qu'aux choses principales nous l'eussions censuré justement, nous passerions dans l'esprit du commun pour partiaux de ses événemens (?)<sup>1</sup> et pour juges injustes, ce qu'il me semble que surtout nous devons éviter, et pour le but que nous avons dans ce travail, et pour nous décharger de la haine publique, laquelle autrement nous seroit inévitable.

Vous me ferez encore la faveur, s'il vous plaît, de lui lire les conclusions que je prends à la fin de l'ouvrage, et de la supplier de considérer que je ne puis avoir tellement excusé le *Cid* dans le cours du jugement que j'en fais, que je ne le ruine beaucoup en montrant, et dans ce même cours et par mes conclusions, que les principales choses qui sont requises à un poème dramatique pour être bon lui manquent. Mais si Son Éminence juge que les moyens que j'avois pris pour le mieux en fussent pas légitimes, assurez-la que je n'ai nul attachement à mes opinions, et que je suis dans la soumission et la déférence que tout homme de bon sens doit avoir pour les sentimens d'une si haute intelligence que la sienne; et que je suis pour les suivre et m'y conformer entièrement.

Quant au style, vous lui direz que j'en connois la foiblesse, et que je confesse que l'ordre qu'il lui a plu de me donner pour le rendre plus digne de l'Académie, comme il est très judicieux, ne peut être que profitable; mais qu'encore que j'eusse eu plus de loisir et plus de capacité pour le rendre meilleur, j'eusse toujours conservé l'imagination qui me vint d'abord, que de tous les styles il n'y avoit guère que le grave dont on se pût servir en cette occasion, laquelle nous ayant rendu juges, me semble nous obliger à fuir, dans ce que l'on verroit de nous sur ce sujet, les mouvemens et les ornemens qui font toute l'é-

<sup>1</sup> Le copiste s'est évidemment trompé en cet endroit. Chapelain a écrit *partiaux de ses adversaires ou de ses ennemis.*

quence de ceux qui attaquent ou qui défendent, et à conserver seulement la force de raisonnement et la netteté de l'expression, pour instruire plutôt que pour plaire; ce que je ne dis point pour maintenir bon ce que j'ai fait, si Son Éminence juge qu'il soit mauvais <sup>1</sup>, mais simplement pour lui rendre raison des motifs que j'ai eu de le faire et pour en attendre son souverain jugement avec tout le respect que je lui dois comme à mon supérieur et maître en toutes choses. Je me promets ce bon office de votre bonté accoutumée, et surtout vous lui renouvellerez les assurances de mon zèle à son service, et ne lui laisserez pas croire qu'il y ait personne au monde sur qui il soit plus absolu que sur moi, qui suis, Monsieur,

Votre, etc...

De Paris, ce 31 juillet 1637.

### 3. — VRAIES PRÉCIEUSES ET PRÉCIEUSES RIDICULES

A M. DE BALZAC <sup>2</sup>.

.... Vous ne sauriez avoir de curiosité pour aucune chose qui le mérite davantage que l'hôtel de Rambouillet <sup>3</sup>. On n'y parle point savamment, mais on y parle raisonnablement, et il n'y a lieu au monde où il y ait plus de bon sens et moins de pédanterie. Je dis de pédanterie, Monsieur, que je prétends qui règne dans la Cour <sup>4</sup> aussi bien que dans les Universités, et qui se trouve aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes. Car, afin que

1. Le cardinal en effet ne trouva pas le style de la critique assez orné, et on chargea deux confrères de Chapelain d'y jeter des fleurs.

2. Balzac ne connaissait pas encore l'hôtel de Rambouillet. Il n'y vint que plus tard et rarement. Du reste, il ne sortait guère de sa retraite au fond de sa province.

3. *Rambouillet*. Ailleurs Chapelain dit que ce qui se rassemble à l'hôtel de Rambouillet est « le grand monde purifié »; il l'appelle « la pierre de touche de l'honnête homme ».

4. *Que je prétends qui règne*. Tour inusité aujourd'hui, mais qu'on trouve encore dans *Voltaire*

vous le sachiez, une partie de nos dames se sont érigées en savantes et font de cette qualité une partie de leur coquetterie. L'Académie dont vous êtes a produit sans y penser une assemblée de même nom<sup>1</sup> don' Mme la vicomtesse d'Ochy<sup>2</sup> est le chef, et qui, entre autres y a reçu comme par grâce une Mme Saintot<sup>3</sup> qu'autrefois vous avez estimée. Quelques-uns de nos académiciens et les poètes et auteurs de la seconde classe que nous ne vous avons pas voulu donner pour compagnons<sup>4</sup> y lisent leurs pièces, y font des harangues et y défrayent les dames qui en sont, tous les mardis, après diné<sup>5</sup>. Si vous me demandez avec quel succès, je vous dirai qu'il est mauvais, quoi que ce ne soit que par ouï-dire, ne m'étant pu résoudre à faire un des rôles de cette comédie ni de complaire à ceux qui m'en sollicitoient.

Mais, pour revenir à mon propos, l'hôtel de Rambouillet est l'antipathie<sup>6</sup> de l'hôtel d'Ochy et le lieu du monde où votre vertu peut avoir une place qui lui soit la plus agréable, comme je suis assuré que vous me l'avouerez lorsque

1. *De même nom.* Chapelain l'appelle ailleurs irrévérencieusement « l'Académie femelle » ; il se moque de « ces fées qui ont beaucoup d'âge et peu de sens ».

2. La vicomtesse d'Ochy, Charlotte des Ursins, qui mourut en 1646, avait été chantée par Malherbe : elle avait composé, ou du moins signé des *Homélies sur l'Épître de saint Paul aux Hébreux*. Sa cousine, la marquise de Mosny, auteur d'un roman de *Mélusine*, figurait à côté d'elle, et partageait son ridicule. Un jour on força un brave officier, le comte de Pagan, le maître de Vauban, de faire une harangue, quoiqu'il protestât de son ignorance en fait d'éloquence.

3. M<sup>me</sup> Saintot, femme d'un trésorier de l'Épargne, était une au-

cienne actrice de la Foire. Elle avait la démangeaison d'écrire. Voiture, qui lui fit la cour et qui lui adressa plusieurs lettres, la raille dans quelques stances sur ce qu'elle est à la fois coquette et malpropre.

4. *Pour compagnons* : à l'Académie française.

5. *Diné* : on employait le participe aussi souvent que l'infinitif ; de même on disait le *déjeuné*, le *levé*, etc.

6. Il y a dans le manuscrit l'*antipathe*. C'est évidemment une erreur du copiste. *Antipathie*, au xviii<sup>e</sup> s., se prenait dans le sens d'*opposé*, de *contraire* ; ainsi dans Corneille : « Les panthères, les dragons, les serpents, tous avec leurs antipathies à leurs pieds, y lancent des regards

vous serez ici, et que vous y aurez fait quelques visites. Dès à présent vous y êtes honoré, estimé et chéri, et l'on vous y tient présent par le souvenir continuel que l'on y a de votre mérite. Je vous ai rendu compte de l'effet qu'y avoient fait vos lettres à M. de La Valette<sup>1</sup> et à Mme Desloges. Par le premier ordinaire je vous dirai comment y aura réussi celle que vous écrivez à M. Lhuillier<sup>2</sup>. Vous y avez pour partisans zélés MM. de Chaudebonne, de Montausier, Voiture, qui ne cèdent qu'à moi dans la passion que nous avons tous pour vous.

#### 4. — CONSEILS A UN ROMANCIER.

A M. DE SCUDÉRY, gouverneur de Notre-Dame de la Garde<sup>3</sup>.

Monsieur, je vous renvoie les cinq cahiers qui finissent la deuxième partie d'*Almahide*<sup>4</sup> après les avoir lus avec beaucoup d'attention. Pour vous en dire mon sentiment, puisque vous l'ordonnez, on ne sauroit dans ce genre d'écrire pousser plus loin ni avec plus de vigueur que vous faites les matières. Vous y voyez tout ce qui s'y peut voir et n'en laissez échapper aucune partie<sup>5</sup>. Mais, quoique cela même

1. Au duc de La Valette, frère du cardinal. — Sur M<sup>me</sup> Desloges, cf. p. 101.

2. Cette lettre était un éloge de Peiresc, mort l'année précédente. — François Lhuillier, maître des comptes, ami de Peiresc, de Gassendi, de Balzac, de Chapelain, fut le père de Chapelle.

3. On connaît assez ce fécond écrivain (1601-1667), poète épique et dramatique, romancier, critique du *Cid*, fier de sa qualité de gentilhomme et de soldat, et de son gouvernement de Notre-Dame de la Garde, près de Marseille. Ce qu'il y a de curieux dans la lettre que Chapelain lui adresse, c'est que les

conseils de mesure et de choix qu'il donne sont précisément parmi les préceptes les plus essentiels de l'*Art poétique*. Mais Chapelain n'avait pas la rude franchise de Boileau: il louait trop souvent ce qu'il n'approuvait pas, et même ses critiques étaient tellement enguirlandées de compliments, qu'elles ne se remarquaient plus. Boileau eut le mérite d'être intraitable sur les règles.

4. *Almahide ou l'Esclave reine*, roman en 5 parties et 8 volumes (Paris, 1661-1663).

5. *Aucune partie*. La critique se cache sous l'éloge. Boileau l'a dit: « Le secret d'ennuyer est celui de tout dire ».

soit une grande vertu que nos écrivains stériles sont bien éloignés de posséder, cette vertu néanmoins, comme toutes les autres, veut être modérée, et le veut plus dans le roman que dans l'héroïque, parce qu'il a pour sujet l'amour, qui est une passion tendre, et parce que les courtisans et les dames pour [qui] ces ouvrages sont faits prennent un tout autre plaisir par des campagnes fleuries que guindés au faite des rochers, quelque sublimes et élevés qu'ils soient. Je vous avoue que pour cela je crains votre force et votre abondance, et que j'y souhaite de la modération et du retranchement<sup>1</sup>. Ce que vous n'y mettez pas, ce sera une épargne qui vous reviendra de bon pour l'employer, utilement dans vos compositions suivantes. J'éviterois le rebatement<sup>2</sup> des pensées et ne ferois pas fort<sup>3</sup> sur les mêmes figures et les mêmes couleurs. Je prendrois un style tantôt concis, tantôt étendu, parce que l'esprit humain se plaît dans la variété et demande toujours des choses nouvelles. Que si j'avois à pencher de quelque côté, ce seroit moins de celui du style ferme que de celui du doux, à cause que les lecteurs de romans ne sont ni philosophes, ni gens d'Etat<sup>4</sup>, mais sont gens de cœur ou femmes délicates. J'insisterois sur les passions tendres et les assaisonnerois d'événemens divers et surprenans, les uns et les autres étant la pâture de ces sortes de personnes que toute autre dégoûte sans pouvoir jamais attacher leur attention. J'y ferois entrer quelques rôles enjoués qui paroïtroient de temps en temps, comme celui d'un Hylas<sup>5</sup>, pour égayer la narration et pour relâcher la contention d'esprit qu'il auroit fallu avoir pour suivre les succès<sup>6</sup> importants et graves. J'y mêlerois des histoires<sup>7</sup> de particuliers qui tiendroient

1 Du retranchement Chapelain pense absolument comme Boileau : « ... Et souvent retranchez. »

2 Rebatement : mot forgé par Chapelain.

3 Faire fort, insister, revenir sur.

4 Gens d'Etat : nous dirions hommes d'Etat

5 Hylas personnage de l'Astrée d'Honoré d'Urfé, c'est le type de l'amoureux inconstant et léger

6 Les succès les événements.

7 J'y mêlerois des histoires c'était l'habitude d'intercaler dans les romans des récits, des nouvelles qu'on mettait dans la bouche

du comique sans bouffonnerie, et dans celles-ci aussi bien que dans les héroïques, j'éviterois les longues plaintes, les longs soliloques, et les longues agitations de l'âme....

A Paris, ce VIII novembre 1660.

### 5. — ZÈLE D'AMITIÉ.

A MADAME LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ<sup>1</sup>, AUX ROCHERS<sup>2</sup>.

Qu'est-ce donc que cela, ma très chère? N'était-ce pas assez de ruiner l'État, et de rendre le roi odieux à ses peuples par les charges énormes dont ils étoient accablés, et de tourner toutes ses finances en dépenses imprudentes et en acquisitions insolentes qui ne regardoient ni son honneur, ni son service, et au contraire qui alloient à se justifier<sup>3</sup> contre lui, et à lui débaucher ses sujets et ses domestiques? Falloit-il encore, pour surcroit de dérèglement et de crime, s'ériger un trophée des faveurs, ou véritables, ou apparentes, de la pudeur de tant de femmes de qualité, et tenir un registre honteux de la communication

d'un personnage et qui interrompaient le cours de l'action principale. Ainsi procèdent M<sup>lle</sup> de Scudéry, dans *Clélie*, Scarron, dans le *Roman Comique*, et même encore Lesage, dans *Gil Blas*. Cette coutume venait de l'Espagne.

1. Quand on examina les papiers du surintendant Fouquet, on trouva dans une cassette quelques billets innocents de M<sup>lle</sup> de Sévigné, mais parmi beaucoup d'autres lettres de femmes, qui ne l'étoient pas du tout. Ce mélange fâcheux donna lieu à des médisances calomnieuses, auxquelles les amis de M<sup>lle</sup> de Sévigné firent face. Chapelain fit merveilles par l'activité de son zèle. Mais, par malheur, il avait plus de dévouement que de tact : cette lettre-ci en

est la preuve. En dépit de la bonne intention qui l'anime, elle dut froisser M<sup>lle</sup> de Sévigné, dont elle ménageait si peu les sentiments. Un esprit moins lourd que Chapelain eût compris qu'il y avait d'autres consolations, d'autres encouragements à lui donner dans cette disgrâce, que de s'attaquer à l'ami qui en était la cause involontaire : il eut senti que de la défendre ainsi en s'acharnant sur le malheureux Fouquet, c'était la déclarer plus compromise qu'elle ne l'était réellement.

2. On connaît cette terre, située près de Vitré (Ille-et-Vilaine), d'où M<sup>lle</sup> de Sévigné écrivit tant de lettres charmantes.

3. A se justifier : allusion aux travaux de défense de Belle-Isle.

qu'il avoit avec elles, afin que le naufrage de sa fortune emportât avec lui leur réputation ? Est-ce, je ne dis pas être honnête homme, comme ces flatteurs, les Scarrons, les Pellissons, les Saphos<sup>1</sup>, et toute la canaille intéressée, l'ont tant prôné, mais homme seulement, de ceux qui ont seulement la moindre lumière et qui ne font pas profession de brutalité ? Je ne me remets point de cette lâcheté si scandaleuse, et je n'en suis guère moins irrité contre ce misérable, quand vous ne vous trouveriez point sur ses papiers. Car, comme je l'apprends des mieux informés, vos billets, tout civils qu'ils soient, ne donnent aucun juste sujet de les interpréter à votre désavantage, et ne parlent que de la reconnoissance que vous avez du bien qu'il a procuré à Monsieur votre cousin<sup>2</sup>. J'en avois même juré avant que l'on me l'eût assuré, et pour imprimer fortement l'opinion de votre pureté, qui vous est tant due, j'ai battu la campagne<sup>3</sup> contre mon ordinaire, et au milieu de mes pertes et de mes morts<sup>4</sup> j'ai couru tous les réduits<sup>5</sup> où l'on a créance<sup>6</sup> en mes paroles, pour y soutenir votre iustice<sup>7</sup>, et pour éclaircir tout le monde peu charitable de

1. *Les Saphos* : M<sup>lle</sup> de Scudéry — Pellisson. Cf. p. 392. — Sur Scarron, cf. p. 131. — Le mot de *canaille* a paru dur. Mais Chapelain croit toujours que les gens qu'il n'aime pas sont des coquins : or il s'était brouillé en 1659 avec M<sup>lle</sup> de Scudéry, Pellisson et Ménage à l'occasion de l'élection de Gilles Boileau à l'Académie, que ceux-ci voulaient empêcher.

• 2. *Votre cousin* : M. de la Trousse, au mariage duquel se rapportaient les billets de M<sup>lle</sup> de Sévigné.

3. *Battre la campagne* : aller de tous côtés ; l'expression, très familière aujourd'hui, n'a plus le même sens.

4. Chapelain dit dans une autre lettre que la mort de Mazzini a

dérangé ses affaires, et que l'arrestation de Fouquet a romé un de ses amis, qui avait en dépôt presque tout son bien. De plus il venait de perdre une niece. « C'était, écrivait-il, une fille selon mon cœur et que je regardais comme la douce consolation de ma vieillesse... Elle est morte à dix-neuf ans, après une douloureuse maladie de six semaines, et morte avec une patience de mouton. »

5. *Les réduits* étaient les chambres où les Précieuses recevaient leurs amis.

6. *Créance* et *croissance* étaient parfaitement synonymes, comme ils sont au fond deux formes du même mot.

7. *Votre justice vaut dire sans doute votre cause juste*

l'occasion si louable qui vous a obligé<sup>1</sup> quelquefois à lui écrire des billets. Je m'y suis signalé, n'en doutez point, et en suis toujours sorti à ma gloire et, à la vôtre par la force de la vérité et par la vigueur de mes paroles. Ne m'en sachez pas pourtant qu'un gré médiocre. Je n'y ai pas trouvé de résistance, et m'a toujours semblé<sup>2</sup> qu'avec moins de chaleur même j'aurois obtenu ce que je désirois de ceux qui m'écoutoient. Je n'ai pas été le seul à vous rendre ce devoir. Vous n'avez point d'ami qui n'ait combattu pour votre cause, et vous en pouvez vivre et dormir en repos. Je n'ai pas voulu être le premier à vous en parler, et j'ai mieux aimé vous servir que de vous en donner les nouvelles.

De Paris, ce III septembre 1661

## VALENTIN CONRART

1603-1675

Ce Conrart dont Boileau a immortalisé le *silence prudent*, qui écrivait tant et n'imprimait rien, chez qui l'Académie française naquit, et dont les volumineux recueils nous ont conservé tant de pièces précieuses pour les lettres et l'histoire, était un protestant, ferme sans fanatisme, très bonhomme, plus solide qu'un brillant, assez riche pour être une sorte de Mécène, et capable en somme de discerner le mérite, s'y attachant passionnément partout où il croyait le rencontrer, et goûtant la douceur du commerce des meilleurs esprits de son temps sans y mêler aucun intérêt d'amour-propre ou de réputation. Ce fut un personnage considérable, placé, comme furent alors Chapelain et bien d'autres, à mi-côte entre l'érudition et la littérature, mêlant la

1. *Obligé* : comme déjà p. 118 eu, sans accord. Les règles de l'accord des participes n'étaient pas encore fixées malgré les principes posés par Vaugelas. Patru tenait le participe invariable toutes les fois qu'il était

suivi de quelque chose et ne terminait pas la proposition.

2. *M'a toujours semblé* : cette suppression du sujet est un reste de la langue du siècle précédent. Cf. Montaigne ou Vaugelas.

théologie avec la poésie, et quittant nos précieux de Paris pour s'entretenir avec de graves Hollandais et de doctes Allemands.

Il était très exact et très appliqué à sa correspondance : on en a perdu les parties les plus intéressantes, les lettres qu'il adressa à Balzac, qui pendant les dix dernières années de sa vie n'eut pas de plus intime et plus sûr ami, et celles qu'il envoya pendant la Fronde à Godeau. Mais nous avons les lettres qu'il écrivit au pasteur Rivet et à Félibien, le futur auteur de l'*Histoire des peintres*, d'autres à Saumaise, Huygens, Huet et à diverses personnes.

Des faits, des réflexions judicieuses sur la politique, la religion, la littérature, des sentiments honnêtes, un style uni, sérieux, ni fougue ni violence, peu d'agrément et d'éclat, voilà la manière de Conrart; elle est très conforme à l'idée qu'on a du reste de son esprit, excellent parmi les médiocres.

## I. — UNE POLÉMIQUE TROP VIVE.

A M. HUET<sup>1</sup>.

Mercredi 21 août 1667,

Je suis honteux, Monsieur, d'avoir gardé si longtemps votre manuscrit; ma mauvaise santé et mon peu de loisir en ont été cause, et vous savez, d'ailleurs, que ce n'est pas une pièce à lire en courant, mais qu'elle est digne d'une application particulière. J'y ai admiré votre profonde et exacte érudition, et mon ignorance<sup>2</sup> m'a fait cent fois dépit, en cette rencontre, parce qu'elle m'empêchoit de

<sup>1</sup> Daniel Huet (1650-1721) fonda l'Académie des sciences de Caen en 1662. Élève de Bochart, il se brouilla avec lui, à propos d'un manuscrit d'Origène, et soutint contre lui à son académie une chaude discussion, au milieu de laquelle son contradicteur fut frappé d'apoplexie. Cet événement n'apaisa pas Huet, qui fit alors une dissertation sur la question, et l'envoya à Conrart. — On sait que Huet, choisi par Bossuet

pour être sous-précepteur du Dauphin, se fit ordonner prêtre en 1676, et devint évêque d'Avranches en 1689. C'était un des plus savants hommes de ce temps. Après avoir été cartésien, il attaqua le système de Descartes; un traité posthume qu'il a laissé l'a fait soupçonner de scepticisme.

<sup>2</sup> Conrart, à ce qu'on dit, ne savait pas le grec, et peut-être même mal le latin.

bien voir toute la force des passages que je n'entendois pas. Je n'ai pas laissé d'y reconnoître la vérité de la louange que vous donnoit cet illustre, je ne sais si je dois dire ami ou adversaire<sup>1</sup>, que vous combattez si rudement. Il disoit souvent qu'il ne connoissoit point d'homme de votre âge qui eût un savoir plus vaste ni plus universel que le vôtre, et vous savez qu'il étoit capable d'en juger. Cependant, Monsieur, quelque satisfaction que j'aie eue à voir dans ce laborieux ouvrage combien vous êtes digne et de cet éloge et du rang que vous tenez parmi les plus doctes de votre siècle, je ne vous célerai point que j'ai lu avec regret et avec douleur tant de choses qui ont blessé et déchiré une des plus belles amitiés qui fut jamais et qui méritoit d'être éternelle. Je n'entre point dans la question qui cause votre dispute, parce qu'elle n'est pas de ma partie; mais j'oserois bien dire qu'elle ne devoit pas aller si loin, et qu'il eût suffi, d'un côté, de vous avertir en particulier de l'omission que vous aviez faite en copiant, et, de l'autre, que vous eussiez suppléé de bonne foi ce qui avoit été omis. Au lieu de cela les choses se sont divulguées, les esprits se sont aigris, les picoteries ont attiré des reproches, et les reproches des injures; et tout cela a fait brèche à deux cœurs les mieux unis du monde et a affligé les amis communs. Je voudrois que vous vous fussiez souvenu, dès l'entrée de votre lettre, de la période qui la termine; vos railleries eussent été moins piquantes, et l'ironie n'eût pas régné dans tout votre discours, en parlant à un homme que l'âge, le savoir, la bonté naturelle et l'amitié cordiale vous rendoient vénérable de votre aveu même.

Mais puisque cela n'a pas été, et que la mort lui a imposé silence, je crois que vous vous l'imposerez à vous-même, et que vous donnerez à la mémoire de ce grand personnage la paix que vous ne lui avez pu donner pendant sa vie.

1. Samuel Bochart (1599-1667), ministre protestant, très-avant en théologie, en hébreu et dans les

langues orientales. Il avait remené Huet en Suède, où le roi-Christophe l'avait appelé.

Mon sentiment est aussi que ceux qui sont les dépositaires de ses papiers doivent supprimer tous ceux qui concernent votre différend, afin qu'il n'en soit jamais parlé, et que la postérité sache seulement que vous avez été tous deux célèbres entre les gens de lettres et tous deux intimes amis. C'est ce que je souhaite, Monsieur, et que vous me fassiez toujours la faveur de me croire votre, etc

---

## PIERRE CORNEILLE' 2

1606-1684

Ce n'est pas le lieu de faire une longue notice sur le grand Corneille et d'en étudier le génie. Il ne nous appartient ici que par la moindre partie de son œuvre. M. Marty-Laveaux n'a pu réunir dans son édition qu'une vingtaine de lettres ou fragments de lettres : quelques lettres d'affaires ou d'intérêt, quelques lettres d'amitié et de compliment, et le reste ayant rapport au théâtre, aux ouvrages et aux théories dramatiques de l'auteur. Dans ce peu de pages, pourtant, l'homme se peint, avec les façons cérémonieuses d'un provincial, avec un mélange curieux de benhômie et d'orgueil, de confiance en soi et de respect des anciens et des règles, enfin avec un âpre souci de ses intérêts matériels que ses nécessités impérieuses ne justifiaient que trop.

---

### I. - CONTRE LA TRAGÉDIE GALANTE.

A MONSIEUR DE SAINT-EVREMOND<sup>2</sup>. 457

[1666.]

Monsieur,

L'obligation que je vous ai est d'une nature à ne pouvoir jamais vous en remercier dignement; et dans la confusion

1. Édition Marty-Laveaux, t. I.  
 2. Saint-Evremond, dans une dissertation sur l'Alexandre de Racine, avait loué la Sophonisbe de Corneille, jouée en 1665. On trouvera p. 455, sa réponse.

où j'en suis, je m'obstinerois encore dans le silence, si je n'avois peur qu'il ne passât auprès de vous pour ingratitude. Bien que les suffrages de l'importance du vôtre nous doivent toujours être très précieux, il y a des conjonctures qui en augmentent infiniment le prix. Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune<sup>1</sup>. Vous me soutenez, quand on se persuade qu'on m'a abattu; et vous me consolez glorieusement de la délicatesse<sup>2</sup> de notre siècle, quand vous daignez m'attribuer le bon goût de l'antiquité. C'est un merveilleux avantage pour un homme qui ne peut douter que la postérité ne veuille bien s'en rapporter à vous. Aussi je vous avoue, après cela, que je pense avoir quelque droit de traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur les débris imaginaire des miens, et de regarder avec pitié ces opiniâtres entêtements qu'on avoit pour les anciens héros refondus à notre mode<sup>3</sup>.

Me voulez-vous bien permettre d'ajouter ici que vous m'avez pris par mon foible, et que ma *Sophonisbe*, pour qui vous montrez tant de tendresse, a la meilleure part de la mienne<sup>4</sup>? Que vous flattez agréablement mes sentimens, quand vous confirmez ce que j'ai avancé touchant la part que l'amour doit avoir dans les belles tragédies, et la fidélité avec laquelle nous devons conserver à ces vieux illustres ces caractères de leur temps, de leur nation et de leur humeur<sup>5</sup>! J'ai cru jusques ici que l'amour étoit une passion trop chargée de faiblesse pour être la domi-

1. Corneille ne comprit jamais pourquoi le public se détachait de ses pièces. Il était persuadé : « ... Qu'Othon et Suréna // Ne sont pas des comètes indignes de Cinna. » Le succès de Quinault et la gloire naissante de Racine l'attristèrent.

2. La délicatesse, le goût difficile et dédaigneux.

3. Critique des héros de Quinault

et de l'*Alexandre* de Racine. Plus tard, moins justement, il adressa le même reproche à *Bajazet*; il trouva ces Turcs trop français.

4. Elle ne la méritait guère. Elle ne vaut ni *Othon*, ni *Attila*, ni même *Pulchérie*.

5. Corneille croyait de bonne foi qu'il avait peint de vrais Romains, et son siècle le croyait avec lui.

nante dans une pièce héroïque<sup>1</sup>; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps, et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. Nos doucereux et nos enjoués sont de contraire avis; mais vous vous déclarez du mien : n'est-ce pas assez pour vous en être redevable au dernier point, et me dire toute ma vie,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
CORNEILLE.

## 2. — DEMANDE DE SECOURS.

A COLBERT.

(1678.).

Monseigneur,

Dans le malheur qui m'accable depuis quatre ans, de n'avoir plus de part aux gratifications dont Sa Majesté honore les gens de lettres<sup>2</sup>, je ne puis avoir un plus juste et plus favorable recours qu'à vous, Monseigneur, à qui je suis entièrement redevable de celle que j'y avois. Je ne l'ai jamais méritée, mais du moins j'ai tâché à ne m'en rendre pas tout à fait indigne par l'emploi que j'en ai fait. Je ne l'ai point appliquée à mes besoins particuliers<sup>3</sup>, mais à entretenir deux fils dans les armées de Sa Majesté, dont l'un a été tué pour son service au siège de Grave<sup>4</sup>; l'autre

1. Racine a démontré la fausseté de cette idée. Mais cet amour dont parle Corneille n'est guère que la galanterie, à laquelle il s'est plaint plus d'une fois de voir livrer la scène, et qu'il a laissée trop souvent envahir ses propres ouvrages.

2. Corneille, sur la désignation de Chapelain et de Costar, avait été inscrit par Colbert sur la liste des gens de lettres à pensionner. Il fit un remerciement en vers au roi en 1663. Dès 1665 il se plaignait qu'on ne le payait plus exactement, et,

comme on voit, ensuite il ne fut plus payé du tout.

3. Il était pourtant fort gêné dans ses dernières années. La pension d'une fille religieuse, ses fils au service, un long procès, l'avaient ruiné.

4. C'est son second fils, qui fut pago de la duchesse de Nemours, et devint lieutenant de cavalerie : il fut tué en 1674. Corneille avait eu quatre fils : le troisième était mort à quatorze ans, en 1667. Il avait eu deux filles, dont l'une fut religieuse,

sert depuis quatorze ans, et est maintenant capitaine de cheval-légers<sup>1</sup>. Ainsi, Monseigneur, le retranchement de cette faveur, à laquelle vous m'aviez accoutumé, ne peut qu'il ne me soit sensible<sup>2</sup> au dernier point, non pour mon intérêt domestique, bien que ce soit le seul avantage que j'aie reçu de cinquante années de travail, mais parce que c'étoit une glorieuse marque de l'estime qu'il a plu au Roi faire du talent que Dieu m'a donné, et que cette disgrâce me met hors d'état de faire encore longtemps subsister ce fils dans le service où il a consumé la plupart<sup>3</sup> de mon peu de bien pour remplir avec honneur le poste qu'il y occupe. J'ose espérer, Monseigneur, que vous aurez la bonté de me rendre votre protection, et de ne pas laisser détruire votre ouvrage. Que si je suis assez malheureux pour me tromper dans cette espérance, et demeurer exclu de ces grâces qui me sont si précieuses et si nécessaires, je vous demande cette justice de croire que la continuation de cette mauvaise influence<sup>4</sup> n'affoiblira en aucune manière ni mon zèle pour le service du Roi, ni les sentimens de reconnaissance que je vous dois pour le passé, et que, jusqu'au dernier soupir, je ferai gloire d'être, avec toute la passion et le respect possible,

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant  
et très obligé serviteur,

CORNEILLE.

et l'autre, mariée deux fois, fut la trisaïeule de Charlotte Corday.

1. Pierre Corneille, né en 1643, gentilhomme ordinaire du roi.

2. Latinisme : *ne peut ne pas m'être sensible.*

3. *La plupart* : au sens étymologique, *la plus grande partie.*

4. *Influence* : c'est le sens propre, *l'influence astrologique, l'étoile, la destinée.*

5. Deux ans avant, Corneille sollicitait un bénéfice pour son quatrième fils Thomas. Il obtint en 1680 l'abbaye d'Aiguevive. Quant à la pension, elle ne fut pas rétablie. Boileau plus tard sollicita pour Corneille, et offrit de renoncer pour lui à sa propre pension. Le roi envoya enfin deux cents louis au poète, qui mourut peu de jours après.

PAUL SCARRON<sup>1</sup>

1610-1660

Scarron, fils d'un conseiller au Parlement, suivit d'abord la carrière ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat au Mans. A vingt-sept ans, il fut saisi d'un rhumatisme déformant qui contracta tous ses membres et le fit ressembler, comme il disait, à un Z. Il n'en perdit rien de sa gaieté : courageux à sa manière, il fut bouffon jusqu'à son dernier jour. A peine y a-t-il dans ses écrits un mot grave ou ému qui trahisse sa souffrance intime. Il mit le burlesque à la mode par son *Typton*, et surtout par son *Éncide travestie*. Il écrivit pour le théâtre des comédies, qui tombent dans la farce, et des tragi-comédies, où il y a parfois des scènes vigoureuses et de la hauteur de sentiments. Pensionné par la reine, dont il était le *Malade en titre*, il se vit retirer sa pension, après qu'il se fut fait frondeur et eut écrit la *Mazarinade*. La maison de Scarron était, vers ce temps-là, une des mieux fréquentées de Paris : les plus grands seigneurs venaient chez Scarron, attirés par sa verve plaisante et par le tour de la conversation, qui y était plus libre et plus hardie qu'ailleurs. En 1652, ce perclus de quarante-deux ans épousa, moitié par pitié, moitié par amour, Mlle d'Aubigné, âgée de dix-sept ans, belle, gracieuse et spirituelle, mais si pauvre et si dépourvue d'espérance, qu'elle saisit ce mariage comme le salut. Ce fut le commencement bizarre de son extraordinaire fortune.

Les lettres, assez peu nombreuses, de Scarron sont aussi peu mélancoliques que ses *Œuvres*. La seule qui contienne une plainte, et qui est adressée à Marigny, le chansonnier de la Fronde, est d'un homme qui enrage plutôt que d'un homme qui souffre. Ordinairement il écrit avec verve : une verve joyeuse, familière, qui aime le mot franc, le détail cru, la description plaisamment triviale : c'est le style enfin et l'esprit du *Roman comique*.

1. Scarron, *Œuvres* (Paris, Bastien, 1786), t. I.

## I. — LES DÉBUTS DE MADAME DE MAINTENON.

A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ<sup>1</sup>.

Mademoiselle,

Je m'étois toujours bien douté que cette petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sais pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine. La lettre que vous avez écrite à Mlle de Saint-Hermant est si pleine d'esprit, que je suis mal content du mien, de ne m'avoir pas fait connoître assez tôt le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'eusse jamais cru que dans les îles de l'Amérique<sup>2</sup>, ou chez les religieuses de Niort<sup>3</sup>, on apprit à faire de belles lettres; et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit, que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire difficulté de m'écrire aussi bien qu'à Mlle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai pour faire voir une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aie autant d'esprit que vous : tel que je suis, je serai toute ma vie,

Mademoiselle,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1 Scarron épousa Mlle d'Aubigné en 1652; elle avait dix-sept ans. Cette lettre doit être de 1650 ou 1651.

2. Françoise d'Aubigné avait été emmenée par son père à la Marti-

nique en 1643 : elle avait huit ans.

3. Les religieuses de Niort : on l'y avait mise pour la rendre catholique.

## 2. — PRÉCIOSITÉ BURLESQUE.

A MADAME DE SÉVIGNY, la veuve<sup>1</sup>.

Madame,

J'ai vécu de régime le mieux que j'ai pu, pour obéir au commandement que vous m'aviez fait, de ne mourir point que vous ne m'eussiez vu. Mais, Madame, avec tout mon régime, je me sens tous les jours mourir d'impatience de vous voir. Si vous eussiez mieux mesuré vos forces et les miennes, cela ne seroit pas arrivé. Vous autres dames de prodigieux mérite, vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à commander. Nous autres malades, nous ne disposons pas ainsi de notre vie. Contentez-vous de faire mourir ceux qui vous voient plus tôt qu'ils ne veulent, sans vouloir faire vivre ceux qui ne vous voient point aussi longtemps que vous le voulez ; et ne vous prenez qu'à vous-même de ce que je ne puis obéir au premier commandement que vous m'avez jamais fait, puisque vous avez hâté ma mort, et qu'il y a grande apparence que pour vous plaire, j'aurois de bon cœur vécu cent ans, aussi bien qu'un autre. Mais ne pourriez-vous pas changer le genre de mort ? je ne vous en serois pas peu obligé : toutes ces morts d'impatience et d'amour ne sont plus à mon usage, encore moins à mon gré ; et si j'ai pleuré cent fois pour des personnes qui en sont mortes<sup>2</sup>, encore que je ne les connusse point, songez à ce que je ferai pour moi-même, qui faisais état<sup>3</sup> de mourir de ma belle mort : mais on ne peut éviter sa destinée, et de près et de loin vous m'auriez toujours fait mourir : ce qui me console, c'est que si je vous avois vue, j'en serois mort bien plus cruellement. On dit que vous êtes une dangereuse dame, et que ceux qui ne vous

1. M<sup>me</sup> de Sévigné fit son entrée dans le monde un peu avant la Fronde. Elle devint veuve en 1661. — On écrivait alors *Sévigny* de préférence à *Sévigé*.

2. Dans les romans et dans les tragédies.

3. *Faire état de* : avoir le projet, l'espérance sûre. L'expression était alors très à la mode

regardent pas assez sobrement, en sont bien malades, et ne la font guère longue. Je me tiens donc à la mort qu'il vous a plu me donner, et je vous la pardonne de bon cœur. Adieu, Madame, je meurs votre très humble serviteur. Et je prie Dieu que les divertissemens que vous aurez en Bretagne<sup>1</sup>, ne soient point troublés par le remords d'avoir fait mourir un homme qui ne vous avoit jamais rien fait.

Et du moins souviens-toi, cruelle,  
Si je meurs sans te voir,  
Que ce n'est pas ma faute.

La rime n'est pas trop bonne. Mais à l'heure de la mort, on songe à bien mourir plutôt qu'à bien rimer.

### 3. — UNE PARTIE DE CAMPAGNE.

A M. LE MARÉCHAL D'ALBRET<sup>2</sup>.

Du vingtième août.

Monseigneur,

Ce fut un lundi que l'impétueux Rincy<sup>3</sup>, le fécond Pellisson, la sans pareille Scudéry et la discrète Boquet, à dix heures et demie du matin, envoyèrent dire au bel Izar<sup>4</sup>, qui depuis huit jours prenoit l'air à Charenton, qu'ils alloient dîner avec lui, et qu'il ne se mit en peine

1. Elle était aux Rochers.

2. César-Phébus d'Albret, comte de Mirossens, maréchal en 1653, resta, après la mort de Scarron, l'ami de M<sup>me</sup> de Maintenon; il fut un de ceux qui l'aiderent à traverser l'époque critique de sa misère. C'était un gaillard homme et un homme d'esprit, très répandu dans le monde, très estimé du roi. (Cf. p. 301.)

3. Jacques Bordier, fils d'un avocat, qui bâtit le château du Raincy, prit le nom de marquis du Raincy;

riche, d'humeur plaisante et fonde en drôleries, il se fit accoster dans la meilleure compagnie M<sup>me</sup> de Sévigné en parle. — M<sup>me</sup> B. Boquet, une des principales Précieuses dont Somaize parle dans son *Dictionnaire*.

4. Izar ou Izarn, de Castres, comme Pellisson, se fit à Toulouse et à Paris une réputation de bon esprit par sa légèreté enjouée, ses madrigaux et ses imprégnés. Il mourut subitement en 1674.

que du bon potage et du dessert, parce qu'ils porteroient des viandes de rôtisseur. Izar et un avocat du conseil nommé du Mas, qui lui tenoit compagnie à la campagne, se mettent en devoir de bien recevoir une si grosse troupe d'illustres; car on n'en voit pas tous les jours quatre ensemble. On rehausse le potage<sup>1</sup> de trois poulets et de quantité de pois verts; et pendant qu'un homme de cheval va querir des fraises à Bagnolet, on fait travailler en tartes et en gâteaux les plus renommés pâtisseries de Charenton. On met le couvert dans le jardin, et on couvre de fleurs nouvelles la nappe et les serviettes, qui sentoient fort la lavande. La fine crème des beaux-esprits arrive. Rincy descend de carrosse dans la cuisine, n'est pas content du potage, ni des diligences qu'Izar et du Mas avoient faites, et en parle avec tant de colère et d'autorité, que dès là du Mas commença de le respecter et de le craindre. Qui voulut laver les mains, les lava. On se met à table. Rincy, méprisant la soupe de village, entame un pain, le trouve dur et trop rassis, en fronde un abricotier voisin, et le rend inhabile à porter fruit, lui brisant les plus grosses branches. Il entame un second pain qu'il trouve aussi peu frais que le premier, et de la même vigueur et promptitude il en fronde un autre arbre. Enfin, de six ou sept pains qu'il trouva durs, il estropia autant d'arbres fruitiers, au grand déplaisir de l'hôtesse, qui accourut à la désolation de son jardin et en fit de grandes clameurs. Rincy ne s'en émut point. Il protesta que personne ne mangeroit qu'il n'eût du pain tendre. On courut partout où l'on cuisait, et l'on trouva du pain sortant du four, que l'on servit à Rincy, et qu'il trouva si chaud et si fumant, qu'on alla ramasser entre les branches brisées les pains qu'on avoit rebutés, qui étoient encore plus mangeables que du pain qui brûloit les lèvres. Les brusques manières d'agir et de

1. *Potage.* Le potage n'était pas évidemment ce qu'il est aujourd'hui, et ne se servait pas de même. Voyez Bolleau, *Sat.*, III « .... Co-

pendant on apporte un potage. || Un coq y paroissoit en pompeux équipage. » Le mot désignait sans doute le premier service

parler du brave Rincy surprirent fort l'avocat du Mas, et son air supérieur ne l'effraya pas moins. Depuis ce temps-là, il a toujours eu Rincy dans son imagination. Il n'a point dormi sans songes turbulens, et ses songes n'ont point été sans Rincy. Enfin la peur que lui fit Rincy lui donna la fièvre. La fièvre l'a emporté en moins de quinze jours; il est mort furieux, parlant incessamment de Rincy. Voilà, mon cher monseigneur, tout ce que j'avois de meilleur à vous mander.

---

## OLIVIER PATRU<sup>1</sup>

1604-1681

Olivier Patru, avocat au Parlement de Paris, se fit une grande réputation par ses plaidoyers. S'il ne purgea pas tout à fait l'éloquence judiciaire de l'emphase et de l'érudition, il y mit du moins plus de simplicité et de naturel, une suite de raisonnement aisée et claire, une langue sobre et nette. Il entra à l'Académie en 1640, et y introduisit la mode des harangues de réception. Il fut l'ami intime de La Fontaine et de Boileau, qui estimaient son goût : il se trompa pourtant le jour où il conseilla à La Fontaine de composer ses fables en prose, sous prétexte que la brièveté était l'âme de ce genre de récit.

---

### I. — LA REINE DE SUÈDE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A. M. D'ABLANCOURT<sup>2</sup>.

..... Il faut que je t'entretienne de la visite que la Reine de Suède a faite à l'Académie il y eut lundi dernier quinze

1. *Œuvres* (Paris, 1681), t. II.

2. Perrot d'Ablancourt (1606-1664) de l'Académie française, fut un infatigable autant qu'insidieux traducteur d'auteurs grecs et latins : Vauzelles admirait son style. — La visite de la reine Christina à l'Académie

eut lieu en mars 1658. Elle venait de faire assassiner Monaldeschi à Fontainebleau. Cette bizarre personne excita à Paris et à la cour, les deux fois qu'elle y vint (1658, 1687-1688), la plus vive curiosité : son costume demi-masculin, ses ma-

jours. Tu sauras donc qu'on ne fut averti que vers les huit à neuf heures du matin du dessein de cette princesse tellement que quelques-uns de nos Messieurs n'en purent avoir l'avis. Tu sais la grande salle qui est à main gauche de l'escalier, en entrant<sup>1</sup> : au bout de cette salle, il y en a une autre qui est grande encore, mais non pas tant que la première. Ce fut là qu'on la reçut. J'arrivai en ce lieu vers les quatre heures. J'y trouvai M. le Chancelier, qui parloit avec M. de Toulouse<sup>2</sup> et M. de Meaux. J'y trouvai aussi sept ou huit de ces Messieurs. A quelque temps de là les autres arrivèrent, et nous étions quinze ou seize en tout. Car M. du Ryer<sup>3</sup> ne put en être averti; M. Giry<sup>4</sup> en fut averti trop tard, et étoit sorti quand l'avis lui fut apporté; MM. Chapelain et Conrart étoient indisposés. M. de Gombauld<sup>5</sup> y vint sans être averti; mais aussitôt qu'il sut le dessein de la princesse, il s'en alla : car tu sauras qu'il est en colère contre elle, de ce qu'ayant fait quelques vers où il a loué le grand Gustave, elle ne lui a point écrit, elle qui, comme tu sais, a écrit à cent impertinens. Le bon-

nières mêlées de précieuse et de soudard, sa personne, son esprit, tout en elle était singulier, attirait et repoussait tour à tour. Elle était née en 1626, et avait six ans quand son père Gustave-Adolphe fut tué. Les États de Suède la firent instruire, et trop bien, car ils en firent une femme savante. Elle s'entoura de savants, de philosophes, de poètes, mais aussi d'intrigants de toute sorte et d'indignes favoris. Après plusieurs années de gouvernement très capricieux, elle abdiqua théâtralement en 1634; elle eût bien voulu ensuite reprendre son trône ou en gagner un autre. Elle abjura le protestantisme et se fixa à Rome, où elle mourut en 1687.

1. L'Académie se réunissait chez le chancelier Séguier depuis la mort de Richelieu

2. M. de Marca, qui fut ensuite archevêque de Paris. — Quant à l'évêque de Meaux, c'était le frère du chancelier Séguier. Il eut pour successeur M. de Ligny, après lequel vint Bossuet.

3. Du Ryer (1605-1658), poète dramatique et traducteur, vivait hors de Paris, à Picpus.

4. Giry (1595-1665), traducteur de Tertullien, de saint Ambroise et de Sulpice Sévère.

5. Jean - Ogier de Gombauld (1576-1666), célèbre faiseur de sonnets, auteur du poème en prose d'*Endymion* (1624). Depuis qu'il avait aimé d'un chimérique amour Marie de Médicis, le bonhomme vivait dans son rêve, gueux et superbe. On l'avait surnommé à l'hôtel de Rambouillet, le *Beau Idémobrez*.

homme, que tu connois, se fâche de cela tout de bon, quoiqu'il soit vrai qu'elle ait demandé de ses nouvelles plusieurs fois à ses deux voyages de Paris. J'aurois bien plus de sujet de m'en plaindre : mais quand rois, reines, princes et princesses ne me feront que de ces maux-là, je ne m'en plaindrai pas.

Mais pour revenir à notre sujet, la salle où on reçut la princesse est fort belle. Il y avoit au milieu une table tirée des deux bouts, couverte d'un tapis de velours bleu, avec une grande crespine d'or et d'argent<sup>1</sup>. Au bout d'en haut il y avoit un fauteuil de velours noir, avec un clinquant d'or large de quatre doigts, et tout autour de la table des chaises à dos de tapisserie. M. le Chancelier oublia à faire mettre dans cette salle le portrait de la princesse, qu'elle a donné à la Compagnie; car, à mon avis, cela ne se devoit point oublier. Sur les cinq heures, un valet de pied de la princesse vint savoir si la Compagnie étoit assemblée. A un moment de là, un autre valet de pied, mais du Roi, vint dire à M. le Chancelier que la Reine de Suède étoit au bout de la rue, et presque aussitôt on vit son carrosse entrer dans la cour. M. le Chancelier, suivi de la Compagnie, l'alla recevoir au carrosse. Mais comme il y avoit grand monde dans la première salle, et même dans la cour, qui vouloit voir la princesse, je ne passai point le milieu de la première salle, à cause de la presse, et il n'y en eut que deux ou trois d'entre nous qui purent suivre : tellement que je ne te puis dire certainement ce qui se passa à cet abord. On m'a dit que M. le Chancelier lui fit seulement un compliment à l'ordinaire. Ensuite elle passa à travers la première salle, M. le Chancelier à son côté, suivis de Mine de Brégy, de son capitaine des gardes, de M. Bourdelot<sup>2</sup>, et d'un autre homme que je ne connois point.

1. *Crespine* : ouvrage de passementerie, à jour par le haut, et pendant en grands filets ou franges par le bas.

2. L'abbé-médecin Bourdelot/1610-

1695), qui avait été pendant quel-  
ques temps en Suède le tout-puis-  
sant favori de la reine ; intrigant et  
charlatan parfait. — Sur M<sup>me</sup> de  
Brégy, cf. p. 278

D'abord qu'elle fut entrée dans le lieu où on la devoit recevoir, elle s'approcha du feu, et parla à M. le Chancelier assez bas ; puis elle demanda pourquoi M. Ménage n'étoit pas là <sup>1</sup> ; et sur ce qu'on lui dit qu'il n'étoit pas de la Compagnie, elle demanda pourquoi il n'en étoit pas : M. de Boisrobert <sup>2</sup> lui répondit, ce me semble, qu'il méritoit fort d'en être, mais qu'il s'en étoit rendu indigne. Ensuite elle parla bas à M. le Chancelier et lui demanda, à ce qu'on apprit depuis, de quelle sorte nous serions devant elle ou assis, ou debout <sup>3</sup>. M. le Chancelier appela M. de la Ménardièrre <sup>4</sup>, qui sur cette proposition dit que du temps de Ronsard il se tint une assemblée de gens de lettres et de beaux esprits de ce temps-là à Saint-Victor, où Charles IX alla plusieurs fois, et que tout le monde étoit assis devant lui. Il n'ajouta pas qu'on étoit convert, si ce n'est lorsqu'on parloit directement au Roi : mais on dit que cela est ainsi, et je ne suis pas encore éclairci de cette histoire. Aussitôt la princesse alla parler à M. Bourdelot, et en passant dit à Mme de Brégy qu'elle croyoit qu'il falloit qu'elle sortit. M. de Boisrobert dit que Mme de Brégy ayant l'honneur d'être de la compagnie de la princesse, et ayant l'esprit qu'elle a, méritoit bien d'y assister. Aussitôt que la princesse eut dit à M. Bourdelot, elle s'alla brusquement, à son ordinaire, asseoir dans son fauteuil ; et au même instant, sans qu'on nous l'ordonnât, nous nous assimes : et la princesse, voyant qu'on étoit un peu éloigné de la

1. Ménage (1613-1692), bel esprit savant et pédant, caustique et querelleur, ridiculisé par Boileau, original du *Vadius* de Molière, s'était fermé l'Académie par sa *Requête des Dictionnaires* que l'épuration de la langue mettaït hors d'usage. Il avait fait en l'honneur de la reine de Suède son *élogue de Christine*, où un des frères de Boileau s'étant amusé à relever tant de fautes.

2. Boisrobert, cf. p. 116, n. 3.

3. Depuis qu'elle n'était plus reine, Christine tenait plus que jamais à être traitée en reine.

4. Médecin, critique et poète, familier de M<sup>lle</sup> de Sablé. — Le précédent qu'il invoque est une sorte d'Académie qui se réunissait chez Balz, et que Charles IX et surtout Henri III protégèrent ; mais elle ne dura pas longtemps.

table, nous dit que nous pouvions nous en approcher. On s'en approcha un peu ; mais on ne joignit pas la table comme si on eût été là pour banqueter.

J'oublois à te dire que le bonhomme de Priézac<sup>1</sup>, aussitôt qu'il sut que la Reine délibérait si nous serions debout, s'en vint à moi comme à un grand frondeur, et me dit ce qui se passoit ; et en me demandant ce que j'étois résolu de faire, ajouta que sa résolution étoit de sortir si elle vouloit qu'on fût debout devant elle. Je lui promis que je le suivrais, et que s'il ne marchoit devant moi, je passerois le premier. Or il étoit entré force honnêtes gens dans le lieu : il y avoit presque tous les officiers du sceau, grands audienciers, et autres, plusieurs secrétaires du Roi, quelques conseillers et maîtres des requêtes<sup>2</sup>. Tous ces gens-là étoient debout derrière nous, et même un peu éloignés de nous. M. le Chancelier étoit à la gauche de la Reine, mais du côté du feu ; vis-à-vis de lui, au côté droit de la princesse, mais du côté de la porte, le directeur, qui est M. de la Chambre<sup>3</sup> ; ensuite M. de Boisrobert, moi, M. Pellisson<sup>4</sup>, M. Cotin<sup>5</sup>, M. l'abbé Tallemant<sup>6</sup>, et ainsi ensuite. M. de Mézeray<sup>7</sup> étoit au bas bout de la table, vis-à-vis de la princesse, avec l'écrivoire,

1. Priézac (1590-1642), auteur de *Discours politiques composés sur la Politique d'Aristote*.

2. Il faut songer qu'on est chez Séguier, chancelier et chef suprême de la justice : de là la présence de tous ces officiers et magistrats.

3. Martin Cureau de la Chambre (1594-1669), médecin de Louis XIII et de Louis XIV, auteur de *l'Art de connaître les hommes* (1659-66), et de *des Caractères des passions* (1640-62). Il fut aussi de l'Académie des sciences.

4. Pellisson : cf. p. 392.

5. M. Cotin : l'abbé Cotin (1604-1681), le Triasotin des *Femmes savantes*, l'ennemi de Boileau. L'il-

lustre inventeur de l'énigme française en vers : poète et prédicateur, il était alors dans tout l'éclat de sa gloire.

6. L'abbé Tallemant (1620-1695), aumônier du roi, frère de Tallemant des Réaux. Il ne faut pas le confondre avec son cousin, l'abbé Tallemant, grammairien, qui fut aussi de l'Académie (1642-1712).

7. M. de Mézeray (1610-1683) : son *Histoire de France*, vivement et librement écrite, mais qui n'était pas faite sur les sources, parut de 1645 à 1651, en 3 volumes in-fol. Il succéda à Conrart comme secrétaire perpétuel, et le remplaça déjà à l'occasion.

le papier, le cahier et le portefeuille de la Compagnie; et cela comme représentant le secrétaire. Le tour des chaises où nous étions assis passoit derrière lui. Nous étions tous découverts, et M. le Chancelier comme nous. Après que nous eûmes pris nos places, le directeur se leva, et nous avec lui. M. le Chancelier demeura assis. Le directeur fit son compliment, mais si bas, que personne ne l'entendit : car il étoit tout courbé, et il n'y avoit que la princesse et M. le Chancelier au plus qui pussent l'entendre. Je ne doute point que le directeur ne dit de fort bonnes choses, parce qu'il a tout l'esprit qu'il faut pour cela, et que la princesse même témoigna par ses gestes qu'elle en étoit satisfaite.

Après le compliment fait, nous nous rassimes : le directeur dit à la princesse qu'il avoit fait un traité de la Douleur, pour ajouter à ses *Caractères des Passions*, et que si Sa Majesté l'avoit agréable, il lui en liroit le premier chapitre. « Fort volontiers », dit-elle. Il le lut, et après l'avoir lu, il dit à la princesse qu'il n'en liroit pas davantage de peur de l'ennuyer. « Point du tout, dit-elle, car je m'imagine que le reste ressemble à ce que vous venez de lire. » Ensuite M. de Mézeray dit que M. Cotin avoit quelques vers que Sa Majesté trouveroit sans doute fort beaux, et que si elle l'avoit agréable, on les lui liroit. M. Cotin prit aussitôt ses vers et les lut. Ils étoient fort beaux. C'étoient deux traductions de deux endroits de Lucrèce; l'un où il attaque la Providence; l'autre où il décrit l'origine du monde, suivant l'opinion d'Épicure, par la rencontre des atomes; et de sa façon il y avoit une vingtaine de vers pour soutenir la Providence. Ensuite M. l'abbé\*\*\*, sans être prié ni ordonné (dit plaisamment M. de Boisrobert), se mit en place, et lut deux sonnets qui ne valent pas grand'chose, mais qui passèrent pour bons. Ces deux lurent leurs vers debout; mais nous étions tous assis, et tous les autres lurent assis. Ensuite on dit à M. de Boisrobert qu'il eût à dire quelque chose. Cela se faisoit assez bas par M. le Chancelier, et par nous autres.

Il dit à la Reine qu'il n'avoit rien de nouveau que ses madrigaux pour Mme d'Olonne<sup>1</sup>, mais qu'il croyoit que Sa Majesté les avoit vus. « Point du tout, dit-elle, et vous me ferez plaisir de les dire. » Il les dit par cœur. Ils sont jolis, et la Reine en témoigna grande satisfaction, aussi bien que de tout ce qu'on lui avoit lu auparavant. Ensuite on demanda si M. Pellisson n'avoit rien. Il me dit : « J'ai bien quelque chose, mais je voudrois bien que M. de Boisrobert le voulût lire. » Je le dis à M. de Boisrobert; mais il me répondit : « Je le voudrois bien; mais je ne puis lire qu'avec des lunettes, et cela seroit ridicule. » Enfin M. Pellisson les lut lui-même. C'étoit une traduction d'*Ammus, mea Lesbia*<sup>2</sup>, de Catulle, et un madrigal. Tout cela fut trouvé fort joli.

Ensuite le directeur dit à la Reine que l'exercice ordinaire de la Compagnie étoit de travailler au dictionnaire<sup>3</sup>, en attendant grammaire, rhétorique, etc., et que si Sa Majesté l'avoit agréable, on lui en liroit un cahier. « Fort volontiers », dit-elle. M. de Mézeray lut donc le mot de *jeu*, où, entre autres façons proverbiales, il y avoit, *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*<sup>4</sup>; pour dire une malignité ou une violence faite par quelqu'un qui est en puissance. Elle se mit à rire. On acheva le mot qui étoit au net, où pourtant il y avoit bien des choses à dire<sup>5</sup>. Il eût été mieux de lire un mot à *éplucher*, et choisir quelque beau mot, parce que nous eussions tous parlé; mais on fut surpris, et les François le sont toujours. Cela fit aussi qu'il n'y eut pas beaucoup de pièces prêtes pour lire. Cela néanmoins se passa fort bien, et la reine en témoigna grande satisfaction. Après que le mot *jeu* eut été lu, et après environ une heure de temps, la princesse, qui

1. Mme d'Olonne : Catherine-Henriette d'Angennes de la Loupe, mariée à Louis de la Trémouille, comte d'Olonne et ami de Saint-Evremont.

2. « *Ammus, mea Lesbia.* »

3. Le Dictionnaire, commencé vers 1639, ne fut achevé et publié qu'en 1694.

4. Tout le monde pensa à Montecchi.

5. « Il manquait bien des choses. »

voyoit qu'il n'y avoit plus rien à lire, se leva, fit une révérence à la Compagnie, et s'en alla comme elle étoit venue....

## LE CHEVALIER DE MÈRE

1689 29 déc. 1681.

Après avoir servi comme volontaire dans quelques campagnes, le chevalier de Méré se donna tout à la société. Il étoit du Poitou et y passait une partie de l'année. Il étoit très recherché du monde : sa parole y faisait autorité; ce fut un des précepteurs de son siècle. Il avoit la réputation d'avoir approfondi les lettres et les sciences. Mais surtout il démêloit finement toutes sortes de bienséances : il fut des premiers à concevoir nettement ce type idéal de l'honnête homme, que le dix-septième siècle travailla à réaliser dans la société et à exprimer dans la littérature. Aussi le regardait-on comme un maître en fait de goût. Ses lettres nous obligent à ne pas accepter cette opinion sans réserve. Pour un honnête homme, Mère avoit une vanité insupportable. Le moi remplit tous ses discours de la façon la plus haïssable. Son style a un ton décisif qui choque, et l'on y sent désagréablement l'admiration complaisante dont l'auteur regarde ce qu'il écrit. C'est à lui que convient, mieux qu'à Montaigne, ce mot de *pedant à la cavalière* dont Malebranche se sert. C'est un pédant, en effet, raide et gourme, qui prêche la simplicité, le naturel, l'aisance. Il ne parle d'aucune personne qu'il ne lui ait donné tout ce qu'elle a d'honnête et d'agréable dans l'esprit et dans les manières. Passe encore pour Mme de Maintenon, qu'il a connue toute petite fille : elle a pu être en effet son écolière en Poitou. On ne lui en veut pas non plus de prendre un air de supériorité avec Balzac : le pompeux épistolier ne nous inspire qu'une médiocre ardeur pour ses intérêts. Ce qui étonne, c'est que les gens aient accepté des leçons données avec une si dure impertinence. Mais on ne sauroit souffrir de l'entendre traiter Pascal comme un petit garçon à qui il a bien voulu donner quelques leçons, et qui n'en a pas profité autant qu'il aurait pu.

Et pourtant, si ridicules que paraissent les prétentions et la fatuité du chevalier de Méré dans sa lettre à Pascal, il est très vrai qu'il a exercé sur celui-ci une réelle et sérieuse influence. Toute une partie des *Pensées* a été suggérée à Pascal sans aucun doute par les entretiens du chevalier de Méré : les réflexions sur l'esprit de finesse et l'esprit géométrique, les maximes sur l'éloquence, sur la justesse et le naturel du style, sur l'honnête homme qui n'a pas d'enseigne, etc. etc. Là même où Pascal n'a pas cédé, sur la divisibilité de la matière à l'infini, il serait difficile de méconnaître que dans leur apparente légèreté les arguments du chevalier sont ingénieux et quelquefois très torts.

Pascal l'avait fréquenté au temps où il vivait dans le monde ; Méré s'était attaché à la philosophie d'Épicure : sans faire profession de libertinage, comme son ami Miron, ou Desbarreaux, c'était un esprit fort. Aucune de ses pensées n'a la marque chrétienne. Néanmoins, même après sa conversion, Pascal garda l'impression profonde du commerce de cet esprit original et fin.

## . — LE STYLE DE L'HONNÊTE HOMME.

A MONSIEUR \*\*\*\*.

Ce petit ouvrage de votre façon m'a fort réjoui. Je vous en remercie, et pour vous montrer que je n'en suis pas ingrat, quoique je n'aime guère à décider, je vous répondrai sincèrement à tout ce que vous me demandez. Je vous dirai donc que la chose qui me semble la plus nécessaire et la plus difficile pour bien parler et bien écrire, c'est de penser excellemment sur les sujets qui se présentent<sup>1</sup>. Après cela je voudrais qu'on suivit ses pensées d'un esprit si net et si juste qu'il n'y eût rien d'obscur ni d'embarrassé. Je trouve aussi qu'il se faut expliquer de la manière la plus agréable, et qu'enfin il seroit à désirer de se connoître à ce qui sied le mieux, et de le savoir pratiquer. Ce dernier talent est encore plus rare que le premier ; car il faut pour l'acquérir avoir naturellement le goût fin, et faire une infi-

1. C'est la doctrine même de Boileau : « Avant donc que d'écrire apprenez à penser. »

nité de réflexions sur toutes sortes de bienséances<sup>1</sup> : mais si une fois on se l'est acquis, on se peut assurer de s'en servir partout et sans peine, au lieu qu'on travaille<sup>2</sup> toujours à penser d'excellentes choses, quelque esprit qu'on puisse avoir. Qui que ce soit de bon sens n'oseroit se promettre d'en trouver, du moins à point nommé, parce qu'elles ne dépendent guère moins de la fortune que de l'intelligence. Pour ce qui regarde les différentes beautés du style, sur lesquelles vous me consultez, je vois que vous aimez, comme jeune et galant, celles qui donnent le plus dans la vue, et je vous avoue que votre langage me paroît trop émaillé. Les beautés d'éclat en fait de paroles sont pour l'ordinaire de fausses beautés, qui n'ont que la première vue ; encore vous puis-je assurer que le plus souvent elles déplaisent d'abord aux personnes de bon goût. Je vous conseille pour toute sorte de beautés, de n'aimer que les plus modestes, qui semblent se cacher sous un voile, et de là vient qu'on les cherche quand on les connoît, et que plus on les considère, plus on les aime. Il est vrai que les excellentes pensées, quoiqu'on les voie étinceler et qu'elles brillent comme des éclairs, ne laissent pas d'être au nombre des beautés modestes, parce qu'en les examinant on y découvre des grâces qui ne se montrent pas si vite et qu'on les trouve plus aimables en effet qu'en apparence. Mais pour les autres, qui ne sont que du fard, et dont je voudrois vous désabuser, elles luisent comme la neige au soleil, et cet éclat n'est pas agréable....

... Vous prendrez garde si vous m'en croyez à ces fautes contre la justesse, jusque dans les moindres circonstances, comme en cet endroit où vous avez mis *dans le plus sombre et le plus épais du bocage*. Il fallait dire, *dans le plus épais et le plus sombre du bocage* ; car lorsqu'on met deux mots ensemble, dont l'un fait entendre la cause et l'autre l'effet,

1. Le mot a ici un sens très large. Car Méré dit ailleurs : « Il me semble que tout ce que l'éloquence a de plus noble et de plus aimable

vient d'observer toute sorte de bienséance. » C'est juste, si l'on y comprend tout ce qui conduit au sujet.  
2. *Travaille* : se travaille.

le mot qui signifie la cause doit toujours précéder celui qui signifie l'effet : et c'est l'épaisseur du bois qui le rend obscur, et non pas l'obscurité qui le rend épais. Même quand on joint deux choses dont l'une va naturellement devant, et sans laquelle l'autre ne seroit pas, on la doit placer la première. Ainsi vous deviez m'écrire : *J'attends, pour vous aller voir, que la santé et la joie me soient revenues*, parce qu'il est malaisé d'avoir de la joie, et n'avoir point de santé. Cela contribue à la netteté du style et à le rendre plus agréable. Et prenez garde qu'il ne faut pas être fort habile pour éviter les fautes grossières, mais que la justesse du goût et de l'esprit paroît à n'en pas faire de ces délicates dont la plupart du monde ne s'aperçoit pas. Je vous assure qu'elles choquent les moins éclairés, quoique la cause leur en soit inconnue. Peut-être me direz-vous que ce sont de trop grandes subtilités pour s'y arrêter : je vous réponds que plus les remarques sont subtiles, quand elles font un bon effet, plus on y doit penser, parce qu'en les pratiquant on plaît d'autant plus que moins de gens savent d'où cela vient, et qu'elles sentent plus l'enchantement que l'étude. Enfin vous me demandez ce que je pense de votre style : je vous l'ai déjà dit, et je vous jure qu'il me plairoit fort s'il étoit un peu moins brillant. Je trouve aussi que vous ne laissez rien à deviner, et que vous ne songez pas qu'il se présente de certaines choses qu'il faut passer sous silence, et surtout celles qu'on ne peut exprimer assez dignement. Souvenez-vous de Timante, cet excellent peintre, qui fit le tableau du sacrifice d'Iphigénie où le devin Calchas étoit triste, Ulysse s'affligeoit beaucoup, et Ménélas étoit au désespoir ; il ne restoit qu'à représenter la douleur du père ; mais comment la peindre, puisque celle de Ménélas étoit extrême et que l'art s'y étoit épuisé ? Il eut donc recours au silence de la peinture, et couvrit d'un voile le visage d'Agamemnon, pour laisser l'esprit libre à se la figurer, et même au-dessus de la nature. Du reste, un jour que vous serez plus illuminé<sup>1</sup>, vous serez ravi de savoir de

1. *Ilumina* éclairé, ayant des lumières.

certaines choses que vous ne pouvez encore bien goûter, parce que vous n'en connoissez pas le prix.

## 2. — UN PRÉCEPTEUR DANS LA MAISON D'UN GENTILHOMME.

A MADAME LA DUCHESSÉ DE LESDIGUÏÈRES <sup>1</sup>.

..... J'entrai dans la cour, où il y avoit trois ou quatre dogues qui se vouloient déchaîner. Le maître vint à ce bruit, et je le saluai. C'étoit un homme avancé en âge, fort timide, et d'une faible constitution, mais il aimoit à se faire eraindre; et parce qu'il avoit cru que ces dogues m'avoient épouvanté, il me dit qu'il seroit bien dangereux de se promener la nuit autour de chez lui, et me faisant entrer dans une salle, il me demanda ce que je cherchois. « Je suis, lui dis-je, un homme de lettres qui se mêle d'instruire les jeunes gens. — Vous êtes propre et lesté, reprit-il, mais n'avez-vous ni bonnet ni chemise, et marchez-vous comme cela sans hardes? » Je lui répondis que j'avois laissé mon paquet chez une femme proche du château <sup>2</sup> pour me présenter plus respectueusement et pour offrir mon service de meilleure grâce. « C'est bien fait, me dit-il, et je me doute que vous savez chanter et faire quelques méchans vers. Tous vos confrères se mêlent de l'un et de l'autre; ce sont des vagabonds, qui ne vont deçà, de là que pour apporter du scandale et séduire quelque inno-

1 La duchesse de Lesdiguières étoit la seconde femme de François de Blanchefort, fils aîné du premier maréchal de Créquy; elle étoit ragny de son nom. Elle fut l'une des principales correspondantes du chevalier de Méré, qui lui écrivait souvent de longues lettres, où il mêloit parfois quelque récit. Celui-ci, qu'il place dans la bouche d'un de ses amis, est un tableau très agréable

de l'intérieur d'un gentilhomme de province, de la condition des précepteurs et des talents variés qu'on leur demandait. Il contient de plus des réflexions piquantes sur la lecture, et les idées de Méré sur l'éducation, très analogues à celles de Montaigne. Elles tendent à former l'honnête homme.

2. Proche, employé comme proposition, au sens de près.

cente, et quand on les pense tenir, ils ne manquent jamais de faire un trou à la nuit<sup>1</sup>. » Je lui repartis que j'étois d'un esprit plus modéré, que j'avois passé deux ans et demi chez un gentilhomme de Normandie à élever ses enfans, et que je ne les avois point quittés qu'ils ne fussent bons latins<sup>2</sup> et bons philosophes. Du reste, qu'il n'avoit pas besoin d'un autre que de moi pour apprendre à messieurs ses enfans à faire des armes ni à danser, que je savois tous les exercices, parce que j'avois été cinq ans à Rome auprès d'un jeune homme de qualité qui m'aimoit et me faisoit instruire par ses maîtres; et pour lui montrer mon adresse, je me mis en garde avec une canne que j'avois, j'allongois et parois, j'avançois et reculois en maître; et puis ayant quitté ma canne, je fis quelques pas forts de ballet, et plusieurs caprioles<sup>3</sup> qui le réjouirent; mais ce qui lui plut encore, je ne fus pas difficile pour mes appointemens<sup>4</sup>.

Il m'ordonna de me reposer et monta dans l'appartement de Madame pour lui raconter cette aventure. Elle m'envoya querir tout aussitôt.... J'entrai dans un cabinet fort propre où je fis la révérence à la plus belle femme qu'on ait jamais vue; je me baissai avec beaucoup de respect pour lui baiser la robe, mais elle m'en empêcha, et me voulut bien saluer aussi civilement que si je n'eusse pas été déguisé. Elle tenoit un livre d'*Astrée*<sup>5</sup> entre ses mains, et sur ses genoux la *Jérusalem* du Tasse; car elle savoit parfaitement la langue italienne, et faisoit cas de ces deux livres comme une personne de bon goût: de sorte qu'elle aimoit à s'en entretenir, et même à les ouïr lire d'un ton agréable. Je m'en aperçus bien vite, parce qu'en s'informant de ce que je savois, elle me demanda si je savois lire<sup>6</sup>, et comme son

1. La locution s'est modifiée; on dit aujourd'hui faire un trou à la lune, pour s'enfuir précipitamment et à la dérobée.

2. Façon de parler usitée alors pour dire bien instruits en latin.

3. Terme archaïque du mot ca-

bricole et plus voisins de l'étymologie.

4. Ce précepteur étoit un cavalier déguisé.

5. Le roman de d'Urfé, dont la vogue dura jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle.

6. C'est la question qu'aime à

mari trouvoit cette question fort plaisante de s'enquérir d'un docteur s'il savoit lire, et qu'il en rioit à ne s'en pouvoir apaiser : « Il y a, dit-elle, plus de mystère à lire qu'on ne pense ; » et cela me fit bien connoître qu'elle s'y plaisoit et qu'elle avoit le sentiment délicat : aussi, pour dire le vrai, c'étoit le principal divertissement qu'elle pût avoir dans une si grande solitude.

On le vint avertir qu'on avoit servi à souper, et Monsieur me fit mettre auprès de ses enfans, et me dit qu'il souhaiteroit bien de les voir savans, mais de la science du monde plutôt que de celle des docteurs. « Autrefois, continua-t-il, j'étudiai plus que je n'eusse voulu, parce que j'avois un père qui, n'ayant pas étudié, rapportoit à l'ignorance des lettres tout ce qui lui avoit mal réussi. Cela l'obligea de me laisser jusqu'à l'âge de vingt-deux ans au collège, et lorsque j'en fus sorti, je connus par expérience qu'excepté le latin, que j'étois bien aise de savoir, tout ce qu'on m'avoit appris m'étoit non seulement inutile, mais encore nuisible, à cause que je m'étois accoutumé à parler dans les disputes sans entendre ni ce qu'on me disoit ni ce que je répondois, comme c'est l'ordinaire. J'eus beaucoup de peine à me défaire de cette mauvaise habitude quand j'allai dans le monde, et même à ne pas user de ces certains termes qui n'y sont pas bien reçus, outre que je me trouvois si neuf et si mal propre à ce que les autres faisoient que je ne m'osois montrer en bonne compagnie. Je m'imagine donc que tout ce qu'on doit le plus désirer pour aller dans le monde, c'est d'être honnête homme, et d'en acquérir la réputation. Mais pour y parvenir, que jugeriez-vous de plus à propos et de plus nécessaire ? » Alors je m'écriai d'une façon modeste et respectueuse : « Ha ! monsieur, que vous parlez de bon sens et en habile homme ! Si vous vouliez vous-même instruire ces Messieurs, ils n'auroient que faire d'un autre précepteur ni d'un autre gouverneur pour se rendre

poser M. Legouvé, qui ne se doute | inventé l'Art de la lecture avant  
peut-être pas qu'une dame avait | lui, dès le xvii<sup>e</sup> siècle

aussi aimables par leur <sup>manière</sup> procédé que par leur <sup>apparence</sup> présence; et pour répondre à ce que vous me faites l'honneur de me demander, il me semble que dans le dessein de se rendre honnête homme et d'en acquérir la réputation, le plus important consiste à connoître en toutes les choses les meilleurs moyens de plaire, et de les savoir pratiquer. Car ce n'est seulement que pour être agréable qu'il faut souhaiter d'être honnête homme, et qui en veut acquérir l'estime doit principalement songer à se faire aimer : en effet, on ne loue que bien sèchement ce qu'on n'aime pas, quelque bonne opinion qu'on en puisse avoir; et puis le mérite qui nous est cher nous paroît tout d'un autre prix que celui que nous haïssons. Je trouve qu'il sied bien de se montrer d'une humeur douce, enjouée et même plaisante, autant que l'occasion, le génie et la bienséance le peuvent permettre; cette façon de procéder ouvre des entrées que l'air grave et sérieux ne donne pas et fait bien souvent qu'on s'émanipe au-dessus de sa volée et de bonne grâce. D'ailleurs on adresse volontiers ce qu'on dit d'agréable à des gens d'un accès facile et gai; au lieu qu'on n'aborde que par contrainte une mine sombre et enfoncée : surtout il faut être hardi sous une apparence modeste et oser presque tout ce qui doit réussir, sans craindre les événemens. Le cœur n'est pas moins nécessaire que l'esprit pour être d'un commerce agréable, et je ne crois pas qu'on puisse rencontrer un homme si accompli qui n'ait quelque défaut dans l'un ou dans l'autre. Mais il y a de certains défauts dont l'honnêteté me semble toujours exempté, et je trouve qu'il est bon de les remarquer, afin de les connoître plus aisément, car outre qu'elle ne les a jamais, on les voit quasi partout où elle n'est point : comme l'injustice, la vanité, l'avarice, l'ingratitude, la bassesse, le mauvais goût, ne pas être épuré, l'air grossier et peu noble, l'air qui sent le Palais, la bourgeoisie, la province et les affaires, la façon de procéder qui s'attache trop aux coutumes et qui ne voit rien de meilleur; dire des choses trop communes, des équivoques, des quolibets, et tout ce qui vient

d'un esprit mal fait, estimer plus la fortune que le mérite, se vouloir mettre en honneur par de faux moyens et de lâches flatteries, être dur et sans complaisance, préférer en tout ses intérêts à ceux de ses meilleurs amis, être fourbe ou menteur, chercher les apparences plutôt que la vérité, prendre mal son temps et ses mesures, être dupe et se connoître mal en gens, être sujet à s'encanailler, et même avec les gens de la plus haute volée, souffrir sans ressentiment l'injustice et les avanies, n'en pas garantir les foibles quand on peut, et se mettre toujours du parti des plus forts, mais principalement n'avoir pas ce je ne sais quoi de noble et d'exquis qui élève un honnête homme au-dessus d'un autre honnête homme. Il faut tant de rares qualités pour se rendre parfaitement honnête homme, qu'il est plus aisé de dire les choses qu'il faut fuir que celles qu'on doit suivre, et je crois qu'en évitant ces défauts et quelques autres, l'on peut faire un grand progrès dans l'honnêteté. Enfin je voudrois nourrir ces messieurs d'une manière si noble, que la faveur des plus grands princes ne leur pût jamais rien donner qui ne parût au-dessous de leur mérite. »

Comme je discourois de la sorte, Madame m'écoutoit avec une attention qui témoignoit assez qu'elle se plaisoit à m'entendre. Monsieur, de son côté, prenant un visage riant, but à ma santé, et me faisant goûter d'excellent vin, me demanda mon avis. Il aimoit la bonne chère et sa table étoit bien servie. Madame aussi, qui plaisoit partout, étoit de bonne compagnie à la table, et nous y fûmes plus d'une heure sans qu'elle fit le moindre semblant d'en vouloir sortir. A la fin, s'étant levée, elle se retira dans son cabinet, et le maître en son appartement, fort éloigné de celui de Madame, où il n'alloit que bien peu ; car on eût dit qu'il ne l'avoit épousée que pour l'ôter au monde. On me donna une chambre fort commode, et je m'étonnois qu'en un lieu si sauvage il y eût tant d'ordre et de propreté ; j'admirois principalement qu'une si rare personne y fût cachée. « Que je serois heureux, disois-je, si je me pouvois insinuer dans

son cœur! le meilleur moyen qui s'en présente dépend de bien lire; il faut donc que je tâche de lui plaire en tirant la quintessence de tous les agrémens qui la peuvent toucher par la meilleure manière de lire; cela consiste à bien prononcer les mots et d'un ton conforme au sujet du discours, que ma parole la flatte sans l'endormir, qu'elle l'éveille sans la choquer, que j'use d'inflexions pour ne pas la lasser, que je prononce tendrement et d'une voix mourante les choses tendres, mais d'une façon si tempérée qu'elle n'y sente rien d'affecté. » Je fis en peu de jours tant de progrès en cette étude qu'elle ne se plaisoit plus qu'à me faire lire et qu'à s'entretenir avec moi; son mari en étoit fort aise, parce que je la désennuyois, et qu'elle ne lui parloit plus d'aller dans les villes....

---

### 3. — L'ESPRIT DE FINESSE ET L'ESPRIT DE GÉOMÉTRIE.

A MONSIEUR PASCAL.

Vous souvenez-vous de m'avoir dit, une fois, que vous n'étiez plus si persuadé de l'excellence des mathématiques? Vous m'écrivez à cette heure que je vous en ai tout à fait désabusé et que je vous ai découvert des choses que vous n'eussiez jamais vues si vous ne m'eussiez connu. Je ne sais pourtant, Monsieur, si vous m'êtes si obligé que vous pensez. Il vous reste encore une habitude que vous avez prise en cette science à ne juger<sup>1</sup> de quoi que ce soit que par vos démonstrations qui le plus souvent sont fausses. Ces longs raisonnemens tirés de ligne en ligne vous empêchent d'entrer d'abord en des connoissances plus hautes qui ne trompent jamais. Je vous avertis aussi que vous perdez par là un grand avantage dans le monde, car lorsqu'on a l'esprit vif et les yeux fins, on remarque à la mine et à l'air des personnes qu'on voit quantité de choses

1. *A ne juger* on emploierait aujourd'hui le prépositif de.

qui peuvent beaucoup servir, et si vous demandiez selon votre coutume, à celui qui sait profiter de ces sortes d'observations, sur quel principe elles sont fondées, peut-être vous diroit-il qu'il n'en sait rien, et que ce ne sont des preuves que pour lui. Vous croyez d'ailleurs que pour avoir l'esprit juste et ne pas faire un faux raisonnement, il vous suffit de suivre vos figures sans vous en éloigner, et je vous jure que ce n'est presque rien non plus que cet art de raisonner par les règles, dont les petits esprits et les demi-savans font tant de cas. Le plus difficile et le plus nécessaire pour cela dépend de pénétrer en quoi consistent les choses qui se présentent, soit qu'on veuille les opposer, ou les comparer, ou les assembler ou les séparer, et dans le discours en tirer des conséquences bien justes. Vos nombres ni ce raisonnement artificiel ne font pas connoître ce que les choses sont : il faut les étudier par une autre voie....

---

#### 4. — DISEUR DE BONS MOTS, MAUVAIS CARACTERE.

A MONSIEUR \*\*\*\*.

Vous m'écrivez sur beaucoup de sujets, et je n'ai pas le temps de vous faire une longue réponse. Je vous dirai seulement deux ou trois mots touchant ce que vous demandez de votre façon de vivre et de procéder : et puisque vous voulez que je vous parle franchement, je trouve que vous avez bien de l'adresse et que vous êtes bon acteur. Mais il me semble que vous aimez trop à divertir les personnes de la haute volée, et ce qui m'en fâche le plus, c'est que vous les divertissez à vos dépens. Car encore qu'on fasse ainsi rire, on ne plait pourtant pas, et je tiens cela de ceux-là même à qui vous voulez plaire. Que si vous en demandez la raison, c'est qu'on témoigne par là qu'on n'est pas habile homme<sup>1</sup>, et que les gens de bon goût n'aiment

1. *Habile homme* : homme de goût.

pas à considérer les actions d'un impertinent<sup>1</sup>. Pensez d'ailleurs qu'on ne veut plaire de la sorte que pour se mettre en vue et par vanité. Cette sottise ambition est mal reçue, et c'est principalement ce qui rend insupportables ces plaisans ridicules, parce que la vanité ne sied jamais bien. Et qu'il soit vrai<sup>2</sup>, si une personne simple rapporte tristement, par manière de plainte ou par innocence, quelque chose à son désavantage, quelque déplaisir scandaleux qui lui soit arrivé, ou quelque aventure qui lui fasse monter la couleur au visage, je prends garde qu'on l'écoute, et que la plupart s'intéressent dans sa disgrâce. Je sais bien que le plus honnête homme auprès de ces maîtres du monde est souvent obligé de jouer des rôles qu'il ne choisiroit pas. C'est ce que les anciens ont voulu dire que les Dieux n'appeloient les hommes dans leurs plaisirs que pour se moquer d'eux et s'en servir de jouet. Mais quand un prince est honnête homme, il est toujours bien aise qu'on le soit en sa présence, et si vous m'en croyez, vous serez à l'avenir moins plaisant et plus agréable.

## 5. — ÉLOQUENCE PERDUE<sup>3</sup>.

A MONSIEUR Gouff.

Vous me mandiez il y a quelque temps qu'on ne pouvoit rien voir de plus beau ni de plus agréable que les moindres billets que vous recevez de ma part; vous m'assuriez aussi que pour toutes mes affaires je n'avois qu'à mettre la main à la plume et qu'à prier mes procureurs et mes avocats de s'employer pour moi, et mes juges de me rendre justice. Comme j'ai beaucoup de foi en vos sentimens, peu s'en falloit que je ne crusse tout ce que vous me disiez; et j'en

1. *Impertinent* : qui fait des choses déplacées, hors des bien-séances et du goût.

2. *Et qu'il soit vrai* : locution elliptique, « et pour prouver que

cela est vrai ». Comparez : « qu'ainsi ne soit. »

3. Je ne m'étonne guère que M. Juraudon n'ait pas bien compris une lettre si merveilleuse

étois bien aise, parce que je m'imaginai que vous ne me seriez plus nécessaire, et que lorsque j'irois chez vous, ou que je vous prierois de venir ici, vous seriez persuadé que ce seroit par un pur mouvement d'amitié plutôt que par aucune sorte d'intérêt. En cette haute pensée que j'avois de mon éloquence, j'écrivois pour une petite affaire à M. Jurandon, procureur au Parlement; je n'oubliai rien de tout ce que l'art, le génie et l'invention peuvent contribuer de plus merveilleux pour un chef-d'œuvre, et j'ose dire sans vanité que la plus brillante poésie n'eût pas effacé cette lettre. J'en chargeai M. \*\*\* pour la donner à mon procureur, qui la lut avec beaucoup de plaisir et d'admiration; mais après l'avoir lue : « Voilà, dit-il, une excellente pièce, et je m'étonne qu'on puisse parler si élégamment sans savoir ce qu'on dit; car je ne comprends que fort peu de chose en tout ce beau discours, si ce n'est que votre ami m'ordonne je ne sais quoi, et je le voudrois bien servir. Je ne crois pas néanmoins que tant de belles paroles ne soient là que pour se montrer, et pour ennuyer des gens qui sont accablés d'affaires. Je veux communiquer cette lettre à quelqu'un qui soit du Palais et de l'Académie tout ensemble. Je prierai M. Patru<sup>1</sup> de me l'expliquer : aussitôt je ferai réponse à ce gentilhomme. » Voilà le succès de mon éloquence, et je vois bien que l'amitié n'est guère moins flatteuse que l'amour, et que vous êtes bien éloquent vous-même, puisque vous m'avez persuadé une chose si peu vraisemblable.

<sup>1</sup> Patru . cf p 136

BLAISE PASCAL<sup>1</sup>

1623-1662

On ne possède qu'un petit nombre de lettres de Pascal, malheureusement. Qu'il serait intéressant d'avoir les témoignages authentiques et la confession même des agitations de ce rare esprit, au lieu d'être réduit à glaner de tous côtés de rares indications, à interpréter d'obscurs fragments, l'accent d'une phrase inachevée ! Nous connaissons bien le jansénisme de Pascal : chacune des crises qui l'y ont poussé, jusqu'à la crise définitive du 25 novembre 1654, qui l'a donné tout entier à Port-Royal, est marquée par quelque opuscule qui nous est parvenu : c'est, en 1648, la *Prière pour le bon usage des maladies*, en 1651, la *Lettre sur la mort de M. Pascal le père*, qui est un traité plutôt qu'une lettre. Les *Provinciales*, les *Pensées* nous révèlent les derniers états de cette grande âme, abîmée enfin dans la plus amère doctrine, et y trouvant, après de douloureuses convulsions, la paix et l'assurance. Mais ce qui nous échappe encore en partie dans Pascal, c'est non pas précisément le savant, mais l'état moral du savant, tandis qu'il se livrait à ses recherches scientifiques : c'est surtout l'homme du monde, ses dispositions intérieures et sa philosophie, tandis qu'il se repandait, se promenait en carrosse à quatre chevaux, tandis qu'il fréquentait Méré et Miron, tandis qu'il se laissait charmer de Montaigne et tirait sans doute de son cœur autant que de sa réflexion le *Discours sur les passions de l'amour*. Par malheur, les lettres qu'il put écrire alors sont perdues. Il y en a deux au plus où la religion ne soit pas mêlée, et elles sont insignifiantes. Pascal dans les autres est tout janséniste. Dès 1648 il encourage sa sœur Jacqueline dans son austère religion ; il écrit à Mme Périer des lettres toutes pleines d'ardeur et de philosophie chrétienne ; une autre fois il la détourne, au nom de Port-Royal, d'accepter un riche mariage pour sa fille, parce qu'« engager une enfant à un homme du commun (qui n'est pas janséniste), c'est une espèce d'homicide et comme un déicide » en sa personne. Ce qu'il écrit à M. Périer sur le

1. Pascal, *Œuvres complètes* (Hachette, 3 vol. in-12), t. II. — Cf. *Pensées*, éd. Havet, t. II, p. 327.

combat pour la vérité serait digne de figurer dans les *Pensées*. L'accent des lettres à Mlle de Roannez est remarquable par son impérieuse charité. Il faut regretter qu'on n'ait que neuf fragments de ces lettres de direction écrites par Pascal. On y peut voir pourtant avec quelle dureté habile, à travers quelles secousses et quelles alternatives d'espoir offert et de désespérantes menaces, Pascal conduisait cette nature scrupuleuse, désireuse de rendre à tous sa famille à l'Eglise, à Dieu ce qu'elle leur devait, et l'acheminait par la voie étroite et rude aux béatitudes éternelles des élus. Ce sont les maximes impitoyables des *Pensées* appliquées à une âme tendre et timide.

### I. LA JOIE CHRÉTIENNE.

A MADMOISELLE DE ROANNEZ<sup>1</sup>.

Quoi qu'il puisse arriver de l'affaire de...<sup>2</sup>, il y en a assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait pour en tirer un véritable avantage contre ces maudites maximes. Il faut que ceux qui ont quelque part à cela<sup>3</sup> en rendent de grandes grâces à Dieu, et que leurs parens et amis prient Dieu pour eux, afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a faits. Tous les honneurs du monde n'en sont que l'image; celui-la seul

<sup>1</sup> M<sup>lle</sup> de Roannez, née en 1633, fut tirée cruellement contre le monde et la retraite. Conquise par le zèle ardent des jansénistes, maîtresse par l'éloquence enflammée de Pascal, elle s'enferma à Port-Royal, sa mère l'en arracha par une lettre de cachet. Retirée chez elle, soutenue par Pascal, elle fit vœu de vivre dans le monde comme au couvent. Après la mort de Pascal, elle faiblit; elle faillit se marier. Port-Royal la recut. Mais en 1667, après que son frère se fut retiré à l'Oratoire, héritière des biens et des titres de sa maison, elle se laissa relever de son

vœu et épousa le duc de la Feuillade. Presque aussitôt elle se repentit; frappée dans ses enfants, malade elle loua Dieu qui la châtiait. Elle mourut en 1683, laissant 3000 livres à Port-Royal pour l'entretien d'une sœur converse qui y remplit la place qu'elle aurait dû tenir elle-même.

<sup>2</sup> L'affaire de... évidemment cette affaire est celle de la censure qu'on avait demandée à l'assemblée du clergé de 1656 contre la morale relâchée des casuistes. Voyez un peu plus loin, p. 161, n. 4.

<sup>3</sup> Pascal lui-même.

est solide et réel, et néanmoins il est inutile sans la bonne disposition du cœur. Ce ne sont ni les austérités du corps ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvemens du cœur qui méritent, et qui soutiennent les peines du corps et de l'esprit. Car enfin il faut ces deux choses pour sanctifier, peines et plaisirs. Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans la bonne vie trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre. Cela doit consoler ceux qui en sentent<sup>1</sup> puisque, étant avertis que le chemin du ciel, qu'ils cherchent, en est rempli, ils doivent se réjouir de rencontrer des marques qu'ils sont dans le véritable chemin. Mais ces peines-là ne sont pas sans plaisirs, et ne sont jamais surmontées que par le plaisir. Car de même que ceux qui quittent Dieu pour retourner au monde ne le font que parce qu'ils trouvent plus de douceur dans les plaisirs de la terre que dans ceux de l'union avec Dieu, et que ce charme victorieux les entraîne, et, les faisant repentir de leur premier choix, les rend des pénitens du diable, selon la parole de Tertullien : de même on ne quitteroit jamais les plaisirs du monde pour embrasser la croix de Jésus-Christ, si on ne trouvoit plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénûment et dans le rebut des hommes, que dans les délices du péché. Et ainsi, comme dit Tertullien, il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse. On ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands. « Priez toujours, dit saint Paul, rendez grâces toujours, réjouissez-vous toujours. » C'est la joie d'avoir trouvé Dieu<sup>2</sup> qui est le principe de la tristesse de l'avoir offensé et de tout le changement de vie. Celui qui a trouvé le trésor dans un champ en a une telle joie, que cette joie, selon Jésus-Christ, lui fait vendre tout ce qu'il a pour l'acheter. Les gens du

1. M<sup>me</sup> de Roannez.

2. « Certitude, certitude. Sentiment. Joie. Prix », s'écrioit Pascal dans cet écrit du 23 novembre 1654. qu'il avoit conservé dans la dou-

blure de son habit. « Joie, joie, joie, pleurs de joie. Renonciation totale et douce. » La joie intime est le signe de la grâce et la marque de l'élection.

monde n'ont point cette joie « que le monde ne peut ni donner ni ôter, » dit Jésus-Christ même. Les bienheureux ont cette joie sans aucune tristesse; les gens du monde ont leur tristesse sans cette joie, et les chrétiens ont cette joie mêlée de la tristesse d'avoir suivi d'autres plaisirs, et de la crainte de la perdre par l'attrait de ces autres plaisirs qui nous tentent sans relâche. Et ainsi nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui conserve notre joie, et selon qu'on se sent trop emporter vers l'une, se pencher vers l'autre pour demeurer debout. « Souvenez-vous des biens dans les jours d'affliction, et souvenez-vous de l'affliction dans les jours de réjouissance, » dit l'Écriture, jusqu'à ce que la promesse que Jésus-Christ nous a faite de rendre sa joie pleine en nous soit accomplie. Ne nous laissons donc pas abattre à la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne consiste qu'en une amertume sans consolation. La véritable piété, qui ne se trouve parfaite que dans le ciel, est si pleine de satisfactions qu'elle en remplit et l'entrée et le progrès et le couronnement. C'est une lumière si éclatante, qu'elle rejillit sur tout ce qui lui appartient; et s'il y a quelque tristesse mêlée, et surtout à l'entrée, c'est de nous qu'elle vient, et non pas de la vertu; car ce n'est pas l'effet de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. Ôtons l'impiété, et la joie sera sans mélange. Ne nous en prenons donc pas à la dévotion, mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par notre correction.

2. — A CHAQUE JOUR SUFFIT SA PEINE,

A LA MÊME

Je suis bien aise de l'espérance que vous me donnez du bon succès de l'affaire dont vous craignez de la vanité. Il y a à craindre partout, car si elle ne réussissoit pas, j'en

craindrois cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y en a une autre qui donne la vie. Il est certain que cette affaire-là étoit épineuse, et que si la personne en sort<sup>1</sup>, il y a sujet d'en prendre quelque vanité; si ce n'est à cause qu'on a prié Dieu pour cela, et qu'ainsi il doit croire que le bien qui en viendra sera son ouvrage. Mais si elle réussissoit mal, il ne devoit pas en tomber dans l'abattement, par cette même raison qu'on a prié Dieu pour cela, et qu'il y a apparence qu'il s'est approprié cette affaire: aussi il le faut regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché. Je lui répéterai là-dessus ce que j'ai autrefois rapporté de l'Écriture: « Quand vous êtes dans les biens, souvenez-vous des maux que vous méritez, et quand vous êtes dans les maux, souvenez-vous des biens que vous espérez ». Cependant je vous dirai sur le sujet de l'autre<sup>2</sup> personne que vous savez, qui mande qu'elle a bien des choses dans l'esprit qui l'embarrassent, que je suis bien fâché de la voir en cet état. J'ai bien de la douleur de ses peines, et je voudrois bien l'en pouvoir soulager; je la prie de ne point prévenir l'avenir, et de se souvenir que comme dit Notre-Seigneur, « à chaque jour suffit sa malice ».

Le passé ne nous doit point embarrasser, puisque nous n'avons qu'à avoir regret de nos fautes; mais l'avenir nous doit encore moins toucher, puisqu'il n'est point du tout à notre égard, et que nous n'y arriverons peut-être jamais. Le présent est le seul temps qui est véritablement à nous, et dont nous devons user selon Dieu. C'est là où nos pensées doivent être principalement comptées. Cependant le monde est si inquiet, qu'on ne pense presque jamais à la vie présente et à l'instant où l'on vit; mais à celui où l'on vivra<sup>3</sup>. De sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir et jamais de vivre maintenant. Notre-Seigneur n'a pas

1 Il s'agit de quelque affaire intéressant le duc de Roannez.

2 Cette personne est évidem-

ment M<sup>lle</sup> de Roannez elle-même :

3 Pascal a développé cette idée dans ses *Pensées* (éd. Havet, III, 5).

voulu que notre prévoyance s'étendît plus loin que le jour où nous sommes. C'est les bornes<sup>1</sup> qu'il faut garder, et pour notre propre salut, et pour notre propre repos. Car, en vérité, les préceptes chrétiens sont les plus pleins de consolations : je dis plus que les maximes du monde.

Je prévois aussi bien des peines et pour cette personne, et pour d'autres, et pour moi. Mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances<sup>2</sup>, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même, et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, auxquelles bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis au contraire obligé de ne m'y point arrêter<sup>3</sup>. Ce n'est que faute de savoir bien connoître et étudier le présent qu'on fait l'entendu pour étudier l'avenir. Ce que je dis là, je le dis pour moi, et non pas pour cette personne, qui a assurément bien plus de vertu et de méditation que moi; mais je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y tomber : on se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien; et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal, puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare.

### 3. — COMMENT IL FAUT DEFENDRE LA VÉRITÉ.

A MONSIEUR PÉRIER<sup>4</sup>.

[1661.]

Vous me faites plaisir de me mander tout le détail de vos

1. *C'est les bornes* : la règle ne peut ici d'employer le pluriel. Mais beaucoup d'écrivains, Bossuet, Fénelon, Chateaubriand, etc., ont fait comme Pascal et laissé souvent le pronom *ce* déterminer l'accord.

2. *Prévoyances* : ce pluriel était alors assez employé, comme on le voit, par M<sup>me</sup> de Sévigné, mais surtout dans le langage de la dévotion.

3. *Auxquelles* est le complément du premier infinitif *m'arrêter*, de sorte que le pronom *y* ne fait pas pléonasme.

4. Le roi avait fait écrire à tous les archevêques et évêques pour qu'ils eussent à se conformer aux résolutions de l'assemblée du clergé de 1660 contre le jansénisme. On avait classé les pensionnaires et les

frondes<sup>1</sup>, et principalement puisque vous y êtes intéressés. Car je m'imagine que vous n'imites pas nos frondeurs de ce pays-ci, qui usent si mal, au moins en ce qui me paroît<sup>2</sup>, de l'avantage que Dieu leur offre de souffrir quelque chose pour l'établissement de ses vérités. Car, quand ce seroit pour l'établissement de leurs vérités, ils n'agiroient pas autrement; et il me semble qu'ils ignorent que la même Providence, qui a inspiré les lumières aux uns, les refuse aux autres; et il me semble qu'en travaillant à les persuader, ils servent un autre Dieu que celui qui permet que les obstacles s'opposent à leur progrès. Ils croient rendre service à Dieu en murmurant contre les empêchemens, comme si c'étoit une autre puissance qui suscitât leur piété, et une autre qui donnât vigueur à ceux qui s'y opposent.

C'est ce que fait l'esprit propre. Quand nous voulons par notre propre mouvement que quelque chose réussisse, nous nous irritons contre les obstacles, parce que nous sentons dans ces empêchemens ce que le motif qui nous fait agir n'y a pas mis, et nous y trouvons des choses que l'esprit propre qui nous fait agir n'y a pas formées.

Mais, quand Dieu fait agir véritablement, nous ne sen-

postulantes de Port-Royal) parmi lesquelles était Marguerite Périer, la nièce de Pascal, la miraculée. On chassa aussi le supérieur et les confesseurs. Mais plusieurs évêques ne voulurent ni signer ni faire signer le *Formulaire* dressé dans l'assemblée du clergé. Les grands vicaires de Paris, en l'absence du cardinal de Retz, archevêque, donnèrent un mandement rédigé, dit-on, par Pascal, pour inviter les fidèles à signer, en faisant la fameuse distinction du fait et du droit. Beaucoup de religieuses de Port-Royal eurent de la répugnance à adopter ce moyen terme : elles signèrent avec douleur; quelques-unes ne signèrent pas. Mais tout

cela fut inutile. Le mandement des vicaires généraux fut annulé : on les obligea de le rétracter et d'en faire un qui engageât à signer sans distinction ni réserve. Pascal alors fut pour la résistance inflexible. Voilà parmi quels troubles cette lettre fut écrite, on ne sait précisément à quel moment. Pascal eut en ce temps-là plusieurs discussions avec MM. de Port-Royal, avec Arnauld, dont il ne partageait pas les idées sur la façon de résister à l'autorité civile et ecclésiastique.

1. Pascal applique évidemment les mots de *frondeurs* et de *frondes* aux jansénistes.

2. En ce qui me paroît : ou ce que je vois.

tons jamais rien au dehors qui ne vienne du même principe qui nous fait agir ; il n'y a point d'opposition au motif qui nous presse ; le même auteur qui nous porte à agir en porte d'autres à nous résister, au moins il le permet, de sorte que, comme nous n'y trouvons point de différence, et que ce n'est pas notre esprit qui combat les événemens étrangers, mais un même esprit qui produit le bien et qui permet le mal, cette uniformité ne trouble point la paix d'une âme, et est une des meilleures marques qu'on agit par l'esprit de Dieu, puisqu'il est bien plus certain que Dieu permet ce mal, quelque grand qu'il soit, que non pas que Dieu fait le bien en nous (et non pas quelque autre motif secret), quelque grand qu'il nous paroisse ; de sorte que pour bien reconnoître si c'est Dieu qui nous fait agir, il vaut bien mieux s'examiner par nos comportements<sup>2</sup> au dehors que par nos motifs au dedans, puisque, si nous n'examinons que le dedans, quoique nous n'y trouvions que du bien, nous ne pouvons pas nous assurer que ce bien vienne véritablement de Dieu. Mais quand nous nous examinons au dehors, c'est-à-dire quand nous considérons si nous souffrons les empêchemens extérieurs avec patience, cela signifie qu'il y a une uniformité d'esprit entre le moteur qui nous inspire nos passions, et celui qui permet les résistances à nos passions ; et comme il est sans doute que c'est Dieu qui permet les unes, on a droit d'espérer humblement que c'est Dieu qui produit les autres.

Mais quoi ! on agit comme si on avoit mission de faire triompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle. Le désir de vaincre est si naturel,

<sup>1</sup>. *Que non pas que* : construction très usitée au xvi<sup>e</sup> siècle, et qui devint plus rare dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup>. La négation exprimée permet l'ellipse de la proposition : *qu'il n'est certain que*. « Je voudrois qu'ils m'appriussent plutôt ce que je suis obligé de faire ou pour un ami ou pour un homme, que

*non pas combien ces mots d'homme et d'ami ont de signification.* • (Malherbe.)

<sup>2</sup>. *Comportemens* : c'est-à-dire *manière de se comporter, actes, conduite*. L'Académie, dans sa seconde édition (1718), donne le mot comme vieillissant. Il est rare dès le xvii<sup>e</sup> siècle.

que, quand il se couvre du désir de faire triompher la vérité, on prend souvent l'un pour l'autre, et on croit rechercher la gloire de Dieu, en cherchant en effet la sienne. Il me semble que la manière dont nous supportons les empêchemens en est la plus sûre marque : car enfin si nous ne voulons que l'ordre de Dieu, il est sans doute que nous souhaiterons autant le triomphe de sa justice que celui de sa miséricorde, et que, quand il n'y aura point de notre négligence, nous serons dans une égalité d'esprit, soit que la vérité soit connue, soit qu'elle soit combattue, puisqu'en l'un la miséricorde de Dieu triomphe, en l'autre sa justice.

*Pater juste, mundus te non cognovit.* « Père juste, le monde ne t'a pas connu. » Sur quoi saint Augustin dit que c'est un effet de sa justice qu'il ne soit point connu du monde. Prions et travaillons et réjouissons-nous de tout, comme dît saint Paul.

Si vous m'aviez repris dans mes premières fautes, je n'aurois pas fait celle-ci, et je me serois modéré. Mais je n'effacerai pas non plus celle-ci que l'autre : vous l'effacerez bien vous-même, si vous voulez. Je n'ai pu m'en empêcher, tant je suis en colère contre ceux qui veulent absolument que l'on croie la vérité lorsqu'ils la démontrent, ce que Jésus-Christ n'a pas fait en son humanité créée. C'est une moquerie<sup>1</sup>....

---

## JACQUELINE PASCAL<sup>2</sup>

1625-1661

Je ne puis mieux faire que de donner ici l'article consacré à Jacqueline Pascal par sa nièce Marguerite Périer.

« Mlle Pascal, nommée Jacqueline Pascal, donna des marques d'un esprit extraordinaire dès son enfance, faisant des vers dès l'âge de huit ans, qui étoient admirés de tout le monde, et même à la cour, car elle en faisoit pour la reine, qui prenoit plaisir à

1. La fin manque.

2. Cf. p. 177, note 5.

la voir et à lui parler. Étant à Rouen, où l'on proposa un prix pour des pièces de poésie, elle le remporta à l'âge de treize ans. À l'âge de vingt elle fut touchée de Dieu et prit résolution de se faire religieuse à Port-Royal; mais mon grand-père n'ayant pas voulu qu'elle le quittât, elle demeura chez lui, vivant en religieuse, se conduisant par les avis de la mère Angélique et de la mère Agnès, avec qui elle entretenoit un commerce exact. Elle entra chez les religieuses en qualité de postulante, le 4 janvier 1652, le lendemain qu'elle eut signé le partage de la succession de mon grand-père avec ma mère et mon oncle; et quoique l'usage de Port-Royal fût de demeurer un an postulante avant que de prendre l'habit, on le lui donna quatre mois après. Quatre ou cinq ans après sa profession, on la fit première maîtresse des novices et sous-prieure à Port-Royal-des-Champs.... Ma tante s'y trouva donc lorsqu'au mois d'avril 1661 on leur ordonna de renvoyer les novices et postulantes, qui fut le temps où l'on commença à persécuter les religieuses sur la signature du formulaire<sup>1</sup>, ce qui la toucha et l'affligea si sensiblement qu'elle dit et qu'elle écrivit même à quelques personnes qu'elle sentoit bien qu'elle en mourroit. Et cela arriva en effet, car elle mourut<sup>2</sup> le 4 octobre 1661, âgée de trente-six ans. »

Telle fut la vie de cette noble fille, digne sœur de Pascal par les grands dons de cœur et d'esprit qu'elle avait reçus. Convertie par lui, elle ne se refroidit jamais et le disputa, à son tour, au monde qui le reprenait. Embrassant les austérités avec une avidité passionnée, elle exigeait des autres un sacrifice aussi entier que le sien. Rien n'est plus dur, plus sombre, que le règlement qu'elle fit pour les petites filles élevées à Port-Royal; à peine la plus rigoureuse dévotion y est-elle parfois traversée d'un rayon de tendresse : élèves et maîtresses, il fallait ne penser qu'à Dieu. Dans ses lettres, indifférente à la forme, elle écrit simplement, négligemment, mais avec force, en longues phrases où éclate soudain une formule saisissante. On sent une ardeur contenue, une âme de feu sous la gravité sérieuse du style. Quand un sentiment violent la transporte, elle atteint à une incroyable hauteur d'éloquence. Pascal n'a rien de plus beau, de plus fort que deux admirables lettres, aussi peu travaillées que les autres, qu'elle écrivit, la première pour sommer

1. Cf. p. 161, n. 4

2. Rougée par le chagrin d'avoir signé.

son frère de la laisser s'enfermer dans le cloître, l'autre pour justifier et fortifier les religieuses dans leur refus de signer le formulaire.

## I. — VOCATION IMPÉRIEUSE.

A PASCAL.

Port-Royal du Saint Sacrement, 7 mars 1652.

Mon très cher frère<sup>1</sup>,

.... Encore que je sois libre, et qu'il ait plu à Dieu qui châtie en favorisant et dont les châtimens sont des faveurs, de lever en la manière que vous savez et que je n'ose nommer pour ne mêler rien de triste parmi ma joie<sup>2</sup>, le seul obstacle légitime qui pouvoit s'opposer à l'engagement où je désire d'entrer, je ne laisse pas d'avoir besoin de votre consentement et de votre aveu que je demande de toute l'affection de mon cœur, non pas pour pouvoir accomplir la chose, puisqu'ils n'y sont point nécessaires, mais pour pouvoir l'accomplir avec joie, avec repos d'esprit, avec tranquillité, puisqu'ils y sont nécessaires absolument et que sans cela je ferai la plus grande, la plus heureuse action de ma vie avec une joie extrême mêlée d'une extrême douleur, et dans une agitation d'esprit si indigne d'une telle grâce que je ne crois pas que vous soyez assez insensible pour vous pouvoir résoudre à me causer un si grand mal.

C'est pourquoi je m'adresse à vous comme au maître en quelque façon de ce qui me doit arriver, pour vous dire : ne m'ôtez point ce que vous n'êtes pas capable de me donner; car encore que Dieu se soit servi de vous pour me

1. Pascal, encore engagé dans le monde, se montrait très opposé au projet que Jacqueline avait formé d'entrer à Port-Royal. Elle s'y était retirée malgré lui le 4 janvier, et de là lui demande son consentement et sa présence à la cérémonie de

la prise d'habit, d'un ton qui ressemble fort à une sommation.

2. La mort d'Étienne Pascal, leur père (24 septembre 1651). Jacqueline était décidée à quitter le monde dès 1647 : la volonté seule de son père l'y retenant.

procurer le progrès des premiers mouvemens de sa grâce<sup>1</sup>, vous savez assez que c'est de lui seul que procède<sup>2</sup> tout l'amour et toute la joie que nous avons pour le bien, et qu'ainsi vous êtes bien capable de troubler la mienne, mais non pas de me la redonner, si une fois je viens à la perdre par votre faute. Vous devez connoître et sentir en quelque façon ma tendresse par la vôtre, et juger que si je suis assez forte pour ne laisser pas de passer outre malgré vous, je ne la suis pas<sup>3</sup> assez peut-être pour être à l'épreuve de la douleur que j'en recevrai. Ne me réduisez pas à l'extrémité ou de différer ce que j'ai désiré depuis si longtemps avec tant d'ardeur et de me mettre ainsi au hasard de perdre ma vocation, ou de faire basement et avec une langueur qui tiendrait de l'ingratitude<sup>4</sup>, une action qui doit être toute de ferveur, de joie et de charité, pour répondre à celle que Dieu a eue de toute éternité pour nous, en nous choisissant pour ses épouses avant que de nous avoir créées; et de me rendre par ce moyen tout à fait indigne des grâces que je dois attendre dans tout le reste de ma vie, par la lâcheté que j'aurois eue dans ces commencemens; et ne m'obligez pas à vous regarder comme l'obstacle de mon bonheur, si vous êtes capable de différer l'exécution de mon dessein, ou comme l'auteur de mon mal, si vous êtes cause que je l'accomplisse avec tiédeur....

.... Je sais bien que la nature fait armes de tout en ces rencontres, et que, pour éviter ce qu'elle craint, toutes choses lui semblent justes, et que, pour fomenter ce qu'elle vous suggérera, tout le monde ne manquera pas en cette occasion d'exercer cette sorte de charité et de ferveur qui lui est ordinaire et qui ne s'oppose qu'au bien. Il n'y a

1. Pascal lui avait fait lire les écrits de Jansénius, de Saint-Cyran et d'Arnauld. Il l'avait menée à Paris entendre prêcher M. Singlin.

2. Le verbe reste au singulier, avec deux sujets. Cela se rencontre fréquemment au xviii<sup>e</sup> siècle.

3. *Je ne la suis pas* : incorrection

très ordinaire alors dans la bouche et sous la plume des femmes. M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait se résigner à se mettre au masculin, comme elle disait.

4. Cf. ce que dit Nérarque à Polyxucte dans la 1<sup>re</sup> scène de la *tragédie*.

pas assez longtemps que j'en suis sorti pour avoir oublié que l'estime et l'applaudissement qu'il a pour la vertu est un des meilleurs moyens dont notre ennemi se sert pour l'affoiblir insensiblement dans une âme, sous prétexte de la communiquer aux autres; et que ce qu'il voit bien qu'il ne pourra emporter par violence, il tâche de l'emporter par les caresses que le monde nous fait. Il n'a pas manqué d'inspirer aux tyrans cette sorte de supplice pour ébranler la foi et la constance des martyrs, et il ne manque pas de la suggérer aux meilleurs amis dans la paix de l'Église pour vaincre la persévérance des fidèles. Résistez courageusement à cette tentation, si elle vous arrive, et lorsque le monde vous témoignera quelque regret de ne me plus voir, assurez-vous<sup>1</sup> que c'est une illusion qui disparaîtroit incontinent, s'il n'étoit question de s'opposer à un bien; puisqu'il est impossible qu'il ait une véritable amitié pour une personne qui n'est point à lui, qui n'y veut jamais être, et qui n'a point présentement de plus grand désir que de le détruire à son égard, en l'abandonnant pour jamais, par un vœu solennel et par l'engagement dans une vie<sup>2</sup> toute opposée<sup>3</sup> à ses maximes, et qui donneroit de bon cœur toute ce qu'elle a de plus cher pour imprimer un sentiment pareil dans toutes les âmes qu'elle connoît. Que s'il est vrai qu'il a conservé quelque impression de l'amitié qu'il me témoignoit lorsque j'étois sienne, à Dieu ne plaise que cela me puisse détourner de le quitter et vous d'y consentir.

Ce doit être ma gloire et votre joie et de tous mes amis<sup>4</sup>, d'avoir ce témoignage de la force et de la grâce de mon Dieu, que ce n'est point lui qui me quitte, mais moi qui

1. Assurez-vous : « soyez sûr » ; expression très commune de la langue du temps.

2. Par l'engagement dans une vie. Phrase incorrecte aujourd'hui. On donnait parfois alors aux substantifs tous les compléments indirects que recevaient les verbes correspondants.

3. Toute opposée. On ignorait alors la distinction artificielle établie par les grammairiens entre tout invariable devant une voyelle et tout variable devant une consonne.

4. Et celle de tous mes amis. Cette ellipse de pronom était assez fréquente dans la langue courante

l'abandonne; et qu'encore que l'effort qu'il fait pour me retenir semble une punition toute visible de la complaisance que j'ai eue autrefois pour lui, il plaise à Dieu me donner la force d'y résister, et que tous ses efforts ne servent qu'à faire éclater la victoire qu'il a daigné remporter dans mon cœur sur tous les charmes et les promesses du monde, qui sont si vaines et si bornées qu'il ne faut qu'un peu de raison éclairée de la foi et soutenue par la grâce, pour faire quitter avec joie par avance ce qu'il faudra quitter par nécessité dans quelques momens. Ne vous opposez point à cette lumière divine; n'empêchez pas ceux qui font bien et faites bien vous-même, ou si vous n'avez pas la force de me suivre, au moins ne me retenez pas. Ne vous rendez pas ingrat envers Dieu de la grâce qu'il fait à une personne que vous aimez : plus elle doit vous être chère, plus les faveurs qu'elle reçoit vous doivent être sensibles.

Je suis dans l'impatience de savoir en quelle manière vous aurez reçu cette nouvelle, quoiqu'il me semble que ce seroit vous faire tort de douter que vous ne l'eussiez bien reçue, si l'on ne pardonnoit à la nature toutes les agitations qu'elle aura pu vous causer, mais il ne faut pas qu'elle soit maîtresse. Surmontez-la par mon exemple, ou plutôt par celui des apôtres qui reçoivent avec une sainte joie la séparation de Notre-Seigneur; sur quoi il y auroit encore beaucoup de choses à dire. Fais par vertu ce qu'il faut que tu fasses par nécessité. Donne à Dieu ce qu'il te demande en le prenant : car il veut que nous lui donnions ce qu'il nous ôte comme nous faisons véritablement ce qu'il fait en nous. Je suis ravie que vous ayez cette occasion de mériter, et j'espère que cette offrande nécessaire vous disposera et méritera la volontaire que je souhaite de tout mon cœur,

1. Elle devient plus pressante en passant au tutoiement affectueux et familier. Ce qui précède s'adressait du reste à toute la famille; cependant même à son frère seul elle disait vous.

2. Vous : ce vous qui reprend, s'adresse à toute la famille, à Gilberte ainsi qu'à Pascal. Cependant plus loin il y aura un article pour Gilberte seule, qui avait grand besoin d'être réconfortée.

et qui va être presque tout mon souhait à cette heure que j'ai obtenu ce que je désirois pour mon regard.

Contentez-vous que c'est pour votre considération que je ne suis pas céans il y a plus de six mois, et que j'aurois déjà l'habit sans vous; car nos mères ont reçu le noviciat de quatre années que j'ai fait dans le monde pour toute épreuve, et la volonté que j'ai de bien faire en me laissant conduire avec simplicité, pour toute perfection. Si bien que la seule peur que j'ai eue de fâcher ceux que j'aime a différé jusques ici mon bonheur. Il n'est pas raisonnable que je préfère plus longtemps les autres à moi, et il est juste qu'ils se fassent un peu de violence pour me payer de celle que je me suis faite depuis quatre ans. J'attends ce témoignage d'amitié de toi principalement, et te prie pour mes fiançailles qui se feront. Dieu aidant, le jour de la Sainte Trinité<sup>1</sup>. Je prie Dieu qu'il nous envoie son Saint-Esprit pour nous y disposer. N'est-ce pas une chose étrange que vous vous feriez un grand scrupule, et que tout le monde vous voudroit mal, si pour quelque intérêt que ce fût, vous vouliez m'empêcher d'épouser un prince, encore que je dusse le suivre en un lieu fort éloigné de vous? Faites vous-même l'application et mettez toutes les différences; car cette lettre est déjà trop longue pour l'amplifier encore.

J'écris à ma fidèle<sup>2</sup>: je vous supplie de la consoler si elle en a besoin et de l'encourager. Je lui mande que si elle s'y sent disposée et qu'elle croie que je la pourrai encore davantage fortifier, je serai ravie de la voir; mais que si elle vient pour me combattre, je l'avertis qu'elle perdra son temps. Je vous en dis de même et à tous ceux qui voudroient l'entreprendre, pour vous épargner à tous une peine inutile. Je n'ai que trop patienté. Dieu veuille que le déchet<sup>3</sup> que cela m'a causé se répare par la pénitence

1 Elle prit l'habit le 26 mai 1652.

2. Sa sœur Adèle, c'est assurément sa sœur Gilberte.

3. Le déchet: la perte, le dommage, la diminution de grâce ou de perfection. Le mot n'était pas très usité dès ce temps-là.

que je désire d'en faire. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il n'impute point à ceux qui se sont opposés à moi depuis quatre ans le péché qu'ils ont commis en cela, et qu'il le leur pardonne à cause que véritablement ils ne savoient ce qu'ils faisoient.

Ce n'est que par forme que je t'ai prié de te trouver à la cérémonie; car je ne crois pas que tu aies la pensée d'y manquer. Vous êtes assuré que je vous renonce si vous le faites. Adieu, je suis de tout mon cœur,

Mon très cher frère,

Votre très humble et très obéissante sœur et servante,  
S.J.D. SAINTE EUPHÉMIE.

Faites de bonne grâce ce qu'il faut que vous fassiez, c'est-à-dire en esprit de charité, et ne me donnez point de déplaisir, car il me semble que je ne vous en ai point donné de sujet.

## 2. — SALETÉ N'EST PAS MARQUE DE SAINTETE

ΑΙ ΚΕΜΕ<sup>1</sup>.

Ce 1<sup>er</sup> décembre 1655.

On m'a congratulée pour la grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus de toutes les manières communes, que vous mettez les balais au rang des meubles superflus.... Il est nécessaire que vous soyez, au moins durant quelques mois, aussi propre que vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réussissez aussi bien dans l'humble diligence et vigilance sur la personne qui vous sert, que dans l'humble négligence de ce qui vous touche; et, après cela, il vous sera glorieux, et édifiant aux autres, de vous voir dans l'ordure, s'il est

<sup>1</sup>. Ce fragment, d'une fine ironie, | excès où la piété de Pascal se portait  
est un curieux document sur les | aussitôt après sa conversion. Il nous

vrai toutefois que ce ~~est~~ le plus parfait, dont je doute beaucoup, parce que saint Bernard n'étoit pas de ce sentiment....

### 3. — SENTIMENTS JANSÉNISTES.

À LA SŒUR ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN<sup>1</sup>.

Ce 23 juin 1661.

Ma très chère sœur,

Je ne puis plus dissimuler la douleur<sup>2</sup> qui me perce jusqu'au fond du cœur de voir que les seules personnes à qui Dieu a confié sa vérité lui soient si infidèles, si je l'ose dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort même, pour la confesser hautement.

Je sais le respect qui est dû aux puissances de l'Église<sup>3</sup>; je mourrois d'aussi bon cœur pour le conserver inviolable, comme je suis prête à mourir avec l'aide de Dieu pour la confession de la foi dans les affaires présentes; mais je ne vois rien de plus aisé que d'allier l'un à l'autre. Qui nous

fait apercevoir la différence d'humeur du frère et de la sœur. Jacqueline, qui s'est donnée tout entière et tout d'un coup, a gardé, comme une sainte Thérèse, toute sa raison, tout son discernement, toute sa lucidité d'esprit dans l'exaltation de la plus ardente piété; elle ne craint aucun excès, mais pourvu que Dieu y soit en effet servi. Pascal, qui s'est repris plus d'une fois, n'a pu consommer son sacrifice qu'en abîmant sa raison. Il ne choisit plus les mérites qui peuvent plaire à Dieu, mais il croit que tout acte qui blessera le corps et choquera le sens humain, devra par cela seul plaire à Dieu. Jacqueline ne pense pas ainsi et essaye de le remettre dans la vérité.

1. C'étoit une fille d'Arnauld d'Andilly, une nièce des mères Angélique et Agnès. Elle mourut en 1684.

2. Cette lettre est écrite à l'occasion du mandement des vicaires généraux, concerté avec Pascal, et peut-être rédigé par lui, afin de permettre aux jansénistes de signer le Formulaire condamnant les propositions extraites de Jansénius. Cf. p. 161. n. 4.

3. Outre les décisions du pape contre Jansénius, l'assemblée du clergé présidée par l'archevêque de Rouen avait prescrit la signature du Formulaire, dressé par M. de Marca, archevêque de Toulouse, que le roi alloit bientôt désigner pour l'archevêché de Paris, vacant par la démission du cardinal de Retz (février 1662).

empêche et qui empêche tous les ecclésiastiques qui connoissent la vérité, lorsqu'on leur présente le formulaire à signer, de répondre : « Je sais le respect que je dois à MMgrs les Evêques, mais ma conscience ne me permet pas de signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ai pas vue, » et après cela attendre ce qui arrivera? Que craignons nous? le bannissement et la dispersion pour les religieuses, la saisie du temporel, la prison et la mort, si vous le voulez : mais n'est-ce pas notre gloire et ne doit-ce pas être notre joie?

Renonçons à l'Évangile, ou suivons les maximes de l'Évangile, et estimons-nous heureuses de souffrir quelque chose pour la justice. Mais peut-être on nous retranchera de l'Église : mais qui ne sait que personne n'en peut être retranché malgré soi, et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui unit ses membres à lui et entre eux, nous pouvons bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de cette union, tant que nous conserverons la charité, sans laquelle nul n'est un membre vivant de ce saint corps. Et ainsi ne voit-on pas que tant que nous n'érigerons point autel contre autel, que nous ne serons pas assez malheureuses pour faire Église séparée, et que nous demeurerons dans les termes du simple gémissement et de la douceur avec laquelle nous porterons notre persécution, la charité qui nous fera embrasser nos ennemis nous attachera inviolablement à l'Église, et qu'il n'y aura qu'eux qui en seront séparés en rompant, par la division qu'ils voudront faire, le lien de la charité qui les unissoit à Jésus-Christ et les rendoit membres de son corps. Hélas! ma chère sœur, que nous devrions avoir de joie si nous avions mérité de souffrir quelque notable confusion pour Jésus-Christ! Mais on donne trop bon ordre pour l'empêcher, lorsqu'on peint avec tant d'adresse la vérité des couleurs du mensonge qu'elle ne peut être reconnue, et que les plus habiles ont de la peine à la voir<sup>1</sup>. J'admire la sub-

1. N'est-ce pas à de pareils sentiments que la lettre de Pascal citée plus haut répondait. Cf. p. 161.

*lettre pastorale*  
 tilité de l'esprit, et je vous avoue qu'il n'y a rien de mieux fait que le mandement. Je crois qu'il est bien difficile de trouver une pièce aussi adroite et faite avec tant d'art. Je louerois très fort un hérétique en la manière qu'un père de famille louoit son dépensier, s'il étoit aussi finement échappé de la condamnation sans désavouer son erreur, que nous consentons par là au mensonge sans nier la vérité. Mais des fidèles, des gens qui connoissent et qui soutiennent la vérité, l'Église catholique, user de déguisement et baiser ! Je ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles passés, et je prie Dieu de nous faire mourir tous aujourd'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abomination s'introduise dans l'Église. En vérité, ma chère sœur, j'ai bien de la peine à croire que cette sagesse vienne du Père des lumières, mais plutôt je crois que c'est une révélation de la chair et du sang. Pardonnez-moi, je vous en supplie, ma chère sœur, je parle dans l'excès d'une douleur à quoi je sens bien qu'il faudra que je succombe, si je n'ai la consolation de voir au moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité et protester par une vraie fermeté ou par une fuite de bonne grâce contre tout ce que les autres feront, et conserver la vérité en leur personne.

... Je ne voudrois pourtant pas que l'on fit hautement une profession de foi, car, en l'état où sont les choses et les personnes que Dieu a livrées à leur sens et à leurs passions, il est indubitable, à moins que d'un miracle, que la vérité seroit condamnée : et plus on se seroit clairement expliqué, plus on feroit de tort à ceux qui condamneroient une vérité si claire. Mais je voudrois que, demeurant toujours dans les termes du respect pour ce qui est de ne point dire d'injures ni faire des reproches, on demeurât ferme à ne donner aucun sujet de croire qu'on eût ou condamné ou fait semblant de condamner la vérité : car je vous demande, ma très chère sœur, au nom de Dieu, dites-moi quelle différence vous trouvez entre ces déguisemens et donner de l'en-

cens à une idole sous prétexte d'une croix qu'on a dans sa manche?

.... Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques; mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité et à souffrir plutôt toutes choses que de l'abandonner....

.... Chacun sait, et M. de Saint-Cyran le dit en mille lieux, que la moindre vérité doit être défendue avec autant de fidélité que Jésus-Christ. Qui est le fidèle qui n'aurait point d'horreur de soi-même, s'il se pouvoit faire qu'il se fût trouvé présent au conseil de Pilate où il auroit été question de condamner Jésus-Christ à la mort, s'il s'étoit contenté d'une manière d'opiner ambiguë par laquelle on eût pu croire qu'il étoit de l'avis de ceux qui le condamnerent, quoiqu'en sa conscience et selon son sens, ses paroles tendissent à le délivrer?

Le péché de saint Pierre n'est-il pas infiniment moindre que ne seroit une si extrême timidité; et cependant de quelle manière l'a-t-il regardé durant le reste de sa vie? Et ce qui est bien considérable, c'est qu'encore qu'il fût destiné pour être le chef de l'Église, il ne l'étoit pas encore. Ce n'est donc que le péché d'un simple fidèle qui ne dit pas comme à présent : « C'est un méchant, il est digne de mort, crucifiez-le, » et qui ne fait pas même semblant de le dire, mais simplement : « Je ne connois point cet homme ». Poussez la comparaison jusqu'au bout, je vous en supplie. Ma lettre n'est déjà que trop longue. Ainsi, ma chère sœur, voilà ma pensée pour le formulaire que je voudrois clair en ce qu'il contiendra, quoique je voie bien qu'il ne doit pas tout contenir. -

Comme dans l'ignorance où nous sommes, tout ce qu'on peut désirer de nous pour la signature qu'on nous propose est un témoignage de la sincérité de notre foi et de notre parfaite soumission à l'Église, au Pape qui en est le chef,

et à M. l'archevêque de Paris qui est notre supérieur ; quoique nous ne croyions pas qu'on ait droit de demander en cette matière raison de leur foi à des personnes qui n'ont jamais donné aucun sujet d'en douter, néanmoins, pour éviter le scandale et les soupçons que notre refus pourroit faire naître, nous témoignons par cet acte, que n'estimant rien de si précieux que le trésor de la foi pure et sans mélange que nous voudrions conserver aux dépens de notre vie, nous voulons vivre et mourir humbles filles de l'Église catholique, croyant tout ce qu'elle croit et étant prêtes à mourir pour la confession de la moindre de ses vérités. Si on s'en contente, à la bonne heure ; sinon, pour moi, je ne ferai jamais autre chose, s'il plaît à Dieu.

C'est ce me semble tout ce que nous pouvons accorder ; du reste arrive ce qui pourra ; la pauvreté, la dispersion, la prison, la mort, tout cela me semble rien en comparaison de l'angoisse où je passerois le reste de ma vie, si j'avois été assez malheureuse pour faire alliance avec la mort en une si belle occasion de rendre à Dieu les vœux de fidélité que nos lèvres ont prononcés.

Prions Dieu, ma chère sœur, les unes pour les autres, qu'il nous fortifie et nous humilie de plus en plus, puisque la force sans humilité et l'humilité sans force sont aussi pernicieuses l'une que l'autre. C'est ici plus que jamais le temps de se souvenir que les timides sont mis au même rang que les parjures et les exécrables. *misere autē*

Ne vous scandalisez pas de mes reproches sur le peu d'état qu'on fait<sup>1</sup> de nos difficultés. Je n'en ai pas eu la moindre peine ; je suis accoutumée à être traitée en enfant, et Dieu veuille que le sois toute ma vie. Mais le discours m'y a portée sans dessein, et je n'en ai pas été fâchée, afin que, s'il arrivoit jamais quelque chose de semblable, on sache qu'on ne nous satisfait pas en disant qu'on se rit de nos difficultés, sans en alléguer aucune raison.

1. Le peu d'état. Locution très usitée alors. Faire état de, c'est | tenir compte, prendre en considération, estimer.

Adieu, ma chère sœur, en l'état où est notre chère malade<sup>1</sup>, si la chose ne pressoit autant qu'elle le fait, je n'en aurois pas dit un mot<sup>2</sup>.

MADAME PÉRIER<sup>3</sup>

GILBERTE PASCAL

1620-1687

Cette sœur aînée de Pascal, mariée en 1641 à Florin Périer, conseiller à la cour des aides de Clermont, avait été très bien instruite par son père; elle avait beaucoup d'esprit et de vertu. Elle avait surtout le sens droit. C'était une belle nature, bien équilibrée, faisant tout selon la raison, et sans se relâcher envers Dieu, donnant place aux légitimes affections. Janséniste sans emportement comme sans tiédeur, d'une piété ardente, mais serein et sans orages, elle renonça de bonne heure au monde et se consacra toute à son salut et à ses enfants.

Outre les *Vies* de son frère et de sa sœur Jacqueline, on possède un certain nombre de ses lettres, d'un excellent style, qui nous montrent dans quelle estime elle était tenue par Mme de Sablé, par Mme de Caumartin. Son principal correspondant est ce Vallant, ami et médecin de Mme de Sablé et de Mme de Maure, dont les portefeuilles nous ont conservé tant de lettres intéressantes de ce temps-là. La lettre sur les carrosses à cinq sols, que je donne, est remarquable par la légèreté, le tour vif et aisé de la narration: elle tranche sur le sérieux des autres, et nous découvre dans cette belle âme, vouée aux soins les plus graves, un fond de belle humeur qu'on n'y aurait pas d'abord soupçonné.

1. La mère Angélique Arnauld, qui au milieu de ces querelles agonisait lentement et mourut le 3 août.

2. Jacqueline écrivit cette lettre « après avoir communiqué dans une grande amertume de cœur ». Elle

ne l'adressait que pour la forme à la sœur Angélique, et ce fut à Arnauld qu'elle l'envoya.

3. *Lettres*, opuscules et mémoires de M<sup>me</sup> Périer et de Jacqueline Pascal, pub. par P. Faugère, Paris, 1845.

## I. — LES CARROSSES A CINQ 'SOLS.

*Micro*  
A ARNAULD DE POMPONE.<sup>1</sup>

Paris, ce 21 mars 1662.

Comme chacun s'est chargé d'un emploi particulier dans l'affaire des carrosses<sup>2</sup>, j'ai brigué avec empressement celui de vous faire savoir les bons succès, et j'ai eu assez de faveur pour l'obtenir. Ainsi, Monsieur, toutes les fois que vous verrez de mon écriture, vous pourrez vous assurer qu'il y a de bonnes nouvelles.

L'établissement commença samedi à sept heures du matin, mais avec un éclat et une pompe merveilleux. On distribua les sept carrosses dont on a fourni cette première route. On en envoya trois à la porte Saint-Antoine et quatre devant Luxembourg<sup>3</sup> où se trouvèrent en même temps deux commissaires du Châtelet en robe, quatre gardes de M. le grand prévôt<sup>4</sup>, dix ou douze archers de la ville et autant d'hommes à cheval.

Quand toutes les choses furent en état, Messieurs les commissaires proclamèrent l'établissement, et en ayant remontré les utilités, ils exhortèrent les bourgeois de tenir main forte<sup>5</sup>, et déclarèrent à tout le peuple que si on faisoit la moindre insulte, la punition seroit rigoureuse, et ils dirent tout cela de la part du roi. Ensuite ils délivrèrent aux cochers chacun leurs casaques, qui sont bleues,

1. Simon Arnauld, marquis de Pomponé, fils d'Arnauld d'Andilly, fut ambassadeur en Suède, puis ministre des affaires étrangères. Plusieurs fois disgracié et rappelé, très honnête homme, très instruit, très appliqué, mais manquant de décision et de hardiesse, il mourut en 1699. Les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné nous en parlent souvent.

2. Pascal avait imaginé d'établir des carrosses, dont les itinéraires seraient fixes et les départs régu-

liers. comme pour nos omnibus : le prix étoit de cinq sous.

3. Le palais du Luxembourg : on omettait ordinairement l'article.

4. Le marquis de Sourches, grand prévôt de France, qui a laissé de volumineux mémoires. Le Grand Prévôt, dit Furetière, est « un juge d'épée qui a juridiction dans la maison du Roi et sur les officiers commensaux et privilégiés ».

5. Exhorter de : construction employée aussi par M<sup>me</sup> de Sévigné.

des couleurs du roi et de la ville, avec les armes du roi et de la ville en broderies sur l'estomac, puis ils commandèrent la marche. Alors il partit un carrosse avec un garde de M. le grand prévôt dedans. Une demi-heure après on en fit partir un autre, et puis les deux autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurèrent tout ce jour-là. En même temps les archers de la ville et les gens de cheval se répandirent dans toute la route. Du côté de la porte Saint-Antoine on pratiqua les mêmes cérémonies, à la même heure, pour les trois carrosses qui s'y étoient rendus; et on observa les mêmes choses qu'à l'autre côté pour les gardes, pour les archers et pour les gens de cheval. Enfin la chose a été si bien conduite qu'il n'est pas arrivé le moindre désordre, et ces carrosses-là marchent aussi paisiblement comme les autres <sup>1</sup>.

Cependant la chose a réussi si heureusement, que dès la première matinée il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes; mais l'après-dinée ce fut une si grande foule qu'on ne pouvoit en approcher, et les autres jours ont été pareils; de sorte qu'on voit par expérience que le plus grand inconvénient qui s'y trouve, c'est celui que vous avez appréhendé; car on voit le monde dans les rues qui attend un carrosse pour se mettre dedans, mais quand il arrive il se trouve plein; cela est fâcheux, mais on se console, car on sait qu'il en viendra un autre dans un demi-quart d'heure: cependant quand cet autre arrive, il se trouve qu'il est encore plein, et quand cela est arrivé ainsi plusieurs fois, on est contraint de s'en aller à pied; et afin que vous ne croyez pas que je dis cela par hyperbole, c'est que cela m'est arrivé à moi-même. J'attendois à la porte de Saint-Merry, dans la rue de la Verrerie, ayant grande envie de m'en retourner en carrosse, parce que la traite est un peu longue de là chez mon frère, mais j'eus le déplaisir d'en voir passer cinq devant moi,

1. *Aussi... comme* : Corneille a dit de même *aussi... comme, aussi-tôt comme, autant... comme* Vou-

gelas condamnait *autant... comme*, et Ménége voulait que l'on dit *aussi... que*

sans pouvoir y avoir place parce qu'ils étoient tous pleins; et pendant ce temps-là j'entendois les bénédictions qu'on donnoit aux auteurs d'un établissement si avantageux et si utile au public; et comme chacun disoit son sentiment, il y en avoit qui disoient que cela étoit parfaitement bien inventé, mais que c'étoit une grande faute de n'avoir mis que sept carrosses sur une route; et qu'il n'y en avoit pas pour la moitié du monde qui en avoit besoin, et qu'il falloit y en avoir mis pour le moins vingt : j'écoutois tout cela, et j'étois de si mauvaise humeur d'avoir manqué cinq carrosses que j'étois presque de leur sentiment dans ce moment-là. Enfin c'est un applaudissement si universel que l'on peut dire que jamais rien n'a si bien commencé.

Le premier et le second jour, le monde étoit rangé sur le Pont-Neuf et dans toutes les rues pour les voir passer, et c'étoit une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien samedi dans toute la route, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyoit partout que des visages rians, mais ce n'étoit pas un rire de moquerie, mais un rire d'agrément et de joie, et cette commodité se trouve si grande que tout le monde la souhaite, chacun dans son quartier.

Les marchands de la rue Saint-Denis demandent une route<sup>1</sup> avec tant d'instance qu'ils parloient même de présenter requête. On se dispoisoit à leur en donner une dans huit jours; mais hier au matin M. de Roannez<sup>2</sup>, M. de Crenan et M. le grand prévôt étant tous trois au Louvre, le roi s'entretint de cette nouvelle avec beaucoup d'agrément et en s'adressant à ces messieurs il leur dit : « Et notre route, ne l'établirez-vous pas bientôt? » Cette parole du roi les oblige de penser à celle de la rue Saint-Honoré

1. Une route : nous dirions une ligne.

2. Le duc de Roannez, gouverneur de Poitou, ardent janséniste, fils de Pascal, se retira dans la

suite à l'Oratoire. Il avoit le privilège des carrosses à cinq sols, avec les marquis de Crenan et de Sourches. — Il étoit frère de M<sup>lle</sup> de Roannez : cf. n. 147.

et de différer de quelques jours celle de la rue Saint-Denis. Au reste, le roi en parlant de cela dit qu'il vouloit qu'on punît rigoureusement ceux qui feroient la moindre insolence, et qu'il ne vouloit point qu'on troublât en rien cet établissement.

Voilà en quel état est présentement l'affaire; je m'assure que vous ne serez pas moins surpris que nous de ce grand succès : il a surpassé de beaucoup toutes nos espérances. Je ne manquerai pas de vous mander exactement tout ce qui arrivera de bon, suivant la charge qu'on m'en a donné, pour suppléer au défaut de mon frère qui s'en seroit chargé avec beaucoup de joie s'il pouvoit écrire<sup>1</sup>.

Je souhaite de tout mon cœur d'avoir matière pour vous entretenir toutes les semaines, et pour votre satisfaction et pour d'autres raisons que vous pouvez bien deviner.

Je suis votre très obéissante servante,

G. PASCAL.

[Apostille de la main de Pascal.]

J'ajouterai à ce que dessus<sup>2</sup> qu'avant-hier, au petit coucher du roi, une batterie dangereuse fut entreprise contre nous par deux personnes de la cour, les plus élevées en qualité et en esprit, qui alloit à la ruiner<sup>3</sup> en la tournant en ridicule et qui eût donné lieu d'entreprendre tout; mais le roi y répondit si obligeamment et si sèchement pour la beauté de l'affaire et pour nous, qu'on rengaina promptement. Je n'ai plus de papier. Adieu, je suis tout à vous.

1. Il étoit fort malade.

2. Ellipse fréquente alors : à ce qui est écrit ci-dessus.

3. La ruiner : phrase incorrecte

La ne se rapporte à rien. Le sens est clair.

JEAN HAMON<sup>1</sup>

Vers 1617-1687

Parmi les rudes logiciens et les durs zélateurs de Port-Royal, voici une douce et tendre figure. M. Hamon fut le médecin de Port-Royal, mais médecin des âmes autant que des corps. Il donna de grandes leçons de renoncement, de pauvreté volontaire et d'humilité. Sans faire d'anatomie de son cœur, sans se pousser dans la voie de la perfection à grands coups de raisonnements, laissant épanouir librement ses pensées à tous les souffles qui le frappent, écoutant la prédication des arbres et des fleurs ou les voix intérieures des saints dont les livres étaient sa conversation, tout lui était un chemin qui le menait à Dieu, sans pleurs, sans angoisses, sans questions déchirantes, mais sans présomption, avec un paisible mépris de soi et une inaltérable confiance en Dieu. Ces impressions qui régissaient sa vie morale lui ont fait écrire par deux fois deux pages admirables. La lettre sur la mort du petit jardinier et la méditation devant un châtaignier sont des morceaux imprégnés de la poésie du christianisme primitif. Cela nous emporte loin des scolastiques et des Romains : tant de suavité, de sérénité, tant d'émotion profonde et douce, cette pure joie parmi les pleurs, cette libre effusion d'une âme qui croit et qui espère, il n'y a que l'évangile et la vie des Saints, saint François d'Assise et parfois les Pères grecs, qui fassent naître en nous de pareilles impressions. On comprend, quand on a lu ces lettres, pourquoi Racine a voulu être enterré aux pieds de M. Hamon : le poète avait senti qu'à Port-Royal celui-là ne ressemblait à nul autre.

## 4. — ÉLÉGIE CHRÉTIENNE.

A UN AMI.

Monsieur,

On peut se délasser quelquefois l'esprit, et je le fais maintenant en vous écrivant sur la mort de notre petit jardinier, qui a été transplanté lui-même dans une bien

1. *Lettres et opuscules*, 1751. 2 vol in-12.

meilleure terre. Vous l'aviez tenu vous-même sur les sacrés fonts du baptême et vous en aviez fait un petit Joseph. Vous ne pouviez mieux répondre pour personne, et vous êtes une heureuse caution. Il a eu l'innocence des petits, et quelque petite chose du mérite des grands. On pourroit dire qu'il possède à présent le royaume de son père, non seulement comme un héritage qui lui a été donné par Jésus-Christ, mais aussi comme une acquisition qu'il lui a fait faire. Il eut, l'hiver passé, une des grandes maladies que puisse avoir un enfant. L'innocence de l'âge, qui est privilégiée, le fit entrer parmi des religieuses de votre connoissance<sup>1</sup>, qui en eurent un très grand soin. La santé étant revenue, il s'occupa au jardin. Comme il se trouvoit si bien dans cette maison, on lui parla de la clôture : il écouta si bien ce qu'on lui dit sur ce sujet, que quand la porte du jardin étoit ouverte et qu'on vouloit le faire un peu plus avancer, il s'en fâchoit et se reculoit en pleurant. Il respectoit déjà les religieuses et obéissoit exactement à leurs ordres. Quelques jours avant que de mourir, une sœur, pour qui il avoit une tendresse particulière, travaillant au jardin, il apportoit avec ses petites mains de grosses pierres, et lui disoit : « Travaillons, ma Sœur, afin de gagner notre pauvre vie. » Ce sont là de petites choses, comme vous voyez, et des jeux d'enfant. Mais que Dieu demande-t-il autre chose ? Cet enfant ne savoit pas bien ce qu'il disoit, mais Dieu le savoit, qui le lui faisoit dire.... Il disoit un peu avant sa maladie, qui n'a duré qu'un jour : « Je prierai tant Dieu, que je serai fille, afin d'être religieuse. » Vous voyez l'innocence ; et que ne donneroit-on pas pour être si innocent, et paroître un jour après devant Dieu ? Le pauvre enfant n'a point été fille, ni religieuse ; mais il est mort comme une religieuse, au milieu d'une troupe de religieuses qui l'assistoient. Il a été exposé dans le chœur comme une religieuse, il a été enterré avec elles et par elles. La mort, qui n'a rien d'affreux qu'à cause du péché,

1. A l'ort-Royal des Champs.

ne lui avoit point changé le visage; c'étoit un petit ange, que des anges, en chantant, mettoient en terre. Il étoit couronné de son innocence, et des fleurs de la terre dont on lui avoit fait une couronne. Je vous dis tout ce petit détail pour vous divertir. Vous avez répondu pour votre petit Joseph; vous avez promis qu'il ne se laisseroit point gagner par le monde, et il l'a vaincu. Le voilà en sûreté, et peut-être qu'il priera pour vous. Je vous demande vos prières, et suis, etc.

## 2. — MÉDITATION CHRÉTIENNE.

A UN MÉDECIN DE SES AMIS INTIMES.

Je vous suis obligé de vos bons soins et de vos bons avis, *frater qui adjuvatur a fratre velut civitas firma*<sup>1</sup>. Je perds entièrement le repos; je n'ai commencé à dormir cette nuit qu'à trois heures. Quand je suis avec quelqu'un, je parle avec quelque gaieté; mais quand je suis seul je me trouve triste et me jette sur mon lit. Pour dissiper cela, je me traîne le mieux que je puis pour m'aller promener, et je rêve en m'occupant de mes pensées. J'allai hier seul à mon ordinaire dans le parc, qui est à présent aussi solitaire que le désert de la Thébàide; j'y allois comme je vous dis, pour me défaire de moi, et pour m'abandonner aux premiers objets qui se présenteroient à mon esprit. Comme je m'étois caché dans le bois, et que je ne pouvois rien voir que des arbres, je n'eus point aussi d'autre conversation; j'allai m'asseoir sur un siège qui est encore du temps passé et qui est couvert de mousse;... je remarquai en le voyant que des plantes qu'on arrose tous les jours avec soin séchent dans les meilleures terres, et que cependant il venoit quelque chose jusque sur du bois sec. Cela me fit souvenir de ces plantes qui croissent sur des murailles et sur des roches, et de la mousse qui vient sur

1 « Le frère qui est aidé par un frère est comme une cité fortifiée. »

les tuiles. Il me sembloit que tout cela me condamnait, et que c'étoit avec grande raison que l'arbre stérile étoit condamné au feu, n'y ayant point de bonne excuse de ce qu'on n'apporte point de fruit en quelque lieu que ce puisse être, quand on a été planté de la main de Dieu même....

Étant assis sur ce banc, j'avois devant moi un pauvre châtaignier, qui avoit été planté là, afin de faire une espèce d'encoignure, et d'être là, non comme une pierre, mais comme un arbre angulaire, pour servir de commencement à une allée et de fin à une autre; mais les arbres qui étoient derrière étant trop grands, l'avoient empêché de croître suffisamment. La nature qui sait toujours ce qu'elle fait, comme dit notre Hippocrate<sup>1</sup>, et qui est savante et admirable jusque dans les choses insensibles, avoit porté toutes les branches de ce pauvre arbre du côté du soleil, et d'où lui venoit la vie : il est visible qu'il fuyoit cette ombre mortelle de toute sa force. Je trouvai les arbres des forêts plus sages que les hommes, que Philon<sup>2</sup> appelle des arbres du ciel, parce qu'ils ont leurs racines en haut : car au lieu de porter leurs branches du côté du vrai soleil, qui est la vie même qui les fait vivre, ils les portent du côté de la mort, afin de périr plus tôt. Ce n'est point une exagération, mais une expression de l'Écriture, qui dit que nous nous plaçons à faire alliance avec la mort, et que nous aimons tout ce qui nous perd. Cet arbre m'apprit encore que ce n'est point assez de fuir le monde, si on ne le fait autant qu'il est nécessaire pour se sauver. Quoiqu'il eût appelé le soleil à son secours, et qu'il lui eût tendu comme les bras, il n'a pas laissé de mourir, n'ayant pu croître assez promptement pour prendre le dessus; ce qui fait voir, non en tirant des conséquences philosophiques d'un arbre à un homme, mais en faisant une réflexion sérieuse sur la faiblesse des hommes, qu'il est étrangement dangereux, non seulement de demeurer dans le monde, mais aussi d'en

1. Hamon ne cessa jamais de lire Hippocrate et Galien.

2. Philon le Juif (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.),

philosophe platonicien, qui essaya de concilier les livres saints des Juifs avec les idées des Grecs.

demeurer trop proche, ou, n'étant pas libre de toute sorte d'engagement, de ne pas faire des efforts et des violences terribles pour se sauver; surtout les gens de condition, qui sont si élevés, font une grande ombre; et il est bien difficile qu'un pauvre arbre, qui n'a pas même de trop bonnes racines, puisqu'il souffre un tel voisinage, puisse vivre et porter du fruit à maturité quand il en est trop commandé. Par conséquent, ceux que Dieu a eu la bonté de transplanter en des lieux où rien ne les empêche de croître, comme vous et moi en connoissons, sont bien obligés de l'en remercier.....

## ANTOINE ARNAULD<sup>1</sup>

1612-1694

Je n'ai pas ici à écrire la vie de ce grand lutteur. Il avait une vaste intelligence et une érudition universelle. La logique, la métaphysique, la grammaire, les belles-lettres lui étaient aussi propres que la théologie. Mais il n'était pas fait pour l'étude paisible : la dispute était le besoin essentiel de sa nature; toute sa vie ne fut qu'une longue polémique contre les protestants, contre Malebranche, contre les jésuites surtout. Car le jansénisme fut la passion suprême et constante de cette âme de feu. Il ne fléchit jamais, il ne se lassa jamais : aussi déterminé, aussi ardent à quatre-vingt-deux ans qu'à trente. Travailleur infatigable, ni la persécution, ni l'exil ne l'arrêtèrent; de Bruxelles, comme de Port-Royal ou de Paris, il envoie volume sur volume pour rendre témoignage à la vérité qu'il croit, et la mort seule lui arrache la plume des mains.

Il a écrit beaucoup de lettres, comme il a écrit beaucoup de toutes choses. Ce sont des documents de son ardeur janséniste. Mais, chose curieuse, ce qu'il écrit ne donne pas l'impression de ce qu'il est. La forme n'y est pas. Son caractère ressort de sa vie plus que de son œuvre, et de toute son œuvre plutôt que de telle ou telle page. Peut-être a-t-il trop dominé la partie sensible et imaginative : il ne passe dans ses écrits que.

1. *Lettres*, Nancy, 1721, 4 vol. 10-12.

les produits élaborés par la raison raisonnante, et de longues chaînes d'idées décolorées.

Son frère, Arnauld d'Andilly, ses sœurs, les mères Angélique et Agnès, sa nièce, Angélique de Saint-Jean, ont laissé aussi des lettres, qui forment même d'assez volumineux recueils<sup>1</sup>. J'ai dû renoncer à y faire des emprunts. Les différences de tempérament n'eussent point apparu dans de courts extraits; on n'y eût trouvé qu'une égale opiniâtreté, et les doctrines bien connues du jansénisme. Jacqueline Pascal, moins avancée peut-être dans la perfection chrétienne, est par là même plus attrayante.

Antoine Arnauld représentera donc ici cette grande famille, illustrée par tant de talents et de vertus, et qu'on ne pouvait passer tout à fait sous silence. Trois lettres représenteront Antoine Arnauld. Les deux premières nous montreront quel sens et quelle finesse il savait appliquer au jugement des choses littéraires. La troisième enfin nous laissera apercevoir l'homme indomptable qu'il fut, dans la triste et fière plainte qu'il adressa au gouverneur des Pays-Bas, lorsque, exilé du lieu même de son exil, il ne savait plus où reposer sa tête, et se voyait forcé d'aller chercher un asile chez les hérétiques contre lesquels il avait tant d'années combattu.

---

## I. — JUGEMENT SUR *ATHALIE*.

A M. WILLARD<sup>2</sup>.

Ce 10 avril 1691.

Ce ne sont pas les scrupules du frère François<sup>3</sup> qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'*Athalie*, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'en a fait. Je l'ai reçue tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec grande satisfaction; mais j'ai depuis été si occupé, que je n'ai pas cru me pouvoir détourner pour quoi que ce soit :

1. Excepté la dernière, dont on n'a imprimé que quelques lettres.

2 Ce M. Willard habitait près de Racine, rue des Maçons. Il fut longtemps correspondant à Paris d'Arnauld et de P. Quesnel. Il mourut en 1715, à soixante-dix-sept ans. Ar-

nauld s'était réconcilié avec Racine, après *Phèdre*, quand le poète avait renoncé au théâtre.

3. François Guelphe, secrétaire d'Arnauld, qui l'appelle souvent « le petit frère », apparemment se défiait même des pièces sacrées.

à quoi ont succédé des empêchemens d'écrire qui venoient d'autres causes. Si j'avois plus de loisir, je vous marquerois plus au long ce que j'ai trouvé dans cette pièce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu; ce que l'on fait dire aux méchans n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice : en quoi je trouve que beaucoup de poètes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté ou à approuver ou à excuser les plus méchantes actions qu'à en avoir de la haine. Mais, comme il est bien difficile que deux enfans du même père soient également parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrois bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin aime davantage. Mais pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'ainée<sup>1</sup>. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très édifiantes et très capables d'inspirer la piété. Je suis tout à vous.

1741

## 2. — LES DROITS DE LA CRITIQUE : DÉFENSE

DE BOILEAU,

A M. PERRAULT<sup>2</sup>.

Bruxelles, 5 mai 1694.

Voilà donc M. Despréaux justifié sur le sujet des femmes.

1. *Esther*, jouée en 1689.

2. A la *Satire sur les femmes* de Boileau, Perrault répondit par une *Apologie des femmes*, précédée d'une préface : apologie et préface d'autant plus remplies de vives at-

taques contre Boileau, qu'il étoit en guerre déjà depuis plusieurs années sur les anciens et les modernes. Perrault envoya son ouvrage à Arnault. Il n'eut pas lieu de s'en féliciter. Le vieux théologien, un de

qui est le capital de sa satire<sup>1</sup> Je veux bien cependant examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poètes

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre Car tout le monde a cru jusqu'ici qu'un auteur pouvoit écrire contre un autre auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer<sup>2</sup> et sans le chicaner, lors surtout qu'il ne reprend que de véritables défauts

Quand, par exemple, le P. Goulu, général des Feuillans, publia il y a plus de soixante ans deux volumes contre les lettres de M. de Balzac, qui faisoient grand bruit dans le monde, le public s'en divertit Les uns prenoient parti pour Balzac, les autres pour le Feuillant<sup>3</sup>, mais personne ne s'avisait de l'accuser de médisance, et on ne fit point non plus ce reproche à Javersac<sup>4</sup>, qui avoit écrit contre l'un et contre l'autre. Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles.

puis lui gtoemps par une étroite amitié à Boileau, qui, tout courtisan qu'il étoit, lui étoit resté fidèle d'inson exil, prit la plume, et sans livres, sans secours d'aucune sorte, malade, aveugle, dicta une longue lettre où il défendoit avec beaucoup de force et de justesse la *Satire sur les femmes* et l'œuvre entière de l'auteur Je n'en donne ici qu'un court fragment.

<sup>1</sup> Le capital comme on dirait aujourd'hui l'essentiel. — Arnauld vient de reprendre tous les passages incriminés dans la satire de Boileau et de les justifier

<sup>2</sup> Imposer = charger, accuser (Purcell). Sans vieillir

<sup>3</sup> Balzac avoit été attaqué par un

religieux Feuillant dom André de Saint-Denis Dans la polémique qui s'ensuivit, Jean Goulu, général des Feuillants, publia contre Balzac les *Lettres de Phylarque à Aristote*, ou, quoi qu'en dise Arnauld, il ne se tenait guère dans les bornes de la critique littéraire La personne et les mœurs de Balzac y étoient fortement prises à partie

<sup>4</sup> Javersac intervint dans la querelle de Balzac et du P. Goulu par le *Discours d'Aristote à Ménandre sur le jugement des esprits du temps et sur les fautes de Phylarque*. Il mit les deux partis contre lui, et Balzac, dit-on, le fit rosser Les coups de bâton sont sûrs l'auteur, incertain

Or, que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poètes qu'il a nommés dans ses satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras<sup>1</sup> et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme, au contraire, ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard<sup>2</sup>.

Celui dont M. Despréaux a le plus parlé, c'est M. Chapelain, mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au public dans sa neuvième satire :

Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme<sup>3</sup>, etc.

Cependant, Monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or, si on prétendoit que M. Despréaux s'en fût rendu coupable, en disant que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'étoit pas un fort bon poète, il lui seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche; il n'auroit qu'à leur faire lire ces vers de ce grand poète sur la belle Agnès :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches  
Sortir à découvert deux mains longues et blanches  
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus.  
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus<sup>4</sup>.

Entin, Monsieur, je ne comprends pas comment vous

1. L'abbé Cotin, le Trissotin des *Femmes savantes*, l'inventeur ridicule de l'énigme française. — Pradon, le triste auteur de *Phèdre et Hippolyte*. — Coras, l'auteur de *Jonas*, et d'une *Iphigénie* qu'il fit avec Leclerc pour l'opposer à celle de Racine.

2. Arnauld partage les préjugés de Boileau. Peu de gens, au xvii<sup>e</sup> s., ont rendu même une justice incomplète à Ronsard.

3. Voyez les vers 203-220.

4. *La Pucelle*, chant V, vers 385-388. (Note de M. Gidal.) Ces vers sont en effet bien ridicules.

n'avez point appréhendé qu'on ne vous appliquât ce que vous dites dans vos vers<sup>1</sup> : « qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses satires ceux qu'il lui plaît, et que la raison a beau lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous soit fait à nous-mêmes : cette voix ne l'émeut point ». Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la *Pucelle* et le *Jonas* pour de méchans poèmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son ode pindarique<sup>2</sup>, qui paroît avoir été si estimée, que trois des meilleurs poètes latins<sup>3</sup> de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une ode latine ? Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids et deux mesures.

Je vous supplie, Monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du public ; et, quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité<sup>4</sup>. Les vains efforts du cardinal de Richelieu contre le *Cid* en sont un grand exemple ; et on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre adversaire :

En vain contre le *Cid* un ministre se fige,  
 Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;  
 L'Académie en corps a beau le censurer,  
 Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Jugez par là, Monsieur, de ce que vous devez espérer du

1. Ou plutôt dans sa Préface.

2. L'Ode sur la prise de Namur, qui, en dépit d'Arnauld, est purement médiocre.

3. Rohin, Langlet et de Saint-Remy. (Note de M. Gidel.)

4. L'argumentation qui suit amènerait à d'étranges conséquences. Arnauld qui défend la liberté de la critique, ne s'aperçoit pas que son raisonnement tend à la supprimer.

mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le françois<sup>1</sup>. Il n'est pas moins certain que tous les connoisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agrémens dans ses autres pièces que dans ses satires. Je ne sais donc, Monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public. Avez-vous cru que, supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque poète doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites : « que ce ne sont que ces médisances qui ont fait rechercher ses ouvrages avec tant d'empressement; qu'il va toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne; que tant qu'il ne fera que des satires comme celles qu'il nous a données, Horace et Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises; que Chapelain, Quinault<sup>2</sup>, Cassagne, et les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve viendra de la célébrité de leurs noms qu'on s'y plaît d'y voir tournés en ridicule; que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance et la calomnie, parce qu'elles élèvent secrètement celui qui lit au-dessus de ceux qu'elles rabaisent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les œuvres de M. Despréaux, etc. ? »

Vous reconnoissez donc, Monsieur, que tant de gens qui lisent les ouvrages de M. Despréaux les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vu que dire, comme vous

1. Boileau citait avec orgueil une traduction de son *Art poétique*, faite par un grand seigneur portugais.

2. Quinault, l'auteur de l'*Ab-*

*trate* et des opéras maltraités dans la *Satire des femmes*. — L'abbé Cassagne, poète, traducteur, et prédicateur, fut de l'Académie française.

faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la cour et à Paris?

Enfin vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que M. Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres ouvrages.

.....

### 3. — RÉPONSE A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE CASTAGNADA<sup>1</sup>.

(3 avril 1690.)

Monseigneur,

J'obéis avec soumission à l'ordre que Votre Excellence m'a fait signifier. Quelque incommode qu'il me soit, il ne sauroit étouffer les sentimens de respect et de reconnoissance que je conserverai toujours pour la grâce qu'elle a eu la bonté de me faire en m'accordant jusqu'à présent l'honneur de sa protection. Je ne sais à quoi attribuer ce changement si subit et si imprévu, sinon à de mauvais offices qu'on m'aura rendus. Mais sans les vouloir pénétrer, j'ose l'assurer qu'ils ne peuvent être fondés que sur des calomnies qu'il m'auroit été aisé de dissiper, si j'en avois eu connoissance. De quelques prétextes qu'on les ait colorés, soit de religion ou d'état, j'ai peine à croire que ceux qui m'ont rendu ce mauvais office en aient rendu un bon ni à l'état ni à la religion; et je suis assuré que ceux qui jugent équitablement des choses auront peine à comprendre qu'il soit honorable à la religion catholique de voir

<sup>1</sup> Le marquis de Castagnada, gouverneur des Pays-Bas, avait invité Arnauld à quitter Bruxelles.

prêtre et un docteur qui a la communion de tous les Evêques et du Saint-Siège<sup>1</sup>, dont on lit le témoignage avantageux dans une lettre imprimée, réduit à chercher parmi les hérétiques, qu'il a combattus toute sa vie, un asile assuré, faute d'en pouvoir trouver dans les États d'un roi catholique. Et d'un autre côté, le monde ne sera pas moins surpris, en considérant une monarchie qui a toujours signalé son humanité et sa générosité envers les étrangers, commencer à changer une conduite qui lui a fait tant d'honneur, par refuser<sup>2</sup> de continuer à un prêtre âgé de près de quatre-vingts ans une protection sur laquelle on l'avoit assuré qu'il pouvoit se reposer, et de l'obliger à cet âge et dans l'agitation universelle de l'Europe à exposer sa vie et sa liberté pour chercher ailleurs un asile dont il jouissoit depuis tant de temps<sup>3</sup>.

Je vous supplie, Monseigneur, de me pardonner cette petite décharge de mon cœur. Elle ne regarde point Votre Excellence. Je sais qu'elle en a eu de la peine, et que ce n'a pas été sans se faire violence qu'elle s'est trouvée dans la nécessité d'exécuter les ordres qu'elle a reçus. Quoi qu'il en soit, j'ai toujours mis ma confiance en Dieu, et il ne m'a jamais manqué. Je me trouve heureusement forcé de l'y mettre plus que jamais, voyant que tout me manque du côté des hommes. C'est pour sa cause et pour avoir défendu la vérité : cette vérité me défendra et me servira de bouclier et d'asile. Mais quelque part que me conduira sa providence, j'y conserverai toujours la reconnaissance que je dois à Votre Excellence, et je ne manquerai jamais : un profond respect avec lequel je suis, etc.

1. Les jansénistes prétendaient n'être pas hérétiques, et ils affirmèrent toujours leur volonté de ne pas se séparer de l'Église catholique.

2. *Par refuser* : en refusant. Cf. p. 550, et p. 584. Cette tournure était très correcte et très usitée.

3. La guerre de la ligue d'Augbourg venait de commencer.

GUY PATIN<sup>1</sup>

1602-1672

Ce professeur au Collège de France, qui fut doyen de la Faculté de médecine, était, dit Vigneul-Marville, « satirique de la tête aux pieds... Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chausses, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et le procès à la vanité ». Il revit au naturel dans ses Lettres, incorrectes, décousues, triviales, injurieuses, spirituelles, passionnées, farcies de latin et bourrées de préjugés. Il a l'œil à tout : la médecine d'abord, comme de juste, mais aussi l'histoire, la littérature, et toute espèce d'érudition ; et la guerre, et la cour, et les intrigues, les aventures des grands, les nouvelles des pays étrangers. Tout l'intéresse, et il entretient de tout ses amis, des médecins de province, gens de savoir, ennemis des nouveautés. Mais l'objet le plus curieux à considérer, c'est l'auteur lui-même. On ne saurait imaginer de caractère plus original : c'est le type accompli du médecin et du bourgeois de Paris d'alors.

D'abord, c'est un vrai médecin de Molière, avec l'esprit en plus. Il a été nourri dans les saines opinions et n'a jamais varié. Du jour où il a commencé d'étudier jusqu'au jour de sa mort, il a aimé et vénéré Hippocrate, Galien, Fernel, la Faculté de Paris, la saignée, la cassé et le séné : il a méprisé et haï les Arabes, la Faculté de Montpellier, Pecquet et Renaudot, le quinquina, l'antimoine, les chirurgiens, les apothicaires. Peu s'en faut qu'il n'entonne un *Hosanna* quand meurent les malades de Guenaut et autres déserteurs des bonnes traditions. Pour lui, il saigne intrepidement, opiniâtrément, avec l'âme apaisée d'un homme qui fait son devoir. Il saigne treize fois en quinze jours un jeune gentilhomme de sept ans qui avait pris une pleurésie en jouant à la paume ; il saigne pour les rhumes, pour les rhumatismes, pour la petite-vérole. Il saigne un enfant de deux mois, un enfant de trois jours. Il purge après, mais il saigne d'abord. Il pratique sur les siens, sur lui-même la méthode approuvée des anciens : si bien qu'on finit par admirer cette foi parfaite, qui ne fut jamais effleurée d'aucun doute.

1. *Lettres*, éd. Reveillé-Paris, Paris, 1846. 3 vol. in-8.

Avec cela, c'est un bourgeois de Paris, frondeur, ennemi juré du Mazarin, ayant plaisir à médire des grands et des puissants, toujours mécontent, toujours prêt à rejeter tous les accidents et toutes les misères sur ceux qui gouvernent; point dévot, aussi peu respectueux du pape que des moines, une méchante langue enfin, mais rien de plus : car au fond, toute son opposition et son irrespect s'écoulent en paroles. C'est le plus fidèle et le plus gouvernable des sujets : il croit en Dieu et il aime le roi. C'est tout le contraire d'un libertin et d'un républicain.

Il est avant tout homme de cabinet, amoureux de la causerie et de l'étude. Ce n'est pas un écrivain : à peine est-ce un savant. Du moins il publie peu, et la gloire de produire le tente peu : il aime à promener sa lecture parmi tous les livres comme à lâcher sa verve débridée à travers tous les sujets. Au surplus, très honnête et très excellent homme, un peu vif, mais bon, sincère, loyal, sans ambition, sans avarice, sans envie, content de vivre entre sa femme et ses enfants, au milieu des 9000 volumes de sa bibliothèque et des portraits des grands hommes qu'il aime, et ne connaissant pas de plus grande débauche, après les entretiens doctes ou joyeux, que de s'en aller à sa maison de Corneilles, aux jours de fête, dans la belle saison, et d'y voir à Pâques ses cinq cents poiriers fleuris, ou, à la Saint-Jean, ses deux cents cerisiers chargés de bonnes cerises bien mûres.

## I. — DISPOSITION DES ESPRITS

### AU TEMPS DE LA FRONDE.

A MONSIEUR BELIN<sup>1</sup>

Je vous fais réponse tant par inclination que par obligation, pour vous remercier du soin que vous avez de me donner de vos nouvelles et de celles de monsieur votre père, auquel je souhaite de tout mon cœur longue et heureuse vie, comme à mon meilleur ami. Pour notre paix<sup>2</sup>,

1. M. Belin était médecin à Troyes.

2. La paix de Rueil entre la Cour

et le Parlement (11 mars 1649) ; elle termina la première Fronde.

je vous prie de croire qu'elle est bonne, bien faite, avantageuse et bien stable, et je vous assure que la reine est bien fort détrompée de tous les abus qui l'avoient induite et portée à bloquer Paris : elle n'est pas prête à recommencer<sup>1</sup>; il lui en coûte plus qu'à pas un; elle sait fort bien le danger dans lequel elle s'étoit mise, et n'y reviendra jamais. Le Mazarin est son malheur et son démon, et le nôtre par conséquent; je ne l'aime non plus que le diable, et le tiens pour ce qu'il est, *merus nebulo*<sup>2</sup>, un pur faquin, un Pantalon<sup>3</sup> à rouge bonnet, un *bateleur* à longue robe; et néanmoins je vous dirai que, vu l'état auquel sont les affaires à la Cour et chez la reine, quand le Parlement auroit pu chasser Mazarin, nous n'en serions pas du tout mieux, et n'aurions jamais que du mal en France, jusqu'à ce que M. le prince de Condé, qui est un dangereux compagnon, ait changé d'esprit et se soit mûri. C'est lui seul qui est cause de tout ce qui s'est fait de mal : il avoit donné sa parole au Parlement, et puis, les abandonnant, il a pris le parti contraire pour de l'argent<sup>4</sup>, au lieu d'étouffer un fripon d'étranger, et de travailler pour l'honneur et pour le bonheur de la France. Ceux qui font courir le bruit que l'on recommencera la guerre contre Paris ne savent pas comment vont les affaires; outre que la reine n'en a point d'envie, ce ne seroit point son plus court. J'entends bien d'ici quelques-uns qui le disent, *sed nesciunt quid dicunt*<sup>5</sup>. Les uns sont partisans, les autres ont prêté aux partisans<sup>6</sup>, et tous parlent pour leur intérêt. Les autres ont du blé à vendre, qui voudroient qu'on l'achetât bien cher, et qu'on en fit grande provision, et ainsi des autres. Le roi et la reine sont à Compiègne. L'archiduc Léopold<sup>7</sup> bat Ypres de près. Le

1. Il s'en fallait de tout.

2. Guy Patin traduit lui-même : « un pur faquin ».

3. C'est un des masques de la comédie italienne. — Le rouge bonnet est le chapeau de cardinal.

4. Non, mais par ambition, pour

se rendre le maître et l'arbitre des partis.

5. « Ils ne savent ce qu'ils disent. »

6. Financiers, ayant pris à ferme le recouvrement des impôts.

7. Il était gouverneur des Pays-Bas

Mazarin et son capitaine des gardes, M. le Prince, se doivent aboucher à la Fère avec le comte de Pigneranda, plénipotentiaire d'Espagne pour la paix générale, de laquelle tous deux ont besoin. M. le duc d'Orléans est à Blois. Il y a grand bruit à Bordeaux et en Provence aussi. On croit aussi qu'il y en aura en Languedoc, où on va tenir les États. Il y a quelque constellation en rigueur contre les têtes couronnées<sup>1</sup>. Les États du royaume de Suède assemblés ont déclaré à leur reine qu'ils vouloient dorénavant vivre en République, et qu'ils lui faisoient défense de se marier<sup>2</sup>. M. Saumaise<sup>3</sup> écrit pour le feu roi d'Angleterre contre ceux qui lui ont coupé la tête. Le grand Gerardus Jo. Vossius<sup>4</sup>, le plus savant homme de toute la Hollande, est mort depuis peu à Amsterdam. Je vous envoie du latin qui a été fait sur la paix, je vous prie d'en donner un exemplaire à M. Camusat, avec mes très humbles baisemens de mains. Il mourut hier ici un conseiller de la Cour, nommé M. Renaut, en la première des enquêtes<sup>5</sup>. Je vous baise les mains, à M. et à Mme Belin, à MM. vos oncles, à M. Allen, et suis, etc...

De Paris, ce 8 de mai 1649.

## 2. — LE ROI DES HALLES.

A M. FALCONET<sup>6</sup>.

.... On ne parle ici que de M. le duc de Beaufort, pour

1. On croyait encore beaucoup à l'astrologie. Guy Patin en voyait la vanité, et ce n'est pour lui qu'une forme de style.

2. Guy Patin doit être mal informé. Les États de Suède auraient fort désiré le mariage de la reine, et essayèrent d'empêcher son abdication.

3. Claude de Saumaise (1588-1658), un des plus grands érudits du siècle. Il soutint une violente

polémique contre Milton au sujet de la révolution d'Angleterre.

4. G.-J. Vossius, né en 1577, mort le 17 mars 1649, a travaillé surtout sur l'histoire profane et religieuse.

5. C'est-à-dire, à la première chambre. Il y avait cinq chambres des enquêtes au Parlement de Paris.

6. André Falconet (1612-1691) était un médecin de Lyon, d'une famille

qui les Parisiens<sup>1</sup>, et particulièrement toutes les femmes, ont une dévotion très particulière. Comme il jouait à la paume dans un tripot du Marais du Temple<sup>2</sup>, il y a quatre jours, la plupart des femmes de la Halle s'en alloient par pelotons le voir jouer et lui faire des vœux pour sa prospérité. Comme elles faisoient du tumulte pour entrer et que ceux du logis s'en plaignoient, il fallut qu'il quittât le jeu et qu'il vint lui-même à la porte mettre le holà; ce qu'il ne put faire sans permettre que ces femmes entrassent en petit nombre, les unes après les autres, pour le voir jouer; et, s'apercevant qu'une de ces femmes le regardoit de bon œil, il lui dit : « Hé bien ! ma commère, vous avez voulu entrer; quel plaisir prenez-vous à me voir jouer et à me voir perdre mon argent ? » Elle lui répondit aussitôt : « Monsieur de Beaufort, jouez hardiment, vous ne manquerez pas d'argent; ma commère que voilà et moi vous avons apporté deux cens écus, et s'il en faut davantage, je suis prête d'en retourner querir encore autant. » Toutes les autres femmes commencèrent aussi à crier qu'elles en avoient à son service, dont il les remercia. Il fut visité ce jour-là par plus de deux mille femmes. Deux jours après, passant près de Saint-Eustache, une troupe de femmes commença à lui crier : « Monsieur, ne consentez pas au mariage avec la nièce du Mazarin, quelque chose que vous fasse ou vous dise M. de Vendôme<sup>3</sup>. S'il vous abandonne, vous ne manquerez de rien; nous vous ferons tous les ans une pension de soixante mille livres dans la Halle. » Il a dit tout haut que si on le persécutoit à la Cour, que<sup>4</sup> pour être en assurance il viendrait se loger au milieu des halles, où plus de vingt mille hommes le garderoient.

de bourgeoisie ancienne, et originaire de Savoie. Guy Patin était très intimement lié avec Falconet, dont le fils Noël fut élevé sous ses yeux et à son foyer.

1. Sur le duc de Beaufort, cf. p. 296.

2 Dans la partie du Marais qui

était dans l'enceinte du Temple, où habitait le grand prieur de l'ordre de Malte.

3. Père de M. de Beaufort. Ce mariage ne se fit pas. La nièce de Mazarin épousa le duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme.

4. Répétition inutile.

Cette rencontre a donné plus de divertissement que de peur; mais voici bien pis. Ce prince âgé de trente-deux ans, s'étant échauffé, a bu du vin et de la bière, et a souffert une grande douleur de reins, durant laquelle il a plusieurs fois vomé. Dès que cela a été su dans Paris, le peuple a cru qu'il avoit été empoisonné par ordre du Mazarin. La maison fut aussitôt remplie d'une infinité d'hommes et de femmes : même M. de Vendôme, son père, qui est ici présent, a cru qu'il y avoit du poison; et sur ce que les médecins assurèrent qu'il n'y en avoit point, il les avertit qu'ils y devoient prendre garde de plus près, que ce poison étoit italien, et que les Italiens étoient plus fins empoisonneurs que les François. Mais enfin il est guéri, et les Italiens sont justifiés de ce dont on les soupçonnoit. Je suis, etc...

De Paris, le 14 mai 1649

*unmar ablo*

3. — AVERSION<sup>1</sup> DE L'HOMME D'ETUDE POUR  
LES FÊTES ET LES SPECTACLES.

*Chingelt voyage de l'ostre de*  
*Monsieur Spon.*  
*avec son fils avec l'un au pied*

Depuis ma dernière, il n'est rien arrivé ici qui soit digne de vous être mandé, si ce n'est que les Ambassadeurs de Pologne, l'évêque de Varsovie et le palatin de Posnanie, qui viennent querir la princesse Marie pour être leur reine<sup>2</sup>, ont fait une superbe et solennelle entrée le dimanche, 29 octobre, avec une telle pompe qu'on n'a jamais rien vu de pareil. Ils sont entrés par la porte Saint-Antoine et sont allés loger au bout du faubourg Saint-Honoré, dans l'hôtel de Vendôme, si bien qu'ils ont passé au

1. Charles Spon (1609-1684) était un médecin de Lyon. Son fils Jacques, qui fut aussi en correspondance avec Guy-Patin, est connu par une *Relation* qu'il a laissée d'un voyage en Grèce et en Turquie.

2. La princesse Marie de Gonzague, sœur de la Palatine, fut mariée à Ladislas VII, puis en secondes noces à Jean Casimir, qui quitta la Compagnie de Jésus pour épouser la veuve et prendre la couronne de son frère

travers de Paris de bout en bout : aussi ont-ils été vus d'une infinité de peuple, qui courut dès le matin retenir sa place sur les chemins par où ils devoient passer. Tout ce jour-là j'eus fort affaire pour des gens qui n'avoient pas la force de quitter leur lit : mais je vous assure que dans les autres rues où ils ne passaient pas, il y avoit une si grande solitude, que je me représentois une ville déserte par la famine ou la peste<sup>1</sup>, dont je prie Dieu qu'il nous préserve vous et moi. J'aurois pu m'avancer hors de la porte Saint-Antoine, où j'eusse pu voir le tout aisément, mais je n'en voulus pas prendre la peine. Ces spectacles publics ne me touchent guère ; ils me rendent mélancolique, moi qui suis naturellement joyeux et gai, au lieu qu'ils réjouissent les autres. Quand je vois toute cette mondanité<sup>2</sup>, j'ai pitié de la vanité de ceux qui la font. Il est vrai qu'on ne fait point cette montre pour les philosophes de l'humeur et de la capacité desquels je voudrois bien être ; mais c'est pour le vulgaire, qui est ébloui de cet éclat et en passe le temps plus doucement. Je fus ce jour-là quelque peu de temps davantage qu'à mon ordinaire dans mon étude<sup>3</sup> et m'y employai assez bien. Mes voisins disent que j'ai grand tort de n'avoir point été à cette cérémonie, et que c'étoit la plus belle chose du monde. Ils me reprochent que je suis trop peu curieux et trop mélancolique, et moi je dis qu'ils sont trop peu ménagers de leur temps. Je m'en rapporte à vous. Si vous me condamnez, je vous promets, que la première fois que le pape viendra à Paris, j'irai exprès jusqu'à la rue Saint-Jacques<sup>4</sup> au-devant de lui, où je l'attendrai chez un libraire en lisant quelque livre, et ce ne seroit encore que pour vous complaire ; car, à vous dire la vérité, si le roi Salomon avec la reine de Saba faisoient ici leur entrée avec toute leur gloire, je ne sais si j'en quitterois mes livres ; mon étude me plaît tout

1. *Pestilence*. « Vieux mot qui signifiait la peste. » (Furetière.)

2. Le mot est du langage théologique.

3. *Étude* : cabinet. Le mot ne se dit plus pour les médecins.

4. La rue Saint-Jacques était le quartier des libraires.

autrement, et je m'y tiens plus volontiers que dans les plus beaux palais de Paris.

Paris, le 16 novembre 1645.

*a mes lettres :*  
4. — UN REPAS DE CORPS.

*à M. Falconet.*  
A M. FALCONET.

Permettez-moi de vous entretenir librement, comme j'ai de coutume avec vous et avec tous les honnêtes gens vos semblables qui me font l'honneur de m'aimer. J'ai, la nuit passée, couché chez un de mes plus chers amis<sup>1</sup>, avec lequel je m'entretins hier au soir, jusqu'à minuit, des meilleures choses qui se puissent dire confidemment entre deux intimes : c'est un homme de considération, qui n'est pas si fort malade qu'il est indisposé : il fait quelques remèdes par précaution ; il estime fort le secours que je lui rends en son mal, mais il prise bien encore davantage mon entretien, duquel, dit-il, il est tout consolé. Il dit à ses amis que je ne suis pas seulement son médecin guérisseur, mais aussi son philosophe et son docteur, et tout cela me fait honneur. Étant revenu au logis ce matin, j'y ai trouvé votre excellente lettre, laquelle m'a donné une nouvelle satisfaction, et m'a accru la joie que j'avois eue hier, que je fis mon festin, à cause de mon décanat<sup>2</sup>. Trente-six de mes collègues firent grande chère : je ne vis jamais tant rire et tant boire pour des gens sérieux, et même de nos anciens : c'étoit du meilleur vin vieux de Bourgogne que j'avois destiné pour ce festin. Je les traitai dans ma chambre, où pardessus la tapisserie se voyoient curieusement les tableaux<sup>3</sup> d'Érasme, des deux Scaliger, père et fils, de Casaubon, Muret, Montaigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saurnaise, Fernel, de Thou, et de notre bon ami

1. Sans doute le Président de Blancmesnil.

2. Le doyen de la Faculté de médecine était élu pour deux ans. • Il

3. écrivait Guy Palm, une grande charge, beaucoup d'honneur, et un grand tracas d'affaires. •

3. Tableaux : portraits

M. G. Naudé<sup>1</sup>, bibliothécaire du Mazarin, qui n'est que sa qualité externe; car pour les internes, il les a autant qu'on les peut avoir; il est très savant, bon, sage, déniaisé et guéri de la sottise du siècle, fidèle et constant ami depuis trente-trois ans. Il y avoit encore trois autres portraits d'excellens hommes, de feu M. de Sales, évêque de Genève, M. l'évêque de Belley<sup>2</sup> mon bon ami, Justus Lipsius, et enfin de François Rabelais, duquel autrefois on m'a voulu donner vingt pistolés. Que dites-vous de cet assemblage? Mes invités n'étoient-ils pas en bonne compagnie? Et pour augmenter ma joie, je reçus sur la fin de notre dîner une lettre d'un autre de mes amis, qui est en Hollande, qui est encore un parfait ami, et qui ressemble fort en courage à M. Falconet, de Lyon; il n'a pas encore tant d'autres bonnes qualités qui vous revêtent, mais patience! je puis dire de lui ce qui est dans Suetone, *in Domitiano* : ἔσται πάντα καλῶς<sup>3</sup>. J'ai même un frère unique bien loin d'ici, duquel je reçus dans la même heure une nouvelle consolation. Que dites-vous de tant de joie? *Humanis majora bonis creduntur*<sup>4</sup>. Mais vous me reprocherez un si chétif entretien, et pourquoi je ne vous réponds point : je parle à un de mes meilleurs amis, *garrula res est amor, nequit tacere nec latere; ignis est erumpens ut flamma*<sup>5</sup>; je viens donc à votre lettre. Il est vrai que le vendredi, 4 de novembre, à neuf heures du soir, je vous écrivois du décanat sans le souhaiter, et le matin du lendemain, à neuf heures, il me tenoit au collet, sans l'avoir brigué. Il est vrai que depuis dix ans on m'avoit élu et nommé pour

1. On connaît Érasme et Montaigne. Muret est un fameux humaniste. Jules-César et Joseph Scalliger, Casaubon, Juste-Lipse, Grotius, Heinsius, Saumaise, sont les plus fameux érudits du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> s. Charron est l'auteur de la *Sagesse*. De Thou est l'historien des guerres civiles; Fernel, un médecin du xvi<sup>e</sup> s., dévot à Galien.

2. Saint François de Sales et Camus.

3. « Dans le livre de Domitien : *Tout sera bien.* »

4. « Ce sont des biens, à ce qu'on croit, trop grands pour des hommes. » (Juvenal, sat. X.).

5. « L'amour est bavard; il ne sait se taire ni se cacher; c'est un feu jaillissant comme une flamme »

cela, et mis dans le chapeau quatre fois, mais j'y étois toujours demeuré<sup>1</sup> ; le sort a voulu cette fois que j'en fusse chargé ; mais quoi qu'il en arrive, je ne manquerai pas pourtant de vous écrire quelquefois, et de vous faire part d'une bonne nouvelle quand elle arrivera.

De Paris, le 2 décembre 1650.

## 5. — ENTRE MÉDECINS ET CHIRURGIENS<sup>2</sup>.

A M. FALCONET.

Il se plaida le 21 de ce mois une cause à la grand'-chambre<sup>3</sup>, entre les médecins et les chirurgiens de cette ville. L'avocat des chirurgiens dit bien des choses qui ne servoient de rien à son fait, comme entre autres que Rome avoit été trois cens ans sans médecins, et que les Romains avoient chassé Archagatus ; mais il n'ajouta pas ce qu'en dit Pline, que c'étoit à cause de sa cruauté à brûler et à couper, car les juges eussent reconnu par là que c'étoit un chirurgien. Il conclut enfin et pria la Cour de permettre aux chirurgiens de porter la robe et le bonnet, pour marque de l'honneur qu'ils méritent par leur doctrine en chirurgie, quoiqu'ils n'aient point de littérature. Ne voilà-t-il pas une demande bien ridicule et une conclusion bien extravagante ? Avez-vous jamais vu doctrine sans littérature ? Mais tout est bon dans la bouche d'un avocat, qui tâche de rendre bonne une cause qui ne vaut rien. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'Aristote a appelé cette profession, *l'art de mentir*<sup>4</sup>. Dès qu'il eut fini, M. Langlet, recteur

1. On tirait au sort parmi les docteurs présents cinq électeurs, qui choisissaient trois candidats, entre lesquels le sort désignait le doyen.

2. Le régime des corporations fut jadis une source de procès. Un des plus longs et des plus connus est celui que soutinrent les médecins

contre les chirurgiens, qu'ils voulaient reléguer au rang des barbiers. Les chirurgiens, en dépit des arrêts contraires, finirent par se tirer de cette basse condition.

3. C'étoit le nom d'une chambre du Parlement de Paris.

4. Je ne sais où Aristote a pu dire pareille chose.

de l'Université, professeur en rhétorique dans le collège du Plessis, natif de notre ville de Beauvais, âgé de vingt-six ans, a harangué pour l'Académie de Paris contre les chirurgiens, les a traités comme ils méritent, et a conclu qu'ils n'eussent ni robe ni bonnet, ni aucune autre qualité que de *manœuvres* chirurgiens, sous la direction et intendance des médecins, pour lesquels il parloit et intervenoit. Tout ce qu'il a dit a été fort bien reçu, bien prononcé et fort écouté. Comme il achevoit, les dix heures ont sonné et la Cour s'est levée. Il n'y avoit plus que M. l'avocat général Talon<sup>1</sup>, à parler et à donner ses conclusions, ce qui lui fut remis à la quinzaine. Si on leur permettoit des robes et des bonnets pour leur prétendue doctrine en chirurgie, il faudroit en accorder autant aux apothicaires pour leur doctrine en pharmacie, et ceux-ci n'auroient-ils pas bonne grâce, quand il faudroit donner des lavemens ou faire l'onguent rosat et diapalme<sup>2</sup>, d'être ainsi équipés? Enfin saint Luc a été plus fort que saint Côme<sup>3</sup>. M. Talon a fait merveille pour obtenir de la Cour que ces gens fussent rangés à leur devoir. Il leur a été défendu d'user d'aucun titre de bachelier, licencié, docteur ou professeur en chirurgie. Les chirurgiens en sont fort étourdis; ils nous menacent d'une requête civile<sup>4</sup>. Tel menace qui a grand peur. Les apothicaires vont pareillement plaider contre eux pour les empêcher de faire la pharmacie et vendre les médecines. Cette affaire qu'ils ont perdue contre nous les rangera peut-être à leur devoir. Il y en a déjà six de malades, et ils seront assez glorieux pour en mourir de dépit; ils disent que voilà un grand affront pour saint Côme. Peut-être sont-ils assez sots pour prétendre que ce saint fasse encore quelque miracle. Quoi

1. Denis Talon, fils d'Omer Talon, à qui il succéda dans sa charge.

2. *Diapalme*: c'est un emplâtre, dit Furetière, composé d'huile, de graisse de porc et de litharge d'or préparée.

3. Saint Luc était le patron des

médecins; saint Côme, des chirurgiens.

4. *Requête civile*: « c'est un remède de droit introduit pour faire casser ou retraiter les arrêts qui ont été surpris et où il y a erreur » (Furetière.)

qu'ils fassent, il faudra pourtant obéir à l'arrêt. Je suis, etc....

De Paris, le 25 février 1660.

## 6. — UN ESPRIT FORT : GABRIEL NAUDÉ.

A. M. SPON.

Ce 12 d'octobre. Pour les *considérations sur les coups d'État*<sup>1</sup>, je vous prie de ne vous étonner de rien; l'auteur étoit en un lieu où il flattoit le pape, en son patron le cardinal Bellarmin<sup>2</sup>, où il avoit peur de l'inquisition et de sa tyrannie, et de laquelle même, à ce qu'on m'a dit autrefois, il avoit été menacé; de plus il avoit une grande pente naturelle à ne prendre aucun parti de religion, ayant l'esprit tout plein de considérations, reflexions et observations politiques sur la vie des princes et du gouvernement du monde. . . . .

Tant que j'ai pu connoître cet auteur, il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion, et avoit appris cela à Rome, tandis qu'il y a demeuré douze bonnes années; et même je me souviens lui avoir oui-dire qu'il avoit autrefois pour maître un certain professeur de rhétorique au collège de Navarre, nommé M. Belurget, natif de Flavigny en Bourgogne, qu'il prisoit fort, et *supra modum*<sup>3</sup>. J'ai vu des gens qui ont autrefois connu ce maître de rhétorique, lesquels m'ont dit qu'il ne se soucioit d'aucune religion; faisoit un état extraordinaire de deux hommes de l'antiquité, qui ont été Homère et Aristote; se moquoit de la sainte Écriture, surtout de Moïse et de tous les prophètes,

1. Dans cet ouvrage, paru en 1639, Naudé faisait l'apologie de la Saint-Barthélemy et exposait la nécessité ou sont souvent les princes de se mettre au-dessus de la morale qui régit les particuliers. — Naudé (1600-1653) fut successivement bibliothécaire du président de Mesmes, du cardinal Bagni,

de Richelieu, de Mazarin et de la reine Christine.

2. Bellarmin (1542-1621) fut conservateur de la bibliothèque du Vatican. Il défendit les doctrines ultramontaines de l'infailibilité du pape et de la dépendance des rois au temporel.

3. Excessivement.

haissoit les juifs et les moines, n'admettoit aucun miracle, prophétie, vision ni révélation, se moquoit du purgatoire, qu'il appelloit *chimera bombinans in vacuo, et comedens secundas intentiones*<sup>1</sup>. Il disoit que les deux plus sots livres du monde étoient la Genèse et la Vie des Saints; que le ciel empyrée étoit une pure fiction; *illi fabula erant cælum et inferi*<sup>2</sup>. Il faisoit grand état d'un passage de Sénèque : *Quæ nobis inferos faciunt terribiles, fabula est, luserunt ista poetas, ut vanis nos agitent terroribus*<sup>3</sup>, etc.... On lui demanda un jour, sur quelque mot qu'il avoit lâché, de quelle religion il étoit; il répondit qu'il étoit de la religion des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Aristote, Cicéron, Pline, Sénèque, duquel il faisoit grand état pour un *chorus* qui est *in Troadibus*<sup>4</sup>, qui commence par ces mots : *Verum est, an timidos fabula decepit, umbras corporibus vivere conditis*<sup>5</sup>, etc. Bref, M. Naudé avoit été disciple d'un tel maître : *Qui viret in foliis venit a radicibus humor, sic patrum in natos abeunt cum semine mores*<sup>6</sup>. Je ne veux point oublier que M. Naudé faisoit grand état de Tacite et de Machiavel; et quoi qu'il en soit, je pense qu'il étoit de la religion de son profit et de sa fortune, doctrine qu'il avoit puisée et apprise *in curia romana*<sup>7</sup>.

.... Mais ce discours m'ennuie. Je vous dirai en un mot, je ne sais qui a été le meilleur ou l'écolier ou le maître, Rome ou Paris, le cardinal Bagni ou son secrétaire latin, le cardinal Mazarin ou son bibliothécaire, je me persuade

1. Phrase bouffonne de Rabelais, où il se moque des vaines questions de la scolastique : « Une chimère bourdonnant dans le vide, et nourrie d'intentions secondes. »

2. « Le ciel et les enfers étoient une fable pour lui. » L'empyrée, au propre, désigne la sphère qui porte les astres.

3. « Ce qui nous donne l'effroi des enfers est une fable; ce sont jeux de poètes, pour nous remplir de vaines terreurs. »

4. La tragédie des *Troyennes*, de Sénèque.

5. « Est-ce vrai, ou est-ce une fable mensongère dont notre crainte se berce, que les âmes survivent aux corps ensevelis? »

6. Ce sont deux vers. « La verdure des feuilles n'est que la sève montant de la racine : de même le caractère des pères passe aux fils avec le sang. »

7. « A la cour de Rome. » Guy Patin est plus gallican que libéran.

pourtant que tous deux n'étoient guère inquiétés ni chargés de scrupules de conscience ; toutefois je vous dirai que M. Naudé étoit un homme fort sage, fort prudent, fort réglé, qui sembloit vivre dans une certaine équité naturelle, qui étoit fort bon ami, fort égal et fort légal, qui s'est toujours fort fié à moi, et à personne tant qu'à moi, si ce n'est peut-être à feu M. Moreau<sup>1</sup> ; point jureur ni moqueur, point ivrogne ; il ne but jamais que de l'eau, je ne l'ai jamais entendu mentir à son escient. Il haïssoit fort les hypocrites, et ceux qui l'auroient une fois voulu tromper, et même les menteurs. M. Naudé faisoit grand état des finesses du *Cabinet des Princes*, et du Tacite qui en est tout plein ; il prisoit aussi très fort Machiavel, et disoit de lui : Tout le monde blâme cet auteur, or tout le monde le suit et le pratique, et principalement ceux qui le blâment, tels que sont les moines, les supérieurs de religion, les théologiens, le pape et toute la Cour romaine. Il prisoit pareillement bien fort deux autres livres, savoir, la *Sagesse*, de Charron, et la *République*, de Bodin<sup>2</sup>. Il disoit que le premier étoit une belle morale et une bonne anatomie de l'esprit de l'homme ; le second, que c'étoit une bonne politique, et un livre bien suivi. Je vous dirai en passant que ce Bodin étoit juif en son âme, et que tel il mourut l'an 1596, procureur du roi à Laon. Mais enfin, en voilà trop et peut-être bien plus que vous n'en demandez. Je conclus que l'homme est un chétif animal bien bizarre, sujet à ses opinions, capricieux et fantasque, qui tend à ses fins, et qui toute sa vie n'aboutit guère à son profit, particulièrement en pensées vagues, mais quelquefois bien extravagantes : aussi plusieurs n'y réussissent-ils pas, et même M. Naudé n'y a pas trouvé son compte, tout savant qu'il fut. Au reste, je suis ravi de voir comme vous êtes zélé pour la cause de Dieu et le bon parti, et comme vous êtes un bon frère en Christ.

1. René Moreau, médecin.

2. Charron (1541-1613) donna en 1601 son *Traité de la sagesse*.

où il a pillé Montaigne. — Les six livres de la *République* de Bodin parurent en 1576-1578.

LE CARDINAL DE RETZ<sup>1</sup>

PAUL DE GONDI.

1614-1679

Si les lettres du cardinal de Retz, qui remplissent trois volumes de la nouvelle édition de ses œuvres, n'effacent pas les *Mémoires* par le mérite littéraire, du moins elles ne leur cèdent guère là-dessus, et elles prennent décidément le pas sur eux par les lumières qu'elles donnent sur son caractère.

Elles donnent une grande idée de son talent et de la prodigieuse étendue de son esprit. Rentré en grâce, ou du moins rentré en France par la démission qu'il donna de son archevêché, Retz alla deux fois en mission à Rome, en 1662 pour l'affaire de la garde corse, en 1665 à propos de la doctrine de l'infailibilité du pape, repoussée par l'Eglise gallicane dont il fallait empêcher le pape de condamner les sentiments. Dans la suite, Retz alla assister à trois conclaves, pour les élections de Clément IX (1667), Clément X (1669), et Innocent XI (1676). Il est difficile de bien juger la capacité d'un homme à qui la grande épreuve du pouvoir a été refusée; mais les dépêches qu'il envoya, les lettres qu'il écrivit dans ces diverses circonstances donnent à croire qu'il eût bien rempli cette place de premier ministre qu'il a tant convoitée. Il a de grandes vues, lumineuses, pratiques; il saisit le point essentiel des affaires, le joint des occasions; il sait faire à temps les sacrifices nécessaires; il connaît les hommes, démêle leurs motifs, estime le rapport des moyens dont il dispose à leur caractère, et, tout chef de parti qu'il avait été, sépare l'intrigue de la politique, sans hésiter à mettre l'une au service de l'autre; enfin il sait poursuivre les intérêts principaux et lointains à travers les avantages immédiats et plus flatteurs souvent que réels. Il ne se passionne pas: c'est une partie qu'il joue; il ne tient pas à gagner par une pièce, il suffit qu'il gagne. Si ce n'est par ce coup, ce sera par un autre. Qui sera pape? les candidats sont des pions qu'il pousse. Il aimerait mieux Grimaldi; Odescalchi

<sup>1</sup> 1. Œuvres du cardinal de Retz, Collection des grands écrivains, t. VI, VII, VIII. J'ai tiré un grand parti

des excellentes notes de M. Chantelauze et des diverses notices qu'il a mises au devant des lettres.

*Bas mot France*

est plus en passe d'arriver : il quitte Grimaldi ; Odescalchi sera pape par la France, du moment qu'il est avéré qu'il le serait sans elle et contre elle. Retz est un négociateur de premier ordre, et ses lettres sont des merveilles de précision diplomatique, vives, nettes, allant au fait, où le résumé des actions, des intérêts, des sentiments, des paroles, prend souvent l'allure d'une comédie et l'intérêt d'une fine étude de psychologie.

Quel changement quand on passe aux lettres épiscopales que le cardinal écrivit entre sa fuite de la prison de Nantes et son accord avec le roi ! Sauf une pièce anonyme où Mazarin est pris à partie avec une verve digne des *Provinciales*, ici tout est sérieux, tout est grave, éloquent, parfois sublime. C'est un archevêque banni de son diocèse contre toutes les lois du royaume et de l'Église, persécuté dans sa personne, dans ses parents, dans ses amis, jeté sans procès en prison, puis en exil, réduit à vivre d'aumônes, à errer hors des frontières ; c'est un prélat qui écrit au roi, à son chapitre, à ses vicaires généraux, aux évêques de France, non pour se plaindre de ses misères et soutenir ses intérêts, mais pour rétablir son diocèse désolé, l'ordre de l'Église détruit par des arrêts injustes. De quel ton il parle, avec quelle éloquence sévère, émue, pressante, parfois sublime, toute pleine de charité chrétienne et de dignité pastorale ! Le bon apôtre et le merveilleux comédien que c'était !

Car il n'y a pas à en douter, Retz n'a pas changé : il est resté jusqu'à la fin ce qu'il était en entrant dans l'Église, le plus merveilleux intrigant, le plus souple, le plus apte à prendre tous les tons et tous les visages qu'on puisse imaginer. Une partie de ses lettres nous livrent le secret du personnage : écoutez-le prescrire les démarches de l'abbé Charrier qui sollicite pour lui à Rome ce chapeau de cardinal, qu'il jugeait nécessaire pour appuyer solidement ses prétentions au rôle de premier ministre. On ne se joue pas plus tranquillement de l'Église et de la religion. Comme moyen principal, l'argent, qu'on fait couler à flots sur le sacré collège et les prélats du palais ; comme arguments accessoires, prendre les gens par la haine, par la peur, par toutes les prises que leurs passions donnent sur eux, agiter les fantômes du jansénisme, du gallicanisme, faire briller le triomphe assuré des doctrines ultramontaines, de l'infailibilité, par l'appui d'un archevêque de Paris qui serait cardinal : il n'est rien, séduction, promesse.

ni menace, qu'il ne mette en œuvre pour réussir, sans oublier les belles déclarations qui n'engagent à rien, mais gagnent les sots et assurent l'opinion de la galerie. Vingt-cinq ans après il fait un pape avec le même sang-froid sans scrupules et sans respect, qu'il s'est fait cardinal : il n'y a là pour lui que de la politique. La religion, l'Église, la piété : beaux mots pour masquer les intérêts et amuser les badauds. *Scitum est*

Mais sa retraite, ses dettes payées, sa démission du cardinalat, le sérieux et la dignité de ses dernières années? Politique encore une fois, mais non pas hypocrisie; cela n'a rien de vil; même d'une certaine façon, cela est admirable. Retz est un personnage cornélien. Sa volonté lui a fait embrasser une vie qui conservait sa gloire. Il fallait une âme forte pour perdre si bien une si belle partie, et des débris de toutes ses ambitions et de toutes ses espérances se faire une belle et digne existence. Pour des gens de cette sorte, il n'y a, dans la défaite, que la mort qui puisse sauver leur gloire : leur vieillesse est ordinairement misérable et *avilie*. Il appartient à Retz de se créer une espèce de grandeur, toute différente de celle qu'il avait rêvée. Il lui suffit de renoncer à tout, de ne sembler garder du passé ni une espérance, ni un regret, ni un ressentiment. Le paiement des dettes énormes qu'il avait jadis contractées, la composition de ses Mémoires, où il arrangeait son personnage pour la postérité, la conversation des plus honnêtes gens, les lettres, qu'il aimait d'un goût très vif, furent les occupations décentes de sa vieillesse respectée et paisible : et de temps à autre, malgré son âge et sa goutte, il passait les Alpes pour le service du roi. Enfin il faisait honneur à l'Église de France et au sacré collège. C'était là un beau rôle, mais difficile, qu'il sut concevoir et soutenir jusqu'à la fin sans défaillance. Le sceptique Bussy devinait bien un peu le fond du personnage; le public et les amis admireraient l'apparence : on sait à quoi s'en tenir aujourd'hui. Les lettres à M. de la Fons, toutes pleines d'affaires d'intérêts, de comptes, de négociations et de procès avec des créanciers, contiennent quelques menus faits, dont le sens va plus loin qu'on ne pense. Quand le fils de Mme de Longueville est tué au passage du Rhin, Retz lui adresse ses compliments de condoléance : il envoie les lettres à M. de la Fons, en le chargeant d'équiper un courrier, qui, arrivant à cheval, tout botté, tout *crotté*, aura l'air de venir de Commercy à franc étrier. Ce n'est rien ; mais cela fait voir que l'acteur n'est pas mort : cela trahit le manque

habituel de sincérité, les actes combinés pour l'effet. On sent une conscience qui, sûre du secret de ses motifs, dispose et drapé les dehors. Pour n'en pas douter, prenez le cardinal de Retz, quand il se livre avec un compère dont il est sûr. voyez, dans les lettres à l'archidiacre Paris, le tutoiement familier, les injures goguenardes, le badinage trivial ou irrégulier, le défaut absolu de respect et de scrupule, enfin le caractère et la conscience en déshabillé. Alors on tient l'homme : il n'y a pas eu conversion, il y a eu volte-face. C'est un très grand esprit, pour qui la religion, la vertu et tout n'ont été que des moyens, jamais des fins.

Retz est un grand écrivain, mais qui garde toujours dans son style l'empreinte du temps de Louis XIII. Une propriété, une vivacité merveilleuses d'expression, mais de longues périodes, chargées d'incidentes et de participes, un large emploi des pronoms, qui ne suggèrent pas toujours assez vite l'idée des noms, certains archaïsmes, certaines libertés de tournures : ces marques désignent un style formé avant les *Provinciales*.

### I. — NEGOCIATION.

A L'ABBÉ CHARRIER<sup>1</sup>

A Paris, le 25 novembre 1651.

Je vous dépêche ce courrier exprès sur les appréhensions, que l'on a ici, de quelque retour précipité du cardinal Mazarin. Si ces avis ne sont pas véritables<sup>2</sup>, ce qui est mon opinion, ce courrier n'est pas inutile, puisque l'ordre de M. le duc d'Orléans, que vous recevrez par lui, peut être un puissant motif au Pape pour avancer la promotion, et, s'ils sont vrais, cet envoi est absolument nécessaire, et vous

1. L'abbé Charrier était le représentant à Rome du coadjuteur de Gondi, quand celui-ci ayant obtenu que la cour demandât pour lui le chapeau de cardinal, craignait que Mazarin n'intriguât sous main pour empêcher la promotion, jusqu'à ce que les affaires de France permissent de révoquer la nomination de

son ennemi. Cette lettre était chiffrée.

2. Ces avis étaient véritables : on ne tarda pas à le voir. En effet Mazarin, qui s'était retiré au commencement de l'année dans l'électorat de Cologne, rentra en France en décembre 1651, et résigna le royaume à Poitiers le 28 février 1652.

en voyez les raisons. De quelque manière que soient les choses, mon sentiment est, qu'aussitôt cette lettre reçue, vous portiez au Pape la lettre de créance de Son Altesse Royale, lui exposiez votre ordre<sup>1</sup> et vous le pressiez de hâter la promotion. Il me semble que vous avez beau [champ] en cet endroit de lui faire connoître adroitement que, ne m'étant particulièrement engagé à recevoir la nomination<sup>2</sup> que sur l'honneur que Sa Sainteté m'a fait, depuis deux ans, de témoigner publiquement et à moi-même, par les lettres du Panzirole<sup>3</sup>, qu'elle le désiroit, il me seroit assez rude d'être frustré de l'effet après une déclaration si publique, et que, quoique mon mérite soit fort commun, le poste où je suis me peut faire espérer d'être traité d'une autre manière que l'abbé de la Rivière<sup>4</sup>.

Vous pouvez ensuite lui représenter, et de la part de Son Altesse Royale, et comme de vous-même pour moi, que les États Généraux approchent<sup>5</sup>, dans lesquels on ne manquera pas d'occasions pour servir l'Église et le Saint-Siège, et de s'opposer à beaucoup de factions et de propositions qui se préparent sur ce sujet. Je crois que, sur ce point, vous devez représenter les services que j'y puis rendre, d'une manière qui marque, sans menace et avec respect, les moyens que j'aurois de faire le contraire et que l'obligation que le Pape acquerra sur moi ne sera pas perdue, ni en cette occasion, ni en plusieurs autres. Vous lui marquez en même temps qu'il est difficile que, sans la dignité de Cardinal, je puisse juger à propos pour moi de me

1. L'ordre envoyé par le duc d'Orléans à l'abbé Charrier de presser la cour de Rome.

2. La nomination faite par la reine, avec laquelle Retz s'était réconcilié au moins en apparence. Un certain nombre de cardinaux étaient déclarés par le pape sur la nomination des grandes puissances catholiques.

3. Jean-Jacques Panzirolli, fils d'un artisan, né en 1587, fut le

temps le ministre secrétaire d'État du pape Innocent X : il était mort le 3 septembre 1631.

4. L'abbé de La Rivière, favori du duc d'Orléans, avait longtemps poursuivi le chapeau, et avait été joué par le cardinal Mazarin.

5. On avait mis en avant un réunion des États généraux. Personne n'y tenait au fond, et le projet n'eut pas de suite. Retz au fond savait bien à quoi s'en tenir.

brouiller, en l'état où je suis et au personnage que je joue<sup>1</sup> dans les affaires de France, avec la chambre du Tiers État qui, indubitablement, attaquera Rome par les propositions qui ont déjà été faites aux autres États<sup>2</sup>. Je crois que, en présence du Pape, vous ne pourrez pas aller plus loin, mais il me semble qu'il ne seroit pas mal à propos de lui faire insinuer, par les intelligences que vous avez à Rome, qu'en l'état où sont les affaires de France, et dans la considération que je m'y suis acquise jusque-là, je ne puis pas demeurer indifférent pour mon propre honneur, et, [afin de] ne pas déchoir, il est juste que je me soutienne en faisant du bien ou du mal, ce qui dépend du traitement que je recevrai. Sur ces dernières lignes, vous devez plutôt vous laisser entendre que vous expliquer. Comme vous avez été toujours un très grand fourbe, je ne fais point de doute que vous ne vous démêliez fort bien de cette commission.

Vous vous souviendrez, sur ce même article, de montrer le jansénisme comme une chose à laquelle le ressentiment me peut engager, quoique je n'y aie pris encore aucune part<sup>3</sup>.

Je pense que vous voyez l'importance qu'il y a de ne pas publier à Rome le sujet de l'envoi de ce courrier, parce que vous savez bien de quelle conséquence il est de ne rien faire qui puisse déplaire à la Reine. Vous apporterez là-dessus les tempéramens nécessaires au pays où vous êtes. J'ai pris ici mes précautions, autant qu'il a été besoin sur ce sujet, et je vous puis dire en vérité que je n'ai jamais été si bien à la Cour que j'y suis présentement. Pour Monsieur, vous en voyez les témoignages, qui seront plus

1. Au personnage : étant donné le personnage....

2. Retz, dans une autre lettre, faisait entendre au pape que les députés du clergé pourraient se déclarer concile national et soustraire l'Église gallicane à l'obéissance de Rome; il rappelait que la chambre du Tiers État de 1614

avait préparé un formulaire, pour signifier que nulle puissance sur terre ne peut délier les sujets de la fidélité qu'ils doivent au souverain naturel.

3. Il était plutôt favorable au jansénisme, et Port-Royal espérait en lui, pour le temps où il serait archevêque de Paris.

fréquens et plus positifs, s'il en est de besoin. Expliquez-vous de l'ordre que vous avez de Son Altesse Royale au Pape seul et demandez-lui le secret en son nom, et pour la considération de son service et pour ne pas alterer l'union qui doit être entre lui et la Reine.

Je n'écris pas par cette voie au Pape, parce qu'il est trois heures du matin et que je n'écris tout a fait si bien en italien qu'en françois, et que, de plus, vous êtes un rêveur de me demander des lettres, puisque vous avez des blancs-signés de quoi en faire de plus éloquentes que moi<sup>1</sup>, vous qui êtes frais émoulu<sup>2</sup> et véritablement *Florentino*<sup>3</sup>.

Je ne puis m'empêcher de vous prier de faire sentir à Rome, si vous le jugez à propos, et fort adroitement, que je ne suis pas homme à traiter comme l'abbé de la Rivière, et que si les longueurs de la Cour de Rome m'empêchoient d'être Cardinal, par quelque changement qui pourroit arriver en celle de France, je serois obligé de me relever aux dépens du cardinalat, ce qui n'est pas difficile à un archevêque de Paris de mon humeur

Prenez du côté de Florence toutes les précautions qui vous seront nécessaires pour ce qui touche l'Espagne. M. le bailli Gondi<sup>4</sup> peut adroitement faire connoître à leurs ministres<sup>5</sup> que j'ai beaucoup de passion pour la paix et que, sans comparaison d'un pauvre gentilhomme à un grand prince, j'ai plus de foi, plus de fermeté et plus de mémoire des obligations que M. le Prince<sup>6</sup>.

1. Il arriva en effet à l'abbé Charrier de forger, pour le besoin du moment, de fausses lettres du coadjuteur, qui en fut fort satisfait.

2. « Vous qui avez étudié récemment l'italien. » L'expression ne s'emploie plus sans complément

3. « Florentin. »

4. Jean Baptiste de Gondi (1589-1664), premier ministre du grand-duc de Toscane, était parent éloigné du coadjuteur.

5. Leurs ministres, ce sont les ministres d'Espagne

6. Condé : il était brouillé particulièrement avec Retz.

## 2. — NEGOCIATION.

AU MÊME<sup>1</sup>.

A Paris, le 16 février 1652.

Je vous envoie une lettre de M. le duc d'Orléans, par laquelle il vous commande de revenir en France aussitôt que vous l'aurez reçue<sup>2</sup>. J'ai cru qu'il étoit à propos de vous faire donner cet ordre, parce que je vous avoue que je ne puis plus souffrir la qualité de prétendant, qui me fait tort en ce pays, et qui, je crois, ne m'est pas fort utile à Rome. Je ne crois pas que ma nomination soit révoquée et je ne crois pas que la Cour l'ose faire, mais avec tout cela je vois si peu de certitude dans les résolutions de la Cour de Rome, que je ne crois pas qu'il soit à propos que vous y demeuriez plus longtemps. Votre retour fera, à mon sens, un grand éclat, qui m'est bon pour Paris et qui n'est pas dangereux pour la Cour de Rome, puisque je m'imagine que, si le Pape faisoit une promotion après votre départ, ma nomination n'étant pas révoquée, il ne laisseroit pas de me faire cardinal. Je vous prie donc de faire vos adieux quand vous aurez reçu cette dépêche, à moins que vous voyez certitude ou grande apparence de promotion dans le carême, devant lequel temps aussi bien vous auriez, à mon sens, peine à sortir de Rome, quand même vous seriez assuré qu'il n'y auroit pas de promotion. J'ai fait faire la lettre de M. le duc d'Orléans un peu sèche, et il écrit comme étant mal satisfait du peu d'égard que l'on a eu à ses prières. Vous parlerez, s'il vous plaît, dans les mêmes termes, et vous direz en public que, ne voyant nulle certitude à la promotion, je n'ai pas voulu continuer à exposer le nom de Son Altesse Royale et m'exposer moi-même à des refus continuels; que, bien que le cardinalat soit au-dessus de mon mérite, une prétention trop longue,

1. Lettre chiffrée.

2. Tous les raisonnements et les instructions du Coadjuteur se trou-

vèrent sans objet; il fut déclaré cardinal le 19 février, trois jours après cette lettre écrite.

trop basse et trop affectée est au-dessous de ma conduite ordinaire, de ma dignité et de la considération que la conjoncture des affaires m'a acquise dans le monde; que je ne me plains pas des longueurs de la Cour de Rome, mais que je ne suis pas obligé de m'en payer; que, si ma nomination n'est pas révoquée, faudra bien que le Pape, faisant une promotion, me fasse cardinal; que, si je ne le suis pas par les accidens qui peuvent arriver, au moins, vous ayant fait revenir, je n'aurai pas passé pour une dupe que l'on a amusée.

Vous parlerez comme cela en public, avec beaucoup de douceur, de respect et de modération pour le Pape, mais avec une manière de fierté que vous ferez plutôt entendre que vous ne l'expliquerez. Vous direz en particulier, et par manière de confidence affectée à ceux que vous traiterez d'amis particuliers, que je ne puis croire que l'on ne me joue, et qu'après m'avoir prêché, trois ans durant, comme a fait le cardinal Panzirole, par plusieurs lettres que j'ai, écrites de sa main, de me faire nommer cardinal, il ne seroit pas possible que l'on n'eût fait la promotion et qu'on m'eût exposé, dans l'état où sont les affaires de France, à tous les changemens qui y peuvent arriver, si l'on eût eu, le moins du monde, de bonté pour moi, et vous ferez connoître à quel point j'éleve ma réputation en France en faisant ce que je fais présentement.

Vous direz aussi, je vous prie, à M. Guisy<sup>3</sup>, qu'une des raisons qui m'a obligé est la déclaration que l'on m'a demandée sur le jansénisme, qui m'a étrangement blessé, non pas sur le fond de la chose à laquelle vous lui direz,

1. Omission du sujet du verbe impersonnel, qui appartient au langage négligé de la conversation courante. Cf. p. 124, n. 2.

2. Par : par suite de. à cause de.

3. Ce personnage exposait toutes les inquiétudes de la cour de Rome sur le jansénisme attribué au Coadjuteur. Celui-ci ne croyait pas que

ces craintes fussent sérieuses : il n'y voyait qu'un prétexte pour retarder, et un moyen de tirer de lui des cadeaux et de l'argent, par lesquels en effet il essayait de fermer la bouche au prélat. — Sous ce nom de Guisy, il faut reconnaître Flavio Chigi, qui fut promu cardinal en 1657 par son oncle Alexandre VII.

comme de vous-même, que je ne suis nullement attaché, mais par la forme qui m'est injurieuse<sup>1</sup>. Vous lui ferez voir la lettre que je vous écris sur ce sujet<sup>2</sup>, et puis vous lui direz en confidence que vous voyez, par la dépêche que je vous ai fait, que je suis persuadé que la Cour de Rome n'a nulle intention de me faire cardinal, et que, comme elle appréhende mon ressentiment, pour lequel je me puis servir du jansénisme, l'on me veut désarmer de ce moyen qui me peut rendre considérable, et que je suis persuadé que c'est par cette seule raison que l'on m'a demandé la déclaration; et vous marquerez toujours au M. Guisy que, dans le fond, je n'ai nul attachement à toutes ces matières auxquelles, en votre particulier, vous vous montrerez très contraire et, par conséquent, très affligé que, par l'affront que je reçois, l'on me jette tout à fait dans la nécessité, pour ne pas tomber dans le mépris, de ne me pas brouiller avec des gens qui n'ont pas les sentimens si soumis.

Mon sens est que vous parliez au Pape, en prenant congé de lui, avec tout le respect possible, mais avec autant de froideur que l'on en peut avoir avec un Pape de cette sorte, c'est-à-dire avec autant qu'il en faut pour lui faire connoître que l'on voit de quelle manière on est traité, sans ajouter celle qui le pourroit aggraver tout à fait, ce qui ne seroit pas politique, puisqu'il ne faut jamais ôter le retour à personne<sup>3</sup>. Vous lui direz donc, de la part de M. le duc d'Orléans, conformément à la lettre que vous en avez reçu, que vous ne croyez pas que ses instances lui soient agréables, puisqu'il ne lui a pas seulement fait encore réponse sur ce sujet par aucun bref, et vous lui direz, de la mienne, que je vous ai prié d'assurer Sa Sainteté que si, dans les affaires présentes de la France, je jouois le pér-

1. Il ne voulait pas se compromettre par une déclaration ex-croise, il voulait rester libre de s'attacher au parti dont son intérêt le rapprocherait. Il s'explique du reste assez clairement ici.

2. C'est une lettre ostensible, très digne, très adroite, et qui ne contenait ni déclaration ni engagement précis.

3. Voilà une de ses maximes essentielles.

sonnage tout simple d'un particulier, j'aurois attendu avec beaucoup de patience les effets de la bonne volonté qu'il m'a témoigné<sup>1</sup>, mais que la Fortune m'ayant mis en état que tous mes pas sont considérés dans les conjonctures présentes, et ma nomination sans effet ayant déjà porté préjudice à ma considération, je me sens obligé de laisser l'événement de la chose à la simple nomination du Roi, sans paroître plus longtemps sollicité de cette affaire. Si il vous parle du jansénisme, vous lui répondrez dans les termes avec lesquels j'ai écrit la lettre que je vous envoie sur ce sujet, dont il n'est pas bon, à mon sens que vous donniez des copies, mais que vous pouvez pourtant faire lire à beaucoup de gens

Faites paroître surtout à M. Guisy, et faites-le entendre sous main au Pape, que vous voyez bien que je refuse cette déclaration, moins sur la matière que parce que je la considère comme un piège que l'on me veut tendre pour me le sarmer.

Affectez de faire paroître que je suis mieux que jamais dans l'esprit de M. le duc d'Orléans, ce qui est vrai en effet, et, par une adresse digne du pays où vous êtes, faites voir à Guisy et autres gens, comme je vous l'ai déjà dit, que le refus de la déclaration vient de ma politique, et aux autres qui n'ont pas de part aux affaires, faites-leur connoître que les raisons qui sont dans ma lettre<sup>2</sup> sont les véritables causes de ma résolution.

### 3. — PLAINTES CONTRE UNE PERSECUTION INJUSTE.

#### AUX EVÊQUES

.... Si ce Romain<sup>3</sup> disoit autrefois qu'on accusoit ses paroles parce qu'on ne trouvoit rien à lui reprocher pour

<sup>1</sup> Participe sans accord cf. p. 124

<sup>2</sup> C'étoient des raisons de conscience, toutes désintéressées, tou-

tes chrétiennes, toutes pastorales.

<sup>3</sup> C'est Cremutius Cordus, dans Tacite (*Annales*, IV, 34).

ses actions, je puis dire maintenant qu'on va chercher dans l'avenir de quoi me rendre criminel, parce qu'on ne sauroit rien trouver présentement sur quoi on puisse fonder une accusation légitime. On me rend coupable des maux qui ne sont pas arrivés, mais qu'on prétend qui arriveront<sup>1</sup>, si je continuois, comme j'ai toujours fait paisiblement jusqu'au jour de ma délivrance, d'exercer ma charge d'Archevêque de Paris par mes Grands Vicaires. Ce sont les spectres et les fantômes dont on veut effrayer les simples. On me fait souffrir une persécution effective pour des désordres imaginaires, qui ne subsistent que dans la malignité des soupçons de mes ennemis; et pour me faire des maux présents, on feint que j'en dois faire à l'avenir. Vous savez, Messieurs, que les témoignages des ennemis déclarés ne sont reçus par aucun juge ni ecclésiastique ni séculier; et ici on veut recevoir comme constans<sup>2</sup> non seulement leurs mensonges sur mes actions passées, mais même leurs songes sur les futures, qu'ils s'imaginent que je puis faire. Êtes-vous d'avis, Messieurs, que ces maximes, qui violent l'équité naturelle, et qui ne furent jamais en usage parmi les païens mêmes, qui ont eu quelque apparence de justice, s'introduisent en la place des lois du Christianisme et des Canons sacrés de l'Église, et qu'on s'en serve, non pour juger quelque petit particulier, ou un simple ecclésiastique, mais pour dégrader un Archevêque et proscrire un Cardinal?

Mais à qui de vous, Messieurs, pourra-t-on persuader que ce ne soit pas le plus grossier des artifices et la plus vaine des imaginations, de vouloir faire croire qu'un Roi, aussi absolu et aussi victorieux qu'est le nôtre, ne puisse pas demeurer dans la Capitale de son État, si celui que Dieu y a établi pour Archevêque, et qui ne peut cesser de l'être que par les voies canoniques et l'autorité de l'Église, qui ne relève point de la puissance séculière, exerce sa

1. Construction très usitée alors, et regardée aujourd'hui comme incorrecte.

2. Constans, en sens latin, conservé dans la langue judiciaire, évidens, manifestes.

charge, même étant absent, en la même manière qu'il l'a exercée durant six mois par ses Grands Vicaires, sans que ses ennemis puissent dire qu'il soit arrivé, en tout ce temps, la moindre émotion dans Paris, étant au contraire obligés de confesser que jamais la tranquillité n'y a été plus grande?

Après cela, Messieurs, ne doit-on pas reconnoître que le seul crime véritable, qui a attiré sur moi les derniers et plus violens effets de la passion de mes ennemis, est que je ne suis plus leur prisonnier; est qu'ils ne peuvent plus me renfermer dans la prison du château de Brest<sup>1</sup>; est qu'ils ne sont plus les maîtres de ma liberté et de ma vie; est qu'il a plu à Dieu de m'arracher d'entre leurs mains, et qu'en faisant cesser ma misère, il a fait cesser l'opprobre que Jésus-Christ souffroit en la personne d'un de ses Ministres, et l'Église en celle d'un de ses Prélats.

C'est pour expier un si grand et si nouveau crime, qu'on a inventé de nouveaux et d'extraordinaires châtimens. L'impuissance où se trouvent aujourd'hui mes ennemis, par la grâce et la protection divine, d'exercer leur violence contre ma personne, les a animés plus fortement à exercer contre mon honneur, contre mon bien, contre mes domestiques<sup>2</sup>, contre mes amis, contre mes proches, contre mon Église, contre mon autorité.

On a soumis, Messieurs, la dignité de Cardinal et d'Archevêque de Paris à une proscription infâme, et qui a été accompagnée de toutes les indignités qui pouvoient en rehausser la honte et le scandale. On a profané, par une garnison de soldats, ma maison archiépiscopale, qui, selon les sacrés Canons, a toujours été considérée comme sainte et comme faisant partie de l'Église. On m'a ravi, par une lâche vengeance, tout le revenu de mon Archevêché, et, pour colorer cette action d'un faux prétexte de

1. Retz s'étoit évadé de Nantes au moment où Mazarin alloit le faire conduire à Brest.

2. Un ordre du roi du 23 août 1634 ordonna de Paris tous les do-

mestiques du cardinal de Retz, c'est-à-dire, du sein de 1711 s., tous les officiers, gentilshommes et abbés qui faisoient partie de sa maison.

justice, on y emploie la plus haute des injustices, qui est a alléguer que, faute d'avoir rendu le serment de fidélité au Roi, l'Archevêché est en régalé<sup>1</sup>, c'est-à-dire, que ceux qui m'ont empêché jusqu'à cette heure, et m'empêchent encore de rendre ce devoir à Sa Majesté, ont droit de prendre cet empêchement, qu'ils forment eux-mêmes, pour une raison légitime de se saisir de mon bien, et de réduire à l'aumône un Archevêque de Paris et un Cardinal. Ce que je ne dis pas, Messieurs, pour<sup>2</sup> être fort touché de cette injustice, Dieu m'ayant fait la grâce d'être peu sensible à la passion du bien et de l'intérêt. J'espère qu'il me fera celle d'en souffrir la perte avec le même esprit, avec lequel on sait que j'ai refusé autrefois de grandes sommes et des bénéfices très considérables<sup>3</sup>. Et comme je n'ai jamais voulu tirer de la Cour des gratifications extraordinaires, qu'on jugeoit alors que j'avois méritées aussi bien que beaucoup d'autres, je me sens aussi éloigné de faire des actions indignes de mon caractère pour conserver ce qui m'appartient, que je l'ai toujours été d'en faire d'indignes de la générosité d'un homme d'honneur, pour recevoir ce qu'on me vouloit donner même avec empressement.

On a condamné mes domestiques, sans aucune forme de procès, à un rigoureux exil. On a persécuté tous ceux qu'on a cru être mes amis. On a banni les uns, on a emprisonné les autres. On a exposé à la discrétion des gens de guerre les maisons et les terres de mes proches. Et on a eu assez d'inhumanité pour étendre la haine que l'on me porte

1. La *régalé* était le droit qu'avait le roi de percevoir les revenus des évêchés vacants, et de pourvoir aux bénéfices qui en dépendaient jusqu'à ce que le nouveau titulaire eût prêté serment de fidélité au roi, et que ce serment eût été enregistré à la Chambre des Comptes. — L'archevêché de Paris fut déclaré en

*régalé* par un arrêt de la Chambre des Comptes du 18 avril 1654.

2. Pour : parce que je suis touché.

3. En octobre 1652, Servien avait offert à Richelieu d'aller représenter le roi en Italie avec 50 000 écus de pension, 100 000 écus pour ses dettes, et 50 000 pour son ameublement.

jusque sur la personne de celui dont je tiens la vie<sup>1</sup>, mes ennemis ayant bien jugé qu'ils ne pouvoient me faire une plus profonde et plus cuisante plaie, qu'en me blessant dans la plus tendre et la plus sensible partie de mon cœur. Ni la loi de Dieu, qui défend de maltraiter les pères à cause de leurs enfans; ni son extrême vieillesse, qui auroit pu toucher des barbares de compassion; ni les services passés, qu'il a rendus à la France dans l'une des plus illustres charges du Royaume; ni sa vie présente, retirée et occupée dans les exercices de piété, qui ne lui fait prendre d'autre part dans la disgrâce de son fils, que celle de la tendresse d'un père et de la charité d'un prêtre, pour le recommander à Dieu dans ses sacrifices, n'ont pu les détourner d'ajouter à son dernier exil de Paris un nouveau bannissement; d'envoyer avec des gardes, et à l'entrée de l'hiver, un vieillard de soixante et treize ans, à cent lieues de sa maison, dans un pays de montagnes et de neiges, pour accomplir en lui ce que le patriarche Jacob disoit autrefois de soi-même, dans la malheureuse conspiration de l'envie qui lui avoit ravi son fils Joseph : « Qu'on feroit descendre ses cheveux blancs avec douleur et avec amertume dans le tombeau ».

#### 4. — MISÈRE D'UNE ÉGLISE PRIVÉE DE SON ARCHEVÊQUE.

♦ AU ROI.

SIRE,

J'ai donné à Votre Majesté une marque si convaincante de mon profond respect par un silence de quatre ans<sup>2</sup>, qu'il auroit été inutile de le rompre par de nouvelles pro-

1. Le P. de Gondi exilé dans sa terre de Villepreux en 1653, après l'arrestation de son fils, fut enlevé après son évasion, et envoyé à Clermont en Auvergne. — Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Ju-

gny, avait été général des galères. Il entra à l'Oratoire en 1627, et mourut en 1662, âgé de quatre-vingt-un ans.

2. Ou plutôt de trois ans : car Retz écrivit au roi le 9 avril 1637

testations d'obéissance et de fidélité. Le premier des devoirs, qui est celui qui me lie à l'Église; m'a obligé de lui adresser mes premières paroles, et de lui rendre compte de l'état déplorable où se trouve mon Diocèse. Le second, qui est celui qui m'attache à Votre Majesté, m'engage de lui faire encore entendre les tristes accens d'une voix qui n'a été jusques ici étouffée que par la tendresse d'un zèle, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple. Quelque obligation que j'eusse de ne pas laisser la cause de l'Église dans un oubli, qui lui faisoit perdre beaucoup de sa force dans les esprits du monde, je n'ai pu me résoudre, Sire, à mêler des gémissemens et des plaintes dans les chants de triomphe qui accompagnoient vos victoires. Et j'aurois encore la même considération pour les applaudissemens que toute la terre donne à la glorieuse Paix qui la calme<sup>1</sup>, s'il m'étoit permis dans ce rencontre<sup>2</sup> de ne pas représenter à Votre Majesté, qu'il n'est pas juste que le moment qui finit les peines de tous vos sujets, qui sont vos enfans, laisse l'Église, qui est votre mère, dans l'oppression et dans la souffrance; et qu'il est de la piété du premier, du plus grand et du plus religieux de tous les Rois, de répondre à cette abondance de grâces que le Ciel verse sur son Règne, par le rétablissement entier et parfait de l'ordre de l'Église, auquel les plus solides et les plus saintes de toutes les bénédictions sont attachées. Le renversement de cet ordre, Sire, sans lequel le culte de Dieu n'est que profanation, est l'unique sujet de cette lettre, dans les motifs de laquelle je n'appréhende pas que les mouvemens de l'impatience, les sentimens de l'inquiétude, ni les pensées du ressentiment se puissent couler. Dieu me fait tous les jours la grâce de considérer mes souffrances passées et présentes comme des épreuves bienheureuses, qu'il a plu à sa miséricorde de donner à ma foiblesse, et s'il n'y avoit que mes intérêts particuliers qui fussent blessés dans la cause qui

1. La paix des Pyrénées, conclue l'année précédente, qui complétoit l'œuvre des traités de Westphalie.

2. Retz fait toujours rencontre masculin, malgré l'usage qui met que le féminin.

m'ouvre la bouche, je la fermerois avec joie pour ouvrir mon cœur avec plus de liberté aux grâces du Ciel. Ces grâces, Sire, me font adorer avec une profonde reconnaissance les ordres de la Providence sur moi; elles me font recevoir, avec une soumission très-pure et très-parfaite, en ce qui ne regarde que ma personne, les traitemens les plus rigoureux, qui portent le nom sacré de Votre Majesté. Elles ne me laissent même dans mes souffrances aucun sentiment contre ceux qui les causent, que celui qui m'oblige d'adresser tous les jours mes vœux et mes prières au Dieu de paix, afin qu'il plaise à sa bonté de leur faire connoître que le repos, qu'elle vient de donner à la terre, les oblige encore par ce titre particulier à ne pas troubler la tranquillité de l'Église. Mais, Sire, les sensibles plaies que cette même Église (dont les intérêts sont inséparables de ceux de Dieu) a reçues et reçoit tous les jours sur mon aujet, ne me laissent pas la liberté du choix dans une occasion, où la fausse modération, qui étoufferoit mes plaintes, se devoit mettre au nombre de ces prévarications honteuses, qui ensevelissent la vérité dans l'injustice. Cette vérité, Sire, est de la nature de celles qui ont l'avantage très-considérable de n'être jamais plus éclaircies, que par les choses mêmes que l'on a le plus employées pour les étouffer. Il n'y a rien qui ait plus justifié mon innocence que ma prison, dans le cours de laquelle la médiance la plus envenimée n'a pu trouver de prétexte sur lequel on ait pu fonder une accusation. Il n'y a rien qui ait plus marqué l'impossibilité de me convaincre que les merces d'un procès, que l'on a toujours évité avec application, en prévenant avec soin toutes les dispositions qui m'étoient des préalables<sup>1</sup> nécessaires. Il n'y a rien qui ait tant de lustre à la justice de mon titre, que l'Arrêt de votre Conseil<sup>2</sup>, qui déclara à Péronne mon Siège

1. *Des préalables* : des préliminaires. Ce mot n'est plus employé que comme adjectif.

Après l'arrêt du Conseil rendu

à Péronne le 22 août 1654, le roi dut demander au cardinal de désigner deux grands vicaires pour administrer le diocèse.

vacant d'une manière si peu soutenable, qu'il fut obligé, quelque temps après, de le reconnoître publiquement pour rempli selon toutes les formes canoniques. Il n'y a rien qui ait plus autorisé la fermeté que Dieu m'a donnée pour ne pas quitter mon Archevêché, que les efforts qu'on a faits pour m'y obliger, qui, selon les règles inviolables de la tradition la plus sacrée, font les plus puissantes raisons qui m'engagent à le conserver. S'il m'étoit permis, Sire, de trouver quelque consolation dans les souffrances de l'Église, j'avoue que je me sentirois extrêmement soulagé lorsque je considère que j'ai rencontré dans ces matières, qui lui sont si funestes, des occasions très-signalées de témoigner à Votre Majesté le respect très-profond et la passion très-forte que j'ai toujours conservée pour ce qui la regarde. Ma prison ne me laissa de sentiment que celui de la servir dans le Conclave<sup>1</sup>, où le Sacré Collège est témoin que ma conduite n'a pas été indigne du nom françois. La Déclaration de votre Conseil, par laquelle on me dégrada à Péronne, ne fut contredite que par la voie de toutes les voies la plus respectueuse et la plus douce, c'est-à-dire par une simple lettre au Chapitre de mon Église<sup>2</sup>, que j'opposai à ce torrent qui emportoit l'ordre divin de la hiérarchie, avec une patience bien éloignée de la force et de la vigueur des armes spirituelles, que les Papes et les Conciles mettent, sur des sujets beaucoup moins importants, entre les mains des Évêques persécutés. Le traitement si rigoureux que l'on fit à mes Grands Vicaires et à tant d'autres ecclésiastiques coupables du seul crime de n'avoir obéi dans des fonctions purement spirituelles<sup>3</sup>, ne

1. Dans le conclave tenu après la mort d'Innocent X, et où fut élu Alexandre VII.

2. C'est la lettre du 22 mai 1655.

3. Retz avait choisi pour grands vicaires les curés de la Madeleine et de Saint-Séverin, Chassebras et de Budencq. Celui-ci se laissa effrayer par la cour, mais Chassebras caché

dans la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, publiait mandement sur mandement du cardinal de Retz et en sa faveur. Ces pièces furent brûlées en place de Grève; Chassebras fut condamné au bannissement et à la confiscation. Cependant la cour dut céder enfin, et envoya une liste sur laquelle Retz choisit pour

fut suivi de ma part que de la nomination d'autres personnes plus agréables à Votre Majesté, quoique cette nomination, Sire, soit la fonction de l'Épiscopat la plus libre et la plus indépendante de l'autorité temporelle. La détention de mes revenus, saisis sous un prétexte qui n'est qu'une pure illusion en ce qui me regarde, ne tira de ma bouche que des plaintes légères<sup>1</sup>, et des remontrances dont la foiblesse ne peut être excusée, dans une cause qui a fait autrefois des martyrs, que par le principe qui a diminué la vigueur de ma résistance. Par ces condescendances, Sire, qui ont toujours été si préjudiciables à mes intérêts, Votre Majesté peut juger de la disposition que j'aurois eue de satisfaire à ce que l'on publie être de son désir, par une démission qui m'auroit donné tant d'avantage selon le monde, si je n'avois été persuadé que la complaisance, qui peut être permise en de certaines conjonctures, lorsqu'il ne s'agit que de quelque sorte de relâchement, ou plutôt de tempérament dans la discipline, ne sauroit jamais être que criminelle sur un point qui est essentiel à la tradition. A quoi la vérité me force d'ajouter, sans doute à la confusion de ma foiblesse, que je ne me résoudrois peut-être pas de toute ma force à suivre sans peine et sans regret un devoir, qui est combattu depuis si longtemps par le nom de Votre Majesté, si je ne savois que ce défaut de complaisance est très-utile même à son service, et qu'il ne contribue pas peu à la gloire de son règne, en empêchant que la postérité ne trouve, entre les merveilles de sa vie, une action qui en affoibliroit la gloire, et ruinerait par un exemple pernicieux la liberté de l'Église<sup>2</sup>. Voilà,

grand vicairé M. du Saussay. Celui-ci ayant agi contre le cardinal, il le révoqua et nomma à sa place Chevalier et Lavocat, dont l'un fut mis à la Bastille et l'autre se cacha. Alors il reprit de Hodencq en lui adjoignant M. de Contes : la cour en fut contente.

1. Au fond il y tenait, et cette saisie le touchait au vif.

2. Retz avait en effet le clergé pour lui dans cette affaire, à tel point que l'évêque de Meaux, frère du chancelier Séguier, refusa d'administrer le diocèse sans le commandement du cardinal.

Sire, les sentimens d'un fidèle sujet, qui se rendroit indigne de vivre sous le plus juste de tous les Rois, s'il étoit infidèle à l'Église qui est le fondement de la justice. J'espère que les grandes lumières qui éclairent votre âme, toute grande et toute royale, perceront bientôt les nuages dont on essaie de couvrir la sincérité de mes intentions. Plût à Dieu, Sire, que ces mêmes nuages ne cachassent pas à Votre Majesté les violences inouïes que l'on fait souffrir à l'Église, qui est une dissimulation sans comparaison plus dangereuse et plus importante. Les monarques les plus sages et les plus judicieux ne se peuvent défendre pour un temps de ces surprises; et il est difficile que, dans cette foule innombrable d'affaires, qui partagent leurs soins, ils démêlent toujours avec beaucoup d'exactitude ce que l'on enveloppe le plus souvent, avec beaucoup d'artifice, dans le prétexte de la raison d'État. Il est pourtant vrai que l'Église a cet avantage dans ce fait particulier, que l'injure la plus atroce qui lui ait été faite est si claire et si manifeste, qu'elle tombe même sous les sens. Sire, toutes les fois que vous êtes entré dans l'Église de Paris, qui, plus ordinairement que toutes les autres de votre Royaume, porte vos vœux au Ciel; toutes les fois que vous y avez remercié le Dieu des armées, qui vous a donné tant de victoires; toutes les fois que vous y avez imploré ses assistances dans vos besoins, vous êtes-vous pu empêcher de voir la Chaire<sup>1</sup> de votre Archevêque dénuée de tous ses ornemens, vide, abandonnée, désolée, sans usage et sans autorité? Vous êtes-vous pu empêcher de jeter les yeux sur les avenues de cette Chaire fermées au légitime possesseur, et occupées par des gens de guerre, auxquels on a donné des ordres, Sire, dont l'horreur ne doit pas être postée aux yeux de Votre Majesté? Vous êtes-vous pu empêcher de passer de ces tristes images à la réflexion qui leur est si naturelle, et de considérer en même temps, sur cette

1. La chaire : c'est le siège | chaire étaient souvent contom-  
archiépiscopeal. Les mots chaires et | dans l'usage.

même Chaire, un nuage épais qui la couvre, qui prive tout le reste de mon Église des influences salutaires qui en doivent sortir, et qui, par les défenses rigoureuses et expresses qu'on a faites à tous mes diocésains, sans excepter mes Grands Vicaires, d'avoir aucune communication avec moi, interrompt si malheureusement le cours des grâces et des lumières qui lui sont nécessaires? Ces désordres, Sire, tombent dans presque toutes leurs parties sous le sens d'un Monarque aussi pieux et aussi éclairé qu'est Votre Majesté. Mais la véritable doctrine de l'Église en découvre l'horreur d'une manière que les plus grands Princes ne pénètrent pas toujours dans toute son étendue, et qu'ils ne peuvent apprendre que par la bouche de ceux qui ont droit de les instruire dans la science de Jésus-Christ crucifié. Vous serez touché, Sire, quand vous saurez, ce que l'on vous a sans doute caché avec soin, que l'état d'un Diocèse, qui n'est point gouverné par les ordres de son Évêque légitime, est directement opposé à l'ordre selon lequel le Fils de Dieu a établi son Église. Votre Majesté sera étrangement surprise, quand elle saura que l'administration de deux prêtres, qui agissent à la vérité sous le nom de leur Archevêque, mais qui n'en osent reconnoître l'autorité ni recevoir le mouvement, sans être traités de criminels de lèse-majesté, n'est qu'un fantôme, mais un fantôme affreux, qui détruit l'Épiscopat et qui n'en fait qu'une ombre et qu'une illusion. Je ne doute point, Sire, qu'à la lecture de ces lignes, qui sont autant de lumières de vérité, vous ne ressentiez dans votre âme toutes les émotions et toutes les tendresses, que le Fils aîné de l'Église doit aux douleurs de sa mère. Je ne doute point que vous ne condamnerez déjà le silence qui m'a fait sacrifier si longtemps au bien de votre État des vérités si pressantes. Je ne doute pas que Votre Majesté ne lève tous les obstacles que l'on a mis à l'exercice de ma juridiction, et qu'elle n'approuve la résolution que le Ciel m'a donnée de rétablir dans mon Église l'ordre légitime de la hiérarchie par le rétablissement de la communication du chef et

des membres, et par la dépendance réelle et effective de ceux qui l'ont jusqu'ici gouvernée, beaucoup moins sous mon autorité que sous mon nom. J'espère, Sire, que Votre Majesté ne me refusera pas la protection que je lui demande en ce rencontre par mon innocencé, qui la doit prétendre de sa justice; par la constance de ma fidélité, qui peut l'attendre de sa bonté; par la longueur de mes souffrances, qui l'espéreroit même de sa clémence, et par ma parfaite soumission, qui me la fera toujours recevoir comme une grâce, quoique la dignité de ma cause, et le témoignage de ma conscience, me la puisse faire considérer comme une justice. Mais j'ai honte, Sire, d'employer des considérations particulières dans une cause aussi générale, et qui comprend l'intérêt de toute l'Église. Tout ce qui est dans la nature doit s'intéresser à sa défense, et il me semble que ces grands événemens qui honorent le siècle, dans lequel, ou plutôt sur lequel vous réglez, se présentent en foule à mon esprit pour demander justice avec moi, dans une conjoncture où ces mêmes événemens n'ont pas permis à la bonté de Votre Majesté de refuser aucune grâce. Je vous la demande, Sire, par cette longue suite de victoires qui vous ont élevé dès votre enfance dans les triomphes, et qui vous rendent si redevable au Dieu des batailles, que vous êtes encore plus obligé que les autres monarques à ne pas souffrir que l'on en trouble les sacrifices sous votre autorité. Je vous la demande par la Paix glorieuse que vous avez donnée à l'univers, qui, par un prodige si rare et si peu connu dans les siècles passés, unit dans votre personne sacrée les qualités si différentes et si contraires de Conquérant et de Pacificateur, et qui vous engage, par des grâces très-particulières que vous avez reçues du Ciel, de ne pas refuser à l'Église, dans la tranquillité publique, ce que la grandeur de votre âme vous a fait accorder à l'État dans le bruit le plus éclatant de vos armes<sup>1</sup>. Je vous la demande par ce grand mariage

1. L'amnistie donnée aux anciens frondeurs, et dont Rois et ses partisans avoient été seuls exceptés

qui donne à Votre Majesté ce que la fortune, la nature et la vertu ont de plus précieux ; qui, par la noble confusion du sang de Henri le Grand et du sang de Charles le Quint, ensevelit dans un heureux moment les malheurs de deux siècles, et dont le bonheur, se devant étendre bien plus loin dans la postérité, mérite d'être ménagé par une conduite qui attire toutes les bénédictions du Ciel sur une alliance, laquelle comprend ce qui est de plus auguste sur la terre. Après des considérations si touchantes, qui désarmeroient votre colère la plus juste et la plus animée, Sire, je finirois cette lettre si la piété de Votre Majesté et la dignité de mon caractère ne m'obligeoient de la conclure par le nom adorable du Dieu vivant, par la sainteté duquel je jure encore à Votre Majesté une obéissance éternelle et une fidélité inviolable, que mes souffrances n'ont jamais altérées, que rien n'ébranlera, et qui seront confesser à toute la terre que je suis,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet,

Le Cardinal de RAIS.

Le 30<sup>e</sup> avril 1660.

## 6. — INTÉRÊTS TEMPORELS.

A MONSIEUR DE PARIS, archidiacre de Rouen<sup>1</sup>.

Très vénérable docteur<sup>2</sup>, je désire, entre toi et moi, *in ogni modo*<sup>3</sup>, que Péan ait la ferme de Ruel et de Trapes<sup>4</sup>.

1. Cet abbé avait aidé Retz à s'évader du château de Nantes. Plus tard le cardinal, réfugié à Commercy, lui confia l'administration de l'abbaye de Saint-Denis pour le temporel. L'abbé était Normand, rétor, peu dévot, aimait l'argent et le bon vin. C'était un compère au goût de

Retz, qui se montre très familier avec son agent, et ne lui ménage pas les injures, très amicalement du reste.

2. Paris était docteur de Navarre.

3. « De toute façon, absolument. »

4. C'étaient des terres dépendant de l'abbaye de Saint-Denis.

Je te l'écrivis déjà hier, et je te l'écris encore aujourd'hui, et si il arrive la moindre difficulté, je m'en prends dès à présent à toi. Il ne faut pas laisser de faire toutes les grimaces nécessaires pour les enchères<sup>1</sup>. Mais sur le tout, il faut qu'il l'ait. Il en donnera autant qu'un autre en effet, et quelque chose de plus en apparence. Il te dira ce que nous avons dit ensemble sur ce sujet.

A Commerci, ce 16 juillet 1662.

Le Cardinal de Rais.

Je te donne ma malédiction si tu ne pars pas pour me venir trouver dès le lendemain que les baux seront faits. Raillerie cessante, cela est important et j'en ai encore de nouvelles raisons. Tu l'avoueras quand je t'aurai entretenu un quart d'heure.

## 6. — AU CONCLAVE.

AU DUC D'ESTRÉES<sup>2</sup>.

14 septembre 1676.

Nous avons reçu les deux billets, du 13, de Votre Excellence. Voici mes sentimens. La dépêche du Roi est, à proprement parler, une permission qu'il nous donne de concourir à Odescalchi<sup>3</sup>, en cas que les choses soient dans la disposition où elles étoient lorsque Votre Excellence a

1. Rets a des façons particulières de respecter les formes légales. Il est le même dans les petites choses et dans les grandes.

2. Le duc d'Estrées (François-Anibal, mort en 1687) était ambassadeur à Rome. Les cardinaux français prenaient de lui les ordres du roi, et communiquaient avec lui pendant le conclave; ayant fait pour cela une exception formelle au serment qu'ils avaient prêté selon

l'usage de ne point avoir de rapports avec le dehors. Ce conclave fut très long, et donna lieu, avant d'aboutir, à beaucoup de négociations et d'intrigues.

3. Benoît Odescalchi, né en 1611, cardinal en 1645 sous Innocent X. La France l'avait fait exclure au précédent conclave, en 1670. Élu en 1676, il prit le nom d'Innocent XI, et mourut en 1689. Il se montra fort opposé à la politique française

dépêché, c'est-à-dire un ordre de concourir à Odescalchi, en cas que nous ne puissions mieux faire. Ces deux suppositions se réduisent à une, parce que ni les choses ne peuvent être changées que par les efforts que Colonne<sup>1</sup> a faits au nom d'Altieri<sup>2</sup>, et parce que nous ne pouvons espérer de faire mieux que par la jonction d'Altieri avec nous. Ce qui échoit donc à examiner est ce que nous pouvons faire par le moyen de cette jonction, et si elle nous peut mettre en un autre état que celui où nous sommes.

Je suppose les offres pour sincères, je les crois telles par le grand et palpable intérêt qu'Altieri a à rentrer dans les bonnes grâces du Roi. Je crois même avoir déjà mandé à Votre Excellence que j'ai remarqué, dans les conversations de Colonne, un je ne sais quel air, qui marque de l'intention bonne et droite; mais il faut avouer, en même temps, que l'application, telle qu'il nous la faut dans la conjoncture présente, est très difficile et même presque impossible dans une négociation où le cardinal Altieri ne peut, selon toutes les règles de la politique ordinaire, s'abandonner si absolument qu'il ne garde au moins quelques égards avec l'Espagne, et où il n'est pas en son pouvoir, quelque bonne intention qu'il ait, de prendre entièrement son parti sans ses créatures.

Mettons-nous en sa place et considérons ce que nous lui pouvons demander. Nous ne nous pouvons contenter que d'un concours de lui et de toutes ses créatures au sujet que nous pouvons désirer et qui peut réussir. Il faut que lui-même négocie, du moins avec ses créatures, et afin qu'il y négocie, il est nécessaire que nous nous ouvrons avec lui du sujet<sup>3</sup>. La circonstance de l'état où se trouve

1. Le cardinal Colonne, archevêque de Césarée, mort en 1691.

2. Paluzzo Paluzzi Albertoni, cardinal en 1686, secrétaire d'État sous Clément X, qui l'adopta et lui fit prendre le nom d'Altieri, archevêque de Ravenne, légat d'Avignon,

cherchait à rentrer en grâce auprès de Louis XIV, dont il avait longtemps contrarié les desseins, et qui en était venu à refuser de recevoir les lettres de ce cardinal.

3. Le sujet, c'est le candidat capable d'être élu.

le conclave touchant Odescalchi nous permet-elle cette confiance? Je ne marque cet inconvénient que comme l'un des cinq ou six qui me viennent dans l'esprit, et qui sont inévitables dans une conjoncture où les momens sont précieux, parce qu'il est constant que tous ceux que l'on perd à l'exaltation d'Odescalchi tournent au déchet du mérite que l'on en peut tirer, en cas que l'on soit obligé d'y concourir<sup>1</sup>. Les plus considérables de ces inconvéniens se verront dans la suite de cette lettre, et je ne les touche, en ce lieu, que pour vous faire ressouvenir qu'ils m'ont fait voir, dans le commencement, que la rapidité des premiers jours du conclave, qui n'a pas trouvé, même de la part de nos amis, tout l'obstacle que nous en pouvions espérer, nous pourroit obliger à venir à Odescalchi. Je n'en ai presque jamais douté depuis que Monsieur de Parme<sup>2</sup> nous eut dit, en passant chez lui, ce qui s'étoit passé, et MM. les cardinaux de Bouillon et Bonzy<sup>3</sup> se peuvent souvenir que je leur dis, à l'un et à l'autre, que tout ce que nous pourrions faire de cette affaire, à mon opinion, seroit de continuer ce que M. le cardinal d'Estrées<sup>4</sup> et Votre Excellence avoient très bien et très sagement commencé, et même presque achevé, qui étoit de faire voir à toute l'Europe qu'Odescalchi ne pouvoit être exalté que quand il auroit plu au Roi de l'agréer.

Ce que j'ai trouvé dans le conclave ne m'a pas fait changer d'opinion, parce que la connoissance que j'y ai eue que nous romprions le col à Odescalchi, si nous voulions, ne m'a pas paru d'une considération assez forte pour me

1. Odescalchi tenait la tête depuis le 3 août, avec dix-neuf voix, et ne fut élu que le 21 septembre.

2. Les cardinaux français avaient passé à Plaisance en se rendant à Rome. Le duc de Parme étoit Ranuce II Farnèse.

3. Le cardinal de Bouillon est le neveu de Turenne. — Pierre de Bonzy fut archevêque de Toulouse,

puis de Narbonne, et grand aumônier de la Reine. — Ces deux cardinaux étoient entrés au conclave avec Retz le 30 août.

4. César d'Estrées (1628-1714), évêque de Laon en 1655, cardinal le 14 août 1671, avait assisté aux débuts du conclave, ouvert le 3 août. Il fut plus tard ambassadeur à Rome : cf. p. 320.

faire croire que nous le dussions, sans voir clair à ce que nous ferions après lui avoir rompu le col. C'est sur quoi je n'ai jamais pu me satisfaire : Votre Excellence en voit les raisons d'un coup d'œil.

Le cardinal Rospigliosi<sup>1</sup>, soit par l'engagement qu'il a avec le cardinal Chigi<sup>2</sup>, soit par le peu d'inclination qu'il a pour Cerri<sup>3</sup>, soit par la passion qu'il a pour Odescalchi, ne veut pas que l'on parle seulement de ses créatures, tant que celles de Chigi n'auront pas été ballottées<sup>4</sup>. Le cardinal Chigi, qui est fort embarrassé dans ses créatures même, ne se peut presque assurer de ce qu'il y voudroit lui-même, parce que ce qu'il y voudroit effectivement ou ne convient pas au Roi, ou n'est pas possible. Nos meilleurs amis, par exemple Delfin<sup>5</sup> et Charles Barberin<sup>6</sup>, souhaitent avec passion Odescalchi. Le cardinal Rospigliosi le désire plus que personne. Je sais bien qu'ils sont gens d'honneur et qu'ils ne manqueront pas au Roi; mais vous voyez au moins, par la pente du conclave, et vous pouvez juger, par celle de nos amis, de celle que prendront nos ennemis, par l'opposition qu'ils auront toujours naturellement à ce que nous voudrons, et qui les pourra même assez facilement porter à ce qu'ils ne voudront pas par eux-mêmes. Je mets en ce nombre peut-être le cardinal Altieri, et infailliblement, au moins à mon opinion, Azzolin<sup>7</sup>.

Toutes ces considérations avoient fait que je n'avois pas balancé un moment, depuis mon entrée dans le conclave,

1. Jacques Rospigliosi, neveu de Clément IX.

2. Flavio Chigi, neveu d'Alexandre VII.

3. Charles Cerri, doyen de la Hote, évêque de Ferrare et légat d'Urbain.

4. *Ballotter* : « donner des suffrages par bulletins, ou par petites boules ou ballotées. » (Furetière.) On voit que le mot est ancien, bien qu'il ait l'air d'un néologisme

5. Jean Delfini, Vénitien, qui avait été ambassadeur en France.

6. Charles Barberin, petit-neveu d'Urbain VIII, neveu du cardinal Antoine qui fut archevêque de Reims.

7. Decio Azzolini, très intime ami de la reine Christine de Suède, qui s'était fixée à Rome, traversa en effet l'élection d'Innocent XI, dès qu'il sut le parti français déclaré en sa faveur.

jusques à hier au soir que M. le cardinal de Bouillon nous fit une ouverture qui me parut fort belle et même fort lumineuse. Je confesse que la pensée, qui est grande, honnête, ecclésiastique, et supérieure de beaucoup à toute la romanesquerie<sup>1</sup>, me toucha infiniment. Après les réflexions, <sup>à</sup> il me paroît qu'elle a de grands inconvéniens, parce que le succès dépend du secret d'Altieri, dont nous ne pouvons être sûrs par la considération de sa faction, quelque bonne intention qu'il pût avoir, et de la manière d'agir des Espagnols, dont le manquement me paroît certain, par l'impossibilité qui me paroît à leur faire agréer Grimaldi<sup>2</sup>. Et ce qui m'embarrasse encore plus que tout cela est que, si l'affaire manque, comme apparemment elle manquera, par l'un ou par l'autre de ces moyens, nous tomberons dans la nécessité d'exclure<sup>3</sup> Odescalchi et dans la honte de l'avoir exclus.

Il y a plus : d'abord que Grimaldi est entré dans le conclave, le bruit a couru que nous le faisons venir pour exclure par son moyen Odescalchi, de sorte que, s'il arrivoit que nous l'excluissions effectivement, parce que l'Espagne auroit exclus Grimaldi, ce que nous aurions fait sincèrement seroit pris, même par les indifférens, pour un artifice dont nous nous serions servis<sup>4</sup> pour ne nous pas attirer le blâme de l'exclusion d'un aussi homme de bien, qu'Odescalchi. Nous l'aurions ainsi tout entier, et nous tomberions dans l'inconvénient que je vous ai touché ci-dessus, qui est de ne plus savoir où nous donnerions; la longueur du conclave, si préjudiciable à l'Église, nous seroit imputée; les *zelanti*<sup>5</sup>, qui sont répandus dans les

1. Le mot n'est pas dans les dictionnaires.

2. Grimaldi, Génois, servait la France depuis longtemps.

3. Parce qu'on ne pourrait gagner que des ennemis d'Odescalchi qui feroient de son exclusion définitive la condition de leur vote en faveur de Grimaldi.

4. On paroît avoir voté pour Grimaldi, moins pour l'élire que pour exclure Odescalchi.

5. Ces *zélés* étoient les 24 cardinaux qui, sans entrer dans les considérations politiques, ne voulaient suivre que leur conscience, tandis que les autres servoient les intérêts des puissances.

factions, nous tomberoient sur les bras, et nous courrions fortune d'être obligés d'en venir à la fin, et après beaucoup de temps, à quelque *sconciatura*<sup>1</sup>, qui seroit honteuse à la France, et qui, dans le fond, ne lui seroit d'aucun avantage.

Ce qui me fait encore plus de peine touchant cette alternative est qu'il seroit fort difficile que nous nous assurassions du succès, quand même elle auroit été acceptée en parole par l'Espagne, parce qu'il seroit très malaisé de se défendre des tromperies qui pourroient glisser plus facilement en ce rencontre qu'en tout autre, et qui pourroient par conséquent donner pour le moins autant d'avantage à Odescalchi qu'à Grimaldi. Je sais bien que l'âge de Grimaldi<sup>2</sup> lui donneroit des voix; mais je sais bien aussi que la douceur d'Odescalchi lui en donneroit peut-être et apparemment davantage.

Voilà les inconvéniens que je vois dans la tentative de Grimaldi. Voici les avantages, si elle réussissoit. Il n'y auroit rien de si utile pour l'Église, la capacité de Grimaldi étant infiniment au-dessus de celle d'Odescalchi; rien de si glorieux pour le Roi, Grimaldi pouvant passer pour François; et l'utilité et la gloire y seroient en un point que l'on peut dire que l'avantage que l'on en peut tirer peut faire hasarder judicieusement les inconvéniens qui en sont à craindre. Il est encore vrai que le Roi en tireroit de plus un avantage particulier, en ce qu'il paroîtroit, par l'événement, qu'il auroit forcé le cardinal Altieri et toute sa faction à n'espérer de pardon de lui que par le concours à un sujet françois. Je compte pour quelque chose le raccommodement du cardinal Altieri, qui se feroit, par ce moyen, devant la fin du conclave, et qui feroit disparaître, en un moment, très glorieusement pour Sa Majesté, ce fantôme d'une faction contraire à la France. Je dis ce fantôme, parce qu'une faction, quelle qu'elle soit à Rome,

1. • Avortement; • c'est un accommodement, une cote mal taillée

2. Parce qu'il n'occupoit pas la place longtemps

ne doit faire qu'une ombre très légère au Roi. Mais je suis persuadé qu'il seroit toujours plus avantageux que cette ombre disparût, et qu'elle disparût en s'anéantissant elle-même devant lui, dans un pays particulièrement et dans une occasion où l'on ne peut jamais s'assurer positivement et infailliblement de l'avenir.

Toutes ces considérations jointes ensemble me feroient souhaiter, avec passion, de pouvoir voir assez clair dans les suites de la proposition de M. le cardinal de Bouillon pour entrer dans son avis; mais j'avoue que je suis trop touché des inconvéniens que j'ai marqués ci-dessus pour n'en pas appréhender la conséquence, et pour ne pas demeurer dans le mien, qui est de n'hasarder pour chose du monde de rompre le col à Odescalchi, à moins que d'être assuré de celui que nous voudrons et que nous pourrons avoir en sa place. Si nous n'en voyons point de cette nature, comme jusques ici il ne m'en paroît point, et que l'on prenne, par cette raison, le parti de concourir à Odescalchi, il n'y a, à mon opinion, point de temps à perdre, tous les instans étant précieux. Il y a longtems que l'on est dans l'inaction dans le conclave; l'on continue à s'impatienter, je suis persuadé qu'il n'y a pas un moment à perdre pour se déterminer. Nous attendrons pour agir les sentimens de Votre Excellence.

Le Cardinal de RAU.

---

## LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD'

FRANÇOIS VI

1613-1680

La vie de La Rochefoucauld peut se résumer en deux mots : une période d'action, où l'amour, l'ambition, la passion de jouer un rôle ne lui attirent que déconvenues, désastres, ruine de ses affaires et de son corps; une période de méditation amère, lorsque, infirme et vieilli avant l'âge, il se remet en mémoire ce que lui ont valu ses aspirations à la grandeur politique, lorsqu'il raconte les faits auxquels il a pris part, dans ses *Mémoires*, et en tire la philosophie, dans ses *Maximes*. Les lettres qu'il a écrites forment deux groupes principaux, qui correspondent à ces deux périodes. Les premières, qui vont de 1637 à 1653, nous le montrent engagé dès sa jeunesse aux intrigues politiques à la suite de Mme de Chevreuse, puis, mécontent de Mazarin, jeté successivement dans les deux Frondes. Cette correspondance « est tout ensemble un complément et un correctif aux *Mémoires* »<sup>1</sup>. Elle découvre le dessous des affaires du temps, les calculs mesquins, les égoïsmes, les défiances et les brouilleries. Elle découvre surtout l'auteur. « Dans ses *Mémoires*, La Rochefoucauld... arrange son personnage et travaille de son mieux à se couvrir. » Ici se révèlent ses faiblesses naturelles, « son irrémédiable irrésolution, son défaut de conduite pratique, ce *je ne sais quoi*, qu'indique Retz dans le portrait qu'il a tracé de lui »<sup>2</sup>; le découragement qui l'envahit à la fin, quoiqu'il fasse le fier et le fidèle, le désir secret que l'honneur et l'amour-propre dissimulent à peine, de se mettre en repos par une soumission complète. Dans la seconde période de sa vie, La Rochefoucauld, outre quelques lettres de politesse ou de compliments, est occupé surtout de son livre des *Maximes*, où il condense son expérience. Il écrit à Mme de Sablé, à l'académicien Esprit pour leur proposer des maximes, leur en demander leur avis, solliciter leur critique : c'est désormais la grande affaire de sa vie.

1. Œuvres de La Rochefoucauld, collection des Grands Écrivains, t. III, 1<sup>re</sup> partie.

2. Ibid., Notice, p. 5.

3. Ibid., p. 6. Retz et La Rochefoucauld étaient ennemis mortels.

Les lettres de La Rochefoucauld sont généralement sobres et un peu sèches : même dans sa retraite, il ne s'épanche pas plus que lorsque, engagé dans l'action, il n'écrivait que par la nécessité de ses affaires. Vieillissant entre Mme de Sablé et Mme de La Fayette, admiré d'un cercle de gens d'élite, parmi lesquels est Mme de Sévigné, se sentant écouté, il a pris l'habitude de parler peu, de peser ses mots. « C'était avant tout un esprit sobre, observateur, réfléchi » : il n'était pas enclin aux confidences, et la tendance de son esprit le portait au contraire à tourner ce qu'il rencontrait ou voyait en vérités générales. Aussi y a-t-il à peine deux ou trois lettres dans sa correspondance, où il cause pour causer.

## I. — UN PARTI QUI SE DÉFAIT.

A LENET<sup>1</sup>.

Ce 11<sup>me</sup> novembre 1652, à Baigneux<sup>2</sup>.

Je ne vous puis dire présentement autre chose sur la justice que j'apprends tous les jours qu'on me rend à Bordeaux<sup>3</sup>, si ce n'est qu'ayant sujet d'en croire M. Sarrazin<sup>4</sup> l'auteur, je vous assure qu'une paire d'étrivières m'en feront un jour raison, et je veux que vous m'en fassiez reproche, si je ne lui tiens parole. On me chassa hier de Paris<sup>5</sup>, et je ne sais pour combien de temps j'aurai sûreté

1. Lenet est le principal correspondant de La Rochefoucauld pendant la première période de son existence. Ce personnage, né à Dijon, et qui était devenu procureur général au Parlement, fut dans la Fronde le conseiller intime et l'homme de confiance du prince de Condé, qui, lorsqu'il quitta Bordeaux, en 1632, le laissa auprès de son frère, en le chargeant de toutes les affaires civiles, financières et diplomatiques du parti. Il mourut en 1671. On a de lui des *Mémoires* sur la Fronde. — On sent dans cette lettre que La Ro-

chefoucauld en a assez et qu'il est plus mécontent de son parti qu'ardent contre les ennemis.

2. Baigneux, à deux kilomètres de Sceaux et à huit de Paris.

3. On disait qu'il travaillait à s'accommoder avec la cour, et jouait double jeu.

4. Sarrazin, le poète, qui était secrétaire des commandements du prince de Conti.

5. On lui ordonna de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et il fut menacé même d'être arrêté.

6. Il n'y resta qu'un jour.

ici. L'état où je suis est assez embarrassant : je cours fortune d'être mis à la Bastille, si je demeure à Paris, et d'être aveugle, si j'en pars<sup>1</sup>. Avec tout cela, je ferai mon devoir jusqu'au bout, mais je voudrais bien qu'on exécutât de bonne foi, au lieu où vous êtes, les choses dont on est convenu tant de fois : car enfin cela ennuie, et, pendant qu'on prend tant de peine à dire des choses fausses de moi, je pourrais bien en dire ici de véritables, et je suis assuré qu'on me croira encore plutôt sur le chapitre des autres qu'on ne croira les autres sur le mien. Adieu : je voudrais bien que tout ceci fût fini, et qu'on ne se persuadât pas si aisément que le salut de l'État dépend que je sois brouillé avec Monsieur le Prince, car je ne vois pas qu'il lui fût utile, après ce que j'ai fait et ce que je fais encore<sup>2</sup>, qu'il eût moins de bonté pour moi, ou que j'eusse moins d'attachement à son service. Mais, comme je vous réponds que cela ne se réglera pas à Bordeaux, exhortez seulement le monde à attendre les événemens avec plus de patience, s'il se peut. Je ne vous mande point de nouvelles, car je n'en sais point. Je vous conjure que cette lettre serve pour M. de Marchin<sup>3</sup> et pour vous, et de lui faire mille complimens de ma part, et de me croire, tous deux, entièrement à vous.

1. Valot, médecin du roi, l'en menaçait. Il avait un œil dont il ne voyait pas, et l'autre était menacé du même mal. « Présentement, écrivait la duchesse, une seule mastinée de brouillard serait capable de le rendre aveugle. Il a plus de coiffes et de bonnets que les vieilles n'en portent, et des lunettes avec des verres. » — La Rochefoucauld ne se remit jamais des graves blessures qu'il reçut le 2 juillet 1652 au combat de la Porte Saint-Antoine.

Outre qu'il y perdit presque la vue, il fut longtemps incapable de marcher sans l'appui d'un bâton.

2. Outre les services politiques qu'il avait rendus au Prince, il lui avait prêté de fortes sommes, dont il eut de la peine à se faire rembourser longtemps après.

3. Le comte de Marchin, ou Marsin, avait été chargé par Condé de diriger toutes les opérations militaires en Guyenne, sous l'autorité nominale du prince de Conti.

## 2. — LA PHILOSOPHIE D'UN LAQUAIS.

A LA MARQUISE DE SABLÉ<sup>1</sup>.

Je suis bien fâché d'avoir appris par M. Esprit<sup>2</sup> que vous continuez de faire les choses du monde les plus obligeantes pour moi; car je voulois être en colère contre vous de ne me faire jamais réponse, et de dire tous les jours mille maux de moi à la Plante<sup>3</sup>. J'ai quelquefois envie de croire que c'est par malice que vous me faites tant de bien et pour m'ôter le plaisir d'avoir sujet de me plaindre de vous. Au reste, M. Esprit me mande qu'il est ravi de quelque chose que vous avez écrit<sup>4</sup>: je vous demande en conscience s'il est juste que vous écriviez de ces choses-là sans me les montrer; vous savez avec combien de bonne foi j'en ai usé avec vous, et que les sentences ne sont sentences qu'après que vous les avez approuvées. Il me parle aussi d'un laquais qui a dansé les tricotets<sup>5</sup> sur l'échafaud où il alloit être roué: il me semble que voilà jusqu'où la philosophie d'un laquais méritoit d'aller; je crois que toute gaieté en cet état-là vous est bien suspecte. Je pensois avoir bientôt l'honneur de vous voir; mais mon voyage est un peu retardé. Je vous baise très humblement les mains.

A Vertœil, le 17 d'août<sup>6</sup>.

1. Voyez p. 250 la notice sur cette dame. On sait que La Rochefoucauld la consultait sur ses *Maximes* à mesure qu'il les composait. C'est à elle et à Jacques Esprit que La Rochefoucauld écrit le plus souvent dans sa retraite. Il goûtait fort l'esprit, les potages et les confitures de la marquise.

2. Jacques Esprit (1611-1678), né à Béziers, pensionné par M<sup>me</sup> de Longueville et par le chancelier Seguier, entra à l'Oratoire, puis se maria et s'attacha au prince de Conti: comme lui, il devint janséniste ardent. Il était lié avec M<sup>me</sup> de Sablé, et fit paraître, lui aussi, un livre de

maximes, sous le titre de *La Fausseté des vertus humaines* (1677). Il fut de l'Académie française.

3. On ne sait quel est ce personnage. On en connaît deux ou trois de ce nom, en ce temps-là, tous, au reste, assez insignifiants.

4. Des maximes sans doute, ou le *Traité de l'Amitié*, ou des additions à l'*Éducation des Enfants* qu'elle avait composée antérieurement.

5. Danse du temps, très vive.

6. Vertœil, ou Verteuil: château de la famille de La Rochefoucauld, dans le canton de Ruffec, à 40 kilomètres d'Angoulême.

## 3. — SOUHAITS A UNE JEUNE MARIEE.

A MADemoiselle DE SILLERY<sup>1</sup>

Novembre 1684

Il me semble que vous vous mariez bravement sans me rien dire<sup>2</sup>; j'avois cependant d'assez bons conseils à vous donner; mais la beauté de votre naturel et l'éducation de ma sœur<sup>3</sup> vous ont appris sans doute tout ce que vous aviez à faire dans une telle occasion. J'aurois cependant fort souhaité de pouvoir être témoin de votre conduite; je m'attends que vous m'en rendrez compte. car, sans cela, au lieu des prospérités que je vous souhaite, je vous souhaiterois les impossibilités, les jalousies réciproques, l'incompatibilité d'humeur, un beau-père amoureux de vous, une belle-mère acariâtre, des beaux-frères querelleurs, des belles-sœurs ennuyeuses, polies de champagne<sup>4</sup>, et aimant à lire de mauvais romans; de la fumée en hiver, des punaises en été, des fermiers qui paient mal, de fâcheux voisins, des procès en défendant<sup>5</sup>, des valets qui vous volent, un méchant cuisinier, un confesseur moliniste<sup>6</sup>, une femme de chambre qui ne sait pas bien peigner, un carrosse mal attelé, un cocher ivrogne, du linge sale, de l'eau trouble, du vin vert, du pain de Beauce<sup>7</sup>, des créanciers impatientes, un bailli chicaneur, des lévriers au coin de votre feu, des chats sur votre lit, un curé qui prêche

1 C'était sa niece Elle était fille du marquis de Sillery, qui fut envoyé pour représenter la Fronde en Espagne

2. Elle épousa, le 23 novembre 1682, J.-B. de Rochefort d'Ailly, comte de Saint-Point et de Montferrand

3 Marie-Catherine de La Roche-foucauld, troisième sœur du duc, mariée en 1638.

4 Polies de campagne ayant la politesse campagnarde On ne

supposait point de politesse hors de Paris et de la Cour

5 En défendant « où vous sevez défenderesse », involontaires par conséquent et subis

6. Moliniste partisan des opinions du jésuite Molina sur la grâce. La Rochefoucauld parle ici en janséniste.

7. Du pain de Beauce mauvais sans doute; car si le pays était riche, le paysan était pauvre.

mal et longtemps, un vicaire mauvais poète. Venez donc me voir quand ce sera fait, pour éviter tous ces malheurs, et pour vous rendre digne des biens que vous méritez, si vous faites votre devoir.

4. — COMPLIMENT SUR UNE MALADIE.

A MADEMOISELLE D'AUMALE<sup>1</sup>.

Vertaül, le 4 de décembre.

Hélas! je croyois que vous étiez au milieu des pompes et des félicités de la cour, et je n'ai rien su de l'état où vous avez été. Personne assurément n'a osé me l'apprendre. Cette excuse est bonne pour me justifier auprès de vous, mais elle ne me justifie pas auprès de moi, et mon cœur, qui me dit tant de belles choses de vous, devoit bien aussi me dire quand vous êtes malade. Pour moi, Mademoiselle, je n'ai pas eu la goutte depuis que vous m'avez défendu de l'avoir, et le respect que j'ai pour vous a plus de vertu que Barèges<sup>2</sup>. Je ne sais si le remède n'est point pire que le mal, et si je ne vous prierai point à la fin de me laisser ma goutte. Après tout, je serai dans trois semaines à l'Isle<sup>3</sup>; vous ne vous aviserez jamais de m'écrire avant que je parte; mais tout au moins mandez-y l'état de votre santé. J'espère que je vous porterai assez de nouvelles de ce lieu-là pour faire ma cour auprès de vous et pour faire peur à vos voisins. Grands Dieux! qu'ai-je pensé faire? J'allois finir ma lettre sans mettre votre très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

1. Cette demoiselle, fille du premier chambellan du prince de Condé, était une amie de M<sup>me</sup> de Sablé; M<sup>me</sup> de Sévigné la nomme souvent. Elle est dans le Dictionnaire des Prénoms, sous le nom de Dominice Protestante, elle épousa le maréchal de Schomberg, qui passa en Angleterre en 1665 et fut tué à la bataille de la Boyne.

2. La Rochefoucauld parle plusieurs fois du besoin qu'il a et qu'il finit par réaliser, d'aller aux eaux de Barèges.

3. L'Isle, ou plutôt Lille: il s'agit sans doute du voyage que La Rochefoucauld fit en Flandres, où il assista au siège de Lille (août 1667): cela daterait la lettre qui serait notée de décembre, mais de juillet.

LA DUCHESSE DE MONTAUSIER<sup>1</sup>

JULIE D'ANGENNES

1605-1671

Les trois ou quatre billets de Mme de Rambouillet qu'on a conservés sont vraiment trop insignifiants pour en surcharger ce recueil. Ils suffisent pour nous apprendre que l'incomparable Arthénice écrivait d'un style un peu guindé, en phrases allongées et passablement enguirlandées.

Quant à sa fille, la princesse Julie de Voiture et des *Précieuses*, l'héroïne adorée pendant quatorze ans du marquis de Montausier, qui lui offrait au 1<sup>er</sup> janvier 1641 la fameuse *Guirlande de Julie*, elle est assez connue pour qu'il ne suffise ici de quelques mots. Gaie, aimable, la plus coquette des honnêtes femmes, elle mérita, tant qu'elle resta Julie d'Angennes, toutes les louanges que chantèrent d'elle les Chapelain, les Godeau, les Voiture. Et le marquis de Montausier se faisait connaître pour un homme de cœur, de manières un peu brusques, un peu trop frotté d'érudition et de bel esprit pour un gentilhomme, un mélange enfin d'Alceste et d'Oronte. Mariés, le couple découvrit des qualités inattendues d'ambition, de manège et de complaisance infinie aux passions du roi. La préciosité de la femme, la misanthropie du mari tendaient au réel et au solide : l'une fut gouvernante des enfants du roi, et l'autre devint duc et gouverneur du dauphin.

Il y a de l'esprit dans les rares lettres qu'on ait de Mme de Montausier, un esprit sec, aigu, pointu parfois ; il y manque la grâce et la tendresse. On a malheureusement perdu ses lettres à Voiture : il semble, à juger par les réponses, qu'elle y devait avoir le propos franc et hardi, et s'escrimer vivement de la plume. On retrouvera quelque chose de cette brave allure dans les lettres à la marquise de Sablé, où la raillerie prolongée tantôt s'aiguise malicieusement et tantôt s'adoucit en aimable leçon. La lettre à l'évêque de Grasse est la plus tendre qu'on ait d'elle : c'est d'une tendresse calme et laconique, comme il convient à cette digne et froide personne, dont la plus grande passion fut sans doute son amour de tête pour le roi Gustave-Adolphe.

1. Voyez ses lettres dans V. Cousin, *Madame de Sablé*, passim

## I. — PROPOS DIVERS.

A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE GRASSE<sup>1</sup>.

Quoique je sois assurée que vous n'avez point besoin de ma faveur vers M. de Fontenay<sup>2</sup> et qu'il est disposé à vous rendre toute sorte de service en votre seule considération, je ne laisse pas d'écrire comme vous me l'avez ordonné. Je voudrois bien que ma lettre fût de l'air que<sup>3</sup> vous le souhaitez; mais j'en doute fort, car je ne suis point en humeur de rien dire de galant. Mon style ne seroit propre présentement qu'à faire un lai piteux, tant je suis triste du malheur qui est arrivé à l'armée du maréchal de Guiche<sup>4</sup>; ma consolation est que notre ami<sup>5</sup> n'y étoit point. Je crains bien d'avoir perdu dans cette déroute beaucoup de personnes où je prends grand intérêt. Cela me fait redire bien des fois :

C'est Dieu qui tient en main le sort des combattans.

et fait connoître que tout est vanité sous le soleil. Je vous jure que si je puis mépriser les violons<sup>6</sup> autant que la fortune, il n'y aura point de philosophe chrétienne ni morale qui me vaille. Je recommande à vos prières de rompre ces

1. Antoine Godeau (1605-1672), le *main de la princesse Julie*, fut de l'Académie française dès la fondation. Richelieu lui donna pour une paraphrase de psaume, les évêchés de Grasse et de Vence. Le poète « précieux » prit au sérieux son ministère évangélique: il eut l'acuité et la simplicité. Il fut charitable, zélé, ne fit plus que des vers pieux, et prêcha sans esprit. — Quant au sujet de la lettre, Godeau, qui avait reçu de Richelieu deux évêchés, n'avait pas été autorisé canoniquement à les réunir sur sa tête. Il sollicita en vain cette autorisation à Rome après la mort du cardinal.

2. François du Val, marquis de Fontenay-Mareuil (1595-1647), alors ambassadeur à Rome, qui a laissé d'intéressants *Mémoires*.

3. *Que pour dont*: selon l'usage du temps. On disait de même: *le jour que, en l'état que, de la façon que*, etc.

4. Le maréchal de Guiche, qui prit le nom de Gramont après la mort de son père, avait été battu à Honnecourt.

5. Arnauld de Corbeville, <sup>chancelier</sup> maître de camp des carabins, cousin d'Arnauld d'Andilly. C'était un des hommes les plus assidus de l'hôtel de Rambouillet.

6. Elle aimait fort les danses.

cordes ; car il n'y en a pas d'autres qui m'attachent fortement à la terre. Je me réjouis de n'avoir su votre mal que lorsqu'il a été passé ; cela m'a ôté beaucoup d'inquiétude, car je sens pour vous, en cas de besoin, tout ce que peuvent faire les Chapelains, les Conrarts, et les Angéliques<sup>1</sup>. Croyez que leur affection n'a nul avantage sur la mienne que la régularité, et que je suis toujours, quoique je ne vous le dise pas souvent, la plus véritable de vos amies et de vos très humbles servantes, etc.

Mlle de Bourbon<sup>2</sup> se marie le 1<sup>er</sup> de juin et Mlle de Brienne le 5. Jugez si je ne serai pas de bien des noces, et si après cela je me dois marier.

Le 29 mai 1642.

## 2. — SUR LA PEUR DU MAUVAIS AIR : RAILLERIE.

A MADAME DE SABLÉ<sup>3</sup>.

PREMIER BILLET.

Mlle de Chalais<sup>4</sup> lira, s'il lui plait, cette lettre à Mme la marquise au-dessous du vent.

Madame,

Je crois ne pouvoir commencer de trop bonne heure mon traité avec vous ; car je suis assurée qu'entre la première proposition qu'on vous fera de me voir, et la conclusion,

1. Angélique Paulet (1592-1651), cf. p. 66.

2. Elle épousait le duc de Longueville ; cf. p. 66 et 90.

3. M<sup>lle</sup> de Longueville, à peine mariée, eut la petite vérole. M<sup>lle</sup> de Sablé, qui craignait extrêmement la maladie et la mort, non seulement ne la visita pas, mais ne voulut voir personne qui l'eût visitée. M<sup>lle</sup> de Rambouillet lui reprocha sa poltronnerie dans la lettre qui suit. —

Plus tard, quand M<sup>lle</sup> de Sablé fut à Port-Royal, et eut la comtesse de Maure pour voisine, on les voit, aussi craintives l'une que l'autre, cesser de se voir à la moindre indisposition de l'une des deux, et ne plus communiquer que par billets ; et M<sup>lle</sup> de Longueville, enrhumée, s'abstenait de visiter M<sup>lle</sup> de Sablé, de peur de l'inquiéter.

4. C'était la demoiselle de compagnie de M<sup>lle</sup> de Sablé.

vous aurez tant de réflexions à faire, tant de médecins à consulter, et tant de craintes à surmonter que j'aurai eu tout le loisir de m'aérier<sup>1</sup>. Les conditions que je vous offre pour cela sont de n'aller point chez vous que je n'aie été trois jours sans entrer dans l'hôtel de Condé<sup>2</sup>, de changer de toutes sortes d'habillemens, de choisir un jour qu'il aura gelé, de ne vous approcher que de quatre pas, de ne m'asseoir que sur un même siège. Vous pouvez aussi faire faire un grand feu dans votre chambre, bruler du genièvre aux quatre coins, vous environner de vinaigre impérial, de rue, d'absinthe. Si vous pouvez trouver vos sûretés dans ces propositions sans que je me coupe les cheveux, je vous jure de les exécuter très religieusement, et si vous aviez besoin d'exemples pour vous fortifier, je vous dirai que la Reine a bien voulu voir M. de Chaudebonne<sup>3</sup>, qui sortoit de la chambre de Mlle de Bourbon, et que Mme d'Aiguillon<sup>4</sup> qui a bon goût pour ces choses-là, et a qui l'on ne sauroit rien reprocher en pareils sujets, me vient de mander que, si je ne la voulois voir, elle me viendrait chercher<sup>5</sup>.

## SECOND BILLET.

Je suis assez satisfaite que vous fassiez semblant de ne vouloir voir : je vous garderai ce respect de ne vous prendre point au mot. Mais, ma très chère, imaginez-vous que Mme d'Aiguillon vit hier Mlle de Bourbon, et que je tire de là cette conséquence nécessaire que l'on ne craint jamais de voir ceux que l'on aime. Je voudrais avoir donné beaucoup pour votre intérêt, et que cela ne fût point arrivé<sup>6</sup>.

1. *Aérier* ou *airier*. « c'est purifier l'air de quelque lieu, en y brûlant des senteurs pour en rendre l'air plus pur... Ce mot ne se dit que très rarement. » (Furetière.)

2. Où habitoit M<sup>me</sup> de Longueville.

3. Cf. p. 66.

4. La nièce de Richelieu.

5. Cf., p. 251, la réponse de M<sup>me</sup> de Sablé, qui donna lieu au second billet.

6. M<sup>me</sup> de Sablé fut piquée de cette leçon un peu trop directe, et s'en expliqua à Voiture. Ce qui fit écrire à M<sup>me</sup> de Rambouillet le 3<sup>e</sup> billet, où elle garde ses avantages tout en raccommodant les choses.

## DERNIER BILLET.

Je suis ravie de voir que la plus honnête personne du monde ait pris une fois en sa vie une raillerie de mauvais biaux, car si cela m'arrive jamais, je me sauverai par un si bel exemple, et s'il<sup>1</sup> ne m'arrive point, j'en tirerai une grande vanité. Enfin, ma belle mignonne, quand vous devriez être plus mal satisfaite de cette lettre que de l'autre, il faut que je vous dise que votre colère est un reste de cette humeur que vous aviez du temps de la première présidente de Verdun<sup>2</sup>, et qu'elle a si peu de rapport à tout ce que vous êtes maintenant<sup>3</sup>, que j'ai fait jurer cent fois Voiture pour croire ce qu'il me disoit, et à l'heure qu'il est, il me vient de venir en l'esprit que vous me voulez attraper tous deux; et je ne vous dis point pour me justifier les raisons que j'avois préparées : elles sont trop claires pour que vous ne les voyez point comme moi. Bonsoir; j'en dormirai en repos, ce que je n'aurois pas fait, si mon esprit ne s'eût ouvert à la fourbe que vous me voulez faire. Mme la Princesse<sup>4</sup> m'a dit ce soir qu'elle vous a des obligations très grandes du soin que vous avez eu de mademoiselle sa fille.

1. *S'il ne m'arrive point* si cela... Emploi fréquent du pronom *il* comme neutre. • *Tout cela ne convient qu'à nous. — Il ne convient pas à vous-mêmes* • (La Fontaine.)

2. Nicolas de Verdun, premier président du Parlement de Paris, perdit sa première femme en 1626.

3. Dévote sans doute.

4. M<sup>me</sup> la princesse de Condé, Charlotte de Montmorency

LA MARQUISE DE SABLÉ<sup>1</sup>

MADELEINE DE SOUVRE

1598-1678

Veuve en 1640 d'un mari qui ne l'avait pas rendue heureuse, elle se fit estimer par la convenance exquise avec laquelle elle reçut son nouvel état, sans *rire* ni *pleurer*, dit Chapelain. Ce fut une des plus illustres précieuses, et de celles qui nous représentent le mieux la préciosité de la bonne marque, parfaitement exempte de ridicule. On la voyait fréquemment à l'hôtel de Rambouillet, aux samedis de Mlle de Scudéry, et chez Mademoiselle au Luxembourg. Le monde venait aussi beaucoup chez elle : on y causait librement, et Mazarin dès 1644 sentit le besoin de surveiller le salon de Mme de Sablé. Avec le duc d'Enghien, Mme de Longueville, des princes, des seigneurs, des dames de haut rang, se rencontraient des gens de lettres, parmi lesquels La Ménardière, médecin poète et critique domestique de la marquise. Elle passa les vingt dernières années de sa vie à Port-Royal de Paris : dévote, janséniste, dévouée au parti sans abdiquer son libre arbitre et son jugement, gourmande, ayant autant de recettes de potages et de confitures que la comtesse de Maure avait de formules de médicaments, très poltronne, craignant la mort à l'excès, et prenant les plus minutieuses précautions pour sa santé, rompant tout commerce avec les malades, n'eussent-ils qu'un rhume, pour éviter la contagion. Ses principales amitiés furent alors avec Mme de Longueville, dévote aussi et pénitente, à qui elle fit aimer Port-Royal, Mme de Maure, sa voisine et peureuse comme elle, de sorte que s'enfermant sans cesse, elles communiquaient par de courts billets, sans cérémonie et sans formules; enfin La Rochefoucauld, vieilli, aigri, désabusé de tout, hors de l'esprit. Les *Maximes* naquirent vraiment chez Mme de Sablé, qui les examinait, les soumettait au jugement des personnes dont l'esprit lui inspirait confiance, et qui enfin, quand elles parurent, leur fit pour le *Journal des savans* un article que l'auteur ne laissa passer qu'expurgé de toute réserve, et de louangeuse critique transformé en réclame banale. L'abbé d'Ailly, l'académicien

1. Voir ses lettres dans V. Cousin, *Madame de Sablé*, t. I, p. 100.

Esprit, ses amis familiers, firent aussi des maximes. Les maximes naissaient autour d'elle et par l'influence évidemment de son goût. Elle-même en faisait, et c'était le caractère de son salon de produire les *sentences*, comme chez Mademoiselle se faisaient les portraits, et les lettres à l'hôtel de Rambouillet. Mine de Sablé écrivit encore un traité de l'*Education des enfans* et un morceau sur l'*Amitié* : elle en pouvait parler, car elle était excellente mère et excellente amie.

Tout le monde a loué son talent d'écrivain. Balzac disait de ses lettres : « Tout est d'esprit, rien n'y sent l'étude. » Elle entretenait un commerce de lettres avec des précieux, des jansénistes, des poètes, des princes, des pédants, des savants, des religieuses, des marechaux de France. Pascal et Mine Henriette lui écrivent. De cette vaste correspondance les débris seulement nous sont parvenus. Nous n'avons pas les réponses qu'elle fit aux lettres que Voiture, La Rochefoucauld, Mme de Maure, d'autres encore lui écrivirent. On trouvera son nom, dans ce recueil, en tête de plus d'une lettre. Par là sa place est vraiment considérable dans la littérature épistolaire du dix-septième siècle, plus encore que par le mérite de ses lettres mêmes. Elle n'est pas supérieure en ce genre à la plupart des femmes de ce temps, en qui l'on peut louer, comme chez elle, le naturel aisé, la distinction, la politesse, la « délicatesse », et la « nette mignardise », comme disait Chapelain. Ce qu'il y a de meilleur encore en elle, c'est le cœur, comme on le verra par nos extraits.

## I. — SUR LA PEUR DU MAUVAIS AIR<sup>1</sup>.

A MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET

[1642.]

Je vous ai treuvée<sup>2</sup> si bien instruite dans toutes les précautions de la poltronnerie que je doute un peu si j'avois raison, il y a deux jours, de disputer<sup>3</sup> avec une personne de

• 1. C'est une réponse à la lettre de la p. 247.

2. *Treuver* : cette forme était très fréquente alors. on la trouve

encore dans La Fontaine, dans le *Gland et la Citrouille*.

3. *Disputer que* : soutenir en disputant que. C'est un tour tout latin

vos amies que vous aviez vu Mlle de Bourbon sans frayeur. Ce n'est pas, comme vous pouvez juger, que je veuille ôter à votre générosité tous les avantages qu'elle mérite; car je sais fort bien que si vous en aviez besoin, elle vous feroit surmonter toutes ces choses pour ne manquer jamais à aucun devoir; mais je vous avoue que je ne suis guère plus persuadée de l'amitié que vous avez pour vos amis, que je la suis<sup>1</sup> de votre hardiesse. Néanmoins vous avez fait de si belles réflexions sur la timidité, que j'ai sujet d'espérer que, puisque vous connoissez si bien les dangers, vous pourrez un jour les craindre, et qu'enfin vous ferez ce plaisir à vos amis de vous conserver mieux à l'avenir. Au reste vous avez dit tout ce qui se peut penser sur la frayeur, et vous n'avez jamais rien écrit de plus <sup>raisonnable</sup> ~~raisonnable~~; mais je vous répons que, quoi que vous en pensiez, vous avez été bien au delà de mes précautions. Je ne prends pas plus de sûreté avec mon médecin que vous m'en offrez, en me promettant de changer d'habit; car, lorsque j'ai besoin de lui, je me résous fort bien à le voir en sortant<sup>2</sup> de la petite vérole, pourvu qu'il quitte une soutane grasse qui est plus capable de prendre du mauvais air qu'une robe bien nette; et tout de bon, j'ai lu vos lettres à Mine de Maure et les miennes sans les faire chauffer; enfin je sais, et j'en suis ravie, que Mlle de Bourbon est guérie. En toutes façons j'aurai une joie sans pareille d'avoir l'honneur de vous voir.

## 2. — JUSTIFICATION.

A MONSIEUR D'ANDILLY<sup>3</sup>.

17 janvier 1667. •

J'ai été si accablée des visites que la coutume obligé de faire en ce temps-ci pour se réjouir ou s'affliger, sans être

1. *Je la suis* : Cf. p. 167, et la note 3, et p. 308, n. 1.

2. *En sortant* : quand il sort. Ce tour, très correct alors et conforme à l'usage de tous les écrivains, est

condamné aujourd'hui par les grammairiens. Il était excellent pourtant, et d'un emploi fort commode.

3. M<sup>me</sup> de Sablé, toute janséniste qu'elle était, avait accepté le com-

bien aise ni fâchée, que je n'ai pu répondre à votre lettre. Elle m'a montrée à moi-même si imparfaite que j'ai été toute honteuse d'avoir reçu un présent de vous, en même temps que vous aviez si mauvaise opinion de moi<sup>1</sup>. Après cela, il me semble que je ne puis garder légitimement votre *Josèphe*. En vérité j'ai pensé l'envoyer de votre part à Mme de Montausier, parce qu'elle me dit que vous l'aviez oubliée ; mais comme j'ai su par la lettre qu'elle vous écrit que vous lui en aviez donné un, je suis toute résolue de rendre le mien à M. Petit<sup>2</sup>, car je ne puis consentir d'avoir un bien si mal acquis. Je vous dirai pourtant, non pas pour avoir un prétexte de ne le point restituer, mais pour la vérité, que vous m'avez ouvert les yeux à une chose<sup>3</sup> que je n'avois point regardée comme une faute, ayant toujours été parfaitement fidèle aux devoirs de l'amitié, même en parlant aux personnes que vous nommez vos ennemis<sup>4</sup>. Il ne m'est jamais venu en esprit qu'il fallût traiter la confession autrement que comme une affaire de l'autre monde. Je vous assure que j'ai fort bien mis toutes choses à part et chaque chose en son lieu sans en blesser aucune ; et en attendant que je vous puisse expliquer tout cela, je vous supplie de croire que j'ai de bons témoins non suspects qui ne m'ont jamais accusée de lâcheté sur aucune des actions que vous me reprochez. Mais enfin, puisque vous

fesseur imposé à Port-Royal par l'archevêque de Paris. Cela lui fut reproché comme une trahison. Arnauld d'Andilly ne put se tenir de lui faire entendre le mécontentement du parti, en lui envoyant sa traduction de *Josèphe*. Il reçut du reste fort bien la justification qu'on va lire. Mais alors M<sup>me</sup> de Sablé, sûre d'avoir l'avantage en dernier lieu, déféra le jugement de leur querelle à M<sup>me</sup> de Hautefort, qui déclara qu'en effet elle n'avait manqué à aucun devoir essentiel de l'amitié. Cette petite querelle montre à quel point l'animosité des partis était alors

montée. La mère Agnès fut encore plus indignée que son frère contre M<sup>me</sup> de Sablé.

1. « Il y a dans cette lettre, dit M. Cousin, un piquant mélange de douceur, d'humilité et de fierté. »

2. C'est la personne qui lui avait remis le livre de la part d'Arnauld d'Andilly.

3. A, au lieu de sur, qu'on mettrait aujourd'hui.

4. Allusion à ce docteur de Sorbonne, Chamillard, que l'archevêque de Paris avait imposé comme unique confesseur à Port-Royal. M<sup>me</sup> de Sablé s'était confessé à lui

en êtes persuadé, il n'est pas juste que je garde votre livre; je ne puis pourtant vous rendre le plaisir qu'il m'a donné. La personne dont je vous envoie la lettre<sup>1</sup> a bien de la puissance, mais elle n'a pas assurément plus de bonne volonté que moi pour vos intérêts.

### 8. — BILLET D'AMITIE.

A L'ABBÉ DE LA VICTOIRE<sup>2</sup>

(Octobre 1667)

Ce vilain rhume que vous savez, qui m'empêche à cette heure de vous faire une longue lettre, m'a aussi empêchée de vous écrire plusieurs fois depuis que vous êtes parti. J'ai toujours pensé en vous<sup>3</sup>, et nous en avons souvent parlé, M. de Laon<sup>4</sup> et moi. Je l'aime de ce qu'il vous aime, et je l'aime aussi parce que je l'estime infiniment. Il ne fait que croître et embellir en raison, en esprit, en prudence. Sérieusement, c'est un aimable et excellent homme, vous en jugerez plus avantageusement que jamais, quand vous le verrez à la Victoire<sup>5</sup>, ou je sais qu'il doit aller. M. le Grand Prieur<sup>6</sup> m'a souvent demandé si vous ne viendriez pas bientôt. Que voulez-vous donc faire en Picardie? Cela n'est guère bon que pour vous purifier de la Normandie. Pour moi, quand vous auriez été avec les barbares et au plus méchant air du monde, j'ai tant d'envie de vous voir que je n'aurois pas la patience de vous faire passer par le feu

1 Mme de Longueville

2 L'abbé de la Victoire, Claude Duval de Coupeauville, mort en 1676, était des plus intimes amis de la marquise. C'était un bel esprit. M. Cousin le dépeint comme « plus occupé de littérature que de théologie, et connaissant mieux Cicéron que saint Augustin ».

3 « *Penser en vous*, dit Furetière, emporte amitié et tendresse,

au lieu que *penser à vous* n'emporte guère que l'honnêteté ».

4 César d'Estrées, frère du maréchal, évêque de Laon en 1655, cardinal en 1672, plus tard abbé de Saint-Germain des-Près. Cf. p. 320.

5 Près de Senlis.

6 Jacques de Souvère (1600-1670), frère de la marquise, commandeur de l'ordre de Malte, et qui venait d'être fait grand prieur de France.

## 4. — REPROCHE.

A MONSIEUR ESPRIT<sup>1</sup>.

Il n'est pas étrange que je [ne] me puisse accoutumer à l'indifférence d'une personne pour laquelle j'aurois beaucoup d'amitié, si l'on en pouvoit avoir pour ceux qui n'en ont point. Je tranche net là-dessus, car si vous en étiez capable, pourquoi n'en auriez-vous point pour moi ? Il faut donc que vous n'en ayez point du tout, et j'en ai ressenti une telle indignation contre vous, que les choses mêmes qui adoucissent d'ordinaire les autres, c'est-à-dire le grand mérite, la grande vertu, et toutes ces belles choses qui partent sans cesse de vos mains, m'ont rendu votre oubli plus insupportable. Vous direz sans doute que cela sent bien l'amour de soi-même<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, envoyez-moi promptement, s'il vous plait, ce que vous me promettez<sup>3</sup>. J'ai une étrange impatience, encore que vous m'ayez dérobé un titre<sup>4</sup> que je voulois donner à de certaines badineries dont vous avez vu un commencement.

1. Sur cet ami de la marquise et de la Rochefoucauld, cf. p. 242, n. 2.

2. Esprit pensait sur l'homme comme La Rochefoucauld.

3. Sans doute des maximes.

4. Jacques Esprit donna à ses

*Maximes* ce titre : « De la Fausseté des vertus humaines. » — Les *Maximes* de M<sup>me</sup> de Sable ont été publiées par M. de Barthelemy à la suite des lettres de la comtesse de Maure.

LA COMTESSE DE MAURE<sup>1</sup>

ANNE DONI D'ATTICHY

1600-1663

Fille d'un Italien amené en France par Marie de Médicis, nièce du maréchal et du garde des sceaux de Marillac, mariée à Henri de Rochechouart, comte de Maure, c'était une singulière personne, d'une parfaite honnêteté, d'une grande distinction d'esprit, qui avec cela se conduisit souvent en intrigante ou en sotte. Ayant l'âme haute, elle eut des fiertés ridicules et des susceptibilités puériles, une ardeur, une âpreté incroyables sur les préséances et l'étiquette. Toute dévouée à ses amis, mais exigeante, jalouse, tracassière, éclatant en reproches et en plaintes pour un soupçon, prête à rompre dès qu'elle ne trouvait pas leur affection aussi aveugle, aussi exclusive qu'elle le voulait, elle raya successivement de son amitié Conde, Mme de Longueville, Mme de Chevreuse, Mme de Guemenee, Mme de Schomberg, le maréchal d'Albret, Mme de Montausier : de toutes les personnes qu'elle fréquentait intimement, il n'y eut guère que son mari et Mme de Sablé dont elle ne se soit pas crue trahie. Ecrivant facilement, aussi alerte de plume que de bouche, elle se répandait en récriminations contre qui que ce fût, reine, ministres, princes du sang, expliquant, répliquant, plus attentive à s'assurer l'honneur du dernier mot qu'à gagner le fond du procès. Engagée dans la Fronde avec son mari, ils mirent leur soumission à un prix qui empêcha Mazarin de l'acheter. La guerre finie, ils se soumirent pour rien. Voyant leurs affaires dérangées, la comtesse, sans plus parler de cordon bleu ni de gouvernement, réclama une pension de la reine : mais, trouvant de la bassesse à solliciter francement, elle sauva sa dignité en parlant de sorte qu'elle n'obtint rien. Inexacte dans la vie ordinaire, irrégulière, ne faisant rien à son heure, elle craignait extrêmement la mort, s'enfermait au moindre rhume, et multipliait les médicaments. Elle avait dans l'esprit la netteté et la mesure qui ne parurent jamais dans ses sentiments et dans sa conduite. Entre Mme de Sablé janséniste, et le comte de Maure

1. *Mme la comtesse de Maure, sa vie et sa Correspondance*, publi. par E. de Barthélemy. Paris, 1867, in-16.

moliniste, elle resta tout simplement pieuse et s'en tint au catéchisme. Croyant avoir à se plaindre de tant de gens, elle n'en devint pas pessimiste et reprocha à La Rochefoucauld « qu'il faisait à l'homme une âme trop laide ». Elle avait coutume de dire, quand on lui présentait des maximes, qu'il fallait mettre des « quasi », pour les rendre justes : c'est-à-dire qu'elles n'étaient vraies qu'à condition de n'être pas données pour absolues ni pour universelles.

Elle eut la réputation d'écrire parfaitement bien. Si ses lettres ne répondent pas tout à fait à l'admiration des contemporains, elles ont cependant de la vivacité, du mordant, une grande fermeté de sens et de style : assez peu de sentiment, en dehors de la délicatesse irritable de son amour-propre, mais à l'occasion, de la couleur et de la verve, comme dans les deux lettres sur les prétentions des Bouillon, où tout, forme et fond, rappelle, de loin, je le veux bien, mais rappelle en effet Saint-Simon.

## I. — UNE AMITIÉ JALOUSE.

A MADAME DE SABLÉ.<sup>1</sup>

Paris, octobre 1631.

J'ai vu cette lettre où vous me mandez qu'il y a tant de galimatias<sup>2</sup>, et je vous assure que je n'y en ai point trouvé du tout, au contraire. J'ai trouvé que toutes choses y sont très bien expliquées, et entre autres une qui l'est trop bien pour mon contentement, qui est que vous avez,

1 Voyez, p. 250, la notice sur M<sup>me</sup> de Sablé. En dépit de cet incident, l'amitié de M<sup>me</sup> de Sablé et de Maure ne fut rompue que par la mort. Dans les dernières années, elles étaient voisines, et vivaient presque ensemble.

2. C'était l'année du procès du maréchal de Marillac; le garde des sceaux avait été mis aussi en prison. Dans le chagrin où elle était, M<sup>me</sup> d'Attichy (elle n'était pas en-

core mariée) était devenue plus ombrageuse. Elle allait partir pour Sablé, quand elle apprit que la marquise avait écrit que son bonheur serait de passer sa vie avec M<sup>me</sup> de Rambouillet. Elle rompit son voyage. La marquise eut beau dire que ce souhait n'était qu'un compliment sans portée, traiter sa lettre à M<sup>me</sup> de Rambouillet de pur galimatias, M<sup>me</sup> d'Attichy ne voulut rien entendre.

dit à Mme la marquise de Rambouillet que lorsque vous vous vouliez figurer une vie tout à fait heureuse pour vous, c'étoit de la passer toute seule avec Mlle de Rambouillet. Vous savez si personne peut être plus persuadée que moi de son mérite; mais je vous avoué que cela n'a pu faire que je n'aie été surprise de voir que vous eussiez pu avoir une pensée qui fait une si grande injure à notre amitié. Car de croire que vous n'avez dit cela à une et que vous ne l'avez écrit à l'autre que pour leur faire un compliment agréable, j'estime trop votre courage<sup>1</sup> pour pouvoir imaginer que la complaisance vous fit trahir de cette sorte les sentimens de votre cœur, surtout en un sujet où je crois que vous auriez plus de raison de les cacher, puisqu'ils ne m'étoient pas favorables; l'affection que j'ai pour vous étant si fort dans la connoissance de tout le monde, et surtout de Mlle de Rambouillet, que je doute si elle n'aura pas été plus sensible au tort que vous me faites, qu'à l'avantage que vous lui donnez. L'aventure que cette lettre me soit tombée entre les mains m'a bien ramentevé<sup>2</sup> ces vers de Bertaut<sup>3</sup>, qu'

Malheureuse est l'ignorance  
Et plus malheureux le savoir.

Ayant perdu par ces moyens-là une confiance qui seule me rendoit la vie supportable, il n'y a pas moyen de songer à accomplir le voyage tant proposé<sup>4</sup>; car y auroit-il de l'apparence de faire soixante lieues dans cette saison pour vous charger d'une personne si peu agréable, qu'après tant d'années d'une passion sans pareille vous n'avez pu vous défendre de faire consister le plus grand plaisir de votre vie à la passer sans elle? je m'en retourne donc dans

1. *Courage* : cœur. « Apaisez ce courage irrité. » (Corneille, *Rodogune*.)

2. *Ramentevé* : rappelé. Vieux mot qu'on ne trouve plus guère en ce siècle.

3. Jean Bertaut (1570-1611), évêque de Sées, auteur de poésies qui ne manquent ni de grâce ni de sentiment.

4. Sablé est une petite ville à douze ou quinze lieues du Mans

ma solitude examiner les défauts qui me rendent si malheureuse, et, à moins que de les pouvoir corriger, je ne pourrois avoir tant de joie en vous voyant que je n'eusse davantage de confusion. Je vous baise les mains et suis, etc.

## 2. — QUERELLES D'ETIQUETTE.

A MADAME LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE<sup>1</sup>.

De Bourbon.... septembre 1655.

Dans la créance que j'ai qu'on s'ennuie quelquefois à Trie<sup>2</sup>, aussi bien qu'on fait à cette heure à Bourbon<sup>3</sup>, il m'a semblé, Madame, que ce qui nous avoit diverties vous pourroit divertir aussi, et qu'à Paris même, ce que j'ai à vous dire d'un voyage que Mme de Saint-Géran<sup>4</sup> a fait ici, ne seroit pas à rejeter. Vous vous souviendrez peut-être bien, Madame, qu'elle et moi sommes parentes et bonnes amies. Cela fit qu'aussitôt que je sus qu'elle étoit arrivée, je la voulus avertir qu'il y avoit ici un fort dangereux endroit, où il se falloit bien garder d'aller sans reconnoître<sup>5</sup>. Je lui mandai donc qu'elle n'allât en aucun lieu que je n'eusse parlé à elle, ou que j'allois la trouver. Elle répondit qu'elle me verroit à l'heure même; et aussitôt je la vis entrer, disant : « Je me doute bien de ce que vous me voulez, mais comment ferai-je? Il faut bien que je les<sup>6</sup> voie puisque je suis ici. » Je lui dis que si elle avoit envie d'être traitée comme une soubrette, elle n'avoit qu'à se dépêcher; mais que si elle vouloit l'être suivant sa condition, il falloit faire préparer les voies, et pourvu qu'elle pût savoir qu'on

1. Voyez sur M<sup>me</sup> de Longueville p. 66, n. 2, et aussi p. 90.

2. C'étoit une maison de campagne de la duchesse, près de Gisors.

3. Elle prenoit les eaux de Bourbon, très renommées alors.

4. Susanne de Longaunay, femme du comte de Saint-Géran, gouver-

neur du Bourbonnais, et fils du maréchal.

5. Reconnoître : au sens militaire, faire une reconnaissance, explorer le terrain.

6. Les : les dames de Bouillon, auxquelles elles pensoient toutes les deux.

trouveroit les Altesses au lit, ce seroit assez, parce qu'elle n'auroit qu'à s'asseoir dessus pour éviter le petit siège. Il fut donc question de trouver un négociateur. Vous savez, Madame, que cela n'étoit pas aisé; et sans le Père gardien<sup>1</sup> qui voulut bien l'être, et qui avoit fait grande connoissance avec ces Altesses, nous n'eussions su à quel saint nous vouer. Il jugea que d'abord il ne falloit point faire de semblant d'avoir vu Mme de Saint-Géran, et qu'il devoit seulement dire que l'intérêt qu'il prenoit à cette maison-là lui avoit fait croire qu'avant que cette dame les vit, il devoit s'éclaircir d'un bruit qui courroit de ce qu'elles avoient fait à Mme de l'Hôpital<sup>2</sup> et à Mme de Charlus, et que même elles s'en étoient vantées<sup>3</sup>. Il s'adressa à Mlle de Bouillon<sup>4</sup>, Mme de Turenne étant au bain. Mlle de Bouillon, rouge comme vous savez qu'elle devient en ces occasions-là, lui dit qu'il étoit vrai qu'elles l'avoient fait, que cela étoit leur droit, mais qu'elles n'en avoient point parlé. Votre Altesse saura qu'elles l'ont dit à Mme de Mézières de la même façon qu'à elle, et c'est par là qu'il a été su; car pour moi, Madame, je pense que vous jugez bien que je ne vous aurai citée que bien à propos<sup>5</sup>. Mlle de Bouillon demanda ensuite s'il avoit vu Mme de Saint-Géran. Le Père, ne voulant point mentir, avoua la dette. Alors devenant toute en feu, elle lui dit

1. Le Père gardien des capucins du lieu.

2. M<sup>me</sup> de l'Hôpital étoit la femme d'un maréchal de France, qu'on voit à Rocroy sous les ordres du duc d'Enghien. La comtesse de Charlus étoit sa parente. On avoit donné une « chaise à bras » à M<sup>me</sup> de l'Hôpital, mais on l'avoit mise au-dessous de M<sup>me</sup> de Turenne. « M<sup>me</sup> de Charlus n'avoit eu qu'un petit siège. »

3. Le sens est clair : « on parloit du traitement qu'elles leur avoient fait, et l'on disoit même qu'elles s'en étoient vantées. » Mais la phrase est incorrecte et impossible à construire.

4. Charlotte de la Tour, morte en 1662, très influente sur son frère le maréchal de Turenne. — M<sup>me</sup> de Turenne, femme du maréchal, étoit Anne de Nompar de Caumont, fille du maréchal duc de La Force, ardente protestante. — Les Bouillon avoient possédé la principauté souveraine de Sedan, que Richelieu les avoit forcés d'échanger pour des terres à l'intérieur du royaume. Ils prétendoient à ce titre recevoir le traitement des maisons princières et souveraines.

5. M<sup>me</sup> de Longueville étoit venue à Bourbon et avoit été mêlée aux premiers débats.

qu'il n'en falloit point davantage, mais que cela ne venoit pas de Mme de Saint-Géran, qu'elle les avoit vues toute sa vie, et qu'elle n'avoit jamais songé à cela; que même son mari avoit reconnu par écrit leur principauté; et qu'ainsi aller au contraire c'étoit leur refuser ce que la naissance leur avoit donné; ce que le Roi avoit fait pour elles n'avoit été que de les reconnoître. Et ensuite elle conta mot pour mot tout ce que vous savez, Madame, qu'elle disoit de la façon dont le Pape et le Roi d'Espagne ont traité feu M. de Bouillon<sup>1</sup>, n'oubliant pas que le Pape lui donnoit de l'Altesse, lorsqu'il ne donnoit que de l'Excellence à M. de Guise<sup>2</sup>; que pour le Roi de France, chacun savoit que, dans le traité que feu M. de Bouillon avoit fait pour Sedan, le Roi a juré foi de roi, et M. de Bouillon foi de prince; et pour conclusion, qu'elle ne croyoit pas que Mme de Saint-Géran, qui étoit leur parente et de leurs meilleures amies, voulût être venue pour leur faire un affront en ne les voyant pas sur un tel sujet. Le Père lui dit que cela étoit aisé à accommoder, que sa belle-sœur étoit au bain, et que pour elle, comme elle étoit sur son lit, elle n'avoit qu'à s'y tenir, et à faire mettre dans la ruelle une chaise. Ce fut là que son Altesse fut aux abois. Elle n'osoit refuser de demeurer sur son lit, de peur que la dame s'en retournât sans la voir; de s'y accorder aussi<sup>3</sup>, voyez s'il y avoit moyen de proférer une telle parole, car comme vous le savez, Madame, on ne prétend point cela des princesses de Savoie et de Lorraine<sup>4</sup>. Elle prit aussi le parti de ne répondre que sur les sièges, disant qu'elle n'avoit que deux chaises, qui étoient déjà sur le char pour partir; qu'il voyoit bien qu'il n'y en avoit point dans la chambre, avec mille protestations qu'elle voudroit rendre à Mme de Saint-Géran tout l'honneur qu'il lui étoit possible,

1. Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, frère aîné du maréchal de Turenne, mort en 1652. Après la conspiration de Cinq-Mars, où il avait pris part, il avait dû céder Sedan au roi.

2. Les Guises, comme étant de la maison de Lorraine, prétendaient être princes.

3. De s'y accorder aussi : quand à y consentir d'autre part.

4. Dont le titre n'est pas contesté.

mais que Dieu lui avoit fait la grâce de naître princesse. Elle acheva par où elle avoit commencé, disant que cela ne venoit pas de Mme de Saint-Géran. Vous jugez bien, Madame, que si cette comtesse avoit été de l'humeur de quelqu'autre, l'affaire eût pu en demeurer là ; mais comme elle est bien meilleure, et qu'elle a des exemples domestiques que véritablement l'autre n'a pas, elle voulut aller, disant qu'assurément la demoiselle seroit sur le lit ; de sorte qu'il fallut se contenter de lui faire promettre qu'elle ne s'assiérait point, si elle ne l'y trouvoit, et qu'en ce cas-là<sup>1</sup>. En effet elle l'y trouva, mais le cœur lui faillit au besoin. Elle se sentit si obligée de ce qu'elle lui offrit de s'y mettre, qu'elle se mit sur le petit siège. Mme de Villars<sup>2</sup>, qui lui avoit fait de bonnes leçons, aussi bien que nous, pensa tomber de son haut, et lui fit de telles mines qu'elle fut contrainte de changer de place assez promptement, et de se mettre sur le lit, disant qu'elle sentoit un grand vent. Mais ce fut assez pour mettre la princesse en bonne humeur, que la dame se fût mise d'abord à son devoir. Elle crut sans doute qu'elle n'avoit fait le reste que pour avoir paix de ceux qu'elle jugeoit bien qui lui avoient donné de si mauvais conseils ; et lui parlant comme à une véritable amie de la maison, elle l'entretint de la douleur qu'elle avoit fait que trois de ses sœurs se fussent mésalliées, n'ayant épousé que des gentilshommes ; que sans cela elle seroit morte contente, le Roi leur ayant fait la justice qu'il leur avoit faite<sup>3</sup>. Votre Altesse n'aura-t-elle point de regret que ce discours-là ne soit point adressé à quelqu'un qui eût moins de douceur que n'en a cette comtesse ? Pour moi je ne m'en serois consolée. L'autre Altesse<sup>4</sup>, qui vouloit voir cette dame et qui ne fut point dans sa chambre, vint dans celle de sa belle-sœur, et s'étant mise

1. Et qu'en ce cas-là : et seulement en ce cas-là.

2. M<sup>me</sup> de Villars, Marie Gigault de Bellefonds (1627-1706), mariée au marquis de Villars, qui fut ambassadeur en Espagne. Elle avait une

grande réputation d'esprit. Elle est la mère du maréchal, qui gagna la bataille de Denain.

3. En reconnaissant leur « pri- cipauté ».

4. M<sup>me</sup> de Turenne.

d'abord de l'autre côté du lit, cette pauvre comtesse ne se put encore tenir de lui donner sa place. Elle dit que ce fut à cause d'un grand vent, qui en vérité n'auroit pas été fort bon au sortir d'un bain, et qu'elle le lui dit pour lui faire voir que ce n'étoit que pour cela. Mme de Villars, ni moi, ni Mlle de Vandy<sup>1</sup> non plus n'avons point pris cette excuse en paiement, et il ne nous arrivera plus de vouloir faire battre quelqu'un qui n'en ait point envie. Mais aussi l'Altesse de madame n'étoit pas moins satisfaite que l'Altesse de mademoiselle; elle fut aussi fort humaine et conduisit la dame le plus loin qu'il se pouvoit; de sorte que si je n'ai tout à fait réussi en mon dessein, j'ai du moins fait recevoir ma cousine d'une autre façon qu'elle ne l'auroit été si je ne m'en étois mêlée, et j'ai un peu vengé le mépris qu'elles font de nous autres pauvres noblesses, ayant empêché le gouvernement de la province de servir tout à fait leur triomphe. Vous ne doutez pas aussi, Madame, que je ne me sois donné le dernier coup de pinceau, et qu'elles ne soient bien persuadées que c'est moi qui leur ai envoyé le capucin. Mais quoi qu'il m'en puisse arriver, je n'y saurois avoir de regret, car outre que j'ai fait ce que j'ai dû, on s'ennuoyoit tellement ici, que l'on a été trop heureux d'avoir cela à faire. Je sais bien que lorsqu'on est près de l'ennemi, qu'on est oisif et qu'on n'est pas poltron, l'on fait aisément des entreprises assez hardies. Après tout, Madame, nous avons eu une demi-victoire, et si nous avions eu de meilleures troupes, jugez de ce que nous aurions fait. Nous apprenons même que, de son côté, celui qui commandoit est assez blessé. Tout de bon ce n'est pas raillerie; je crois que Mlle de Bouillon en est malade; car après avoir paru furieusement émue avec le capucin, elle se trouva mal dès le lendemain, et le jour d'après, qui fut hier, elle eut un grand accès de fièvre. Elle n'a pas laissé de partir aujourd'hui.

1. M<sup>lle</sup> de Vandy étoit la fille d'une cousine germaine de M. de Maure; elle s'attacha à Mademoi-

selle, qui la prit pour héroïne de son *Histoire de la princesse de Paphlagonie*.

## 3. — SUR LE MÉRITE PERSONNEL.

A MADAME DE SABLÉ.

Il me semble que non seulement pour les princes, mais aussi pour les rois, il ne faudroit chercher que les hommes vertueux et capables, c'est-à-dire les qualités de l'âme et de l'esprit, et non pas la naissance; car il se trouve si peu de gens de condition dans le monde qu'il les faut chercher et prendre tels que je dis dans toutes les conditions sans se borner entre les gentilshommes. Je m'étonne que ces dames qui ont autant de vertu et d'esprit qu'elles ont de qualités, s'arrêtent à ces choses-là qui sont si peu de conséquence au prix de la vertu. Je conviens bien que, si les mêmes qualités se trouvoient avec la condition, il faudroit la préférer, mais la condition d'ordinaire se trouve avec l'ignorance; enfin je ne sais personne plus fidèle ni plus ferme que cette personne, et vous savez qu'il sait parfaitement le latin et le françois. Il sait aussi l'italien. Il a été à M. d'Aumont<sup>1</sup>, et, après sa mort, à madame sa femme, mais il est sorti de Port-Royal avec quelque mécontentement, enfin il ne s'est jamais mêlé des choses qui se sont agitées<sup>2</sup>, et il n'en parle point du tout. Tant y a, il ne les faut point tromper : il n'est point de la condition qu'ils demandent. Il a pourtant été exempt des gardes<sup>3</sup>, mais il me semble que vos princesses ne doivent pas compter sur ces choses-là, et que leur esprit les met au-dessus de cela.

1. Sans doute le père du maréchal d'Aumont, marquis de Villequier.

2. Des querelles de la grâce.

3. *Exempt des gardes* : c'est, dit Furetière, « un officier établi dans

les compagnies des gardes du corps, dans celle des prévôts et autres officiers. Ils commandent en l'absence des capitaines et lieutenants ».

MADAME CORNUEL<sup>1</sup>

ANNE BIGOT

1605-1694

Anne Bigot, fille d'un intendant du duc de Guise, épousa en 1627 Guillaume Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Elle resta veuve en 1657, et mourut à près de quatre-vingt-neuf ans. Elle avait l'esprit vif et acéré : c'est peut-être la femme de ce siècle dont les bons mots ont été le plus célèbres; Tallemant et Mme de Sévigné nous en ont conservé un certain nombre : ils ne sont pas tous fort plaisants aujourd'hui, mais il y en a qui ont une justesse piquante et une précision qui assomme. On n'a conservé d'elle qu'une seule lettre.

## I. — PORTRAIT.

A LA COMTESSE DE MAURE

Ce 23 octobre 1659.

Nous avons vu le marquis de Sourdis<sup>2</sup>, céans. Si M. le comte de Maure se récrie du portrait que j'en fis il y a quinze jours, ce n'est rien de le peindre de mémoire; il faut en faire un sur l'original. Vous savez, Madame, qu'il n'y avoit pas trois semaines qu'il étoit parti de Paris, dimanche, qu'il arriva<sup>3</sup> céans le matin. Il a donc vu quatre de ses maisons, Amboise, Tours, des religieuses proche de Tours; affermé et rehaussé des terres, vendu des hauts bois, gagné (cela entre nous) cent mille francs sur le marché avec le Roi.

1. Cousin, la *Société française au xviii<sup>e</sup> s.*, t. II, p. 333.

2. Le marquis de Sourdis, un des amis les plus intimes de M<sup>me</sup> Cornuel, étoit un homme universel : romans, science, morale, théologie, tout lui étoit bon, et M. Cousin a retrouvé, dans les portefeuilles du médecin

Valant, des écrits de lui sur toute sorte de sujets. Il étoit frère de l'archevêque de Bordeaux, et gouverneur de l'Orléanais, Blaisois et pays Chartrain. Il mourut en 1686, à soixante-dix-huit ans.

3. *Dimanche, qu'il arriva* : c'est-à-dire lorsqu'il arriva dimanche.

mais, s'il vous plait, n'en dites rien. Il a bâti en deux maisons, abattu à Amboise, ordonné des levées<sup>1</sup> de la rivière de Loire, avancé pour cela son argent, fait sa provision de vin, de bougie, et enfin tant de choses que reçu de l'argent m'échappe<sup>2</sup> de la mémoire, aussi bien que quelques légers arbitrages. Vous croyez donc, Madame, qu'à tout cela et n'être que deux jours en chaque lieu, il n'a pas eu de temps de reste? Excusez : il a fait un roman, vers, prose, aventures. Je vous ai souhaitée à la lecture qu'il en fit faire à mon cadet<sup>3</sup> : car rien n'est pareil à un homme âgé, qu'il décrit veuf, dont toute la contrée est dépendante par la considération de son âge et de ses richesses. Sa femme est morte d'une maladie incurable, et dès son vivant, chacun songeoit à l'épouser. Il le fait amoureux d'une personne qui se marie en diligence, sans qu'il en sache rien. Cela est plaisant à nous qui savons l'histoire de Mme Le Coigneux<sup>4</sup>. Mais lui se remarie à une personne représentée comme vous ou Mme de Rambouillet, par les prières de toute la contrée; car ce n'est qu'un célèbre berger<sup>5</sup>. Ce n'est qu'une des dix ou douze histoires de ce roman. De la même plume il prend un autre portefeuille, et a écrit même un traité de la grâce, un de la médecine, et quelque autre de la physique. Dans le carrosse il fait des devises avec dom André<sup>6</sup>, lesquelles mon ignorance ne connut que pour emblèmes très chétives<sup>7</sup>. Je m'enhardis de lui dire<sup>8</sup>; il en convient, mais disant qu'elles étoient meilleures ainsi qu'autre-

1 *Levées* : des digues contre les crues. *Était au féminin*

2 C'est-à-dire : que j'oublie de dire qu'il a reçu de l'argent.

3 *Et n'être* : et à n'être, pour : *en n'étant*.

4 M<sup>me</sup> Cornuel eut, dit-on, trois fils M. Cousin sime mieux conjecturer qu'elle parle de son beau-frère, cadet de son mari

5 Le président Le Coigneux fut marié trois fois. Il s'agit de sa première ou de sa seconde femme :

mais on ne sait quelle est cette histoire.

6 A l'imitation de l'*Astrée*, toujours à la mode.

7 Un religieux bénédictin en feuillant.

8 *Emblème* est aujourd'hui masculin.

9. Incorrection condamnée par Vaugelas, qui la note comme une façon de parler de la Cour; il faut les deux pronoms : « de la lui dire »

ment pour mettre sur des cheminées. Vous ne vous étonnez pas s'il ne m'a pas demandé comment je me portois, ni dit un mot de ma maladie en sorte quelconque. M. l'évêque d'Orléans et M. d'Entragues dinèrent céans comme lui<sup>1</sup>. Il arriva trois heures avant eux, et coucha céans deux nuits; les deux autres n'y firent que diner. Ce fut pour traiter du raccommodement avec Monsieur que je ne vois pas aisé, à cause des gens qui l'approchent, qui ont des vues d'en éloigner le marquis de Sourdis, pour profiter de quelques-unes de ses dépouilles<sup>2</sup>. Mais il vivra longtemps, quoique je l'ai trouvé aussi changé, qu'il m'a pu trouver changée, s'il y a regardé; mais il y a lieu d'en douter, ne m'en ayant pas dit un mot. Dom André m'en voulut parler, il coupa le discours pour dire, comme vous savez, ce qu'il avoit dans sa tête. Vous le connoissez assez bien, et ne vous étonnez donc plus, ni moi aussi, s'il ne vous a jamais parlé de votre raccommodement avec M. le cardinal<sup>3</sup>, et de tout ce qui s'en est ensuivi; car à la quantité des choses qui lui passent dans la tête, rien ne peut y demeurer assez de temps pour passer au cœur; les frivoles bouchent le passage aux sérieuses.

1. M<sup>me</sup> Cornuel était d'origine orléanaise. Cette lettre est écrite de Blois, ou plutôt de quelque terre entre Orléans et Blois. Le duc d'Orléans achevait sa vie à Blois, dans une demi-disgrâce.

2. Sourdis tenait de Gaston d'Orléans sa charge de gouverneur de l'Orléanais.

3. Avec Mazarin. Le comte et la comtesse de Maure avaient été très engagés dans la Fronde.

MADAME DE SCHOMBERG<sup>1</sup>

MARIE DE HAUTEFORT

1616-1691

C'est la célèbre amie du roi Louis XIII, une des plus nobles et des plus pures figures du temps. Richelieu l'éloigna de la cour, n'en pouvant faire un instrument de sa politique. Elle épousa en 1646 le maréchal de Schomberg : veuve après dix ans de mariage, elle tint ses jours dans la retraite, toute à la dévotion et aux œuvres charitables. Elle a l'esprit distingué, mais surtout l'âme généreuse, éprise de délicatesse et de grands sentiments.

## I. — SUR LES MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD.

A MADAME DE SABLÉ<sup>2</sup>.

Vers 1664.

Je crus bien tout le jour vous pouvoir renvoyer vos *Maximes*, mais il me fut impossible d'en trouver le temps. Je voulois vous écrire et m'étendre sur leur sujet. Je ne puis pas vous dire mon sentiment en détail : tout ce qui me paroît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoit dans le monde, ni honneur, ni bonté, ni probité. Je croyois

1. Cousin, *Mme de Sablé*, p. 151.

2. Avant l'impression des *Maximes*. M<sup>me</sup> de Sablé les communiqua à un bon nombre de personnes dont elle estimait le goût elle faisait connaître à La Rochefoucauld leurs réponses et leurs observations, dont il profitait à l'occasion. Tandis qu'en général les hommes, plus ou moins attachés au jansénisme, ap-

prouvaient le système de l'auteur, les femmes, M<sup>me</sup> de Maure, de La Fayette, de Liancourt, de Guéméné, de Schomberg, l'abbesse de Malnoue, se révoltoient contre cette image si laide de l'homme. De toutes les lettres écrites alors, la plus remarquable est celle de M<sup>me</sup> de Hautefort, par la délicatesse de la critique et la noblesse des sentiments.

qu'il y en pouvoit avoir. Cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous décrivons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces *Maximes* sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de cour que d'un auteur, et cela ne me déplait pas. Ce que je puis vous en dire de plus vrai est que je les entends toutes comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits. Il y en a qui me charment, comme : « L'esprit est toujours la dupe du cœur ». Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours par son habileté et par ses raisonnemens faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe : il en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvemens, malgré que l'on en ait, et l'on le suit même sans croire le suivre. Cela se connoît mieux en galanterie qu'aux autres actions; et je me souviens de certains vers, sur ce sujet, qui ne seroient pas mal à propos :

La raison sans cesse raisonne  
 Et n'a jamais guéri personne;  
 Et le dépit le plus souvent  
 Rend plus amoureux que devant<sup>1</sup>.

Il y en a encore une qui me paroît bien véritable, et à quoi<sup>2</sup> le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blâment le goût des autres : c'est celle qui dit que la félicité est dans le goût et non dans les choses. C'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas ce que les autres trouvent aimable. Mais ce qui

1. L'auteur de ces vers est inconnu.

2. A quoi, pour laquelle locution très approuvée de Vaugelas.

m'a été tout nouveau et que j'admire est que la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de savoir que c'est à la paresse à qui l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

Que dites-vous aussi, Madame, de ce que chacun se fait un extérieur et une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut paroître au lieu de ce qu'on est ? Il y a longtemps que je l'ai pensé et que j'ai dit que tout le monde étoit en mascarade, et mieux déguisé qu'à celle du Louvre, car l'on n'y reconnoit personne. Enfin, que tout soit *arte di parer honesta*<sup>1</sup> et non pas l'être, cela est pourtant bien étrange.

Voici de ces phrases nouvelles : « La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre ». Ces modes de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honnête homme qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier. Mais je ne sais si cela réussira imprimé, comme en manuscrit.

Si j'étois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui ôteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sait tant là-dessus, et il paroît si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroître point en avoir.

Je vous dis à bâtons rompus tout ce qui me reste dans

1. Le sens est clair, mais la phrase est inexplicable.

2 C'est un fragment de vers de Guarini (1537-1612), dont le *Pastor Fido* fut une des pièces les plus admirées au XVII<sup>e</sup> s., et aussi connue

que l'*Aminta* du Tasse. Guarini disoit : « L'honnêteté n'est qu'un art de paroître honnête. » Le sens de M<sup>me</sup> de Schomberg est donc : « Qu'il y ait partout le masque de l'honnêteté, et non la réalité. »

l'esprit de cette lecture. Si vous les<sup>1</sup> gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille. Je ne pense qu'à vous obéir ponctuellement, et, en le faisant, je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne. Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense<sup>2</sup>. J'espère avoir l'honneur de vous voir, demain.

---

## MADAME DE CHOISY<sup>3</sup>

1600? - 1669?

Elle était arrière-petite-fille du chancelier de l'Hôpital, et fut mère du fameux abbé de Choisy (cf. p. 378). Mariée au chancelier du duc d'Orléans, elle était de la société de Mademoiselle et de Mme de Longueville, et liée avec Mmes de Sablé et de Maure. Tallemant lui donne de l'esprit, et un art de dire les choses plaisamment. Cela s'aperçoit dans la lettre que je donne, où il y a de plus une finesse très pénétrante.

---

### I. — CONTRE LE JANSÉNISME.

A MADAME LA COMTESSE DE MAURE<sup>4</sup>

Decembre 1655.

A l'exemple de l'amiral de Châtillon<sup>5</sup>, je ne me décourage

1. Les : les *Maximes*.

2. M<sup>me</sup> de Sablé communiqua cette lettre à La Rochefoucauld avec des adoucissements.

3. Cousin, *Mme de Sablé*, p. 90.

4. M<sup>me</sup> de Sablé, devenue janséniste, chercha à convertir ses amies. Elle échoua avec la comtesse de Maure comme avec M<sup>me</sup> de Choisy, qui dans cette lettre les

dangereux effets du jansénisme et de la nouvelle doctrine sur la grâce. Ses raisons se réduisent au fond à cette idée, juste, sinon neuve, que dans les querelles des sectes religieuses, le vainqueur est le parti des libertins.

5. Coligny, qui, toujours battu, fut un des grands capitaines de son siècle.

pas dans la mauvaise fortune. J'ai senti avec douleur la légèreté de Mme la marquise<sup>1</sup> qui, persuadée par les jansénistes, m'a ôté l'amitié que les carmélites<sup>2</sup> m'avoient procurée auprès d'elle. Je vous prie, Madame, de lui dire de ma part que je lui conseille en amie de ne s'engager pas à lire qu'elle ne m'aime plus, parce que je suis assurée que, dans dix jours que je suis obligée d'aller loger à Luxembourg<sup>3</sup>, je la ferai tourner casaque en ma faveur. Entrons en matière. Elle trouve donc mauvais que j'aie prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld<sup>4</sup>. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier, sans ordre du Roi, sans bref du Pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mêle d'écrire incessamment pour réformer la religion, et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits qui ne font autre effet, que de faire des libertins ou des impies. J'en parle comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tout moment : « Hé! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons pas, nous serons perdus? » Et puis ils concluent par dire : « Tout cela sont fariboles.... » Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivoit, ils étoient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules; présentement ils sont gaillards, et ne songent plus à se confesser, disant : « Ce qui est écrit, est écrit. » Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'étoit pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loi. Que MM. les jansénistes, au lieu de

1. M<sup>me</sup> de Sablé.

2. Dont le couvent de la rue Saint-Jacques étoit un des plus célèbres d'alors. Elles avoient une autre maison rue du Bouloi.

3. Ou son mari avait un apparteme-

ment, comme encahier du duc d'Orléans

4. L'affaire qui devait amener la censure d'Arnauld en Sorbonne, et donner occasion à Pascal d'écrire les *Provinciales*, venait d'éclater

remuer les questions délicates, qu'il ne faut point communiquer au peuple, prêchent par leur exemple, j'aurai pour eux un respect tout extraordinaire, les considérant comme des gens de bien dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme des anges, et que j'honorerois parfaitement, s'ils n'avoient la prétention d'introduire des nouveautés dans l'Église. Je crois fermement que si M. d'Andilly<sup>1</sup> savoit que j'eusse l'audace de n'approuver pas les jansénistes, il me donneroit un beau soufflet, au lieu de tant d'embrasades qu'il m'a données autrefois. Je ne vous écris point de ma main, parce que je prends les eaux de Sainte-Reine<sup>2</sup>, qui me donnent un froid si épouvantable que je ne puis mettre le nez hors du lit. Mais, Madame, la colère de Mme la Marquise ira-t-elle, à votre avis, à me refuser la recette de la salade<sup>3</sup>? Si elle le fait, ce sera une grande inhumanité dont elle sera punie dans ce monde et dans l'autre.

\*

## LA COMTESSE DE BRÉGY<sup>4</sup>

CHARLOTTE SAUMAIZE DE CHAZAN

1619-1693

Cette nièce du critique Saumaize fut une femme auteur. On imprima à Liège en 1666 ses œuvres galantes. Elle est auteur de plusieurs portraits qui figurent dans le recueil de *Mudemioiselle*. Femme de chambre d'Anne d'Autriche, elle fit par son crédit nommer son mari ambassadeur en Suède, et elle plut à la reine Christine.

1. Arnould d'Andilly (1579-1674), frère aîné du grand Arnould et père du marquis de Pomponne. Il avait un zèle ardent pour le jansénisme. Voyez plus loin le trait que rapporte M<sup>me</sup> de Sévigné.

2. Les eaux de Sainte-Reine, en

Bourgogne, étaient très en vogue en ce temps-là.

3. On sait que la marquise, très gourmande, avait toute sorte de recettes de cuisine, exquisés et raffinés.

4. Cousin, *Mme de Sablé*, p. 387.

## LETTRES DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

### I. — LE VRAI BIEN.

A MONSIEUR DE BELLEFONDS<sup>1</sup>.

Décembre 1668.

Je vous envoie un de mes chers amis. Faites-en, Monsieur, le cas qu'il mérite. Pour moi, si je ne suis pas assez sage pour le suivre, je suis au moins assez juste pour l'admirer. Ce n'est pas qu'il marche avec la pompe des Césars ; il n'a pas tant de légions à le suivre ; il va accompagné de ses seules vertus ; mais par là il jouit d'une tranquillité que les autres n'ont su ni donner ni prendre, et ne se méprend pas comme eux à savoir<sup>2</sup> juger du bonheur. Ne vous attendez donc point qu'il vous dise comme on fait réussir ses prétentions : il apprend seulement à borner ses désirs, et, par un chemin meilleur et plus court que celui de l'ambition, il sait rendre content. Comme il prend plus de soin de l'âme que du corps, le bonhomme, malpropre et déchiré comme il est, n'ose aller aux Tuileries, si je ne l'avois assuré que notre Roi aime la vertu par son choix, et la magnificence et l'éclat par la nécessité de sa condition, et que, s'il a des yeux pour les belles choses, il a un cœur pour les bonnes. Sur cette assurance, il est parti pour vous porter ma lettre que je vois bien qui est déjà trop longue<sup>3</sup> ; mais je n'ai pas sitôt fait, quand il est question de louer ce qu'on aime, et si c'étoit d'aussi bonne grâce que c'est avec joie, il y auroit plaisir de m'entendre. Mais cela n'étant point, oubliez ma lettre, et souvenez-vous seulement que je suis, etc....

1. En lui envoyant Épicète, dont il venait de paraître une traduction. Le maréchal aurait été digne de recevoir ce présent, s'il n'eût connu une vertu plus haute : il était chrétien. Il était lié avec Bossuet, et procura la réunion de M<sup>me</sup> de la Vallière.

2. *A savoir* : Quand il s'agit de savoir juger du bonheur.

3. Nous avons vu et nous verrons souvent dans ce recueil ce tour, difficilement explicable, et qui n'est plus en usage aujourd'hui. Il était alors aussi usité qu'il est comode.

MADELEINE DE SCUDÉRY<sup>1</sup>

1607-1701

En dépit de ses romans en dix tomes et de sa préciosité, cette excellente personne fit de son mieux pour n'être pas un *bas bleu*. Elle écrivit des choses très sages sur l'instruction des femmes, haïssant en elles l'apparence du savoir et le pédantisme autant que fait Molière lui-même. Elle signa ses œuvres du nom de son frère, se dérocha autant qu'elle put à la gloire du bel esprit, et tâcha de n'être qu'une femme aimant les lettres et la compagnie des gens de lettres. C'était à coup sûr une noble fille, un cœur et un esprit solides. Très pieuse sur ses vieux jours, si elle ne détesta jamais ses romans, du moins elle n'en fit pas de nouveaux, et ne s'occupa qu'à extraire des fictions et des aventures ce qui pouvait fortifier le jugement et avoir quelque utilité morale, les *Conversations* et les *Entretiens*. L'auteur pourtant n'était pas mort en elle : elle ne pardonna jamais à Boileau ses attaques, et sous le dédain qu'elle oppose à la *Satire des femmes*, on sent percer un vif ressentiment et l'orgueil masqué de ses anciens succès. Elle fit plus que de ne pas s'apaiser à l'égard de Boileau : elle ne le comprit jamais. Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet passèrent. Mlle de Scudéry ne s'en aperçut pas. Elle demeura fidèle à ses amitiés de jeunesse : ses *samedis* furent presque le dernier asile de la conversation et de la société précieuses. Elle nous apparaît entourée de Conrart, de Chapelain, de Godeau, de Pellisson quand ils disparaissent, elle les remplace par Huet, un érudit digne du vieux temps, par Fléchier, par Mme Deshoulières, les promoteurs de la préciosité nouvelle.

Ses lettres, qui embrassent une période de soixante ans, de 1639 à 1701, en font foi. D'un bout à l'autre la digne demoiselle gesta la même fièvre, loyale, dévouée et tendre à ses amis sans égoïsme ni sécheresse dans l'extrême vieillesse, aussi sensible à la mort de Pellisson en 1693 qu'à la chute de Fouquet en 1661, mais aussi telle pour l'esprit en 1700 qu'elle pouvait l'être au temps du sonnet d'Uranie, ayant gardé les mêmes préférences littéraires, les mêmes doctrines, le même goût, précieux.

<sup>1</sup> *Mlle de Scudéry, sa Vie et sa Correspondance*, par MM. Rathery et Boutron, Paris 1875, in-8°.

en tout et toujours, sans trop de ridicules, si l'on veut, mais enfin précieuse. Le seul changement que je voie dans ses *Lettres* est celui de son style. Les plus anciennes, à Mlle Paulet à Mlle Robineau, sont longues, diffuses, interminablement *phrascuses*, infinies en compliments, lourdes dans la finesse et dans la plaisanterie ; les dernières, à Huet, à l'abbé Boisot, sont plus dégagées, plus vives, d'un tour plus naturel, plus net et plus concis. Les lettres à Godeau tiennent le milieu : l'*illustre Sapho* envoie au *mage de Sidon* (c'est ainsi qu'ils s'appellent souvent en langage « de ruelles »), des relations des affaires publiques, des nouvelles de la cour et de Paris, où plus d'une page remarquable par la simplicité rapide du récit se rencontre parmi le galimatias prolixe de la galanterie et de la politesse précieuses.

## I. — RELATION DE VOYAGE.

A MADEMOISELLE ROBINEAU<sup>1</sup>.

Rouen, 5 septembre 1644

Mademoiselle.

Je m'étonne assez que vous qui n'aimez guère les nouvelles et qui ne voyez jamais les relations de Renaudot<sup>2</sup>, ayiez souhaité que je vous en fisse une de mon voyage, qui sans doute n'a rien de si remarquable ni de si beau que le siège de Gravelines ni que l'action de Mgr d'Enghien<sup>3</sup>. Néanmoins, puisque vous le désirez, il faut vous obéir et contenter votre curiosité par un fidèle récit de tout ce qui m'est arrivé.

Je ne m'arrêterai pas toutefois à vous dépeindre exactement la magnificence de mon équipage, quoiqu'il y ait sans doute quelque chose d'assez agréable à s'imaginer que les chevaux qui traînoient le char de triomphe qui me por-

1. Cette demoiselle était une bourgeoise, amie de M<sup>lle</sup> de Scudéry ; elle figure dans le *Cyrus* sous le nom de Dorlise.

2 Théophraste Renaudot (1584-1655) obtint en 1631 du cardinal de Richelieu le privilège de la Ga-

zette de France : ce fut le premier journal qu'on eut en ce pays, et qui ne ressemblait guère à nos journaux contemporains.

3. Au mois d'août précédent, Turenne et Condé avaient battu Mares à Fribourg.

loit étoient de couleurs aussi différentes que celles qu'on voit en l'arc-en-ciel : le premier étoit bai, le second étoit pie, le troisième alezan et le quatrième gris pommelé, et tous les quatre ensemble étoient tels qu'il le faudroit à ces peintres qui aiment à faire paroître en leurs tableaux qu'ils sont savans en anatomie, n'y ayant pas<sup>1</sup> un os, pas un nerf, ni pas un muscle qui ne parût fort distinctement au corps de ces rares animaux. Leur humeur étoit fort docile, et leur pas étoit si lent et si réglé, qu'il n'y a pas de cardinaux à Rome qui puissent aller plus gravement au consistoire que je n'ai été à Rouen. Aussi vous puis-je assurer que le cocher qui les conduisoit a eu tant de respect pour eux dans le voyage, que de peur de les incommoder, il a quasi toujours été à pied. Ce n'est pas qu'il n'y ait lieu de croire qu'il en usoit aussi de cette sorte pour se divertir et pour nous désennuyer ; car je puis vous dire sans mensonge qu'il aime fort la conversation, et que, de toute la compagnie, lui et moi n'étions pas les plus désagréables.

Mais pour vous apprendre de quelles personnes cette compagnie étoit composée, vous saurez qu'il y avoit avec nous un jeune partisan<sup>2</sup>, déguisé en soldat pour cacher sa profession, dont le manteau d'écarlate à gros boutons d'or, les grosses bottes et les grands bas ne convenoient pas trop bien à l'air de son visage ; car enfin, avec tout l'appareil d'un cheveu-léger ou d'un filou, il ressembloit très fort à un solliciteur de procès. Après de celui-ci étoit un fort mauvais musicien qui, craignant de mourir de faim à Paris, s'en alloit demander l'aumône en son pays ; et quoique plusieurs personnes eussent beaucoup contribué à son habillement, il ne lui en étoit pas plus propre. Le chapeau qu'il portoit ayant, à ce que je crois, été autrefois à M. de Saint-Brisson<sup>3</sup>, lui tomboit sur le nez à cause

1. « Attendu qu'il n'y avoit pas. » Cette proposition participe, très usitée au xvi<sup>e</sup> s., ne sortit de l'usage que vers la fin du xvii<sup>e</sup> s.

2. Partisan, financier, qui fait des

traités, des partis avec le roi, pour prendre à ferme le recouvrement des impôts. Les partisans étoient fort décriés et haïs.

3. Ce baron de Saint-Brisson.

de la petitesse de sa tête. Son collet ressembloit assez à <sup>celle</sup> un peignoir; son <sup>à sa</sup> pourpoint étoit à grandes basques, et ses chausses approchoient fort de celles des Suisses. Enfin plus d'un siècle et plus d'une nation avoient eu part à cet habit extraordinaire. La troisième personne de cette compagnie étoit une bourgeoise de Rouen qui avoit perdu un procès à Paris, et qui se plaignoit également de l'injustice de ses juges et de la fange <sup>des</sup> des rues. La quatrième étoit une épicière de la rue Saint-Antoine, qui, ayant plus de douze bagues à ses doigts, s'en alloit voir la mer et le pays, pour parler en ses termes. La cinquième, tante de celle-là, étoit une chandelière de la rue Michel-le-Comte, qui, poussée de sa curiosité, s'en alloit avec elle voir la citadelle du Havre; la sixième étoit un jeune écolier, revenant de Bourges prendre ses licences<sup>1</sup>, et se préparant déjà à plaider sa première cause. La septième étoit un bourgeois poltron qui craignoit toute chose, qui croyoit que tout ce qu'il voyoit étoit des voleurs, et qui n'apercevoit pas plus tôt de loin des troupeaux de moutons et des bergers, qu'il se préparoit déjà à leur tendre sa bourse, tant la frayeur décevoit son imagination. La huitième étoit un bel esprit de Basse-Normandie, qui disoit plus de pointes que M. l'abbé de Franquetot n'en disoit du temps qu'elles étoient à la mode, et qui, voulant railler toute la compagnie, en donnoit plus de sujet que tous les autres. La neuvième étoit mon frère<sup>2</sup>, dont j'allois vous dépeindre, non pas la mine, la profession ni les habillemens, mais les chagrins et les impatiences que lui donnoit une si étrange voiture, s'il n'eût retranché une partie de mon histoire, en obtenant de ma bonté de ne vous en dire rien<sup>3</sup>.

Une si belle assemblée doit sans doute vous persuader que la conversation en étoit fort divertissante. Le partisan,

prévôt de Paris, étoit un personnage ridicule fort connu alors, et dont le nom se retrouve souvent dans les chansons du temps.

1. Bourges avoit une Université.

2. Georges de Scudéry, le poëte.

3. De ne vous en dire rien : que je ne vous en dirais rien. Ce tour est donné aujourd'hui comme incorrect.

quoique se voulant cacher, en revenoit toujours <sup>seul, tout seul</sup> au sol pour livre. Le musicien, quoique plus incommode par sa voix que le bruit des roues du coche, vouloit toujours chanter. La bourgeoise qui avoit perdu sa cause ne faisoit que des imprécations contre son rapporteur. L'épiciere, curieuse de voir le pays, dormoit tant que le jour duroit, excepté quand il falloit dîner ou descendre des montagnes. La chandelere ne pouvoit se lasser d'admirer le plaisir qu'elle auroit de voir dans les magasins de la citadelle une quantité prodigieuse de mèches qu'elle jugeoit y devoir être, vu le nombre des mousquet<sup>s</sup> qu'elle avoit oui-dire que l'on y voyoit. Tantôt elle souhaitoit d'en avoir autant dans sa boutique, tantôt que ce fût elle qui les vendit à cette garnison. Enfin on peut dire que nous sortimes du coche fort honorablement, c'est-à-dire tambour battant par la voix du musicien, et mèche allumée par notre chandelere, qui tant que nous marchâmes de nuit, eut toujours une chandelle à la main pour nous éclairer dans le coche. Pour le jeune écolier, il ne parloit que de droit écrit, de coutumes et de Cujas<sup>1</sup>. D'abord je crus que ce garçon déguisoit ce nom et que c'étoit de feu Cusac qu'il vouloit parler, quoique ce qu'il en disoit n'y convint pas; mais je sus enfin que Cujas étoit un ancien docteur jurisconsulte, que cet écolier alléguoit sur toutes choses. Si l'on parloit de la guerre, il disoit qu'il aimoit mieux être disciple de Cujas que soldat; si l'on parloit de voyages, il assuroit que Cujas étoit connu partout; si l'on parloit de musique, il disoit que Cujas étoit plus juste en ses raisonnemens que la musique en ses notes; si l'on parloit de manger, il juroit qu'il aimeroit mieux jeûner toujours que de ne lire jamais Cujas; si l'on parloit de<sup>2</sup> belles femmes, il disoit que Cujas avoit eu une belle fille<sup>2</sup>, et que quoique vieille, elle n'est point encore laide. Enfin Cujas étoit de toutes choses, et Cujas m'a si fort importunée que voici la première et la dernière fois que je

\* 1. Jacques Cujas (1522-1590), jurisconsulte toulousain, continuateur d'Alciat, s'efforça de tourner

la science en droit vers l'interprétation historique des lois romaines  
2. Suzanne Cujas, née en 1587.

l'écrirai et le prononcerai en toute ma vie. Pour le poltron, il vous est aisé de vous imaginer que sa conversation ne ressembloit pas à celle d'un Gascon<sup>1</sup>, et que celle du bel esprit avoit beaucoup de rapport avec celle de feu M. de Nervèze<sup>2</sup>.

Après cela ne m'en demandez pas davantage, car je n'ai plus rien à vous dire, sinon que je ne dormis point la nuit que je couchai à Magny, que de ma vie je ne fus si lasse que lorsque j'arrivai à Rouen, non pas comme a dit magnifiquement M. Chapelain parlant de la lune,

Dedans un char d'argent environné d'étoiles,

mais oui bien

Dedans un char <sup>en osier</sup> d'osier environné de crotte <sup>fit</sup>.

Tout à bon<sup>3</sup>, je pense que si je n'eusse eu peur qu'avec l'aide de ces admirables lunettes<sup>4</sup> que l'on peut quasi dire qui arrachent les astres du ciel, vous n'eussiez découvert le coche et n'eussiez remarqué une partie de ce que je viens de dire, je pense, dis-je, que je ne vous en aurois rien appris, tant cet équipage étoit burlesque. Après vous l'avoir dépeint si étrange, je n'oserois quasi vous apprendre qu'en ce lieu-là je me souvenois de vous, de peur que, comme vous avez l'imagination délicate, vous ne trouviez mauvais que votre image seulement ait été en un si bizarre lieu. Mais pour vous consoler de cette aventure, j'ai à vous dire qu'il y avoit aussi bonne compagnie dans mon cœur qu'elle étoit mauvaise dans le coche; et pour empêcher ces figures extravagantes d'y faire aucune impression, je l'avois tout rempli de Mlle Paulet<sup>5</sup>, de M. de Grasse, de Mme Arragonnais, de Mlles ses

1. Parce que les Gascons sont braves et plus encore bravaches.

2. Antoine de Nervèze, très médisant poète.

3. « Tout à bon », tout de bon, sérieusement.

4. Le télescope avait été in-

venté en 1590 par Janssen de Middelbourg et perfectionné par Galilée

5. Sur M<sup>lle</sup> Paulet, cf. p. 66. n. 2 sur Godeau, p. 246, n. 1.; sur Chapelain, p. 113; sur Conrart, p. 174; sur M<sup>lle</sup> de Chalais, p. 247; M<sup>me</sup> Arragonnais, femme du trésorier des

sœurs, de M. Chapelain, de M. Conrart, de Mlle de Chalais, de M. de la Mesnardière, de Mme et de Mlles de Clermont et de vous. Si bien que, rappelant tout ce que j'aime à mon secours, je fis en sorte que ce que je pensois d'agréable fût plus puissant que ce que je voyois de fâcheux; et j'eus plus de joie, à me souvenir de tant d'excellentes personnes, et à espérer qu'elles me faisoient l'honneur de se souvenir quelquefois de moi, que je n'eus de peine à souffrir les importunités d'une mauvaise compagnie. Ayez, s'il vous plait, la bonté de leur faire agréer cet innocent artifice et de leur rendre grâce de m'avoir sauvée de la persécution que j'aurois eue, si elles ne m'avoient pas donné lieu de me souvenir agréablement de tous les bons offices que j'en ai reçus. Pour vous, Mademoiselle je ne vous rends point de nouveaux remerciemens, car ne pouvant aujourd'hui vous parler tout à fait sérieusement, ce sera pour une autre fois que je vous dirai que personne ne vous connoît mieux ni ne vous estime davantage que moi, que personne ne vous est plus obligée que je vous la suis, que personne aussi n'en est plus reconnoissante, et qu'enfin personne ne sera jamais plus véritablement ni plus sincèrement,

Mademoiselle,

Votre très humble et très passionnée servante.

garles françaises, est une Précieuse fort connue, très liée avec Chapelain et Conrart. La Mesnardière est ce médecin bel esprit de M<sup>me</sup> de Sablé, qui fit une Poétique (1640) et de mauvaises tragédies dans toutes les

règles. — La comtesse de Clermont d'Entr'aigues et ses filles sont connues par les lettres de Chapelain : Godeau était le bel esprit de ce rédacteur, avant que la faveur de Richelieu n'en eût fait un évêque.

## 2. — CONTRE LE BEL ESPRIT.

A MONSIEUR DE VERTRON<sup>1</sup>.

1685 ou 1686

Le sonnet que vous m'envoyez<sup>2</sup>, Monsieur, est fort beau, mais il est trop flatteur; j'en rabats ce que je dois, et je vous en remercie sans me laisser persuader ce que je ne mérite pas. Je suis fâchée, Monsieur, pour l'amour de vous, de ne pouvoir changer ma manière, mais je ne le puis. J'ai un grand nombre d'amis, et je suis assurée qu'il n'y en a pas un qui me conseilât de changer un caractère dont je me suis si bien trouvée. Il y a plus de trente ans que M. le duc de Montausier me loue de ne faire pas le *bel esprit*; en un mot, Monsieur, rien n'est plus opposé à mon humeur, et je ne puis en façon du monde faire ce que vous désirez. Quand mes amis me montrent quelque ouvrage, je ne décide jamais rien. Les deux aimables personnes que vous avez choisies suffisent à juger des choses plus difficiles: si elles ne s'accordent pas, choisissez un honnête homme pour être un tiers. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis. Et pour finir par où j'ai commencé, je vous loue et vous remercie, et je vous promets de louer avec plaisir l'ouvrage qui remportera le prix; c'est ce que peut

Votre très humble et très obéissante servante.

## 3. — POUR L'ÂME DES BÊTES.

A MONSIEUR HUET<sup>3</sup>

(1689.)

Je suis fort aise, Monseigneur, que vous m'ayiez fait

1. Ce bel esprit, goûté des Précieuses de Toulouse, avait institué un concours de bouts-rimés en l'honneur de son protecteur, le duc de Saint-Aignan. Il avait demandé à M<sup>me</sup> de Scudéry d'en être juge, avec M<sup>me</sup> Desboulrières et M<sup>me</sup> Serment. Elle refusa

2. « Ce sonnet à la louange de M<sup>me</sup> de Scudéry se trouve dans la *Nouvelle Pandore*, t. I, p. 313. » (Note de MM. Rathery et Boutron.)

3. M<sup>me</sup> de Scudéry aimait les bêtes. Elle eut longtemps autour d'elle un chien, une gueuon, un perroquet, auquel Leibniz adresse des vers la-

l'honneur de vous souvenir de moi, sans vous souvenir de mon ignorance; car peut-être, si vous vous en étiez souvenu, ne m'eussiez-vous pas donné votre excellent ouvrage<sup>1</sup>. Je voudrais bien cependant que vous m'eussiez aussi envoyé quelque habile traducteur, afin de ne perdre rien d'un livre qui n'est pas favorable à certaines machines cartésiennes<sup>2</sup>, contre lesquelles je me suis déclarée hautement il y a longtemps, sans employer pourtant contre le philosophe, que mon chien, ma guenon et mon perroquet. Mais comme il y a certaines choses qu'on entend plus facilement que les autres, j'ai fort bien entendu les louanges que vous donnez à M. de Montausier dans votre préface, et quelques autres petits endroits dont je n'oserois parler en détail de peur de m'égarer. Le philosophe que vous attaquez si vivement a une nièce<sup>3</sup> que j'aime beaucoup et qui a infiniment de mérite; mais elle entend raillerie sur la philosophie de son oncle<sup>4</sup>, comme vous le verrez par un madrigal qu'elle m'envoya au commencement d'avril, lorsqu'elle sut que la pauvre fauvette étoit revenue dans mon petit bois<sup>5</sup>, suivant sa coutume.

Quand la plus belle des fauvettes  
Je vis revenir où vous êtes,  
Ah! m'écriai-je alors avec étonnement,  
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.

ins, et trois caméléons, qu'on lui avait rapportés d'Égypte. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle n'ait pas plus goûté la théorie cartésienne des animaux machines, que La Fontaine.

1. *Censura philosophica cartesianæ*, Paris, 1689. in-12.

2. La théorie qui nie l'âme des bêtes et en fait de pures machines.

3. Catherine Descartes, morte à

Rennes vers 1706: elle avait une grande réputation de savoir et d'esprit. M<sup>me</sup> de Sévigné la loue en plus d'un endroit de ses lettres. Ce qu'on a conservé d'elle, prose ou vers, est médiocre.

4. M<sup>me</sup> Descartes se fâcha pourtant contre Huet.

5. M<sup>me</sup> de Scudéry avait rue de Beauce, au Marais, une maison avec un jardin.

## MADEMOISELLE DE MONTPENSIER'

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS

1626-1683

Fille de Gaston d'Orléans, <sup>frère</sup> cousine germaine de Louis XIV, la *Grande Mademoiselle* eut la vie et l'humeur d'une aventurière : elle se croyait une héroïne. Elle avait beaucoup d'esprit, de bonté, de générosité : fière, ardente, bizarre, elle n'eut pas le sens commun : elle n'avait d'esprit pratique que dans les entreprises folles. Ambitieuse, la fortune la traversa moins qu'elle ne se traversa elle-même. Elle manqua sa vie par sa faute ; rarement plus belles espérances et plus grandes qualités firent un plus complet et pitoyable naufrage. Chevauchant pour la Fronde et courant la campagne avec ses dames d'honneur, elle ferma au roi les portes d'Orléans. Elle tourne contre l'armée royale le canon de la Bastille. La Fronde achevée, les autres acteurs de la pièce rentrent dans le silence et dans le repos : assagis, apaisés, ils n'aspirent tous qu'à jouir des douceurs de la société, ou réparent par une pénitence sincère les erreurs éclatantes de leur jeunesse. Mais pour Mademoiselle, ce n'est que le commencement de son roman. Elle a manqué le trône de France : elle va manquer ou refuser presque tous les princes de l'Europe, le roi de Portugal, l'archiduc héritier de l'Empire, le roi d'Angleterre, le duc de Savoie, Monsieur, frère du Roi, qui valait un roi. Tout cela pour tomber éprise, à quarante-cinq ans, d'un gentilhomme gascon, bien plus jeune qu'elle, que le Roi lui défendit d'épouser, qu'elle épousa secrètement, qui fut mis à Pignerol, et qu'elle ne délivra, au bout de dix ans, qu'en donnant au fils du Roi et de Mme de Montespan ses deux plus riches domaines, le comté d'Eu et la principauté souveraine de Dombes : tout cela encore, pour que ce mari payé si cher, à qui même elle avait donné vingt millions et des terres, la traitât comme une servante, et lui fit tirer ses bottes au retour de la chasse.

Parmi cette existence accidentée, Mademoiselle écrivait, dissertait, causait, en femme passionnée pour les choses de l'esprit. Elle faisait deux petits romans, des *Mémoires*. Elle mettait à la mode les *Portraits*, d'où allait sortir un genre littéraire et

le chef-d'œuvre de La Bruyère. Lasse un jour des grandes aventures, et désabusée de l'action, cette inquiète et fantasque princesse s'amusa à se former un idéal d'une vie retirée et champêtre. C'est le rêve d'une précieuse, qui a lu l'*Astrée*. Bradamante se fait bergère, mais elle emporte son écritoire, ses livres, et s'entoure d'amis pour causer. Même elle pense à Dieu : elle orne très déceimment sa retraite d'un couvent, d'une église et d'un hôpital. La lettre où elle forme ces beaux projets est la plus intéressante de celles, assez peu nombreuses, qu'on a conservées d'elle.

### I. — RÊVE D'UNE VIE PASTORALE.

A MADAME DE MOTTEVILLE<sup>1</sup>.

Saint-Jean-de Luz<sup>2</sup>, le 14 mai 1660.

M'étant trouvée auprès de vous l'autre jour, lorsque vous causiez chez la reine, avec de vos amies, du bonheur de la vie retirée, il me sembla que votre conversation n'avoit jamais été plus charmante et plus agréable : je l'écoutai avec plaisir, et depuis j'ai passé de bonnes heures à y penser. Le lieu où nous sommes est le plus propre du monde à entretenir de semblables pensées ; car l'on rêve bien doucement lorsqu'on se promène sur le bord de la mer. Ainsi, Madame, je me suis imaginé que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous fisse part des sentimens que vous m'avez donnés, et de l'opinion que j'estime qu'il faut avoir pour rendre cette retraite dont vous parliez divertissante. Premièrement, Madame, il faudroit, à mon avis, que les personnes qui voudroient se retirer de la

1. La sage, honnête, sérieuse M<sup>re</sup> de Motteville, l'auteur des excellentes *Mémoires* sur Anne d'Autriche, était la femme la moins romanesque du monde. Elle se haussa pourtant au ton de Mademoiselle, disputa, subtilisa avec elle sur la constitution d'une vie heureuse et sur la condition des femmes. — Elle était nièce du poëte Bertaut.

fut mariée au vieux président de Motteville, resta veuve de bonne heure, et vécut auprès de la reine, dont elle était femme de chambre et confidente intime. Elle mourut en 1689, à soixante-quatorze ans.

2. Saint-Jean de Luz. Mademoiselle y avait suivi la cour, quand Louis XIV alla épouser l'infante Marie-Thérèse.

cour ou du monde, s'éloignassent de l'un et de l'autre sans être rebutées; mais qu'elles le fissent par la connoissance du peu de solidité qu'on trouve dans ce commerce, et même parmi ses amis. Il y a eu de fort honnêtes gens de tout sexe qui, n'ayant pas eu autant d'habilité<sup>1</sup> que vous et moi à la cour, ont pu néanmoins s'en éloigner par le mépris de la fortune, et il est aisé de ne pas s'en soucier quand on est parvenu, par ses soins ou sa naissance, à en avoir une honnête et selon sa condition. On peut aussi se trouver en âge où l'ambition est moins vive, et où les personnes fort raisonnables peuvent s'en guérir facilement. Car je tiens qu'il y a des temps qu'il seroit aussi honteux d'en être tourmenté, qu'il l'avoit été de s'y être montré toujours insensible. Comme on doit faire ce raisonnement en toutes sortes de conditions, et qu'il est, comme vous savez, des héros et des heroines de toutes manières, aussi nous faut-il de toutes sortes de personnes pour pouvoir parler de toutes sortes de choses dans la conversation, qui, à votre goût et au mien, est le plus grand plaisir de la vie, et presque le seul à mon gré. Néanmoins j'opinerois assez qu'il n'y eût pas de gens mariés, et que ce fût toutes personnes veuves, ou qui eussent renoncé à ce sacrement; car on dit que c'est un embarquement<sup>2</sup> fâcheux : vous savez si l'on dit vrai et si l'on est heureux d'en être dehors. Pour moi je décide la-dessus d'une manière que ceux qui ne me connoîtront pas ne devineront pas qui je suis par ce que j'en dis. Il seroit bon de concerter tous ensemble du lieu, de l'habitation, et délibérer si l'on choisiroit les bords de la Loire ou ceux de la Seine. Quelques-uns auroient mieux aimé les bords de la mer. Pour moi, qui n'aime pas naturellement l'eau, j'aimerois mieux la vue de la mer et des rivières un peu en éloignement, et que ma maison fût située dans le voisinage d'un grand bois, et que l'on y

1. *Habilité* vieille forme, correspondant de toutes façons au verbe *habiliter* : « n'ayant pas la capacité, les conditions requises pour

vivre à la cour. » C'est le sens où l'on dit *habile à succéder*.

2. *Embarquement* : très fréquemment alors, au sens d'*engagement*.

arrivât par de grandes routes où le soleil se feroit voir à peine en plein midi. Je la bâtirois de la plus agréable manière que je pourrois l'imaginer. Les dedans seroient de même fort propres et point magnifiques, non plus que les meubles; car il ne convient pas, quand on méprise tout, et que l'on veut paroître au-dessus de toutes choses, d'avoir la foiblesse de s'attacher à la superfluité. Je voudrois que cette maison fût environnée de jardins, et que le territoire<sup>1</sup> en fût propre à produire les plus excellens fruits. Je prendrois un grand plaisir à faire planter et voir croître tous ces arbres différens. S'il y avoit de quoi faire des fontaines, je n'en serois pas fâchée; mais j'aimerois mieux la vue que l'eau. Pour mieux dire, chacun seroit bâtir sa maison à sa fantaisie, les uns dans le fond d'un bois, les autres au bord de la rivière. La situation que je choisis pour moi laisse de quoi choisir aux autres, parce qu'au bas de la côte où je m'imagine cette belle forêt, et d'où l'on pourroit se faire une belle vue, je prétends qu'il y auroit de grandes prairies, et qu'elles seroient coupées de ruisseaux d'une eau claire et vive, qui, en serpentant sur l'herbe, iroient gagner la rivière. On se visiteroit à cheval, en calèche, ou avec des chaises roulantes<sup>2</sup>; quelquefois à pied, quelquefois en carrosse, si ce n'est que je pense que peu en auroit. Le soin d'ajuster sa maison occuperoit beaucoup; ceux qui aiment la vie active travailleroient à toutes sortes d'ouvrages, comme à peindre ou à dessiner, et les paresseux entretiendroient ceux qui s'occuperoient de la sorte. Je pense qu'on liroit beaucoup, et qu'il n'y auroit personne qui n'eût sa bibliothèque. On ne romproit point le commerce qu'on auroit avec ses amis de la cour et du monde; mais je pense que nous deviendrions tels qu'il leur seroit plus glorieux de nous écrire, qu'à nous de leur faire réponse. Je me persuade que dans ce

1 *Territoire* : comme *terrou*.  
Le mot désigne ici les qualités de la terre.

2. • Un petit carrosse-coupé s'ap-

pelle une chaise roulante. • (Pur-tière.) La calèche était aussi • un petit carrosse-coupé •, mais plus élégant et plus orné

bois que je me figure, ou dans quelque belle allée, il y auroit un jeu de mail : c'est un jeu honnête et un exercice convenable au corps, et qu'il est bon de ne pas négliger, en songeant à celui de l'esprit. On nous enverroit tous les livres nouveaux et tous les vers, et ceux qui les auroient lus les premiers auroient une grande joie d'en aller faire part aux autres. Je ne doute point que nous n'eussions quelques personnes qui mettroient aussi quelques ouvrages en lumière, chacun selon son talent, puisqu'il n'y a personne qui n'en ait tout à fait de dissemblables, quand on veut suivre son naturel. Ceux qui aiment la musique la pourroient entendre, puisque nous aurions parmi nous des personnes qui auroient la voix belle, et qui chanteroient bien, et d'autres qui joueroient du luth, du clavecin, et des autres plus agréables instrumens. Les violons se sont rendus si communs, que, sans avoir beaucoup de domestiques, chacun en ayant quelques-uns auxquels il auroit fait apprendre, il y auroit moyen de faire une forte bande<sup>1</sup>, quand ils seroient tous ensemble. Je ne trouverois pas à redire que, lorsqu'on seroit obligé d'aller à la cour ou aux grandes villes, soit pour affaires, ou pour rendre quelques devoirs de parenté, on ne s'en dispensât point. Je ne voudrois pas que l'on fit les farouches en disant : « Je ne veux assister à nulle fête, et je ne ferois pas une visite pour mourir<sup>2</sup> » et quand j'y serois, je voudrois m'accommoder aux autres et me rendre commode. Néanmoins je crois que je m'ennuierois fort, et que j'aurois grande joie de retourner ; mais je ne le témoignerois pas, de crainte que cette affection ne me fit hair, et ne m'exposât à la grande raillerie, d'autant plus dangereuse qu'elle seroit bien fondée, et qu'on se l'attire par des façons ridicules. Comme les personnes du monde se déguisent à présent<sup>3</sup>, et

1. *Bande* le mot étoit consacré en parlant des musiciens. Les 24 violons du roi étoient appelés « la Grande Bande ».

2. Quand je devrais mourir.

3. En 1661, le roi et Madam viennent en mascarade surpris de Lionne une nuit.

que cette façon de faire, qui n'étoit pas bienséante aux yeux des gens de condition autrefois, s'est maintenant mise en usage, je ne désapprouverois pas que parmi nous on prit aussi quelquefois ce divertissement, mais d'une manière moins folle. Je voudrois qu'on allât garder les troupeaux de moutons dans nos belles prairies, qu'on eût des houlettes et des capelines, qu'on dinât sur l'herbe verte de mets rustiques et convenables aux bergers, et qu'on imitât quelquefois ce qu'on a lu dans l'Astrée<sup>1</sup>, sans toutefois faire l'amour, car cela ne me plaît point en quelque habit que ce soit. Lorsqu'on seroit revêtu de celui de berger, je ne désapprouverois pas qu'on tirât les vaches, ni que l'on fit des fromages et des gâteaux, puisqu'il faut manger, et je ne prétends pas que le plan de notre vie soit fabuleux, comme il est en ces romans où l'on observe un jeûne perpétuel et une si sévère abstinence. Je voudrois au contraire qu'on pût avoir rien de mortel que le manger. Mais il faut finir par ce qui doit être la fin de toutes choses.

Après avoir beaucoup rêvé sur le bonheur de la vie, après avoir exactement lu les histoires de tous les temps, examiné les mœurs et la différence de tous les pays, la vie des plus grands héros, des plus parfaites héroïnes et des plus sages philosophes de tous les siècles passés, je ne trouve personne qui, en tout cela, ait été parfaitement heureux, et j'ai remarqué que ceux qui n'ont point connu le christianisme le cherchoient sans y penser, s'ils ont été fort raisonnables, et, sans savoir ce qui leur manquoit, s'apercevoient bien qu'il leur manquoit quelque chose. J'ai remarqué aussi que ceux qui, l'ayant connu, l'ont méprisé et n'ont pas suivi ses préceptes, ont été malheureux, ou en leurs personnes ou en leurs états; qu'il est difficile enfin de faire rien de bon sans songer à la fin. La nôtre doit être notre salut : ainsi toutes personnes y

1. *L'Astrée* : Honoré d'Urfé (1588-1625) commença à publier en 1610 | son fameux roman pastoral des amours de Céladon et d'Astrée.

doivent penser. Je voudrois que dans notre désert il y eût un couvent de carmehtes, et qu'elles n'excédassent point le nombre que sainte Thérèse<sup>1</sup> marque dans sa règle. Son intention étoit qu'elles fussent ermites, et le séjour des ermites est dans les bois. Leur bâtiment seroit fait sur celui d'Avila, qui fut le premier. La vie d'ermite nous empêcheroit d'avoir un commerce trop fréquent avec elles. Mais plus elles seroient retirées du commerce du monde, plus nous aurions de vénération pour elles. Ce seroit dans leur église qu'on iroit prier Dieu. Comme il y auroit d'habiles docteurs retirés dans notre désert, on ne manqueroit pas d'excellents sermons : ceux qui les aimeroient iroient plus souvent, les autres moins, sans être contrainsts dans leur dévotion. J'approuverois aussi qu'il y eût une belle église servie par des prêtres séculiers, habiles et zélés, et qui iroient instruire les villages voisins : je ne voudrois cependant point qu'ils prêchassent sans mission, car j'aime l'ordre en toutes choses<sup>2</sup>. Je voudrois que nous eussions un hôpital où l'on nourriroit les pauvres enfans, où l'on feroit apprendre des métiers, et où l'on recevroit des malades. L'on se divertiroit à voir travailler les uns et l'on s'occuperoit à servir les autres. Enfin je voudrois que rien ne nous manquât pour mener une vie parfaitement morale et chrétienne, de laquelle les plaisirs innocens ne sont pas bannis. Au contraire, on peut dire que c'est là qu'on les goûte véritablement.

Devine si tu peux, et réponds si tu l'oses<sup>3</sup>.

1. *Sainte Thérèse* née à Avila, en Navarre (1515), morte en 1582, canonisée en 1622. Cette grande mystique fut un remarquable écri-

vain : il y a d'admirables choses dans ses poésies.

2. Par là elle est de son siècle.

3 Parodie d'un vers d'*Héraclius*.

LE PRINCE DE CONDÉ<sup>1</sup>

LOUIS II DE BOURBON

1621-1686

Il y a parmi les lettres de La Rochefoucauld, parmi celles du cardinal de Retz, surtout à la suite des *Mémoires* de Lenet<sup>2</sup>, un assez grand nombre de lettres du prince de Condé. Le prince est un homme d'action : il ne cause pas, il ne s'épanche pas ; compliments, décisions sur les affaires, ordres, son style a pour principal caractère ce qu'on a appelé « la brièveté du commandement ». M. Cousin a loué dans tous ces billets, écrits au temps de la Fronde, la netteté des vues et l'esprit politique. Pour nous, qui cherchons l'homme, deux billets que l'éditeur de La Bruyère a tirés des archives de Mgr le duc d'Aumale, et la lettre que le prince au lit de mort adressa au roi, seront plus intéressants à recueillir. En voyant Condé se préoccuper extrêmement de l'instruction de son petit-fils, et tenir la main si ferme à le faire étudier, on reconnaît la vérité de l'éloge que lui donne Bossuet, quand il loue ses lumières et son amour des lettres. Quant à la lettre du prince mourant, elle est toute conforme aux sentiments qui lui sont attribués dans son *Oraison funèbre*, et sans parler du mérite de ce style grave et sobre, on peut compter parmi les bonnes actions de Condé ce soin qu'il prend de recommander si instamment son neveu aux bonnes grâces du roi.

## I. — NÉCESSITÉ POUR UN PRINCE DE S'INSTRUIRE

AU DUC D'ENGIEN<sup>3</sup>.

16 septembre 1685

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner qu'il me <sup>si l'on</sup> revient de tous les côtés que votre fils<sup>4</sup> va tous les jours à

1. La Bruyère, *Œuvres*, t. II, p. 495. — Bussy-Rabutin. *Correspondance*, t. VI, p. 12.

2. Éd. Aimé Champollion.

3. Henri-Jules de Bourbon (1643-1709). Cf. p. 300.

4. C'était l'élève de La Bruyère cf. plus loin, p. 560.

la chasse. J'apprends que ce violent exercice, et particulièrement la chasse du loup, qui est la plus violente du monde, ne le fasse malade. Prenez-y garde, [cela] l'empêche d'étudier. Il deviendra un fort bon veneur, mais ignorant dans tout ce qu'il faut qu'il sache. C'est à vous à y remédier et à songer à sa vie, à sa santé et à sa bonne éducation. Je vous prie de n'attendre pas à y remédier quand il ne sera plus temps.

23 septembre 1685.

J'ai reçu votre lettre du 20 septembre.... Je vois bien que ce qu'on vous mande sur votre fils ne vous plaît pas. Je me dispenserai à l'avenir de vous en rien mander, jusqu'à ce que vous le trouviez bon. Vous me mandez qu'il n'a été qu'une fois à la chasse du loup. On m'avait mandé qu'il y a été deux fois, et au cerf et au sanglier quatre jours de suite. Je n'ai rien trouvé à redire à celles du Roi, au contraire; mais à celles du loup beaucoup<sup>1</sup>. Je sais bien qu'il peut lui arriver des accidens aussi bien qu'à vous, mais il en peut arriver plutôt quand on y va plus souvent, et quand ce sont des chasses au courre<sup>2</sup> depuis le matin jusques au soir. Je sais bien aussi que, quand on y va tous les jours, on n'étudie point, et qu'outre les accidens, il est bien difficile de ne pas tomber malade. Mais comme cela vous regarde de plus près que moi, aussi bien que le soin de son éducation, vous ferez de vous-même les réflexions que vous jugerez à propos, et je me dispenserai de vous en rien dire jusqu'à ce que vous m'en priez<sup>3</sup>.

1. C'était le divertissement favori du grand Dauphin.

2. *Courre* est une forme d'infinitif régulièrement dérivée de *courir*, qui appartenait à la langue du

moyen âge et n'avait guère subsisté que comme terme de vénerie.

3. Ce second billet laisse paraître la vivacité d'humeur signalée par tous ceux qui ont connu le prince.

## 2. -- DERNIÈRES PENSÉES DU GRAND CONDÉ.

Au Roi.

Sire,

Je supplie Votre Majesté de trouver bon que je lui écrive pour la dernière fois de ma vie. Je me trouve en un état où apparemment je ne serai pas longtemps sans aller rendre compte à Dieu de toutes mes actions<sup>1</sup>. Je souhaiterois de tout mon cœur que celles qui le regardent fussent aussi innocentes que celles qui regardent Votre Majesté. Je n'ai rien à me reprocher sur tout ce que j'ai fait quand j'ai commencé de paroître dans le monde ; je n'ai rien épargné pour le service de Votre Majesté, et j'ai tâché de remplir avec plaisir les devoirs auxquels ma naissance et le zèle sincère que j'avois pour la gloire de Votre Majesté m'obligeoient. Il est vrai que dans le milieu de ma vie<sup>2</sup> j'ai eu une conduite que j'ai condamnée le premier et que Votre Majesté a eu la bonté de me pardonner. J'ai ensuite tâché de réparer cette faute par un attachement inviolable à Votre Majesté, et mon déplaisir a toujours été de n'avoir pas pu faire de ces grandes actions qui méritassent les bontés que vous aviez eues pour moi. J'ai eu au moins cette satisfaction de n'avoir rien oublié de tout ce que j'avois de plus cher et de plus précieux pour marquer à Votre Majesté que j'avois pour elle et pour son État tous les sentimens que je devois avoir<sup>3</sup>. Après toutes les grâces dont Votre Majesté m'a comblé, oserai-je encore lui en demander une, laquelle, dans l'état où je suis, me seroit d'une grande consolation ? c'est en faveur de M. le prince

1. La lettre est du 10 décembre 1686, et il mourut le 11 au soir.

2. De 1650 à 1659. — Ce n'est donc pas par un artifice oratoire que Bossuet fait condamner le prince par lui-même.

3. Après son retour en France, jusqu'à son dernier jour, Condé tâcha de faire oublier au roi sa révolte : ce fut le plus zélé, le plus souple, le plus humble des courtisans.

de Conti<sup>1</sup>. Il y a un an que je te conduis<sup>2</sup>; j'ai cette satisfaction de l'avoir mis dans des sentimens tels que Votre Majesté peut souhaiter. Le Père de La Chaise<sup>3</sup> en sait la vérité, il la pourra témoigner à Votre Majesté quand il lui plaira. C'est un prince qui a assurément du mérite, toute la soumission imaginable, et une envie sincère de n'avoir point d'autre règle de sa conduite que la volonté de Votre Majesté. Je ne lui en parlerois pas et je ne la prierois pas comme je fais très-humblement de lui rendre ce qu'il estime plus que toutes les choses du monde; il y a plus d'un an qu'il soupire après et qu'il se regarde en l'état où il est comme s'il étoit en purgatoire<sup>4</sup>. Je conjure Votre Majesté de l'en vouloir sortir et de lui accorder un pardon général. Je me flatte peut-être un peu trop, mais que ne peut-on point espérer du plus grand roi de la terre, duquel je meurs comme j'ai vécu très-humble, très-obéissant et très-fidèle sujet et serviteur.

LOUIS DE BOURBON.

P. S. Comme je finissois cette lettre mon fils vient d'arriver de Versailles. Il m'a dit la bonté que Votre Majesté avoit eu de pardonner a ma considération à M. le prince de Conti et de le remettre en ses bonnes grâces<sup>5</sup>? Une nouvelle de cette nature m'a comblé de consolation. Je reçois comme je dois cette bonté de Votre Majesté. J'en ai toute la reconnoissance imaginable, conforme aux sentimens de vénération que j'ai toujours eus pour Votre Majesté, et si j'ose le dire, d'amitié et de tendresse.

1. Son neveu (1664-1709) : il passait pour avoir beaucoup de mérite. Le roi ne l'aimait pas. Il étoit en disgrâce depuis qu'il étoit allé servir en Hongrie malgré le roi, et qu'on avait saisi des lettres que ses amis lui adressaient, toutes pleines de railleries sur M<sup>me</sup> de Maintenon et Louis XIV.

2. Il vivait à Chantilly, à côté du prince de Condé.

3. Confesseur du roi, jésuite.

4. D'un mourant, la flatterie est grande.

5. Le roi lui permit de revenir à la cour, mais ne lui rendit jamais sa confiance : il mourut sans avoir eu de commandement dans les armées.

LOUIS XIV<sup>1</sup>

1658-1715

Si les dépêches du roi contresignées par les ministres lui appartiennent moins qu'à eux, il suffit des lettres particulières dont la rédaction ne peut lui être contestée, pour lui mériter place dans ce recueil. A défaut d'éclat et d'imagination, beaucoup de sérieux, de dignité, de simplicité, nulle recherche de l'élégance et de la correction, une exquise mesure de ton et une grande justesse d'expression, voilà les qualités qui font du grand roi un bon écrivain. Il sait parfaitement décrire et conter, comme le montrent les lettres à sa mère sur l'arrestation de Fouquet et à Mme de Maintenon sur l'arrivée de la duchesse de Bourgogne. Mais c'est surtout à son caractère que sa correspondance fait honneur, plus encore qu'à son esprit. On y aperçoit aisément cette application sérieuse et soutenue aux affaires, ce dévouement de toute sa personne à l'État, cette haute idée de ses devoirs, cette infinie curiosité de tout le détail des affaires, ce sens droit et ferme, cette dignité naturelle dont bien des contemporains l'ont loué. Mais voici d'autres qualités plus inattendues : un esprit de bienveillance et de douceur dans le commandement, de l'indulgence, de la patience, une grande habileté à manier les cœurs, à toucher le point d'honneur, des façons d'encourager et de louer qui rendent le service agréable et le dévouement facile, une légèreté de main dans les reproches qui relève le coupable en l'instruisant et qui l'anime à mieux faire, un soin attentif à récompenser les plus modestes officiers, et à soutenir les familles dont les chefs sont morts au service, enfin une sincère humanité qui l'intéresse aux blessés et aux morts, non pas seulement à ceux de la cour et des grades supérieurs, mais aux plus obscurs dont il ne sait pas les noms. « Le naufrage de la *Lune*, écrit-il, me perce le cœur pour la perte des officiers et soldats qui étoient dessus. »

1. Œuvres, publiées par le général de Grimoard, 1806, 6 vol. in-12.

Les lettres particulières sont aux tomes V et VI.

## I. — LETTRE DE BLÂME.

AU DUC DE BEAUFORT<sup>1</sup>.Saint-Germain-en-Laye, le 20 octobre 1666<sup>2</sup>.

Mon cousin, j'espère que cette lettre vous fera encore mieux connoître que toutes les grâces que vous avez reçues de moi jusqu'à présent, la bonté que j'ai pour vous. Comme mon intention est de vous confier toujours le commandement de mes armées de mer<sup>3</sup>, lesquelles j'ai dessein de rendre plus considérables que celles de tous les rois mes prédécesseurs, je ne puis que je ne souhaite<sup>4</sup> de vous voir de plus en plus capable de me servir, par l'augmentation des talens que vous possédez pour cet effet, et par la cessation des défauts qu'il peut y avoir dans votre conduite, n'y ayant point<sup>5</sup> d'homme si parfait qui ne manque en quelque chose. Je vous dirai donc que j'ai une entière satisfaction de la chaleur avec laquelle vous vous appliquez en toutes rencontres à vous mettre en état de faire quelque action qui me puisse plaire; que j'approuve fort la manière dont vous avez agi dans votre navigation, et

1. François de Vendôme, duc de Beaufort (1616-1669), petit-fils de Henri IV, fut un des chefs les plus populaires de la Fronde. On le surnommait le *roi des Halles*. Il avait de la beauté, de la bravoure, de la confiance, et du reste nulle capacité. Aussi Louis XIV ne lui tint-il pas rancune du rôle qu'il avait joué dans la Fronde. Il le fit commander sur mer, le chargea de l'expédition contre les Barbaresques, qui échoua par sa faute, et le fit venir dans la Manche en 1666 pour opérer contre les Anglais avec les Hollandais. Il conduisit des secours aux Vénitiens contre les Turcs et fut tué au siège de Candie. La lettre de Louis XIV est admirable par l'art d'adoucir des

reproches sans en affaiblir l'effet : avec la précision la plus accablante dans l'exposé des griefs, elle joint un ton d'affection et de confiance qui relève le courage et excite le zèle du coupable.

2. Louis XIV ayant déclaré la guerre à l'Angleterre au commencement de l'année avait ordonné au duc de Beaufort d'amener son escadre dans la Manche. *Alors Dieu*

3. Cette promesse est pour adoucir d'avance tous les reproches.

4. Latinisme très fréquent alors *non possum quin...*

5. *N'y ayant* : tournure aujourd'hui inusitée, que nous avons déjà souvent rencontrée : « attendez qu'il n'y a point ».

même que j'ai fort estimé et la prompte résolution que vous prîtes d'entrer dans la Manche, et les ordres que vous donnâtes dans les places maritimes et le long de la côte; que j'ai considéré ce qui s'est passé dans une conjoncture si délicate, non seulement comme une suite du bonheur dont il plaît à Dieu d'accompagner mes armes, mais aussi comme un effet de votre fermeté et de votre zèle pour ma gloire; qu'enfin, sans m'arrêter à l'obligation indispensable d'un vaisseau portant mon pavillon, de régler sa diligence sur celle des navires qu'il conduit (à moins qu'il ne soit contraint par la tempête d'en user autrement), je veux rejeter toute la faute des quatorze vaisseaux qui vous quittèrent dans votre route, sur ceux qui les commandoient, et croire que vous avez fait ce qui dépendoit de vous pour leur donner lieu de vous rejoindre; mais, après vous avoir rendu justice sur ce qui mérite approbation ou excuse, il est bon de vous avertir de ce qui est à corriger. Votre inclination naturelle vous portant à vouloir faire toutes choses vous-même, et votre zèle pour mon service vous faisant tout entreprendre, il semble que vous ayez peine à souffrir que les officiers qui sont sous votre autorité fassent les fonctions de leur charge, et principalement les intendans, comme si votre but étoit de les rendre inutiles, et les frustrer<sup>1</sup> de l'avantage de mériter par leurs services. Vous sçavez que vous n'avez pu vous accommoder du sieur de Lagnette, et je l'ai rappelé pour cette raison. Le sieur d'Imfreville que j'ai mis en sa place, tout consommé qu'il est dans les choses de son emploi, n'a pas mieux réussi avec vous; il est vrai qu'en même temps que vous ne l'avez pu souffrir, pour déguiser cette incompatibilité, vous avez fort relevé la suffisance du sieur Arnoult; mais je ne sais si celui-ci vous seroit plus agréable, s'il avoit la commission de l'autre. Vous avez aussi été bien aise que Brodard ne s'embarquât pas sur mon armée navale, pour vous délivrer encore de ce qui pouvoit

1. Il faudroit aujourd'hui répéter la préposition de.

porter le nom ou avoir quelque fonction ou apparence d'intendant. Mais cette aversion d'intendance a eu des suites bien plus considérables; elle redoubla à la rade de la Rochelle, par la résolution que j'avois prise de mettre sur l'Amiral le sieur Colbert du Terron<sup>1</sup>, pour assister à tous les conseils qui s'y seroient tenus; et ces deux mesures jointes à la pensée que vous avez eue qu'il auroit peine à quitter le séjour de la Rochelle, et que ce seul attachement lui faisoit préférer la rivière de Charente au port de Brest<sup>2</sup>, ont produit une infinité d'effets dans votre esprit : vous avez condamné d'abord la Charente, et pour vous tirer plus tôt de ce lieu-là, vous m'avez écrit et fait dire par Etemar qu'il ne vous manquoit rien, et qu'en trois jours vous seriez en état de remettre à la voile; sur quoi j'envoyai porter parole aux États des Provinces-Unies, que vous seriez incontinent dans la Manche avec toute ma flotte, et néanmoins vous fûtes encore seize ou dix-huit jours dans la Charente; et à votre arrivée à Belle-Ile, le marquis de Bellefonds<sup>3</sup> m'écrivit qu'il vous manquoit beaucoup de choses. Par le même principe, vous avez fort exagéré la bonté du port de Brest, sans l'avoir jamais vu; vous avez été d'avis que ledit Terron demeurât à la Charente, sous prétexte d'y envoyer le tiers de mes vaisseaux, pour y désarmer à votre retour, et de fournir au port de Brest ce qui vous seroit nécessaire; cependant vous n'avez rien concerté avec lui de ce qui regardoit vos besoins durant tout ce voyage, vous n'avez cessé de blâmer ce qui s'étoit fait en Ponant<sup>4</sup>, vous plaignant que vous manquiez de pilotes, que l'on n'avoit pas reconnu les côtes, qu'il falloit

1. Colbert du Terron, qui mourut en 1684, fut intendant de la marine et conseiller d'État; il était cousin germain de Colbert.

2. Pour le séjour et l'armement de la flotte.

3. Le marquis, plus tard maréchal de Bellefonds (cf. p. 274 et 398), était allé deux mois auparavant re-

joindre la flotte comme volontaire; en réalité c'était un homme de confiance que le roi plaçait près de Beaufort pour lui rendre compte de tout.

4. *Ponant* : ancien terme de marine, opposé à *Levant*; c'est l'Ouest et les contrées occidentales, la région où le soleil se couche.

couler à fond le *Rubis* et le *Bourbon*, ajoutant qu'il falloit châtier les charpentiers qui les ont bâtis, et quantité d'autres choses de cette nature, dont vos lettres sont remplies. Quand vous êtes arrivé à Brest, vous n'avez plus parlé d'envoyer aucun vaisseau dans la Charente, pour les retenir tous sous votre main. Vous avez fort relevé l'habileté du sieur de Seuil, afin de persuader qu'il étoit bien de laisser le sieur Terron à la Rochelle, et que ledit Seuil étoit capable de faire le travail de Brest, dans la confiance que celui-ci ne vous empêcheroit en rien. J'ai été bien aise de m'étendre sur toutes ces particularités, pour vous faire voir qu'il est inutile de se cacher de moi; et j'ajouterai en même temps, que le bien de mon service veut absolument qu'un intendant autorisé, expérimenté et habile soit toujours au principal port où mes armées navales séjournent; que lui-même ou un commissaire général de pareille expérience les suive toujours à la mer; que vous ne trouverez en la personne dudit sieur Colbert du Terron aucune prévention pour un lieu plutôt qu'un autre, et qu'il n'aura en vue que mon service et l'exécution de vos ordres; mais il est nécessaire aussi que vous l'appuyiez et souteniez en toutes occasions, que vous lui disiez vos sentimens, que vous lui ordonniez ce qu'il devra faire, et il vous obéira ponctuellement, et vous rendra compte de tout. Songez donc qu'autant de momens que vous employez à vouloir faire la fonction des autres charges, sont autant de temps dérobé au soin que vous devez avoir de vous bien instruire de la vôtre, qui est si importante et si difficile, que les plus grands hommes, après y avoir blanchi, ont avoué que c'est un métier où il y a toujours à apprendre. Je ne doute point que vous ne profitiez de l'avis que je vous donne, et que vous ne reconnoissiez que vous m'êtes d'autant plus obligé de cette marque de ma bienveillance, qu'il y a peu d'exemples de rois qui en aient usé de la sorte.

---

## 2. — BILLET D'AMITIÉ.

AU DUC D'ENGHËN<sup>1</sup>

Saint-Germain-en-Laye, le 5 octobre 1670.

Votre lettre est arrivée bien à propos ; car je ne pouvois plus tenir ma morgue, et si vous eussiez différé davantage à m'écrire, je tombois dans l'inconvénient de vous écrire le premier. Sérieusement j'avois beaucoup d'impatience de rentrer en commerce, et pour satisfaire de ma part à cette agréable correspondance, je vous dirai sur votre remerciement des marques de mon souvenir<sup>2</sup>, qu'on n'oublie pas les personnes pour qui l'on a des sentimens d'amitié aussi particuliers que j'en ai pour vous, et même<sup>3</sup> quand ils sont soutenus par une estime, que le mérite propre et l'application à mon service augmentent tous les jours. J'ajouterois la bonne conduite, si le maréchal de Créquy<sup>4</sup>, parmi tout ce qu'il me mande à votre avantage, ne se plaignoit, comme je fais aussi sur un témoignage si fidele, que vous vous faites une fausse gloire de courir sans nécessité avec abandonnement<sup>5</sup> à toute sorte de périls. Au reste, je ne suis pas surpris de ce que vous me dites du zèle et de la soumission de toute la gendarmerie<sup>6</sup> et cavalerie de mon armée, puisqu'il me suffit de savoir qu'elle est sous votre charge, pour n'en attendre rien de commun : je ne suis pas aussi moins persuadé de votre joie pour la sante de mon fils le Dauphin, connoissant le fond de votre cœur pour moi et pour les miens.

1. C'est au fils du grand Condé que Louis XIV écrit avec cette familiarité affectueuse. Il était né en 1647, avait servi le roi comme volontaire au siège de Tournai, et s'était distingué au siège de Dôle en 1668.

2. « Sur les remerciemens que vous m'adressez pour les marques de souvenir que je vous ai données. » Louis XIV use d'un tour rapide et concis.

3. *Et même* a le sens archaïque de *et surtout*.

4. Le chevalier de Créquy, maréchal en 1668, frère cadet du duc qui fut ambassadeur à Rome : c'est lui qui fut battu à Consrathbruck en 1675, assiégé dans Trèves, et lue par la garnison.

5. *Abandonnement*, comme *manquement* et beaucoup d'autres mots de même terminaison, était très usité au xvii<sup>e</sup> s.

6. « *Gendarmerie*, dit Furetière, est la cavalerie, et particulièrement celle de la maison du roi. »

## 3. — COMPLIMENT.

AU MARÉCHAL DUC D'ALBRET<sup>1</sup>.Ath<sup>2</sup>, le 29 juin 1671

Mon cousin, j'entends mieux que vous le secret des magnificences et des acclamations de votre entrée dans Bordeaux : c'est que toute la province n'est pas moins persuadée que moi, du digne choix que j'ai fait en vous faisant gouverneur de Guyenne. Voilà le véritable sens de l'allégresse publique, dont vous me tracez par votre lettre une si agréable idée : aussi, quelques honneurs que le peuple puisse rendre à votre caractère, j'attends des bénédictions encore plus grandes de votre conduite.

## 4. — EXHORTATION A L'ARMÉE NAVALE.

AU MARÉCHAL DUC DE VIVONNE<sup>3</sup>.

Saint-Germain-en-Laye, le 19 novembre 1677.

Mon cousin, j'ai bien de la joie d'apprendre et de vous faire savoir en même temps, qu'enfin les Hollandois ont résolu d'envoyer une escadre de dix-huit vaisseaux en Sicile, et qu'elle doit partir dans le mois prochain pour se rendre à Cadix en janvier, et être à Naples dans le mois suivant. Comme les officiers généraux de mon armée navale et les

1. Le maréchal d'Albret (cf. p. 154) était allé prendre possession de son gouvernement de Guyenne. Il venait de faire son entrée solennelle à Bordeaux.

2. Le roi visitait les places de Flandre.

3. Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Mortemart et de Vivonne (1656-1688), frère de M<sup>me</sup> de Montespan, était fort en faveur auprès de Louis XIV, qui le fit général des

galères en 1669. Il alla à Candie, fut blessé au passage du Rhin, et fut envoyé en 1675 au secours de Messine révoltée contre les Espagnols. Ruyter avec la flotte hollandaise vint au secours de l'Espagne : Duquesne et le comte d'Estrées le battirent (1676). Vivonne se rendit si odieux aux habitants de Messine, que Louis XIV le rappela, sans lui retirer son amitié. Avec tous ses vices, c'était un homme d'esprit et de goût

capitaines et autres chefs de mes vaisseaux et galères les ont jusqu'ici battus partout, je ne puis douter qu'ils ne se maintiennent en cette glorieuse possession, par les mêmes preuves de courage et de bonne conduite qui la leur ont acquise. Vous leur direz même de ma part, que Ruyter<sup>1</sup> ayant avoué qu'il trouvoit les François non seulement plus braves que les Hollandois, mais aussi plus habiles à savoir prendre et conserver les avantages de la manœuvre des vaisseaux, je suis sûr qu'ils n'oublieront rien pour confirmer un témoignage qui leur est si honorable. Surtout vous ne manquerez pas de leur faire bien connoître que s'il y eut jamais d'occasion de mériter envers moi, c'est celle que leur apportera l'approche de cette escadre, et que nul officier, de quelque rang qu'il puisse être, n'y fera d'action signalée dont il ne soit récompensé. Pour vous, si la sûreté de Messine peut vous permettre alors de les commander en personne, je sais ce que je dois attendre en ce cas d'une valeur aussi éprouvée et d'une expérience à la mer aussi consommée que la vôtre.

### 5. — MENACE DE DISGRÂCE.

A L'ARCHEVÊQUE DE REIMS, LE TELLIER<sup>2</sup>.

[1693.]

Je sais ce que je dois à la mémoire de M. de Louvois<sup>3</sup>; mais si votre neveu ne change pas de conduite, je serai forcé de prendre un parti. J'en serai fâché; mais il en

1. Michel Ruyter (1607-1676), un des plus grands marins de la Hollande, s'illustra contre les Anglais, les Espagnols, les Français, les Barbaresques, et mourut de ses blessures après la défaite que Duquesne lui infligea.

2. Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois, est ce prélat, fort recommandable du reste par ses

lumières et ses mœurs, dont M<sup>me</sup> de Sévigné a immortalisé le faste et l'orgueil.

3. Louvois était mort en 1691. Son fils, le marquis de Barbezieux, lui avait succédé dans sa charge de secrétaire d'État de la guerre. Il n'avait pas vingt-quatre ans. Il mourut en 1701, sans que cette lettre d'roi l'eût sérieusement corrigé.

faudra prendre un. Il a des talens; mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne trop souvent à souper aux princes au lieu de travailler: il néglige les affaires pour ses plaisirs; il fait attendre trop longtemps les officiers dans son anti-chambre; il leur parle avec hauteur, et quelquefois avec dureté.

## 6. — LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

A MADAME DE MAINTENON

A Montargis, ce dimanche au soir <sup>1</sup>, à 6 heures et demie.

Je suis arrivé ici devant <sup>2</sup> cinq heures. La princesse <sup>3</sup> n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir au carrosse. elle m'a laissé parler le premier, et après, elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous auroit plu. Je l'ai menée dans sa chambre au travers de la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avoit une foule et une chaleur qui faisoit crever <sup>4</sup>. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchoient, et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qu'il m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue. habillée à peindre et coiffée de même: des yeux vifs et très beaux, les paupières noires et admirables; le teint fort uni, blanc et rouge, comme on le peut désirer; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; sa bouche fort vermeille, des lèvres grosses, les dents blanches, lon-

1. Le 4 novembre 1696

2. *Devant*, avant; comme on disoit souvent *dessus* et *dessous* pour *sur* et *sous*.

3. Marie-Adélaïde de Savoie (1685-

1712), qui venoit épouser le duc de Bourgogne.

4. *Crever* n'étoit pas alors une expression triviale. Céliquène s'en sert, aussi bien que Louis XIV.

gues et très mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai su, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plait, et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. Elle ressemble fort à son premier portrait et point à l'autre. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait, et serois fâché qu'elle fût plus belle.

Je le dirai encore : tout plait, hormis la révérence ; je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pu voir encore. J'oubliois de vous dire qu'elle est plutôt plus petite que grande pour son âge. Jusques à cette heure j'ai fait merveilles ; j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris jusques à Fontainebleau, où j'ai grande envie de me retrouver.

A DIX HEURES.

Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit ; c'est tout dire. Je l'ai vue déshabiller ; elle a la taille très-belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Tout s'est bien passé à l'égard de mon frère<sup>1</sup>. Il est fort chagrin, il dit qu'il est malade. Nous partirons demain à dix heures et demie ou onze heures, nous arriverons à cinq heures au plus tard. Je suis tout à fait content : [elle n'a rien dit] que de bien à propos en répondant aux questions qu'on lui faisoit ; elle a peu parlé, et la duchesse du Lude<sup>2</sup> m'a dit qu'elle l'avoit avertie que le premier jour elle feroit bien d'avoir une grande retenue.

1. Le duc d'Orléans, frère du roi, était fâché de voir sa femme reléguée au second rang, par la décision que le roi avait prise de donner à la princesse le traitement de du-

chesse de Bourgogne immédiatement, sans attendre le mariage.

2. C'était la dame d'honneur que le roi avait nommée à la princesse, pour la diriger plus que pour la servir.

Nous avons soupé; elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien, et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que vous la serez ici<sup>1</sup>. Elle a bien été regardée et observée, et tout le monde paroit satisfait de bonne foi. L'air est noble et les maneres polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préoccupation<sup>2</sup> et sans flatterie je le peux faire et que tout m'y oblige. En voulant vous dire tout ce que je pense je vous donne mille bons<sup>3</sup>..., etc.

Louis.

J'oubliais à<sup>4</sup> vous dire que je l'ai vue jouer aux onchets<sup>5</sup> avec une adresse étonnante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle [le] fera d'un air et d'une grâce à charmer, et avec une grande dignité et un grand sérieux.

## 7. — NÉCESSITÉ DE LA PAIX

AU COMTE DE MARSIN<sup>6</sup>.

31 octobre 1701.

L'argent manque absolument [en Espagne] pour les dépenses les plus nécessaires; on ne peut en trouver pour

1. *Vous la serez* : contente. Il faut se reporter à la phrase : *je suis tout à fait content*, dont tout ce qui suit n'est que le développement en forme de parenthèse. — *La* : Louis XIV, non plus que M<sup>me</sup> de Sévigné ou M<sup>me</sup> de Maintenon, ne concevait pas qu'on dût mettre le pronom masculin pour une femme.

2. *Préoccupation* : prévention.

3. La fin de la phrase a été effacée.

4. *J'oubliais à* : très fréquent alors.

5. *Onchets*, ou plutôt *jeuquets*.

Ce jeu était à la mode en ce temps-là.

6. Le comte de Marsin (1656-1706) servit en Flandre et en Italie, fut fait maréchal en 1703, perdit avec Tallard la bataille d'Hochstædt, et périt dans le désastre du siège de Turin. Il avait de médiocres talents. — La guerre de la succession d'Espagne commençait à peine : on voit par cette lettre quel était l'épuisement de la France et de l'Espagne, et combien Louis XIV désirait la paix. Il fit la guerre douze ans malgré lui, et c'est miracle qu'il ait pu la soutenir.

soutenir la guerre en Italie, pour satisfaire aux traités, et pour maintenir les alliances. Il semble par la conduite des Espagnols, qu'il s'agisse de maintenir des États dont la conservation soit entièrement indifférente à leur monarchie. On voit même qu'ils ont peine à souffrir que je mette quelque règle à ceux des Pays-Bas<sup>1</sup>. Enfin je soutiens de tous côtés les frais de la guerre; les dépenses en sont immenses, par l'éloignement des lieux où il faut porter mes armes; et bien loin d'être aidé par l'Espagne à défendre ses propres États, je trouve des contradictions de sa part dans tout ce que je veux faire de plus avantageux pour elle. Si le zèle de mes sujets n'a point de bornes, ils en trouveront enfin aux moyens de m'assister. Je ne dois pas attendre cette extrémité, ni pour moi, ni pour eux, et ce seroit tromper le roi d'Espagne que de ne le pas avertir du véritable état de ses affaires. Il est temps que vous lui disiez, pour lui seul, que je n'ai consulté jusqu'à présent que la tendresse que j'ai pour lui, et que ce motif m'a fait faire les derniers efforts pour défendre ses États; que je souhaiterois de pouvoir les continuer, que je le ferois avec le même empressement, si j'avois lieu d'espérer que les secours de l'Espagne me mettroient en état de le faire; mais qu'il sait bien qu'elle ne m'en donne aucun, et qu'il n'y a pas même lieu de prévoir qu'elle en puisse fournir à l'avenir, ni pour les dépenses courantes, ni pour le dédommagement de celles que j'aurai faites. Et vous lui ferez voir combien la guerre d'Italie est onéreuse, les grandes sommes d'argent qu'elle fait sortir de mon royaume, et le nombre d'hommes dont elle cause la perte<sup>2</sup>; que je l'avois bien prévu avant que d'y envoyer nos troupes; que cependant cette considération ne m'a pas retenu, jugeant alors qu'une campagne suffiroit pour faire sortir les Allemands d'Italie; que désormais on ne peut y prévoir qu'une guerre très longue, impossible à soutenir par mes seules forces,

1. Le gouverneur espagnol des Pays-Bas se soumettait avec répu-

gnance aux ordres venus de France et n'en tenait pas compte souvent

étant obligé d'en avoir encore de considérables sur le Rhin et dans les Pays-Bas<sup>1</sup>; que ce seroit ruiner la France sans sauver l'Espagne; qu'il faut par conséquent songer nécessairement aux moyens de faire promptement la paix; que je vois avec un sensible déplaisir qu'elle doit être achetée par la cession de quelques États dépendans de la monarchie d'Espagne; mais qu'il faut bien en prendre la résolution; qu'on doit seulement la tenir dans un profond secret; car il est certain que les ennemis, profitant de cette connoissance, se rendroient bien plus difficiles sur la paix, et demanderoient des avantages que le roi d'Espagne ne pourroit accorder.

## 8. — COMMENT UN ROI DOIT SE COMPORTER AVEC SA FEMME.

A PHILIPPE V<sup>2</sup>

13 novembre 1701.

J'attendois avec impatience la nouvelle de votre mariage<sup>3</sup>. Votre lettre et Louville<sup>4</sup>, que vous m'avez envoyé, me l'ont appris. Il m'a parlé de toutes les bonnes qualités de la reine : elles peuvent vous rendre heureux, si elle en fait un bon usage; je l'espère, quoiqu'elle ait mal commencé<sup>5</sup>. J'attribue ce qu'elle a fait à de mauvais conseils, et vous devez juger par cet exemple de l'importance de renvoyer à Turin les hommes et les femmes venus avec elle. Elle

1. L'Angleterre, la Hollande, presque tout l'Empire s'étaient déclarés contre Louis XIV.

2. Le roi d'Espagne, né en 1683, fut marié deux fois, et fut gouverné par ses deux femmes, et par les favoris et favorites de ses femmes.

3. Il avait épousé Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne

4. C'était un gentilhomme plein d'esprit, très intriguant, et qui était alors en grand crédit auprès de Philippe V.

5. La jeune reine s'était conduite en enfant, avait pleuré ses femmes piémontaises dont on l'avait séparée, avait demandé à s'en retourner, et refusé de voir son mari le jour même du mariage, à Figuières.

a de l'esprit, elle verra qu'elle doit songer uniquement à vous plaire. Je suis persuadé qu'elle s'y appliquera, lorsqu'elle se conduira par elle-même; mais il faut, pour votre bonheur et pour le sien, qu'elle se désabuse de toutes les vues qu'on peut lui avoir données de vous gouverner. Je crois que Votre Majesté ne le souffriroit pas, elle sent trop vivement le déshonneur qu'une pareille foiblesse attire : on ne la pardonne pas aux particuliers; les rois, exposés à la vue du public, en sont encore plus méprisés, quand ils souffrent que leurs femmes dominent. Vous avez devant les yeux l'exemple de votre prédécesseur<sup>1</sup>. La reine est votre première sujette; en cette qualité et en celle de votre femme, elle doit vous obéir. Vous la devez aimer; vous ne le feriez pas de la manière que vous le devez, si ses pleurs avoient assez d'empire sur vous pour vous engager à des complaisances contraires à votre gloire. Ayez de la fermeté dans les commencemens. Je sais que les premiers refus vous feront de la peine, qu'ils répugnent à la douceur de votre nature; mais ne craignez point de causer de légers chagrins à la reine pour lui en épargner de réels dans la suite de sa vie. C'est par cette conduite seule que vous pourrez prévenir des éclats, que vous ne pourriez supporter. Souffririez-vous que vos sujets et que toute l'Europe s'entretinssent de vos divisions domestiques? Rendez la reine heureuse malgré elle-même, s'il est nécessaire. Contraignez-la dans les commencemens : elle vous en sera obligée dans la suite; et la violence que vous vous ferez présentement sera la marque la plus solide de votre amitié pour elle. Relisez, je vous prie, ce que j'avois prévu sur cet article dans <sup>mon</sup> mémoire<sup>2</sup> que je vous donnai quand vous partîtes. Croyez enfin que ma tendresse pour vous dicte ces conseils, que j'attendrois d'un père, si j'étois à votre place, et que je recevrais comme des preuves assurées de son amitié.

1. Charles II avoit été très attaché à ses deux femmes, mais gouverné surtout par la seconde, princesse autrichienne.

2. Il lui disoit entre autres choses : « N'ayez jamais d'attachement pour personne.... Ne vous laissez pas gouverner. »

9 — LA FAÇON DE DONNER VAUT MIFUX  
QUE CE QU'ON DONNE.

AU PRINCE DE VAUDEMONT<sup>1</sup>.

Si les occasions de récompenser vos services sont plus rares que je ne souhaiterois, je vais au moins, en attendant qu'elles se présentent, vous donner quelques marques de l'estime et de l'affection particulière que j'ai pour vous. Conservez le portrait que je vous envoie comme une assurance de mes sentimens. La simplicité du présent doit vous prouver que je n'ai pas voulu qu'il ait rien au delà de ce qu'il contient en lui, et ainsi rien au-dessus du prix que vous y mettez.

10. — DÉCLARATION DE GUERRE.

AU DUC DE SAVOIE, VICTOR-AMÉDÉE<sup>2</sup>

Septembre 1703.

Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt<sup>3</sup>, l'alliance, et votre propre signature ne sont rien entre

1. En lui envoyant son portrait. Le prince de Vaudemont (1649-1723), issu d'un mariage morgana-tique du duc de Lorraine Charles IV, s'était attaché au service d'Espagne. Ennemi de la France jusqu'à la mort de Charles II, il combattait avec nous depuis l'avènement de Philippe V. Il était gouverneur général du Milanais.

2. Victor-Amédée II (1681-1732) succéda à son père en 1675. Il fut d'abord allié de Louis XIV, dont il épousa la nièce, fille du duc d'Orléans. Puis il entra dans la ligue

d'Augsbourg. Louis XIV envoya Catinat contre lui, puis acheta sa défection. Ayant marié sa fille au duc de Bourgogne, il suivit d'abord le parti de la France et de l'Espagne, mais il négocia bientôt avec nos ennemis, et s'y joignit par le traité secret de Turin. Ce fut un des politiques les plus dénués de scrupules et de foi qu'on eût jamais vus.

3. L'intérêt. Louis XIV lui avait fait espérer l'échange de la Savoie contre le Milanais. — L'alliance : ses deux filles mariées au duc de Bourgogne et au roi d'Espagne.

nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées, pour vous expliquer mes intentions<sup>1</sup>. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer.

Louis.

## LE MARQUIS DE FEUQUIÈRES<sup>2</sup>

ISAAC DE PAS

1620? - 1688

Les cinq volumes de lettres des Feuquières qu'on a imprimés nous font connaître une de ces familles de gentilshommes où l'on servait le roi de père en fils, sans grand profit souvent, et parfois en se ruinant : on n'arrivait même pas toujours à la gloire. C'est avec de tels hommes que les Richelieu, les Louis XIV ont fait la France. C'étaient de rudes et laborieux serviteurs de l'État que ces Feuquières, diplomates et soldats, point courtisans, ambitieux, mais actifs et inquiets plus encore qu'ambitieux, sans intrigue, fiers et raides dans la sollicitation des grades et des emplois dont ils se jugeaient dignes, peu maniables et d'humeur difficile, mais droits et purs, incapables de bassesse. Le premier, Manassès de Pas, marquis de Feuquières, se distingue à La Rochelle, remplit à la satisfaction de Richelieu une importante mission auprès de Gustave-Adolphe et des protestants, et meurt jeune encore, vaincu et prisonnier par la lâcheté de sa cavalerie. Le marquis Isaac de Feuquières, son fils aîné, habile et brave officier, fidèle au roi sous la Fronde, occupe longtemps l'ambassade de Suède, et meurt dans celle de Madrid. Il avait sept fils dont plusieurs sont tués sur terre et sur mer. L'aîné, Antoine, excellent officier, tout plein d'audace et de sang-froid, très entendu aux coups de main et aux courses rapides de la cavalerie en pays ennemi, sert en Allemagne et en Piémont, devient lieutenant général : il ne se fait pas aimer, et

1. Le duc de Vendôme (voyez plus loin, p. 592). Il avait ordre de désarmer les troupes de Victor-Amédée et d'occuper le Piémont : ce qu'il fit

avec promptitude, pendant que Le Feuillade s'emparait de la Savoie.

2. *Lettres inédites des Feuquières*. 5 vol. in-8°. 1845-46.

on le laisse de côté dès le début de la guerre de la succession d'Espagne. Son cadet, le comte de Rébenac, quitte un nouveau mariage et une douce existence de riche seigneur de province, pour s'en aller négocier au fond de l'Allemagne, dans le triste et pauvre Berlin. On voit, dans la correspondance, ces trois générations grandir, s'agiter et passer : on voit les enfants prendre en dégoût le collège, aspirer à la vie active, aux dangers, désirer fiévreusement de faire leur première campagne. Ce ne sont pas des lettrés ni des délicats : les salons ne les voient guère, et ils ne lisent que les dépêches du roi et des ministres ou les comptes de leurs intendants. Mais un étrange malheur s'attache à la famille : ils n'ont pas de chance, non plus que les Arnauld, leurs proches parents. Tous leurs talents s'usent en vain : l'un est tué dans un désastre immérité, l'autre se consume dans des ambassades infructueuses et sans éclat ; le troisième est mis au rebut dans la force de l'âge et de l'esprit. Aucun d'eux n'obtient ce bâton de maréchal, ni le cordon de l'ordre, qu'on prodiguait à de moindres mérites, soutenus d'une plus courte noblesse.

J'ai donné quelques extraits des dépêches du marquis Isaac pendant son ambassade de Suède. Ils contiennent des détails curieux sur les mœurs du pays et le caractère du roi. Feuquières n'a pas de style et n'y vise pas : il dit bonnement, simplement, un peu rudement, ce qu'il a à dire. C'est fruste, mais cela ne manque pas de couleur.

## I. — LES SORCIERS EN SUÈDE.

A Louis XIV<sup>1</sup>

A Stockholm, le 26 avril 1676.

Sire, le Roi de Suède<sup>2</sup> fit, il y a trois jours, la revue de 3000 soldats qui doivent s'embarquer. Il les appeloit tous

1. La Suède était, dans la guerre de Hollande, l'alliée principale de la France. Le roi de Danemark, s'étant allié aux Hollandais et à l'électeur de Brandebourg, envahit la Poméranie suédoise. Le roi de Suède, Charles XI, excité par Louis XIV et par son ambassadeur, alla se mettre à la tête

de ses troupes, et battit les Danois en plusieurs rencontres. Après la paix de Nimègue, Feuquières négocia un accommodement entre les deux cours, et la paix se fit en 1679.

2. Charles XI, né en 1655, régna depuis 1660. Il mourut en 1697, et fut père du fameux Charles XII.

nom par nom, et choisissoit ceux qu'on offroit en la place de ceux qui demandoient congé. Ce sont gens bien faits, bien équipés et qui paroissent fort délibérés.

Il a brûlé à la rade de l'amirauté un vaisseau de 50 pièces de canons, nommé *Westerwik*, qui étoit chargé de toutes les munitions. Les poudres ont tué ou blessé plus de 40 spectateurs. Depuis cela encore le feu a consumé la corderie, où il y avoit quantité de chanvre; et si, par bonheur, les vaisseaux n'avoient pas été garnis, comme le magasin des voiles et des cordages étoit là, cet accident étoit capable de rendre la flotte inutile. On soupçonne trahison, et le peuple crie contre les sorciers, dont il est ici un bruit étrange.

Je ne sais, Sire, si je dois rapporter à V. M. de semblables choses. A tout hasard M. de Pomponne<sup>1</sup> n'aura qu'à passer cet article. Il y a, Sire, en cette ville les parens de plus de 500 enfans de douze ans, et au-dessous, qui demandent justice contre les sorciers et sorcières qui les mènent au sabbat. Ces petits enfans accusent les mêmes personnes et les figurent<sup>2</sup>, quelques-uns sans les avoir jamais vues, à ce qu'on dit. Outre ce qui se passe en ce pays-là, dont ils parlent de la même façon, on dit aussi qu'étant séparés et bien éveillés, ils se prennent tous à rire et à pleurer des mêmes objets qu'ils voient en imagination. Leur emportement n'est qu'une illusion, car le corps demeure toujours; mais ils sont surpris tout d'un coup d'un si profond assoupissement, qu'il est impossible de les réveiller qu'avec de l'esprit de soufre<sup>3</sup>, ou en leur bouchant le nez. J'ai vu quelquefois cette petite comédie<sup>4</sup>, que j'ai trouvée au moins fort bien jouée. Ce qu'il y a de plus particulier à ce sabbat, de quoi je n'avois jamais entendu parler, ce sont des anges blancs qui défendent les enfans contre les tentations du diable, et qui leur apprennent leurs prières, que quel-

1. Le ministre des affaires étrangères. Cf. p. 178.

2. En font le portrait, les dépeignent.

3. On appelait ainsi l'acide sulfureux.

4. Tout le monde en France ne pensait pas encore comme Feuquière.

ques-uns disent à rebours de quelque façon qu'on veuille. Depuis quatre ou cinq jours, ils donnent avis qu'il doit brûler trois vaisseaux, le château, et, finalement, la plupart de la ville, ce qui met tout le monde en alarme, et il y a plus de 10 000 hommes en garde toutes les nuits. Il y a des gens qui assurent avoir vu, la nuit, des feux en l'air, qui venoient, contre le vent, s'attacher à la flotte. Le peuple, cependant, qui est persuadé que les enfans souffriront toujours jusqu'à ce que les sorciers soient morts, demande qu'on en brûle quelques-uns qui sont accusés, et crie : « Leur sang soit sur nous et sur nos enfans ! » ce qui embarrasse fort les juges, parce qu'ils ne trouvent rien de convainquant ni de justifiant, et on croit, avec cela, qu'il en faudra expédier quelqu'un pour faire cesser le bruit. Il ne faut pas oublier la voiture sur laquelle les enfans vont au sabbat ; c'est quelquefois un homme : ils se mettent, à ce qu'ils disent, vingt ou trente dessus, et le matin, cet homme, sur lequel ils prétendent avoir monté, se trouve aussi fatigué que si cela étoit vrai. Si c'est sur un animal qu'ils montent, il est toujours sur le dos, et la queue va devant. J'ai pris un de ces petits garçons chez moi, que j'ai fait habiller de mes livrées ; il a été plusieurs nuits sans aller au sabbat ; à la fin, la sorcière l'est venue prendre : on ne l'y a pas voulu recevoir ; le diable lui a fait dire qu'il ne vouloit plus de lui, puisqu'il étoit à l'ambassadeur de France, de sorte qu'il n'ira plus ; et je crois que chacun voudra avoir mes livrées.

Cet article, Sire, est bien bagatelle ; mais je puis assurer V. M. qu'il n'y a point d'affaire en Suède qui se traite aussi sérieusement et qui occupe autant les esprits.

Je suis, Sire, de V. M. le très humble, très obéissant et très fidèle sujet.

1. Au sens étymologique : « la plus grande partie ».

---

## 2. — LE ROI DE SUEDE CHARLES XI.

A Louis XIV<sup>1</sup>.

A Stockholm, le 24 janvier 1680.

....Auparavant le roi de Suède régloit sa demeure à peu près par la raison de la guerre<sup>2</sup>, et à présent il la change quand il lui plait; et comme il craint les affaires et n'aime pas trop le monde, il lui plait de la changer toutes les fois que les affaires et le monde vont le chercher. Il a fait ce tour à des sénateurs et à des députés d'Allemagne qui prétendoient l'aller voir; tellement que depuis un mois qu'il tourne autour de cette ville, c'est-à-dire pourtant à vingt-cinq et trente lieues de France, il n'a pu être joint que par deux députés du sénat et par le comte Gustave de La Gardie<sup>3</sup>, son cousin germain, qui en fut reçu très froidement. Mais personne à cette heure n'y veut aller, et la reine, sa mère, même en est lassée. Il a donné charge de me dire qu'il viendra à Jacobsdal pour l'amour de moi. Je suis assuré que ce n'est que pour m'empêcher de lui demander un rendez-vous, qu'il ne pourroit pas me refuser. Il n'entre jamais dans les villes, et se tient dans des maisons séparées, comme elles sont toutes en Suède, où il n'y a de place que pour sa cour. Il n'y a personne de la chancellerie avec lui par qui je me puisse expliquer. Un autre

1. La paix avait été faite en 1679 entre la Suède et le Danemark. Le premier effet en fut un grand refroidissement de la cour suédoise à l'égard de la France qui avait servi de médiatrice. Louis XIV essaya de vaincre ces mauvaises dispositions et prescrivit à Feuquières de voir le roi le plus souvent possible; ce qui ne se pouvait guère faire, pour les raisons qu'on va lire.

2. Feuquières avait accompagné le roi de Suède en Poméranie, dans

les campagnes contre les Danois.

3. Son père étoit Magnus de La Gardie, petit-fils d'un Gascon établi en Suède, fils de l'homme remarquable qui enseigna la guerre à Gustave-Adolphe; il avait été très en faveur auprès de la reine Christine, qui avait failli l'épouser, et lui fit épouser la sœur de Charles-Gustave, père de Charles XI. Magnus de La Gardie, qui soutenait l'alliance française, fut disgracié cette année même (1680).

embarras. Sire, qui vient de la petitesse de la cour, et du peu de fréquentation qu'il y a dans le pays, est qu'à un quart de lieue on ne sait pas où est le roi, et qu'il faut faire tout le chemin dans l'incertitude de le trouver. Les voyages sont aussi présentement très difficiles par la rareté des chevaux et du fourrage; en sorte qu'on ne peut pas relayer comme autrefois, et qu'on ne sauroit nourrir ses propres chevaux. On dit que le roi de Suède a promis à Guldenstiern<sup>1</sup> de ne se communiquer à personne en son absence : il y a de la vraisemblance en la sécurité<sup>2</sup> de ce ministre; mais sans cela, il suliroit bien de l'humeur du maître pour lui faire choisir ce genre de vie, et il l'a bien montré les deux derniers hivers, par son séjour à Liungby, à une lieue de Christianstadt, où il pouvoit loger commodément....

Pour ce qui est donc, Sire, de l'apparence qu'il y a que je ne puisse rien découvrir ni traiter présentement auprès de la personne du roi de Suède, Votre Majesté saura, s'il lui plaît, qu'outre ce que je n'ai pas la langue<sup>3</sup>, et que ce prince n'entre pas volontiers en affaires sans Guldenstiern, sa cour n'est composée que de vingt-cinq ou trente personnes, tous jeunes gens, desquels le plus considérable n'est que colonel. Il y a seulement Rosenham, maréchal de la cour, qui est homme de bon sens; mais à cause de cela, aussi, il ne se mêle de rien et n'y seroit pas reçu. Il y a un valet de chambre qui se promène souvent, et, en son absence, un page unique fait toutes les charges de la chambre et de la garde-robe. Les autres offices sont à proportion. Les ordinaires divertissèmens sont la chasse et les jeux de main. Ce prince est toujours bien monté et déterminé cavalier. Il saute de grands fossés et les fait sauter aux autres, qui quelquefois se cassent un bras ou une jambe, et quelquefois aussi courent hasard de se

1. C'était le premier ministre, ennemi de la France.

2. C'est-à-dire, sans doute, étant donné la sécurité (par ironie,

c'est-à-dire la défiance) de ce ministre.

3. « Je ne sais pas la langue suédoise. »

noyer. Quand il se trouve un cavalier devant lui en beau début, il pousse son cheval de grande force, et en passant il met sa jambe sous celle de l'autre, et lui donne un grand coup de poing dans l'estomac, qui le fait ordinairement tomber rudement à terre; et puis de rire. Et les affaires, Sire, se passant ainsi à la cour de Suède, je doute fort que Votre Majesté trouve à propos que son ambassadeur se commette à fatiguer le roi par une présence continuelle, ni même à l'aller chercher sans affaires expresses et sans avoir pris des précautions pour le joindre et en être entendu. Dans la vérité, Sire, s'il n'arrive un changement, je ne sais pas où il me faut être pour m'assurer de pouvoir servir Votre Majesté.

---

## LE COMTE DE GUILLERAGUES

GABRIEL-JOSEPH DE LAVERGNE

?-1684

Cet ami de Racine et de Boileau fut nommé en 1679 ambassadeur à Constantinople, où il mourut. Il avait la réputation d'un homme d'esprit fin et adroit. Mme de Sévigné cite plus d'une fois ses mots au roi et ses reparties.

La lettre qu'il écrit à Racine est curieuse. On n'avait guère visité encore la Grèce et l'Asie, tous ces pays dont les noms et la description enchantaient l'imagination, quand on lisait les poètes et les historiens grecs. Ce ne fut qu'à la fin du siècle et pendant le siècle suivant que les relations des voyageurs commencèrent à les faire connaître tels qu'ils étaient devenus. Guilleragues en est à la première impression, à cet état de surprise désenchantée par lequel il faut passer, quand on arrive en présence des choses dont on a longtemps rêvé, avant de ressaisir son ancienne admiration et de s'y établir dès lors solidement.

---

## I. — LA GRÈCE DES POÈTES ET LA GRÈCE TELLE QU'ELLE EST.

A RAGNEZ<sup>1</sup>.

Au palais de France, à Pera<sup>2</sup>, le 9 de juin 1684.

J'ai été sensiblement attendri et flatté, Monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de m'écrire. Vos œuvres, plusieurs fois relues, ont justifié mon ancienne admiration. Éloigné de vous, Monsieur, et des représentations qui peuvent en imposer, dégoûté de ces pays fameux, vos tragédies m'en ont paru encore plus belles et plus durables. La vraisemblance y est merveilleusement observée, avec une profonde connoissance du cœur humain dans les différentes crises des passions. Vous avez suivi, soutenu et presque toujours enrichi les grandes idées que les anciens ont voulu nous donner, sans s'attacher à dire ce qui étoit. Dieu me préserve de traiter la respectable antiquité comme Saint-Amant a traité l'ancienne Rome<sup>3</sup>; mais vous savez mieux que moi que, dans tout ce qu'ont écrit les poètes et les historiens, ils se sont plutôt abandonnés au charme de leur brillante imagination, qu'ils n'ont été exacts observateurs de la vérité<sup>4</sup>. Pour vous et M. Despréaux, historiens du plus grand roi du monde, la vérité vous fournit une matière tellement abondante, que, pouvant même vous accabler et vous rendre peu croyables à la postérité, elle vous laisse en doute si vous êtes à cet égard ou plus heureux, ou plus malheureux que les anciens.

Le Scamandre et le Simois sont à sec dix mois de

1. La lettre que je cite se trouve dans la *Correspondance* de Racine (Coll. des Grands Écrivains, t. VI, p. 523).

2. C'est un faubourg de Constantinople où sont les palais des ambassadeurs étrangers.

3. Saint-Amant (1594-1661), l'auteur de *Moïse sauvé*, de l'ode à la *Solitude* et de pittoresques sonnets, avait fait un poème burlesque intitulé *Rome ridicule* (1643).

4. Ils valent pourtant surtout par la vérité.

l'année : leur lit n'est qu'un fossé. Cidaris et Barbisès portent très peu d'eau dans le port de Constantinople. L'Ilèbre est une rivière de quatrième ordre<sup>1</sup>. Les vingt-deux royaumes de l'Anatolie, le royaume de Pont, la Nicomédie donnée aux Romains, l'Ithaque, présentement l'île de Céphalonie, la Macédoine, le terroir<sup>2</sup> de Larisse et celui d'Athènes ne peuvent jamais avoir fourni la quinzième partie des hommes dont les historiens font mention. Il est impossible que tous ces pays, cultivés avec tous les soins imaginables, aient été fort peuplés. Le terrain est presque partout pierreux, aride, et sans rivières : on y voit des montagnes et des côtes pelées, plus anciennes assurément que les plus anciens écrivains. Le port d'Aulide, absolument gâté, peut avoir été très bon ; mais il n'a jamais pu contenir un nombre approchant de deux mille vaisseaux ou simples barques. Sdile ou Délos est un misérable rocher ; Cerigue<sup>3</sup> et Paphos, qui est dans l'île de Chypre, sont des lieux affreux. Cerigue est une petite île des Vénitiens, la plus désagréable et la plus infertile qui soit au monde. Il n'y a jamais d'air si corrompu que celui de Paphos ; lieu absolument inhabité. Naxie<sup>4</sup> ne vaut guère mieux. Les divinités ont été mal placées : il en faut demeurer d'accord. Je croirois volontiers que les historiens se sont imaginé qu'il étoit plus beau de faire combattre trois cent mille hommes que vingt mille, et vingt rois plutôt que vingt petits seigneurs. Les poètes avoient des maîtresses dans les lieux où ils ont fait demeurer Vénus ; mais en vérité la beauté ravissante de leurs ouvrages justifie tout. Linières<sup>5</sup> et tant

1. Comparez, dans Chateaubriand (*Itinéraire*) et dans Byron (*Childe Harold*), le même contraste entre la poésie et la réalité, mais exprimé avec un sentiment tout différent.

2. Synonyme ici de *territoire*.

3. Nom moderne de Cythère.

4. Naxie, ou Naxos, île de la mer Égée. C'est là que la Fable place

les amours de Bacchus et d'Ariane.

5. Linières (1618-1704) réussit surtout dans la chanson et l'épigramme. Il avait l'esprit méchant, et fut en guerre à la fois avec Chapelain et avec Boileau. Celui-ci l'appelle quelque part : *de Sentia le poète idiot* (Ép. VII, v. 89) ; il avait un bien près de cette ville. — La rue de la Huchette, qui existe

d'autres ne pourroient pas aussi impunément consacrer Senlis ni la rue de la Huchette, quand même ils y seroient amoureux. Dans le fond, les grands auteurs, par la seule beauté de leur génie, ont pu donner des charmes éternels, et même l'être aux royaumes, la réputation aux nations, le nombre aux armées, et la force aux simples murailles<sup>1</sup>. Ils ont laissé de grands exemples de vertu comme de style, fournissant ainsi leur postérité de tous ses besoins ; et si elle n'en a pas toujours su profiter, ce n'est pas leur faute. Il n'importe guère de quels pays soient les héros ; il n'importe guère aussi, ce me semble, si les historiens et les grands poètes sont nés à Rome ou dans la cour du Palais<sup>2</sup>, à Athènes ou à la Ferté-Milon<sup>3</sup>. Je vous observerai, Monsieur, avant de finir cet article, qu'il y a deux mille évêchés en Grèce seulement, nommés dans l'histoire ecclésiastique, qui ne peuvent avoir eu deux paroisses chacun.

J'ai appris avec un sensible déplaisir la mort de M. de Puymorin<sup>4</sup>. Je l'ai tendrement regretté ; je remercie Dieu de tout mon cœur de lui avoir fait l'importante grâce de songer à son salut avant sa mort.

Les témoignages de votre souvenir, Monsieur, m'ont été et me seront toujours fort chers : j'eusse voulu que, vous souvenant aussi de l'attachement que j'ai pour tout ce qui vous touche, vous m'eussiez écrit quelque chose de votre famille et de vos affaires. Je crois le petit Racine<sup>5</sup> bien vif, et il n'est pas impossible qu'à mon retour je ne l'interroge, et je ne le tourmente sur son latin : peut-être m'embarrassera-t-il sur le grec littéral<sup>6</sup> ; mais je saurai un peu

encore aujourd'hui, au bas du quartier Latin, près de la Seine, où commence la rue Saint-Jacques, était, dès ce temps-là, une des plus misérables rues de Paris.

1. C'est ce que disait Chateaubriand célébrant la magie des noms.

2. Comme Boileau.

3. Comme Racine.

4. C'était un frère consanguin

de Boileau, plus âgé que lui de onze ans ; il fut intendant et contrôleur général de l'argenterie, des menus plaisirs et affaires du roi. Il avait l'esprit joyeux et malin.

5. Jean-Baptiste, qui avait six ans.

6. Le grec littéral, c'est ici « le grec littéraire ». On dit encore en ce sens aujourd'hui : « l'arabe littéral ».

mieux le grec vulgaire, langue aussi corrompue et aussi misérable que l'ancienne Grèce l'est devenue.

Adieu, mon cher Monsieur. Je vous conjure de penser quelquefois à notre ancienne amitié, de m'écrire encore, quand même vous devriez continuer à m'appeler *Monseigneur*, et d'être bien persuadé de l'extrême passion et de l'estime sincère et sérieuse avec laquelle je serai toujours votre très humble et très obéissant serviteur.

Je ne vous ai jamais rien appris, et vous m'avez appris mille choses : cependant vous êtes obligé de demeurer d'accord (vous qui me donnez libéralement quelque part à vos tragédies, quoique je n'y en aie jamais eu d'autre que celle de la première admiration), que je vous ai découvert qu'un trésorier général de France<sup>1</sup> prend le titre de chevalier, et qu'il a la satisfaction honorable d'être enterré avec des éperons dorés; qu'ainsi il ne doit pas légèrement prodiguer le titre de *Monseigneur*.

Vous ne m'avez pas mandé si vous voyez souvent M. le marquis de Seignelay<sup>2</sup>. Adieu, Monsieur.

## LE CARDINAL D'ESTRÉES

1628-1714

César d'Estrées, fils cadet du premier marechal, fut évêque de Laon, puis cardinal en 1674. L'Académie française se l'associa. Il fut employé toute sa vie à des missions diplomatiques, où sa finesse et son esprit conciliant le firent souvent réussir.

Les lettres de nos diplomates mériteraient souvent d'être citées, même dans un recueil littéraire. Beaucoup d'entre eux parlent une langue excellente, nette, rapide, précise. Mais il faudrait connaître à fond le détail des affaires pour bien apprécier leurs dépêches; et elles auraient besoin souvent d'un commentaire plus étendu que le texte. A défaut de Lionne, du

1. Racine avait acquis en 1674 | général des finances à Moulins  
la charge de trésorier de France et | 2. Le ministre, fils de Colbert.

chevalier de Grémonville, et de tant d'autres, Retz, Feuquières, Guilleragues et le cardinal d'Estrées représenteront ici la littérature diplomatique. La lettre du cardinal est curieuse : elle nous met sous les yeux les procédés singuliers, les ruses amusantes, la fantaisie dramatique enfin de l'ancienne diplomatie

## I. — UNE EXPÉDITION DIPLOMATIQUE.

AU ROI<sup>1</sup>.

Du 29 juin 1688.

On est fort en peine dans le Vatican comme quoi Votre Majesté a pu savoir si tôt le projet et tous les articles de la Ligue d'Augsbourg<sup>2</sup>. L'ambassadeur d'Espagne en a été malade, et il en est encore tout troublé. Il cherche les moyens pour découvrir ceux qui en ont donné avis à V. M.

Par la dernière lettre que j'écrivis à M. de Louvois, je lui marquai l'action que le Gut<sup>3</sup> de Votre Majesté fit au barigel et à toute la troupe des sbires, au nombre de cinquante. Dès qu'il les entendit s'approcher des endroits où il s'étoit mis, pour voir qui entroit chez le cardinal<sup>\*\*\*</sup>, qui est le conseil de Cassoni, il commença à appeler ses deux valets, le Breton et le Gascon, et leur fit crier : *Vive le roi de France!* Après il leur fit dire : *Arrêtez à la porte de la cour.... Vive le Grand Louis! Périssent tous ses ennemis!* Ces trois hommes obligèrent le barigel et ses cinquante sbires à s'enfuir au plus vite, et à se mettre à l'abri sous la garde du pape, laquelle se mit toute sous les armes à la

1. Le cardinal d'Estrées était ambassadeur à Rome au temps où se forma la ligue d'Augsbourg. En même temps s'y trouvait un agent secret de Louvois, qui contribua beaucoup à faire connaître les projets des ennemis de la France : c'était un homme d'imagination et d'audace, dont les heureux coups de main auraient l'air d'avoir été

combinés par l'auteur des *Trois Mousquetaires*, s'ils n'étaient racontés par un ambassadeur dans une dépêche officielle. — Cette lettre se trouve dans les *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 502.

2. Cf. plus bas, p. 323, n. 2.

3. Ce pseudonyme cache un gentilhomme ordinaire du roi, qu'on a conjecturé être M. de Chamlay.

sourdine; et votre Gut eut le plaisir de rester dans un endroit d'où il pouvoit voir cette poltronne compagnie, qui ne sortit pas du poste qu'elle avoit pris, jusqu'à ce qu'il fût jour.

Le 24 du courant, le Petit<sup>1</sup> étant allé à Notre-Dame des Neiges, et le Gut en fonctions<sup>2</sup>, il<sup>3</sup> lui remit une lettre par laquelle il l'avisait que Ouir<sup>4</sup> devoit se rendre chez Cassoni<sup>5</sup>, pour prendre des lettres qui se trouvoient dans des fruits qu'il faisoit semblant de lui vendre<sup>6</sup>, et qu'il eût à prendre ses mesures.

Le lendemain 25, votre Gut, Sire, sans me rien communiquer de son dessein, ne manqua pas de s'aller mettre en sentinelle près de la maison de Ouir, de façon qu'on ne pouvoit pas le découvrir. Il vit sortir le bourgmestre avec la boîte pendue au col. Il le suivit jusqu'à ce qu'il fût entré chez M. Cassoni : dans ce moment il entendit sonner onze heures. Ouir en sortit à une heure et demie après minuit; le Gut s'habilla cette nuit en crocheteur, avec ses deux valets; ces trois personnages suivirent ce bourgmestre; dès qu'il fut éloigné de mille pas du Vatican, ils virent qu'il prenoit le long d'une petite rue; dès qu'il y fut entré, ils avancèrent le pas, l'attrapèrent et lui sautèrent dessus, lui présentant le poignard à la gorge. Dès que Ouir fut à leur discrétion, le Gut le fouilla et ne lui trouva rien; ce qui l'obligea à lui ôter sa boîte pleine de fruits artificiels; il les donna à Le Breton qui me l'apporta. J'attendois, Sire, avec impatience votre Gut, à cause qu'il m'avoit envoyé dire qu'il viendrait souper avec moi, mais qu'il seroit tard. Je me doutois alors qu'il s'agissoit de quelque entreprise pour

1. Il étoit au service du comte Cassoni, et le trahissait.

2. Il étoit déguisé, et exerçait peut-être quelque métier ou emploi, pour prévenir tous les soupçons.

3. Il : le Petit.

4. Ouir étoit un bourgmestre hollandais, envoyé secret des

Provinces-Unies auprès du pape

5. Secrétaire d'Innocent XI.

6. Ouir, pour ne pas être reconnu, avoit ouvert sur une place une boutique de fleurs, fruits et statuettes de cire. Il se promenoit aussi par la ville, l'éventaire au cou, chargé d'oranges et de bouquets.

votre service, que je ne pouvois pas deviner. Son valet entrant dans ma chambre, il me remit la boîte que le Gut avoit ôtée à Ouir; elle ne fut pas plus tôt ouverte que de ma vie je n'ai rien vu de mieux travaillé. J'admirai ces fruits un peu de temps, et les rangeai sur ma table. Dès que j'eus achevé, j'entendis votre Gut qui ouvroit la porte de derrière de mon cabinet, ce qui m'obligea d'y entrer : il m'apprit qu'après avoir ôté la boîte à Ouir, il le conduisit jusqu'à dix pas de sa porte, et ce fut en cet endroit qu'il lui dit, qu'il le suivoit depuis le temps qu'il étoit à Rome, et que c'étoit la signora Hortensia<sup>1</sup> qui lui avoit fait enlever ses lettres et ses papiers, il y avoit quelque temps<sup>2</sup>; et que c'étoit elle aussi qui lui avoit fait enlever sa boîte; et que si pendant le jour qui étoit près d'arriver, il ne sortoit pas de Rome, elle le feroit jeter dans le Tibre.

Après que le Gut m'eut appris son aventure, et qu'il avoit toujours parlé hollandois au bourgmestre, il voulut souper; ce qu'étant fait, il m'a demandé ce que je voulois faire de la marchandise de Ouir; je lui répondis que je la trouvois si belle que je la destinois pour Votre Majesté : le Gut me répliqua, qu'il la vouloit toute ouvrir, et en même temps il la fit apporter par le maître d'hôtel qui nous avoit servis, et il rompit tous les fruits en ma présence. Il n'eut pas plus tôt fait ce coup que j'avouai qu'il avoit raison, puisque nous trouvâmes tout autour de ces fruits des fils d'archal sous des soies vertes qui les environnoient, et qui entroient dans les citrons, les pommes et les raisins, avec de petites banderoles de papier écrites en chiffres. Le Gut les prit et les rangea selon leur numéro, et les déchiffra, et nous y trouvâmes les projets et les bonnes intentions que M. le duc de Savoie<sup>3</sup> a pour la ruine de vos États.

1. C'est sans doute un nom et une histoire de fantaisie pour se moquer du bourgmestre, qui devait facilement deviner que le coup venait des agents français.

2. Déjà le même Gut avait dépouillé Ouir une nuit, et avait

trouvé sur lui des papiers qui dévoilaient l'entrée du pape dans la ligue d'Augsbourg, et les desseins du prince d'Orange sur l'Angleterre.

3. Victor-Amédée, père de la future duchesse de Bourgogne.

Le dessein de cette Altesse n'est pas de prendre ouvertement le parti de vos ennemis, comme vous le verrez, et je crois que si Votre Majesté faisoit ménager ce prince, elle pourroit l'obliger à se tourner du côté de la France, ou de rester neutre. La suite des lettres de Cassoni nous apprend les forces que l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande doivent mettre sur pied contre vous, Sire, et les secours que l'Empereur et le roi d'Espagne doivent donner au duc de Savoie lorsqu'il en sera temps. Le nombre des barbets<sup>1</sup> et nouveaux convertis, suivant leur supputation, ira à plus de cent mille hommes, qui sera le nombre de ceux qui sont sortis de vos états; et tous les autres généralement, qui sont restés dans le royaume, doivent prendre les armes contre Votre Majesté, dès que la trompette de ses ennemis sonnera. Votre Majesté doit connoître par là combien le ministre du pape lui fait entendre de chimères, puisqu'à l'heure que j'ai l'honneur de vous écrire, Sa Sainteté croit la France perdue, par le moyen de toutes les fables que le comte Cassoni lui a débitées.

Votre Majesté recevra donc dans ce paquet toutes les banderoles qui étoient dans les fruits de Ouir, avec une lettre de Gut, pour vous marquer, Sire, de quelle manière il les faut ranger. Vous verrez aussi le soin avec lequel Ouir et Cassoni les avoient accommodées, pour donner à vos ennemis le moyen de les lire sans peine. Après que le Gut eut achevé sa lettre, il me pria d'assurer Votre Majesté, que si elle veut faire tenir deux de ses galères à Civita-Vecchia, il s'oblige, à peine d'avoir le cou coupé, d'enlever Cassoni au milieu de Rome ou dans sa chambre, pourvu qu'Elle le veuille et qu'Elle lui donne vingt gentilshommes et autant de gardes-marines, et promet qu'il aura plus tôt fait embarquer Cassoni dans une de ces galères, et conduire à Marseille ou à Toulon, ou en tel autre endroit qu'Elle voudra, qu'on ne sache dans Rome ce que ce secrétaire sera

<sup>1</sup> C'était le nom qu'on donnait aux Vaudois du Dauphiné, qui se révoltèrent après la révocation de

l'Édit de Nantes, et firent la guerre de partisans au service du duc de Savoie.

devenu : il me dit encore que s'il osoit, il vous feroit bien, Sire, l'offre que M. de Lionne<sup>1</sup> vous fit autrefois, de venir à Rome poignarder don Mario<sup>2</sup>, frère du pape Alexandre VII, après l'attentat que les Corses<sup>3</sup> commirent sur la personne de Mme l'ambassadrice de Créqui dans son carrosse; mais sachant que Votre Majesté abhorre le sang, il se contente de vous offrir, au péril de sa vie, de mener en tel lieu qu'il vous plaira le comte de Cassoni, lié et garrotté, pour lui faire payer, par sa détention, la folle enchère des mauvais conseils qu'il a donnés. Ouir n'a plus paru dans Rome depuis le 26. Sa prétendue boutique est fermée; ainsi ou il s'est caché, ou il est parti.

## JEAN DE LA FONTAINE<sup>4</sup>

1621-1695

De nos grands écrivains du dix-septième siècle, La Fontaine est, avec Racine et Fenelon, celui dont la correspondance a le plus de prix, et en elle-même, et par le jour qu'elle jette sur le tempérament et l'âme de l'homme. Il s'y découvre tout entier, avec les lacunes de son caractère et de son sens moral, mais aussi avec sa vive sensibilité, sa tendresse d'affection, avec cette imagination féconde, légère et poétique, qui fait le prix des *Fables*. On peut dire qu'on trouve dans les *Lettres*, à l'état primitif et dans leur parfait naturel, toutes les quahtes qui, affinées, épurées par le choix et la réflexion, ont mis l'auteur des *Fables* au premier rang de nos poètes. On y voit en même temps plus distinctement par où La Fontaine tient à Voiture, et comment il s'est insensiblement affranchi d'une influence fâcheuse.

Les relations de son *Voyage en Limousin*, singulièrement adressées à sa femme, sont tout émaillées de descriptions

1. Hugues de Lionne, le secrétaire d'État aux affaires étrangères. On voit que la diplomatie d'alors n'avait guère de scrupules.

2. Don Mario Chigi.

3. Les Corses de la garde du

pape. Ils faillirent forcer l'hôtel de l'ambassadeur et blessèrent plusieurs de ses gens, en 1662. Louis XIV exigea une réparation solennelle.

4. *Œuvres*, éd. Mouton, t. VII.

charmantes, de paysages; il n'y a en ce siècle que Mme de Sévigné qui ait pu parler avec une aussi sincère émotion des vieux bois, de « la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles »; il y a une grâce italienne dans la peinture du parc de Richelieu, où le marbre blanc des statues s'oppose au vert éclatant des parterres, derrière lesquels de longues allées couvertes s'enfoncent, pleines d'ombre. Les autres lettres sont des causeries charmantes, semées de vers faciles, où le grand poète se découvre parfois, d'un esprit, d'une finesse, d'une délicatesse d'invention, qui font comprendre que l'homme aussi, et non l'œuvre seule, ait pu séduire quelques-unes des femmes des plus distinguées du siècle. La Fontaine n'était pas ce balourd qu'on a voulu souvent imaginer, et personne, pas même Racine, n'aurait su mettre dans un compliment tant de grâce légère et poétique, dont la plus banale louange est toute parfumée. Si les distractions légendaires du bonhomme se retrouvent dans les *Lettres*, comme ce jour où, pensant à Mlle de Beaulieu, il s'égara en revenant de Bois-le-Vicomte, chez M. d'Hervart, à Paris, et dut passer la nuit dans une méchante auberge, on y reconnaîtra aussi quel observateur, quel esprit avisé c'était que ce distrait, et combien de bon sens il cachait sous l'apparence contraire, pour tout ce qui tenait à l'art et pouvait être matière de poésie. Maint passage des *Lettres* nous avertit que la fantaisie des *Fables* n'est que de l'expérience accumulée et transformée par un cerveau de poète, et plus d'un beau vers qui lui échappe, et qu'il a repris plus tard pour l'utiliser, nous enseigne que si le bonhomme portait des fables comme un prunier des prunes, il savait pourtant la valeur de ce qu'il faisait, et administrait son génie avec une économie judicieuse.

## I. — UNE JOURNÉE DE VOYAGE.

A MADAME DE LA FONTAINE<sup>1</sup>.

Les occupations que nous eûmes à Clamart, votre oncle<sup>2</sup>

1. La Fontaine épousa, le 10 novembre 1647, Marie Héricart, fille du lieutenant criminel à la Ferté-Milon. Âgée de quinze ou seize ans. Ils furent séparés de biens en 1658, et il finit par la quitter pour aller

vivre à Paris chez ses protecteurs. Les critiques lui ont cherché des torts pour excuser le poète. Elle eut un fils en 1653, et l'éleva fort bien.

2. Jannart, ami de Fouquet, et son substitut dans la charge de

et moi, furent différentes. Il ne fit aucune chose digne de mémoire : il s'amusa à des expéditions, à des procès, à d'autres affaires. Il n'en fut pas ainsi de moi ; je me promenai, je dormis, je passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir<sup>1</sup>.

Le dimanche étant arrivé, nous partimes de grand matin. Mme C. et votre tante nous accompagnèrent jusqu'au Bourg-la-Reine. Nous y attendimes près de trois heures ; et, pour nous désennuyer, ou pour nous ennuyer encore davantage (je ne sais pas bien lequel je dois dire), nous ouïmes une messe paroissiale. La procession, l'eau bénite, le prône, rien n'y manquoit. De bonne fortune<sup>2</sup> pour nous, le curé étoit ignorant, et ne prêcha point. Dieu voulut enfin que le carrosse<sup>3</sup> passât : le valet de pied<sup>4</sup> y étoit ; point de moines<sup>5</sup>, mais en récompense trois femmes ; un marchand qui ne disoit mot, et un notaire qui chantoit toujours, et qui chantoit très mal : il reportoit en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes, il y avoit une Poitevine qui se qualifioit de comtesse ; elle paroissoit assez jeune et de taille raisonnable, témoignoit avoir de l'esprit, déguisoit son nom, et venoit de plaider en séparation contre son mari : toutes qualités de bon augure, et j'y eusse trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y fût rencontrée, mais sans elle rien ne me touche ; c'est à mon avis le principal point : je vous défie de me faire trouver un grain de sel

procureur général au Parlement, fut impliqué dans sa disgrâce et exilé à Limoges. Il avait épousé une tante de M<sup>me</sup> de la Fontaine. La Fontaine, qu'il avait protégé et présenté à Fouquet, le suivit dans son exil.

1. Voilà la paresse légendaire du bonhomme.

2. De bonne fortune : par bonheur. La locution n'est plus usitée.

3. Le carrosse de Poitiers, qui

passait tous les dimanches à Bourg-la-Reine.

4. M. de Châteauneuf (valet de pied du roi), qui devait conduire Jannart au lieu de son exil.

5. Le récit contenu dans cette lettre semble être le point de départ des charmantes descriptions du *Cocher* et la *Mouche*. On peut voir ici comment La Fontaine met-tait en œuvre son expérience, quand il semble inventer.

dans une personne à qui elle manque. Telle étoit donc la compagnie que nous avons eue jusques au Port-de-Pilles. Il fallut à la fin que l'oncle et la tante se séparassent : les derniers adieux furent tendres, et l'eussent été beaucoup davantage si le cocher nous eût donné le loisir de les achever. Comme il vouloit regagner le temps qu'il avoit perdu, il nous mena d'abord avec diligence. On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à la droite, et à quelques lieues de là Chilly à la gauche, puis Montléry du même côté. Est-ce Montléry qu'il faut dire ou Montlehéry? C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long. Montléry donc ou Montlehéry, comme vous voudrez, étoit jadis une forteresse que les Anglois, lorsqu'ils étoient maîtres de la France, avoient fait bâtir sur une colline assez élevée. Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans : ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait ruiné un côté : il y a encore un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures angloises, ce qui fait foi de l'antiquité et de l'origine du lieu. Voilà ce que j'en ai appris par votre oncle, qui dit avoir entré dans les chambres : pour moi je n'en ai rien vu ; le cocher ne vouloit arrêter qu'à Châtres<sup>1</sup>, petite ville qui appartient à M. de Condé, l'un de nos grands maîtres<sup>2</sup>.

Nous y dinâmes. Après le diner nous vîmes encore à droite et à gauche force châteaux, je n'en dirai mot : ce seroit une œuvre infinie. Seulement nous passâmes auprès de Plessis-Pâté<sup>3</sup> et traversâmes ensuite la vallée de Cauca-trix, après avoir monté celle de Tréfou<sup>4</sup> ; car, sans avoir étudié en philosophie, vous pouvez vous imaginer qu'il n'y a point de vallée sans montagne. Je ne songe point à cette vallée de Tréfou sans frémir.

1. Châtres : aujourd'hui Ar-pajot.

2. L'un de nos grands maîtres : des eaux et forêts.

3. Il a dû passer au Plessis-Pâté ou Plessis d'Argouges, avant d'être à Châtres.

4. Ou plutôt Turfou.

C'est un passage dangereux,  
 Un lieu pour les voleurs d'embûche et de retraite ;  
 A gauche un bois, une montagne à droite,  
 Entre les deux  
 Un chemin creux.  
 La montagne est toute pleine  
 De rochers faits comme ceux  
 De notre petit domaine.

Tout ce que nous étions d'hommes dans le carrosse, nous descendîmes, afin de soulager les chevaux. Tant que le chemin dura, je ne parlois d'autre chose que des commodités de la guerre : en effet, si elle produit des voleurs, elle les occupe ; ce qui est un grand bien pour tout le monde, et particulièrement pour moi, qui crains naturellement de les rencontrer. On dit que ce bois que nous côtoyâmes en fourmille. Cela n'est pas bien, il mériterait qu'on le brûlât.

République de loups, asile de brigands,  
 Faut-il que tu sois dans le monde ?  
 Tu favorises les méchants  
 Par ton ombre épaisse et profonde.  
 Ils égorgent celui que Thémis, ou le gain,  
 Ou le désir de voir, fait sortir de la terre.  
 En combien de façons, hélas ! le genre humain  
 Se fait à soi-même la guerre !

Notre première traite s'acheva plus tard que les autres ; il nous resta toutefois assez de jour pour remarquer, en entrant dans Étampes, quelques monumens de nos guerres : ce n'est pas les plus riches que j'aie vus ; j'y trouvai beaucoup de gothique<sup>1</sup> ; aussi est-ce l'ouvrage de Mars, méchant maçon s'il en fut jamais...

Enfin nous regardâmes avec pitié les faubourgs d'Étampes. Imaginez-vous une suite de maisons sans toits, sans fenêtres, percées de tous côtés : il n'y a rien de plus laid

1. *Gothique* : au sens, ordinaire alors, et très significatif, de laid, désagréable à voir. — Turenne et d'Hocquincourt assiégèrent Étampes

en 1652 : Tavannes défendait la ville pour les Princes. Le duc de Lorraine, approchant de Paris, lui enleva la place.

et de plus hideux. Cela me remet en mémoire les ruines de Troie la grande. En vérité, la fortune se moque bien du travail des hommes. J'en entretins le soir notre compagnie, et le lendemain nous traversâmes la Beauce, pays ennuyeux, et qui, outre l'inclination que j'ai à dormir, nous en fournissoit un très beau sujet.

Pour s'en empêcher, on mit une question de controverse sur le tapis : notre comtesse en fut cause; elle est de la religion<sup>1</sup>, et nous montra un livre de Du Moulin<sup>2</sup>. M. de Châteauneuf (c'est le nom du valet de pied) l'entreprit et lui dit que sa religion ne valoit rien, pour bien des raisons. Premièrement les Huguenots ne vont jamais à la messe, enfin il lui conseilloit de se convertir, si elle ne vouloit pas aller en enfer : car le purgatoire n'étoit pas fait pour des gens comme elle. La Poitevine se mit aussitôt sur l'Écriture, et demanda un passage où il fût parlé du purgatoire<sup>3</sup>; pendant cela le notaire chantoit toujours; M. Jannart et moi nous endormîmes.

L'après-dinée, de crainte que M. de Châteauneuf ne nous remit sur la controverse, je demandai à notre comtesse inconnue s'il y avoit de belles personnes à Poitiers; elle nous en nomma quelques-unes, entre autres une fille appelée Barigny, de condition médiocre, car son père n'étoit que tailleur; mais au reste on ne pouvoit dire assez de choses de la beauté de cette personne. C'étoit une claire brune de belle taille, de l'embonpoint ce qu'il en falloit, tous les traits du visage bien faits, les yeux beaux : si bien qu'à tout prendre, il y avoit peu de choses à souhaiter, car rien, c'est trop dire. Enfin non seulement les astres de la province, mais ceux de la cour lui devoient céder, jusquelà que dans un bal où étoit le roi, dès que la Barigny fut entrée, elle effaça ce qu'il y avoit de brillant; les plus grands

1. Protestante. C'était le terme consacré, quand on vouloit être poli. Sinon, on disoit : « la religion prétendue réformée ».

2. Pierre Du Moulin (1593-1688),

un des plus fameux ministres protestants de France.

3. C'était un des grands sujets de controverse entre protestants et catholiques.

soleils ne parurent auprès que de simples étoiles. Outre cela, elle savoit les romans et ne manquoit pas d'esprit....

Ces aventures nous divertirent de telle sorte que nous entrâmes dans Orléans sans nous en être presque aperçus : il sembloit même que le soleil se fût amusé à les entendre aussi bien que nous, car, quoique nous eussions fait vingt lieues, il n'étoit pas encore au bout de sa traite. Bien davantage, soit que la Barigny fût cette soirée à la promenade, soit qu'il dût se coucher au sein de quelque rivière charmante comme la Loire, il s'étoit tellement paré <sup>1</sup>, que M. de Châteauneuf et moi nous l'allâmes regarder de dessus le pont. Par même moyen, je vis la Pucelle <sup>2</sup>; mais, ma foi, ce fut sans plaisir : je ne lui trouvai ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone : l'infante Gradafilée en vaut dix comme elle, et si ce n'étoit que M. Chapelain est son chroniqueur, je ne sais si j'en ferois mention. Je la regardai pour l'amour de lui plus longtemps que je n'aurois fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis-à-vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui se sent de la pauvreté de son siècle.

Le pont d'Orléans ne me parut pas non plus d'une largeur ni d'une majesté proportionnée à la noblesse de son emploi et à la place qu'il occupe dans l'univers.

Ce n'est pas petite gloire  
Que d'être pont sur la Loire.  
On voit à ses pieds rouler  
La plus belle des rivières  
Que de ses vastes carrières  
Phébus regarde couler.

Elle est près de trois fois aussi large à Orléans que la

1. Voilà un vestige de préciosité. La Fontaine a avoué plus tard qu'il avait pensé se laisser séduire à Voiture.

2. Jeanne d'Arc avait un monument au bout du pont d'Orléans. Il

avait été élevé en 1458, presque détruit en 1567, puis refondu en 1571. Il a été détruit complètement en 1793. — Le poème de Chapelain avait paru en 1656, et Chapelain était encore un personnage considérable.

Seine l'est à Paris ; l'horizon très beau de tous les côtés est borné comme il le doit être. Si bien que cette rivière étant basse à proportion, ses eaux fort claires, son cours sans replis, on diroit que c'est un canal. De chaque côté du pont on voit continuellement des barques qui vont à voiles ; les unes montent, les autres descendent ; et comme le bord n'est pas si grand qu'à Paris, rien n'empêche qu'on ne les distingue toutes : on les compte, on remarque en quelle distance elles sont les unes des autres ; c'est ce qui fait une de ses beautés : en effet ce seroit dommage qu'une eau si pure fût entièrement couverte de bateaux. Les voiles de ceux-ci sont fort amples : cela leur donne une majesté de navires, et je m'imaginai voir le port de Constantinople en petit. D'ailleurs Orléans, à le regarder de la Sologne, est d'un bel aspect. Comme la ville va en montant, on la découvre quasi tout entière. Le mail et les autres arbres qu'on a plantés en beaucoup d'endroits le long du rempart font qu'elle paroît à demi fermée de murailles vertes ; et à mon avis, cela lui sied bien. De la particulariser en dedans, je vous ennuirois : c'en est déjà trop pour vous de cette matière. Vous saurez pourtant que le quartier par où nous descendîmes au pont est fort laid, le reste assez beau : des rues spacieuses, nettes, agréables, et qui sentent leur bonne ville. Je n'eus pas assez de temps pour voir le rempart, mais je m'en suis laissé dire beaucoup de bien, ainsi que de l'église Sainte-Croix <sup>1</sup>.

Enfin notre compagnie, qui s'étoit dispersée de tous les côtés, revint satisfaite. L'un parla d'une chose, l'autre d'un autre. L'heure du souper venue, chevaliers et dames se furent seoir à leurs tables assez mal servies ; puis se mirent au lit incontinent, comme on peut penser. Et sur ce, le chroniqueur fait fin au présent chapitre.

A Amboise, ce 30 août 1663.

1. C'est la cathédrale, rebâtie par Henri IV.

## 2. — L'ARRESTATION DE FOUQUET.

A MONSIEUR DE MAUCROIX<sup>1</sup>.

Ce samedi matin 10 septembre 1661.

Je ne puis rien te dire de ce que tu m'as écrit sur mes affaires, mon cher ami; elles me touchent pas<sup>2</sup> tant que le malheur qui vient d'arriver au surintendant<sup>3</sup>. Il est arrêté, et le roi est violent contre lui, au point qu'il dit avoir entre les mains des pièces qui le feront pendre.... Ah! s'il le fait, il sera autrement cruel que ses ennemis, d'autant qu'il n'a pas, comme eux, intérêt d'être injuste. Mme de B...<sup>4</sup> a reçu un billet où on lui mande qu'on a de l'inquiétude pour M. Pellisson : si ça est, c'est encore un grand surcroît de malheur. Adieu, mon cher ami : je t'en dirois beaucoup davantage, si j'avois l'esprit tranquille présentement; mais, la prochaine fois, je me dédommagerai pour aujourd'hui.

Periunt summos fulmina montes<sup>5</sup>.

## 3. — COMPLIMENT POÉTIQUE.

A MADAME LA DUCHESS DE BOUILLON<sup>6</sup>.

Je ne sais, Madame, qu'écrire à Votre Altesse qui soit digne d'Elle, et qui puisse la réjouir. Il m'a semblé que la poésie s'acquitteroit mieux de ce devoir que la simple prose. Il m'a encore paru qu'il vous falloit donner un nom du Par-

1. Ce fut peut-être le plus cher ami de La Fontaine : voyez sur lui la notice p. 343.

2. Négation supprimée.

3. Fouquet avait été arrêté le 5 à Nantes.

4. M<sup>me</sup> Du Plessis-Bellière, morte en 1705, fut l'amie la plus dévouée de Fouquet, dont elle était parente.

5. « La foudre frappe les som-

rets des montagnes. » (Horace *Odes*, II, 11)

6. Marie-Anne Mancini, née en 1649, était la plus jeune des nièces de Mazarin. Elle épousa en 1662 le duc de Bouillon. Vive, spirituelle, curieuse, elle se compromit aux yeux des contemporains par ses relations avec la Voisin, et devant la postérité par la protection dont elle honora Pradon contre Racine

nasse. Je crois vous avoir déjà donné celui d'Olympe en des occasions de pareille nature. Ne pourroit-on pas mettre en chant ces paroles ?

Qu'Olympe a de beautés, de grâces et de charmes !  
Elle sait enchanter les esprits et les yeux.  
Mortels, aimez-la tous ; mais ce n'est qu'à des dieux  
Qu'est réservé l'honneur de lui rendre les armes.

Ce que je vais ajouter n'est pas moins vrai, et m'a été confirmé par des correspondans que j'ai toujours eus à Paphos, à Cythère et à Amathonte. Je me doutois bien que cela seroit, et m'en étois déjà aperçu la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir.

La mère des Amours et la reine des Grâces,  
C'est Bouillon ; et Vénus lui cède ses emplois  
Tout ce peuple à l'envi s'empresse sur vos traces,  
Plus nombreux qu'il n'étoit, et tout fier de vos lois.

Vous fites dire l'année passée à M. de La Haye<sup>1</sup> qu'il eût soin que je ne m'ennuyasse point à Château-Thierry. Il est fort aisé à M. de la Haye de satisfaire à cet ordre ; car, outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux  
Honorés par les pas, éclairés par les yeux<sup>2</sup>  
D'une aimable et vive princesse,  
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse ?  
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,  
C'en est même un des plus puissans.  
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue ;  
Et je mérite qu'on me loue  
De ce libre et sincère aveu,  
Dont pourtant le public se souciera très peu.  
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose .  
Mais s'il arrive que mon cœur  
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,  
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

1. Ce M. de La Haye était prévôt du duc de Bouillon à Château-Thierry.

2. Ce vers se retrouve dans la

fable des Deux Pigeons, et l'idée qui a inspiré les vers suivans y reparait aussi, mais avec un tout autre accent.

## 4 — CONTRE LA POÉSIE ERUDITE ET PÉDANTE.

A RACINE.

Du 6 juin 1686

Poignant <sup>1</sup>, à son retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise part : d'autant plus qu'on vous avoit assuré que je travaillois sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes affaires je n'avois que des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai : mes affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire nullement ; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est pas la poésie, c'est la paresse qui l'emporte. Je trouvai ici, le lendemain de mon arrivée, une lettre et un couplet d'une fille âgée seulement de huit ans : j'y ai répondu ; ç'a été ma plus forte occupation depuis mon arrivée....

Voyez, Monsieur, s'il y avoit là de quoi vous fâcher de ce que je ne vous envoie pas les belles choses que je produis. Il est vrai que j'ai promis une lettre au prince de Conti <sup>2</sup> ; elle est à présent sur le métier : les vers suivans y trouveront leur place.

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme,  
 Je le fuïrois jusques à Rome :  
 Et j'aimerois mille fois mieux  
 Un glaive aux mains d'un furieux  
 Que l'étude en certains génies.

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,  
 Arrangeant mal ses mots, gâtant par son français  
 Des Grecs et des Latins les grâces infinies.  
 Nos aïeux, bonnes gens, lui laissoient tout passer  
 Et d'éruditions ne se pouvoient lasser.  
 C'est un vice aujourd'hui : l'on oseroit à peine  
 En user seulement une fois la semaine.

1. Antoine Poignant était un cousin de Racine et un intime ami de La Fontaine.

2. François-Louis de Bourbon (1664-1709), prince de la Roche-sur

Yon, puis prince de Conti par la mort de son frère Louis-Armand (1685). C'était un homme de mérite que le roi n'aimait pas. C'est pour lui que Condé mourant écrivait au roi.

Quand il plait au hasard de vous en envoyer,  
 Il faut les bien choisir, puis les bien employer,  
 Très sûrs qu'avec ce soin l'on n'est pas sûr de plaire.  
 Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire  
 On voit bien qu'il a lu; mais ce n'est pas l'affaire :  
 Qu'il cache son savoir et montre son esprit.  
 Racan ne savoit rien; comment a-t-il écrit?  
 Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.  
 Malherbe de ces traits usoit plus fréquemment :  
 Sous lui la cour n'osoit encore ouvertement  
 Sacrifier à l'ignorance.

Puisque je vous envoie ces petits échantillons, vous en conclurez, s'il vous plait, qu'il est faux que je fasse le mystérieux avec vous. Mais, je vous en prie, ne montrez ces derniers vers à personne : car Mme de La Sablière ne les a pas encore vus<sup>1</sup>.

## 5. — CAUSERIE EN PROSE ET EN VERS.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOUILLON.

Paris, novembre 1687.

Madame,

Nous commençons ici de<sup>2</sup> murmurer contre les Anglois, de ce qu'ils vous retiennent si longtemps<sup>3</sup>. Je suis d'avis qu'ils vous rendent à la France avant la fin de l'automne, et qu'en échange nous leur donnions deux ou trois lies dans l'Océan. S'il ne s'agissoit que de ma satisfaction, je leur céderois tout l'Océan même. Mais peut-être avons-nous

1. M<sup>me</sup> Hesselin ou Hessein, mariée à Antoine Rambouillet de la Sablière, secrétaire du roi et administrateur des domaines royaux. Elle mourut en 1693 aux Incurables où elle s'était retirée. Elle aimait passionnément les lettres et les sciences; La Fontaine vécut longtemps chez elle.

2. *Commencer de*, quoi qu'on en ait dit, était la même chose que *commencer à*.

3. La duchesse de Bouillon avait été en réalité exilée; le roi lui avait interdit la Cour et Paris. Sa sœur Hortense, duchesse de Mazarin, brouillée avec son mari, était passée en Angleterre en 1675; cf p. 455.

plus de sujet de nous plaindre de votre sœur que de l'Angleterre. On ne quitte pas Mme la duchesse Mazarin comme l'on voudroit. Vous êtes toutes deux environnées de ce qui fait oublier le reste du monde, c'est-à-dire d'enchantemens et de grâces de toutes sortes.

Moins d'Amours, de Ris et de Jeux,  
Cortège de Vénus, sollicitoient pour elle,  
Dans ce différend si fameux  
Où l'on déclara la plus belle  
La déesse des agrémens.  
Celle aux yeux bleus, celle aux bras blancs<sup>1</sup>,  
Furent au tribunal par Mercure conduites.  
Chacune étala ses talens.  
Si le même débat renaissoit en nos temps,  
Le procès auroit d'autres suites,  
Et vous, et votre sœur, emporteriez le prix  
Sur les clientes de Paris.  
Tous les citoyens d'Amathonte<sup>2</sup>  
Auroient beau parler pour Cypris;  
Car vous avez, selon mon compte,  
Plus d'Amours, de Jeux, et de Ris.  
Vous excellez en mille choses:  
Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs;  
Allez en des climats inconnus aux zéphyrus.  
Les champs se vêtiront de roses.  
Mais, comme aucun bonheur n'est constant dans son cours,  
Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.  
C'est là que vous savez témoigner du courage :  
Vous envoyez aux vens ce fâcheux souvenir<sup>3</sup>.  
Vous avez cent secrets pour combattre l'orage :  
Que n'en aviez vous un qui le sût prévenir ?

On m'a mandé que Votre Altesse étoit admirée de tous les Anglois et pour l'esprit et pour les manières, et pour mille qualités qui se sont trouvées de leur goût. Cela vous est d'autant plus glorieux que les Anglois ne sont pas de

1. « Athéné aux yeux pers, Héra aux bras blancs », expressions homériques.

2. Amathonte, ville de Chypre.

3. La Fontaine se souvient ici d'Horace (*Odes*, l. II, 13).

fort grands admirateurs. Je me suis seulement aperçu qu'ils connoissent le vrai mérite, et en sont touchés.

Votre philosophe a été bien étonné quand on lui a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur de ce système<sup>1</sup> que nous appelons la machine des animaux, et qu'un Espagnol l'avoit prévenu<sup>2</sup>. Cependant, quand on ne lui en auroit point apporté de preuves, je ne laisserois pas de le croire, et ne sais que les Espagnols qui puissent bâtir un château tel que celui-là. Tous les jours je découvre ainsi quelque opinion de Descartes répandue de côté et d'autre dans les ouvrages des anciens, comme celle-ci : Qu'il n'y a point de couleurs au monde : ce ne sont que de différens effets de la lumière sur de différentes superficies. Adieu les lis et les roses de nos Amintes, il n'y a ni peau blanche, ni cheveux noirs ; notre passion n'a pour fondement qu'un corps sans couleur. Et après cela je ferai des vers pour la principale beauté des femmes !

Ceux qui ne seront pas suffisamment informés de ce que sait Votre Altesse, et de ce qu'elle voudroit savoir sans se donner d'autres peines que d'en entendre parler à table, me croiront peu judicieux de vous entretenir ainsi de philosophie ; mais je leur apprends que toutes sortes de sujets vous conviennent, aussi bien que toutes sortes de livres, pourvu qu'ils soient bons.

Nul auteur de renom n'est ignoré de vous,

L'accès leur est permis à tous.

Pendant qu'on lit leurs vers, vos chiens ont beau se battre,  
Vous mettez les holas en écoutant l'auteur.

Vous égalez ce dictateur

Qui dictoit tout d'un temps à quatre.

C'étoit, ce me semble, Jules César : il faisoit à la fois quatre dépêches sur quatre matières différentes. Vous ne lui devez rien de ce côté-là ; et il me souvient qu'un matin,

1. Il étoit très préoccupé de ce système, qu'il a essayé de réfuter dans la première fable du livre IX.

2. Gomez Pereira, médecin espagnol du XVI<sup>e</sup> s. Cf. Bayle, *Dictionnaire critique*

vous lisant des vers, je vous trouvai en même temps attentive à ma lecture et à trois querelles d'animaux. Il est vrai qu'ils étoient sur le point de s'étrangler : Jupiter le conciliateur n'y auroit fait œuvre. Qu'on juge par là, Madame, jusqu'où votre imagination peut aller quand il n'y a rien qui la détourne. Vous jugez de mille sortes d'ouvrages, et en jugez bien.

Vous savez dispenser à propos votre estime ;

Le pathétique, le sublime,

Le sérieux et le plaisant

Tour à tour vous vont amusant,

Tout vous duit<sup>1</sup>, l'histoire et la fable,

Prose et vers, latin et français.

Par Jupiter ! Je ne connois

Rien pour nous de si favorable.

Parmi ceux qu'admet à sa cour

Celle qui des Anglois embellit le séjour,

Partageant avec vous tout l'empire d'Amour,

Anacréon<sup>2</sup> et les gens de sa sorte,

Comme Waller<sup>3</sup>, Saint-Évremond et moi,

Ne se feront jamais fermer la porte.

Qui n'admettroit Anacréon chez soi ?

Qui banniroit Waller et La Fontaine ?

Tous deux sont vieux, Saint-Évremond aussi ;

Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène

Gens moins ridés dans leurs vers que ceux-ci ?

Le mal est que l'on veut ici

De plus sévères moralistes.

Anacréon s'y tait devant les jansénistes.

Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,

Vous devez priser ces auteurs

Pleins d'esprit et bons disputeurs.

Vous en savez goûter de plus d'une manière :

Les Sophocles du temps<sup>4</sup> et l'illustre Molière

1. Mot de la langue du moyen âge ; e'convient ». Il était hors d'usage au xviii<sup>e</sup> s.

2. Il s'agit du faux Anacréon, de l'Anacréon galant et spirituel de la décadence.

3. Edmond Waller (1606-1687), poète anglais, élégant, clair et froid, ami de Saint-Évremond, et habitué du salon de M<sup>me</sup> de Mazarin.

4. En 1677, la duchesse de Bouillon, ce ne devait pas être son meilleur.

Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point?  
Sur quoi ne disputez-vous point? ●

A propos d'Anacréon, j'ai presque envie d'évoquer son ombre; mais je pense qu'il vaudroit mieux le ressusciter tout à fait. Je m'en irai pour cela trouver un gymnosophiste, de ceux qu'alla voir Apollonius Tyaneus<sup>1</sup>. Il apprit tant de choses d'eux qu'il ressuscita une jeune fille. Je ressusciterai un vieux poète. Vous et Mme Mazarin nous rassemblerez. Nous nous rencontrerons en Angleterre, M. Waller et M. de Saint-Évremond, le vieux Grec et moi. Croyez-vous, Madame, qu'on pût trouver quatre poètes mieux assortis?

Il nous ferait beau voir parmi de jeunes gens  
Inspirer le plaisir, danser et nous ébattre,  
Et, de fleurs couronnés ainsi que le printemps,  
Faire trois cens ans à nous quatre.

Après une entrevue comme celle-là, et que j'aurai renvoyé Anacréon aux Champs-Élysées, je vous demanderai mon audience de congé. Il faudra que je voie auparavant cinq ou six Anglois, et autant d'Angloises (les Angloises sont bonnes à voir, à ce que l'on dit). Je ferai souvenir notre ambassadeur de la rue Neuve des Petits-Champs<sup>2</sup>, et de la dévotion que j'ai toujours eue pour lui. Je le prierai, et M. de Bonrepas<sup>3</sup>, de me charger de quelques dépêches.

leur titre aux yeux de La Fontaine, s'était mise à la tête de la cabale contre la *Phèdre* de Racine, en faveur de Pradon.

1. Apollonius de Tyane (1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), philosophe et magicien, dont on essaya d'exploiter la légende et les miracles pour l'opposer au christianisme. — *Gymnosophistes* : c'était le nom que donnaient un peu confusément les Grecs aux sages de l'Inde, brahmanes, bouddhistes ou fakirs.

2. La rue Neuve-des-Petits-

*Champs* : Il ne peut être question ici que de M<sup>me</sup> de la Sablière ou de M<sup>me</sup> d'Hervart; pourtant l'hôtel de la Sablière était rue Saint-Honoré, l'hôtel d'Hervart était rue Plâtrière. Cette dernière rue est très voisine de la rue Neuve-des-Petits-Champs. — *Barillon*. Paul de Barillon d'Ammoncourt, marquis de Branges, mort en 1691 : il fut très longtemps ambassadeur en Angleterre.

3. M. de Bonrepas : cf. p. 442. Il avait alors une mission en Angleterre.

Ce sont à peu près toutes les affaires que je puis avoir en Angleterre. J'avois fait aussi dessein de convertir Mme d'Hervert<sup>1</sup>, Mme de Gouvernet et Mme d'Helang, parce que ce sont des personnes que j'honore; mais on m'a dit que je ne trouverois pas les sujets encore assez disposés. Or je ne suis bon, non plus que Perrin Dandin, que quand les parties sont lasses de contester<sup>2</sup>. Une chose que je souhaiterois avant toutes, ce seroit que l'on me procurât l'honneur de faire la révérence au monarque<sup>3</sup>; mais je ne l'oserois espérer. C'est un prince qui mérite que l'on passe la mer afin de le voir, tant il a de qualités convenables à un souverain, et de véritable passion pour la gloire. Il n'y en a pas beaucoup qui y tendent, quoique tous le dussent faire en ces places-la.

De cette haute science<sup>4</sup>  
 L'original est en France  
 Jamais on n'a vu de roi  
 Qui sût mieux se rendre maître,  
 Fort souvent jusques à l'aire  
 Encore ailleurs que chez soi  
 L'art est beau, mais toutes têtes  
 N'ont pas droit de l'exercer,  
 Louis a su s'y tracer  
 Un chemin par ses conquêtes  
 On trouvera ses leçons  
 Chez ceux qui feront l'histoire :  
 J'en laisse à d'autres la gloire.  
 Et reviens à mes moutons.

Ces moutons, Madame, c'est Votre Altesse et Mme Mazarin. Ce seroit le lieu de faire aussi son éloge, afin de le joindre

1. Non pas M<sup>me</sup> de Bretonvilliers, femme du maître des requêtes, chez qui La Fontaine mourut, mais sa belle-mère, qui, ainsi que la marquise de Gouvernet, sa fille, s'était retirée en Angleterre après la révocation de l'Édit de

Nantes Quant à M<sup>me</sup> d'Helang, appelée Héland dans Saint-Évremond j'ignore qui elle est.

2 Cf Rabelais, III, 41

3. Jacques II, qui allait être détrôné l'année suivante.

4. De gouverner.

a à vôtre; mais toutes réflexions faites, comme ces sortes d'eloges sont une matière un peu délicate, je crois qu'il faut mieux que je m'en abstienne.

Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison  
D'éviter la comparaison.

L'or se peut partager, mais non pas la louange.  
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,  
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,  
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints

Je suis avec un profond respect,

Madame, de Votre Altesse sérénissime, le très humble,  
très obéissant et très fidele serviteur.

---

## 6. — EN PRÉSENCE DE LA MORT.

A MONSIEUR DE MAUCROIX.

Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons<sup>1</sup> me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage; mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie<sup>2</sup>. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit au milieu de la rue du Chantre une si grande foiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher! mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoitre devant Dieu! Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'Éternité seront peut-être ouvertes pour moi<sup>3</sup>.

10 février 1695.

1. Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons en 1692, mort en 1714. Il était très lié avec Maucroix.

2. Il mourut le 13 avril 1696.

3. Maucroix fit une belle et grave réponse à ce billet.

## FRANÇOIS DE MAUCROIX

1619-1708

Avocat, chanoine, poète, traducteur, Maucroix fut surtout un paresseux, qui sut jouir de la vie. Il eut de la santé, un revenu suffisant, d'excellents amis, dont quelques-uns furent de grands hommes : Patru, Boileau, Racine, La Fontaine ; assez d'esprit pour les comprendre sans les envier et pour se faire un délicat plaisir de leur génie. Il aimait la bonne chère, les bons vins, les bons livres. Ce mélange de sensualisme et de *dilettantisme* se retrouve dans ses lettres. Les unes, abondantes en propos gailhards, en contes plus que joyeux, en nouvelles des vendanges et en lamentations sur les grêles et les mauvaises années, sont d'un chanoine du *lutrin*. Les autres sont la causerie familière et sans prétention d'un amateur qui a tout effleuré, qui respecte les grands hommes sans idolâtrie, et qui juge de tout avec liberté et avec mesure. Les provinces de l'ancienne France en ont connu beaucoup, de ces lettrés bons vivants, qui étaient de robe ou d'Eglise pour être quelque chose et s'assurer la vie facile : Maucroix en est le type.

I. — SUR LA POÉSIE FRANÇAISE ; SUR LES ANCIENS  
ET LES MODERNES, ET SUR LES TRADUCTIONS.

A MONSIEUR DESPRÉAUX.

23 mai 1695.

J'ai différé quelque temps à vous répondre, Monsieur. C'est moins par négligence que par discrétion. Il ne faut pas sans cesse interrompre vos études ou votre repos....

Venons à M. Godeau<sup>1</sup>. Je tombe d'accord qu'il écrivoit avec beaucoup de facilité ; disons avec trop de facilité. Il faisoit deux et trois cens vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*<sup>2</sup>. Ce n'est pas ainsi que se font les bons vers. Je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins,

<sup>1</sup> Godeau : cf., p. 246.

<sup>2</sup> « Debout sur un pied. » (Ilq-

race, Sat. I, 4, 10). Il s'agit dans Horace du satirique Lucilius.

parmi les vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échappent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses *Géorgiques* :

Soit que d'un coutre d'or tu fendes les guérets,

ne trouvez-vous pas que ce vers-là est heureux ? Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même, nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varie point assez. La plupart de ses ouvrages sont comme des logoglyphes, car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, et puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *Benedicite*, dans son *Laudate*, et dans ses cantiques. A l'égard de Malherbe et de Racan, selon moi vous en jugez très-bien, et comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que notre ami La Fontaine vous a dit sur les deux vers qu'il estimoit le plus dans vos ouvrages<sup>1</sup>, il me l'a dit aussi ; et je ne sais pas même si je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reste, j'ai bien reconnu, il y a longtemps, que vous ne dites point les choses comme les autres. Vous ne vous laissez pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la rime. C'est à mon avis l'écueil de notre versification<sup>2</sup>, et je suis persuadé que c'est par là que les Grecs et les Latins ont un si grand avantage sur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeurait, mais pour nous ce n'est rien que de faire un vers, il faut en faire deux, et que le second ne paroisse pas fait pour tenir compagnie au premier....

Faites-moi la grâce de m'envoyer cette lettre que M. Arnauld écrit à M. Perrault<sup>3</sup>, et où il parle de vous comme toute la France en doit parler. M. Perrault est un galant

1. C'étaient les vers de l'*Épître au Roi*, où il se louait « d'avoir établi la manufacture des points de France à la place des points de Venise ». « Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles // Que payait à leur art

le luxe de nos villes. » C'était un modèle de périphrase noble.

2. Fénelon en voulait aussi à la rime. Voyez la *Lettre à l'Académie*.

3. Cf. p. 186.

homme, qui entend raison sur tout, excepté sur les modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des modernes qui défendent les anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très grands hommes en toutes sortes d'arts et de sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entière dans Corneille, et il y a beaucoup de scènes dans Molière qui déconcerteroient la gravité du plus sévère des stoïques. Mais nous ne sommes pas contents de ces louanges, et à moins de mettre les anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la postérité qu'il faut attendre un jugement décisif; et il y a certainement peu de nos écrivains qui comme vous, Monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal<sup>1</sup>.

Pour moi et les traducteurs mes confrères<sup>2</sup>, c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main sur la conscience, je crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate sua cogitare*<sup>3</sup>. Ce mot de Pline le Jeune me paroît une des meilleures choses qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de science et peu de paresse. Je suis fort paresseux, et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela. Mon auteur est savant pour moi; les matières sont toutes digérées; l'invention et la disposition ne me regardent pas; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la traduction, et dont tout le monde ne s'avise point, c'est qu'elle nous fait connoître parfaite-

1. Maucroix, dans cette querelle des anciens et des modernes, tient un langage très sensé, sinon très profond.

2. Il traduisoit des *Homélie*s de saint Jean Chrysostome, des dis-

cours de Démosthène et de Cicéron, le *dialogue des Orateurs* de Tacite, etc.

3. « Il faut penser toujours qu'on est mortel, ou à se rendre immortel. »

ment un auteur; elle nous le fait voir tout nu, si j'ose parler ainsi; le traducteur découvre toutes ses beautés et tous ses défauts. Je n'ai jamais si bien connu Cicéron, que je fais présentement; et si j'étois aussi hardi que les critiques de son siècle, j'oserois peut-être comme eux lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage; mais il ne m'appartient pas de parler avec si peu de respect d'un si grand orateur. Je vous avoue pourtant que si la fortune m'eût fixé à Paris, je me serois hasardé à composer une histoire de quelqu'un de nos rois. Mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les secours nécessaires à un écrivain. Ainsi j'ai été contraint de me borner à la traduction. Je ne saurois m'en repentir, si j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous supplie, et assurez le cher M. Racine, que je serai éternellement son très humble serviteur, aussi bien que le vôtre.

---

## 2. — SUR L'ART DE REMUER LES PASSIONS : DÉMOSTHÈNE ET CICÉRON.

AU P..., DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

29 avril 1706.

A quoi pensez-vous, mon cher Père, de me faire souvenir que je vous marquai, il y a quelques mois, que j'avois fait des réflexions sur l'art de remuer les passions? Je n'ai pu depuis ce temps-là rien écrire que des billets de six lignes. Je n'ai vécu cet hiver que pour les rhumes et pour la toux. Il me semble que tant de misères se réunissent à la fin de la vie pour que nous mourions plus volontiers. Mais comment oserai-je parler d'éloquence, moi qui n'ai de ma vie plaidé que cinq ou six fois, et qui ne montai jamais en chaire? Quoi qu'il en soit, je me rassure un peu sur l'expérience que j'ai faite, qu'on ne court jamais risque de vous ennuyer, lorsqu'on parle des beaux-arts.

Je remarque donc, en premier lieu, que si l'orateur ne

paroissoit jamais que devant les sages, qui ne se laissassent toucher ni à la pitié, ni à la colère, ni à la crainte, ni à l'espérance, ni à quelque autre passion que ce soit, il faudroit absolument négliger cette partie de l'éloquence qui tend à émouvoir les cœurs. Mais comme il n'est que trop vrai que les hommes défèrent bien moins à la raison qu'à leurs passions, et qu'il entre dans leurs jugemens bien plus de colère, de haine, ou d'amour, que de bon sens, de vérité, ou de justice : les orateurs, qui ont reconnu ce foible de l'esprit humain, ont prudemment jugé que c'étoit par là qu'il le falloit attaquer.

Il paroît étrange d'abord que la préférence soit donnée aux passions sur la raison, dans un art où la raison est d'un si grand usage. Mais après tout, si l'on considère que la cause de nos amis est toujours bonne, et celle de nos ennemis toujours mauvaise; qu'un homme agité de haine, d'amour, de crainte, de pitié, juge des choses tout autrement qu'il ne feroit de sens rassis : on verra combien il est important de mettre l'esprit des auditeurs dans une disposition qui nous soit favorable. Quand Cicéron remplissoit de gémissemens et de pleurs le barreau de Rome, n'étoit-il pas assuré de la victoire? Pouvoit-on perdre un coupable à la fortune duquel on s'intéressoit jusques aux larmes et aux soupirs? Que nous lisions encore aujourd'hui ses invectives contre Verrès, contre Catilina, contre Antoine, n'est-il pas vrai qu'on s'emporte tout aussitôt, et que si l'on étoit leur juge, à peine leur permettroit-on d'ouvrir la bouche pour se défendre, tant on auroit d'impatience de les condamner? Voilà ce que les raisonnemens ne feront jamais, quelque solides qu'il puissent être, mais ce que fergnt toujours les passions, lorsqu'elles seront touchées par un orateur habile et véhément. La chaire, permettant de faire la satire de tout le genre humain, et proposant les objets les plus favorables d'imprimer ou une grande crainte, ou une grande espérance, donne un beau champ aux traits pathétiques. Autant que<sup>1</sup> la théologie païenne étoit favo-

1. Autant que... autant : tournure vieillie. encore très usitée alors.

nable aux poètes, autant la chrétienne l'est aux orateurs.

Mais en second lieu, comment émouvoir les passions? Vous savez aussi bien et mieux que moi, ce qu'en ont dit les rhéteurs. Il n'y a pour cela qu'un secret, qui est de ressentir en nous-mêmes tous les mouvemens que nous voulons imprimer dans l'esprit de ceux qui nous écoutent<sup>1</sup>. Un auditeur prendra-t-il feu, tandis qu'on lui parlera avec une nonchalance capable de l'endormir? Quand Cicéron se met en colère, c'est avec une telle impétuosité, que son rival Hortensius en devient muet d'étonnement et n'a pas la hardiesse de lui répondre. Ses péroraisons d'ailleurs sont la plupart si touchantes, que l'on y gémit comme dans une désolation publique. A quoi faut-il attribuer ces grands succès? Ce n'est point à son esprit, il le dit lui-même, c'est à sa douleur. La tempête s'élève d'abord en son âme, et se répand ensuite sur tous ceux qui l'entendent. *Pectus est*, dit Quintilien, *quod disertus facit, et vis mentis*<sup>2</sup>. Les véritables orateurs doivent être non seulement de beaux esprits, mais encore de bons cœurs. S'ils ont besoin de pénétration, de solidité et de justesse pour bien raisonner, il faut aussi qu'ils aient reçu de la nature une âme tendre et facile à s'émouvoir<sup>3</sup>.

Il est vrai qu'il y a des orateurs disgraciés dont les passions, si j'ose ainsi dire, ne sont pas contagieuses. Ils se tourmentent, ils s'agitent; mais toute cette agitation se passe chez eux, l'auditeur n'en reçoit nulle atteinte. Un effet si contraire à la maxime que nous venons d'avancer vient du peu d'adresse de l'orateur, qui ne sait pas bien préparer les esprits. Il veut allumer une matière qui n'est pas sèche. C'est une erreur. Il faut amener les choses, et insinuer doucement dans le cœur les dispositions convenables aux mouvemens que l'on y veut introduire. Démosthène et Cicéron ne manquent point à ces préparations

1. Boileau a dit d'après Horace :  
« Pour me tirer des pleurs il faut  
que vous pleuriez. »

2. « C'est le cœur qui fait l'homme

éloquent, et la violence des sentimens. »

3. Racine, *Phèdre* : « Peut-être a-t-il un cœur facile à s'attendrir. »

artificieuses. Voyons, par exemple, l'endroit inimitable du chandelier de Jupiter<sup>1</sup>. Comme d'abord Cicéron réveille l'attention par la promesse des grandes choses qu'il va déduire ! Avec quelle naïveté il raconte toute cette histoire ! Comme il sait la revêtir de toutes ses circonstances, et principalement des plus odieuses ! Cependant il s'élève dans l'esprit même du lecteur une indignation secrète dont il ne peut se défendre ! Mais cet orateur ne précipite rien. Il attend qu'il ait bien mis la chose devant les yeux, qu'on la la voie, qu'on la touche en quelque façon. Alors les esprits de ses auditeurs étant bien disposés, tout d'un coup il y met le feu, et les embrase. Au reste, ce que je dis là du chandelier de Jupiter, je le dis en même temps des autres endroits des Verrines que je vous ai cités plus d'une fois. J'y ai pris mes premières idées de l'éloquence, et sur ce point-là je conserve encore dans un âge décrépît les inclinations de ma jeunesse.

Mais c'est trop vous distraire par ces sortes de réflexions. Encore ne faut-il pas vous quitter, mon cher Père, sans vous avoir déridé le front un moment. Hé bien, devinez à quoi je compare Demosthène et Cicéron ? Le premier à vos bons vins de Bourgogne, et le second aux nôtres de Champagne. Dans le vin de Bourgogne, il y a plus de force, plus de vigueur, il ne ménage pas tant son homme, il le renverse plus brusquement : voilà Démosthène. Le vin de Champagne est plus fin, plus délicat, il amuse davantage et plus longtemps, mais enfin il ne fait pas moins d'effet<sup>2</sup> : voilà Cicéron. Et comme les buveurs sont partagés sur l'excellence de ces deux vins, et qu'à une même table où l'on sert de l'un et de l'autre, chacun se déclare pour son goût particulier : donnons aux lecteurs une semblable liberté sur ce qui regarde Cicéron et Démosthène. Je finis ma leçon à l'antique. Portez-vous bien et m'aimez toujours.

1. Dans les *Verrines*, discours sur les statues. Il s'agit d'un chandelier d'or, que le roi de Syrie

Antiochus destinait à Jupiter Capitolin, et que Verrès vola.

2. C'est là la question.

LE COMTE DE BUSSY<sup>1</sup>

ROGER DE RABUTIN

1618-1693

Voilà un homme à qui il n'a manqué que d'avoir moins d'esprit pour faire une grande fortune. Parce qu'il en avait trop, il n'a pu remplir son mérite. Lieutenant général, mestre de camp général de la cavalerie, il était assuré de devenir maréchal de France : il n'eût pas été des maréchaux de cour, à qui le roi ne donnait que le titre et les honneurs; il eût, comme les Créqui, les Lorges, les Luxembourg, suppléé au manque des Turenne et des Condé. Il eût fait l'histoire : une seule journée peut-être, comme Steinkerque, eût plus servi sa mémoire que tous ces volumes patiemment écrits et recueillis pendant trente ans. Mais le bel esprit ruina le soldat. Bussy n'était pas seulement une mauvaise langue : il avait un tempérament d'homme de lettres, le besoin d'écrire et de montrer ce qu'il écrivait. Un an de Bastille, la démission de la charge de mestre de camp général de la cavalerie, seize ans d'exil, un retour que nulle autre faveur n'accompagna, que nul emploi ne suivit, voilà de quel prix Bussy paya son récit irrévérencieux des amours du roi.

Cette disgrâce nous a valu sa volumineuse correspondance. De Bussy et de Chausey où il s'est retiré, il reste en commerce avec le monde, avec la cour. Une espérance invincible le soutient : il ne veut point être oublié, il veut aussi, quand il reviendra, ne point se trouver dépaysé, être au courant de tout, et ne point faire l'effet d'un provincial. Il se rappelle surtout à la mémoire du roi : il saisit toutes les occasions de lui écrire, de s'offrir à lui, d'implorer son pardon, avec des humilités, des adorations et des tendresses qui passent toute croyance. Puis il se lasse : ce n'est plus de l'emploi, c'est de l'argent, qu'il demande : il étale sa misère avec une exagération lamentable. Il ne se lasse pas d'être à genoux et de tendre la main. Il fatigue le duc de Saint-Aignan et le Père La Chaise des démarches et des sollicitations qu'il leur impose. Quand il est rappelé, quand il obtient deux mille livres de pension, il a des transports

1. *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy, publiée* | par M. L. Lalanne, Paris, 1856,  
6 vol. in-12.

**inouïs : il se met à genoux, il embrasse les jambes du roi. Puis il s'aperçoit que, si son exil est fini, sa disgrâce ne l'est pas : il rentre chez lui et y finit ses jours.**

Autant il se fait humble et souple devant le roi, autant il se redresse, il est fier et raide avec les autres. A l'orgueil du sang des Rabutin, dont il est entêté, se joint celui de tous les emplois qu'il aurait pu avoir. Il rompt avec les maréchaux qui ne le traitent point comme étant de leur corps (ainsi qu'il en aurait été sans sa disgrâce), et qui exigent de lui le Monseigneur. Sa vanité a souffert plus encore que son ambition du naufrage de sa fortune. De là cette ombrageuse humeur, qui pèse les formules et les salutations, ces incessantes pointilleries sur toutes les puérilités de l'étiquette.

Ce qu'il y a de meilleur en lui, c'est l'esprit ; il y a plaisir à l'écouter causer avec ses amis dans la meilleure partie de sa correspondance. Bussy était extrêmement pénétré de son mérite et de la beauté de son style : on ne pouvait lui en dire la-dessus plus qu'il n'en pensait lui-même. A vrai dire, ce talent ne saurait soutenir la comparaison avec celui de Mme de Sévigné, qui est sa principale correspondante pendant près de quarante ans. Ils se brouillent parfois, ils se refroidissent, ils se négligent : mais outre l'intérêt du sang, la sympathie des esprits, l'estime réciproque et le plaisir égoïste de se savoir appréciés et compris, les rapprochent toujours. Bussy n'a pas les dons rares de Mme de Sévigné : la spontanéité, l'imagination, la chaleur. Il est sobre, il est sec. Il a la précision froide de l'homme qui, à force de réflexions, supprime en soi le premier mouvement. Mais il a la justesse, le goût, la propriété merveilleuse de l'expression, la netteté parfaite du style ; peu de couleur, mais un dessin ferme et correct, qui ne va pas sans élégance ; une pointe fine et pénétrante de raillerie, dont le sang-froid de l'écrivain rend l'atteinte plus dangereuse et qui blesse profondément sans avoir l'air d'y toucher. Nul n'a jamais mieux su proportionner les paroles à l'effet que son intention vise ; nul ne sait envelopper un reproche de plus de politesse, ni cingler plus vivement l'impertinence.

Outre Mme de Sévigné, et sans comparaison avec elle, plusieurs femmes distinguées donnent la réplique à Bussy : Mme de Scudéry, Mme de Montmorency, Mlle d'Armentières, Mme Bossuet. Elles lui donnent les nouvelles du jour, mais elles causent aussi, comme on causait en ce temps-là. La littérature tient une grande

place dans cette conversation : et là est peut-être le plus vif intérêt des lettres de Bussy. Car il donne son avis sur tout ce qui paraît : un roman de Mine de La Fayette, une tragédie de Racine, une comédie de Molière, le livre de La Bruyère. Et qui peut mieux en parler, que ce gentilhomme de l'Académie, ami du P. Bouhours et du P. Rapin, qui n'a pas le parti-pris d'admiration et les enthousiasmes de tradition des gens de collège, ni les opinions d'école et les jalousies de métier des gens de lettres, qui juge de tout en droiture, dans la pleine sincérité de son impression personnelle? Bussy nous aide à nous figurer les opinions de ce public du dix-septième siècle, qui admirait un peu pêle-mêle Benserade, La Fontaine, Perrault, Boileau, ne voyant pas toujours très clair dans ses goûts, plus sensible aux qualités effectives des écrits qu'aux principes spéculatifs des auteurs, et qui distinguant sans doute les mérites, mais par des nuances et des degrés, non par d'infranchissables abîmes, censurait librement les grands écrivains comme des hommes vivants, sans apercevoir de caractère sacré aux œuvres qu'il avait vues naître. Lui-même est le type le plus parfait de l'homme du monde lettré, appliquant à l'examen des ouvrages nouveaux infiniment de bon sens, de finesse, de goût et de connaissance de la langue. Et si ses jugements et ses critiques nous étonnent parfois ou nous choquent, il en faut pourtant tenir grand compte pour se mettre bien au point, et se garder des anachronismes trop violents dans l'interprétation des chefs-d'œuvre que chaque génération depuis deux cents ans a bourrés de ses propres et nouvelles façons de sentir.

## I. — RÉFLEXIONS SUR L'AMITIÉ.

A MADAME DE SCUDÉRY.

A Bussy, ce 16 août 1671.

Quelque plaisir que me donnent vos lettres, Madame, je suis bien aise d'avoir été quelque temps sans en recevoir, puisque vous avez été à la campagne et que cela vous aura

1. Sur M<sup>me</sup> de Scudéry, cf. p. 335. Elle s'était plainte à Bussy de n'avoir pas d'amis et d'être réduite à

l'agrément superficiel des relations de société : voyez ce qu'elle écrit page 367.

assurément donné un grand fonds de santé, qui, à mon avis, est le premier bien du monde. Je ne sais où vous allez prendre qu'il faille bien écrire pour écrire par articles : au contraire, cela embellit les méchantes lettres. Vous avez oublié de m'envoyer la réponse du P. Rapin<sup>1</sup>. Il est donc incommodé, puisqu'il est à Bourbon ; j'en suis un peu alarmé, car mon amitié suit de bien près mon estime. Envoyez-moi sa lettre et je vous enverrai mes remarques. Je vous prie, que personne ne les voie que vous et lui ; je dis personne sans exception. C'est assez qu'il sache que j'ai trouvé quelque petite chose à retoucher dans son livre<sup>2</sup> sans qu'il apprenne que d'autres qui l'aiment moins que nous ne l'aimons, le sachent aussi. Vous ne savez que faire de votre cœur, dites-vous ? Notre ami le duc de Saint-Aignan<sup>3</sup> et moi n'en avons-nous pas une bonne partie, et vos autres amis n'ont-ils pas le reste ? Car vous savez que le cœur se partage en amitié.... Je vous aime mieux de ce que vous aimez la vie, et je vous estime davantage de ce que votre mauvaise fortune ne vous en dégoûte point. Mais je n'approuve pas le grand chagrin que vous témoignez contre la rareté des véritables amis : il y en a peu, mais il y en a, et vous en avez, quand ce ne seroit que M. de Saint-Aignan et moi. Il n'est pas que vous n'en ayez encore d'autres<sup>4</sup> que je ne connois point ; et cela étant, Madame, n'êtes-vous pas une ingratitude de dire que vous ne savez qui aimer ? Pour moi, je n'en suis pas trop embarrassé. Je retire mon amitié aussitôt que je connois qu'on n'y répond pas. Je marche du même pas que mes amis : et, comme dit le maréchal de Grammont<sup>5</sup>, j'ai toujours la balance en main pour peser ce qu'on

1. Cf. page 373.

2. *La Comparaison de Cicéron et de Démosthène* (1670).

3. François-Honorat de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, gouverneur de Touraine, membre de l'Académie française. Ce grand seigneur, qui s'était distingué à la

guerre était bel esprit et poète doucereux. Très en faveur auprès de Louis XIV, il demeura fidèle à Bussy tout le temps de sa disgrâce.

4. « Il ne peut pas se faire que.... » C'était une locution alors très usitée.

5. Cf. page 246.

donne d'amitié, afin d'en rendre autant; M. d'Autun<sup>1</sup> est à Paris. Je conviens de toutes les bonnes choses que vous en dites. Il est de mes bons amis, et je viens de lui écrire sur la mort de M. de Guise<sup>2</sup>....

## 2. — LES HASARDS DE LA GUERRE ET LE PASSAGE DU RHIN.

A MADAME DE SÉVIGNÉ

A Chazeu<sup>3</sup>, ce 26 juin 1672.

Ne diroit-on pas, comme vous en parlez, Madame, qu'il n'y a que les gens de guerre qui meurent? Cependant la vérité est que la guerre ne fait que hâter la mort de quelques-uns, qui auroient vécu davantage s'ils n'y étoient point allés. Pour moi, je me suis trouvé en plusieurs occasions assez périlleuses sans avoir seulement été blessé. Mon malheur a roulé sur d'autres choses; et pour parler franchement, j'aime mieux avoir été moins heureux que d'être mort jeune. Il y a cent mille gens qui ont été tués à la première occasion où il se sont trouvés, et cent mille autres à la seconde. *Così l'ha voluto il fato*<sup>4</sup>? Cependant je vous vois dans de grandes alarmes; mais il faut que je vous rassure, Madame, en vous apprenant qu'on fait quelquefois dix campagnes sans tirer une fois l'épée, et qu'on se trouve souvent dans des batailles sans voir l'ennemi<sup>5</sup>: par exemple, quand on est à la seconde ligne, ou à l'arrière-garde, et que la première ligne a décidé du combat,

1 C'est ce Gabriel de Roquette dont on a si diversement parlé : homme d'esprit et de talent, à coup sûr, mais qui est, selon quelques-uns, le véritable original de *Tartuffe*. M<sup>me</sup> de Seudéry avait loué en lui la bonté de cœur et la bonté de l'esprit.

2 Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise (1650-1671). Il ne mourut

qu'un fils, qui mourut en 1675, âgé de cinq ans : avec lui s'éteignit la maison.

3 Chazeu, en Bourgogne, était le plus ordinaire séjour de Bussy.

4 « Ainsi l'a voulu le destin. »

5 Voyez la fameuse description de la bataille de Waterloo, dans la *Chartrreuse de Parme*, de Stendhal.

comme il arriva à la bataille des Dunes<sup>1</sup>, en 1658. Dans une guerre de campagne, les officiers de cavalerie courent plus de hasard que les autres; dans une guerre de siège, les officiers d'infanterie sont mille fois plus exposés.

L'intérêt que vous avez à cette campagne vous fait faire des réflexions que vous n'avez jamais faites. Si monsieur votre fils<sup>2</sup> n'étoit pas là, vous regarderiez cette affaire comme cent autres dont vous avez ouï parler sans être émue, et vous trouveriez seulement de la hardiesse au passage du Rhin, où vous trouvez aujourd'hui de la témérité. Croyez-moi, ma chère cousine, la plupart des choses ne sont grandes ou petites qu'autant que notre esprit les fait ainsi. Le passage du Rhin à la nage est une belle action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cens. Les deux mille sont soutenus d'une grande armée où le roi est en personne, et les quatre ou cinq cens sont des troupes épouvantées par la manière brusque et vigoureuse dont on a commencé la campagne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens, et enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le prince d'Orange<sup>3</sup> avoit été à l'autre bord du Rhin avec son armée, je ne pense pas que l'on eût essayé de passer à la nage devant lui, et c'est ce qui auroit été téméraire, si on l'avoit hasardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage du Granique. Il passa avec quarante mille hommes cette rivière à la nage, malgré cent mille qui s'y opposoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été un fou, et ce ne fut que parce qu'il réussit que l'on dit qu'il avoit fait la plus belle action du monde<sup>4</sup>. Je suis fort aise, ma belle cousine, que votre déchaînement contre la guerre n'ait d'autre raison que la crainte de l'avenir, et que

1. Où Turenne battit Condé et les Espagnols.

2. Cf. p. 355. la notice sur Charles de Sévigné.

3. Le futur roi d'Angleterre, Guillaume III.

4. Scepticisme curieux chez un soldat.

M. de Sévigné<sup>1</sup> se soit tiré heureusement d'affaire. Il faut espérer qu'il sera toujours heureux. Ce n'est pas que le maréchal de la Ferté<sup>2</sup> ne dise que la guerre dit : *Attends-moi, je t'aurai*. Mandez-moi si monsieur votre fils étoit commandé de passer. Si mon fils<sup>3</sup> vous plaît, Madame, il peut bien plaire à d'autres. Vous avez le goût bon.

### 3. — REFLEXIONS SUR LA MORT DE TURENNE.

A LA MÊME.

A Chazeu, ce 11 août 1675.

Je reçus hier votre lettre, Madame; elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agrémens qu'on ne voit point ailleurs; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées. Mais c'est assez vous louer pour cette fois. Les éloges ne doivent pas être comme vos lettres : ils ne sauroient être trop courts pour être bons. Vous passerez, dites-vous, l'hiver en Bretagne<sup>4</sup>; cela est obligeant pour Mme de Grignan. On voit bien qu'en son absence, tous pays vous sont égaux. Je vous plains d'être sujette aux vapeurs<sup>5</sup>; c'est un mal plus désagréable qu'il n'est dangereux; cependant il se fait craindre. C'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Il seroit bien moindre si l'on ne croyoit pas qu'il fit mourir. Il ne le faut donc pas croire; car

1. Jacques d'Étampes, marquis de La Ferté-Imbault (1590-1668), maréchal en 1651.

2. Amé-Nicolas, l'aîné des enfants du second mariage de Bussy, qui étoit alors aux Jésuites.

3. Aux Rochers.

4. On réunissait sous le nom de vapeurs diverses affections nerveuses mal définies, vagues, et mal connues, *spiesm*, hypochondrie, etc.

effectivement il ne le fait pas. Je suis d'accord avec vous que la vie est trop courte : cent ans d'assurés seroient un temps raisonnable. Vous me demandez comment nous pourrions faire pour y parvenir : après y avoir bien songé, voici tout ce que j'ai pu trouver, non pas pour avoir aucune sûreté, mais au moins pour allonger vraisemblablement la vie : ne dormir guère, manger peu, et ne pas craindre la mort, s'ennuyer quelquefois, et quelquefois se divertir, car si l'on se divertissoit toujours, la vie paraitroit trop courte; si l'on s'ennuyoit aussi toujours, on mourroit bientôt de chagrin. Mlle de Bussy<sup>1</sup> est de mon avis, et elle prétend user de ce régime. Quand son mari ne seroit pas tel qu'elle le souhaiteroit, elle n'en veut pas mourir un jour plus tôt. Elle veut, dit-elle, en ce cas-là, essayer à le survivre<sup>2</sup>. Pour les souhaits que vous lui faites, elle en a toute la reconnoissance qu'elle en doit avoir; mais quand vous ne l'aimeriez pas, elle est comme moi sur votre chapitre, elle ne laisseroit pas de vous trouver la plus aimable femme de France. Rien n'est mieux dit, plus agréablement, ni plus juste que ce que vous dites de la Providence sur la mort de M. de Turenne, que vous voyez *ce canon chargé de toute éternité*. Il est vrai que c'est un coup du ciel. Dieu, qui laisse ordinairement agir les causes secondes, veut quelquefois agir lui seul. Il l'a fait, ce me semble, en cette occasion. C'est lui qui a pointé cette pièce. Ne vous souvenez-vous, Madame, de la physionomie funeste de ce grand homme? du temps que je ne l'aimois pas, je disois que c'étoit une physionomie *patibulaire*; si j'y avois songé, depuis ma réconciliation avec lui, j'aurais appréhendé ce coup de canon. Tout ce que vous me mandez sur son bonheur de n'avoir pas survécu à sa réputation, comme cela se pouvoit, de même que le comte d'Harcourt<sup>3</sup>,

1. Celle qui devint cette même comtesse M<sup>me</sup> de Coligny.

2. Elle lui survécut longtemps, car il fut tué en 1676. — *Survivre* étoit alors actif en certains cas.

3. Le comte d'Harcourt (1601-1666), cadet de la maison de Lorraine-Elbeuf. Il ne fut plus employé après la Fronde, où il servit contre la cour. — Le maréchal de

le maréchal du Plessis-Praslin, et j'ajoute le connétable Wrangel, tout cela, dis-je, est admirable; et il n'y a qu'une chose qui me déplaît, c'est que vous me mettes en état que je n'en saurois rien dire, si je n'en dis moins. Je m'en tiens donc à ce que vous avez dit en l'honneur de sa mémoire; mais j'ajouterai seulement que cette mémoire n'est rien, et que le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne, ne leur font à présent, ni bien, ni mal; et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie.

Vous avez raison, Madame, de compter pour un bonheur à M. de Turenne de n'avoir pas senti la mort. Cependant il n'y a que deux sortes de gens à qui la mort imprévue soit la meilleure : les saints et les athées. Véritablement M. de Turenne n'étoit pas de ces derniers, mais aussi n'étoit-il pas un saint : je doute fort que la gloire du monde, pour qui il avoit une si violente passion, soit un sentiment qui sauve les chrétiens.

Je vous écrivis amplement le 6 de ce mois sur les huit maréchaux<sup>1</sup>; je n'ai rien à vous en dire davantage, sinon que ce que le comte de Gramont<sup>2</sup> a dit à Rochefort se pouvoit encore bien dire à deux autres<sup>3</sup>.

Nous sommes deçà le Rhin<sup>4</sup>; mais on me mande que les Allemands y sont aussi; tout cela honore bien la mémoire

Plessis-Praslin fut victorieux de Turenne en 1680 et ne fit rien d'illustre depuis. — Le maréchal Wrangel (1613-1675) fut un des meilleurs généraux suédois de la guerre de Trente Ans.

1. Le lendemain du jour où il apprit la mort de Turenne, le roi fit huit maréchaux : MM. de Navailles, d'Estrades, Schomberg, de Vivonne, Duras, La Feuillade, Luxembourg et Rochefort. On les appela par ironie *la monnaie de Turénne*.

2. Sur le comte de Gramont, cf. page 481. Il écrivit au maréchal de Rochefort : « Monseigneur, « La faveur l'a pu faire autant que le mérite » ; Monseigneur, je suis  
Votre très humble serviteur.

Le comte de Gramont.

C'était un vers du Cid; acte I, se. 3.

3. Sans doute Bussy désigne Duras et La Feuillade.

4. *Deçà* : de ce côté-ci du Rhin. *Deçà, delà* étaient souvent pris comme prépositions, comme *dessus, dessous*, etc.

de M. de Turenne. S'il vivoit nous serions plus proches du Necker que du Rhin. J'espère que M. le Prince<sup>1</sup> remettra pour le moins les affaires au même état qu'elles l'étoient, mais c'est une chose à faire : et puis M. le Prince guérit avec du vin émétique, et M. de Turenne guérissoit avec un bon régime de vivre.

#### 4. — UN SOT COMPLIMENT.

À LA MÈME.

A Bussy, ce 14 juin 1678

Je ne sais s'il ne vous est point revenu que Mme Fouquet<sup>2</sup> a été à Autun rendre visite à l'évêque<sup>3</sup>; que celui-ci alla au-devant d'elle avec six carrosses et deux cens chevaux de la ville.

Et j'y étois, j'en sais bien mieux le conte.

La dame fut fort aise de me voir, et me dit que M. d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'il partageoit cet honneur avec elle et qu'il n'étoit pas si généreux qu'elle pensoit. Je ne sais si elle m'entendit et si elle n'a pas plus d'esprit qu'elle n'en avoit dans sa prospérité, mais je lui trouvai autant de fraîcheur et dix-huit ans davantage.

Sa belle-sœur Fouquet d'Aumont<sup>4</sup> étoit avec elle, plus folle et plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivés à l'évêché, elle se mit en plein cercle à me louer sur mon bel esprit. Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table, qu'elle recommença de plus belle, quoique chacun, embarrassé pour elle et pour moi, voulût changer de discours. Elle n'en voulut rien faire, et de la même force dit que je parlois comme un livre et que j'écrivois comme un

1. Condé étoit malade déjà, et cette campagne fut sa dernière.

2. C'est la femme du surintendant, alors enfermé à Pignerol.

3. Gabriel de Roquette. Cf. plus haut, p. 354, n. 1.

4. Anne d'Aumont, femme de Gilles Fouquet.

ange. Je voulus, pour faire diversion, dire que la soupe étoit admirable : ce fut le *quoi qu'on die*<sup>1</sup> de Trissotin. « Ah! ma cousine, dit-elle à Mine de la Boulaye<sup>2</sup>, écoutez comme il dit cela. » Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'un siècle de disgrâces ne raccommoieroit pas une tête comme celle-là? .

## 5. — UNE LEÇON DE SAVOIR-VIVRE.

M. DE ROUSSILLON A BUSSEY<sup>3</sup>.

A la Boulaye, ce 26 juillet 1681.

C'est par vos amis, Monsieur, que je viens d'apprendre que vous avez des démêlés avec M. de La Rivière. Je vous ordonne donc de n'en venir à aucune voie de fait, directement ni indirectement, sur peine des ordonnances du Roi, et, en mon particulier, je vous en prie. J'en dis autant par cette lettre, qui lui servira de défenses, à M. votre fils<sup>4</sup>, dont je vous charge et dont vous répondrez, comme étant auprès de vous.

Au reste, Monsieur, soyez persuadé que je regarde vos intérêts comme je dois et que je suis plus que personne du monde votre serviteur très humble et obéissant.

ROUSSILLON<sup>5</sup>.

1. Voyez *les Femmes savantes*.

2. Madeleine Fouquet, fille du procureur général au Parlement de Bretagne, veuve de François de Rochefort, marquis de la Boulaye.

3. M<sup>me</sup> de Coligny, fille de Bussy, veuve après quelques mois de mariage, s'étoit éprise d'un certain Rivier ou La Rivière, à peine gentilhomme, au point de l'épouser secrètement. Quand Bussy apprit cette mésalliance, il entra en fureur et menaça de tuer La Rivière. Le lieutenant de roi, Nicolas de Changy,

comte de Roussillon, ayant été instruit des propos que tenoit Bussy, lui écrivit dans les termes qu'on verra ici.

4. Amé-Nicolas, marquis de Bussy, aîné des enfants du second lit. — *Dont je vous charge*: que j'eusse charge de surveiller.

5. Cette lettre parut à Bussy le comble de l'impertinence : tout l'orgueil des Rabutin frémit en lui, quand il reçut un ordre d'un lieutenant de roi, lui, comte de Bussy, lieutenant général, qui devoit être ma-

RÉPONSE DE BUSSY A M. DE ROUSSILLON.

A Montbard, ce 30 juillet 1681.

Je n'ai de démêlé avec aucuns gentilshommes, Monsieur; ainsi vous n'avez rien aujourd'hui à voir sur mes actions par l'autorité de votre charge. Quand un paysan m'offense, je lui fais donner des coups de bâton, et cela regarde la justice des parlemens; si j'avois une querelle, Dieu et le roi m'empêcheroient de me faire justice a moi-même.

Vous m'ordonnez, dites-vous, de n'en venir à aucune voie de fait, et moi, je vous ordonne d'apprendre à parler quand vous écrivez à un homme comme moi. Voilà ce que j'ai présentement à vous dire; à quoi j'ajouterai seulement que quand vous me ferez un compliment comme un ami qui sait parler et vivre, je vous en remercierai, Monsieur, et je vous dirai que je suis votre serviteur très humble et obéissant.

BUSSY-RABUTIN.

## 6. — JUGEMENT SUR MOLIERE.

AU P RAPIN<sup>1</sup>

A Bussy, ce 24 août 1672.

....Pour répondre a ce que vous me demandez<sup>2</sup>, je conviens qu'un poème épique ne peut réussir en notre langue : il est aisé de le prouver par les exemples. Le *Moïse*, le *Saint-Louis*, la *Pucelle*, le *Clovis*, et l'*Alaric* en sont de

réchal et chevalier de l'ordre Il prit la plume et donna une verte leçon au malappris. — Au reste M<sup>me</sup> de Coligny se déprit de La Rivière aussi vite qu'elle s'en était éprise, et bientôt ils plaiderent ensemble. Le Parlement confirma la validité du mariage, mais La Rivière consentit à ne pas se prévaloir de cet arrêt, en

se faisant payer, bien entendu, sa complaisance.

1. Ce fut M<sup>me</sup> de Scudéry qui procura à Bussy l'amitié de cet excellent homme et homme de goût. Cf. page 373 et page 388.

2. Voyez un peu plus loin, p. 373, la lettre du P. Rapin à laquelle celle-ci répond.

bons témoignages<sup>1</sup>. Pour les raisons, je n'en sais point d'autres que celles que vous me mandez. Il est vrai que la cadence, les rimes et les repos<sup>2</sup> de nos vers lassent à la longue; ce qui n'arrive pas dans les latins, qui plaisent par la diversité. Il est encore certain que les sentimens de tendresse poussés trop loin ont je ne sais quoi de fade qui dégoûte dans les tragédies. Cet abus s'est introduit pour plaire aux dames, qui veulent de l'amour dans tout ce qu'on leur présente, et qui ne sont pas satisfaites, si cet amour ne va pas dans l'excès<sup>3</sup>.

Pour les ouvrages de Molière, je vous l'avoue, je les trouve incomparables : ce n'est pas que si on les avoit bien examinés, on ne pût trouver quelque chose à retrancher, mais il y en a très peu. Il a copié Térence, et même il l'a surpassé; et je ne l'estime pas moins pour avoir été assez souvent un peu plus loin que la nature. Le but de la comédie doit être de plaire et de faire rire. Qui ne représenteroit que des défauts ordinaires ne feroit pas cet effet : il faut donc quelque chose d'extraordinaire, et pourvu qu'elle<sup>4</sup> soit possible, elle réjouit bien davantage que ce qui se voit tous les jours. Despréaux est encore merveilleux : personne n'écrit avec plus de pureté : ses pensées sont fortes, et, ce qui m'en plaît, toujours vraies. Il a attaqué les vices à force ouverte, et Molière plus finement que lui. Mais tous deux ont passé tous les François qui ont écrit en leur genre.

Voilà ce que je pense, mon Révérend Père, sur les demandes que vous m'avez faites. Vous m'obligez extrêmement d'en user ainsi : vous m'exercez par les réflexions que vous me faites faire, que je ne ferois pas sans vous. Continuez

1. *Motse sauvé*, de Saint-Amant; *Saint-Louis*, du P. Lemoyne; *la Pucelle*, de Chapelain; *Clovis*, de Desmarests de Saint-Sorlin; *Alario*, de Boudéry.

2. Les repos, c'est-à-dire les césures à l'hémistiche, prescrites par Malherbe et par Boileau — Voyez dans la *Lettre à l'Académie*, de

Fénelon, des idées fort analogues à celles-ci.

3. Corneille, qui cédoit à ce goût, s'en plaignait aussi. Cf. page 128.

4. Elle se rapporte à chose. Aujourd'hui, *quelque chose* forme une locution indécomposable, du genre neutre. — Bussy n'est pas réaliste il veut une vérité intéressante.

donc, s'il vous plait, et surtout de m'aimer, puisque je vous aime de tout mon cœur.

Ma femme vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir. Mon fils<sup>1</sup> est ici; je lui parle et lui fais parler pour lui ôter cette trop grande retenue. Je l'aime pourtant bien mieux ainsi que s'il avoit trop de confiance en lui-même. Il fera moins de sottises, et cela marque du jugement. J'avois envie de le tenir encore un an au collège et de lui faire faire une seconde année de rhétorique. Mandez-moi, je vous prie, votre sentiment.

## 7. — LA COMÉDIE DES FEMMES SAVANTES.

AU MÊME

A Chazeu, ce 11 avril 1673

Je vous rends mille grâces, mon Révérend Père, des livres que vous m'avez envoyés; le vôtre est admirable<sup>2</sup>: je l'ai lu avec deux de mes bons amis, M. Sabbatier, grand vicaire d'Autun, et M. de Brosse<sup>3</sup>, très habile homme, qui a prêché l'avent et le carême dans cette ville; ils en sont charmés aussi bien que moi.

Pour la comédie des *Femmes savantes*<sup>4</sup>, je l'ai trouvée un des plus beaux ouvrages de Molière; la première scène des deux sœurs<sup>5</sup> est plaisante et naturelle; celle de Trissotin et des savantes, le dialogue de Trissotin et de Vadius, le caractère de ce mari qui n'a pas la force de résister en face aux volontés de sa femme et qui fait le méchant quand il ne la voit pas; ce personnage d'Ariste, homme de bon sens et plein d'une droite raison, tout cela est incomparable, Cependant, comme vous remarquez fort bien, il y avoit

<sup>1</sup> Cf. page 356, note 2.

<sup>2</sup> *De la Perfection du Christianisme*. Le P. Rapin menait de front la dévotion et l'étude des lettres patentes.

<sup>3</sup> Louis-Gabriel de Brosse (1610-

1685), bénédictin, auteur d'hymnes et de poésies.

<sup>4</sup> Les *Femmes savantes* avaient été jouées l'année précédente. Elles venaient d'être imprimées.

<sup>5</sup> Acte I, sc. 1.; III, 2; III, 3.

d'autres ridicules<sup>1</sup> à donner à ces savantes, plus naturels que ceux que Molière leur a donnés. Le personnage de Bélise est une foible copie d'une des femmes de la comédie des *Visionnaires*<sup>2</sup>; il y en a d'assez folles pour croire que tout le monde est amoureux d'elles, mais il n'y en a point qui entreprennent de le persuader à leurs amans malgré eux.

Le caractère de Philaminte avec Martine, n'est pas naturel; il n'est pas vraisemblable qu'une femme fasse tant de bruit et enfin chasse sa servante parce qu'elle ne parle pas bien françois; et il l'est moins encore que cette servante, après avoir dit mille méchans mots, comme elle doit dire, en dise de fort bons et d'extraordinaires, comme quand Martine dit :

L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage :  
Les livres quadrent mal avec le mariage.

Il n'y a pas de jugement à faire dire le mot de *quadrer* par une servante qui parle fort mal, quoiqu'elle puisse avoir du bon sens.

Mais enfin, pour parler juste de cette comédie, les beautés en sont grandes et sans nombre, et les défauts rares et petits.

## 8. — DÉFINITIONS ET DISTINCTIONS.

A CORBINELLI<sup>3</sup>.

A Autun, ce 31 décembre 1678.

Votre lettre m'a touché comme tout ce qui vient de vous, Monsieur; c'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit; mais j'en voudrois de plus fré-

1. Lesquels?

2. Cette comédie est de Desmarets de Saint-Sorlin et fut donnée en 1657. Elle contient en effet un rôle

de vieille femme ridicule, qui a du rapport avec Bélise.

3. Voyez sur ce personnage la notice de la page 370.

quentes que celle des lettres. Si vous étiez ici, nous y passerions la vie plus doucement qu'à Paris, et nous y raisonnerions plus tranquillement qu'on ne fait en cé pays-là.

Nous ne sommes pas de votre opinion, Mme de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit que *la bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit*<sup>1</sup>. Nous croyons que M. de la Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grâce est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens, et nous trouvons cela vrai.

Nous croyons encore<sup>2</sup> qu'il y a de la différence entre la bonne grâce et le bon air; que la bonne grâce est naturelle et le bon air acquis; que la bonne grâce est jolie, et le bon air beau; que la bonne grâce attire l'amitié, et le bon air l'estime.

M. d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste et n'approuvoit pas seulement que nous disions que le bon air attiroit le respect. Mme de Coligny a trouvé qu'il falloit mettre l'estime, et nous y avons souscrit.

Pour moi, j'avois jugé le bon sens et le jugement la même chose. Mme de Coligny vouloit que le bon sens regardât les pensées et les expressions, et le jugement la conduite. M. d'Autun a été pour elle, et cela m'a fait revenir.

Nous croyons tous que le bon sens, la raison et le bon esprit sont la même chose. Nous croyons que *génie* est général, et *talent* particulier. Nous croyons que la bizarrerie est continuelle, et le caprice par intervalles. Nous croyons que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférent, et que c'est un défaut d'être ingénu. Nous croyons qu'il faut plus d'esprit pour être poli que pour être

1. Corbinelli trouvait la maxime obscure, et les deux termes sans rapport.

2. Corbinelli trouvait équivoques beaucoup de mots en usage dans la conversation, et s'appliquait à

tout définir. « Ne vous amuser pas à me dire, écrivait-il, que ce sont plupart des synonymes : c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. » Il y a bien de la finesse dans les décisions de Bussy.

honnête; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité qui n'en a que l'apparence.

Nous voulions croire, Mme de Coligny et moi, que le plaisant et le badin signifioient la même chose; mais M. d'Autun nous a fait revenir, en nous disant que le plaisant divertissoit quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisoit jamais rire que sur des niaiseries. Il est convenu avec nous que l'un et l'autre caractère pouvoit quelquefois ennuyer, mais que l'agréable plaisoit toujours.

Il est vrai que la différence de tout cela est si petite, qu'on ne veut pas prendre la peine de la trouver, ou qu'on ne le peut.

#### 9. — LA FONTAINE ET BENSERADE.

A FURETIÈRE<sup>1</sup>.

A Chaseu, ce 4 mai 1686

J'ai vu vos deux factums, Monsieur, et j'ai compati aux peines qui vous ont obligé de les faire. J'ai été bien fâché de voir que vos confrères se soient tellement emportés contre vous, qu'ils vous aient contraint de leur faire une représaille aussi forte que vous leur avez faite, et comme dans toutes les querelles que j'ai accommodées quand j'étois à la tête de la cavalerie de France, j'ai toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on leur eût fait quelquefois un paroli<sup>2</sup> d'injures, parce qu'on ne leur au-

1. On sait comment Furetière (1620-1688) fut chassé de l'Académie, en 1685, pour avoir fait son *Dictionnaire* avant que la Compagnie eût achevé le sien. On l'accusa à tort de s'être approprié le travail de ses confrères. Il écrivit, contre ceux qui l'avaient exclu, des factums fort méchants, où La

Fontaine et Benserade, entre autres, n'étaient pas ménagés. Ce fut l'occasion pour Bussy de les défendre. Faute de l'avoir considérée, on s'est étonné un peu légèrement de voir Bussy et M<sup>me</sup> de Sévigné rapprocher La Fontaine et Benserade dans une commune admiration.

2. « Faire paroli, ou jeu de sha-

roit rien fait s'ils n'avoient pas commencé<sup>1</sup>. Je suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous entendre, vous qui me paroissiez avoir assez de mérite pour devoir être entendu quand vous leur auriez paru encore plus coupable. Cependant, il me semble aussi que vous avez trop confondu ceux que vous avez regardés comme vos parties. J'en ai trouvé deux entre autres qui peuvent avoir tort à votre égard, je ne sais ce qu'ils ont fait, mais qui ne paroissent pas mériter le dénigrement que vous en faites. C'est M. de Benserade<sup>2</sup> et M. de la Fontaine.

Le premier est un homme de naissance dont les chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballet, d'un tour fin et délicat, et seulement entendu par les honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde. Ne dites donc pas, s'il vous plaît, que M. de Benserade s'étoit acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût; car outre que cette proposition est fausse, elle seroit encore criminelle.

Pour les proverbes et les équivoques que vous lui reprochez, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin c'est un génie singulier qui a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans les poèmes les plus achevés.

Pour M. de la Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards, et quelque admirable enveloppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués; mais quand il vaudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé.

raison, puis à d'autres jeux, c'est quand le joueur, en faisant une torne à sa carte, indique qu'il joue quitte ou double. » (Furetière.)

1. Je conjecture que la ponctuation des éditions est fautive, et qu'il ne faudrait ici qu'une virgule.

2. Isaac de Benserade (1613-1691) est l'auteur du fameux sonnet de

*Job*, qui fut mis en balance avec le sonnet d'*Uranie* de Voiture et partagea quelque temps tous les esprits. Ses principaux livrets de ballet, d'un goût raffiné et froid, d'une galanterie mêlée de satire, sont les *Noces de Thétis et de Péleus*, le *Ballet des Muses*, et celui de *la Nuée*.

La plupart de ses prologues, qui sont des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art, et pour cela, aussi bien que pour ses *Fables*, les siècles suivans le regarderont comme un original qui, à la naiveté de Marot, a joint mille fois plus de politesse.

Je connois extrêmement M. de Benserade et je l'ai vu toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu M. de la Fontaine, et je ne le connois que par ses ouvrages ; mais je les estime tous deux infiniment dans leurs manières différentes, et cela m'oblige, Monsieur, de vous dire bonnement ce que je pense en cette rencontre, qui est que ces deux hommes sont si connus et si établis pour gens d'un génie et d'un mérite extraordinaire, que vous ne sauriez les vouloir mépriser sans vous faire tort et sans rendre suspectes les vérités que vous pourriez dire contre les autres.

Encore une fois, Monsieur, je vous assure que je n'ai jamais vu M. de la Fontaine, et que c'est la justice seule et votre intérêt qui me font vous parler ainsi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avois déjà pour vous ; et ne pensez pas que les remontrances que je viens de vous faire me fassent prendre leur parti et les vouloir excuser s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, quand j'en serai persuadé, que ce sont deux hommes de mérite qui ont fait une injustice à un homme d'honneur et d'esprit. Voilà comme je parle toujours, ami de la vérité préférablement à tout le monde, et vous me devez croire aussi quand je vous assure que je suis sincèrement votre, etc.

---

## 10. — JUGEMENT SUR LA BRUYÈRE.

AU MARQUIS DE TERMES<sup>1</sup>

A Paris, ce 10 mars 1688.

J'ai lu avec plaisir, Monsieur, la traduction de Théophraste<sup>2</sup>; elle m'a donné une grande idée de ce Grec, et quoique je n'entende pas sa langue, je crois que M. de la Bruyère a trop de sincérité pour ne l'avoir pas rendu fidèlement. Mais je pense aussi que le Grec ne se plaindrait pas de son traducteur, de la manière dont il l'a fait parler françois.

Si nous l'avons remercié comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de grâces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs des anciens celle des mœurs de notre siècle. Mais il faut avouer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme, il y est même entré plus délicatement et par des expériences plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés, il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le malheur d'une longue expérience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux, et je crois que, pour peu qu'on ait vécu, ceux qui liront son livre en pourront faire une galerie.

Au reste, Monsieur, je suis de votre avis sur la destinée

1. On rencontre plusieurs fois dans la *Correspondance* de Bussy le nom de Roger de Paradaillan, marquis de Termes. On le voit blessé au passage du Rhin, et dansant une entrée à l'opéra. Bussy le jugeait « un des plus honnêtes hommes de France », et M<sup>me</sup> de Sévigné confir-

maut cet éloge. Saint-Simon nous le montre comme un de ces courtisans qui avoient plus d'esprit que de vertu : il passait pour l'espion du roi. Il était cousin de M<sup>me</sup> de Montéspan et mourut en 1704.

2. La Bruyère publia son livre cette année même.

de cet ouvrage, que, dès qu'il paroîtra, il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, il sautera aux yeux, c'est-à-dire à l'esprit, à la revision. Tout ce que je viens de vous dire vous fait voir combien je vous suis obligé du présent que vous m'avez fait, et m'engage à vous demander ensuite la connoissance de M. de la Bruyère. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne soient pas toujours de fort honnêtes gens, celui-ci me paroît avoir dans l'esprit un tour qui m'en donne bonne opinion et qui me fait souhaiter de le connoître.

---

## CORBINELLI<sup>1</sup>

? -1716

Corbinelli avait plus de cent ans, dit-on, quand il mourut. Il était fils d'un secrétaire de Marie de Médicis, petit-fils d'un precepteur de Henri III. Il fut mêlé aux intrigues de Vardes, emprisonné après lui, en 1663 ; il alla le rejoindre plus tard dans son exil. Il passa sa vie dans la pauvreté : un mauvais sort le poursuivait. Le cardinal de Retz commençait à lui faire du bien : il meurt. Vardes l'inscrit sur son testament : avant de mourir, il révoque le don, s'étant mis en tête que son protégé se moquait de lui.

Les critiques ont été sévères pour ce personnage. « Il n'y a pas jusqu'à Corbinelli, dit M. Cousin, dont Mme de Sévigné ne fasse quelque chose, et en vérité ce n'était rien. » C'est démentir bien assurément Mme de Sévigné, Bussy et Mme de La Fayette : trois bons juges de l'esprit et du mérite. Il ne sert à rien de dire qu'il plaisait par la flatterie : il n'y a pas de flatterie capable d'extorquer les louanges du genre de celles qu'on lui donne ; certainement on en fait cas. Cela se comprend du reste. Corbinelli n'est pas un bel esprit agréable et léger : c'est un esprit studieux, un peu lourd, si l'on veut, un peu pédant, chargeant toutes ses pensées de définitions et de citations. N'oublions pas

1. Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné et de Bussy-Rabutin, *passim*.

qu'il est né dans les premières années du siècle : il s'est formé au temps où les Costar, les Ménage, les Chapelain étaient en crédit ; il les rappelle et les continue parmi une génération plus polie. Mais avec cela, il a le jugement sain, et un savoir universel. Sa conversation et ses lettres devaient plaire aux intelligences ouvertes et curieuses. S'il est entêté d'Horace, et s'il l'a toujours à la bouche, a-t-il si mal choisi ? Il a touché à tout : on le voit successivement cartésien, janséniste, quiétiste, mystique, le tout par spéculation, ce qui le faisait appeler par Mme de Grignan *un mystique du diable*. La littérature, la morale, le droit, les sciences, tout lui était bon. Il discours sur les attributs de la Divinité, sur la grandeur de la lune, sur Virgile, qu'il fait admirer, sur la *Princesse de Clèves*, sur les *Maximes*, sur les *anciens et les modernes* : il critique Malebranche et Bossuet. Quels agréments et quel esprit vaudraient les ressources qu'un pareil homme, qui ne parle et ne juge jamais d'après autrui, pouvait offrir à ses amis ? on le feuilletait comme un livre. Croyons-en Mme de Sévigné plutôt que M. Cousin : elle a tenu pendant tant d'années à avoir Corbinelli auprès d'elle, elle s'est réjoui de sa conversation, même quand il ne parlait pas de Mme de Grignan. Et Bussy de son côté, qui le lui avait fait connaître, eût moins aimé les louanges de Corbinelli, s'il n'eût estimé l'homme que pour ces louanges.

Corbinelli commence dans ce *Recueil* la série des correspondants de Bussy<sup>1</sup>. Tant par un besoin d'activité intellectuelle que par une vue intéressée et pour ne point se laisser oublier au fond de son exil, Bussy fut très soigneux à entretenir les relations qu'il avait nouées avant sa disgrâce et à en former de nouvelles. Et en général il a fait un bon choix. De là tant de lettres d'hommes et de femmes de mérite, qui provoquent les siennes et y répondent, et souvent n'y sont pas inférieures. Dans ce grand nombre de correspondants, les gens de lettres et les amis des lettres tiennent une grande place : et comme pour Bussy lui-même, les pièces les plus remarquables sont celles qui ont rapport à la littérature.

1. On trouve leurs lettres parmi les siennes, dans l'édition de M. Lalanne

## I. — LE BON STYLE : COMMENTAIRE D'HORACE.

A Bussy<sup>1</sup>.

A Paris, ce 11 février 1676.

Nous avons lu, Monsieur, avec un plaisir sensible votre campagne de *Mardick*<sup>2</sup>. Je ne me lasse point d'admirer la noble facilité qui est répandue dans tout ce que vous faites; mais ce qui me touche plus particulièrement, c'est l'éloignement que vous avez de toutes sortes d'affectations et d'inutilités dans votre style, et sur quoi, quand vous me tueriez, je ne m'empêcherois pas de citer le maître en ce genre, le divin Horace, dont vous savez puiser les préceptes dans l'expérience et dans la nature plus qu'en lui-même, quoiqu'il ne les ait prises que dans ces deux sources :

Est brevitæ opus, ut currat sententiæ, neu se  
Impediat verbis lassas onerantibus aures<sup>3</sup>.

Je n'ai vu encore personne qui fasse mieux voir que vous tout d'un coup sa pensée, et qui la fasse voir uniquement. J'ai traduit le mot de *sententiæ* par celui de pensée dans notre langue; car vous savez mieux que moi qu'il le signifie plus souvent que l'autre<sup>4</sup>; et je prétends qu'Horace n'a point voulu recommander la brièveté pour ce que nous appelons *sentences* seulement. Il est donc vrai que votre style a cette bonne qualité que veut notre maître qu'on ait, mais encore celle de proportionner vos expressions à leur sujet, en quoi j'ai vu peu de gens être habiles; et c'est à mon gré et à mon goût une des plus charmantes choses qui se trouvent dans votre style. Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées, et ne sont pas plus vives ni plus fortes.

1. Cette lettre n'est qu'un compliment à Bussy sur son style. Le compliment est mérité : mais, de plus, il contient deux ou trois réflexions sur le style, dont la portée est générale et la justesse parfaite.

2. Dans les *Mémoires* de Bussy, qui lui en avait prêté une copie.

3. « Il faut de la brièveté, pour que la pensée coure, et ne s'embarasse pas dans une foule de mots qui lassent l'oreille. »

4. *L'autre* : c'est le mot *sentences*, que Corbinelli n'a pas encore exprimé. C'est tout à fait incorrect et mal écrit.

## LE PÈRE RAPIN

1621-1687

Le P. Rapin est un des bons esprits de la Compagnie de Jésus : théologien, critique, poète, en tout il porte une intelligence nette et rapide plutôt que profonde, un goût sûr plutôt que large, un style d'une précision élégante, plus orné en latin, plus simple en français. Il était fort goûté du premier président de Lamoignon, qui l'emmenait volontiers avec lui, quand il allait se délasser aux champs. Mme de Scudéry, qui l'aimait et l'admirait, lia entre Bussy et lui un commerce que la sympathie des esprits resserra bien vite.

## I. — QUESTIONS DE LITTÉRATURE.

A BUSSY.

Paris, ce 13 août 1672.

J'attends vos *Mémoires*, car vous êtes homme d'honneur; vous ne me l'avez<sup>1</sup> pas promis pour m'en faire venir le goût et m'en frustrer; mais cependant dites-moi votre sentiment sur un dessein que j'ai, qui peut être de votre ressort et qui en est effectivement. J'ai fait trois comparaisons, la première d'Homère et de Virgile, la seconde de Démosthène et de Cicéron, la troisième de Platon et d'Aristote<sup>2</sup>. J'ai envie de faire imprimer ces trois comparaisons ensemble avec des réflexions en forme de préceptes sur chacune; c'est-à-dire des réflexions sur l'usage de la philosophie et de la poésie de ce temps, comme celles que j'ai faites sur l'usage de l'éloquence. Je travaille aux réflexions sur la poétique. Je prétends qu'il y a peu de poètes, quoiqu'il y ait bien des gens qui se mêlent de faire des vers; que la

1. Le représente une idée sous-entendue : « de me les envoyer ».

2. Ces comparaisons avaient paru de 1668 à 1671.

plupart de ceux qui font un sonnet, un madrigal, une ode, n'ont qu'un peu d'imagination, mais peu de génie. Je fais état<sup>1</sup> de dire mon sentiment sur la plupart des poètes grecs et latins les plus célèbres. Voici sur quoi je demande votre sentiment. Premièrement, si vous ne croyez pas comme moi que notre langue est peu capable d'un poème épique et d'un travail de longue haleine à cause de l'uniformité de son nombre, qui ne peut pas se varier comme celui des vers grecs et latins. Le vers grec héroïque a même plus de grâce que le latin, à cause de sa variété; notre langue va toujours sur un même ton, ce que Despréaux appelle psalmodier. Secondement: pourquoi l'*Électre* de Sophocle et les autres tragédies de cet auteur, et quelques-unes d'Euripide, paroissent toujours belles au bout de deux mille ans, et qu'on ne peut souffrir plus d'un hiver à Paris les comédies<sup>2</sup> de nos auteurs? Est-ce que le peuple qui en fait la réputation par le concours du parterre, n'est pas un bon juge? est-ce que ces tendresses outrées qui en font le caractère dégénèrent de cet art héroïque, qui doit être l'esprit de ces poèmes: ou bien est-ce que je me trompe moi-même? Troisièmement, ne trouvez-vous pas que les comédies de nos poètes (je ne nomme personne, car Molière est de nos amis) font tous les objets plus grands qu'ils ne sont<sup>3</sup>, et qu'ils ne copient presque point au naturel, comme fait Térence. Il en est de même des satires: on veut plaire au peuple par les uns et par les autres, et pour lui frapper l'esprit on grossit les choses: on fait un misanthrope plus misanthrope qu'il n'est, un tartufe plus hypocrite qu'il n'est. Cela est-il à votre gré? le génie du peuple est grossier: il faut de grands traits pour le toucher. Que dites-vous de ce caractère d'amour et de tendresse, qui est d'ordinaire un caractère badin, qu'on mêle dans

1. *Faire état*, c'est faire profession, déclaration d'une chose, 'est donc entreprendre de dessain délibéré, formellement.

2. *Comédies* à ici le sens large.

fréquent au xvii<sup>e</sup> s., de poème dramatique, tragique ou comique.

3. Presque toutes ces idées ont été reprises par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*.

toutes les pièces, au lieu que les tragédies des Grecs, et même celles des Latins, ne roulent que sur de grands sentimens qui font l'héroïque qui en est l'âme, le magnifique et le grand? il y a mille autres choses que je réserve, car il ne faut pas vous rebuter. Comme personne dans le royaume n'écrit et ne parle mieux que vous, pardonnez à l'envie que j'ai de vous faire parler et de vous faire écrire. Si vous me souffrez cette fois, vous m'encouragerez à avoir encore dans la suite commerce avec vous sur cette matière. Je veux vous écrire tout exprès pour vous parler de dévotion<sup>1</sup>, mais ce n'en est pas ici le lieu : je remets cela à une autre fois. Je suis, avec mon respect ordinaire, à vous.

---

## LE P. BOUHOURS

1628-1702

Le P. Bouhours, de la Compagnie de Jésus, éleva les fils de Mme de Longueville, puis le marquis de Seignelay, fils de Colbert. Ce fut un fort honnête homme, et un des meilleurs critiques du dix-septième siècle. Il eut l'amitié de Boileau et l'estime de La Bruyère. Ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, sa *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit*, ses *Doutes sur la langue française*, représentent bien le goût moyen de la société dans le dernier tiers du dix-septième siècle : on y voit exactement, et mieux que chez les grands écrivains, quelles dispositions le public lettré apporte alors au jugement des ouvrages. Il y avait dans le goût du P. Bouhours quelque chose de maniéré, une certaine recherche de l'esprit qui tournait en afféterie, une curiosité du détail qui dégénérait en minutie. Au reste il avait beaucoup de discernement et de finesse ; Bussy en faisait grand cas et entretenait avec lui une correspondance très amicale, sinon très assidue.

---

1. Le P. Rapin mêlait si bien la piété parmi ses autres occupations, | qu'on disait qu'il servait Dieu et le monde par semestre.

## I. — PROJET D'UN OUVRAGE DE CRITIQUE.

A Buser.

A Paris, ce 17 octobre 1677

Puisque vous voulez bien, Monsieur, que je vous parle du dessein qui me roule dans la tête, je commencerai par vous expliquer mon plan<sup>1</sup>. Comme ces sortes de matières se traitent mieux en dialogues qu'autrement, je veux introduire deux personnages, dont l'un ait l'esprit droit et le bon goût, l'autre plus de vivacité et plus de brillant que de solidité et de justesse. Celui-là sera charmé des anciens, et des modernes qui se sont formés sur les anciens. Celui-ci sera ébloui des fausses beautés et plus entêté des Italiens et des Espagnols que des anciens<sup>2</sup>. Ces deux caractères opposés feront, ce me semble, un bon effet en donnant lieu à diverses choses. Mon dessein étant de faire une critique délicate des pensées vicieuses qui se rencontrent dans les auteurs (je dis dans les bons), et d'apprendre par là à bien penser, je ferai tomber d'abord la conversation de mes deux hommes sur les pensées. Et comme la première qualité de la pensée c'est d'être vraie, le premier dialogue sera contre les pensées fausses. Mais parce que la vérité ne suffit pas toujours et qu'il y a des pensées qui sont mauvaises à force d'être vraies, le second dialogue traitera des pensées nobles, agréables, délicates, qui ajoutent quelque chose à la vérité<sup>3</sup>, qui surprennent et qui piquent, comme celles de Crassus, dont Cicéron dit : *Sententiæ Crassi tam veræ, tam novæ, tam sine pigmentis fucoque puerili*<sup>4</sup>. Vous voyez que le *novæ* enchérit sur le *veræ*. Mais aussi parce qu'en

1. Ce plan devint *La Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit*, qui parut en 1687, in-4°.

2. C'est, par avance, la contrepartie des *Parallèles* de Perrault.

3. Le xvii<sup>e</sup> s., en faisant de la vérité la loi essentielle de l'œuvre d'art, n'a pas cru que la vérité

suffit, et a toujours voulu qu'en y joignît un certain intérêt d'agrément ou de beauté, au moins par l'expression.

4. « Les pensées de Crassus, si vraies, si neuves, si peu fardées, si nues d'ornements puérils. » (Dial. de l'Orateur.)

voulant penser noblement, agréablement, délicatement, on donne pour l'ordinaire dans les vices opposés, le troisième dialogue traitera des pensées hyperboliques, affectées, raffinées, et finira par les pensées simples, naturelles et naïves, en faisant voir que la pensée n'est point parfaite, si le caractère noble, agréable et délicat ne se joint au caractère simple, naturel et naïf. Je ne prétends pas que toutes les pensées doivent être tout à la fois nobles et simples, agréables et naturelles, délicates et naïves; car les différens sujets demandent des pensées de différente espèce. Je prétends seulement que quand la matière demande quelque chose de noble et de grand dans la pensée, il n'y ait rien d'enflé ni d'outré, et ainsi du reste. Comme les plus belles pensées sont vicieuses, quand elles ne sont pas claires et nettes, le dernier dialogue sera contre l'obscurité et le galimatias. Voilà à peu près mon plan, qui est mieux rangé dans ma tête. Il suffit, Monsieur, que vous le conceviez en gros, pour me dire ce que vous en pensez.

Je ne puis exécuter mon dessein sans avoir devant moi un grand nombre de pensées bonnes et mauvaises; c'est pour cela que j'en ramasse de tous côtés des auteurs anciens et modernes, c'est-à-dire, que je lève des troupes pour combattre. Au reste, sans vous flatter, Monsieur, je vous déclare que vous serez mon héros; car vos pensées ont justement le caractère de perfection que je cherche. Il faudra bien aussi que par reconnoissance vous me fassiez part de vos réflexions et que vous me donniez vos conseils. Je suis sûr qu'avec un guide comme vous je ne m'égarerai pas, et que je ferai même de nouvelles découvertes dans un pays assez inconnu.

---

## L'ABBÉ DE CHOISY

1644-1724

Fils de Mme de Choisy, dont j'ai parlé plus haut, il eut l'esprit de sa mère, avec une humeur folle et bizarre qui lui inspira les plus singulières extravagances. A trente-deux ans, il s'en va à Rome et se convertit; à quarante ans, il part pour Siam et s'y fait ordonner prêtre. Il écrit la *Relation* de son voyage et des *Mémoires*, d'un style aisé, net et rapide. La correspondance de Bussy contient un assez grand nombre de ses lettres; en général ce sont des nouvelles et des relations de faits de guerre, où il n'y a pas d'accent personnel: c'est précis, clair et sec. Mais le billet qu'il envoie à Bussy, quand il est reçu à l'Académie, est fort joli.

---

I. — ENTRE ACADÉMICIENS : COMPLIMENT D'UN  
NOUVEL ÉLU.

A BUSSY.

A Paris, ce 4 août 1687.

Qui vous eût dit, Monsieur, il y a quinze ans, que cet abbé de Choisy, votre voisin, seroit un jour votre confrère? Vous ne l'eussiez jamais cru en lisant ses lettres, et même en lisant celle-ci, pourrez-vous croire que MM. de l'Académie, tous gens de bon sens et de bon esprit, aient voulu mettre son nom dans la même liste que le vôtre? Consolez-vous, Monsieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, et je saurai fort bien me taire, surtout quand ce sera à vous de parler. Venez donc quand il vous plaira, vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoique ma nouvelle dignité me fasse votre égal (en Apollon, s'il vous plait), je me rangerai toujours pour vous laisser passer, et je n'en serai pas davantage, etc....

---

## LA MARQUISE DE GOUVILLE

LUCIE DE COTENTIN DE TOURVILLE

Cette sœur du célèbre Tourville fit du bruit aussi dans le monde à sa façon; elle avait l'humeur vive et la parole parfois insolente. Elle était de la petite cour de Chantilly.

## I. — UNE HISTOIRE DE VOLEURS.

AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 novembre 1668.

Vous êtes un ingrat de vous plaindre de moi. J'appelle Mlle Dupré<sup>1</sup> à témoin pour vous dire si je ne lui ai pas demandé mille fois votre adresse. Cependant elle m'amusait toujours, et me disoit que vous nous l'enverriez quand il vous plairoit recevoir de nos lettres; et il me semble, si je ne me trompe fort, que vous m'aviez dit la même chose. Tenez-vous donc pour content et recevez mille amitiés que la comtesse du Plessis<sup>2</sup> me vient de prier de vous faire de sa part. Elle et moi mourons d'envie de vous voir ici. On vous contera mille choses qu'on ne vous sauroit écrire<sup>3</sup>.

Les nouvelles les plus fraîches sont de moi, qui fus volée hier au soir à huit heures par des soldats. Je revenois de chez Mme de \*\*\*. Voyez un peu le bon naturel que j'ai pour vous! comme ils me voloient, je leur donnai par mégarde votre lettre, que je leur redemandai, songeant en ce

1. M<sup>lle</sup> Dupré, nièce de Desmarets de Saint-Sorlin, a été célébrée par tous les beaux esprits du temps, et fut elle-même un bel esprit. Elle tint de la précieuse et de la femme savante. Elle nous aide à passer de M<sup>me</sup> de Rambouillet à M<sup>me</sup> du Châtelet.

2. Marie-Louise Leloup de Belleuave, mariée à Alexandre de Choiseul, comte du Plessis-Praslin. Elle se remarria avec le marquis de Clarambault.

3. Personne ne pensait que la disgrâce de Bussy dût se prolonger dix-huit ans.

moment que si je la leur laissois, je perdrois votre adresse. Ils me la rendirent toute ensanglantée parce que la glace de mon carrosse leur avoit écorché les mains. Je me comportai assez bien en cette occasion, quoiqu'à vous parler franchement je mourusse de peur. Ils volèrent le même soir un lieutenant aux gardes qui les prit prisonniers : ainsi ils doivent être pendus cette semaine.

La cour ne reviendra ici qu'au mois de janvier. Les bals de Saint-Germain sont les plus galans du monde ; il n'y a rien de pareil aux dépenses qu'on y fait pour les habits. On porte de l'or et de l'argent.

## MADAME BOSSUET

RENÉE DE GAURÉAU DU MONT

C'est la belle-sœur de l'évêque de Meaux, la femme d'Antoine Bossuet, trésorier des États de Bourgogne. Elle habitait Dijon : elle était une des beautés reconnues de sa province : son beau-frère la trouvait trop mondaine. Elle écrivit à Bussy, surtout en 1671, un certain nombre de lettres où il y a de l'esprit.

### I. — A PROPOS DE BÉRÉNICE.

A BUSSY.

A Dijon, ce 28 juillet 1671

Non, Monsieur, je n'ai plus de mal à la tête ; votre lettre vient d'achever ce que votre dernière visite avoit déjà bien commencé : il me semble que c'est assez dire que vous avez tout l'honneur de ma guérison, et que ce seroit même en dire un peu trop si vous ne vous étiez déclaré pour l'amitié. Je suis très fâchée de ne pouvoir vous envoyer la *Bérénice* de Racine<sup>1</sup> ; je l'attends de Paris. Je suis assurée

1. Elle avoit été jouée l'année précédente.

qu'elle vous plaira; mais il faut pour cela que vous soyez en goût de tendresse, je dis de la plus fine, car jamais femme n'a poussé si loin l'amour et la délicatesse qu'a fait celle-là. Mon Dieu! la jolie maltresse, et que c'est grand dommage qu'un seul personnage ne puisse pas faire une bonne pièce; la tragédie de Racine seroit parfaite.

MADAME DE MONTMORENCY <sup>1</sup>

1629-1712

« Isabelle de Harville, fille d'Antoine de Harville, marquis de Palaiseau, gouverneur de Calais, et d'Isabelle Favier du Boulai, avait épousé F. de Montmorency, marquis de Thury et baron de Fosseux, mort en 1684<sup>2</sup>. »

Voilà à peu près tout ce que l'on sait de cette spirituelle personne. Elle écrivait à Bussy des lettres courtes, mordantes, d'un style vif et franc, qui donne du relief aux nouvelles les plus sèches. Elle avait l'esprit qui devait plaire à son correspondant : des pensées qui ne respectaient rien, un langage qui disait tout.

## I. — COMPLIMENTS ET NOUVELLES.

AU COMTE DE BUSSI-RABOTIN.

Paris, ce 1<sup>er</sup> juin 1669

Il y a huit jours que je sais l'accouchement de Madame votre femme, Monsieur; et quoique j'eusse donné ordre, toutes les fois que j'ai envoyé savoir de ses nouvelles, de demander quel enfant Dieu vous avoit donné, je ne l'appris qu'hier, et je vous en fais mon compliment, parce que c'est un garçon : pour une demoiselle, je ne vous en aurois pas dit un mot<sup>3</sup>. Ce n'est pas que je ne sois fort contente

1. Lettres de M<sup>me</sup> de Montpensier, de M<sup>me</sup> de Motteville et de Montmorency, etc. Paris, in-12.

2. Lettres de Bussy-Rabutin, éd. L. Lalanne, t. I, p. 93.

3. Une fille n'était qu'un embarras.

de celle que j'ai vue ici<sup>1</sup>; car elle est très aimable et très jolie; mais comme l'on n'est pas assuré qu'une sœur lui ressemblât, je n'aurois pas eu le courage de m'en réjouir ni de vous le dire. Mais pour un petit homme je vous en félicite, Monsieur : le nom de Rabutin mérite bien d'avoir une ressource dans un cadet<sup>2</sup> pour les coups de mousquet qui menacent l'ainé.

M. de Guise<sup>3</sup> a demandé permission d'avoir un carreau à la messe du roi, disant que ses père et mère en avoit eu : on le lui a accordé.

Votre cœur<sup>4</sup> est en Anjou avec le duc de Brissac son frère. La goutte, à vingt-quatre ans qu'il a, lui a fait les pieds larges comme ceux d'un éléphant.

On parle toujours de la guerre avec les Hollandois<sup>5</sup>.

Monsieur étant l'autre jour avec le roi, Mmes de Vaujours<sup>6</sup>, de Montespan et d'Heudicourt<sup>7</sup>, il sentit qu'on lui tiroit son habit par derrière; et comme il crut que c'étoit une de ces dames, il le leur demanda; mais elles l'assurant que ce n'étoit pas elles, il demanda au roi si ce n'étoit pas lui. Le roi lui répondit que non. Mme de Vaujours dit en riant : « Vous verrez que c'est Mme de Choisy de Caen<sup>8</sup> qui vient de mourir ». On s'informa de l'heure, et l'on trouva que c'étoit à la même que Monsieur avoit été tiré. On veut que cette dame, qui étoit fort de la cour de Monsieur, lui soit venu dire adieu ; pour moi je vous le dis ici en corps et en âme.

1. Diane-Jacqueline de Bussy-Rabutin, sa fille aînée, religieuse aux Dames de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine. Elle fut plus tard supérieure de la Visitation de Saumur.

2. Ce cadet, Roger-Colse-Michel, fut évêque de Luçon. — Quant à l'ainé, cf. page 356, n 2.

3. Le duc de Guise avoit épousé M<sup>lle</sup> d'Alençon, fille de Gaston d'Orléans.

4. C'est la marquise de Villeroy que Bussy appelait son cœur.

5. Elle éclata en effet en 1672.

6. M<sup>me</sup> de La Vallière, que le roi avoit faite duchesse de Vaujours.

7. M<sup>me</sup> d'Heudicourt fut une grande amie de M<sup>me</sup> de Montespan et de M<sup>me</sup> de Maintenon, puis soudain disgraciée et exilée pour une indiscretion.

8. M<sup>me</sup> de Choisy, la mère de l'abbé de Choisy. Cf. page 374.

## 2. — REPROCHE AMICAL.

AU MÊME<sup>1</sup>.

Paris, ce 10 juillet 1669.

Je suis fort offensée, Monsieur, qu'il y ait longtemps que vous n'avez reçu de mes lettres, et que vous ne m'en fassiez aucun reproche. Je vous le dis, je n'aime pas que mes amis me laissent la liberté de les oublier. Quand on s'accoutume à se passer d'eux, c'est qu'on se désaccoutume de les aimer, et je veux que tout au moins on me demande le sujet de mon silence, quand il est un peu long; il ne l'auroit pas tant été sans un rhume dont je suis accablée, qui ne m'a pas permis d'écrire. Mais à présent je me porte assez bien pour vous dire ce que je sais, qui est la continuation de la maladie de M. le Dauphin, qui est cause qu'on ne parle plus du voyage à Chambord.

## 3. — CONVALESCENCE.

AU MÊME.

Paris, ce 1<sup>er</sup> décembre 1671

N'ayez pas peur de ma lettre pour Mlles vos filles<sup>2</sup>, Monsieur; il y a un mois que je sors depuis ma petite vérole, je n'en ai point été marquée : elle ne fait de mal à personne, cette année, que de faire mourir d'ennui les pauvres convalescens, que personne ne veut seulement apercevoir<sup>3</sup>. On écriroit si quelqu'un vouloit recevoir les lettres; mais il n'y a que des gens de quatre-vingt-dix ans avec qui on osât avoir commerce, et le remède seroit

1. Correspondance de Bussy-Rabutin, t. 1, p. 196.

2. Outre sa fille aînée, qui étoit à la Visitation de Paris, Bussy avoit quatre autres filles, dont deux

furent religieuses, les deux autres devinrent marquises de Coligny et de Montataire.

3. Voy. page 247 sur le p<sup>er</sup> qu'inspirait la petite vérole.

de celle que j'ai vue ici<sup>1</sup>; car elle est très aimable et très jolie; mais comme l'on n'est pas assuré qu'une sœur lui ressemblât, je n'aurois pas eu le courage de m'en réjouir ni de vous le dire. Mais pour un petit homme je vous en félicite, Monsieur : le nom de Rabutin mérite bien d'avoir une ressource dans un cadet<sup>2</sup> pour les coups de mousquet qui menacent l'ainé.

M. de Guise<sup>3</sup> a demandé permission d'avoir un carreau à la messe du roi, disant que ses père et mère en avoit eu : on le lui a accordé.

Votre cœur<sup>4</sup> est en Anjou avec le duc de Brissac son frère. La goutte, à vingt-quatre ans qu'il a, lui a fait les pieds larges comme ceux d'un éléphant.

On parle toujours de la guerre avec les Hollandois<sup>5</sup>.

Monsieur étant l'autre jour avec le roi, Mmes de Vaujours<sup>6</sup>, de Montespan et d'Heudicourt<sup>7</sup>, il sentit qu'on lui tiroit son habit par derrière; et comme il crut que c'étoit une de ces dames, il le leur demanda; mais elles l'assurant que ce n'étoit pas elles, il demanda au roi si ce n'étoit pas lui. Le roi lui répondit que non. Mme de Vaujours dit en riant : « Vous verrez que c'est Mme de Choisy de Caen<sup>8</sup> qui vient de mourir ». On s'informa de l'heure, et l'on trouva que c'étoit à la même que Monsieur avoit été tiré. On veut que cette dame, qui étoit fort de la cour de Monsieur, lui soit venu dire adieu : pour moi je vous le dis ici en corps et en âme.

1. Diane-Jacqueline de Bussy-Rabutin, sa fille aînée, religieuse aux Dames de Sainte-Marie, de la rue Saint-Antoine. Elle fut plus tard supérieure de la Visitation de Saumur.

2. Ce cadet, Roger-Celse-Michel, fut évêque de Luçon. — Quant à l'ainé, cf. page 356, n 2.

3. Le duc de Guise avait épousé M<sup>me</sup> d'Alençon, fille de Gaston d'Orléans.

4. C'est la marquise de Villeroy que Bussy appelait son cœur.

5. Elle éclata en effet en 1672.

6. M<sup>me</sup> de La Vallière, que le roi avait faite duchesse de Vaujours.

7. M<sup>me</sup> d'Heudicourt fut une grande amie de M<sup>me</sup> de Montespan et de M<sup>me</sup> de Maintenon, puis soudain disgraciée et exilée pour une indiscretion.

8. M<sup>me</sup> de Choisy, la mère de l'abbé de Choisy. Cf. page 274.

## 2. — REPROCHE AMICAL.

AU MÊME<sup>1</sup>.

Paris, ce 10 juillet 1669.

Je suis fort offensée, Monsieur, qu'il y ait longtemps que vous n'avez reçu de mes lettres, et que vous ne m'en fassiez aucun reproche. Je vous le dis, je n'aime pas que mes amis me laissent la liberté de les oublier. Quand on s'accoutume à se passer d'eux, c'est qu'on se désaccoutume de les aimer, et je veux que tout au moins on me demande le sujet de mon silence, quand il est un peu long; il ne l'auroit pas tant été sans un rhume dont je suis accablée, qui ne m'a pas permis d'écrire. Mais à présent je me porte assez bien pour vous dire ce que je sais, qui est la continuation de la maladie de M. le Dauphin, qui est cause qu'on ne parle plus du voyage à Chambord.

## 3. — CONVALESCENCE.

AU MÊME.

Paris, ce 1<sup>er</sup> décembre 1671

N'ayez pas peur de ma lettre pour Mlles vos filles<sup>2</sup>, Monsieur; il y a un mois que je sors depuis ma petite vérole, je n'en ai point été marquée : elle ne fait de mal à personne, cette année, que de faire mourir d'ennui les pauvres convalescens, que personne ne veut seulement apercevoir<sup>3</sup>. On écrirait si quelqu'un vouloit recevoir les lettres; mais il n'y a que des gens de quatre-vingt-dix ans avec qui on osât avoir commerce, et le remède seroit

1. Correspondance de Bussy-Rabutin, t. 1, p. 196.

2. Outre sa fille aînée, qui étoit à la Visitation de Paris, Bussy avoit quatre autres filles, dont deux

furent religieuses, les deux autres devinrent marquises de Coligny et de Montataire.

3. Voy. page 247 sur le péril qu'inspirait la petite vérole.

pire que le mal. J'ai donc passé ma quarantaine dans une retraite dont je suis toute abrutié. J'étois réduite à jouer le soir au hère<sup>1</sup> avec mes femmes et mes laquais. Après tous ces maux, je me trouve trop heureuse de n'être ni morte, ni affreuse. Je ne vous manderai point de nouvelles; car à moins qu'elles ne m'eussent été dites par mon génie, je n'en puis savoir aucune; mais j'ai rarement des conversations avec lui.

---

#### 4. — LA MORT D'UN ROI.

AU MÊME.

Paris, ce 12 novembre 1672

Le roi de Pologne<sup>2</sup> tombe de deux jours l'un en apoplexie. Je ne croyois pas qu'on fût sujet à ce mal comme à la migraine : c'est que les rois ne sont pas faits comme les autres hommes. On dit que la princesse Palatine<sup>3</sup> l'est allé voir pour l'épouser, ou pour lui faire donner l'extrême onction. Je vous dirai au premier ordinaire lequel des deux sacrements il aura reçu<sup>4</sup>.

1. « *Hère* est un jeu de cartes où l'on ne donne qu'une carte à chaque personne. On la peut changer contre son voisin, et celui à qui la plus basse carte demeure, perd le coup. Le hère est le jeu des peres de famille, parce qu'ils y font jouer jusqu'aux plus petits enfans. » (Fu retière.)

2. Jean-Casimir (1609-1672) fut jésuite et cardinal. Élu pour suc-

céder à son frère Ladislas VII, il obtint une dispense pour en épouser la veuve. Il lutta contre Charles-Gustave et contre les Tartares. Il abdiqua en 1667 et se retira en France, où il reçut du roi les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin de Nevers.

3. Anne de Gonzague, belle sœur du roi.

4. Il mourut.

---

## MADAME DE SCUDÉRY

MADEMOISELLE DE MARTIN-VAST

1637 ? - 1711

Voici la plus fidèle et la plus remarquable des correspondantes de Bussy. C'est la veuve du poète-gentilhomme Georges de Scudéry. Aussi modeste que son mari était fier, elle passa sa vie dans la pauvreté, qu'elle soutint dignement. Elle vivait dans une mélancolie résignée qui ne tourna jamais au scepticisme. Elle avait l'âme tendre, avide d'amitié : ayant perdu son mari, qu'elle louait comme le meilleur ami qu'elle eût jamais eu, elle chercha dans le monde de bons et solides amis, et ne les trouva pas autant qu'elle l'eût souhaité. Elle n'en fut que plus dévouée aux deux ou trois qui ne lui procurèrent pas de mécompte. Elle avait le sens droit, et elle écrivait nettement et simplement.

## I. — NOUVELLES ET PROPOS DIVERS.

AU COMTE DE BUSSY

A Paris, ce 21 janvier 1671.

Notre ami est empêché; il vient de marier son fils<sup>1</sup>. La noce s'est faite sans grande cérémonie : mais avec cela un mariage de cette importance-là embarrasse toujours. Nous reverrons vos lettres ensemble dès que la fête sera passée, et puis je ferai sur cela ce que vous me dites, car tout de bon, Monsieur, j'ai plus d'envie de vous servir que vous n'avez d'être servi<sup>2</sup>.

Je ne vous dirai rien de l'affaire de Mademoiselle<sup>3</sup>, vous aurez su sans doute tout ce qui s'est passé. J'ajouterai seu-

1. Le duc de Saint-Aignan venait de marier son fils, le duc de Beauvilliers, à M<sup>lle</sup> Colbert.

2. Il s'agissait de faire voir au roi d'anciennes lettres de Bussy, pour lui prouver que celui-ci l'avait

toujours aimé et respecté, même dans sa plus intime correspondance. Cette tentative ne réussit pas.

3. Le mariage avec Laurun, que le roi venait de défendre.

lement que si vous saviez ce que c'est qu'une grande passion dans le cœur d'une honnête personne comme elle, vous vous en étonneriez et vous en auriez pitié. Pour moi, qui ne connois point l'amour par mon expérience, je comprends pourtant que Mademoiselle est fort à plaindre; car elle ne dort pas la nuit, elle s'agite tout le jour, elle pleure; et enfin elle fait la plus misérable vie du monde.

J'ai bien d'autres choses à vous apprendre; mais je ne suis point aujourd'hui en humeur de bien conter, et pour cette fois-ci vous ne me lonerez pas de bien écrire. On a quelquefois l'esprit entortillé; et, en vérité, il y a des heures où l'excès de mauvaise fortune m'occupe tellement malgré moi, que je n'ai l'esprit guère libre. Avec tout mon chagrin, je vais ce soir à une fête, car le monde est fait de manière que ce n'est pas assez de souffrir ses maux, il les faut encore cacher, et il faut souvent rire quand on voudroit bien même ne pas parler. Chacun a ses épines.

Vous êtes bien heureux, Monsieur, d'avoir deux filles<sup>1</sup> qui soient vos amies et qui soient dignes de l'être. J'espère qu'un jour elles me voudront bien faire l'honneur d'être les miennes aussi : et en attendant, je vous demande de bons offices auprès d'elles pour les y disposer. Vous faites bien de ne les point élever dans cette ignorance grossière où nous sommes toutes nourries; car enfin on dira tout ce qu'on voudra du grand livre du monde, il faut en avoir lu d'autres pour savoir profiter de celui-là, et je me plains tous les jours de ce qu'on ne m'a rien appris; car, ne vous y trompez pas, c'est ma belle-sœur qui est savante<sup>2</sup>. Pour moi, je ne sais que bien vivre avec mes amis, et souffrir mes malheurs assez doucement sans en importuner personne.

Rien n'est plus plaisant que la fin de votre lettre, où vous dites que vous avez oublié à me dire que vous m'aimiez. Cela m'a fait souvenir d'un homme qui m'écrivait : « J'ou-

1. Celles qui devinrent M<sup>lles</sup> de Coligny et de Montataire.

2. Il y a une douce ironie dans cet éloge de M<sup>lle</sup> de Boudéry.

bhois à vous dire qu'il y a trois jours que ma femme est morte ». Bonsoir, Monsieur, j'ai bien la migraine aujourd'hui.

---

## 2. — PAUVRETÉ ET MANQUE D'AMIS.

À MÈRE.

A PARIS, ce 6 mars 1671.

Vous êtes bien généreux, Monsieur, de ne point faire de différence entre vos amis malheureux et ceux qui ne le sont pas. Pour vous dire la vérité, il y a présentement tant d'honnêtes gens qui n'ont pas de bonne fortune, que vous ne me discerneriez pas dans la foule, et d'autant plus que, sans vanité, je suis une misérable d'assez bon air. La pauvreté se cache à Paris dans le tumulte. Je suis assez bien logée, pas trop mal meublée, j'ai quelquefois une robe neuve, toujours des bougies pour éclairer ceux qui me viennent voir et du bois pour les chauffer. Le reste va mal, mais il n'y a que moi qui en souffre. Je vois bonne compagnie, je me promène avec les uns et avec les autres; j'ai beaucoup d'apparences d'amis et d'amies, car, en effet, Monsieur, l'on n'en a guère. Mais il n'importe. J'ai l'âme douce et j'aime tout de l'amitié jusqu'à l'apparence, et je dirois volontiers sur ce sujet ce qui est dans *Astrée*<sup>1</sup> sur un autre.

Privé de mon vrai bien, ce faux bien me soulage.

Cependant je vous avoue que cela est bien incommode de faire toujours l'échange des Indiens avec ses amis, de leur donner de bon or, et ne recevoir que du verre....

1. Le roman de d'Urfé se lut jusque dans le xviii<sup>e</sup> s.

---

## 3. — PORTRAIT DU PÈRE RAPIN.

AU MÊME

A Paris, ce 27 juin 1671.

J'ai un livre à vous envoyer de la part du P. Rapin<sup>1</sup>, que vous ne connoissez point. C'est une des premières têtes d'entre eux<sup>2</sup> et qui a beaucoup de crédit. Vous jugez bien que les amis qu'il a, à connoître le monde comme vous le connoissez, lui donnent mille autres amis de qualité. Je lui ai montré une fois une lettre de vous : une marque qu'il a du bon goût, c'est qu'il en a été charmé. Il meurt d'envie d'être en commerce avec vous et en amitié. Enfin, Monsieur, je suis d'avis que vous receviez gracieusement son présent, et que vous lui fassiez l'honneur de lui écrire. Je lui ai promis de vous mander quel homme il est, et je lui tiendrai parole à la fin de cette lettre. Mais, Monsieur, vous ne méritez pas que je vous écrive si amiablement<sup>3</sup>; et quand j'ai commencé ma lettre, j'avois oublié que j'étois en colere contre vous. Comment, Monsieur, me dire que je suis bien aise d'être veuve, moi qui, trois ans durant, ai pensé mourir de douleur d'avoir perdu un fort bon homme<sup>4</sup>, qui étoit de mes amis comme s'il n'eût pas été mon mari; qui ne m'a jamais contrariée un moment : qui m'a toujours louée, toujours estimée, toujours bien traitée, et qui me déchargeoit tout au moins de la moitié du mal que j'ai à cette heure à souffrir ma mauvaise fortune toute seule. Sachez s'il vous plait, Monsieur, que quand je parle des sentimens ordinaires des femmes, je ne m'y comprends point. Si j'ose le dire, je me trouve toujours fort au-dessus d'elles, et je vis d'une manière où la liberté ne me sert de rien; la société d'un honnête homme m'étoit plus douce.

1. CC page 373. — Le livre en question doit être la *Comparaison de Demosthène et de Cicéron*.

2. Eux : les Jésuites.

3. D'une manière si aimable : le mot a vieilli.

4. Jamais le pauvre Scudéry n'a été mieux loué.

Faites-moi donc toutes les réparations que vous me devez.

..... Mais reparlons du P. Rapin, qui est l'ami que je vous veux donner, Monsieur. Il a une physionomie qui découvre une partie de sa bonté et de sa douceur. Dans ses manières et dans son procédé il n'y a rien d'affecté, comme ont la plupart de ceux qui portent un habit de religieux. Il se contente de garder les bienséances et d'avoir la sagesse qui convient à un homme de son âge et de sa profession. Il est non-seulement moralement bon, il a une grande piété : sa dévotion lui fait faire mille bonnes choses pour lui ; mais à l'égard du prochain, elle ne le rend point un persécuteur de ceux qui ont des défauts : car il est tellement persuadé que le retour du mal au bien doit venir de la grâce de Dieu, qu'il aime mieux prier pour les pecheurs, que de s'amuser à leur faire des remontrances, quand il voit qu'elles ne serviroient qu'à leur aigrir l'esprit. L'on ne voit donc de sa dévotion qu'autant qu'il en faut pour en être fort édifié et pour connoître qu'un extrêmement honnête homme<sup>1</sup> peut être extrêmement dévot. Il a une qualité dans l'esprit qui, à mon gré, est la marque de l'avoir véritablement grand : c'est qu'il le hausse et qu'il le baisse tant qu'il lui plaît. Il est, à ce que disent tous les savans, un des plus savans hommes de son siècle<sup>2</sup>. Cependant on peut dire de lui qu'il n'est pas un docteur tout cru ; mais sa science est si bien digérée qu'il ne paroît dans sa conversation ordinaire que du bon sens et de la raison. On a, ce me semble, beaucoup d'obligations à un homme qui sait dire mille belles choses, d'en vouloir bien dire de communes pour s'accommoder à la portée de ceux à qui il parle. Personne ne sait plus précisément que lui parler à chacun de ce qu'il sait le mieux et de ce qui lui plaît davantage. Cela est admirable à un jésuite de savoir si bien une chose qui, à mon avis, est la plus grande science du monde. Il

1. Cet extrêmement honnête homme qui, selon La Rochefoucauld, ne se pique de rien, et, selon

Pascal, n'a pas d'enseigne, ne porte la marque d'aucune profession.

2. Il était plus lettré qu'érudité.

est aimé et recherché de ce qu'il y a de grand dans le royaume. Cependant on ne lui voit nul entêtement pour les personnes de grande qualité et de grand esprit, ni aucun mépris pour les personnes de mérite au-dessous de cela. Il a la plus grande droiture et la plus grande équité qu'on puisse avoir. Ni grandeur, ni faveur, ni rang, ni esprit, rien ne le peut séduire ni l'éblouir. C'est le meilleur homme qui vive : bienfaisant, officieux à tout le monde ; mais pour ses amis particuliers, sans aucun ménagement ; ne voyant point de conséquences et n'ayant point d'égards qui l'empêchent d'employer tout son crédit pour eux. Savez-vous bien, Monsieur, qu'outre l'estime qu'il a pour vous, il a souhaité d'être votre ami pour, dans la suite du temps, avoir lieu de vous servir, et qu'au travers de tout ce que vos ennemis content, il a pénétré que vous aviez de la bonté ? Cependant c'est sur le prétexte de votre esprit qu'il vous envoie son livre et qu'il vous supplie de le corriger, parce qu'il le fait réimprimer avec d'autres. Et ce qu'il y a de vrai et d'extraordinaire, c'est que je vous réponds que vos corrections, s'il en mérite, l'obtiendront plus que vos louanges (chose peu ordinaire à un auteur). Il a fait depuis peu un autre livre, *De la comparaison d'Aristote et de Platon*. Il vous l'enverra sitôt qu'il aura su votre sentiment de celui-ci. Cependant, si vous ne recevez bien l'ami que je veux vous donner et le livre qu'il vous envoie, je serai fort mécontente. Je vous plains, Monsieur, d'avoir tant à lire ; mais songez aussi que j'ai beaucoup écrit, et je vous assure que, si je n'étois fort votre servante, vous ne m'y attraperiez plus.

#### 4. — LES JEUNES FEMMES JUGÉES PAR UNE VIEILLE.

À M. DE M.

A Paris, ce 29 avril 1672.

N'ayez pas peur, Monsieur, que je ne devienne trop sainte<sup>1</sup> ;

1. Bussy l'avait voulu sur sa dévotion.

je crains bien plus de né la devenir jamais assez. Savez-vous bien que mes amies les saintes sont de meilleure compagnie que tout ce qu'il y a dans le monde? Vous trouveriez presque toutes les femmes d'aujourd'hui très sottes; elles ne savent pas dire deux mots; et quand les messieurs sont las de conter fleurette, il faut qu'ils plantent là les belles. et attendu que la société est un plaisir, ils le cherchent avec nous : car encore une fois toutes les dames de la cour sont des oisons, j'entends les nouvelles venues. Mais pour revenir à moi, Monsieur, quand je quitterois le monde, je ne quitterois pas mes amis; et comme vous êtes un des plus considérables, et le plus agréable que j'aie, je vous conserverai avec soin. Je savois bien que vous aviez écrit au roi, mais je ne sais pas ce qu'il a répondu à M. le duc de Noailles<sup>1</sup>, vous me ferez le plaisir de me l'apprendre. L'on ne parle que de l'affaire des maréchaux<sup>2</sup>. Vous m'écrivez si flatteusement et si obligeamment sur votre amitié, que ne voulant pas en dire moins, je n'ose presque pas répondre à cet article-là. Cependant dans l'amitié il n'est pas question de sexe : et je serois fort flattée de recevoir plus de marques de la vôtre, que vous n'en recevriez de la mienne. Voilà un des privilèges de nous autres dames pas belles, et il faut avouer que c'est peut-être le seul. Nous disons en tendresse tout ce qui nous plait, sans que cela scandalise.

1. Le duc de Noailles avait présenté au roi une lettre de Bussy, qui offrait ses services : le roi avait répondu qu'il n'était pas encore temps.

2. Les maréchaux d'Humières et de Bellefonds furent disgraciés au début de la guerre de Hollande pour avoir refusé d'obéir au maréchal de Turenne; cf. p. 308.

PAUL PELLISSON <sup>1</sup>

1624-1693

Ses malheurs et son dévouement à Fouquet sont célèbres. Du fond de la Bastille il écrivait avec une obstination invincible d'éloquents *Mémoires* en faveur de son ancien patron. Louis XIV estima cette fidélité, et ne lui en tint pas rigueur, quoique au crime d'être fidèle à Fouquet il ajoutât celui d'être protestant. Pellisson rentra en grâce, reçut une pension et le titre d'historiographe, fut admis à l'Académie française. Il abjura le protestantisme à Chartres, sans en avoir parlé au roi ni à personne. Cette conversion fit d'autant plus de bruit qu'elle avait été plus modeste. Sa faveur en redoubla. Le roi, qui était dès lors décidé à exterminer le protestantisme de ses États, fonda une caisse de secours pour les nouveaux convertis. Pellisson en fut l'administrateur, et il procura, à ce qu'on dit, plus de conversions que les prédicateurs et les dragons. Il mourut soudainement sans avoir vu de prêtre : ce qui donna lieu de soupçonner, à tort, la pureté de sa foi.

C'était l'homme le plus laid de France, et le plus intime ami de Mlle de Scudéry pendant près de cinquante années. M. Cousin a publié quelques lettres qu'ils échangèrent en 1656 : c'est le style et le goût de la *Clélie*. Dix ou douze ans après, Pellisson adresse à son amie ses *Lettres historiques* : on voit que des temps nouveaux sont venus. Plus de préciosité : un style simple, facile, correct, d'une élégance sobre et un peu terne. Pellisson suivait la cour : ces lettres ne sont que les relations des voyages et des campagnes du roi. Il n'y a là que des faits, pas une impression originale et personnelle : c'est un document d'histoire, où l'écrivain n'a rien mis de lui. Voilà pourquoi j'ai préféré citer la courte lettre, si délicate et si noble, qu'il écrivait au roi après sa conversion. Bussy, juge difficile, la trouvait belle.

1. *Lettres historiques*, 1729, 3 vol. in-12. — Cousin, *la Société française*, t. II, *Appendice*. — La lettre

que je donne se trouve dans la *correspondance* de Bussy, t. I, *Appendice*, p. 467.

## I. — SUR SA CONVERSION AU CATHOLICISME.

Au Roi.

[1670.]

Sire,

Quelque profond que soit mon respect pour Votre Majesté, j'ai cru que je devois faire la seule chose du monde qu'il ne faut pas faire pour lui obéir ni pour lui plaire, sans lui en parler. Dieu a voulu toutelois qu'après lui Votre Majesté y eût la première part. Sept ans de prière et d'études avoient éclairé et convaincu ma raison : le seul état d'infortune et de disgrâce où je me trouvois<sup>1</sup> me rendoit suspectes toutes les lumières et les inspirations du ciel, quoique vives et fortes. Il a plu à Votre Majesté de me tirer de cet état il y a neuf mois. Qu'elle compte désormais entre les grâces que j'ai reçues de sa bonté et dont je lui dois être éternellement obligé, celle qui est sans comparaison la plus grande et qu'elle ne pensoit pas m'avoir faite; je veux dire tout ce que les hommes pouvoient contribuer à ma conversion et à mon salut; et qu'elle soit bien persuadée aussi qu'on ne peut être avec plus de vénération, de respect et reconnoissance que je serai toute ma vie, etc....

JACQUES-BÉNIGNE BOSSUET<sup>2</sup>

1627-1704

La correspondance de Bossuet donnerait au lecteur quelque désillusion, si l'on espéroit y trouver autre chose que ce qui est dans le reste de ses œuvres. C'est le même style, le style des *Sermons* et des *Variations*, un style plein, serré, illuminé d'images saisissantes, imprégné d'émotion ardente ou tendre, et par-dessus tout, juste et naturel jusque dans le sublime : tellement que toute la perfection en consiste dans la propriété du

1. Premier commis de Fouquet, il fut cinq ans à la Bastille (1661-1666). | 2. Œuvres, éd. Lachat, t. XXVI-XXX

langage, qui fait apparaître chaque pensée exactement comme l'esprit de l'auteur l'a conçue et sentie. C'est la même indifférence à la gloire et à la renommée littéraire, le même absolu dévouement à la vérité et au devoir, la même infatigable activité au service de la vérité et dans l'accomplissement du devoir, la même vigueur de logique qui revêt une sensibilité profonde et une imagination puissante, et, sous une apparence de dureté, un fonds de bonté et de tendresse qui fait découvrir que c'est le raisonnement qui est inflexible, et non l'homme. Mais si les œuvres oratoires et de polémique nous disent tout cela, il faut plus d'effort pour l'entendre, et c'est beaucoup que la correspondance nous aide à le comprendre. C'est une révélation en un sens la plus précieuse de toutes, que cette assurance où elle nous confirme de la parfaite unité et de l'absolue sincérité de l'œuvre et de la vie de Bossuet.

Toutes les accusations qu'on a portées souvent contre lui, et qu'une étude approfondie des autres œuvres parviendrait à détruire, tombent plus facilement à la lecture des *Lettres*.

D'abord, dans ces cinq gros volumes il n'y a pas trace d'une pensée personnelle. Il n'y a pas un mot qui n'ait en vue le service de Dieu et l'utilité du prochain. Chaque lettre, chaque phrase est un acte. D'une certaine façon la beauté et l'intérêt de la correspondance en souffre. Bossuet n'écrit que pour le besoin des causes qu'il a entreprises. Parmi tant d'affaires qui l'assiégeaient, et qu'il expédiait l'une après l'autre avec une si paisible confiance et si peu d'empressement, il n'avait pas le temps de s'épancher, de laisser échapper ces confidences et ces effusions où le *moi* se complait, même quand il s'accuse, et où notre curiosité trouve tant de charme. Quand il l'aurait pu, il n'était pas d'humeur à s'y abandonner. Cela n'importait pas à l'Église ni au prochain; le secret de son intérieur n'intéressait personne, et restait entre Dieu et lui. Quand Mme Cornuau essayait de le sonder là-dessus, de lui faire dire quelque chose de son état, et des grâces qu'il recevait, il refusait avec une opiniâtre douceur. Ni pour s'exalter, ni pour s'humilier, ce qui est encore une victoire de l'amour-propre, il ne voulait faire de confession, hors celle que Dieu commande et qu'on fait à lui.

On a parfois pris occasion des *Oraisons funèbres* ou de quelques sermons pour faire de Bossuet un prélat complaisant et flatteur. Les lettres à Louis XIV et l'instruction qui y est jointe nous découvrent la vérité. Bossuet ménage toutes les bien-

séances ; il respecte profondément la royauté, il aime sincèrement le roi. Il déteste par caractère le scandale et le fracas, par bon sens, il trouve plus utile de tâcher à corriger le roi que de l'offenser. Il attend l'occasion de parler, et le jour venu il dit tout, avec respect et avec force. La franchise perd-elle de son prix, quand elle ne veut pas être une manifestation inutile ?

Que n'a-t-on pas dit aussi sur l'âpre avec laquelle Bossuet a poursuivi Fénelon ? Mais qu'on lise la correspondance, et qu'on lise aussi la correspondance de Fénelon : on verra de quel côté furent dans ce triste débat les pensées personnelles, les artifices, et même la haine. Ce qui est dur dans Bossuet, je l'ai déjà dit, c'est sa logique, et Fénelon jette des cris de victime, toutes les fois qu'il se sent touché par un argument fort : où il n'a pas de réplique, il crie à l'outrage, à la cruauté. Et Bossuet, ses lettres en font foi, n'a eu d'autre souci que celui de la vérité. S'il estimait qu'il y allait de toute la religion, faut-il s'étonner qu'il ait frappé fort ? N'a-t-il pas menagé assez Fénelon pendant plus de deux ans qu'il a essayé de le détacher de Mme Guyon ? N'en a-t-il pas obtenu toutes les soumissions, jusqu'à ce que celui-ci fût archevêque de Cambrai ? et n'a-t-il pas eu lieu de se croire trompé quand, à la place de cet abbé si souple et si abandonné à sa conduite, il eut devant lui un prélat opiniâtre et dédiant, qui se faisait une arme de la bonté même et de l'indulgence avec lesquelles on l'avait traité ? Enfin Bossuet a paru accabler son adversaire sans pitié, parce qu'il publiait livre sur livre contre lui : mais la France, qui s'apitoyait sur Fénelon, ne voyait pas qu'à Rome il donnait défense sur défense, et que toute la différence était que l'un agissait au grand jour, et l'autre jouait double jeu, victime résignée en France, contradicteur obstiné à Rome. Longtemps ces apparences ont réglé et égaré le jugement de la postérité.

Toute la correspondance de Bossuet est là pour témoigner quelle âme tendre c'était. Sa doctrine est rigoureuse comme celle des jansénistes, mais une profonde sympathie pour toutes les souffrances humaines la pénètre : qu'on lise les lettres au maréchal de Bellefonds et à milord Perth, ce vieux serviteur de Jacques II, qui souffrit la persécution, la prison et l'exil pour sa foi et pour son roi ; qu'on lise surtout ses lettres de direction. Si inattendue que soit la formule, on peut dire que Bossuet était tout amour. Les spirituels les plus raffinés, les mystiques les plus ardents n'ont pas plus de suavité et de tendresse.

Mais le bon sens chez lui réglait tout. Il était logicien, mais il était casuiste aussi, au bon sens du mot. Il savait appliquer les principes aux cas particuliers. Au roi qui voulait être dévot, il faisait comprendre que la dévotion d'un roi est de faire son métier avec abnégation, en présentant à Dieu le bonheur de ses sujets. Il avait la piété plus large que bien des laïques. Quand on négociait le retour de Jacques II en Angleterre, une difficulté se présentait : les Anglais exigeaient du roi qu'il promît de tenir les catholiques hors de tous les emplois publics. Tout l'entourage du roi déclarait la chose inacceptable. Bossuet fut au contraire d'avis que le roi devait l'accepter, même avec serment. L'Évangile en main, il tranchait la difficulté : car il n'est pas nécessaire à la vie chrétienne, disait-il, qu'on ait des emplois et des honneurs ; et bien au contraire, le salut est plus facile dans la vie humble et cachée. Il n'est pas tolérant : est-ce étonnant ? il ne faut pas demander à un homme les vertus contradictoires à son état ; c'est beaucoup qu'il n'en ait pas l'étroit fanatisme. Il n'est donc pas tolérant, mais il est moins persécuteur que Louvois et Bâville qui sont des laïques ; malgré l'opinion répandue à ce sujet, il n'eût pas conseillé la révocation de l'Édit de Nantes. Il y applaudit dans l'oraison funèbre de Le Tellier. c'est que le véritable état des provinces n'était pas encore connu. Sans doute l'intention lui parut toujours louable, et l'arrêt légitime. Mais il estimait que la violence ne ramène pas les âmes ; il craignait par-dessus tout les fausses conversions et l'hypocrisie : il comptait sur la patience, la charité, les exhortations, même sur la persuasion, sur les armes enfin qui sont dignes de l'Évangile et de Jésus. Il traita doucement les nouveaux convertis de son diocèse, leur prodigua les instructions, multiplia les missions et les maîtres d'école ; mais les supplices lui répugnaient, et l'on possède un billet où il demande la grâce de quelques malheureux qui s'étaient réunis secrètement pour chanter des psaumes en français. Il agit ainsi par droiture d'esprit, qui saisit chaque idée par l'endroit où elle est juste, autant que par bonté.

Dans la direction des âmes, il est admirable, moins par la fine psychologie que par les vues générales et par la discrétion. Il combat comme bien d'autres les scrupules inutiles, les réflexions inquiètes, les analyses énervantes qui paralysent l'activité de l'âme. Il prêche de marcher en simplicité et en confiance. Il craint les raffinements, les outrances, et il essaye toujours de

ramener les grands élans et les aspirations immenses à la pratique régulière des obligations quotidiennes, qui n'enchantent pas l'imagination et n'attirent pas l'amour-propre par la gloire d'un mérite extraordinaire. Mais, ce que la plupart des directeurs ne font pas, il ne se croit ni ne se rend nécessaire à l'âme qu'il dirige : il ne l'oblige pas à mettre à nu toutes ses plus intimes pensées : il ne pratique pas sur elle cette inquisition de tous les instants, par laquelle s'insinue une direction tyrannique. Il n'est ni enveloppant ni impérieux. Aux religieuses qui s'adressent à lui, à Mme Cornuau, à Mme d'Albert, il présente le principe qui résout chaque difficulté, leur laissant à faire l'application : il leur enseigne à se passer de lui, à faire de leur salut une œuvre originale et libre. Il tient l'autorité en réserve, comme le moyen suprême qui donne la paix : en présence d'inquiétudes incurables, qui mettraient en péril tous les résultats acquis, il remet vigoureusement l'âme hésitante dans une assiette paisible en assumant sur lui toute la responsabilité. « Je suis votre directeur, dit-il, je suis votre pasteur : soyez en paix ; s'il y a erreur ou péché dans votre conduite, tout tombe sur moi qui commande, et non sur vous que l'obéissance absout. » C'est un des traits originaux de Bossuet, dans la direction comme en toute matière, de ne jamais se dérober aux initiatives nécessaires, et de prendre sur lui avec une hardiesse tranquille toutes les conséquences de ses actes.

Enfin c'est une nature, je ne dis pas plus pauvre, mais moins complète que Fenelon : on n'y trouve pas ces contrastes, ces contradictions même qui font en partie le charme énigmatique de celui-ci. Tout est soumis dans Bossuet à l'idée chrétienne, et tout à la raison. La lecture des lettres nous confirme dans le jugement que les autres œuvres nous invitaient à porter : c'est l'organisation la plus riche, mais la mieux équilibrée qu'on puisse voir ; et c'est l'esprit le plus large, qui tire ses idées de toutes les sources, des païens, des incroyants, de l'expérience même, mais qui les transforme par une logique puissante en conséquences nécessaires du principe supérieur et unique de toute vie et de toute vérité.

---

## I. — SUR LES BONTÉS ET LES RIGUEURS DE DIEU

AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS<sup>1</sup>.

A Saint-Germain, ce 30 juin 1672.

Les miséricordes que Dieu vous fait sont inexplicables. Il vous apprend qu'il est le Souverain et le Fort qui renverse tout, et le Sage à qui cèdent tous les conseils : mais en même temps sa miséricorde et sa bonté se déclarent par-dessus tous ses autres ouvrages, comme disoit le Psalinite<sup>2</sup> : *Miserationes ejus super omnia opera ejus*. Il vous a élevé aux yeux du monde : il vous a porté par terre<sup>3</sup> ; il vous soutient par les sentimens qu'il vous inspire. Un esprit de justice, qui venoit de sa grâce, vous avoit fait rompre avec le monde : il s'est alors contenté du sacrifice volontaire ; il n'a pas voulu l'effet par cette voie. Il falloit que votre dignité vous abâtît, et qu'elle vous fit sentir que le monde est aussi amer dans ses dégoûts qu'il est vain et trompeur dans ses présens.

Mais voyez quelles eaux de miséricorde ! Il semble que vous n'aviez pas besoin de ces amertumes pour vous dégoûter du monde, dont le goût étoit comme éteint dans votre cœur ; mais Dieu n'a pas voulu qu'il pût revivre. Il vous a arraché aux occasions, qui font revenir ce goût du monde par l'endroit le plus sensible, c'est-à-dire par la gloire. Quelle campagne voyons-nous ? et combien est-on en danger d'être

1. Au commencement de la guerre de Hollande, les maréchaux de Bellefonds et d'Humieres ayant refusé d'obéir au maréchal de Turenne, furent disgraciés. Bellefonds ne tarda pas à être rappelé, et il fut à la cour dans les années qui précédèrent la retraite de M<sup>lle</sup> de la Vallière ; il l'exhorta, la soutint, la fortifia, uni pour ce dessein dans un pieux concert avec sa sœur, la veuve Agnès de Jésus-Marie, prieure

des Carmélites, et avec Bossuet. Longtemps avant sa disgrâce, il faisait de fréquentes retraites à la Trappe, et sa piété lui inspira une résolution singulière pour l'époque, celle d'abandonner tous ses biens à ses créanciers pour payer ses dettes.

2. La phrase de Bossuet traduit exactement celle du Psalinite (Ps. 144).

3. *Porté par terre* : c'est une locution familière à Bossuet.

flatté, quand on a part à des choses aussi surprenantes que celles qu'on exécute<sup>1</sup>? Et cependant il n'y a rien qui soit plus vain devant Dieu, ni plus criminel, que l'homme qui se glorifie de mettre les hommes sous ses pieds : il arrive souvent dans de telles victoires, que la chute du victorieux est plus dangereuse que celle du vaincu.

Dieu châtie une orgueilleuse république, qui avoit mis une partie de sa liberté dans le mépris de la religion et de l'Église. Fasse sa bonté suprême que sa chute l'humilie<sup>1</sup> Fasse cette même bonté que la tête ne tourne pas à ceux dont il se sert pour la châtier. Tous les présens du monde sont malins, et font d'autant plus de mal à l'homme qu'ils lui donnent plus de plaisir : mais le plus dangereux de tous, c'est la gloire; et rien n'étourdit tant la voix de Dieu, qui parle en dedans, que le bruit des louanges, surtout lorsque ces louanges ayant apparemment un sujet réel, font trouver de la vérité dans les flatteries les plus excessives. O malheur! ô malheur! ô malheur! Dieu veuille préserver d'un si grand mal notre maître et nos amis : priez pour eux tous dans la retraite où Dieu vous a mis.

Considérez ceux qui périssent<sup>2</sup>, considérez ceux qui restent : tout vous instruit, tout vous parle. On parleroit de vous à présent par toute la terre; peut-être en parleriez-vous vous-même à vous-même. Qu'il vaut bien mieux écouter Dieu en silence, et s'oublier soi-même en pensant à lui! Je souhaite que cet oubli aille jusqu'au point de vous reposer sur lui de toutes choses; et je le loue de la résolution qu'il vous donne, d'attendre en patience que sa volonté se déclare. Il le fera sans doute; il préparera secrètement toutes choses pour vous dégager. Je l'en prie de tout mon cœur; et qu'il vous conduise par les voies qu'il sait à la sainte simplicité, qui seule est capable de lui plaire.

1. Le passage du Rhin avoit eu lieu, et presque toute la Hollande étoit conquise. On croyoit la guerre presque finie.

2. Comme le jeune duc de Longueville, tué au passage du Rhin, au moment peut-être de devenir roi de Pologne.

## 2. — LE GRAND DAUPHIN.

Au même<sup>1</sup>.

A Versailles, ce 19 septembre 1672

... Il faut que je vous dise un mot de Mgr le Dauphin. Je vois, ce me semble, en lui des commencemens de grandes grâces, une simplicité, une droiture et un principe de bonté; parmi ses rapidités<sup>2</sup>, une attention aux mystères, je ne sais quoi qui se jette au milieu des distractions pour le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disois les questions qu'il me fait, et le désir qu'il me fait paroître de bien servir Dieu. Mais le monde, le monde, le monde, les plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous; j'espère en votre bonté et en votre grâce: vous avez bien préservé les enfans de la fournaise; mais vous envoyâtes votre ange: et moi, hélas! qui suis-je? Humilité, tremblement, enfoncement dans son néant propre, confiance, persévérance, travail assidu, patience. Abandonnons-nous à Dieu sans réserve, et tâchons de vivre selon l'Évangile. Écoutons sans cesse cette parole: « Or il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire »: *Porro unum est necessarium*<sup>3</sup>.... Priez pour mon enfant et pour moi.

A Versailles, ce 6 juillet 1677.

... Me voilà quasi à la fin de mon travail. Mgr le Dauphin est si grand, qu'il ne peut pas être longtemps sous notre

1. On sait combien furent vaines les peines que Bossuet prit pour instruire le Dauphin (1661-1711); il parvint bien à le tirer de l'ignorance, si ne réussit pas à lui donner le goût du savoir et l'habitude de l'activité intellectuelle. Le Dauphin avait hérité de sa mère un fonds d'indifférence universelle, que tous les efforts de Bossuet ne purent extirper. Inappliqué tant qu'il fut aux mains de son précepteur, il s'enfouça, dès qu'il en fut sorti, dans une

lourde apathie. Et pourtant il avait été presque un enfant prodige: vif, éveillé, plein de gentillesse, il n'était pas sorti du premier âge que tout cela s'évanouissait. Les deux fragments que je cite, écrits à cinq ans d'intervalle, nous font voir dans Bossuet les illusions des premiers temps et l'amer découragement de la fin.

2. Son vagabondage d'esprit, les fuites rapides de son attention.

3. Évangile de saint Luc.

conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué : on n'a nulle consolation sensible; et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance. Car encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut tout renverser. Je voudrois bien voir quelque chose de plus fondé; mais Dieu le fera peut-être sans nous. Priez Dieu que sur la fin de la course, où il semble qu'il doit arriver quelque changement dans mon état<sup>1</sup>, je sois en effet aussi indillérent que je m' imagine l'être.

### 8. — SUR LES DEVOIRS D'UN ROI.

A Louis XIV<sup>2</sup>

A Saint-Germain, ce 10 juillet 1675.

Votre Majesté m'a fait une grande grâce, d'avoir bien voulu m'expliquer ce qu'elle souhaite de moi, afin que je puisse ensuite me conformer à ses ordres avec toute la fidélité et l'exactitude possibles. C'est avec beaucoup de raison qu'elle s'applique si sérieusement à régler toute sa conduite : car après vous être fait à vous-même une si grande violence dans une chose qui vous touche si fort au cœur<sup>3</sup>, vous n'avez garde de négliger vos autres devoirs, où il ne s'agit plus que de suivre vos inclinations.

Vous êtes né, Sire, avec un amour extrême pour la justice, avec une bonté et une douceur qui ne peuvent être

1. Il fut nommé en 1681 évêque de Meaux.

2. En 1675, le roi, qui précédemment avait jugé être dans un état de péché qui ne lui permettait pas de faire ses Pâques, voulut réformer sa vie et se convertir. Bossuet lui adresse à cette occasion deux lettres et une instruction qui respirent, avec tout le dévouement et tout le

respect possible, la sincérité la plus hardie. Si les velléités de réforme du roi ne tinrent pas, du moins il faut dire à son honneur qu'il reçut bien les avertissements de Bossuet, et ne lui sut pas mauvais gré de sa franchise.

3. Louis XIV avait déclaré à Bossuet sa résolution de vaincre son amour pour M<sup>me</sup> de Montespan.

assez estimées ; et c'est dans ces choses que Dieu a renfermé la plus grande partie de vos devoirs, selon que nous l'apprenons par cette parole de son Écriture : « La miséricorde et la justice gardent le Roi, et son trône est affermi par la bonté et la clémence<sup>1</sup>. » Vous devez donc considérer, Sire, que le trône que vous remplissez est à Dieu, que vous y tenez sa place, et que vous y devez régner selon ses lois<sup>2</sup>. Les lois qu'il vous a données sont que parmi vos sujets, votre puissance ne soit formidable qu'aux méchans, et que vos autres sujets puissent vivre en paix et en repos, en vous rendant obéissance. Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite, de vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisoit à Dieu, les a remplis de consolation : elle leur persuade que Votre Majesté se donnant à Dieu ; se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère, et c'est de là qu'ils espèrent le soulagement dont ils ont un besoin extrême.

Je n'ignore pas, Sire, combien il est difficile de leur donner ce soulagement au milieu d'une grande guerre, où vous êtes obligé à des dépenses si extraordinaires, et pour résister à vos ennemis<sup>3</sup> et pour conserver vos alliés. Mais la guerre qui oblige Votre Majesté à de si grandes dépenses l'oblige en même temps à ne pas accabler le peuple par qui seul elle les peut soutenir. Ainsi leur soulagement est autant nécessaire pour votre service que pour leur repos. Votre Majesté ne l'ignore pas ; et pour lui dire sur ce fondement ce que je crois être de son obligation précise et indispensable, elle doit avant toutes choses s'appliquer à connoître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir sans que Votre Majesté en profite, tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font

1. Proverbes.

2. Toute la politique de Bossuet tient dans cette ligne.

3. L'Espagne, l'empereur et le lecteur de Brandebourg s'étoient ligüés avec les Hollandois. — N<sup>o</sup>

à lever la taille, qui vort à des excès incroyables<sup>1</sup>. Quoiqu' Votre Majesté sache bien sans doute combien en toutes choses il se commet d'injustices et de pilleries, ce qui soutient vos peuples, c'est, Sire, qu'ils ne peuvent se persuader que Votre Majesté sache tout; et ils espèrent que l'application qu'elle a fait paroître pour les choses de son salut, l'obligera à approfondir une matière si nécessaire.

Il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abimer l'État, soient sans remède; autrement tout seroit sans ressource. Mais ces remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience : car il est malaisé d'imaginer des expédiens praticables, et ce n'est pas à moi à discourir sur ces choses. Mais ce que je sais très certainement, c'est que si Votre Majesté témoigne persévéramment qu'elle veut la chose; si malgré la difficulté qui se trouvera dans le détail, elle persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche; si enfin elle fait sentir, comme elle le sait très bien faire, qu'elle ne veut point être trompée sur ce sujet, et qu'elle ne se contentera que des choses solides et effectives : ceux à qui elle confie l'exécution se plieront à ses volontés et tourneront tout leur esprit à la satisfaire dans la plus juste inclination qu'elle puisse jamais avoir.

Au reste Votre Majesté, Sire, doit être persuadée que, quelque bonne intention que puissent avoir ceux qui le servent pour le soulagement de ses peuples, elle n'égale jamais la vôtre. Les bons rois sont les vrais pères des peuples; ils les aiment naturellement : leur gloire et leur intérêt le plus essentiel est de les conserver et de leur bien faire<sup>2</sup>, et les autres n'iront jamais en cela si avant qu'eux. C'est donc Votre Majesté qui, par la force invincible avec laquelle elle voudra ce soulagement, fera naître un désir

alliés étoient la Suède et quelques princes de l'Empire, auxquels il falloit donner des subsides. De plus on payoit le roi d'Angleterre pour imposer à la nation l'amitié de la France.

1. Les fermiers généraux pré-

naient à bail le recouvrement des impôts. Ils donnoient au roi une somme fixe d'avance, et tout ce qu'ils recouvroient de plus sur les provinces étoit leur bénéfice.

2. Cette expression traduit exactement *se bene facere* des Latins

semblable en ceux qu'elle emploie : on ne se lassant point de chercher et de pénétrer, elle verra sortir ce qui est utile effectivement. La connoissance qu'elle a des affaires de son État, et son jugement exquis lui fera démêler ce qui sera solide et réel d'avec ce qui ne sera qu'apparent. Ainsi les maux de l'État seront en chemin de guérir, et les ennemis qui n'espèrent qu'aux désordres<sup>1</sup> que causera l'impuissance de vos peuples, se verront déchus de cette espérance. Si cela arrive, Sire, y aura-t-il jamais ni un prince plus heureux que vous, ni un règne plus glorieux que le vôtre ?

Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le vôtre a vu Henri IV votre aïeul, qui par sa bonté ingénieuse et persévérante à chercher les remèdes des maux de l'État, avoit trouvé le moyen de rendre les peuples heureux, et de leur faire sentir et avouer leur bonheur<sup>2</sup>. Aussi en étoit-il aimé jusqu'à la passion ; et dans le temps de sa mort on vit par tout le royaume et dans toutes les familles, je ne dis pas l'étonnement, l'horreur et l'indignation que devoit inspirer un coup si soudain et si exécrable, mais une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfans. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir oui souvent raconter ce gémissément universel à son père ou à son grand-père, et qui n'ait encore le cœur attendri de ce qu'il a oui réciter des bontés de ce grand roi envers son peuple, et de l'amour extrême de son peuple envers lui. C'est ainsi qu'il avoit gagné les cœurs ; et s'il avoit ôté de sa vie la tache que Votre Majesté vient d'effacer, sa gloire seroit accomplie, et on pourroit le proposer comme le modèle d'un roi parfait. Ce n'est point flatter Votre Majesté que de lui dire qu'elle est née avec de plus grandes qualités

1. *Espèrent aux....* Construction très usitée alors : « N'espère plus, mon âme, aux promesses du monde. » (M<sup>rs</sup> Harbo.)

2. Il l'avoürent surtout quand il fut mort. De son vivant, il se plaignoit lui-même de n'être point aimé.

que lui. Oui, Sire, vous êtes né pour attirer de loin et de près l'amour et le respect de tous vos peuples. Vous devez vous proposer ce digne objet, de n'être redouté que des ennemis de l'État et de ceux qui font mal. Que tout le reste vous aime, mette en vous sa consolation et son espérance et reçoive de votre bonté le soulagement de ses maux. C'est là de toutes vos obligations celle qui est sans doute la plus essentielle; et Votre Majesté me pardonnera si j'appuie tant sur ce sujet-là, qui est le plus important de tous.

Je sais que la paix est le vrai temps d'accomplir parfaitement toutes ces choses; mais comme la nécessité de faire et de soutenir une grande guerre exige aussi qu'on s'applique à ménager les forces des peuples, je ne doute point, Sire, que Votre Majesté ne le fasse plus que jamais; et que dans le prochain quartier d'hiver, aussi bien qu'en toute autre chose, on ne voie naitre de vos soins et de votre compassion tous les biens que pourra permettre la condition des temps. C'est, Sire, ce que Dieu vous ordonne, et ce qu'il demande d'autant plus de vous, qu'il vous a donné toutes les qualités nécessaires pour exécuter un si beau dessein : pénétration, fermeté, bonté, douceur, autorité, patience, vigilance, assiduité au travail. La gloire en soit à Dieu qui vous a donné tous ces dons, et qui vous en demandera compte. Vous avez toutes ces qualités, et jamais il n'y a eu règne où les peuples aient plus de droit d'espérer qu'ils seront heureux que sous le vôtre. Priez, Sire, ce grand Dieu qu'il vous fasse cette grâce, et que vous puissiez accomplir ce beau précepte de saint Paul, qui oblige les rois à faire vivre les peuples, autant qu'ils peuvent, doucement et paisiblement, en toute sainteté et chasteté.

Nous travaillerons cependant à mettre Mgr le Dauphin en état de vous succéder et de profiter de vos exemples. Nous le faisons souvent souvenir de la lettre si instructive que Votre Majesté lui a écrite. Il la lit et relit avec celle qui a suivi, si puissante pour imprimer dans son esprit les instructions de la première. Il me semble qu'il s'efforce de bonne foi d'en profiter : et en effet je remarque quelque

chose de plus sérieux dans sa conduite. Je prie Dieu sans relâche qu'il donne à Votre Majesté et à lui ses saintes bénédictions : et qu'il conserve votre santé dans ce temps étrange, qui nous donne tant d'inquiétudes. Dieu a tous les temps dans sa main, et s'en sert pour avancer et pour retarder, ainsi qu'il lui plaît, l'exécution des desseins des hommes. Il faut endurer en tout ses volontés saintes, et apprendre à le servir pour l'amour de lui-même.

Je supplie Votre Majesté de me pardonner cette longue lettre : jamais je n'aurois eu la hardiesse de lui parler de ces choses, si elle ne me l'avoit si expressément commandé. Je lui dis les choses en général; et je lui en laisse faire l'application, suivant que Dieu l'inspirera. Je suis, avec un respect et une dépendance absolue aussi bien qu'avec une ardeur et un zélé extrême, etc....

#### 4. — LETTRE DE DIRECTION · IMMENSITÉ DE LA MISERICORDE DE DIEU.

A LA SŒUR ANDRÉ<sup>1</sup>

A Germigny<sup>2</sup>, ce 14 octobre 1690.

Dieu soit béni à jamais, ma fille, Dieu soit béni à jamais pour les miséricordes qu'il commence à exercer envers vous : il vous rendra tout. Ce n'est pas à nous à songer à réparer le temps perdu : à notre égard il est irréparable; mais Celui dont il est écrit que « où le péché a abondé, la grâce a surabondé<sup>3</sup> », peut non seulement réparer tout le passé qu'on a perdu, mais encore le faire servir à notre perfection. Quant à nous, tout le moyen qui nous reste de profiter de nos égaremens passés, c'est de nous en humilier

1 La sœur André était une religieuse de la communauté des Filles charitables de La Ferté.

2. C'était la maison de campagne des évêques de Meaux.

3. Saint Paul, Ép. aux Romains

souvent jusqu'au centre de la terre et jusqu'au néant : mais du fond de ce néant et du fond même de ces ténèbres infernales où sont les âmes encore éloignées de Dieu, mais repentantes, il doit sortir un rayon de bonne confiance qui relève le courage et fasse marcher gaiement dans la voie de Dieu, sans se laisser accabler par ses péchés, ni engloutir par la tristesse de les avoir commis. Cette douleur doit nous piquer jusqu'au vif, et non nous abattre, mais nous faire doubler le pas vers la vertu<sup>1</sup>. Vivez entièrement séquestrée du monde et des affaires : vauquez à la seule affaire nécessaire en simplicité et en silence.

Le vœu de ne jamais accepter la supériorité<sup>2</sup> a dû être subordonné à celui de l'obéissance, et je ne l'accepte qu'à cette condition : mais mon esprit est de vous tenir fort soumise, fort intérieure, fort dans le silence, hors les emplois nécessaires. Domptez votre volonté, rompez-la en toutes rencontres, laissez-la rompre, fouler aux pieds et mettre en pièces à qui voudra c'est votre ennemie, et il ne doit vous importer par quel coup elle périsse : c'est un serpent tortueux qui se glisse d'un côté pendant qu'on le chasse de l'autre ; c'est ce serpent dont nous devons tous écraser la tête.

Ne vous informez pas si vous avez offensé Dieu, et combien, dans beaucoup d'états que vous me marquez ; jetez tout à l'aveugle dans le sein immense de la divine bonté et dans le sang du Sauveur ; il s'y peut noyer plus de péchés que vous n'en avez commis et pu commettre<sup>3</sup>. Ne vous hâtez pas, pour cause, de faire des confessions générales, même depuis le temps que vous savez ; je vous les ferai faire, s'il le faut : en attendant vivez en repos, puisque vous avez pourvu à ce qui étoit nécessaire. Dieu est si bon, si bon, si bon encore un coup, si bon pour la dernière fois à ceux qui retournent à lui, qu'on n'ose presque le leur dire, de peur pour ainsi parler de relâcher les sentimens de pénitence. Il est vrai

1. Remarque sur la familiarité expressive de ce langage.

2. La dignité de supérieure.

3. Cette image est admirable.

que d'autre part il est jaloux, attentif à tout, sévère observateur de nos moindres démarches : il faut le servir en crainte, et se réjouir devant lui avec tremblement, comme chantoit le Psalmiste<sup>1</sup> : mais si la consolation et la joie de l'esprit veut<sup>2</sup> tout dominer, laissez-la faire. Jésus est toujours Jésus : je le prie qu'il soit avec vous.

## 6. — LETTRE DE DIRECTION : ESPÉRANCE.

A MADAME DU MANS<sup>3</sup>.

A Germigny, ce 28 octobre 1694.

Le tout est, ma fille, de ne vous pas décourager de votre découragement. Que trouvez-vous de si nouveau dans vos foiblesses, que pour cela vous vous troubliez jusqu'à vouloir tout laisser là? Quand vous seriez cent fois plus foible, votre infirmité anéantit-elle la bonté de Dieu? et votre infirmité détruit-elle sa force? Pauvre créature! vous vous imaginiez être forte, et voilà que vous êtes trouvée telle que vous étiez en effet. Repentez-vous, demandez pardon avec douleur, mais sans chagrin; dites avec David : « C'est maintenant que je commence » *Dixi, nunc cœpi*<sup>4</sup>. Et que savez-vous si Dieu ne veut pas commencer en vous quelque chose de nouveau, par une expérience si forte de votre néant! Donnez-vous à lui : remettez-vous tranquillement dans vos exercices; j'espère vous voir le jour des Morts. Je prie Notre-Seigneur qu'il soit avec vous.

1. Psaume 2.

2. Bossuet laisse souvent le verbe au singulier avec deux sujets, surtout lorsqu'ils ont des sens analogues et connexes.

3. M<sup>me</sup> du Mans était une religieuse de Jouarre qui, dans l'orgueilleuse révolte de l'antique communauté, se soumit des premières à

l'autorité de l'évêque. C'était une âme ardente et timorée, qu'il fallait à la fois soutenir et contenir. Elle demandait un jour à Bossuet si elle pouvait se distraire et se dissiper, quand la contention trop grande de son esprit dans l'oraison lui produisait le mal de tête.

4. Psaume 76

## 6. → LETTRE DE DIRECTION : LES LARMES

A MADAME D'ALBERT<sup>1</sup>

A Germigny, ce 13 octobre 1693

.. Je ne comprends plus rien aux directeurs; et a force de raffiner sur les goûts, sur les sensibilités, sur les larmes, on met les âmes tellement à l'étroit qu'elles n'osent plus recevoir aucun don de Dieu. Celui des larmes est à chaque page dans saint Augustin; mais dans David, mais dans saint Paul, mais dans Jésus-Christ. Pleurez, pleurez, fondez en larmes quand Dieu frappera la pierre. J'appelle ainsi votre cœur non point à raison de la dureté, mais de la stérilité naturelle pour les larmes de dévotion et de tendresse. Modérez-les quand la tête en est troublée; quand il n'y a que le cœur qui se fond, je veux qu'on pleure; et si vous avez trop de ces larmes, envoyez-en-moi; je les recevrai, surtout celles que Dieu envoie sans nous; ce sont les bonnes.

1. Avec M<sup>me</sup> Cornusau, nulle âme n'inspira plus d'intérêt à Bossuet. M<sup>me</sup> d'Albert, et sa sœur aînée, M<sup>me</sup> de Luynes, étaient filles du duc de Luynes et sœurs du duc de Chevreuse. Elles furent élevées à Port-Royal, et quand elles en durent sortir avec toutes les pensionnaires, elles se retirèrent dans la noble abbaye de Jouarre. Elles y firent profession les 7 et 8 mai 1684; Bossuet prêcha à celle de M<sup>me</sup> d'Albert. Tandis que M<sup>me</sup> de Luynes, esprit ferme et actif,

moins détaché du monde et de la gloire, souhaitait les dignités et les bénéfices, M<sup>me</sup> d'Albert, instruite, connaissant le latin, faisant des vers pieux, n'ignorant même pas tout à fait le grec, avait un vif attrait pour la vie intérieure, et se remit à la direction vigilante et ferme de Bossuet. Il continua de la guider dans les voies spirituelles, quand elle eut quitté Jouarre et le diocèse de Meaux pour suivre sa sœur, nommée en 1696 au prieuré de Torcy. Elle mourut en 1699.

7. — LETTRE DE DIRECTION : SIMPLICITÉ  
ET CONFIANCE.

A LA MÊME.

Ce 26 octobre 1694.

Vous aurez à présent reçu ma lettre sur la vôtre ; celle-ci viendra en confirmation. Je crois sentir que j'ai dit au fond tout ce qui vous étoit nécessaire : si vous priez Dieu, le reste vous sera aussi révélé. Surtout gardez-vous bien d'imiter ceux qui veulent toujours savoir où ils en seront pour l'oraison. Je n'aime pas qu'on veuille marquer si précisément les degrés, ni qu'on fasse la loi à Dieu, comme en lui déterminant ce qu'il doit faire à chaque degré<sup>1</sup> et en décidant : Cela n'est pas de cet état, cela en est ; il y a là une présomption secrète et une pâture de l'amour-propre. Pour moi, je crois, et je crois savoir, que Dieu sait mettre les âmes parfaites à l'ABC de la piété sans les reculer ; et qu'il en avance d'autres à la perfection, sans paroltre les tirer de l'infirmité du commencement. Il est maître à tromper les âmes de cette sorte ; c'est là comme le jeu de sa sagesse : il le joue si bien et si secrètement que personne n'y connoit rien que lui seul, et il n'y a qu'à le laisser faire en la foi de cette parole : « Il a bien fait toutes choses » *Recte omnia fecit*<sup>2</sup>. Sachez que comme il donne quand il veut le lait aux forts, il peut aussi, quand il veut, donner le pain aux enfans, en le lactifiant pour ainsi parler ou en donnant à l'estomac des forces cachées : il n'y a qu'à marcher en simplicité et en confiance, et sans tant raisonner sur les états, aider chacun suivant la mesure du Seigneur, et lui prêter la main selon qu'il se découvre.

Ne me dites pas après cela que quelquefois je ne réponds pas à tous vos doutes : je sens qu'ordinairement je réponds à

1. Comme faisaient par exemple les quiétistes. Il ne faut pas oublier que le duc de Chevreuse, frère, de

M<sup>re</sup> d'Albert, avait Fénelon pour directeur et pour ami.

2. Évangile de saint Marc.

tout sans qu'il y paroisse. Je ne refuse pourtant pas d'être averti ; mais cependant cassez le noyau, vous trouverez la substance.

Je n'ai jamais tant ouï parler d'oraison<sup>1</sup>, et il me reste malgré moi un certain dégoût des spirituels je dis de ceux qui le sont plus, en ce qu'ils se font un peu trop une loi de leurs expériences, et n'entrent pas dans l'étendue des voies de Dieu, qui parmi une infinité de complications d'états sait conserver et cacher l'unité de son action. A lui gloire, à lui sagesse, à lui benediction, adoration et amour.

Que je suis édifié de voir madame votre sœur<sup>2</sup> s'affectionner à son office de chanter : je prie Dieu, en récompense de cette affection, de la guérir de son rhume, et je la bénis dans ce dessein. Cette affection vaut mieux que cent mille crosses<sup>3</sup> : ce n'est pas cet extérieur qui remplit l'âme. Non, l'âme n'est pas si peu de chose, que ces petits jeux des hommes puissent la remplir. Souvent ou l'on désire ces élévations, ou l'on s'en contente par rapport aux autres plutôt qu'à soi-même : il n'y a alors qu'à s'interroger, et qu'à se dire à soi-même : En serai je mieux ou plus mal au fond quand le monde dira. La voila bien ; on lui fait justice ; elle a sujet d'être bien contente<sup>4</sup>. Mais qu'est-ce que tout cela, sinon une pitoyable illusion de notre esprit, qui se mêle dans celui des autres pour s'associer à leur goût ? Heureux qui ne se regarde que par rapport à Dieu seul, à ce qu'il pense de nous, à ce qu'il en veut

1. L'affaire du quétisme était engagée Bossuet avait commencé à examiner les livres de M<sup>me</sup> Guyon, sur la demande qu'elle-même en avait faite à M<sup>me</sup> de Maintenon.

2. M<sup>me</sup> de Luynes.

3. M<sup>me</sup> de Luynes désirait vivement être alibesse. elle venait de

manquer une abbaye, ou elle avait prétendu. Le roi se souvenait qu'elle avait été élevée à Port-Royal.

4. Voyez la même idée exprimée par le marquis de Lassay, mais en la dépouillant du sentiment chrétien. p. 467.

## B. — SUR LE TRAITEMENT DES PROTESTANTS.

A MONSIEUR DE LA BROUË, ÉVÊQUE DE MIREPOIX<sup>1</sup>.

A Paris, ce 15 juin 1698.

Je suis fâché de me trouver d'un avis si différent du vôtre et de celui de M. de Bâville<sup>2</sup> sur la contrainte des mal-convertis pour la messe. Quand les empereurs ont imposé une pareille obligation aux donatistes<sup>3</sup>, etc., c'est, en supposant qu'ils étoient convertis ou se convertiroient : mais les hérétiques d'à présent, qui se déclarent en ne faisant point leurs pâques, doivent plutôt être empêchés que contraints à assister aux mystères, d'autant plus qu'il paroît que c'est une suite<sup>4</sup> de les contraindre aussi pour faire leurs pâques ; ce qui est expressément donner lieu à des sacrilèges affreux. Si néanmoins vous avez des raisons à opposer à celles-ci, qui jusqu'ici m'ont paru décisives, je tâcherai d'y entrer.

1. Pierre de la Brouë (1643-1720) fut nommé évêque de Mirepoix en 1680. Bossuet estimait sa science et sa piété. Après la révocation de l'Édit de Nantes, un débat, fort courtis du reste, s'éleva, où Bossuet eut contre lui l'intendant Bâville, l'évêque de Mirepoix, et presque tous les évêques du Midi, dans les diocèses desquels les protestants étoient plus nombreux. Il s'agissoit de savoir si l'on devoit les contraindre à aller à la messe. Bossuet, par respect pour le saint sacrifice, ne le vouloit point : ses contradicteurs, de peur que l'autorité du roi ne parût tenue en échec par l'opiniâtreté des individus, étoient pour la contrainte, tout en accordant qu'il ne falloit pas les obliger à des communions nécessairement sacrilèges. Dans toute cette discussion, Bossuet ne doutoit pas un seul mo-

ment que l'usage de l'autorité ne fût légitime ; mais il étoit retenu par le respect des choses saintes. En somme, il a loué l'intention de la Révocation de l'Édit : il a désapprouvé, dans la mesure discrète où il pouvoit le faire, les moyens employés.

2. Cf. les lettres de Fléchier, page 573.

3. Les donatistes, que saint Augustin a combattus, étoient des schismatiques du IV<sup>e</sup> s., qui tiroient leur nom d'un évêque africain, Donat ; celui-ci vouloit exclure de la communion les fidèles qui, pendant la persécution de Dioclétien, avoient livré les vases sacrés et les livres saints. Plusieurs conciles condamnerent cette opinion, par laquelle l'Afrique fut ensanglantée pendant plusieurs règnes.

4. C'est une conséquence.

Quant au bruit qu'on a répandu, qu'il y avoit quelques articles secrets en leur faveur avec l'Angleterre<sup>1</sup> il n'y aura que le temps qui les en désabusera a fond. Je ne vois qu'un cas de les pousser par des contraintes et amendes pécuniaires ; c'est celui où l'on sauroit que les foibles, qui ayant envie de revenir en sont empêchés par la violence des faux-réunis, seront déterminés par l'autorité. Mais comme le nombre de ceux-la en ce pays-ci est petit et que le grand nombre sans comparaison est celui des vrais opiniâtres, le remède que l'on propose aura en soi peu d'efficace. On pourroit les contraindre aux instructions ; mais selon les connoissances que j'ai, cela n'avancera guère, et je crois qu'il faut se réduire a trois choses : l'une de les obliger d'envoyer leurs enfans aux écoles, faute de quoi chercher le moyen de les leur ôter<sup>2</sup> ; l'autre, de demeurer fermes sur les mariages<sup>3</sup>, la dernière, de prendre un grand soin de connoître en particulier ceux de qui on peut bien espérer, et de leur procurer des instructions solides et de véritables éclaircissemens : le reste doit être l'effet du temps et de la grâce de Dieu : je n'y sais rien davantage. Le premier article peut avoir avec le temps un bon effet, surtout si on prend garde a procurer de bons cures et de bons maîtres d'école aux paroisses, qui puissent faire impression sur ces âmes tendres : ce sera semer le bon grain, qui fructifiera en son temps. Je finis en vous assurant de mes respects, et en vous suppliant de les présenter à M. de Bavière

1. On négociait à Ryswick, et la paix fut conclue le 20 septembre 1698.

<sup>2</sup> Nul ne voyait alors à cela d'abus d'autorité. M<sup>me</sup> de Maintenon, écrivant à M. de Villette, encore protestant, se félicitait de lui

avoir ôté ses enfans, comme d'un acte de bonté qui lui méritait la reconnaissance de toute la famille. Elle se serait reproché de ne pas l'avoir fait.

3. En les obligeant de venir devant le curé

## 9. — CONTRE LA COMEDIE.

AU P. CAFFARO, THÉÂTIN<sup>1</sup>

A Germigny, ce 9 mai 1694

C'est à vous-même, mon Reverend Père, que j'adressera d'abord en secret entre vous et moi, selon le précepte de l'Évangile, mes plaintes contre une lettre en forme de dissertation sur la comédie, que tout le monde vous attribue constamment<sup>2</sup>, et que depuis peu on m'a assuré que vous aviez avouée. Quoi qu'il en soit, si ce n'est pas vous qui en soyez l'auteur, ce que je souhaite, un désaveu ne vous fera aucune peine; et dès la ce n'est plus à vous que je parle. Qu<sup>3</sup> si c'est vous, je vous en fais mes plaintes à vous-même comme un chrétien à un chrétien, et comme un frère à un frère.

Je ne perdrai point le temps à répondre aux autorités de saint Thomas<sup>3</sup> et des autres saints qui en général semblent approuver ou tolérer les comedies. Puisque vous demeurez d'accord, et qu'en effet on ne peut nier que celles qu'ils ont permises ne doivent exclure toutes celles qui sont

1. La question de la comédie dans son rapport avec les devoirs de la religion fut souvent agitée au xvii<sup>e</sup> s. Le prince de Conti, Nicole, avaient écrit des traités pour montrer qu'elle était incompatible avec la vie chretienne, et condamnée par l'Église. Mais à la fin du siècle, le P. Caffaro, théatin, laissa imprimer en tête des comedies de Boursault une dissertation où il soutenait que le théâtre, tel qu'on le voyait alors, procurait un divertissement innocent, et que les Pères de l'Église l'avaient autorisé, n'ayant attaqué que l'immoralité particulière de certains spectacles en leur temps. Cette doctrine souleva l'indignation du Bossuet; il reprit la thèse des

jansenistes, et écrasa sous la lettre dont je donne un fragment le pauvre théatin, qui, bien étonné de tout ce fracas, désavoua la dissertation, et déclara qu'il avait bien écrit quelque chose en latin, mais qu'on avait altéré sa pensée et supprimé la chose à son usage, que du reste il n'avait jamais lu une comédie, ou du moins tout entière. Bossuet reprit les idées sur ce sujet et souvent les termes mêmes de sa lettre, pour en faire ses célèbres *Maximes et réflexions sur la Comédie*.

2. D'une manière certaine qu formelle.

3. Saint Thomas d'Aquin (1227-1272), le grand docteur du moyen âge.

opposées à l'honnêteté des mœurs, c'est à ce point qu'il faut s'attacher, et c'est par là que j'attaque votre lettre, si elle est de vous.

La première chose que j'y reprends, c'est que vous ayez pu dire et répéter que la comédie, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a rien de contraire aux bonnes mœurs, et qu'elle est même si épurée à l'heure qu'il est, sur le théâtre françois, qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste en pût entendre. Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui, celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer<sup>1</sup>, et qui remplit encore à présent tous les theatres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens.

Ne m'obligez pas à les répéter : songez seulement si vous osez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété<sup>2</sup> sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante, et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats; je veux dire par les expressions les plus impudentes, à qui l'on ne donne que les enveloppes les plus minces.

Songez encore si vous jugez digne de votre habit et du nom de chrétien et de prêtre, de trouver honnêtes toutes les fausses tendresses, toutes les maximes d'amour, et toutes ces douces invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les opéras de Quinault<sup>3</sup>, à qui j'ai vu cent fois déplorer ces égaremens. Mais aujourd'hui vous autorisez ce qui a fait la matière de sa pénitence et de ses justes regrets, quand il a songé sérieusement à son salut; et vous êtes contraint selon vos maximes d'approuver que ces sentimens, dont la nature corrompue est si dan-

1. Il était mort en 1673.

2 Ces mots font allusion au *Misanthrope* et au *Tartuffe*. Fénelon dit la même chose dans sa *Lettre à l'Académie*.

3. Les principaux sont *Alceste*, *Atys*, *Roland* et *Armide*. Boileau blâme aussi « ces lieux communs de morale lubrique ». Quinault n'écrivit plus après 1680.

\*gèreusement flattée, soit encore animés d'un chant qui ne respire que la mollesse.

Si Lulli<sup>1</sup> a excellé dans son art, il a dû proportionner, comme il a fait, les accens de ses chanteurs et de ses chanteuses à leurs récits et à leurs vers, et ses airs tant répétés dans le monde<sup>2</sup>, ne servent qu'à insinuer les passions les plus décevantes, en les rendant les plus agréables et les plus vives qu'on peut.

Il ne sert de rien de répondre qu'on n'est occupé que du chant et du spectacle, sans songer au sens des paroles, ni aux sentimens qu'elles expriment : car c'est là précisément le danger, que pendant qu'on est enchanté par la douceur de la mélodie, ou étourdi par le merveilleux du spectacle, ces sentimens s'insinuent sans qu'on y pense, et gagnent le cœur sans être aperçus. Et sans donner ces secours à des inclinations trop puissantes par elles-mêmes, si vous dites que la seule représentation des passions agréables, dans les tragédies d'un Corneille et d'un Racine, n'est pas pernicieuse à la pudeur, vous démentez ce dernier, qui a renoncé publiquement aux tendresses de sa *Bérénice*, que je nomme parce qu'elle vient la première à mon esprit : et vous, un prêtre, un théatin, vous le ramenez à ses premières erreurs.

Vous dites que ces représentations des passions agréables ne les excitent qu'indirectement, par hasard et par accident, comme vous parlez. Mais au contraire, il n'y a rien de plus direct ou de plus essentiel dans ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son *Cid*, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui, lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux, lorsqu'il espère de la posséder? Si

1. J.-B. Lulli (1685-1743), Florentin, est le plus célèbre musicien du xviii<sup>e</sup> s. Il travailla sur les poèmes de Quinault, et fit aussi la musique

du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*.

2. Lulli excella surtout dans les récitation.

L'auteur d'une tragédie ne sait pas intéresser le spectateur, l'émouvoir, le transporter de la passion qu'il a voulu exprimer, où tombe-t-il, si ce n'est dans le froid, dans l'ennuyeux, dans l'insupportable, si l'on peut parler de cette sorte? Toute la fin de son art et de son travail c'est qu'on soit, comme son héros, épris des belles personnes, qu'on les serve comme des divinités; en un mot, qu'on leur sacrifie tout, si ce n'est peut-être la gloire, dont l'amour est plus dangereux que celui de la beauté même. Si le but des théâtres n'est pas de flatter ces passions, qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est si grossier, d'où vient que l'âge où elles sont les plus violentes, est aussi celui où l'on est touché le plus vivement de leur expression? Pourquoi, dit saint Augustin<sup>1</sup>, si ce n'est qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pâture de ses passions? Et cela, dit le même saint, qu'est-ce autre chose qu'une déplorable maladie de notre cœur? On se voit soi-même dans ceux qui nous paroissent comme transportés par de semblables objets. On devient bientôt un acteur secret dans la tragédie, on y joue sa propre passion, et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde\*. C'est pourquoi ces plaisirs languissent dans un âge plus avancé, dans une vie plus sérieuse, si ce n'est qu'on se transporte par un souvenir agréable dans ses jeunes ans, les plus beaux selon le sens de la vie humaine, et qu'on en réveille l'ardeur qui n'est jamais tout à fait éteinte....

Mais tout cela, dites-vous, paroît sur les théâtres comme une foiblesse; je le veux; mais comme une belle, comme une noble foiblesse, comme la foiblesse des héros et des héroïnes, enfin comme foiblesse si artificieusement changée en vertu, qu'on l'estime, qu'on lui applaudit sur tous les théâtres, et qu'elle doit faire une partie si essentielle des plaisirs publics, qu'on ne peut souffrir de spectacle où non seulement elle ne soit, mais encore où elle ne règne et n'anime toute l'action....

\* 1. Au livre III des *Confessions*. | même quand on ne condamne  
2. Cette analyse est très fine et; | le théâtre, très juste.

NICOLAS BOILEAU<sup>1</sup>

1656-1711

Les lettres de Boileau n'ajoutent pas grand'chose à l'idée qu'on se fait de lui par ses autres œuvres. C'est de ses œuvres, au reste, qu'il y est surtout question. L'homme de lettres ne s'efface guère dans cette correspondance. Le Boileau des *Satires* et de l'*Art poétique* s'y retrouve, avec son inflexible fermeté de principes, son respect obstiné des anciens, son méticuleux souci du style : plus de droiture que d'étendue d'esprit, plus de réflexion que de sentiment, un sérieux qui se déride rarement. L'expression est juste, précise, simple ; la légèreté manque et la verve. La fantaisie de Boileau est toute « livresque » : il imagine de complimenter le duc de Vivonne par des pastiches de Voiture et de Balzac, et chaque morceau est soigneusement composé et développé avec méthode. Le monde extérieur lui est assez indifférent : je ne parle pas des affections, qui ont été vives et solides chez lui, mais de la curiosité d'artiste, qui est nulle. Ses lettres de Bourbon ne contiennent rien que les nouvelles de sa santé : pas une impression de voyage n'y perce. L'intérêt littéraire est tout, je le répète, dans la correspondance de Boileau : il n'a vraiment vécu que pour la littérature. Il faut noter, cependant, que nous n'avons rien de ses lettres de jeunesse : il a près de quarante ans quand il écrit les plus anciennes qui nous soient parvenues. Il n'a plus la verve et la gaieté du temps où Chapelain l'entraînait aux cabarets. Mais quand il s'agit de critique ou de poésie, il a gardé sa malice et son esprit piquant : le billet de désaveu au P. Thoulhier, la longue lettre de réconciliation avec Perrault, en sont la preuve. On comprend après cela le mot du président de Lamoignon : « Monsieur Despréaux, je ne doute point que nous ne soyons toujours bons amis ; mais si nous venions à nous raccommo-der après une brouillerie, point de réparations, je vous prie ; je crains plus vos réparations que vos injures. »

Les deux principaux correspondants de Boileau ont été Racine et Brossette. A Racine il envoie ses vers, sa *Dixième satire*, l'*Ode à Narnay* ; il expose ses scrupules, demande des conseils.

<sup>1</sup> Œuvres complètes de Boileau, éd. Gidel (Paris, 1870, 4 vol. in-8°), t. IV.

et Racine, de son côté, lui soumet ce qu'il fait. Tous les deux sont infiniment préoccupés du détail : ils ne se contentent pas aisément, et veulent la perfection absolue. Leur amitié est solide profonde, tendre même, mais sans abandon et sans familiarité. Cela nous semble froid, à force de tenue. Brossette (1671-1743) était un avocat de Lyon qui s'était pris d'une belle passion pour les œuvres de Boileau, dont il se fit plus tard l'éditeur (1716). Il ne cessait d'interroger le vieux poète sur les plus minces particularités de sa vie et de l'histoire de ses écrits. Il prodiguait les compliments, l'enthousiasme, les attentions et les cadeaux : il accompagnait ses questions d'envois de fromages et de jambons. Boileau, sensible à cette admiration, remerciait, répondait, et ses lettres enrichissaient les notes de son futur commentateur.

## I. — AUX EAUX : LE PREMIER BAIN.

### A RACINE

A Bourbon, 28<sup>e</sup> août 1687<sup>1</sup>

Je ne m'étonne point, Monsieur, que Mme la princesse de Conti<sup>2</sup> soit dans le sentiment où elle est. Quand elle auroit perdu la voix, il lui resteroit encore un million de charmes pour se consoler de cette perte, et elle seroit encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis longtemps<sup>3</sup>. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui

1. Boileau souffrait depuis vingt-cinq ans d'un asthme, qui se compliqua d'une extinction de voix. Les remèdes n'y firent rien. « Mon ânesse, écrivait-il, y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraisé et que leurs remèdes me dessèchent. » On l'envoya aux eaux de Bourbon-l'Archambault.

2. Fagon, médecin du roi, Bourdier, médecin du roi, ne voulaient pas que Boileau prit de bains. Ils

le menaçaient des pires conséquences, s'il passait outre. On en parla devant le roi, et la princesse de Conti (Mlle de Blois, fille du roi), s'écria : « Oh ! pour moi j'aimerais mieux ne parler de trente ans que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. »

3. C'est cette princesse que La Fontaine louait si délicieusement, en la voyant parée pour un bal : « L'herbe l'aurait portée : une fleur n'aurait pas le Reçu l'emprunte de ses pas. »

a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier<sup>1</sup>. Quand ce ne seroit que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose, et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable, mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des maillotins<sup>2</sup> dans *Don Guichot* : je veux dire qu'après bien des alarmes, il s'est trouvé qu'il n'y avoit qu'à rire, puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amyot<sup>3</sup> prétend le pousser jusqu'à dix. Après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser ; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avoit tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériroient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir. J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de Monseigneur chez Mme la princesse de Conti<sup>4</sup>.

1. A l'Académie française et à l'Académie des inscriptions. Boileau étoit le contradicteur acharné de Charpentier (1621-1702), partisan des modernes contre l'antiquité, et auteur d'emphatiques inscriptions pour les médailles des victoires du roi et pour les tableaux de Lebrun.

2. Les maillotins sont les moultins à foulons (*Don Quichotte*, I,

29). — *Don Guichot* étoit la forme qu'on préféroit ordinairement au xvii<sup>e</sup> s., quand on francisoit le nom de *don Quixote*.

3. M. Amyot : médecin de Bourbon.

4. Le Grand Dauphin, à Marly, avoit bu un grand verre de quinquina après déjeuner, sans préparation. Or, la Faculté de Paris ré-

Mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a fait par là à tous Messieurs de la Faculté? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre; mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si Monseigneur et toute sa compagnie avoient, avant tout, pris une dose de séné dans quelque sirop convenable<sup>1</sup>, cela lui auroit à la vérité coûté quelques tranchées, et l'auroit mis, lui et tous les autres, hors d'état de diner; mais il y auroit eu au moins quelques formes gardées, et M. Bachot<sup>2</sup> auroit trouvé le trait galant, au lieu que, de la manière dont la chose s'est faite, cela ne sauroit jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilège. Et en effet, Monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent. En un mot tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paroît enchanté; mais surtout les discours du maître du château<sup>3</sup> ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon.

assistait tant qu'elle pouvait au quinquina; Guy-Patin ne l'admettait qu'à condition de suivre la saignée et les purgatifs. En 1661 il disait : « Je n'ai jamais donné du quinquina. » Il avait vu des gens qui « pour s'y être trop fiés étaient devenus hydriques ! »

1. Guy-Patin recommande « quatre grands verres de tisane laxative de trois gros de séné ».

2. M. Bachot : médecin, grand partisan de la saignée et des saines traditions de la Faculté de Paris.

3. Le roi, qui s'informait de la santé de Boileau.

## 2. — LES ANCIENS ET LES MODERNES.

A MONSIEUR PERRAULT, de l'Académie française<sup>1</sup>.

[1700.

Monsieur<sup>2</sup>,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés, où, après s'être battu à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassoit et on devenoit sincèrement amis. Notre duel grammatical s'est même terminé encore plus noblement; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans *l'Iliade*<sup>3</sup>, qui, aussitôt après leur long combat, en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présents. En effet, Monsieur, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poème qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentimens : c'est-à-dire, vous

1. Charles Perrault (1628-1703), que ses *Contes* ont immortalisé, fut un des principaux commis de Colbert. Il contribua à la fondation de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions, à laquelle il appartient dès l'origine, et au rétablissement de celle des Beaux-Arts. Élu à l'Académie française, il donna lieu en 1687, par son poème du *Siècle de Louis le Grand*, à la fameuse querelle des anciens et des modernes, qui dégénéra en une dispute sur Homère et Pindare. Aux

*Parallèles des anciens et des modernes* de Perrault, Boileau opposa ses *Réflexions sur Longin*. On parvint à réconcilier pour la forme les deux adversaires en 1700. Ils quittèrent leur animosité sans démentir de leurs opinions.

2. Boileau a lui-même publié cette lettre en 1701, à la suite des neuf premières *Réflexions sur Longin*, les seules qui soient dirigées contre Perrault.

3. Au VII<sup>e</sup> chant de *l'Iliade* (306-312).

toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé; et c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici :

Tout le trouble poétique  
 A Paris s'en va cesser :  
 Perrault l'anti-pindarique  
 Et Despreaux l'homerique  
 Consentent de s'embrasser.  
 Quelque aigreur qui les anime,  
 Quand malgré l'emportement,  
 Comme eux, l'un l'autre on s'estime,  
 L'accord se fait aisément.  
 Mon embarras est comment  
 On pourra finir la guerre  
 De Pradon et du parterre<sup>1</sup>.

Vous pouvez reconnoître, Monsieur, par ces vers où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poète de théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi étoit-ce l'homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserai-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si longtemps vous irriter et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus volontiers

1. Pradon (1633-1698), le rival infortuné de Racine, l'auteur de *Phèdre et Hippolyte*, et de plu-

sieurs autres plates et fades tragédies. — L'épigramme n'est pas méchante : Racine faisoit mieux.

applaudi aux bons livres naissans que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de M. Descartes<sup>1</sup>, de M. Arnauld<sup>2</sup>, de M. Nicole<sup>3</sup>, et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poètes, quelle gloire ne s'y sont point acquise les Malherbe, les Racan, les Maynard<sup>4</sup>. Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrasin<sup>5</sup> et de La Fontaine! Quels honneurs n'a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à M. de Corneille et à M. Racine! Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, Monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre dialogue de l'Amour et de l'Amitié, à votre poème sur la peinture, à votre épître sur M. de la Quintinie<sup>6</sup>, et à tant d'autres excellentes pièces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poèmes héroïques, mais a-t-on eu tort? et ne confessez-vous pas vous-même en quelque endroit de vos *Parallèles*,

1. Voyez la notice sur Descartes, page 58.

2. Antoine Arnauld (1612-1694), l'illustre janséniste : cf. p. 186. Boileau l'aimait et le vénérait : il lui fut fidèle dans son exil et après sa mort.

3. Nicole, longtemps le second d'Arnauld, mais enfin las de la lutte et de l'exil, le meilleur moraliste de Port-Royal après Pascal, l'auteur des *Essais de morale* tant admirés de M<sup>me</sup> de Sévigné.

4. On connaît l'éloge que Boileau fait de Malherbe au 1<sup>er</sup> chant de l'*Art poétique* François Maynard (1582-1646), et Honorat de Bucil, marquis de Racan (1589-1670), étaient les deux disciples que Mal-

herbe estimait le plus. Boileau les a aussi nommés avec éloge.

5. Sarrasin (1605-1654) était considéré pour son esprit comme le rival de Voiture. On a de lui quelques poésies encore agréables et deux morceaux d'excellente prose, la *Relation du siège de Dunkerque*, et la *Conspiration de Valstein*.

6. Jean de la Quintinie (1626, 1688), directeur général des jardins fruitiers et potagers des maisons royales de France. Ses *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers* furent publiées après sa mort (1690), avec un poème latin de Santeul et une idylle française de Perrault.

que le meilleur de ces poèmes<sup>1</sup> est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poètes sont redevables du succès de leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote<sup>2</sup>? car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poètes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentimens, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accoutument souvent beaucoup mieux que des véritables<sup>3</sup> passions tragiques. Enfin, Monsieur, pour finir cette période un peu longue et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a longtemps dans le monde quelques-uns de ces faux savans, tels que le président de vos dialogues<sup>4</sup>, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui, n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont

1. *Le Pucelle* de Chapelain.

2. Voyez *Nicomède* et *l'Examen* de la tragédie.

3. Cet adjectif condamne Corneille.

4. Perrault introduisait dans ses *Parallèles* un président savant (du moins il le croyait tel), un chevalier léger, un abbé conciliant.

anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, et avec quelques argumens spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi qu', si je ne me fusse mis de la partie<sup>1</sup>, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeurait; ces faux savans n'ayant pu, et les vrais savans, par une hauteur peut-être un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savans que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius<sup>2</sup>, les Pararedus, les Menagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre,

1. La Bruyère et La Fontaine se mirent aussi de la partie.

2. Cornelius Schrevelius, de Harlem (1615-1664), philosophe, historien et lexicographe. — Jean de Peyrardé, Gascon, poète latin, a fini tous les vers que Virgile avait laissés inachevés dans son *Énéide*. — Ménage (1613-1692), un des mal-

tres de M<sup>me</sup> de Sévigné, le *Vadon* de Molière, le plus quinteux et le plus galant des pédants, du reste très savant en grec, en latin, en italien et en espagnol : il a été moins heureux avec la langue française; rien n'est plus ridicule aujourd'hui que son *Dictionnaire étymologique*.

ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier; et vous y trouveriez non-seulement des Lamoignon<sup>1</sup>, des Daguesseau, des Troisième, mais des Condé, des Conti et des Turenne.

Ne pourroit-on point donc, Monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentimens avec tant de si galans hommes? Oui, sans doute, on le peut; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poèmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? je ne sais si j'ai bien pris votre pensée; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connoissance surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis le Grand est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la vérité j'emploierois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et je prendrois des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, Monsieur, qu'à proprement parler nous ne sommes point d'avis diffé-

1. Le premier, président de Lamoignon (1617-1677). — Daguesseau (1668-1751), alors procureur général au Parlement de Paris, plus tard chancelier, plusieurs fois renvoyé et plusieurs fois rappelé de 1717 à 1750 : honnête homme, sage magistrat, excellent humaniste,

écrivain médiocre. — M. de Troisième, homme d'esprit, très lettré, dont la conversion fit grand bruit dans le monde. — Conti : c'est le neveu de Condé; voyez plus haut, p. 294, n. 1. — Turenne : ce n'est pas le maréchal, mais son neveu Louis de La Tour d'Auvergne.

rent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle; mais que nous sommes différemment du même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne sauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité; et moi d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous répons que, de mon côté, cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis*<sup>1</sup> ni la *Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'*Iliade* et l'*Énéide*, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration, que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poèmes qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'*Énéide* quand il se dit à lui-même :

. . . . . Nec tu divinam Æneida tenta,  
Sed longe sequere, et vestigia semper adora<sup>2</sup>.

1. Le *Clovis*, méchant poème épique, en 26 chants, de Desmarets de Saint-Sorlin (1593-1676), qui le premier souleva la querelle des anciens et des modernes.

2. « N'essaie pas d'approcher de la divine *Énéide* : suis-la de loin, et baise toujours la trace de ses pas. » (Stace, *Thébaïde*, VIII, 316-317. Stace vivait sous Domitien.)

## 3. — LETTRE DE DÉSAVEU.

AU RÉVÉREND PÈRE THOULIER, jésuite<sup>1</sup>.

Paris, 15 août 1709.

Je vous avoue, mon Très-Révérend Père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et surtout d'aussi bons connoisseurs que les révérends pères jésuites, que j'aie<sup>2</sup> fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Université; et que, si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au-dessous des Coras<sup>3</sup>, des Pelletier et des Cotins. J'ajouterai à cette déclaration que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites. Je vous en dirois bien davantage si je n'étois pas malade, et si j'en avois la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, mon Révérend Père, etc....

1. Le P. Thoulhier (1682-1708) professait chez les jésuites et eut Voltaire pour élève. Ayant quitté la Compagnie, il fut connu sous le nom d'abbé d'Olivet. Il entra en 1723 à l'Académie, dont il écrivit l'histoire, en continuant celle de Pellisson. Ce fut un grammairien scrupuleux et minutieux. — *L'épître sur l'Amour de Dieu* avait armé les jésuites contre Boileau. En 1702 le *Journal de Trévoux* l'avait attaqué : Boileau répliqua par des *Épigrammes*. La satire de l'*Équivoque* (1706) réveilla la querelle. Le P. Tellier, confesseur du roi, en obtint qu'il défendit à Boileau d'imprimer cette satire. Il écrivit aussi au P.

Thoulhier de demander à Boileau un désaveu formel d'une pièce très satirique contre les jésuites qui courrait sous son nom. Boileau donna au P. Tellier, par cette lettre, une satisfaction dont il ne dut pas se vanter.

2. *Pour désabuser le public... que j'aie* : cela ne se dirait plus aujourd'hui. Il faudrait tourner la phrase autrement.

3. Coras (1630-1677), l'auteur toulousain de *Jonas ou Ninive pénitente*. — Pierre du Pelletier, misérable auteur de sonnets, mort en 1680. — L'abbé Couin (1604-1682), cf. p. 140 — Boileau les a rendus immortels tous les trois.

JEAN RACINE<sup>1</sup>

1639-1699

Racine est aussi excellent prosateur que poète. Cela seul recommanderait ses lettres : elles ont, au moins celles qu'il écrit à Boileau et à son fils, une netteté, une simplicité, une élégance naturelles dont on ne saurait manquer d'être frappé. Mais elles intéresseront par d'autres côtés. Elles aident à connaître l'homme, et nous font lire dans cette âme d'une sensibilité si riche, qui fut successivement emportée par la vie dans des voies si diverses. Au début c'est « le petit Racine » à qui le grand Arnauld demande de lui envoyer un Tacite in-folio, et qu'il nomme « son cher fils ». Puis la vocation poétique s'éveille. M. Chapelain approuve ses premiers essais. A Uzès, où il est allé étudier la théologie et suivre l'espoir d'un bénéfice, la mythologie, l'antiquité, les vers hantent son esprit ; il reçoit les nouvelles du monde et des lettres de Vitart, de l'abbé Levasseur, de La Fontaine ; il leur écrit des lettres toutes profanes, farcies de latin et d'italien, de railleries sur les provinciaux, d'anecdotes fréquentes sur les mœurs méridionales : il fait le bel esprit et le galant. On voit que Boileau n'a pas encore passé par là. Puis on entrevoit le poète dramatique : non dans ses propres lettres qui sont perdues pour toute cette période, mais par les supplications impérieuses et passionnées, par les « excommunications » que lui envoie de Port-Royal sa pieuse tante, la sœur Agnès de Sainte-Thècle. En 1687 commence la correspondance de Boileau et de Racine. Ils sont tous les deux historographes du roi. L'un est à Auteuil, l'autre s'en va au siège de Luxembourg. Il envoie la relation. Il n'est pas guerrier. Il admire les faits de guerre, il conte les actions d'éclat, les mots héroïques ou plaisants ; il s'émerveille de l'immense armée qu'on a su rassembler. Mais il se souhaiterait ailleurs, ainsi que tous les malheureux des deux nations. Il songe à sa rue des Maçons et à sa petite famille. Plus tard c'est Boileau qui part, pour faire une saison aux eaux de Bourbon : Racine lui envoie les nouvelles de Paris.

1. Œuvres de Jean Racine, Collection des Grands Écrivains : les lettres sont aux tomes VI et VII. J'ai

profité pour mes notes de l'excellent Commentaire et du Lexique de M. P. Mesnard

de Versailles, de Marly. Il conte les aventures des comédiens qu'on ne veut laisser s'établir nulle part, tous les habitants paisibles, marchands et magistrats, redoutant ce bruyant voisinage; il écrit les paroles du roi, des princes et des princesses. Et ensuite c'est Racine qui de nouveau s'en va au siège de Namur. Au milieu de tout cela, les deux poètes se confient leurs travaux, leurs scrupules infinis; ils se consultent sur une strophe, un hémistiche, une épithète: ils s'applaudissent naïvement d'avoir bien rencontré, quand parfois ils le croient. On les connaît mieux, quand on les a entendus causer ainsi gravement et candidement, et ni l'un ni l'autre n'y perd. Enfin le poète se découvre sous un aspect nouveau, quand il écrit à son fils Jean-Baptiste. A la première lettre, celui-ci n'a pas treize ans. On a vu déjà Racine tendrement affectueux, mais surtout bonnement, sans fracas et sans façon, avec sa sœur Marie, qui devint Mme Rivière. Mais ici ce qu'il y avait de puissance d'aimer, d'honnêteté de cœur et de droiture d'esprit dans cette nature si longtemps abandonnée à l'imagination et à l'amour-propre, apparaît dans un plein jour. Ce sont les conseils affectueux et fermes d'un père éclairé, attentif, qui, travaillant à faire un honnête homme, un homme utile et un bon chrétien, ne se relâche ni une minute, ni sur un détail. Du camp où il est, ou de Fontainebleau où il a suivi la cour, il corrige les versions de Jean-Baptiste, il en dirige les lectures, il tâche de lui ôter le goût des romans et des comédies. Jean-Baptiste devient gentilhomme ordinaire du roi, s'en va en Hollande en courrier diplomatique, et y demeure attaché à l'ambassadeur, M. de Bourepas. Le père l'accompagne de ses conseils, de ses inquiétudes. Son fils n'a-t-il pas marché trop lentement? a-t-il eu raison de rendre les visites qu'il a rendues à Bruxelles? tout est matière aux scrupules, aux avis de son affection. Le jeune attaché d'ambassade se fera-t-il faire un habit pour l'entrée solennelle de l'ambassadeur? Il n'y fait qu'un personnage effacé; mais n'importe: le père en est d'avis, avec Mme Racine. Cependant il envoie à Jean-Baptiste les nouvelles de toute la maison: sa sœur aînée a quitté Port-Royal en pleurant; elle ne rêve que le couvent, mais peu à peu elle renait au monde, et enfin elle se marie. Fanchon un jour se trouve mal; on la croit morte. Puis Nanette entre au couvent à Melun, et son père assiste à sa profession, versant des larmes abondamment. Babet est dans une étonnante ardeur de s'y rendre aussi, quand elle aura l'âge. Le petit Lionval (Louis Racine) tra-

va lle, et a pris un rhume. On a failli verser, par un orage affreux, en allant à Auteuil voir M. Despréaux. Et dans tous ces propos, rien qui ne soit simplement d'un père : le cœur apparaît grand; l'esprit se cache. Le poète ne perce nulle part : il est mort, vraiment mort. Nul regret du sacrifice, nul souvenir complaisant du passé : il goûte la joie sereine du présent, dans l'obscurité, dans la piété, dans le devoir. Il a trouvé la paix dans l'austerité du jansénisme; et s'il parle parfois du théâtre, on ne devine l'homme d'autrefois qu'à l'énergie de son aversion, à la précision de ses craintes : une expérience détestée, mais que rien ne saurait abolir, se trahit dans ses paroles.

## I. — PROVINCIAUX PLAISANTS.

A L'ABBÉ LE VASSEUR<sup>1</sup>.

A Uzès, ce 24<sup>e</sup> novembre 1661<sup>2</sup>.

Je vous aurois écrit mardi passé par l'ordinaire<sup>3</sup>, n'étoit que j'étois allé faire un tour à Nîmes : ainsi je me sers aujourd'hui de l'extraordinaire, qui part les vendredis. Mais puisque j'ai commencé à vous parler de ce voyage, il faut que je vous en entretienne un peu. Nîmes est à trois lieues d'ici, c'est-à-dire à sept ou huit bonnes lieues de

1. Cet abbé qui fut prieur d'Auchy-le-Château, et qui mourut en 1700, fut le camarade de jeunesse de Racine : c'était un bel esprit peu austère.

2. Racine avait été appelé par son oncle Antoine Sconin, vicaire général à Uzès et prieur des chanoines réformés de la cathédrale, qui lui avait promis de l'avancer dans l'Église et de lui faire avoir des bénéfices : mais sa bonne volonté fut impuissante à pourvoir son neveu, qui retourna au bout de deux ans à Paris, dégoûté de la théologie et affermi dans sa vocation poétique.

3. On appelle *ordinaire* le courrier « qui part réglément à un certain jour de la semaine » (Furetière). *Écrire par l'ordinaire*, c'est écrire « par la voie de la poste ». (Id.) — Comme on le voit, l'*extraordinaire* avait aussi ses jours de départ réguliers : il ne différait plus de l'autre que par le nom. Peut-être l'*extraordinaire* n'était-il établi en principe que pour le transport des correspondances officielles, et ne se chargeait-il pas des lettres de tous les particuliers. — Voyez, sur le service de la poste, l'*Introduction*, p. xviii.

**France**<sup>1</sup>. Le chemin est plus diabolique mille fois que celui des diables à Nevers. et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés ; mais la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*<sup>2</sup>, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissemens qui ne s'y trouvent :

*Suoni, canti, vestir, giuochi, vivande,  
Quanto può cor pensar, può chieder bocca*<sup>3</sup>.

On m'avoit dit tout cela devant que<sup>4</sup> j'y allasse, mais je n'en voulois rien croire. Vous ne voudrez pas m'en croire aussi. Cependant je n'en dis pas la moitié de ce qu'on en pourroit dire. J'y allois pour voir le feu de joie<sup>5</sup> qu'un homme de ma connoissance avoit entrepris. Il en a coûté deux mille francs à la ville. Il étoit fort beau sans doute. Les jésuites avoient fourni les devises, qui ne valoient rien du tout : ôtez cela, tout alloit bien.... J'y trouvai encore d'autres choses qui me plurent fort, surtout les Arènes. Vous en avez sans doute ouï parler. C'est un grand amphithéâtre, un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là, depuis plus de seize cents ans, sans mortier et par leur seule pesanteur. Il est tout ouvert en dehors par de grandes arcades, et en dedans ce ne sont tout autour que de grands sièges de pierre, où tout le peuple s'asseyoit pour voir les combats des bêtes et des gladiateurs. Mais c'est assez vous parler de Nîmes et de ses raretés : peut-être même trouverez-vous que j'en ai trop dit. Mais de quoi voulez-vous

1. *La France*, c'est le pays au nord de la Loire. On sait qu'il n'y avoit pas d'unité de poids et de mesures sous l'ancien régime. La grande lieue de France étoit de 3000 pas géométriques (de cinq pieds chacun); la moyenne, de 2400; la petite de 2000.

2. *Polide*, « jolie, gentille » : c'est le languedocien « poulida », ou espagnol « pulida ».

3. « Musique, chants, parure, jeux, banquets, tout ce que l'esprit

peut rêver, la bouche demander. » (*Roland furieux*, IV, 32.)

4. *Devant que* : cette locution ne tarda pas à vieillir. Racine s'en est servi encore dans ses tragédies.

5. Les fêtes de la naissance du Dauphin eurent lieu à Nîmes le 22 novembre. Les consuls et habitants firent, dit la *Gazette*, « des feux qui furent accompagnés de concerts, de festins, et de toutes les marques d'une extraordinaire réjouissance. »

que je vous entretienne? Il ne se passe rien en ce pays qui mérite qu'on le mande de si loin. Car de vous dire qu'il y fait le plus beau temps du monde, et qu'il n'a fait ni froid ni pluie depuis que j'y suis, vous ne vous en mettez guère en peine. De vous dire tout de même qu'on doit cette semaine créer des consuls ou des *conses*, comme on dit, cela vous touche fort peu. Cependant c'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande. Vous ne voyez pas cela à Paris. A propos de consuls, il faut que je vous parle d'un échevin de Lyon, qui doit l'emporter sur les plus fameux quolibetiers du monde. Je l'allai voir avec un autre de notre troupe, quand nous voulûmes sortir de Lyon, pour avoir un billet de sortie pour notre bateau<sup>1</sup>; car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il nous fit nos dépêches fort gravement, et après, quittant un peu de cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il nous demanda : « *Quid novi?* Que dit-on de l'affaire d'Angleterre<sup>2</sup>? » Nous lui dîmes qu'on ne savoit pas encore à quoi le Roi se résoudroit. « Le Roi, dit-il, fera la guerre assurément; car il n'est pas parent du P. Souffren<sup>3</sup>. » Nous lui fîmes lors la révérence et je fis bien paroître que je ne l'étois pas non plus; car je le regardai avec un froid<sup>4</sup> qui montrait bien la rage

1. Pour aller en Provence et en Bas Languedoc on prenait communément la voie du Rhône : c'était moins fatigant que d'aller en voiture par les routes. M<sup>re</sup> de Sévigné allant à Grignan, Fléchier se rendant à Nîmes, prenaient aussi un bateau à Lyon.

2. L'ambassadeur de France, le comte d'Estrades, avait été insulté, le 10 octobre 1661, par le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, le jour de l'entrée solennelle de l'envoyé de Suède. Le roi exigea les

réparations les plus éclatantes, et la reconnaissance du droit de ses ambassadeurs à prendre le pas sur ceux d'Espagne. — *Quid novi?* « Quoi de nouveau? »

3. Prononcez *souffrant*. — Le P. Suffren, jésuite, était le confesseur de Louis XIII. Il était mort depuis vingt ans. Ce calembour de province retardait d'un bon quart de siècle.

4. *Un froid* : une froideur. Racine a employé plusieurs fois la même expression dans ses tragédies.

où j'étois de voir un si grand quolibetier impuni. Je n'ai pas voulu en enrager tout seul; j'ai voulu que vous me tinssiez compagnie, et c'est pourquoi je vous fais part de cette marauderie<sup>1</sup>. Enragez donc, et si vous ne trouvez point de termes assez forts pour faire des imprecations, dites avec l'emphasiste<sup>2</sup> Brebeuf :

A qui, Dieux tout-puissans qui gouvernez la terre,  
A qui réservez-vous les éclats du tonnerre?

## 2. — LA MOISSON EN LANGUEDOC.

A MONSIEUR VITART<sup>3</sup>

A Uzes, le 13 juin 1662

Je souhaite que vous ayez une aussi belle recolte a vos deux fermes, que nous avons en ce pays-ci. La moisson est déjà fort avancée, et elle se fait fort plaisamment ici au prix de la coutume de France, car on lie les gerbes a mesure qu'on les coupe. on ne laisse point secher le blé sur la terre, car il n'est déjà que trop sec, et dès le même jour on le porte a l'aire, ou on le bat aussitôt. Ainsi le blé est aussitôt coupe, lié et battu. Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons, et quand ils sont hors d'haleine, il[s] se jette[nt]

1 *Marauderie*, ainsi que *quolibetier*, est un mot forgé par Racine.

2 *Emphasiste* encore un mot forgé. — *Brebeuf* (1618-1661), poète normand, traducteur de la *Pharsale* de Lucain Chapelain et Corneille l'estimaient Boileau, qui s'en est moqué, lui a pourtant reconnu des qualités d'imagination et d'énergie. Mais il fut, comme on a dit, *Lucano Lucanior*, et renchérit sur les défauts de son auteur.

3 Nicolas Vitart, fils de Claude Desmoulins, grand tante de Racine, avait quinze ans de plus que Racine. Il fut élevé à Port-Royal, et devint intendant du duc de Luynes. Racine logea chez lui en sortant du collège et resta quelque temps sous son affectueuse et peu sévère surveillance. Vitart était janséniste sans passion, et aimait les lettres. Ce fut lui qui porta à Chapelain et à Perrault le premier essai de Racine.

à terre au soleil même, dorment un *miserere*<sup>1</sup> et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de nos fenêtres, car je ne pourrais pas être un moment dehors sans mourir : l'air est à peu près aussi chaud qu'un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour; enfin il faudroit se résoudre à fondre comme du beurre, n'étoit un petit vent frais qui a la charité de souffler de temps en temps; et pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avois autant d'autorité sur elles qu'en avoit le bon saint François, je ne leur dirois pas, comme il faisoit : « Chantez, ma sœur la cigale<sup>2</sup> »; mais je les prierois bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à la Ferté<sup>3</sup>, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie.

### ° 3. — CICÉRON ET SES LETTRES.

A JEAN-BAPTISTE RACINE<sup>4</sup>.

A Fontainebleau, le 4<sup>e</sup> octobre 1692<sup>5</sup>.

Je suis fort content de votre lettre, et vous me rendez un très-bon compte de votre étude et de votre conversa-

1. Un *miserere* : le temps de dire un *miserere*.

2. La légende de saint François d'Assise raconte que près de la cellule du saint homme étoit un figuier sur lequel une cigale chantoit; un jour il l'appela, et elle vint se poser sur sa main. Et il lui dit : « Chante, ma sœur la cigale, et loue par ta joie le Dieu ton créateur. » Aussitôt la cigale chanta et ne partit que quand le saint la renvoya. Et elle vint et chanta pendant huit jours. Le huitième jour, il dit : « Donnons congé à ma sœur la cigale : voilà huit jours qu'elle nous réjouit par

son chant et qu'elle nous excite à louer Dieu. » Et la cigale partit, et ne revint pas.

3. La Ferté-Milon, d'où ils étoient tous les deux originaires.

4. Jean-Baptiste Racine (1678-1747), gentilhomme ordinaire du roi en survivance de son père, travailla dans les bureaux de M de Torcy, servit dans les ambassades, et se retira de bonne heure. Pieux, janséniste, très instruit, très laborieux, il répondit tout à fait aux désirs de son père. Il ne publia rien, et fit tout pour détourner son frère de devenir auteur.

5. Racine suivit la cour.

tion avec M. Despréaux. Il seroit bien à souhaiter pour vous que vous pussiez être souvent en si bonne compagnie, et vous en pourriez retirer un grand avantage, pourvu qu'avec un homme tel que M. Despréaux vous eussiez plus de soin d'écouter que de parler. Je suis assez satisfait de votre version; mais je ne puis guère juger si elle est bien fidèle, n'ayant apporté ici que le premier tome des *Lettres à Atticus*, au lieu du second, que je pensois avoir apporté : je ne sais même si je ne l'ai point perdu, car j'étois comme assuré de l'avoir ici parmi mes livres. Pour plus grande sûreté, choisissez dans quelqu'un des six premiers livres la première lettre que vous voudrez traduire; mais surtout choisissez-en une qui ne soit pas sèche comme celle que vous avez prise, où il n'est presque parlé que d'affaires d'intérêt. Il y en a tant de belles sur l'état où étoit alors la République, et sur les choses de conséquence qui se passaient à Rome. Vous ne lirez guère d'ouvrage qui soit plus utile pour vous former l'esprit et le jugement. Mais surtout je vous conseille de ne jamais traiter injurieusement un homme aussi digne d'être respecté de tous les siècles que Cicéron. Il ne vous convient point à votre âge, ni même à personne, de lui donner ce vilain nom de poltron. Souvenez-vous toute votre vie de ce passage de Quintilien, qui étoit lui-même un grand personnage : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit*<sup>1</sup>. Ainsi vous auriez mieux fait de dire simplement de lui qu'il n'étoit pas aussi brave ou aussi intrépide que Caton. Je vous dirai même que si vous aviez bien lu la vie de Cicéron dans Plutarque, vous verriez qu'il mourut en tort brave homme, et qu'apparemment il n'auroit pas tant fait de lamentations que vous si M. Carmeline lui eût nettoiyé les dents. Adieu, mon cher fils : faites mes baisemains à M. Chapelier<sup>2</sup>.

1. Quintilien (40?-110 ap. J.-C.), auteur du traité de l'*Institution de l'orateur*. Ce livre avait une autorité extraordinaire au xviii<sup>e</sup> s. — « Que celui-là sache qu'il a profité,

à qui Cicéron plaisait beaucoup. » (*Inst. or.*, X, 1, 112.)

2. M. Chapelier, ecclésiastique qui servait alors de précepteur à Jean-Baptiste, et qui fut plus tard

Faites souvenir votre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet, de peur que les souris ne ravagent mes livres. Quand vous m'écrirez, vous pouvez vous dispenser de toutes ces cérémonies de *Votre tres humble serviteur*. Je connois même assez votre écriture sans que vous soyez obligé de mettre votre nom.

#### 4. — CONTRE L'HUMEUR SATIRIQUE.

A JEAN-BAPTISTE RACINE

Au camp de Thieusies<sup>1</sup>, le 3<sup>e</sup> juin 1693.

Vous me faites plaisir de me rendre compte des lectures que vous faites; mais je vous exhorte à ne pas donner toute votre attention aux poètes françois. Songez qu'ils ne doivent servir qu'à votre récréation, et non pas faire votre véritable étude. Ainsi je souhaiterois que vous prissiez quelquefois plaisir à m'entretenir d'Homère, de Quintilien, et des autres auteurs de cette nature. Quant à votre épigramme<sup>2</sup>, je voudrois que vous ne l'eussiez point faite. Outre qu'elle est assez mediocre, je ne saurois trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers françois, qui ne serviroient qu'à vous dissiper l'esprit. Surtout il n'en faut faire contre personne<sup>3</sup>. M. Despréaux a eu [un] talent qui lui est particulier, et qui ne doit point vous servir d'exemple ni à vous ni à qui que ce soit. Il n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire, mais il a encore avec cela un jugement excellent, qui lui fait discerner ce qu'il faut louer et ce qu'il faut reprendre. S'il a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes félicités qui vous puissent

grand vicaire de Sens et chanoine honoraire de l'Église de Paris.

1. *Thieusies* Racine avait suivi le roi en Flandre : il ne se fit rien d'important dans cette campagne.

2. Jean-Baptiste avait fait une épigramme sur les querelles de Boileau et de Perrault. Il faisait alors sa rhétorique.

3. Il en faisait pourtant parfois.

arriver, et je vous conseille d'en bien profiter en l'écou- tant beaucoup et en décidant peu avec lui. Je vous dirai aussi que vous me feriez plaisir de vous attacher à votre écriture. Je veux croire que vous avez écrit fort vite les deux lettres que j'ai reçues de vous, car le caractère<sup>1</sup> en paroît beaucoup négligé.

Que tout ce que je vous dis ne vous chagrine point ; car du reste je suis très content de vous, et je ne vous donne ces petits avis que pour vous exciter à faire de votre mieux en toutes choses. Votre mère vous fera part des nouvelles que je lui mande. Adieu, mon cher fils : je ne sais pas bien si je serai en état d'écrire ni à vous ni à personne de plus de quatre jours ; mais continuez à me mander de vos nouvelles. Parlez-moi aussi un peu de vos sœurs, que vous me ferez plaisir d'embrasser pour moi. Je suis tout à vous.

## 6. - - CONTRE LA LECTURE DES ROMANS ET DES COMÉDIES.

A JEAN-BAPTISTE RACINE.

A Fontainebleau, le 3<sup>e</sup> octobre 1694.

Il me parolt, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à Mlle de la Chapelle<sup>2</sup> de ce qu'elle a lu plus de comédies et plus de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devroient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention, et pendant que vous y êtes en-

1. Ce mot se disoit alors communément de la forme de l'écriture. — Rien, dans l'éducation de son fils, n'est insignifiant pour Racine.

2. Mlle de La Chapelle, fille d'un neveu de Boileau, qui étoit contrôleur des bâtimens du roi et secrétaire de la petite Académie.

gagé et que nous payons des maîtres pour vous en instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même [devez] avoir assez de considération pour moi et assez d'égard, pour vous conformer un peu à mes sentimens pendant que vous êtes en un âge où vous devez vous laisser conduire. Je ne dis pas que vous ne lisiez pas quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres françois capables de vous amuser ; mais je serois inconsolable si ces sortes de livres vous inspiroient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour les livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'avez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends préféralement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera pas par cet endroit-la que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus familièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus, et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche point à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état à ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paroître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut, c'est la chose dont je suis le plus occupé. Ne regardez point tout ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement, et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et faites mes complimens à votre mère. Il n'y a ici aucune nouvelle, sinon que le Roi a toujours la goutte et que tous les princes reviennent de l'armée de Flandre.

---

## 6. -- CONSEILS D'ÉCONOMIE.

A JEAN-BAPTISTE RACINE.

A Paris, le 27 février 1698.

... J'ai donné à M. Pierret<sup>1</sup>, pour vous, onze louis d'or et demi vieux, faisant cent quarante livres dix-sept sous, et je les lui ai donnés parce qu'il m'a dit qu'il n'y avoit rien à perdre dessus et qu'ils faisoient en Hollande douze livres cinq sous comme ici. Je vous prie d'être le meilleur ménager que vous pourrez, et de vous souvenir que vous n'êtes point le fils d'un traitant<sup>2</sup> ni d'un premier valet de garde-robe<sup>3</sup>.... M. de Montarsis<sup>4</sup>, que je vis l'autre jour, me dit que M. Bombarde vous avoit donné trente pistoles d'Espagne. Vous avez eu tort de ne m'en rien mander, car je ne lui avois donné que trois cens francs; mais vraisemblablement vous croyez qu'il n'est pas de grand air de parler de ces bagatelles, non plus que de nous mander combien il vous restoit d'argent de votre voyage. Nous autres, bonnes gens de famille, nous allons plus simplement, et nous croyons que bien savoir son compte n'est pas au-dessous d'un honnête homme. Votre mère, qui est toujours portée à bien penser de vous<sup>5</sup>, croit que vous l'informeriez de toutes choses, et que cela fera en partie le sujet des lettres que vous lui promettez de lui écrire. Sérieusement vous me ferez plaisir de paroltre un peu appliqué à vos petites affaires. M. Despréaux a diné aujourd'hui au logis, et nous

1. M. Pierret semble avoir été un courrier de M. de Bonrepas, ambassadeur de France à La Haye.

2. Un traitant : « c'est le nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les fermes du Roi, et se chargent du recouvrement des deniers et impositions : c'est au lieu de celui de partisan, qui est devenu odieux. » (Furetière.)

3. Le roi avoit quatre premiers

valets de garde-robe, dont l'un, Félix, étoit en même temps premier chirurgien du roi.

4. M. de Montarsy, conseiller-secrétaire et joaillier ordinaire du roi. — M. Bombarde est un banquier de Bruxelles. — La pistole d'Espagne valoit 15 francs.

5. C'étoit une femme médiocrement cultivée, mais d'un bon et tendre cœur

lui avons fait très-bonne chère, grâces à un fort grand brochet et à une belle carpe qu'on nous a envoyés de Port Royal<sup>1</sup>. M. Despréaux venoit de toucher sa pension, et de porter chez M. Caillet<sup>2</sup> dix mille francs pour se faire cinq cent cinquante livres de rente sur la ville<sup>3</sup>. Demain, M. de Valincour<sup>4</sup> viendra encore dîner au logis avec M. Despréaux. Vous jugerez bien que cela ne se passera pas sans boire à la santé de M. l'ambassadeur<sup>5</sup> et la vôtre. J'ai été un peu incommodé ces jours passés ; mais cela n'a pas eu de suite, Dieu merci, et nous sommes tous en bonne santé. M. Pierret m'a conté que M. de la Closure<sup>6</sup> avoit été douze jours à venir ici de la Haye en poste, et m'a fait là-dessus un grand éloge de votre diligence. Dans la vérité, je suis fort content de vous, et vous le seriez aussi beaucoup de votre mère et de moi, si vous saviez avec quelle tendresse nous nous parlons souvent de vous. Songez que notre ambition est fort bornée du côté de la fortune, et que la chose que nous demandons du meilleur cœur au bon Dieu, c'est qu'il vous fasse la grâce d'être homme de bien et d'avoir une conduite qui réponde à l'éducation que nous avons tâché de vous donner.

1. La réconciliation avoit été entière ; le passé étoit oublié.

2. M. Caillet, notaire, habitant rue Saint-Avoie.

3. Au denier dix-huit, qui étoit alors le taux des rentes de l'hôtel de ville : 550 livres de rente représentent exactement un capital de 9 900 livres.

4. J.-B.-H. du Troussel de Valincour (1653-1730), gentilhomme du comte de Toulouse, puis secrétaire de ses commandemens et secrétaire de la marine, successeur de Racine

à l'Académie française, intime ami de Racine et de Boileau.

5. François Dussion, seigneur de Bonrepaus, intendant général des armées navales, ambassadeur en Danemark (1693), puis en Hollande (1698-9).

6. Autre attaché d'ambassade, qui fut résident de France à Genève. — Racine avoit craint que son fils n'eût mis trop de temps à se rendre à la Haye, et lui avoit écrit une lettre fort ironique sur la lenteur de sa marche.

## 7. — PENSÉES D'UN PÈRE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE SES ENFANTS.

A JEAN-BAPTISTE RACINE

A Paris, le 16<sup>e</sup> juin 1698

On m'envoya à Marly<sup>1</sup> la lettre que vous m'écriviez d'Aix-la-Chapelle. J'y ai vu avec beaucoup de plaisir la description que vous y faisiez des singularités de cette ville, et surtout de la procession où Charlemagne assiste avec de si belles cérémonies. Je vous crois maintenant de retour au lieu de votre résidence, et je m'attends que je recevrai bientôt de vos nouvelles et de celles de M. l'ambassadeur, qui me néglige un peu depuis quelque temps. J'arrivai avant-hier de Marly, et j'ai retrouvé toute la famille en bonne santé. Il m'a paru que votre sœur aînée<sup>2</sup> reprenoit assez volontiers les petits ajustemens auxquels elle avoit si fièrement renoncé, et j'ai lieu de croire que sa vocation à la religion pourroit bien s'en aller avec celle que vous aviez eue autrefois pour être chartreux. Je n'en suis point du tout surpris, connoissant l'inconstance des jeunes gens, et le peu de fond qu'il y a à faire sur leurs résolutions, surtout quand elles sont si violentes et si fort au-dessus de leur portée. Il n'en est pas ainsi de votre sœur<sup>3</sup> qui est à Melun. Comme l'ordre qu'elle a embrassé est beaucoup plus doux, sa vocation sera aussi plus durable. Toutes ses lettres marquent une grande persévérance, et elle paroît même s'impatienter beaucoup des quatre mois que son noviciat doit encore durer. Babet<sup>4</sup> paroît aussi souhaiter avec beaucoup de ferveur que son temps vienne pour se consacrer à Dieu.

1. Le roi fut à Marly du 5 au 14 juin.

2. Marie-Catherine Racine, élevée à Port-Royal, qu'elle avoit dû quitter 3 mois auparavant : elle avoit beaucoup pleuré et vouloit se vouer à la vie religieuse. Elle épousa plus tard M. de Moramber.

5. Nanette : cf. page 431. Elle fit profession le jeudi 6 novembre.

4. Elisabeth Racine, née en 1684, fit profession après la mort de son père chez les dames de Varville, maison de l'ordre de Fontevault, dans le diocèse de Sens. Elle y étoit élevée.

Toute la maison où elle est, l'aime tendrement, et toutes les lettres que nous en recevons ne parlent que de son zèle et de sa sagesse. On dit qu'elle est fort jolie de sa personne, et qu'elle est même beaucoup crue. Mais vous jugez bien que nous ne la laisserons pas engager légèrement et sans être bien assurés d'une véritable vocation. Vous jugez bien aussi que tout cela n'est pas un petit embarras pour votre mère et pour moi, et que des enfans<sup>1</sup>, quand ils sont venus à cet âge, ne donnent pas peu d'occupation. Je vous dirai très-sincèrement que ce qui nous console quelquefois dans nos inquiétudes, c'est d'apprendre que vous avez envie de bien faire, et que vous vous appliquez sérieusement à vous instruire des choses qui peuvent convenir à votre état et aux vues que l'on peut avoir pour vous. Songez toujours que notre fortune est très-médiocre, et que vous devez beaucoup plus compter sur votre travail que sur une succession qui sera fort partagée. Je voudrais avoir pu mieux faire; c'est à vous maintenant à travailler : je commence à être d'un âge où ma plus grande application doit être pour mon salut. Ces pensées vous paroîtront peut-être un peu sérieuses; mais vous savez que j'en suis occupé depuis fort longtemps. Comme vous avez de la raison, j'ai cru même vous devoir parler avec cette franchise à l'occasion de votre sœur, qu'il faut maintenant songer à établir. Mais enfin nous espérons que Dieu, qui ne nous a point abandonnés jusqu'ici, continuera à nous assister et à prendre soin de vous, surtout si vous ne l'abandonnez point vous-même, et si votre plaisir ne l'emporte point sur les bons sentimens que l'on a tâché de vous inspirer. Adieu, mon cher fils : je vous écrirai une autre fois plus au long. Votre mère vous embrasse de tout son cœur. Ne vous laissez manquer de rien de ce qui vous est nécessaire.

1. Jean-Baptiste avait un frère, Louis Racine, et cinq sœurs.

---

## LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÉCLE.

# LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÉCLE

AGNÈS RACINE

1625-1700

J'ai cru devoir joindre aux lettres de Racine une lettre de sa tante Agnès, intéressante pour la connaissance de la vie morale du poète. Agnès Racine fut conduite toute jeune à Port-Royal par sa tante Mme Vitart, dont le mari prit la direction des affaires temporelles du monastère. Elle fut rejointe plus tard par sa mère. Elle fit profession en 1648, et fut abbesse de 1690 à 1700, où elle mourut âgée de soixante-quinze ans. Elle avait suivi de près l'éducation de son neveu, et se désespéra de le voir se livrer aux compagnies et aux occupations les plus profanes. Quand Racine eut renoncé au théâtre, les relations se rétablirent entre la tante et le neveu : il lui écrivait dans ses dernières années des lettres toutes pleines d'une affection respectueuse, et lui rendait compte de sa famille.

### I. — CONTRE LA FRÉQUENTATION DES COMÉDIENS

A RACINE.

[1663.]

Gloire à Jésus et au Très Saint Sacrement.

Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un voyage, j'avois demandé permission à notre mère<sup>1</sup> de vous voir, parce que quelques personnes nous avoient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, et j'aurois été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurois s'il plûtoit à Dieu de vous toucher. Mais j'ai appris, depuis peu de jours, une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur et en versant des larmes que je

1. La mère Madeleine de Saint-Agnès, sœur de l'évêque de Meaux, Dominique de Ligny, qui fut le

prédécesseur de Bossuet. Elle était abbesse au temps où cette lettre est supposée avoir été écrite.

voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les femmes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnoissent<sup>1</sup>. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête<sup>2</sup>. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur, pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai; mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à me venir voir; car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme. Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher<sup>3</sup>.

1. Qu'ils ne reviennent de leur péché, qu'ils ne le reconnoissent et s'en repentent.

2. Nicole écrivait un peu plus tard dans ses *Visionnaires* : « Un poète dramatique est un empoisonneur public non des corps, mais des âmes des fidèles. » — Port-Royal voulait faire de Racine un avocat.

3. Cette lettre et les autres pareilles ne firent qu'irriter Racine. Dans son dépit, il crut que Nicole l'avait eu en vue dans la phrase que je citais, et se laissa aller à écrire contre Port-Royal deux lettres spirituellement méchantes, dont Boileau l'empêcha de publier la seconde.

M. DE SAINT-ÉVREMOND.

## M. DE SAINT-ÉVREMOND<sup>1</sup>

CHARLES DE SAINT-DENIS

1613-1703

Saint-Évremond est un de ces hommes à qui leur esprit a fait manquer la fortune. Il nous fait penser à Bussy. Il commence par se moquer de l'Académie, et il eût été à la Bastille, si l'on eût su de quelle main venait le pamphlet. Il se distingue à Rocroy, à Nordlingen : mais je ne sais quels méchants propos le brouillent avec Conde. Royaliste sous la Fronde, fidèle à Mazarin quand on pouvait s'avancer en l'attaquant, il choisit le moment de la paix des Pyrénées pour déchirer le cardinal dans une lettre du reste fort spirituelle. La lettre devient publique. L'auteur doit quitter la France en 1661, pour éviter la Bastille. Il se retire en Angleterre : il y passe quarante-deux ans et meurt, au seuil du dix-huitième siècle dont il est un des précurseurs. Il est, en effet, « un des anneaux de la chaîne des esprits », comme dit Sainte-Beuve, et relie les deux régences, par-dessus le règne de Louis XIV, dont il n'est réellement pas. Car il s'est formé sous Louis XIII et sous la Fronde dans la société des *précieux* et des *libertins* : par l'exil, il échappe à l'influence du grand roi et de la grande littérature, grave et régulière, qui se développe à partir de 1660. Il reste cornélien en face de Racine, et parmi les débats du jansénisme et du quietisme, il tient pour Épicure. Dans ses dernières années, Bayle le charme et il goûte Chaulieu : le critique et le poète qui frayent la voie à l'incrédulité hardie et à la galanterie sensuelle du siècle prochain. Éloigné de la France, de la cour, des salons, il ne subit pas la tyrannie des opinions et des modes : il garde son originalité, quelle qu'elle soit, et suit son goût personnel, bon ou mauvais. De là l'indépendance, hardie parfois ou paradoxale, de ses jugements, qui tantôt retardent et tantôt avancent d'un demi-siècle. Puis il vit à l'étranger, et dans un salon cosmopolite où, avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre, se rencontrent des Français, des Allemands, des Italiens,

1. *Œuvres mêlées*, Amsterdam, 1706, 5 vol. in-12. Les lettres sont disséminées dans les 5 volumes.

une foule de gens à qui leur pays est fermé, comme à lui le sien, mais qui tous ont de l'esprit, des talents, l'humeur aventureuse et libre. En cette compagnie, s'il a des préjugés, il s'en défait, les marques particulières de sa première éducation s'effacent. Il ne garde pas « l'air Louis XIII » ; tout est chez lui aisé, facile, naturel. Tout annonce Voltaire, qui aura de plus, entre bien d'autres choses, la tradition littéraire du grand siècle.

Saint-Evremond n'est pas un homme de lettres. C'est un homme du monde qui a le goût des lettres et qui écrit ses idées pour ses amis. Ses *Lettres* sont une bonne partie de ses œuvres ; elles sont du même ton et du même esprit que le reste. La lettre sur la paix des Pyrénées est un chef-d'œuvre de méchanceté satirique. Je regrette que la longueur de cette pièce ne m'ait pas permis de la donner. Dans le reste de la correspondance se retrouve le Saint-Evremond que je viens de peindre, d'esprit vif et plaisant, qui ne redoute pas les propos gaillards, passionné de lecture, d'intelligence active, d'un goût original plutôt que sûr, franchement incrédule en matière de religion, estimant plus l'estomac que l'âme, plus assuré surtout d'avoir l'un que l'autre, gourmand avec dévotion, par principe philosophique, et, parmi les misères de la vie, reconnaissant quelques raisons de vivre : le bon vin, les truffes et les huitres.

## I. — SI LA SCIENCE CONVIENT A UN GENTILHOMME.

A M. LE COMTE D'OLONNE<sup>1</sup>.

Vous me laissâtes hier dans une conversation qui devint insensiblement une furieuse dispute. On y dit tout ce que l'on peut dire à la honte et à l'avantage des lettres. Vous devinez les acteurs et savez qu'ils étoient tous deux fort intéressés à maintenir leur parti : Bautru<sup>2</sup> ayant peu d'obligation à la nature de son genre, et le Commandeur<sup>3</sup> pou-

<sup>1</sup> Le comte d'Olonne (1626-1686), qui fut en France un des principaux amis de Saint-Evremond, était de la maison de La Tremouille. C'était un esprit fort et un gourmet.

<sup>2</sup> Guillaume Bautru (1588-1665),

comte de Sérans, fut ambassadeur en Flandre, en Espagne et en Angleterre. Il avait une grande réputation de diseur de bons mots.

<sup>3</sup> Le commandeur de Jars, de la maison de Rochecouart.

vant dire sans être ingrat, qu'il ne doit son talent ni aux arts, ni aux sciences.

La dispute vint sur le sujet de la reine de Suède<sup>1</sup>, qu'on louoit de la connoissance qu'elle a de tant de choses. Tout d'un coup le Commandeur se leva et, ôtant son chapeau d'un air tout particulier : « Messieurs, dit-il, si la reine de Suède n'avoit su que les coutumes de son pays, elle y seroit encore : pour avoir appris notre langue et nos manières; pour s'être mise en état de réussir huit jours en France, elle a perdu son royaume. Voilà ce qu'ont produit sa science et ses belles lumières que vous vantez. » Bautre voyant choquer la reine de Suède, qu'il estime tant, et les bonnes lettres, qui lui sont si chères, perdit toute considération : et commençant par un serment : « Il faut être bien injuste, reprit-il, d'imputer à la reine de Suède comme un crime la plus belle action de sa vie. Pour votre aversion aux sciences, je ne m'en étonne point : ce n'est pas d'aujourd'hui que vous les avez méprisées. Si vous aviez lu des histoires les plus communes, vous sauriez que sa conduite n'est pas sans exemple. Charles-Quint<sup>2</sup> n'a pas été moins admirable par la renonciation de ses États que par ses conquêtes; Dioclétien n'a-t-il pas quitté l'empire, et Sylla le pouvoir souverain? Mais toutes ces choses vous sont inconnues, et c'est folie de disputer avec un ignorant. Au reste où me trouverez-vous un homme extraordinaire qui n'ait eu des lumières et des connoissances acquises? »

A commencer par Monsieur le Prince<sup>3</sup>, il alla jusqu'à César, de César au grand Alexandre, et l'affaire eût été plus loin, si le Commandeur ne l'eût interrompu avec tant d'impétuosité qu'il fut contraint de se taire. « Vous nous en contez bien, dit-il, avec votre César et votre Alexandre. Je ne sais s'ils étoient savans ou ignorans; il ne m'importe

1. La reine Christine, qui avait abdiqué en 1654, était alors en France (1686).

2. Charles-Quint abdiqua en 1553 et se retira au monastère de Saint-

Just. — Dioclétien abdiqua en 305 et mourut en 315 à Salone. — Sylla se démit de la dictature perpétuelle en 79 av. J.-C., et mourut en 78.

3. Le prince de Condé.

guère ; mais je sais que de mon temps on ne faisoit étudier les gentilshommes que pour être d'Église ; encore se contentoient-ils le plus souvent du latin de leur bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la cour ou à l'armée alloient honnêtement à l'académie<sup>1</sup>. Ils apprennoient à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à jouer du luth, à voltiger<sup>2</sup>, un peu de mathématique, et c'étoit tout. Vous avéz en France mille beaux Gens-d'armes, galans hommes. C'est ainsi que se formoient les Thermes<sup>3</sup>, et les Bellegardes<sup>4</sup>. Du latin ! de mon temps, du latin ! un gentilhomme en eût été déshonoré<sup>5</sup>. Je connois les grandes qualités de Monsieur le Prince, et suis son serviteur : mais je vous dirai que le dernier connétable de Montmorency<sup>6</sup> a su maintenir son crédit dans les provinces, et sa considération à la cour, sans savoir lire. Peu de latin, vous dis-je, et de bon françois. »

Il fut avantageux au Commandeur que le bonhomme eût la goutte ; autrement il eût vengé le latin par quelque chose de plus pressant que la colère et les injures. La contestation s'échauffa tout de nouveau, celui-ci résolu, comme Sidias<sup>7</sup>, de mourir sur son opinion, celui-là soutenant le parti de l'ignorance avec beaucoup d'honneur et de fermeté.

Tel étoit l'état de la dispute quand un prélat charitable<sup>8</sup> voulut accommoder le différend, ravi de trouver une si belle

1. On voit par la phrase suivante ce qu'étaient ces établissements, qui n'avaient rien de commun avec les Académies littéraires.

2. *Voltiger* : « Faire les exercices sur le cheval de bois, pour apprendre à y monter à cheval et à en descendre légèrement, ou à faire divers tours qui montrent l'agilité et la dextérité d'un cavalier. » (Furetière.)

3. Paul de la Borthe, seigneur de Thermes (1482-1562), maréchal de France, se distingua dans les guerres de François I<sup>er</sup> et de Henri III.

4. Roger de Bellegarde, duc et

pair, grandécuyer, ami de Henri IV, mort en 1646 à quatre-vingt-trois ans.

5. Comparez Racan, p. 57.

6. Henri I<sup>er</sup>, duc de Montmorency (1544-1614), maréchal de France, gouverneur du Languedoc, connétable en 1596. Il fut sous la Ligue le chef du parti des Politiques. Il était fils du connétable Anne, et père du maréchal qui fut décapité à Toulouse en 1632.

7. C'est un pédant dans un roman inachevé de Théophile.

8. L'évêque du Maus, M. de Lavaurda.

occasion de faire paroître son savoir et son esprit : il toussa trois fois avec méthode, se tournant vers le Docteur, trois fois il sourit en homme du monde à notre agréable ignorant, et lorsqu'il crut avoir assez bien composé sa contenance, *digitis gubernantibus vocem*<sup>1</sup>, il parla de cette sorte.

« Je vous dirai, Messieurs, je vous dirai que la science fortifie la beauté du naturel, et que l'agrément et la facilité de l'esprit donnent des grâces à l'érudition. Le génie seul, sans règle et sans art, est comme un torrent, qui se précipite avec impétuosité. La science sans naturel ressemble à ces campagnes sèches et arides qui sont désagréables à la vue. Or, Messieurs, il est question de concilier ce que vous avez divisé mal à propos ; de rétablir l'union où vous avez jeté le divorce. La science n'est autre chose qu'une parfaite connoissance : l'art n'est rien qu'une règle qui conduit le naturel. Est-ce, Monsieur (s'adressant au Commandeur), que vous voulez ignorer les choses dont vous parlez et faire vanité d'un naturel qui se dérègle, qui s'éloigne de la perfection ? Et vous, monsieur de Bautru, renoncez-vous à la beauté naturelle de l'esprit pour vous rendre esclave de préceptes importuns et de connoissances empruntées ?

— Il faut finir la conversation, reprit brusquement le Commandeur, j'aime encore mieux sa science et son latin que le grand discours que vous nous faites. »

Le bonhomme, qui n'étoit pas irréconciliable, s'adoucit aussitôt, et pour rendre la pareille au Commandeur, il préféra son ignorance agréable aux paroles magnifiques du prélat. Pour le prélat, il se retira avec un grand mépris de tous les deux, et une grande satisfaction de lui-même.

• 1. « Les doigts réglant son débit. »

## 2. — RACINE ET CORNEILLE.

A M LE COMTE DE LIONNE<sup>1</sup>

..... A peine ai-je eu le loisir de jeter les yeux sur *Andromaque* et sur *Attila*<sup>2</sup>; cependant il me paroît qu'*Andromaque* a de l'air des belles choses, il ne s'en faut presque rien qu'il n'y ait du grand. Ceux qui n'entreront pas assez dans les choses l'admireront, ceux qui veulent des beautés pleines y chercheront je ne sais quoi qui les empêchera d'être tout a fait contents. Vous avez raison de dire que cette pièce est dechue par la mort de Montfleury<sup>3</sup> : car elle a besoin de grands comédiens qui remplissent par l'action ce qui lui manque. Mais a tout prendre, c'est une belle piece, et qui est fort au-dessus du médiocre, quoiqu'un peu au-dessous du grand *Attila*, au contraire, a du gagner quelque chose par la mort de Montfleury<sup>4</sup>. Un grand comédien eût trop poussé un rôle assez plein de lui-même, et eût fait faire trop d'impression a la férocité sur les âmes tendres. Ce n'est pas que cette tragédie n'eût été admirable du temps de *Sophocle* et d'*Euripide*, ou l'on avoit plus de goût pour la scene farouche et sanglante que pour la douce et la tendre; tout y est bien pensé, et j'y ai trouve de fort beaux vers. Pour le sujet et l'économie des pieces, je n'ai pas eu le loisir d'y faire la moindre réflexion.

Je souhaite de tout mon cœur que Corneille traite le sujet d'*Annibal*<sup>5</sup>; et s'il y peut faire entrer la conférence qu'il eut

1. Le comte de Lionne, premier écuyer de la grande écurie, neveu du marquis Eugues de Lionne était un ami d'avant l'exil de Saint-Évremond. Il était comme lui admirateur de Corneille. Ce fut lui qui fit parvenir à Saint-Évremond une lettre de Corneille, et à Corneille la réponse de Saint-Évremond, qu'on trouvera plus loin.

2. *Andromaque*, tragédie de

Racine, jouée en 1667, *Attila*, de Corneille, est de la même année.

3. Jacob, dit Montfleury (vers 1600-1667), un des plus fameux acteurs du XVII<sup>e</sup>, bon dans le tragique et dans le comique. Il jouait à l'Hôtel de Bourgogne.

4. Saint-Évremond ignorait-il qu'*Attila* était joué au Palais-Royal, par la troupe de Molière?

5. Il ne le traita pas.

avec Scipion avant la bataille, je m'imagine qu'on leur fera tenir des discours dignes des plus grands hommes du monde, comme ils l'étoient. Je vous envoie les *Observations sur Salustie*, dont je vous ai parlé, et je vous enverrai bientôt la *Dissertation sur l'Alexandre*<sup>1</sup>, tout cela mal copié. Pour les portraits, ils sont tellement attachés à cette *Conversation avec M. de Candale*<sup>2</sup>, qu'on ne peut pas les en séparer, et je ne puis pas envoyer encore l'ouvrage. Adieu : aimez-moi toujours, et me croyez à vous plus qu'homme du monde....

### 3. — LA RÉPUTATION DE CORNEILLE EN ANGLETERRE.

A CORNEILLE<sup>3</sup>.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que vous ne fussiez le plus reconnoissant homme du monde d'une grace qu'on vous ferait, puisque vous vous sentez obligé d'une justice qu'on vous rend. Si vous aviez à remercier tous ceux qui ont les mêmes sentimens que moi de vos ouvrages, vous devriez des remerciemens à tous ceux qui s'y connoissent. Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglois, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion souvent bien fondée, et croient faire honneur à leur Ben Johnson<sup>4</sup> de le nommer le Corneille de l'Angleterre. M. Waller<sup>5</sup>, un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles, et ne manque

1. Il s'agit d'*Alexandre*, tragédie de Racine (1665). Saint-Évremond en fit une assez vive et souvent juste critique.

2. Voir au t. III des *Œuvres* de Saint-Évremond. On y trouve des portraits de M. de Candale lui-même, de M. de Créqui, de Ru-

vigny, de La Rochefoucauld, de Palluau, de Miossens.

3. Cette lettre répond à une lettre de Corneille, qu'on a pu lire dans ce volume, p. 127.

4. Ben Johnson (1574-1637) a fait un *Séjan* et un *Calpurne*.

5. Waller : cf. p. 339.

pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglois pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation dont les sentimens aient l'avantage de toucher les siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France : il n'y a que vous, dit-il, de tous les François qui sache penser. M. Vossius<sup>1</sup>, le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne sauroit souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide.

Après des suffrages si avantageux, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Seroit-il arrivé du bon goût comme des modes qui commencent à s'établir chez les étrangers, quand elles se passent à Paris? Je ne m'étonnerois point qu'on prit quelque dégoût pour les vieux héros, quand on en voit un jeune qui efface toute leur gloire<sup>2</sup>. Mais si on se plaît encore à les voir représenter sur nos théâtres, comment peut-on ne pas admirer ceux qui viennent de vous? Je crois que l'influence du mauvais goût s'en va passer; et la première pièce que vous donnerez au public fera voir, par le retour de ses applaudissemens, le recouvrement du bon sens et le rétablissement de la raison. Je ne finirai pas sans vous rendre grâces très humbles de l'honneur que vous m'avez fait. Je me trouverois indigne des louanges que vous donnez à mon jugement; mais, comme il s'occupe le plus souvent à bien connoître la beauté de vos ouvrages, je confonds nos intérêts, et me laisse aller avec plaisir à une vanité mêlée avec la justice que je vous rends.

1. Isaac Vossius (1618-1689), bibliothécaire de Christine de Suede, puis disgracié, fut appelé en An-

gleterre par Charles II et y mourut chanoine de Windsor.

2. Louis XIV.

## 4. — ÉLOGE DE LA SIMPLICITÉ.

A MADAME LA DUCHESSE MAZARIN<sup>1</sup>.

J'ai entrepris de vous donner un conseil, Madame, quoique les femmes n'aiment pas à en recevoir. Mais il n'importe, je suis trop dans l'intérêt de votre beauté, pour ne vous avertir pas du tort que vous lui ferez s'il vous arrive de vous parer à la naissance de la Reine<sup>2</sup>. Laissez les ornemens pour les autres; les ornemens sont des beautés étrangères qui leur tiennent lieu de naturelles; et nous leur sommes obligés de donner à nos yeux quelque chose de plus agréable que leurs personnes. Nous ne vous aurions pas la même obligation, Madame, si vous en usiez comme elles. Chaque ornement qu'on vous donne cache une beauté, chaque ornement qu'on vous ôte vous rend une grâce, et vous n'êtes jamais si bien que lorsque l'on ne voit en vous que vous-même.

La plupart des dames se perdent avantageusement sous leur parure. Il y en a qu'on trouve fort bien avec leurs perles, qu'on trouveroit fort mal avec leurs cous. Le plus beau collier du monde feroit un méchant effet sur le vôtre. Il en arriveroit quelque changement en votre personne, et tout changement qui se fait dans une chose parfaite ne lui sauroit être avantageux. Que ceux qui retiennent vos pierres<sup>3</sup> servent bien votre beauté! Je suis plus votre serviteur

1. C'est cette vive et joyeuse Hortense Mancini, que son bizarre mariage dégoûta de la religion, digne amie de Saint-Évremond par l'esprit et l'indépendance, armée contre toutes les disgrâces par sa croyance philosophique à la légèreté humaine et par sa résignation à l'inévitable oubli. Sa maxime dans tous les maux, était : « Sur les ailes du temps la tristesse s'envole, » et selon Saint-Évremond, elle l'étendait même à la perte des amis. Bien que fort gênée dans ses affaires, et

vivant d'emprunts, au jour le jour elle fut la reine de la société anglaise, depuis qu'elle vint en ce pays (1675) jusqu'à sa mort, qui arriva en 1699. On avait fait bien des tentatives pour la ramener en France : sa pauvreté l'engageait à se laisser persuader, mais l'horreur de son mari et la peur d'un couvent la retinrent toujours.

2. Femme de Charles II.

3. Elles avaient été retenues en France, après le départ de la duchesse.

qu'homme du monde : mais tout votre serviteur que je suis, je trouve des jours à excuser M. Colbert et M. Dumets<sup>1</sup>. Si vous étiez dans la condition où vous devriez être, on ne démèleroit pas si aisément les avantages de votre mérite, d'avec ceux de votre fortune. Ces messieurs nous en ôtent l'embaras : grâce au soin qu'ils ont de bien séparer ces deux choses, nous voyons nettement que vous n'avez obligation qu'à vous-même, de tous les sentimens qu'on a pour vous. Laissez, laissez ruiner<sup>2</sup> les autres en pierreries et en habits ; la nature a fait pour vous toutes les dépenses. Vous seriez une ingrante, et nous aurions méchant goût, si nous n'étions également contents des libéralités qu'elle vous a faites.

Je voudrois bien vous voir faire à la naissance de la Reine ce que fit autrefois Bussi d'Amboise<sup>3</sup> à un tournoi. Ayant su que tous les grands seigneurs de la Cour devoient faire des dépenses extraordinaires pour leurs équipages et pour leurs habits, il habilla ses gens comme des seigneurs, et marcha vêtu fort simplement au milieu de ce train si magnifique. La nature fit valoir tellement ses avantages en la personne de Bussi, que Bussi fut pris seul pour un grand seigneur, et tous les seigneurs qui s'étoient fiés à la magnificence ne passèrent que pour des valets. Réglez-vous, Madame, sur l'exemple de Bussi ; faites habiller Fanchon et Grenier<sup>4</sup> en duchesses, et marchez vêtue comme une simple demoiselle avec le seul charme de votre beauté. Toutes les dames seront prises pour des Fanchons, et la simplicité de votre habit n'empêchera pas que vous ne soyez au-dessus de toutes les reines.

Je n'aime pas à faire des contes, et une vanité, peut-être assez mal fondée, me fait préférer l'expression de ce que

1. Ils avaient ces pierreries en garde. M. Dumets était garde du trésor royal.

2. C'était l'usage de supprimer le pronom réfléchi devant l'infinif après les verbes *laisser, voir, entendre, sentir*, etc.

3. Louis d'Amboise, seigneur de Bussy, gouverneur d'Anjou, illustre par son savoir, son courage et sa politique, fut assassiné à vingt-huit ans en 1579.

4. C'étaient deux femmes de M<sup>me</sup> de Mazarin

j'imagine au récit de ce que j'ai vu. Le métier de conteur est une puérité dans les jeunes gens, et une foiblesse dans les vieillards. Quand l'esprit n'a pas encore acquis sa force, ou qu'il commence à la perdre, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. Je renonce au plaisir que me donne mon imagination, pour vous conter une petite aventure que j'ai vu arriver à La Haye.

Dans le temps que je demourois à La Haye, prit envie un jour à M. le comte de Guiche<sup>1</sup> et à M. de La Vallière<sup>2</sup> de se parer pour attirer les yeux du peuple, et ils voulurent que la parure eût également de la magnificence et de l'invention.

Le comte de Guiche se distingua par beaucoup de singularités. Il portoit une aigrette à son chapeau; et une boucle de diamans, qu'il eût souhaités plus gros pour cette occasion, tenoit le chapeau retroussé. Il avoit au cou du point de Venise, qui n'étoit ni cravate, ni collet : c'étoit une espèce de petite fraise qui pouvoit contenter l'inclination secrète qu'il avoit prise pour la golille<sup>3</sup> à Madrid. Après cela vous eussiez attendu une roupille<sup>4</sup> à l'espagnole, et c'étoit une veste à la hongroise. Ici l'antiquité lui revint en tête, pour lui mettre aux jambes des brodequins : mais plus galant que les Romains, il y avoit fait écrire le nom de sa maîtresse en lettres assez bien formées dans une broderie de perles. Du chapeau jusqu'à la veste, la *bizarria*<sup>5</sup> de l'Amirante avoit tout réglé : le comte de Serin<sup>6</sup> régnoit à la veste, et l'idée de Scipion lui avoit fait prendre les brodequins. Pour La Vallière, il se mit le plus extraordinairement qu'il lui fût

1. Armand de Gramont, comte de Guiche (1638-1673), fils du maréchal de Gramont, très en faveur auprès de Louis XIV et ensuite exilé pendant huit ans.

2. Frère de M<sup>me</sup> de la Vallière.

3. *Golille* : c'est le nom du collet espagnol (*golilla*).

4. *Roupille* : « Espèce de petit manteau, vieille sorte d'habillement

qui était une sorte de hongrelaine serrée et courte. » (Furetière).

5. *Bizarria* : l'élégance, l'air noble et galant. — *L'Amirante*, ou plutôt *almirante* : c'était le grand amiral d'Espagne. \*

6. Seigneur hongrois qui se distingua contre les Turcs, et qui mourut en 1664 à la chasse (Loret, *Muse historique*, 30 déc. 1664).

possible : mais il sentoit trop le françois ; et pour dire la vérité, il ne put s'élever à la perfection de la bizarrerie. Telle étoit la parure de nos messieurs, quand ils entrèrent dans le Voorhout, lieu destiné pour la promenade à La Haye. A peine y étoient-ils entrés, qu'on accourut de toutes parts pour les regarder, et le monde, surpris de la nouveauté, ne savoit encore s'il la falloit admirer comme extraordinaire, ou s'en moquer comme d'une chose extravagante. Dans cette petite suspension, où l'on songeoit à déterminer, M. de Louvigny<sup>1</sup> arriva. Il avoit un habit noir tout simple et de beau linge faisoit sa parure : mais on lui voyoit la plus belle tête du monde, le plus agréable visage, et le meilleur air. Sa modestie insinuoit le mérite de ses qualités ; les femmes étoient touchées, il plaisoit aux hommes. Disons la vérité, il touchoit tout. Sans vous, Madame, la question seroit décidée, et les avantages de votre sexe seroient perdus. Vous êtes la seule femme qui puissiez faire sur nous des impressions plus fortes. Après vous avoir dépeint ses charmes, vous n'aurez pas de peine à en deviner les effets. Tous les spectateurs furent aussi touchés, que M. le comte de Guiche et M. de La Vallière furent confondus. On se souvient encore à La Haye de l'avantage de M. de Louvigny, et de la défaite de ces messieurs. Si je n'étois pas en Angleterre, il m'en souviendrait plus qu'à personne ; mais vous ruinez tous objets et toutes idées ; vous déferiez cent Midletons<sup>2</sup> et cent Louvignys : que reste-t-il dans l'un et dans l'autre sexe à vous opposer ?

1. Antoine-Charles de Gramont, frère du comte de Guiche. — Déterminer, au sens neutre comme décider.

2. Saint-Évremond, dans ses vers, a pleuré la mort de M<sup>me</sup> Midleton, qu'il nomme illustre entre les belles.

## 5. — BILLETS.

A MADAME LA DUCHESSE MAZARIN<sup>1</sup>.

## I.

Si vous continuez dans le dessein d'honorer votre serviteur de votre présence mercredi, vous donnerez ordre, s'il vous plaît, que linge et assiettes soient fournis dans une maison qui manque de tout, hormis d'affection à vous y bien recevoir. Je ne parle point de la longe de veau; ce n'est pas simplement un épisode pour embellir la pièce, elle est de l'essence du sujet dans le repas poétique où vous avez bien voulu vous convier. L'auteur vous fournira tant de métaphores et d'autres figures qu'il vous plaira

Qui veut du fruit en apporte,  
 Mon repas est fait de sorte,  
 Que pour le vin, en boira  
 Celui qui l'apportera

Pour ce qui regarde la propreté, vous la trouverez entière :

Sus petit sénateur romain,  
 Sus *Franc* et fille  
 De la famille<sup>2</sup>,  
 La brosse en main

## II.

Le plaisir de vous voir est le plus grand que l'on puisse désirer; celui de vous attendre n'est pas médiocre, et j'ai goûté ce dernier huit heures durant à Saint-James. Je pars pour faire les commissions que vous me faites l'honneur de

1. Saint-Évremond vivait assez pauvrement en Angleterre de quelques rentes viagères et d'une pension du roi.

2. Ce sont ses domestiques. Le sénateur romain est son laquais.

— M<sup>me</sup> de Mazarin, qui aimait fort la propreté, était sans cesse occupée, selon Saint-Évremond, à faire essuyer et frotter ses meubles et son appartement. C'était chez elle une manie poussée au dernier point.

me donner. Je ne manquerai pas de me trouver à l'heure qui m'est ordonnée : j'ai trop d'intérêt à n'y pas manquer.

## III.

Comme tout le monde vous donne des fruits, je n'ai pas voulu être le seul qui ne vous en donne pas. Recevez des pêches d'un homme qui n'a pas de jardin, d'aussi bon cœur qu'il vous les donne. Je ne devois pas me servir du mot cœur : ce mot-là ne doit non plus sortir de la bouche d'un honnête homme de mon âge, que celui de santé. Mais sans cœur, sans santé, je suis *Hasta la muerte*<sup>1</sup>, etc

## 6. — SUR LA VIEILLESSE.

A MADemoiselle de Lenclos<sup>2</sup>.

[1696]

J'ai reçu la seconde lettre que vous m'avez écrite, obligeante, agréable, spirituelle, où je reconnois les enjouemens de Ninon et le bon sens de Mlle de Lenclos. Je savois comment la première a vécu; vous m'apprenez de quelle manière vit l'autre. Tout contribue à me faire regretter le temps heureux que j'ai passé dans votre commerce, et à désirer inutilement de vous voir encore. Je n'ai pas la force de me transporter en France, et vous y avez des agrémens qui ne vous laisseront pas venir en Angleterre. Mme de Bouillon<sup>3</sup> vous peut dire que l'Angleterre a ses charmes, et je serois un ingrat si je n'avois, moi-même, que j'y ai trouvé des douceurs. J'ai appris, avec beaucoup de plaisir,

1. « Jusqu'à la mort. »

2. Avec la duchesse de Mazarin, Ninon (cf. p. 463) est le principal correspondant de Saint-Évremond. Il l'a connue jadis, jeune, brillante, adorée, et, dans leur longue vieillesse, il entretenait avec elle un commerce de souvenirs où la vigueur alerte de l'esprit mêle quelque douceur à la mélancolie des regrets : mais sur-

tout dans la perte de tous les autres plaisirs, la bonne chère est comme le dernier refuge et la dernière consolation de leur épicurisme. Toutes leurs illusions disparues n'ont laissé en tous les deux que l'estime des solides jouissances que donne un bon estomac.

3. M<sup>me</sup> de Bouillon : Cf. plus haut, p. 333.

que M. le comte de Gramont<sup>1</sup> a recouvré sa première santé, et acquis une nouvelle dévotion. Jusqu'ici, je me suis contenté grossièrement d'être homme de bien; il faut faire quelque chose de plus, et je n'attends que votre exemple pour être dévot. Vous vivez dans un pays où l'on a de merveilleux avantages pour se sauver<sup>2</sup>. Le vice n'y est guère moins opposé à la mode qu'à la vertu : pécher, c'est ne savoir pas vivre, et choquer la bienséance autant que la religion. Il ne falloit autrefois qu'être méchant, il faut être de plus malhonnête homme, pour se damner en France présentement. Ceux qui n'ont pas assez de considération pour l'autre vie, sont conduits au salut par les égards et les devoirs de celle-ci. C'en est assez sur une matière où la conversion de M. le comte de Gramont m'a engagé : je la crois sincère et honnête. Il sied bien à un homme, qui n'est pas jeune, d'oublier qu'il l'a été. Je ne l'ai pu faire jusqu'ici; au contraire, du souvenir de mes jeunes ans, de la mémoire de ma vivacité passée, je tâche d'animer la langueur de mes vieux jours. Ce que je trouve de plus fâcheux à mon âge, c'est que l'espérance est perdue : l'espérance qui est la plus douce des passions, et celle qui contribue davantage à nous faire vivre agréablement. Désespérer de vous voir jamais, est ce qui me fait le plus de peine : il faut se contenter de vous écrire quelquefois, pour entretenir une amitié, qui a résisté à la longueur du temps, à l'éloignement des lieux, et à la froideur ordinaire de la vieillesse. Ce dernier mot me regarde; la Nature commencera par vous à faire voir qu'il est possible de ne vieillir pas. Je vous prie de faire assurer M. le duc de Lauzun<sup>3</sup> de mes très humbles services, et de savoir si Mme la maréchale de Créqui<sup>4</sup> lui a fait payer cinq cens écus qu'il m'avoit prêtés : on me l'a écrit il y a longtemps, mais je n'en suis pas trop assuré.

1. C'est le héros d'Hamilton : Cf. p. 358. n. 2. Sa femme, très pieuse, avait tout fait pour le convertir.

2. Allusion à la dévotion que la conversion du roi avait mise à la mode en France.

3. Le fameux Lauzun qui épouse Mademoiselle (1633-1713).

4. C'est la femme du maréchal de Créqui, qui fut battu à Consrbruck en 1675 et qui prit Luxembourg en 1684.

## 7. — LA JOIE DE VIVRE.

A LA MÈME<sup>1</sup>.

[1699.]

La dernière lettre de Mlle de *Lenclos*<sup>1</sup> me semble toujours la meilleure; et ce n'est point que le sentiment du plaisir présent l'emporte sur le souvenir du passé : la véritable raison est que votre esprit se fortifie tous les jours. S'il en est du corps comme de l'esprit, je soutiendrais mal ce combat d'estomac dont vous me parlez. J'ai voulu faire un essai du mien contre celui de Mme *Sandwich*<sup>2</sup>, à un grand repas chez Mylord *Jersey* : je ne fus pas vaincu. Tout le monde connoît l'esprit de Mme *Sandwich* : je vois son bon goût par l'estime extraordinaire qu'elle a pour vous. Je ne fus pas vaincu sur les louanges qu'elle vous donna, non plus que sur l'appétit. Vous êtes de tous les pays, aussi estimée à Londres qu'à Paris. Vous êtes de tous les temps, et quand je vous allègue pour faire honneur au mien, les jeunes gens vous nomment aussitôt pour donner l'avantage au leur. Vous voilà maîtresse du présent et du passé; puissiez-vous avoir des droits considérables sur l'avenir! Je n'ai pas en vue la réputation; elle vous est assurée dans tous les temps : je regarde une chose plus essentielle; c'est la vie dont huit jours valent mieux que huit siècles de gloire après la mort. *Qui vous auroit proposé autrefois de vivre comme vous vivez, vous vous seriez pendue* (l'expression me charme); cependant vous vous contentez de l'aise et du repos, après avoir senti ce qu'il y a de plus vif.

L'esprit vous satisfait, ou du moins vous console;  
 Mais on préféreroit de vivre jeune et folle,  
 Et laisser aux vieillards exempts de passions  
 La triste gravité de leurs réflexions.

Il n'y a personne qui fasse plus de cas de la jeunesse que moi : comme je n'y tiens que par le souvenir, je suis votre

1. Cf. page 463 la lettre de Ninon à laquelle elle-ci répond.

2. Lady *Sandwich*, fille du comte de *Rochester*.

exemple; et m'accommode du présent le mieux qu'il m'est possible. Plût à Dieu que Mme Mazarin eût été de notre sentiment <sup>1</sup>! Elle vivroit encore : mais elle a voulu mourir la plus belle du monde.

Mme Sandwich va à la campagne : elle part d'ici admirée à Londres, comme elle a été à Paris. Vivez ; la vie est bonne, quand elle est sans douleur. Je vous prie de faire tenir ce billet à M. l'abbé de Hautefeuille <sup>2</sup>, chez Mme la duchesse de Bouillon. Je vois quelquefois les amis de M. l'abbé Dubois, qui se plaignent d'être oubliés : assurez-le de mes très-humbles respects.

---

## NINON DE LENCLOS<sup>3</sup>

1620-1705

Retirée vers cinquante ans dans son petit hôtel de la rue des Tournelles, Mlle de Lenclos y fut visitée par tout ce qu'il y avait d'hommes d'esprit et de femmes distinguées dans la société du temps. A force de tact, de convenance et d'esprit, elle avait fait de sa maison « le rendez-vous des honnêtes gens », et les jeunes gens y venaient prendre le ton et les manières du beau monde.

A ses amis absents, et surtout à Saint-Évremond, elle écrivait des lettres exquises, aussi solides qu'agréables, d'une philosophie douce, d'une mélancolie discrète, où les regrets du passé se mêlent sans l'empoisonner à la douceur de vivre. On y verra, en les lisant, les raisons que Sainte-Beuve avait de placer Ninon entre Montaigne et Voltaire, comme ayant transmis d'un siècle à l'autre la tradition du scepticisme épicurien.

1. Elle était morte le 2 juillet 1699.

2. L'abbé de Hautefeuille, bibliothécaire de la duchesse de Bouillon, qu'il accompagna en Angleterre. —

L'abbé Dubois, le futur ministre, archevêque de Cambrai et cardinal.

3. *Correspondance authentique de Ninon de Lenclos*, par E. Colombey (Paris, Dentu, 1886, in-12).

---

## I. — SUR LA MORT D'UN AMI.

A SAINT-ÉVREMOND.

[Mars 1693.]

M. de Charleval vient de mourir<sup>1</sup>, et j'en suis si affligée que je cherche à me consoler par la part que vous y prendrez. Je le voyois tous les jours; son esprit avoit tous les charmes de la jeunesse et son cœur toute la bonté et la tendresse désirables dans les véritables amis<sup>2</sup>. Nous parlions souvent de vous et de tous les originaux de notre temps. Sa vie et celle que je mène présentement avoient beaucoup de rapport. Enfin c'est plus que de mourir soi-même qu'une pareille perte. Mandez-moi de vos nouvelles. Je m'intéresse à votre vie à Londres comme si vous étiez ici; et les anciens amis ont des charmes que l'on ne connoît si bien que lorsqu'on en est privé.

## 2. — RÉSIGNATION MÉLANCOLIQUE.

A SAINT-ÉVREMOND.

[1698.]

J'ai envoyé une réponse à votre dernière lettre, Monsieur, au correspondant de l'abbé Dubois<sup>3</sup>, et je crains, comme il étoit à Versailles, qu'elle ne lui ait pas été rendue. Je serois fort en peine de votre santé, sans la visite du bon petit bibliothécaire de Mme de Bouillon<sup>4</sup>, qui me combla de joie en me montrant une lettre d'une personne qui songe à moi à cause de vous. Quelque sujet que j'aie eu, dans ma

1. Charles Faucon de Ris, sieur de Charleval (1612-1693), ami de Sarrasin et de Scarron, bel esprit et poète, avait été très répandu dans les ruelles et les cercles mondains.

2. L'éloge est mérité : Charleval avait été l'ami et le protecteur très généreux des Dacier.

3. L'abbé Dubois : il avait alors suivi en qualité de secrétaire d'ambassade. M. de Tallard, ambassadeur à Londres. Avec tous ses vices, c'était un homme d'esprit.

4. Mme de Bouillon : Ce bibliothécaire était l'abbé Hautefeuille. cf. plus haut, page 463.

maladie, de me louer du monde et de mes amis, je n'ai rien ressenti de plus vif que cette marque de bonté. Faites sur cela tout ce que vous êtes obligé de faire, puisque c'est vous qui me l'avez attirée. Je vous prie que je sache par vous-même si vous avez rattrapé ce bonheur dont on jouit si peu en de certains temps. La source ne sauroit tarir tant que vous aurez l'amitié de l'aimable personne qui soutient votre vie<sup>1</sup>. Que j'envie ceux qui passent en Angleterre et que j'aurois de plaisir à dîner encore une fois avec vous! N'est-ce point une grossièreté que le souhait d'un dîner? L'esprit a de grands avantages sur le corps; cependant ce corps fournit souvent de petits goûts qui se réitérent et qui soulagent l'âme de ses tristes réflexions. Vous vous êtes souvent moqué de celles que je faisais : je les ai toutes bannies. Il n'est plus temps quand on est arrivé au dernier période de la vie : il faut se contenter du jour où l'on vit. Les espérances prochaines, quoi que vous en disiez, valent bien autant que celles que l'on étend plus loin : elles sont plus sûres. Voici une belle morale : portez-vous bien, voilà à quoi tout doit aboutir.

### 3. — TRISTESSE ET SOUVENIRS.

À SAINT-ÉVREMOND.

[1699.]

Votre lettre m'a remplie de désirs inutiles, dont je ne me croyois plus capable. « Les jours se passent, comme disoit le bonhomme Des Yveteaux<sup>2</sup>, dans l'ignorance et la paresse, et ces jours nous détruisent et nous font perdre les choses à quoi nous sommes attachés... » Vous disiez autrefois que je ne mourrois que de réflexions : je tâche à n'en plus faire et, à oublier, le lendemain, le jour que je vis aujourd'hui. Tout le monde me dit que j'ai moins à me plaindre du temps qu'un autre. De quelque sorte que cela soit, qui

1 La duchesse de Mazarin.

2 Des Yveteaux : Cf. p. 6.

m'auroit proposé une telle vie, je me serois pendue. Cependant on tient à un vilain corps comme à un corps agréable : on aime à sentir l'aise et le repos. L'appétit est quelque chose dont je jouis encore. Plût à Dieu de pouvoir éprouver mon estomac avec le vôtre, et parler de tous les originaux que nous avons connus, dont le souvenir me réjouit plus que la présence de beaucoup de gens que je vois, quoiqu'il y ait du bon dans tout cela, mais à vrai dire nul rapport. M. de Clerambaut<sup>1</sup> me demande souvent s'il ressemble par l'esprit à son père. « Non », lui dis-je. Mais j'espère de sa présomption qu'il croit ce *non* avantageux, et peut-être qu'il y a des gens qui le trouveroient. Quelle comparaison du siècle présent avec celui que nous avons vu ! Vous allez voir Mme Sandwich<sup>2</sup>, mais je crains qu'elle aille à la campagne. Elle sait tout ce que vous pensez d'elle. Mme Sandwich vous dira plus de nouvelles de ce pays-ci que moi. Elle a tout approfondi et pénétré : elle connoit parfaitement tout ce que je hante et a trouvé le moyen de ne pas être étrangère ici<sup>3</sup>.

## LE MARQUIS DE LASSAY<sup>4</sup>

ARMAND DE MADAILLAN DE LESPARRÉ

1652-1738

Le marquis de Lassay est un des caractères les plus fantasques du dix-septième siècle. D'humeur indépendante et aventurière, il secoue l'autorité paternelle ; il sert brillamment sous Condé ; puis il quitte le service pour épouser la fille d'un apothicaire de Mademoiselle. Il la perd au bout d'un an ; de douleur il se croit dévot, s'enferme aux Incurables, s'y ennuie, et s'en va en

1. M. de Clérembaut : lieutenant général en 1702, mort en 1704 à la bataille d'Hochstœdt. Il était fils de Philippe de Clérembaut, comte de Pallau, maréchal de France, mort en 1688.

2. Lady Sandwich : Sur cette dame, cf. p. 462.

3. Voyez la réponse de Saint-Evremond, p. 462.

4. *Correspondance de Nijon de Lenclos*, p. 171.

Hongrie avec M. le Duc et les princes de Conti. De là il passe en Italie, et à son retour, après mille aventures, il épouse, à quarante-quatre ans, Mlle de Châteaubriant, qui s'ennuyait au couvent. Elle fit en sorte qu'il la regretta moins que l'autre, quand elle mourut en 1710. Voilà que ce mariage, qui l'alliait aux Condé, ne lui ouvrait pas la cour, il se retira dans son château de Lassay, au fond des forêts du Maine.

Lassay appartient aussi à ce groupe d'épicuriens philosophes, qui se dérobe à l'influence chrétienne et qui relie les hardis sceptiques du dix-huitième siècle aux lettrés païens du seizième.

## I. — SUR LE BONHEUR : TYRANNIE DE L'OPINION QUI L'EMPÊCHE, ILLUSIONS QUI LE PROCURENT.

A NIRON

[1697.]

J'ai admiré, Mademoiselle, ce que vous me faites l'honneur de me mander, et je trouve que vous avez grande raison de penser que tout le bon sens ne va qu'à se rendre heureux; mais je ne conviens pas qu'il suffise, pour être heureux, de juger de tout sans prévention; car malheureusement il faut s'assujettir aux préventions des autres, et on ne sauroit en secouer le joug pour suivre la froide raison, sans tomber dans des inconvéniens effroyables; et après y avoir bien pensé, c'est encore le plus court de s'assujettir aux coutumes et aux manières du pays dont on est, quelque déraisonnables qu'elles soient, quoiqu'on pense différemment dans le fond de l'âme. Quant à l'extérieur, il faut faire à peu près comme les autres, et c'est être fol que de vouloir être sage tout seul<sup>1</sup>: le bouclier d'Achille, le bâton de maréchal de France, la crosse d'un évêque, dont vous me parlez, sont des choses vaines, je l'avoue; mais les hommes y ont donné un prix, et il faut nécessairement courre<sup>2</sup>

1. C'est une phrase de Montaigne, dont le livre était le bréviaire des esprits forts.

2. Comme on le voit, ce vieux mot s'employait encore hors du langage de la chasse.

après; malheureux celui qui les méprise en y courant; la condition de ceux qui en sont bien entêtés et qui en font grand cas est bien plus souhaitable. Qu'on me laisse chez moi vivre en repos, qu'on m'y laisse choisir mes plaisirs et mes amusemens, et jouir de mon bien tranquillement, je serai trop content; mais cela est impossible en ce pays-ci: c'est la pierre philosophale qu'on cherche inutilement depuis tant de temps. Tout le monde vient vous y tourmenter; un honnête homme se passe aisément de la fortune; mais il ne sauroit s'accommoder du manque de considération qui en France, est indispensablement attaché à ce genre de vie.

Ah! que cette vivacité dont vous me parlez encore est jolie! on ne s'aperçoit que l'on vit que par elle; mais on ne l'a pas quand on veut. Que je porte d'envie à votre M. de ...! Il est vif, amoureux, entêté des plaisirs; il ne fait point de réflexions: que faut-il davantage pour être heureux? Les autres cherchent à se détromper du monde, et moi je voudrois être toujours trompé; je suis au désespoir de connoître si bien la fausse monnoie, et je me trouve malheureux de ne m'ennuyer point à Lassay et de m'y trouver quasi aussi bien qu'ailleurs. Adieu, Mademoiselle, je suis bien aise que mes amis me souhaitent, et je suis ravi que vous me soubaitiez plus que les autres.

---

## LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE<sup>1</sup>

LOUISE-FRANÇOISE DE LA BAUNE LE BLANC

1644-1710

Deux fois déjà elle avait sui la cour, en 1670 et 1671. A peine y fut-elle laissé ramener, qu'elle se prépara à une dernière et définitive retraite. Ame tendre, facile à dominer et à intimider, remblante à l'idée de déplaire au roi, elle eut besoin d'être

1. Lettres de M<sup>me</sup> de La Vallière, morte religieuse carmélite. Liège, 1767, in-12.

soutenue dans sa volonté de faire pénitence. Le maréchal de Bellefonds et sa sœur la mère Agnès furent ses conseillers et ses appuis. Bossuet, très lié avec le maréchal, la dirigea aussi : Bourdaloue, par un carême qu'il prêcha à la cour en 1674, l'affermir. Elle alla s'enfermer, le 19 avril 1674, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle fut admise à la vêtue le 2 juin, et prit le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Elle fit profession le 4 juin 1675, devant la reine et toute la cour. Elle avait soif de mortifications : jeûnes, haïres, cilices, ceintures de fer, rien ne la contentait. Ses supérieurs devaient sans cesse la retenir. Elle reçut avec joie les maladies et les souffrances, sans rien diminuer des rigueurs qu'elle exerçait sur elle-même. Elle reçut la mort de son fils, dont Bossuet lui porta la nouvelle, comme un juste arrêt de Dieu.

Ses lettres, qui sont adressées au maréchal de Bellefonds, nous font assister aux dernières agitations de cette âme, que Dieu appelait, et à qui sa douceur même faisait obstacle. Elles justifient ce qu'en écrivait Bossuet : « La marque du doigt de Dieu, c'est la force et l'humilité qui accompagnent toutes ses pensées.... Cela me ravit et me confond. Je parle, et elle fait. J'ai les discours et elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher. »

Sied-il, en une telle matière, de remarquer que ces lettres sont d'un excellent style, d'une netteté aisée, d'une délicate propriété de termes où se reconnaît un esprit poli par un long usage de la cour ?

## I. — DÉSIRS DE RETRAITE ET DERNIERS OBSTACLES.

### AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS<sup>1</sup>.

Vous craignez pour moi, et vous avez raison, puisque je suis encore ici. Que voulez-vous ? je suis la foiblesse même ; cependant je travaille à sortir du péril ; c'est peut-être trop nonchalamment, je le dis à ma honte, mais je vous assure que c'est de bonne foi et avec dessein que ce soit au plus tôt.

1. Sur cet ami de M<sup>me</sup> de La Vallière et de Bossuet, voyez page 508.

J'arrive des Carmélites : on y prie pour vous et pour moi, et c'est de là que nous devons attendre notre secours. Je n'ai plus la hardiesse de vous rien dire de moi-même ; je suis trop méprisable pour qu'on puisse écouter les avis que je pourrais donner, et je renonce à le faire, jusqu'à ce que j'aie prêché d'exemple. Il faut commencer par là quand on veut bien persuader ; cela ne m'empêchera pourtant pas de vous remercier de vos lettres dans toutes les occasions ; elles me touchent, elles m'édifient et me donnent des forces pour surmonter ma foiblesse. Est-il besoin de vous en dire davantage, pour vous engager à m'écrire plus souvent ?

Je suis au désespoir de me voir encore si peu avancée, et vous ne sauriez me faire plus de honte que je ne m'en fais à moi-même. Je suis cependant plus affermie que jamais ; et quand on me donneroit toutes les grandeurs du monde, je ne changerois pas l'envie seule d'être Carmélite en leur possession<sup>1</sup> : je ne tiens plus qu'à un fil ; aidez-moi, je vous prie, à le rompre, grondez, menacez, traitez-moi durement, s'il le faut, faites enfin tous vos efforts pour m'inspirer du zèle et du courage, tout me servira, et vous savez que, par la grâce de Dieu, je profite un peu des conseils de mes amis. J'ai tant de confiance aux vôtres, et je m'en suis si bien trouvée jusqu'ici, que vous devez ne pas vous rebuter de ma foiblesse : il est vrai que j'en ai plus que personne ; mais la charité vous donnera de la force et pour vous et pour moi. Je n'ai plus qu'un pas à faire, mais j'ai de la sensibilité, et l'on a eu raison de vous dire que Mlle de Blois<sup>2</sup> m'en a beaucoup inspiré. Je vous avoue que j'ai eu de la joie de la voir jolie comme elle étoit ; je m'en faisais en même temps un scrupule : je l'aime, mais elle ne me retiendra pas un seul moment ; je la vois avec plaisir, et je la quitterai sans peine : accordez cela comme il vous plaira ; mais je le sens comme je vous le dis. Il faut que je parle au Roi et voilà toute ma peine. Demandez à Dieu qu'il me donne toute la force dont j'ai besoin dans cette occasion.

1. En leur possession : c'est-à-dire pour leur possession.

2. Mlle de Blois : sa fille, qui devint oratrice de Conti en 1679

Quitter la cour pour le cloître, ce n'est point là ce qui me coûte; mais parler au Roi, oh! voilà mon supplice, Je m'expose à vous telle que je suis : ne m'en aimez pas moins, je vous prie; et que la pitié fasse en vous sur mon sujet ce que l'estime fait en moi sur le vôtre.

▲ Versailles, le 8 février 1674.

## 2. — ADIEU AU MONDE.

AU MÊME.

Enfin je quitte le monde<sup>1</sup>, c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine : ma foiblesse m'y a retenue longtemps sans goût, ou pour parler plus juste, avec mille chagrins : vous en savez la plus grande partie, et vous connoissez ma sensibilité; elle n'est point diminuée, je m'en aperçois tous les jours, et je vois bien que l'avenir ne me donneroit pas plus de satisfaction que le passé et le présent. Vous jugez bien que selon le monde je dois être contente, et selon Dieu je suis transportée. Je me sens vivement pressée de répondre aux grâces qu'il me fait et de m'abandonner absolument à lui.

Tout le monde part à la fin d'avril; je pars aussi, mais c'est pour aller dans le plus sûr chemin du ciel. Dieu veuille que j'y avance comme j'y suis obligée pour obtenir le pardon de mes fautes! Je me trouve dans des dispositions si douces et si cruelles, mais en même temps si décidées (accordez cette opposition qui est en moi), que les personnes à qui j'ouvre mon cœur admirent de plus en plus l'extrême miséricorde de Dieu à mon égard.

Monsieur le Dauphin fait le voyage : je perds M. de Condom que j'avois engagé à faire le sermon de ma prise d'habit; s'il n'est pas revenu dans le temps qu'on me jugera capable de le prendre, je crois que je choisirai le Père Bourdaloue;

f. Elle alla aux Cerméllites un | (19 avril) où le roi partit pour la  
mois plus tard, le jour même | conquête de la Franche-Comté.

il nous a prêché une Passion merveilleuse et propre à toucher les cœurs les plus endurcis ; je l'ai même entretenu il y a peu de jours, il me plaît fort et il est tellement pénétré des vérités qu'il prêche, que vous en êtes persuadé d'avance. Pour M. de Condom, c'est un homme admirable par son esprit, sa bonté, et son amour de Dieu. Je ne manquerai pas de l'engager à continuer de vous écrire ; de votre côté exhortez-le aussi à n'avoir que le moins de commerce qu'il pourra avec ces gens dangereux.... Vous m'entendez bien ; ses intentions seront toujours dans la dernière pureté, mais il faudroit en avoir autant que lui pour en juger équitablement. C'est le voyage qu'il va faire, qui me fait parler ainsi. Vous savez qu'à Tournay<sup>1</sup> on étoit obligé de se communiquer plus qu'on auroit voulu, et l'on ne peut être trop sur ses gardes. Il est bien hardi à moi de donner des conseils ; mais l'on pardonne tout à une demi-pénitente, qui espère l'être bientôt tout à fait. Je suis très obligée à M. de Grenoble<sup>2</sup> de me parler comme il fait : vous savez que la dureté ne me déplait pas et qu'elle ne m'a jamais fait peur, malgré la délicatesse de mon tempérament. Je ne l'écouterai plus que pour aimer Dieu, et pour m'aimer moins je tâcherai de vous imiter : continuez-moi vos prières et vos conseils, et je vous promets en reconnaissance de ne vous oublier jamais devant Dieu.

Ce 10 mars 1674.

1 A Tournay : en 1673.

2 M. de Grenoble . Etienne le

Camus, qui devint cardinal en 1690

Il étoit fort estimé de Bossuet.

LA MARQUISE DE VILLARS<sup>1</sup>

MARIE DE BELLEFONDS

1627-1706

C'est la mère du fameux maréchal de Villars. Son mari, un des plus beaux hommes du temps, qu'on avait surnomme Orondate (c'était un nom du *Cyrus*), fut ambassadeur en Espagne. Il nous est parvenu trente-sept lettres que Mme de Villars écrivit de là-bas à Mme de Coulanges. Le style en est simple, facile et agréable. Elles contiennent beaucoup de détails curieux sur la cour et sur les mœurs d'Espagne : Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, La Rochefoucauld en étaient charmés. Ce qui en fait le principal intérêt pour nous, qui sommes habitués à un dessin moins sec et à une couleur plus intense dans la peinture des mœurs exotiques, c'est l'étonnement de cette Française, toute pétrie des préjugés de son pays et de son monde, devant des idées, des manières et des façons de vivre, des habillements, des jeux, une dévotion, qui lui paraissent le renversement de toute raison.

## I. — UNE REINE D'ESPAGNE.

## I.

A MADAME DE COULANGES<sup>2</sup>.

Madrid, 14 décembre 1679.

Peu après que la reine<sup>3</sup> a été ici, elle a témoigné beaucoup d'envie de me voir, et me l'envoya dire. Je répondis que

1. Lettres de M<sup>me</sup> de Villars, de La Fayette et de Tencin. Paris, 1805, in-12.

2. Sur M<sup>me</sup> de Coulanges, cousine de Louvois et de M<sup>me</sup> de Sévigné, cf. p. 525. Les fragments qui suivent sont curieux à rapprocher de quelques scènes de Ruy Blas où figure la seconde femme du roi Charles II. On verra par le récit de M<sup>me</sup> de Vil-

lars que le poète n'a pas chargé la peinture qu'il fait de la vie d'une reine d'Espagne, écrasée par l'étiquette et l'ennui.

3. Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère du roi, et de Madame Henriette, fut la première femme de Charles II d'Espagne. Mariée en 1679, elle mourut soudainement en 1689.

j'étais fort sensible à l'honneur qu'elle me faisoit. Elle me fit dire pour la seconde fois qu'elle avoit prié le roi que j'y allasse *incognito*<sup>1</sup>, parce que jusqu'à ce qu'elle ait fait son entrée, et qu'elle soit logée dans le palais, personne, homme ni femme, ne la verra. On envoya à la *camarera mayor*<sup>2</sup>, pour lui dire ce que la reine avoit mandé, et la permission que le roi lui avoit donnée de me voir *incognito*. La *camarera* répondit qu'elle ne savoit point cela. Le gentilhomme espagnol, que nous lui avons envoyé, la supplia de vouloir s'en informer; elle répondit qu'elle ne feroit rien, et que la reine ne verroit personne tant qu'elle seroit au Retiro. Nous fîmes savoir à la reine la diligence<sup>3</sup> que nous avions faite : on ne pouvoit pas moins après l'envie qu'elle avoit témoignée que j'eusse l'honneur de la voir. Après cela nous nous sommes tenus en repos. Je n'ai pas même voulu aller à l'église, où l'on peut la voir d'une tribune, de peur qu'on m'accusât de trop d'empressement. Le roi en a un très grand pour elle. Il ne voudroit jamais la perdre de vue. Cela est très obligeant. Mais pour en revenir à cette envie de me voir, je fus dimanche, pour la première fois, rendre mes devoirs à la reine mère<sup>4</sup>, qui est bonne, obligeante, disant tout ce qu'elle peut et tout ce qu'il faut pour plaire. Elle me demanda si je n'avois pas encore vu la reine, sa belle-fille. Je lui dis que non. Elle me répondit : « Elle a fort envie de vous voir, vous la verrez dès que vous le voudrez et dès demain. » Ce demain est aujourd'hui. Je vous ai écrit tout ceci par avance. Ce sera sur les quatre heures que je me rendrai à cette audience de la reine. Je vous rendrai compte comme tout cela m'aura paru. On dit qu'elle se conduit fort bien : j'en suis persuadée. Aucun François ne l'a vue. Il y a deux jours que la marquise *de los Balbásés* lu

1. La reine habitait au palais de Buen-Retiro, aux portes de Madrid, jusqu'à son entrée solennelle.

2. C'était alors la duchesse de Terranova.

3. *Diligence* signifiait la prompti-

tude à exécuter un devoir ou un dessein, et l'exactitude à faire une recherche.

4. La reine mère était la princesse Marie d'Autriche, sœur de l'empereur Léopold.

voulut voir : elle alla dans l'appartement de la *camarera*, qui touche à celui de la reine. Dès que la jeune princesse le sut, elle y vint tout aussitôt; mais comme elle voulut parler à la marquise, la *camarera* prit la reine par le bras et la fit entrer dans sa chambre. Ce sont des usages qui ne sont pas si extraordinaires ici qu'ils le seroient ailleurs.

## II.

Madrid, 5 septembre 1680.

Je vous ai mandé par ma dernière lettre la destitution de la duchesse de *Terranova*; qu'on avoit mis à sa place la duchesse d'*Albuquerque*, et que je ne pouvois être ni aise, ni fâchée de ce changement, que selon que la reine s'en trouveroit bien ou mal.

Quoique Mme de *Terranova* ait une grande aversion pour la France et pour les François, elle m'a toujours traitée fort bonnêtement. On croit que la reine n'aura pas sujet de se repentir de ce changement. L'air du palais est déjà tout autre<sup>1</sup>, et le roi aussi. Sa Majesté a permis à la reine de ne se coucher plus qu'à dix heures et demie<sup>2</sup> et de monter à cheval quand elle voudra, quoique cela soit entièrement contre l'usage.

## III

Madrid, 12 septembre 1680.

..... On se trouve toujours bien du changement de la *camarera mayor*. L'air du palais en est tout différent. Nous regardons présentement la reine et moi, tant que nous voulons, par une fenêtre qui n'a de vue que sur un grand jardin d'un couvent de religieuses qu'on appelle l'*Incarnation*, et

1. « L'ennui du palais est affreux, écrit un jour M<sup>me</sup> de Villars, et je dis quelquefois à cette princesse, quand j'entre dans sa chambre, qu'il me semble qu'on le sent, qu'on le voit, qu'on le touche, tant

il est répandu épais. » Combien cela ressembloit peu à la Cour de France!

2. Auparavant le roi et la reine se couchaient à huit heures et demie, en sortant de table, « ayant encore le morceau au bec ».

qui est attaché au palais. Vous aurez peine à imaginer qu'une jeune princesse, née en France et élevée au palais royal, puisse compter cela pour un plaisir; je fais ce que je puis, pour le lui faire valoir plus que je ne le compte moi-même.

## 2. — LES VISITES EN ESPAGNE.

A LA MÈME.

Madrid, 27 décembre 1679.

J'ai reçu depuis peu mes visites. La manière dont se passe cette cérémonie, est une chose assez singulière. Premièrement, dès que j'ai été arrivée, toutes les dames, princesses, duchesses, grandes, ont envoyé plusieurs fois me complimenter, et s'informer avec soin quand elles me pourroient voir, chacune voulant être avertie des premières. Enfin ce temps est venu, et il y a quelques jours qu'on leur fit savoir que je recevrais le monde trois jours de suite. On envoie un page chez toutes celles qui ont envoyé, avec des billets qu'on nomme *nudillos* parce qu'en effet ce sont des billets noués. Ce fut la marquise d'*Asséra*, veuve du duc de *Lerme*, que j'ai vue en France, et qui croit que je lui ai rendu quelque petit service, qui fit les trois jours les honneurs de ma maison. La dame de ce portrait qu'a M. de Villars les a faits aussi. Je crois qu'elle a été belle, et même qu'elle le seroit encore passablement sans cette épouvantable coiffure de veuve qu'elle porte. Il n'est pas possible à quelque belle personne que ce soit de le paroître avec cet accoutrement; et je ne sais pas comment une veuve, qui seroit un peu galante, et qui compte sur sa beauté, ne se remarie pas tout au plus tard au bout de l'an. Cette dame a bien de l'esprit, et est honnête et polie. Je ne vous dirai point les pas comptés que l'on fait pour aller recevoir les dames, les unes à la première estrade, les autres à la seconde, ou à la troisième; car, par parenthèse, j'ai un très grand appartement. Tirez de là, en soupirant pour moi, la conséquence de ce qu'il

m'en coûte à le meubler. Il faut, en entrant et en sortant, passer devant toutes ces dames. Celle qui me conduisoit avoit assez d'affaires à me redresser ; car j'oubliois souvent le cérémonial. Ces visites durent tout le jour. On les conduit dans une chambre couverte de tapis de pied, un grand brasier d'argent au milieu. Je n'oublierai pas de vous dire que, dans ce brasier, il n'y a point de charbon, mais de petits noyaux d'olives qui s'allument, et qui font le plus joli feu du monde, une petite vapeur douce. Ce feu dure plus que la journée. La manière de s'entretenir et de se faire des amitiés, seroit trop longue à vous dire. Toutes ces femmes causent comme des pies dénichées, très parées en beaux habits et pierreries, hors celles qui ont leurs maris en voyage ou en ambassade. Une des plus jolies, sans comparaison, étoit vêtue de gris par cette saison. Pendant l'absence de leurs maris, elles se vouent à quelque saint, et portent avec leur habit gris ou blanc de petites ceintures de corde ou de cuir. Je ne puis vous dépeindre aucune beauté, car je n'en ai point vu. La connétable de Castille est des mieux faites ; mais revenons à notre brasier ; toutes assises sur nos jambes, sur ces tapis ; car quoiqu'il y ait quantité d'*almohadas*, ou carreaux, elles n'en veulent point. Dès qu'il y a cinq ou six dames, on apporte la collation qu recommence une infinité de fois. On présente d'abord de grands bassins de confitures sèches ; ce sont des filles qui servent ; après cela quantité de toutes sortes d'eaux glacées ; et puis du chocolat ; ce qu'elles ont mangé ou emporté de marrons glacés, qu'elles nomment *castagnas*, ne se peut comprendre, tant elles les trouvent bons. Il règne une grande honnêteté parmi elles, touchées de plaire et de faire plaisir ; avec tout cela, Madame, que je fus aise de me trouver à la fin de mes trois jours ! la plupart me sont venues voir deux fois ; trois ou quatre entendent et parlent un peu le françois et moi très peu l'espagnol. Si ce récit vous paroît trop long, gardez-le pour le mettre en la place de la lecture que vous faites quelquefois les soirs.

## 3. — UN COMBAT DE TAUREAUX.

Madrid, 9 février 1680.

..... Il y eut hier la plus célèbre fête de taureaux qui se soit vue depuis plusieurs règnes des rois d'Espagne. Il y eut six grands, ou fils de grands, qui furent les toréadors<sup>1</sup>. Je pensai mourir dans la première heure; mourir est un peu trop dire : mais j'eus une émotion et un si violent battement de cœur, que je crus ne pouvoir résister, et je me levois pour m'ôter de dessus le balcon où j'étois, si M. de Villars ne m'eût dit que pour rien au monde il ne falloit faire cette faute. C'est une terrible beauté que cette fête. La bravoure des toréadors est grande. Aucuns<sup>2</sup> taureaux épouvantables éprouvèrent bien celle des plus hardis et des meilleurs. Ils crevèrent de leurs cornes plusieurs beaux chevaux; et quand les chevaux sont tués, il faut que les seigneurs combattent à pied, l'épée à la main, contre ces bêtes furieuses. Je n'aurois jamais fait, si je voulois vous conter tout ce qui s'observe dans ces combats, qui ont bien du rapport avec ceux des anciens Maures et Grenadins. Les dames, dont les amans combattent, et qui sont présentes, doivent bien mal passer leur temps, pour peu qu'elles les aiment véritablement. Les seigneurs qui doivent combattre, ont chacun cent hommes vêtus de leurs livrées. C'est une chose qui mériteroit de vous être contée plus en détail. Si j'étois roi d'Espagne, jamais on n'en reverroit.

<sup>1</sup> C'était l'usage alors que des amateurs combattissent le taureau

<sup>2</sup> Aucuns quelques.

LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ<sup>1</sup>

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

1626-1696

Tout a été dit sur Mme de Sévigné, surtout après le spirituel et charmant volume de M. Boissier<sup>2</sup>. Je me contenterai de rappeler brièvement les principaux événements de sa vie et les traits saillants de son caractère.

Petite-fille de sainte Chantal, cousine de Bussy, elle perdit son père à dix-huit mois. Le baron de Chantal était un des plus braves gentilshommes et des plus enragés duellistes du temps : il ne le cédait guère à son ami Boutteville, à qui il servit parfois de second. Spirituel, impertinent, ennemi des ministres en place par légèreté et par bravade, il déplut vite au cardinal, qui lui aliéna le roi. Alors il s'en alla rejoindre Toiras, qui défendait l'île de Ré contre les Anglais : il y fut tué. Sa veuve, Marie de Coulanges, ne lui survécut pas longtemps : à sept ans et demi la petite Marie de Chantal fut tout à fait orpheline. Trois ans après, ses grands parents du côté maternel ayant disparu à leur tour, la famille la confia à son oncle Christophe de Coulanges, abbé de Livry, âgé de vingt-neuf ans. C'était un excellent homme, honnête, solide, économe et très entendu en affaires. Il prit un grand soin de la fortune, mais aussi de l'éducation de sa pupille. On sait que Chapelain et Ménage lui enseignèrent l'italien et l'espagnol, et même un peu de latin.

Mlle de Chantal, fort jolie avec ces yeux bigarrés et ce nez carré dont elle plaisantait elle-même, d'une physionomie où la joie et l'esprit pétillaient, et pourvue de plus d'une dot considérable, épousa, le 4 août 1644, le marquis de Sévigné, d'une ancienne famille bretonne, et parent du fameux coadjuteur Paul de Gondy. Après un séjour assez prolongé à leur terre des Rochers, ils vinrent à Paris. C'est alors que Mme de Sévigné fréquenta l'hôtel de Rambouillet et y prit rang bien vite parmi les illustres. La Fronde vint : Sévigné, qui suivait le coadjuteur, fut tour à tour contre la cour et contre les princes. Il était léger

1. *Lettres*, dans la collection des *Grands Écrivains*, nouvelle édition, 15 vol in-8, 1862 sqq. — *Lettres inédites*, publiées par Capmas, Hachette, 2 vol. in-8. 2 Hachette, 1883.

et batailleur, tout comme le baron de Chantal : le chevalier d'Albret le fit appeler en duel et le tua le 4 février 1652. Sa femme le pleura, quoiqu'il ne l'aimât guère et la ruinât, et qu'elle eût cessé depuis longtemps de l'estimer.

Elle avait deux enfants, un fils et une fille, auxquels elle se dévoua. Elle maria sa fille en 1668 au comte de Grignan, lieutenant général en Languedoc, puis en Provence, deux fois veuf, tourmenté de goutte, et qui n'était plus jeune. La comtesse de Grignan rejoignit son mari en Provence (1671). Bientôt Charles de Sévigné s'en alla à l'armée : il fut successivement guidon, puis sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin ; sa mère et lui tâchèrent en vain d'obtenir un régiment. Il servit en Allemagne et en Flandre. Mme de Sévigné, restée seule, se consolait dans les douceurs de la société, dans le commerce de ses amis, dans la conversation de son fils entre deux campagnes, et surtout dans les lettres qu'elle écrivait à sa fille, et qu'elle en recevait. Elle n'était pas de la cour, où elle faisait de rares apparitions, bien accueillie des princes et estimée du roi. Elle vivait à Paris ; elle loua en 1677 l'hôtel Carnavalet, où elle habita jusqu'à sa mort. Dans la belle saison, tant que vécut l'abbé de Coulanges, elle faisait de fréquents et de longs séjours à l'abbaye de Livry, au milieu des bois qu'elle aimait. Souvent aussi, elle alla passer l'été à ses chers Rochers, près de Vitré, où les arbres étaient si verts. A peine l'hiver pouvait-il l'en chasser, malgré la tristesse des pluies continuelles. Avec l'âge, les rhumatismes vinrent ; elle alla deux fois à Vichy (1676 et 1677), une fois à Bourbon (1687). Mais les voyages les plus charmants à son gré furent ceux qu'elle fit pour rejoindre sa fille : en 1672, elle se rendit en Provence, allant et revenant par la Bourgogne. En 1690 et 1691, on la trouve encore à Grignan. Enfin elle y retourne en 1694, et elle y meurt. Des embarras d'argent l'attristèrent souvent. Son fils, tant qu'il fut au service et à la cour, dépensait sans compter : il fallut payer son guidon, sa sous-lieutenance, et fort cher. Les Grignan, dans leur fastueuse existence, étaient toujours à court d'argent. Tout cela dérangerait fort les affaires de Mme de Sévigné. Enfin, quand elle maria son fils, elle se dépouilla complètement et partagea ses biens entre ses enfants.

Voilà sa vie. Quant à son caractère, elle avait plus d'enjouement et de vivacité que de sensibilité. En dehors de son idolâtrie maternelle, qu'on connaît assez, deux ou trois amitiés occupèrent sa puissance d'aimer : on a vite nommé Fouquet, le

cardinal de Retz, Mme de La Fayette. Sa raison eut fort à faire pour soutenir sa reconnaissance dans les derniers temps de la vie du *Bien Bon*, de l'abbé de Coulanges, qui l'avait élevée. Ses amitiés étaient en général déterminées moins par une sympathie du cœur que par des affinités d'esprit : elle allait naturellement aux gens qui avaient en eux de quoi alimenter son intelligence, ou qui pouvaient la mettre en verve, la goûter et lui donner la réplique. Elle était fort coquette de son esprit, et cherchait les compagnies où il s'épanouissait. Jamais elle ne put rompre avec Bussy, malgré les griefs qu'elle avait contre lui, et sans aucune affection intérieure. Encore une fois, qu'on mette sa fille à part, la gaieté est la marque principale de son humeur. A son entrée dans le monde elle ne donne prise aux médisants que par là : elle est trop vive et trop rieuse. Cela s'amortit avec l'âge, mais sans s'effacer jamais. Grand'mère, elle est encore ce qu'elle avait été jeune fille. Elle est spirituelle, ironique, railleuse, maligne ; elle n'est point mélancolique ni sentimentale. Jamais elle ne larmoie. Elle n'est guère pitoyable : il n'y a pas trace en elle d'humanité. Elle fait un chef-d'œuvre de narration vive et piquante sur des paysans bretons qu'on a roués : est-ce préjugé aristocratique ? Peut-être, mais elle n'est pas plus tendre pour la Brinvilliers, qui est marquise, quand elle raconte qu'elle l'a vue mourir. La Brinvilliers est une empoisonneuse. Mais que d'infortunes innocentes dont elle parle avec esprit, quand les gens ne lui sont de rien !

Elle aime la nature ; mais elle n'y mêle ni sentimentalité ni rêverie. Elle en tire de la joie, comme de tout. La nature lui réjouit les oreilles et les yeux par ses bruits et par ses couleurs. Un printemps, c'est du rouge, puis du vert, et en voilà assez pour l'enchanter. Elle a une finesse de sens qui ne laisse rien échapper. Elle quitte Livry et va aux Rochers : là-bas c'étaient des bois, et ici ce sont des bois. Mais non : là-bas c'était un vert, et ici c'est un autre vert : ce sont deux impressions et deux plaisirs.

Elle lisait beaucoup, et avec passion. Des romans, où elle cherche plus la surprise des grandes aventures que la douceur des beaux sentiments ; des comédies : Corneille la touche plus que Racine. En général elle ne cherche pas les génies tendres. Si elle aime Virgile, c'est comme épique, ainsi que le Tasse. L'imagination fantaisiste et plaisante de l'Arioste la ravit. Elle ne s'en tient pas là : elle a l'esprit sérieux et solide ; elle aime à penser. Elle a un choix de lectures qui paraîtrait austère aujourd'hui

pour un homme lettré. Elle lit Quintilien, Tacite et toute sorte d'historiens. Mais surtout elle s'attache aux philosophes et aux théologiens, non aux spéculatifs, mais aux moralistes : insatiable de Nicole, enthousiaste de Pascal, ni saint Augustin, ni Abbadie, qui n'a pas la magie du style, ne l'effrayent. De ce fonds de lectures sortent tant de réflexions sur la vie humaine, sur les mœurs et sur les passions, qui rendent ses lettres si substantielles. On a voulu la comparer, l'égaliser même à Montaigne : c'est folie. Elle n'a pas l'originalité ; la source des idées n'est pas en elle, tout son mérite est dans l'application.

La qualité essentielle et dominante de Mme de Sévigné, c'est l'imagination, qu'elle avait extrêmement vive. Ce qui fait de ses lettres une chose unique, c'est cela précisément : une imagination puissante de poète et d'artiste, mise au service d'un esprit féminin distingué et médiocre, et appliquée à réfléchir les plus légères impressions d'une vie assez plate, ou les événements journaliers du monde environnant. Elle n'a pas de passion au cœur en écrivant : mettons à part toujours l'amour maternel. Aussi se dégage-t-il de son style plus de lumière que de chaleur : comparez Saint-Simon, et même Retz ; il y a en ceux-ci quelque chose de plus qu'une imagination qui joue. Dans Mme de Sévigné, partout apparaît cette faculté comme directrice souveraine ou même unique des pensées. Dans ses inégalités, ses vivacités d'humeur, dans ses caprices de jugement, où sa raison va à la dérive, quand elle parle de Racine ou du chocolat, dans sa dévotion, sincère assurément, sans pruderie ni fanatisme, jusque dans son affection maternelle, l'imagination domine. Elle n'a pas la piété débordante et jaillissant du fond du cœur : il faut un sermon, une lecture, pour l'échauffer, quelque chose enfin qui évoque en elle l'image des actes nécessaires ou des grandes vérités de la religion. Avec Mme de Grignan, on sait ses inquiétudes, ses chagrins, ses griefs, quand celle-ci était là : l'idée de sa fille, qu'elle avait formée dans sa fantaisie, était plus parfaite que sa fille, et elle s'émouvait d'une tendresse plus pure et moins mêlée d'amour-propre devant l'image idéale que devant la personne même de l'être adoré.

Mme de Sévigné a une puissance de se figurer les sentiments qui dépasse sa capacité immédiate et intime de sentir. Voyez l'admirable lettre sur la mort de Turenne : il y a un mois qu'elle l'a apprise quand elle la raconte avec une si pathétique simplicité. Si l'émotion naissait en elle directement du cœur, ce serait

le premier jour, au choc brutal du fait, qu'elle eût écrit une lettre à faire pleurer. Au contraire, elle s'émeut plus, à mesure que les circonstances du fait lui arrivent; il faut que son imagination s'en forme une représentation complète, et de la vision lentement élaborée jaillit le récit définitif, aussi saisissant que la réalité même. En un mot, Mme de Sévigné est artiste, et comme telle, sa personne n'est pas la mesure de son œuvre; elle possède une faculté de représentation qui n'est pas la sensibilité, mais qui la remplace en elle et la met en jeu chez les autres; il y a certaines émotions qu'elle ne ressent que pour les exprimer et les transmettre.

De là dérive ce don rare qu'elle a de faire sortir le pathétique des idées abstraites: c'est que son intelligence, plus active que son cœur, se saisit de la vive image que tous les objets laissent en elle, la transforme, et y fait transparaître l'universel. Lisez la lettre sur la mort de Louvois, et tant d'autres pareilles: le pathétique de Mme de Sévigné n'est pas un épanchement irrésistible de tendresse ou de sympathie sur les choses; il naît du saisissement de voir se peindre dans les faits particuliers les grandes vérités que les livres ont fait comprendre à sa raison.

Cette force d'imagination dans un tempérament froid fait la valeur de la peinture que Mme de Sévigné a tracée de la société de son temps. Ses *Lettres* nous en sont une image merveilleusement fidèle: toutes ces anecdotes, ces narrations charmantes ou poignantes, sont un des documents les plus sincères que l'histoire puisse consulter. Mme de Sévigné est peintre avant tout: ses tableaux ont lumière, couleur et mouvement; la vérité s'y trouve d'autant plus, qu'elle n'a ni intensité extraordinaire de passion, ni originalité créatrice de génie: elle a les préjugés de son temps, et ce qu'elle ajoute parfois à la réalité, le ridicule par exemple, la déforme moins qu'il ne l'achève.

Toutes les lettres qu'elle a écrites ne nous sont pas parvenues: il s'en faut de beaucoup. De celles qui nous ont été conservées, les originaux souvent sont perdus, et les copies infidèles et tronquées. Les principaux correspondants de Mme de Sévigné sont sa fille et Bussy-Rabutin, et après eux les Guitaut, Pomponne, Mme de La Fayette, et quelques autres amis: en somme un assez petit cercle.

Elle écrivait naturellement: ce qui ne veut pas dire négligemment. Il y a peu de lettres qui soient de véritables effusions de l'âme, toutes spontanées et impossibles à contenir: celles-là

seules qu'elle écrit à sa fille dans la première douleur des séparations, ont ce caractère. Le plus souvent, même avec sa fille, Mme de Sévigné surveille son inspiration, choisit et fait effort pour dégager les qualités et les grâces qu'elle se connaît. Elle avait passé par l'hôtel de Rambouillet, et là on apprenait à faire des lettres, comme autour de Mademoiselle à faire des portraits, et des maximes chez Mme de Sablé. Sans prendre un ton et un style d'auteur, elle ramassait de tous côtés des matériaux qu'elle pût mettre en œuvre. Elle ne croyait pas avoir tout fait quand elle avait récolté des nouvelles et des anecdotes : il lui restait à les conter, et elle tâchait de bien conter. Elle savait fort bien quand elle réussissait, et n'était pas plus ignorante du mérite de ses *Lettres* que La Fontaine n'était irresponsable de celui de ses *Fables*. Aussi méditait-elle ses sujets ; quand le premier jet ne la contentait pas, elle y revenait jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à la perfection. J'ai cité plus haut la lettre sur la mort de Turenne : avant celle-là, elle en avait écrit dix sur le même sujet, dont plusieurs à Mme de Grignan. Elle n'avait plus rien à lui apprendre : mais possédant enfin l'idée complète du fait avec toutes ses circonstances, elle a voulu en faire un tableau achevé et définitif.

J'ai voulu, dans ce choix de lettres de Mme de Sévigné, donner, selon l'expression de Corneille, *non tam meliora quam nova*. J'ai écarté de parti pris quelques-unes des lettres les plus fameuses, qui ont chance d'être aussi les meilleures ; cependant il y a encore bien des choses exquisés qu'on ne sait pas par cœur. J'ai cité la lettre sur la mort de Louvois, quoique très connue, parce que je citais plus loin celle que Mme de Coulanges écrit sur le même sujet : rien ne saurait nous mieux faire comprendre le talent de Mme de Sévigné que la comparaison de ces deux pièces. Pour la même raison j'ai reproduit le jugement de Mme de Sévigné sur La Fontaine ; identique au fond à celui de Bussy-Rabutin, il s'en distingue par la forme ; on y verra ce qu'une vive imagination peut ajouter à la plus fine raison dans l'expression des idées.

## I. — LA PHILOSOPHIE DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

## I. — SUR L'INQUIÉTUDE DE L'AVENIR.

A MADAME DE GRIGNAN.

AUX ROCHERS, DIMANCHE 9<sup>e</sup> AOÛT 1671.

Vous n'êtes point sincère quand vous me louez tant aux dépens de vous-même et vous méprisant comme vous faites. Il me siérait mal de faire votre panégyrique à vous-même, et vous ne voulez jamais que je dise du mal de moi. Je ne veux donc faire ni l'un ni l'autre; mais enfin, ma bonne, si vous avez à vous plaindre de moi, ce n'est point de n'avoir point en vous de bonnes qualités et le fonds de toutes les vertus. Vous pouvez remercier Dieu de tout ce qu'il vous a donné; car pour moi, je n'ai point assez de mérite pour en donner libéralement. Quoi qu'il en soit, vous mettez à propos vos réflexions en usage. Ce que vous dites sur les inquiétudes que nous avons si souvent et si naturellement sur l'avenir, et comme<sup>1</sup> insensiblement notre inclination se change et s'accommode à la nécessité, est la juste matière d'un livre comme celui de Pascal<sup>2</sup>. Rien n'est si solide, rien n'est si utile que ces sortes de méditations: et qui sont les personnes de votre âge qui en sachent faire? Je n'en connois point. Vous avez un fonds de raison et de courage que j'honore; pour moi, je n'en ai point tant, surtout quand mon cœur prend le soin de m'affliger. Mes paroles sont assez bonnes; je les range comme ceux qui disent bien; mais la tendresse de mes sentimens me tue. Par exemple, je n'ai point été trompée dans les douleurs d'être séparée de vous: je les ai imaginées comme je les sens; j'ai compris que rien ne me rempliroit votre place, que votre souvenir me seroit toujours sensible au cœur; que je m'ennuierois de votre absence, que je serois en peine de votre santé,

1. Comme: cette conjonction tient lieu, par une libre et juste construction, d'une expression plus

régulière et plus lourde: et sur la façon dont....

2. Les Pensées parurent en 1670.

que jour et nuit je serois occupée de vous. Je sens tout cela comme je l'avois prévu. Il y a plusieurs endroits sur lesquels je n'ai pas la force d'appuyer : toute ma pensée glisse sur cela, comme vous dites si bien ; et je n'ai point trouvé que le proverbe fût vrai pour moi, d'*avoir la robe selon le froid* : je n'ai point de robe pour ce froid-là. Mais cependant je m'amuse<sup>1</sup>, et le temps passe toujours ; et ce fait particulier n'empêche pas la règle générale qui est toujours vraie, et qui le sera toujours. Nous craignons quasi toujours des maux qui perdent ce nom par le changement de nos pensées et de nos inclinations. Je prie Dieu qu'il vous conserve votre bon esprit. Vous me voulez aimer, et pour vous et pour votre enfant : eh ! ma bonne, n'entreprenez point tant de choses. Quand vous pourriez atteindre à m'aimer autant que je vous aime, qui<sup>2</sup> n'est pas une chose possible, ni même dans l'ordre de Dieu, il faudroit toujours que ma petite fût par-dessus le marché : ce sont mes petites entrailles, c'est le trop-plein de la tendresse que j'ai pour vous.

## II. — LA MORT EMPOISONNE LA VIE.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16<sup>e</sup> mars 1672.

... Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie. Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisans ; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvois retourner en arrière, je ne demanderois pas mieux. Je me trouve dans un engagement qui m'embarresse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte, cela m'assomme, et comment en sortirai-je ? par où ? par quelle porte ? quand sera-ce ? en

1. « Je divertis, je trompe ma douleur, je lui donne le change. »

2. Qui : pour ce qui ; expression très commune alors, et léguée par

l'usage du xvi<sup>e</sup> s. — Il s'agit de la petite Marie-Blanche, qui prit l'habit à seize ans à la Visitation d'Aix.

quelle disposition ? souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée ? aurai-je un transport au cerveau ? mourrai-je d'un accident ? comment serai-je avec Dieu ? qu'aurai-je à lui présenter ? la crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui ? n'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? que puis-je espérer ? suis-je digne du paradis ? suis-je digne de l'enfer ? quelle alternative ! quel embarras ! Rien n'est si fou que de mettre son salut dans l'incertitude ; mais rien n'est si naturel, et la sotte vie que je mène est la chose du monde la plus aisée à comprendre. Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du tout, mais si on m'avoit demandé mon avis, j'aurois bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'auroit ôté bien des ennuis, et m'auroit donné le ciel bien sûrement et bien aisément.

### III. — LE PROBLÈME DU MAL DANS LE MONDE.

A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 4<sup>e</sup> août 1680.

Je voudrois bien me plaindre au P. Malebranche<sup>2</sup> des souris qui mangent tout ici : cela est-il dans l'ordre ? Quoi ? de bon sucre, du fruit, des compotes ! Et l'année passée, étoit-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt<sup>3</sup> et de nos jardins, et tous les fruits de la terre ? Et le P. Païen<sup>4</sup> qui s'en revient paisible-

1. Ces réflexions se sentent de la lecture de Pascal, dont les *Pensées* avaient été publiées deux ans auparavant, comme nous l'avons déjà vu, par MM. de Port-Royal.

2. Le P. Malebranche (1638-1715), de l'Oratoire, avait publié sa *Recherche de la vérité* en 1674, ses *Conversations chrétiennes* en 1677, ses *Méditations chrétiennes et mé-*

*taphysiques* en 1679. Il donna en 1680 son *Traité de morale* et son ouvrage *De la nature et de la grâce*. Il adhérait à l'optimisme, et résolvait le problème du mal en disant que Dieu n'agit que comme cause universelle.

3. La forêt de Livry.

4. Ce Père avait été assassiné par des voleurs dans la forêt de Bondy.

ment, à qui l'on casse la tête, cela est-il dans la règle? Oui mon Père, tout cela est bon; Dieu en sait tirer sa gloire: nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai; et si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute règle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvéniens. Je supplie M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon Père, que je suis persuadée qui se moque de nous quand il dit de ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit précisément le contraire.

#### IV. — RÉFLEXIONS SUR LA VIEillesse.

AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU<sup>1</sup>.

Ce 27<sup>e</sup> janvier 1687.

... Je veux vous demander par occasion comme vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous fais sur l'horreur que vous me témoignez de cette dignité: je vous donnois mon exemple et vous disois: « Pétus, *non dolet*<sup>2</sup>. » En effet, ce n'est point ce que l'on pense: la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différens de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette pente va doucement, elle est imperceptible; c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fit voir dans un miroir le visage que nous avons, et que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure; mais c'est jour à jour que nous avançons; nous sommes aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un

1. M. de Moulceau ou de Nonceaux était président à la chambre des comptes à Montpellier. M<sup>me</sup> de Sévigné l'avait connu en Provence.

2. « Cela ne fait pas de mal. »

C'est le mot d'Arria à son mari Prætus Cæcina, en lui tendant le poignard dont elle venait de s'ouvrir les veines (Cf. Pline le Jeune, *Lettres*, III, 16).

## LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ.

des miracles de cette Providence que j'adore. Voilà tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser<sup>1</sup>.

### 2. — EFFETS DE LA PRÉVENTION.

A MONSIEUR DE POMPONE<sup>2</sup>.

Vendredi 21<sup>e</sup> novembre 1664

J'ai été à Sainte-Marie<sup>3</sup>, où j'ai vu Madame votre tante, qui m'a paru abimée en Dieu<sup>4</sup>; elle étoit à la messe comme en extase. Madame votre sœur<sup>5</sup> m'a paru jolie, de beaux yeux, une mine spirituelle. La pauvre enfant s'est évanouie ce matin; elle est très incommodée. Sa tante a toujours la même douceur pour elle<sup>6</sup>. Monsieur de Paris<sup>7</sup> lui a donné une certaine manière de contre-lettre qui lui a gagné le cœur : c'est cela qui l'a obligée de signer ce diantre de formulaire : je ne leur ai parlé ni à l'une ni à l'autre; Monsieur de Paris l'avoit défendu. Mais voici encore une image de la prévention; nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit : « Enfin, Dieu soit loué! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant : elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance et

1. Les lettres 2 et 8 compléteront ces extraits; nous y verrons, dans deux occasions diversement remarquables, les considérations philosophiques jaillir naturellement de l'esprit de M<sup>me</sup> de Sévigné sous l'impression des événements.

2. Les religieuses de Port-Royal ayant refusé de signer le formulaire (cf. p. 161 et p. 172), l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, se transporta à Port-Royal de Paris, et fit conduire les douze plus obstinées dans diverses communautés, qui n'étoient pas suspectes : on espérait que l'exemple et les exhortations des

religieuses soumises pourraient les entraîner. Quelques-unes seulement se laissèrent vaincre, avec mille angoisses et déchirements de cœur. — Sur M. de Pomponne, cf. page 178.

3. A la Visitation de Sainte-Marie, au faubourg Saint-Jacques.

4. La mère Agnès de Saint-Paul (1593-1671), sœur d'Arnauld d'Andilly et d'Antoine Arnauld.

5. Marie-Angélique de Sainte-Thérèse, fille d'Arnauld d'Andilly.

6. C'étoit une douceur froide, accablante pour sa pauvre nièce.

7. L'archevêque

du salut. » De là je vais à Port-Royal : j'y trouve un certain grand solitaire que vous connoissez<sup>1</sup>, qui commence par me dire : « Eh bien ! ce pauvre oison a signé ; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut. » Pour moi, j'ai pensé mourir de rire en faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur.

### 3. — LA VIE EN PROVINCE : LES ÉTATS DE BRETAGNE.

#### I. A MADAME DE GRIGNAN.

A Vitre, mercredi 12<sup>e</sup> août 1671.

Enfin, ma bonne, me voilà en pleins États<sup>2</sup> ; sans cela les États seroient en pleins Rochers. Dimanche dernier, aussitôt que j'eus cacheté mes lettres, je vis entrer quatre carrosses à six chevaux dans ma cour, avec cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs pages à cheval. C'étoient M. de Chaulnes<sup>3</sup>, M. de Rohan, M. de Lavardin, MM. de Coëtlogon, de Locmaria, les barons de Guais, les évêques de Rennes, de Saint-Malo, les Messieurs d'Argouges, et huit ou

1. Arnauld d'Andilly son père.

2. Un certain nombre de provinces (Languedoc, Provence, Bretagne, etc.) avaient conservé leurs États après leur réunion à la couronne. C'était un reste d'autonomie plus apparent que réel. La grande affaire de ces États étoit de voter un don considérable au Roi.

3. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, Cf. p. 519. — Louis de Rohan-Chabot (1632-1727), qui épousa en 1678 la fille du marquis de Vardes. — Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, mort en 1701, étoit lieutenant général aux huit évêchés de Bretagne. — Le marquis

de Coëtlogon étoit commissaire du roi aux États : c'est sans doute le même qui fut gouverneur de Rennes. — Le marquis de Loc-Maria, mort en 1709, fut plus tard lieutenant général. — L'évêque de Rennes étoit M. de la Vieuville ; celui de Saint-Malo, M. de Guémadeuc. — L'un des MM. d'Argouges étoit premier président au Parlement de Rennes, et commissaire du roi aux États. — M. d'Harouys, trésorier des États de Bretagne, beau-frère d'Emmanuel de Coulanges, se ruina pour avoir obligé trop de gens. Il prêta une grosse somme à M<sup>me</sup> de Sévigné pour le mariage de son fils.

dix que je ne connois point; j'oublie M. d'Illarouys, qui ne vaut pas la peine d'être nommé. Je reçois tout cela. On dit et on répondit beaucoup de choses. Enfin, après une promenade dont ils furent fort contens, il sortit d'un des bouts du mail une collation très bonne et très galante, et surtout du vin de Bourgogne qui passa comme de l'eau de Forges<sup>1</sup>. On fut persuadé que tout cela s'étoit fait avec un coup de baguette. M. de Chaulnes me pria instamment d'aller à Vitré. J'y vins donc lundi au soir. Mme de Chaulnes me donna à souper, avec la comédie de *Tartuffe*, point trop mal jouée, et un bal où le passe-pied<sup>2</sup> et le menuet me pensèrent faire pleurer<sup>3</sup>. Cela me fait souvenir de vous si vivement que je n'y puis résister : il faut promptement que je me dissipe. On me parle de vous très souvent, et je ne cherche pas longtemps mes réponses, car j'y pense à l'instant même, et je crois toujours que c'est qu'on voit mes pensées au travers de mon corps-de-jupe.

Ilier je reçus toute la Bretagne à ma Tour de Sévigné<sup>4</sup>. Je fus encore à la comédie : ce fut *Andromaque*, qui me fit pleurer plus de six larmes; c'est assez pour une troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal. Je voudrois que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau : quelle légèreté! quelle justesse! Il peut défier tous les courtisans, et les confondre, sur ma parole. Il a soixante mille livres de rente, et sort de l'académie<sup>5</sup>. Il ressemble à tout ce qu'il y a de plus joli, et voudroit bien vous épouser. Au reste, ne croyez pas que votre santé ne soit pas bue ici; cette obligation n'est pas grande, mais telle qu'elle est, vous l'avez tous les jours à toute

1. L'eau de Forges étoit très-renommée au xvii<sup>e</sup> s. Forges étoit en Normandie.

2. *Passe-pied*, danse à trois temps.

3. M<sup>me</sup> de Grignan aimait la danse et dansait fort bien.

4. C'est sa maison de Vitré, dont une tour des fortifications dépendoit.

5. L'académie : c'étoit là que s'enseignoient l'équitation, les armes, le maintien, et toutes les connaissances nécessaires dans le monde à un gentilhomme. La première académie avoit été fondée par Antoine de Pluvinel, qui avoit instruit le roi Louis XIII dans toutes ces choses.

la Bretagne. On commence par moi, et puis Mme de Grignan vient tout naturellement. M. de Chaulnes vous fait mille complimens. Les civilités qu'on me fait sont ridicules, et les femmes de ce pays sont si sottes, qu'elles laissent croire qu'il n'y a que moi dans la ville, quoiqu'elle soit toute pleine. Il y a, de votre connoissance, Tonquedec<sup>1</sup>, le comte des Chapelles, Pomenars, l'abbé de Montigny qui est évêque de Saint-Pol-de-Léon, et mille autres; mais ceux-là me parlent de vous, et nous rions un peu de notre prochain. Il est plaisant ici le prochain, particulièrement quand on a diné; je n'ai jamais vu tant de bonne chère; Mme de Coetquen<sup>2</sup> est ici avec sa fièvre. Chésières se porte mieux: on a député des États pour lui faire un compliment. Nous sommes polis autant pour le moins que le poli Lavardin: on l'adore ici, c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves<sup>3</sup>. Mon abbé<sup>4</sup> bâtit, et ne veut pas venir s'établir à Vitré; il y vient dîner. Pour moi j'y serai encore jusqu'à lundi; et puis j'irai passer huit jours dans ma pauvre solitude, et puis je reviendrai dire adieu; car la fin du mois verra la fin de tout ceci. Notre présent est déjà fait, il y a plus de huit jours: on a demandé trois millions; nous avons offert sans chicane deux millions cinq cent mille livres, et voilà qui est fait. Du reste, M. le gouverneur aura cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le reste des officiers à proportion: le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons, que

1. Le marquis de Tonquedec, ancien ami de M<sup>me</sup> de Sévigné. — Le comte des Chapelles était le petit-fils du second de Bouteville dans le fameux duel de 1627. — Pomenars était un gentilhomme dont M<sup>me</sup> de Sévigné parle souvent, comme ayant un procès criminel à soutenir, accusé de fausse monnaie, et se moquant de ses juges, de son affaire, et de l'arrêt de mort qui pouvait la terminer. — L'abbé de Montigny était de l'Académie française.

2. Marguerite de Rohan-Chabot, marquise de Coetquen, était la femme du gouverneur de Saint-Malo. — Louis de Coulanges, seigneur de Chésières, était un oncle de M<sup>me</sup> de Sévigné, frère de l'abbé de Coulanges.

3. On estimait alors les vins de Bordeaux bien moins que ceux de Champagne et de Bourgogne.

4. L'abbé de Coulanges, le *Bien bon*. C'est lui qui a bâti la chapelle des Rochers.

d'eau sous les ponts, puisqu'on prend là-dessus l'infinité d'argent qui se donne à tous les États<sup>1</sup>.

## II. A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 19<sup>e</sup> août 1671

Vous avez une assez bonne quantité de Grignans; Dieu vous garde de la tante<sup>2</sup>, elle m'incommode d'ici. Les manches du chevalier<sup>3</sup> font un bel effet à table : quoiqu'elles entraînent tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi; quelque foiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté : elles feroient une belle provision à Vitré; je n'ai jamais vu une si grande chère. Nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont : aussi est-ce pour nourrir trois cens personnes qui n'ont que cette ressource pour manger. Je partis lundi de cette bonne ville, après avoir diné chez Mme de Chaulnes, et lui avoir fait vos complimens et à Mlle de Murinais<sup>4</sup>.

Toute la Bretagne étoit ivre ce jour-là. Nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avoient diné en bas, et avoient bu chacun quarante santés : celle du Roi avoit été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue; le prétexte étoit une joie et une reconnoissance extrême de cent mille écus que le Roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir, par cet effet de sa libéralité. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cens. Le Roi a écrit de sa propre main mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le gou-

1. Ces dons étoient pris sur les impôts indirects de la province, sur les aides.

2. Il s'agit de la comtesse d'Har-court, tante de M. de Grignan.

3. C'étoit un frère de M. de Gri-

gnan chevalier de Malte, qui mourut l'année suivante.

4. M<sup>lle</sup> de Murinais, la *Murinais à beauté*, comme l'appelloit amicalement M<sup>me</sup> de Sévigné, épouse en 1674 le marquis de Kerman.

verneur a lu la lettre aux États ; après en avoir demandé la copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de « Vive le Roi », et ensuite on s'est mis à boire, mais à boire, Dieu sait ! M. de Chaulnes n'a pas oublié dans une si belle occasion la santé de la gouvernante de Provence, et un Breton ayant voulu nommer votre nom et ne le sachant pas, s'est levé, et a dit tout haut : « C'est donc à la santé de Mme de Carignan ». Cette sottise a fait rire MM. de Chaulnes et d'Harouys jusqu'aux larmes. Les Bretons ont continué, croyant bien dire, et vous ne serez d'ici à plus de huit jours que Mme de Carignan ; quelques-uns disent la comtesse de Carignan : voilà en quel état j'ai laissé les choses.

Il y avoit dimanche un bal. Il y avoit une Basse-Brette qu'on nous avoit assuré qui levoit la paille<sup>1</sup>. Ma foi, elle étoit ridicule et faisoit des haut-le-corps qui nous faisoient éclater de rire ; mais il y avoit d'autres danseuses et d'autres danseurs qui nous ravissoient.

Si vous me demandez comme je me trouve ici après tout ce bruit, je vous dirai que j'y suis transportée de joie. J'y serai pour le moins huit jours, quelque façon qu'on me fasse pour me faire retourner. J'ai un besoin de repos qui ne se peut dire, j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger (car je meurs de faim à ces festins), j'ai besoin de me rafraichir, j'ai besoin de me taire : tout le monde m'attaquoit, et mon poumon étoit usé. Enfin, ma bonne, j'ai trouvé mon abbé, ma Mousse<sup>2</sup>, ma chienne, mon mail, Pilois, mes maçons : tout cela m'est uniquement bon, en l'état où je suis. Quand je commencerai à m'ennuyer, je m'en retournerai. Il y a dans cette immensité de Bretons des gens qui ont de l'esprit ; il y en a qui sont dignes de me parler de vous.

1. *Levoit la paille* : cela se disoit d'une chose excellente, supérieure, par allusion à l'ambre qui attire la paille.

2. L'abbé de Coulanges et l'abbé de la Mousse, grand ami et commensal ordinaire de M<sup>me</sup> de Sévigné. — Pilois est le jardinier des Rochers.

## 4. — BELLA MATRIBUS DETESTATA.

A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 20 juin 1672.

Vous n'avez jamais vu Paris comme il est. Tout le monde pleure, ou craint de pleurer. L'esprit tourne à la pauvre Mme de Nogent<sup>1</sup>. Mme de Longueville<sup>2</sup> fait fendre le cœur, à ce qu'on dit : je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais. Mlle de Vertus<sup>3</sup> étoit retournée depuis deux jours au Port-Royal, où elle est presque toujours. On est allé la querir, avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mlle de Vertus n'avoit qu'à se montrer : ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : « Ah, Mademoiselle ! comme se porte Monsieur mon frère<sup>4</sup> ? » Sa pensée n'osa aller plus loin. « Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat. Et mon fils<sup>5</sup> ? » On ne lui répondit rien. « Ah ! Mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? N'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah mon Dieu ! quel sacrifice ! » Et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur put faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certains gens<sup>6</sup>. Elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut. Elle n'a aucun repos. Sa santé, déjà

1. M<sup>me</sup> de Nogent étoit sœur du duc de Lauzun. Elle porta toute sa vie le deuil de son mari, qui se noya au passage du Rhin.

2. Cf. page 66. La duchesse étoit devenue janséniste.

3. M<sup>lle</sup> de Vertus s'étoit retirée en 1671 à Port-Royal et y mourut en 1692.

4. Le grand Conde.

5. Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul, second fils de M<sup>me</sup> de Longueville, étoit né en 1649 à l'hôtel de Ville, où M<sup>me</sup> de Longueville avoit élu domicile sous la Fronde. Son frère aîné étoit entre dans les ordres.

6. Messieurs de Port-Royal.

très-mauvaise, est visiblement altérée. Pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte....

Les nouvelles que je vous mande sont d'original : c'est de Gourville<sup>1</sup>, qui étoit avec Mme de Longueville, quand elle a reçu la nouvelle. Tous les courriers viennent droit à lui. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville? Dans le même bateau où il avoit passé tout vivant. Deux heures après, Monsieur le Prince le fit mettre près de lui, couvert d'un manteau, dans une douleur sensible. Il étoit blessé aussi, et plusieurs autres, de sorte que ce retour est la plus triste chose du monde. Ils sont dans une ville au deçà du Rhin, qu'ils ont passé pour se faire panser. On dit que le chevalier de Montchevreuil<sup>2</sup>, qui étoit à M. de Longueville, ne veut pas qu'on le panse d'une blessure qu'il a eue auprès de lui.

## B. — AUX EAUX : VICHY EN 1676.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Vichy, mardi 19<sup>e</sup> mai 1676.

Je commence aujourd'hui à vous écrire; ma lettre partira quand elle pourra; je veux causer avec vous. J'arrivai ici hier au soir. Mme de Brissac<sup>3</sup> avec le chanoine<sup>4</sup>, Mme de Saint-Hérem<sup>5</sup> et deux ou trois autres me vinrent recevoir au bord de la jolie rivière d'Allier: je crois que si on y regardoit bien, on y trouveroit encore des bergers de l'*Astrée*. M. de Saint-Hérem, M. de La Fayette, l'abbé Dorat, Plancy

1. Cf. page 514.

2. Philippe de Mornay, chevalier de Malte, frère de l'amiral de M<sup>me</sup> de Maintenon (Cf. p. 543). Il mourut de sa blessure.

3. La duchesse de Brissac étoit sœur consanguine de Saint-Simon. Elle étoit coquette et dévote, hardie et prétentieuse: M<sup>me</sup> de Sé-

vigné étoit arrivée toute disposée à s'en moquer.

4. Ce chanoine étoit une chanoinesse de Remiremont, M<sup>me</sup> de Longueval, parente de Bussy. M<sup>me</sup> de Sévigné, se lia beaucoup avec elle.

5. La marquise de Saint-Hérem, « la créature la plus étrange d'un

et d'autres encore, suivoient dans un second carrosse, ou à cheval. Je fus reçue avec une grande joie. Mme de Brissac me mena souper chez elle ; je crois avoir déjà vu que *le chanoine* en a jusque-là de la duchesse : vous voyez bien où je mets la main. Je me suis reposée aujourd'hui, et demain je commencerai à boire. M. de Saint-Hérem m'est venu prendre ce matin pour la messe, et pour dîner chez lui. Mme de Brissac y est venue, on a joué : pour moi, je ne saurois me fatiguer à battre des cartes. Nous nous sommes promenés ce soir dans les plus beaux endroits du monde ; et à sept heures, la poule mouillée vient manger son poulet, et causer un peu avec sa chère enfant : on vous en aime mieux quand on en voit d'autres. J'ai bien pensé à cette dévotion que l'on avoit ébauchée avec M. de la Vergne<sup>1</sup> ; j'ai cru voir tantôt des restes de cette fabuleuse conversion ; ce que vous m'en dites l'autre jour est à imprimer. Je suis fort aise de n'avoir point ici mon *Bien bon*<sup>2</sup> ; il eût fait ici un mauvais personnage : quand on ne boit point, on s'ennuie ; c'est une billebaude<sup>3</sup> qui n'est point agréable, et moins pour lui que pour un autre.

Mercredi 20<sup>e</sup> mai.

J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très chère ; ah, qu'elles sont méchantes ! J'ai été prendre *le chanoine*, qui ne loge point avec Mme de Brissac. On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve, on boit, et l'on fait une fort vilaine mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable.

monde», selon Saint-Simon, étoit la femme du gouverneur de Fontainebleau et capitaine des chasses. — M. de La Fayette est ou le second fils de Mme de La Fayette, ou son beau-frère le chevalier de Malte. — *Plancy* : c'est Henri de Guénégaud, marquis de Plancy (1647-1722), troisième fils de M<sup>me</sup> du Plessis-Guénégaud.

1. L'abbé de La Vergne (1618-1684), né protestant, converti à vingt ans, se consacra aux missions et passa sa vie à parcourir les Cévennes, le Languedoc, la Provence et le Dauphiné.

2. L'abbé de Coulanges.

3. *Billebaude* : « c'est-à-dire une confusion, un désordre ». (Note de M. de Monmerqué.)

On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend; il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dîne; après dîner, on va chez quelqu'un : c'étoit aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'hombre<sup>1</sup> avec Saint-Hérem et Plancy; le chanoine et moi nous lisons l'Arioste; elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent leurs agrémens, elles font des *dégognades*<sup>2</sup>, où les curés trouvent un peu à redire; mais enfin, à cinq heures, on se va promener dans des pays délicieux; à sept heures, on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux; j'en ai bu douze verres : elles m'ont un peu purgée, c'est tout ce qu'on désire. Je prendrai la douche dans quelques jours. Je vous écrirai tous les soirs; ce m'est une consolation, et ma lettre partira quand il plaira à un petit messenger qui apporte les lettres, et qui veut partir un quart d'heure après : la mienne sera toujours prête. L'abbé Bayard<sup>3</sup> vient d'arriver de sa jolie maison, pour me voir : c'est le druide Adamas<sup>4</sup> de cette contrée.

---

## 6. — LECTURES.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ ET DE CHARLES DE SÉVIGNÉ A MADAME  
DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 25<sup>e</sup> juillet 1677.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le Baron<sup>5</sup> est ici, qui ne me laisse pas mettre le pied à

1. Ce jeu venait d'Espagne.

2. C'est une danse pareille à la bourrée, et que Fléchier trouvait beaucoup plus libre. L'évêque d'Autun la défendait sous peine d'ex-

communication. Fléchier écrit *gaignades* au lieu de *dégognades*.

3. Cf. page 514.

4. Souvenir de l'Astrée.

5. Son fils Charles.

terre, tant il me mène rapidement dans les lectures que nous entreprenons : ce n'est toutefois qu'après avoir fait honneur à la conversation. *Don Quichotte*, Lucien<sup>1</sup>, les *Petites Lettres*, voilà ce qui nous occupe. Je voudrais de tout mon cœur, ma fille, que vous eussiez vu de quel air et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture ; elles ont pris un tour particulier quand elles ont passé par ses mains : c'est une chose entièrement divine, et pour le sérieux, et pour la parfaite raillerie. Elles me sont toujours nouvelles, et je crois que cette sorte de divertissement vous amuseroit bien autant que l'*Indéfectibilité* de la matière<sup>2</sup>. Je travaille pendant que l'on lit ; et la promenade est si fort à la main, comme vous savez, que l'on est dix fois dans le jardin, et dix fois l'on en revient. Je crois faire un voyage d'un instant à Paris ; nous ramènerons Corbinelli ; mais je quitterai ce joli et paisible désert, et partirai le 16<sup>e</sup> du mois d'août pour la Bourgogne<sup>3</sup> et pour Vichy.

Je crois, ma fille, que je serois fort de votre avis sur le poème épique : le *clinquant* du Tasse<sup>4</sup> m'a charmée. Je m'assure pourtant que vous vous accommoderez de Virgile : Corbinelli me l'a fait admirer ; il faudroit quelqu'un comme lui pour vous accompagner dans ce voyage. Je m'en vais tâter du *Schisme des Grecs*<sup>5</sup> : on en dit du bien ; je conseillerai à la Garde<sup>6</sup> de vous le porter. Je ne sais aucune sorte de nouvelle. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

1. Il avait été traduit par Perrot d'Ablancourt. — Les *Petites Lettres* sont les *Provinciales*.

2. Allusion aux goûts philosophiques de M<sup>me</sup> de Grignan.

3. Où elle possédait la terre de Doutrbilly.

4. Allusion aux vers de Boileau (Sat. IX) : « A Malherbe, à Racan préférer Théophile, ¶ Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Vir-

gile. » — Le Tasse (1544-1596) est l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, poème épique, et de l'*Aminte*, pastorale dramatique.

5. *L'histoire du schisme des Grecs*, qui avait paru cette année même, est du P. Louis Maimbourg, jésuite.

6. Le marquis de la Garde était un cousin germain de M. de Grignan.

DE CHARLES DE SÉVIGNÉ

Ab, pauvre esprit ! vous n'aimez point Homère. Les ouvrages les plus parfaits vous paroissent dignes de mépris ; les beautés naturelles ne vous touchent point : il vous faut du clinquant, ou *des petits corps*<sup>1</sup>. Si vous voulez avoir quelque repos avec moi, ne lisez point Virgile : je ne vous pardonnerois jamais les injures que vous lui pourriez dire. Cependant, si vous pouviez vous faire expliquer le sixième livre, et le neuf, où est l'aventure de Nisus et d'Euryalus, et le onze et le douze<sup>2</sup>, je suis sûr que vous y trouveriez du plaisir : Turnus vous paroîtroit digne de votre estime et de votre amitié ; et en un mot, comme je vous connois, je craindrois fort pour M. de Grignan, si un pareil personnage venoit aborder en Provence. Pour moi, qui suis bon frère, comme vous savez, je vous souhaiterois du meilleur de mon cœur une telle aventure : puisqu'il est écrit que vous devez avoir la tête tournée, il vaudroit bien mieux que ce fût de cette manière que par *l'indéfectibilité de la matière*, et par *les négations non convertibles*<sup>3</sup>. Il est triste de n'être occupée que d'atomes et de raisonnemens si subtils que l'on n'y puisse attendre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le bon abbé<sup>4</sup> vous assure de son éternelle amitié. Adieu, ma chère enfant. La *Mouche* est à la cour : c'est une fatigue, mais que faire ? Monsieur le Prince est dans son apothéose de Chantilly<sup>5</sup> : il vaut mieux là que tous vos héros d'Homère. Vous nous les ridiculisez étrangement : nous trouvons, comme vous dites, qu'il y a de *la fouille qui*

1. C'est ainsi que Descartes appelloit les atomes.

2. Ces préférences sont à noter.

3. Un bénédictin, dom Robert Desgabats, soutenoit que toutes les négations étoient convertibles en affirmations : c'est-à-dire que toute

négation contient ou exprime quelque chose de réel.

4. L'abbé de Coulanges. — La *Mouche* est sa nièce, M<sup>me</sup> de Coulanges ; cf. page 525.

5. Il s'y étoit retiré après sa dernière campagne de 1675.

chante<sup>1</sup> à tout ce mélange des dieux et des hommes; cependant il faut respecter Le P. Le Bossu<sup>2</sup>.

## 7. — UN PRINTEMPS.

### I. A MADAME DE GRIGNAN.

AUX ROCHERS, mercredi 19<sup>e</sup> avril 1690.

Je reviens encore à vous, ma bonne, pour vous dire que si vous avez envie de savoir, en détail, ce que c'est qu'un printemps, il faut venir à moi. Je n'en connoissois moi-même que la superficie; j'en examine cette année jusqu'aux premiers petits commencemens. Que pensez-vous donc que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jours? répondez. Vous allez dire : « Du vert. » Point du tout, c'est du rouge. Ce sont de petits boutons, tout prêts à partir, qui font un vrai rouge; et puis ils poussent tous une petite feuille, et comme c'est inégalement, cela fait un mélange trop<sup>3</sup> joli de vert et de rouge. Nous couvons tout cela des yeux; nous parions de grosses sommes, — mais c'est à ne jamais payer — que ce bout d'allée sera tout vert dans deux heures; on dit que non; on parie. Les charmes ont leur manière, les hêtres une autre. Enfin je sais sur cela tout ce que l'on peut savoir.

1. C'était sans doute une expression ramassée dans quelque lecture. Il faut croire que M<sup>me</sup> de Grignan avait trouvé l'image trop forte et l'avait retenue comme expression symbolique du galimatias. Peut-être était-ce un mot de M<sup>me</sup> de Sévigné elle-même : car en 1680 on savait écrire, sans ironie, semble-t-il,

à propos d'un bois plein d'oiseaux : « Ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante! »

2. Le P. Le Bossu, chanoine de Sainte-Geneviève, donna en 1675 un *Traité du poëme épique*, estimé de Boileau.

3. Trop a ici le sens de très ou tout à fait.

## II. A LA MÈRE.

Aux Rochers, ce 26 avril 1690.

Il fait un temps merveilleux, Dieu merci. J'ai si bien fait, que le printemps est achevé : tout est vert. Je n'ai pas eu de peine<sup>1</sup> à faire pousser tous ces boutons, à faire changer le rouge en vert. Quand j'ai eu fini tous ces charmes, il a fallu aller aux hêtres, puis aux chênes; c'est ce qui m'a donné le plus de peine, et j'ai besoin encore de huit jours pour n'avoir plus rien à me reprocher. Je commence à jouir de toutes mes fatigues, et je crois, tout de bon, que non seulement je n'ai pas nui à toutes ces beautés, mais qu'en cas de besoin je saurois fort bien faire un printemps, tant je me suis appliquée à regarder, à observer, à épiloguer<sup>2</sup> celui-ci, ce que je n'avois jamais fait avec tant d'exactitude. Je dois cette capacité à mon grand loisir, et, en vérité, ma chère bonne, c'est la plus jolie occupation du monde. C'est dommage qu'en me mettant si fort dans cette belle jeunesse, il ne m'en soit demeuré quelque chose;

Mais hélas! quand l'âge nous glace,  
Nos beaux jours ne reviennent jamais<sup>3</sup>!

Cela est triste; mais j'aime à me donner quelquefois de ces coups de patte, pour mortifier mon imagination, qui est encore toute pleine de bagatelles et des agrémens où il faudroit renoncer, quoiqu'on les appelle innocens. J'en prends à témoin M. de la Garde<sup>4</sup>, qui renoncera à Pauline même, au premier jour. Je suis bien loth de cette perfection, et je vous aime encore trop, ma chère bonne, pour oser me vanter de plaire à saint Augustin.

1. Ne faut-il pas lire plutôt « peu de peine » ?

2. *Épiloguer* est ordinairement neutre. Les verbes actifs qui précèdent ont entraîné le dernier.

3. Molière, *Pastorale comique*, 6<sup>e</sup> entrée.

4. Voyez p. 499, n. 6. Il témoignait une vive amitié à la petite Pauline, qui est la future Mme de Simiane, née en 1674.

## 8. — RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR LA MORT DE LOUVOIS ET SUR ROME.

A COULANGES.

A Grignan, 26<sup>e</sup> juillet 1691.

Voilà donc M. de Louvois mort, ce grand ministre<sup>1</sup>, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le moi, comme dit M. Nicole<sup>2</sup>, étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange<sup>3</sup>. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? En vérité, il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre<sup>4</sup> que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome; rien n'est plus différent que leur mort; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et leurs attachemens, et les cent mille millions de chaînes dont ils étoient tous deux attachés à la terre.

Et sur ces grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave<sup>5</sup> : mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme de très bon esprit tira une conséquence toute contraire sur ce qu'il voyoit dans cette grande ville, et conclut qu'il falloit que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et

1. Il mourut le 16 juillet 1691.

2. On sait combien M<sup>me</sup> de Sévigné goûtait les *Essais de morale* du janséniste Nicole.

3. Roi d'Angleterre depuis 1688.

4. Signelay, fils de Colbert, était

mort en 1690, en pleine faveur, et après s'y être longtemps et chrétiennement préparé.

5. Il s'agissait de donner un successeur au pape Alexandre VIII : ce successeur fut Innocent XII.

de profanations<sup>1</sup>. Faites donc comme cet homme, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminoient à choisir entre les prêtres celui qui paroissoit [avoir] le plus de zèle et de force pour soutenir le martyr; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette mort les fit fuir ni refuser cette place où la mort étoit attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire<sup>2</sup>. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continu et dans son établissement et dans sa durée, ne soit qu'une imagination des hommes! Les hommes ne pensent point ainsi. Lisez saint Augustin dans la *Vérité de la religion*<sup>3</sup>; lisez l'Abbadie<sup>4</sup> bien différent de ce grand saint, mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne (demandez à l'abbé de Polignac<sup>5</sup> s'il estime ce livre): ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si frivolement; croyez que quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser (j'ai lu ceci en bon lieu): « Quel trouble peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait? » Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin<sup>6</sup>. Adieu.

1. Elle a lu cela dans Montaigne (*Essai*, II, 12).

2. Toute cette érudition historique vient de Godeau, *Histoire de l'Église*, dont la lecture l'avait fort intéressée. (Cf. la lettre du 15 février 1690; et plus loin p. 511.)

3. Traduit par Du Bois. (Cf. la lettre du 29 janvier 1690)

4. Abbadie, auteur du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, était un ministre protestant, réfugié à Berlin après la révocation de l'Édit de Nantes.

5. Plus tard cardinal, auteur de *l'Anti-Lucrèce*.

6. Comparez la lettre de la p. 543

## 9. — UN SERMON DE BOURDALOUE.

AU COMTE ET A LA COMTESSE DE GUITAUT<sup>1</sup>.A Paris, vendredi 5<sup>e</sup> mars 1683.

Je suis entêtée du P. Bourdaloue<sup>2</sup>; j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à Saint-Paul; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun<sup>3</sup> n'en perd aucun; il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. C'étoit sur l'évangile du Centenier qui dit à Notre-Seigneur : *Domine, non sum dignus*<sup>4</sup>. Sur cela il prit occasion de parler des dispositions où il falloit être pour communier; que ceux qui conduisoient les âmes ne devoient jamais faire la menace de la profanation du corps de Jésus-Christ, sans avertir que si nous n'y participions, nous n'aurions jamais la vie éternelle; que ces deux choses ne devoient jamais se séparer; que si nous étions bien disposés, il falloit en approcher toujours; et si nous étions dans le péché, il ne falloit jamais s'en approcher, dit saint Augustin; mais qu'il falloit s'efforcer de se mettre dans l'état où il nous est permis de nous en approcher, plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère, qui étoit une fausse paix, et la seule et fausse marque de religion de la plupart des libertins. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité, que les plus grands critiques n'auroient pas eu le mot à dire. M. Arnauld lui-même<sup>5</sup> n'auroit pas parlé d'une autre manière.

1. Le comte de Guitaut, qui arrêta le prince de Condé, et sa seconde femme, Elisabeth de Verthamont, étoient des plus intimes amis de M<sup>me</sup> de Sévigné. Ils habitaient en Bourgogne : Bourbilly dépendait de leur terre d'Époisse. M<sup>me</sup> de Sévigné les y visita plus d'une fois en allant en Provence ou à Vichy.

2. Bourdaloue (1632-1704) prêchait à Paris depuis 1669. L'église Saint-Paul était l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine. Le discours

dont parle M<sup>me</sup> de Sévigné est, dans les œuvres de Bourdaloue, le sermon pour le premier jeudi de Carême.

3. C'est le fameux Juc de Lauzun, favori de Louis XIV, puis disgracié, et qui épousa M<sup>me</sup> de Montpensier. Il ne fut jamais bien dévot.

4. « Seigneur, je ne suis pas digne. » (Ev. de saint Luc.)

5. Antoine Arnauld, l'auteur du fameux *Traité de la fréquente communion* (1643).

Tout le monde étoit enlevé et disoit que c'étoit marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni d'un côté ni d'autre. Pour moi, j'étois tout ébaubi d'entendre le P. Desmares<sup>1</sup> avec une robe de jésuite.

## 10. — LA FONTAINE ET BENSERADE.

AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Paris, ce 14<sup>e</sup> mai 1686.

Je ne vous puis dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnaissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament; *e me ne pregio*<sup>2</sup>, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusemens, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine contre ce vilain factum<sup>3</sup>. Je l'avois déjà fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour,

1. Le P. Desmares (1590-1669), oratorien, étoit suspect de jansénisme.

2. « Et je m'en estime. »

3. Bussy avoit envoyé à M<sup>me</sup> de Sévigné sa lettre à Furetière, que l'on a lue page 366. Il étoit content de cette pièce, à son ordinaire

et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine : cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver, et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédans. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied ; il y auroit trop d'affaires à le vouloir réparer ; et enfin nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le Roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des fables de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui.

---

## II. — CARACTÈRE DE MADAME DE GRIGNAN.

A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce dimanche 22<sup>e</sup> septembre 1680

Vous êtes si philosophe, ma très chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous : vous anticipez sur nos espérances ; et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on désire, pour y voir la séparation<sup>1</sup> : il faut mieux ménager les biens que la Providence nous prépare. Après vous avoir fait ce reproche, je veux vous avouer de bonne

1 M<sup>me</sup> de Grignan alloit venir à Paris.

foi que je le mérite autant que vous, et qu'on ne peut être plus effrayée que je le suis de la rapidité du temps, ni plus sentir par avance les chagrins qui suivent ordinairement les plaisirs. Enfin, ma fille, c'est la vie toujours mêlée de biens et de maux : quand on a ce qu'on désire, on est plus près de le perdre; quand on en est loin, on songe qu'on se retrouvera; il faut donc tâcher de prendre les choses comme Dieu les donne : pour moi, je veux sentir l'aimable espérance de vous voir, sans aucun mélange.

Vous êtes bien injuste, ma très chère, dans le jugement que vous faites de vous; vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connoissant davantage on ne vous aime plus; c'est précisément le contraire : d'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point de pouvoir être de vos amis; mais quand on vous connoît, et qu'on est à portée de ce nombre, et d'avoir quelque part à votre confiance, on vous adore et l'on s'attache entièrement à vous<sup>1</sup>; si quelqu'un paroît vous quitter, c'est parce qu'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le voudroit : j'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur; ainsi chacun se prend à soi de ce léger refroidissement; et comme il n'y a point de plainte, ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis.

1. C'est une mère qui parle.

12. — L'ÉDUCATION DE PAULINE<sup>1</sup>.

## 1. — SUR LA LECTURE DES COMÉDIES.

## A MADAME DE GRIGNAN.

A Caen<sup>2</sup>, ce jeudi 5<sup>e</sup> mai 1689

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne* : voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies<sup>3</sup> de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grâce de Dieu, me paroît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et Mme de Pomponne en usent ainsi avec l'écrit<sup>4</sup>, à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé Mme de Vins<sup>5</sup> de la même manière, et ils ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. Pour moi, je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les histoires à Pauline; car elles sont bien amusantes : je me trouve fort bien de la *Vie du duc d'Epemon* par un nommé

1. Pauline de Grignan, née en 1674, et qui devint M<sup>me</sup> de Simiane, étoit une charmante femme, qui faisoit souvenir de sa grand-mère à tous ceux qui l'avoient connue. M<sup>me</sup> de Sévigné s'intéressa extrêmement à son éducation.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné se rendoit en Bretagne avec M<sup>me</sup> de Chaulnes : elle alloit d'abord à Chaulnes, en Picardie, et traversoit la Normandie.

3. Comédies signifioit alors n'importe quelle pièce de théâtre.

4. Félicité de Pomponne épousa plus tard le marquis de Torcy, qui fut ministre des affaires étrangères pendant la guerre de la succession d'Espagne. Pomponne étoit, comme on sait, fils d'Arnauld d'Andilly, et les jansénistes condamnoient le théâtre.

5. M<sup>me</sup> de Vins étoit sœur de M<sup>me</sup> de Pomponne.

Girard<sup>1</sup>; elle n'est pas nouvelle; mais elle m'a été recommandée par mes amies et par Croisilles<sup>2</sup>, qui l'ont lue avec plaisir.

II. — SUR LES ROMANS.

Aux Rochers, mercredi 16<sup>e</sup> novembre 1689.

Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline; je les ai eus avec tant d'autres qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures: vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop mal cõuru ma carrière; *tout est sain aux sains*<sup>3</sup>, comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devoit honnête et sage en lisant *Cléopâtre*<sup>4</sup>. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers; mais elles ne feroient peut-être guère mieux, quand elles ne sauroient pas lire: quand on a l'esprit bien fait, on n'est pas aisée à gâter<sup>5</sup>; Mme de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain que M. Nicole vaut mieux; vous en êtes charmée: c'est son éloge; ce que j'en ai lu chez Mme de Coulanges, me persuade aisément qu'il vous doit plaire. Si Dieu se sert de cet aimable livre<sup>6</sup> pour vous donner son amour, vous serez bien heureuse et bien digne d'envie; il me donne au moins la grâce d'être persuadée qu'il n'y a rien que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des

1. G. Girard, archidiacre d'Angoulême, qui publia en 1655 la *Vie du duc d'Epemon*, avait été son secrétaire.

2. C'était le frère du maréchal Catinat.

3. Saint Paul, Ép. à Tite.

4. Roman de la Calprenède, en

deux volumes. Il avait paru en 1647; M<sup>me</sup> de Sévigné le lisait avec passion, en dépit de son mauvais style.

5. Ceci est comme une réponse à la conclusion des *Précieuses ridicules*.

6. Les *Essais de morale*.

choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, et pour les histoires; autrement votre goût auroit les pâles couleurs. Nous lisons l'*Histoire de l'Eglise* de M. Godeau<sup>1</sup>; vraiment, c'est une très belle chose; quel respect cela donne pour la religion! avec l'Abbadie<sup>2</sup>, on seroit toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son temps: Corisque<sup>3</sup> est bien friponne et bien jolie, *altri tempi, altre cure*<sup>4</sup>. Aimez-moi toujours, ma chère belle; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

## III. — LECTURES DIVERSES.

Aux Rochers, ce mercredi 11<sup>e</sup> janvier 1690.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit sur le sien vous fera suivre facilement la bonne route; tout vous convie d'en faire votre devoir: et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas.

Pour vos lectures, ma chère enfant, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le temps de lire. Nous sommes ici dans un plus grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avois lues en courant à Paris, et qui me paroissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, à travers nos grandes lectures, des rogatons que nous trouvons sous notre main, par exemple toutes les belles oraisons funèbres de M. de Meaux, de M. l'abbé Fléchier, de M. Mascaron, de Bourdaloue: nous

1. Godeau (cf. p. 246, n. 1) publia son *Histoire de l'Eglise* de 1653 à 1678.

2. Cf. page 504, n. 2.

3. Personnage du *Pastor fido* de Guarini.

4. « Autres temps, autres soins. » C'est un vers du *Pastor fido*.

repleurons M. de Turenne, Mme de Montausier<sup>1</sup>, M. le Prince, feu Madame, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwell : ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : « Oh ! cela est vieux » ; non, cela n'est point vieux, cela est divin. Pauline en seroit instruite et ravie; mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline. Davila<sup>2</sup> est beau en italien : nous l'avons lu; Guichardin est bien long; j'aimerois assez les anecdotes de Médicis<sup>3</sup>, qui en sont un abrégé; mais ce n'est pas de l'italien; on n'ose plus nommer Bentivoglio. Qu'elle s'en tienne à sa poésie; ma fille, je n'aime point la prose; le Tasse, l'*Aminte*, le *Pastor fido*, la *Philli di Sciro*<sup>4</sup>; je n'ose dire l'Arioste<sup>5</sup>, il y a des endroits fâcheux; et du reste, qu'elle lise l'histoire; qu'elle entre dans ce goût, qui peut si longtemps consoler son oisiveté : il est à craindre qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire. Qu'elle commence par la *Vie du grand Théodose*<sup>6</sup>, et qu'elle me mande comme elle s'en portera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours qu'on destine à causer, sans préjudice des choses sérieuses, où l'on prend toujours un très sensible intérêt. Adieu, ma très aimable : nous vous souhaitons toute sorte de bonheur, et *quanto va*<sup>7</sup>.

1. Turenne, par Mascaron. — Turenne et Mme de Montausier, par Fléchier. — Les autres, par Bossuet.

2. Davila (1576-1651) est auteur d'une *Histoire des guerres civiles de France*. — Guichardin (1482-1540), auteur d'une *Histoire d'Italie*.

3. Les *Anecdotes de Florence* ou *Histoire secrète de la maison de Médicis* sont de Varillas (1624-1696) — Le cardinal Bentivoglio

(1579-1644) a écrit une *Histoire de la guerre de Flandre*.

4. La *Filli di Sciro* est une pastorale dramatique du comte Bonarelli della Rovere (1563-1608), qui partagea au xvii<sup>e</sup> s. la vogue de l'*Aminte* et du *Pastor fido*.

5. L'Arioste (1474-1533) donna en 1516 le *Roland furieux*, poème héroï-comique.

6. Par Fléchier.

7. « Et tant que cela va, » c'est-à-dire « pour toute la vie. »

## 13. — UN COURTISAN.

A M. DE POMPONE.

Lundi 1<sup>er</sup> décembre 1664.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie, et qui vous divertira. Le Roi se mêle depuis peu de faire des vers; MM. de Saint-Aignan et Dangeau<sup>1</sup> lui apprennent comme il s'y faut prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont<sup>2</sup> : « Monsieur le maréchal, je vous prie, lisez ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au Roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses : il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le Roi se mit à rire, et lui dit : N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le Roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement : c'est moi qui l'ai fait — Ah! Sire, quelle trahison! Que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le Roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que

1. Le duc de Saint-Aignan, bel esprit et courtisan, pere du duc de Beauvilliers : cf. n. 355. — Le marquis de Dangeau (Philippe de Courcillon), qui fut de l'Académie française en 1688 a rédigé un *Journal exact* et sic de la vie du roi et des affaires de la cour; il était grand

joueur, fort habile, et même fort honnête.

2. Le maréchal de Gramont est aujourd'hui moins connu que son fils, le comte de Guiche (cf. p. 457) et que son frère le chevalier, dont Hamilton a écrit les romanesques mémoires.

le Roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connoître jamais la vérité<sup>1</sup>.

#### 14. — LE PROCÈS DE FOUQUET<sup>2</sup>.

A M. DE POPPONG.

##### I

Jeudi 27 novembre 1664

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal<sup>3</sup>, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étois masquée<sup>4</sup>, je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan<sup>5</sup> étoit auprès de lui; cinquante mousquetaires derrière, à trente ou quarante pas. Il paroissoit assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort, que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc salués, et a pris cette mine riante que vous connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie, quand je l'ai vu rentrer dans cette petite portè. Si vous saviez combien on est malheureuse quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi; mais je pense que vous n'en êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connois.

1. La gravité de cette anecdote apparait, quand on songe qu'elle se mêle dans les lettres de Mme de Sévigné aux récits du procès de Fouquet.

2. Fouquet était en prison depuis 1661 (cf. p. 353). On a vu plus haut (p. 122) quel intérêt d'amitié Mme de Sévigné prenait au procès du surintendant.

3. On ramenait Fouquet du Palais

à la Bastille à travers l'Arsenal, « à pied pour le promener », dit Mme de Sévigné.

4. Les dames portaient encore souvent des masques de velours, à l'italienne : cela protégeait le teint et favorisait l'incognito.

5. Capitaine des mousquetaires, qui avait arrêté Fouquet et en avait la garde.

J'ai été voir votre chère voisine<sup>1</sup>; je vous plains autant de ne l'avoir plus, que nous nous trouvons heureux de l'avoir. Nous avons bien parlé de notre cher ami, elle avoit vu Sapho<sup>2</sup>; qui lui a redonné du courage. Pour moi j'irai demain en reprendre chez elle; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort. Ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance; mais, mon Dieu! j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir.

## II

Judi 4<sup>e</sup> décembre

Enfin les interrogations sont finies. Ce matin M. Fouquet est entré dans la chambre; M. le chancelier<sup>3</sup> a fait lire le projet<sup>4</sup> tout du long. M. Fouquet a repris la parole le premier, et a dit: « Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier, que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. » M. le chancelier a dit: « Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par là que cette grande passion pour l'État, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si considérable que vous n'avez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. — Monsieur, a dit M. Fouquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me jetoit quelquefois M. le Cardinal, principalement lorsque après avoir plus contribué que personne du monde à son retour

1. Mme du Plessis Guénégaud, qui était rentrée à Paris. Cette dame était fille du maréchal de Choiseul-Praslin.

2. Mlle de Scudéry: cf. p. 123.

3. Séguier, acharné contre Fouquet, par servilité.

4. C'était un vague projet de résistance et de fuite en pays étranger que Fouquet avait écrit quinze

ans auparavant, quand la France était en proie aux factions, et dans un moment où il croyait avoir à se plaindre du cardinal Mazarin. Cet écrit fut trouvé dans sa maison de Saint-Mandé, derrière un grand miroir, où il avait été abandonné et oublié. » (Note de l'éd. Monmerqué) Les ennemis de Fouquet tirent grand bruit de ce projet: cf. p. 122.

en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui et une de la Reine mère, qui font foi de ce que je dis ; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui étoit tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai été plus de deux ans sans y penser, et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et vous supplie de croire, Monsieur, que ma passion pour la personne et le service du Roi n'en a pas été diminuée. » M. le chancelier a dit : « Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtrément exprimée en différents temps. » M. Fouquet a répondu : « Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du Roi ; et dans ces temps-là vous étiez, Monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnoient passage à l'armée qui étoit contre lui<sup>1</sup>. »

M. le chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami étoit échauffé, et n'étoit pas tout à fait le maître de son émotion. Ensuite on lui a parlé de ses dépenses ; il a dit : « Monsieur, je m'offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont M. le Cardinal avoit connoissance, soit par mes appointements, soit par le bien de ma femme ; et si je ne pouvois prouver ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. » Enfin cette interrogation a duré deux heures, où M. Fouquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lecture de ce projet l'avoit extraordinairement touché.

Quand il a été parti, M. le chancelier a dit : « Voici la dernière fois que nous l'interrogerons. » M. Poncet<sup>2</sup> s'est approché, et lui a dit : « Monsieur, vous ne lui avez point

1. Séguier avoit pendant la Fronde tenu une conduite assez équivoque. Il avoit servi le duc d'Orléans et le prince de Condé ; et son gendre le duc de Sully, avoit,

par son conseil, livré le pont de Mantes aux Espagnols.

2. Maître des requêtes, hostile à Fouquet.

parlé des preuves qu'il y a qu'il a commencé à exécuter le projet. » M. le chancelier a répondu : « Monsieur, elles ne sont pas assez fortes, il y auroit répondu trop facilement. » Là-dessus Sainte-Hélène et Pussort<sup>1</sup> ont dit : « Tout le monde n'est pas de ce sentiment. » Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. A demain le reste.

## III

Mardi 9<sup>e</sup> décembre.

Je vous assure que ces jours-ci sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose : c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connoit point. Je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés. Ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho est tout de même, elle dont l'esprit et la pénétration n'a point de bornes. Quand je médite encore là-dessus, je me flatte, et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'autre côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, dont le sens est admirable, je trouve les mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose va comme nous la souhaitons. On ne perd jamais que d'une voix, et cette voix fait le tout. Je me souviens de ces récusations<sup>2</sup>, dont ces pauvres femmes pensoient être assurées; il est vrai que nous ne les perdimes que de cinq à dix-sept. Depuis cela, leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant, au fond de mon cœur, j'ai un petit brin de confiance. Je ne sais d'où il vient ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causois hier de toute cette affaire avec Mme du Plessis<sup>3</sup>; je ne puis

1. Le Cormier de *Sainte-Hélène*, conseiller au Parlement de Rouen, rapporteur avec Olivier d'Ormeau, mais aussi déclaré contre l'accusé que son confrère était impartial. — Pussort, oncle maternel de Col-

bert, acharné par conséquent contre Fouquet. Il était conseiller au grand conseil.

2. Pussort et Voisin, qui ne furent pas récusés.

3. Mme du Plessis Guénégaud.

voir ni souffrir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère comme je fais, sans en savoir la raison. « Mais pourquoi espérez-vous? — Parce que j'espère. » Voilà nos réponses. ne sont-elles pas bien raisonnables? Je lui disois avec la plus grande vérité du monde que si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie étoit de penser que je vous enverrois un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendroit cette agréable nouvelle et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferois, rendroit le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi, et notre imagination nous donna plus d'un quart d'heure de *campos*.

Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'État. Je vous l'avois mandé comme on me l'avoit dit; mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redit ainsi. Tout le monde en a été instruit par plusieurs juges. Après que M. Fouquet eut dit que le seul effet qu'on pouvoit tirer du projet, c'étoit de lui avoir donné la confusion de l'entendre, M. le chancelier lui dit: « Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit: « Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces Messieurs, dit-il se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État: ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que moi, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met à la tête du conseil de ses ennemis; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État: voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » M. le chancelier ne savoit où se mettre, et tous les juges avoient fort envie de rire. Voilà au vrai

comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat, et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite il se défendit en détail, et dit ce que je vous ai mandé. J'aurois eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit comme il est : notre cher ami y auroit beaucoup perdu.

## IV

Vendredi 19<sup>e</sup> décembre

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances ; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. Pussort opina mercredi à la mort ; jeudi, Noguez, Gisaucourt, Fériol, Héraut, à la mort encore. Rokesante finit la matinée, et après avoir parlé une heure admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Ormesson. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article nous avons eu la Toison, Masnau, Verdier, la Baume et Catinat <sup>1</sup>, de l'avis de M. d'Ormesson <sup>2</sup>. C'étoit à Poncet à parler ; mais jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût qu'onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux que la joie n'en est point entière ; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurons le plaisir et la joie de voir notre ami, quoique bien mal-

1. Ce Catinat doit être le frère du futur maréchal, qui était conseiller au Parlement depuis 1635.

2. D'Ormesson avait opiné au

bannissement perpétuel et à la confiscation des biens au Roi ». Cet avis rigoureux avait été accepté comme le salut par les amis de Fouquet.

heureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici ceux qui restent : le Féron, Moussy, Brillac, Benard, Renard, Voisin, Pontchartrain et le chancelier. Il y en a plus qu'il ne nous en faut de bons à ce reste-là.

Samedi 20<sup>e</sup> décembre.

Louez Dieu, Monsieur, et le remerciez : notre pauvre ami est sauvé. Il a passé de treize à l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Sainte-Hélène <sup>1</sup>. Je suis si aise que je suis hors de moi <sup>2</sup>.

V

Dimanche au soir 21<sup>e</sup> décembre.

Je mourais de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'avoit pas fait une grande diligence ; il avoit dit en partant qu'il n'iroit coucher qu'à Lavry. Enfin il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu, que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible

1. Il avoit conclu à la peine de mort.

2. Les voix de la chambre de justice se partagerent ainsi.

*Pour le bannissement et la confiscation des biens :* d'Ormesson, maître des requêtes ; de la Toison, conseiller au Parlement de Dijon ; de Roquesante, conseiller au Parlement de Provence ; du Verdier, conseiller au Parlement de Bordeaux ; de la Baunie, conseiller au Parlement de Grenoble ; Masseau, conseiller au Parlement de Metz ; le Féron, conseiller à la cour des aides ; de Moussy, maître des comptes ; Catinat, Benard et Brillac, conseillers, au Parlement de Paris ; Benard de Beze, maître des requêtes ; de Pontchartrain (peu du chancelier), président à la chambre des comptes.

*Pour la mort :* le Coimier de Sainte-Hélène, conseiller au Parlement de Rouen ; Pussort et de Gisaumont, conseillers au grand conseil ; Fériol, conseiller au Parlement de Metz ; Noguez, conseiller au Parlement de Pau ; Hérant, conseiller au Parlement de Bretagne ; Poncet et Voisin, maîtres des requêtes ; le chancelier Séguler. (Note de l'éd. Momméqué.)

peine, font sentir un inconcevable plaisir! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier; tout de bon, elle étoit trop complète; j'avois peine à la soutenir. Le pauvre homme apprit cette bonne nouvelle par l'air <sup>1</sup>, peu de moments après, et je ne doute point qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin le Roi a envoyé le chevalier du guet à Mines Foucquet <sup>2</sup>, leur commander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne, le marquis et la marquise de Charost <sup>3</sup> à Ancenis, et le jeune Foucquet <sup>4</sup> à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au Roi qu'elle avoit soixante et douze ans, qu'elle supplioit Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne seroit pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le Roi change l'exil en une prison <sup>5</sup>. On lui refuse sa femme, contre toutes les règles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé : la mienne en est augmentée s'il se peut, et me fait bien mieux voir la grandeur de notre victoire. Je vous manderai fidèlement la suite de cette histoire, elle est curieuse :

*Non da vino in convito  
Tanto guor, qual de' nemici il tutto* <sup>6</sup>.

Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui; à demain le reste.

Lundi au soir.

Ce matin à dix heures on a amené M. Foucquet à la chapelle de la Bastille. Foucaut <sup>7</sup> tenoit son arrêt à la main.

1. « Par des signaux. » (Éd. Monmerqué).

2. La mère et la femme du surintendant.

3. Gendre et fille. Le duc de Charost, capitaine des gardes du roi, avait épousé une fille que Foucquet avait eue de sa première femme.

4. Gil as Foucquet, premier écuyer

du roi, le plus jeune frère du surintendant.

5. Aggravation de peine : odieuse mesure, dont il est difficile de disculper Louis XIV.

6. « Le vin dans un festin ne donne pas tant de joie que le deuil des ennemis. »

7. Greffier de la grande Chambre.

Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. » M. Foucquet a répondu : « Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom je ne le dirai non plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. » On a écrit ce qu'il disoit, et en même temps Foucaut s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Foucquet l'a écouté découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet et Lavalée<sup>1</sup>, et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer. Ils faisoient un bruit si étrange que M. d'Artagnan a été contraint de les aller consoler ; car il sembloit que ce fût un arrêt de mort qu'on vint de lire à leur maître. On les a mis tous les deux dans une chambre à la Bastille ; on ne sait ce qu'on en fera.

Pendant M. Foucquet est allé dans la chambre d'Artagnan. Pendant qu'il y étoit, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venoit de reprendre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Foucquet l'a aperçu ; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnoissance. Il lui a même crié qu'il étoit son très humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me raconter ce qu'il avoit vu.

A onze heures, il y avoit un carrosse prêt, où M. Foucquet est entré avec quatre hommes ; M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires. Il le conduira jusques à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars<sup>2</sup>, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a donné un autre valet de chambre. Si vous saviez comme cette cruauté parolt à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée : c'est une chose

1. Pecquet, fameux anatomiste, médecin de Fouquet et de Mme de Sévigné. — Lavalée, valet

de chambre du surintendant.  
2. Plus tard gouverneur de  
Bastille.

inconcevable ; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préservera, comme il a fait jusqu'ici. Il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire. On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'ira qu'au Parc<sup>1</sup>, chez sa fille, qui en est abbesse. L'écuyer suivra sa belle-sœur ; il a déclaré qu'il n'avoit pas de quoi se nourrir ailleurs. M. et Mme de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat général<sup>2</sup>, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt, devant le jugement du procès, qu'il devoit bien remettre la compagnie du grand conseil en honneur, et qu'elle seroit bien déshonorée si Chamillard, Pussort et lui alloient le même tram. Cela me fâche à cause de vous ; voilà une grande rigueur.

*Tantæne animis cælestibus iræ ?*

Mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengeancees rudes et basses ne sauroient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous voyez. Je vous manderai la suite : il y auroit bien à causer sur tout cela ; mais il est impossible par lettre. Adieu, mon pauvre Monsieur, je ne suis pas si modeste que vous ; et sans me sauver dans la foule, je vous assure que je vous aime et vous estime très fort.

J'ai vu cette nuit la comète : sa queue est d'une fort belle longueur ; j'y mets une partie de mes espérances.

Mille baisemains à votre chère femme.

1. Le Parc-aux-Dames, près Senlis. Elle alla finalement à Montluçon.

2. Cet avocat général au grand

conseil était parent de Fouquet.

3. « Tant de ressentiment entre-t-il dans des âmes divines ? » (Virg., *Énéide*, I, 11, en parlant de Junon)

## 5. — APRÈS UNE SEPARATION.

A MADAME DE GRIGNAN<sup>1</sup>.A Livry, mardi saint 24<sup>e</sup> mars 1671.

Voici une terrible causerie, ma chère bonne; il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'abbé, Hélène, Hébert et Marphise<sup>2</sup>, dans le dessein de me retirer ici du monde et du bruit jusqu'à jeudi au soir. Je prétends être en solitude; je fais de ceci une petite Trappe; je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions. J'ai dessein d'y jeûner beaucoup par toutes sortes de raisons; marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur le tout m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais, ma pauvre bonne, ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous. Je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments sur votre sujet, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans ce pays, ni dans ce jardin, où je ne vous aie vue; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose; et de quelque façon que ce soit aussi, cela me perce le cœur. Je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout; ma tête et mon esprit se creusent: mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher; cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues, je ne l'ai plus. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher; je n'en puis plus, ma chère

1. Mme de Grignan, mariée depuis 1668, venait de quitter pour la première fois sa mère, pour aller habiter la Provence avec son mari.

2. L'abbé de Coulanges. Hélène est la femme de chambre, Hébert, un domestique, et Marphise une chiennette.

bonne : voilà qui est bien foible, mais pour moi. Je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre. Le hasard peut faire qu'elle viendra mal à propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite. A cela je ne sais point de remède; elle sert toujours à me soulager présentement; c'est tout ce que je lui demande. L'état où ce lieu-ci m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne me point parler de mes foiblesses; mais vous devez les aimer et respecter mes larmes, qui viennent d'un cœur tout à vous.

Jouidi saint 26<sup>e</sup> mars.

Si j'avois autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serois fort bien disposée pour faire mes pâques et mon jubilé<sup>1</sup>. J'ai passé ici le temps que j'avois résolu, de la manière dont je l'avois imaginé, à la réserve de votre souvenir, qui m'a plus tourmentée que je ne l'avois prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes choses comme si elles étoient encore : sur cela on songe au présent, et quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous : notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effet de mémoire que vous pensez à moi : la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici : une grande solitude, un grand silence, un office triste, des ténèbres chantées avec dévotion (je n'avois jamais été à Livry la semaine sainte), un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins, dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu. Hélas ! que je vous y ai souhaitée ! Quelque-difficile que vous soyez sur les solitudes, vous auriez été contente de celle-ci; mais je m'en retourne à

<sup>1</sup> Ce jubilé fut ouvert à la cathédrale le 23 mars. (Note de l'éd. Mouton.)

Paris par nécessité ; j'y trouverai de vos lettres, et je veux demain aller à la Passion du P. Bourdaloue ou du P. Mascaron ; j'ai toujours honoré les belles passions. Adieu, ma chère Comtesse : voilà ce que vous aurez de Livry ; j'achèverai cette lettre à Paris. Si j'avois eu la force de ne vous point écrire d'ici, et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudroit mieux que toutes les pénitences du monde ; mais, au lieu d'en faire un bon usage, j'ai cherché de la consolation à vous en parler : ah ! ma bonne, que cela est foible et misérable !

## 16. — LA MORT DE TURENNE

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28<sup>e</sup> août 1675.

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je le trouverois fort bon ; et souvent je trouve le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas. Le plaisir d'écrire est uniquement pour vous ; car à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parce qu'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de M. de Turenne<sup>1</sup> / Mme d'Elbeuf<sup>2</sup>, qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de diner avec eux deux, pour parler de leur affliction. Mme de la Fayette<sup>3</sup> y étoit. Nous fimes bien précisément ce que nous avions résolu : les yeux ne nous séchèrent pas. Elle avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, et tout son train étoit arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étoient fondus en larmes, et déjà tous habillés de deuil. Il vint trois gentils-hommes qui pensèrent mourir de voir ce portrait : c'étoient

1. Turenne avait été tué à Salzbach, et la nouvelle de sa mort, écrite le 27, était arrivée à Versailles le lundi 29 juillet 1675.

2. Nièce de Turenne, sœur du cardinal de Bouillon, morte en 1680.

3. Cf. p. 534

des cris qui faisoient fendre le cœur; ils ne pouvoient prononcer une parole; ses valets de chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui put prononcer une parole répondit à nos tristes questions : nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser le soir, et en se cachotant il avoit donné les ordres pour le soir, et devoit communier le lendemain, qui étoit le dimanche<sup>1</sup>. Il croyoit donner la bataille, et monta à cheval à deux heures le samedi, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui : il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller. Il dit au petit d'Elbeuf<sup>2</sup> : « Mon neveu, demeurez là, vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnoître. » Il trouva M. d'Hamilton<sup>3</sup> près de l'endroit où il alloit, qui lui dit : « Monsieur, venez par ici; on tirera où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, je m'y en vais. je ne veux point du tout être tué aujourd'hui; cela sera le mieux du monde. » Il tournoit son cheval, il aperçut Saint-Hilaire<sup>4</sup>, qui lui dit le chapeau à la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre là. » Il retourne deux pas, et sans être arrêté il reçut le coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire, et perça le corps après avoir fracassé le bras de ce héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours; il ne le voit point tomber; le cheval l'emporta où il avoit laissé le petit d'Elbeuf; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon : dans ce moment, le cheval s'arrête, il tomba entre les bras de ses gens; il ouvrit deux fois de grands yeux et la bouche et puis demeura tranquille pour jamais : songez qu'il étoit mort et qu'il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit et ôter le petit d'Elbeuf, qui étoit jeté sur ce corps,

1. On sait que Turenne, protestant de naissance, avait été converti par Bossuet.

2. Fils de Mme d'Elbeuf : il n'avait que 14 ans, et il plaisait à

son grand-oncle par son courage ardent.

3. Maréchal de camp, tué en 1676.

4. Lieutenant général.

qui ne le vouloit pas quitter, et qui se pâmoit de crier. On jette un manteau; on le porte dans une haie; on le garde à petit bruit; un carrosse vient; on l'emporte dans sa tente: ce fut là où M. de Lorges<sup>1</sup>, M. de Roye, et beaucoup d'autres pensèrent mourir de douleur: mais il fallut se faire violence et songer aux grandes affaires qu'il avoit sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil: tous les officiers pourtant avoient des écharpes de crêpe; tous les tambours en étoient couverts, qui ne frappoient qu'un coup; les piques trainantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému. Ses deux véritables neveux (car pour l'aîné<sup>2</sup> il faut le dégrader) étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier<sup>3</sup> étoit bien abimé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, ç'a été encore une autre désolation; partout où il a passé ç'a été des clameurs; mais à Langres ils se sont surpassés: ils allèrent tous au-devant de lui, tous habillés de deuil, au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple; tout le clergé en cérémonie; ils firent dire un service solennel dans la ville, et en un moment se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monte à cinq mille francs, parce qu'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un

1. Fils d'une sœur de Turenne. C'est le futur beau-père du duc de Saint-Simon; il fut fait maréchal de France en 1678, puis capitaine des gardes; enfin duc en 1691.

2. Cet aîné est-il le duc de Bouillon, comme l'a pensé l'éditeur de *l'Œuvre de M. de Lorges*? Il me paraît certain qu'ils agissent du duc de Duras, capitaine des gardes en 1671, maréchal

de France après la mort de Turenne: il était le frère du comte de Lorges et de la comtesse de Roye. Le comte de Roye était de la maison de la Rochefoucauld.

3. Le chevalier de Grignan, plus tard comte d'Adhémar, beau-frère de Mme de Grignan: il était mestre de camp du régiment de Grignan, depuis 1671.

mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain<sup>1</sup>; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt, en attendant qu'on prépare la chapelle. Il y aura un service, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel.

Que dites-vous du divertissement que nous eûmes? Nous dinâmes comme vous pouvez penser; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer. Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici. Je l'assure fort de votre douleur; il vous fera réponse et à M. de Grignan, et me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous savez déjà; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci.

M. de Barillon<sup>2</sup> soupa hier ici: on ne parla que de M. de Turenne; il en est très véritablement affligé. Il nous contoit la solidité de ses vertus, combien il étoit vrai, combien il aimoit la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvoit récompense, et puis finit par dire qu'on ne pouvoit pas l'aimer et être touché de son mérite, sans en être plus honnête homme. Sa société communicoit une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettoit tous ses amis au-dessus des autres hommes: dans ce nombre il nomma fort le chevalier<sup>3</sup>, qui étoit fort aimé et estimé de ce grand homme, et dont aussi il étoit adorateur. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil: je ne trouve pas qu'on soit tout à fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que

1 Louis XIV avoit voulu que le maréchal de Turenne fût enterré à Saint-Denis dans la chapelle de la maison de Bourbon. — Le corps arriva à Saint-Denis le 29 août.

2 Cf. p. 340.

3 Toujours le chevalier de Grignan, qu'il faut bien distinguer de son frère le chevalier de Malte, mort en 1672, dont il est question page 493.

je vois . je crois que c'est se vanter d'être en bonne compagnie.

Je viens de regarder mes dates : il est certain que je vous ai écrit le vendredi 16 ; je vous avois écrit le mercredi 14, et le lundi 12. Il faut que Pacolet<sup>1</sup> ou la bénédiction de Montélimar ait porté très diaboliquement cette lettre ; examinez ce prodige.

Mais parlons un peu de M. de Turenne ; c'est une honte de n'en pas dire un mot. Voici ce que me conta hier ce petit cardinal<sup>2</sup>. Vous connaissez bien Pertuis<sup>3</sup>, et son adoration et son attachement pour M. de Turenne. Dès qu'il a su sa mort, il a écrit au Roi, et lui mande : « Sire, j'ai perdu M. de Turenne ; je sens que mon esprit n'est point capable de soutenir ce malheur ; ainsi, n'étant plus en état de servir Votre Majesté, je vous rends ma démission du gouvernement de Courtrai. » Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendit cette lettre ; mais, craignant qu'il ne vint lui-même, il dit au Roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le Roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne songeât point à se retirer, qu'il étoit trop honnête homme pour ne faire pas toujours son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage ; et M. Boucherat<sup>4</sup> a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restoit que dix mille livres de rente : c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service.

1. Pacolet étoit un vain qui se transportoit en un instant d'un bout du monde à l'autre sur un cheval de bois merveilleux (Roman de Valentin et Orson). — La *bénédiction de Montélimar* : allusion en plaisanterie obscure.

2. Le cardinal de Bouillon.

3. Il avoit été capitaine des gardes de Turenne

4. Intendant, commissaire du roi aux États de Bretagne et du Languedoc, chancelier de France en 1685 à la mort de Le Tellier.

MADAME DE LA FAYETTE<sup>1</sup>

MARIE-MADBLEINE PICHÉ DE LA VERGNE

1634-1695

Mlle de la Vergne naquit au Havre, dont son père était gouverneur. Elle épousa en 1655 le comte de La Fayette, frère de Mlle de La Fayette qui inspira à Louis XIII une si vive passion. Elle fut liée avec Mme de Sévigné et avec le duc de La Rochefoucauld, qui la jugeait la femme la plus vraie qu'il eût connue. Elle mêlait bien de la finesse et de l'habileté à cette « vérité ». Elle donna sous le nom de Segrais plusieurs romans : *Zayde, histoire espagnole* (1670), qui présente, dans des proportions réduites, la complication des incidents et l'étrangeté des aventures des romans héroïques; *la Princesse de Clèves* (1678), où l'action ne sert qu'à amener et à soutenir l'étude des caractères et des passions : c'est l'histoire d'une honnête femme qui demande à son mari de la protéger contre un amour involontaire dont elle se sent envahir. Outre cela, Mme de La Fayette a laissé des *Mémoires de la cour de France* et une *Histoire de Madame Henriette*, duchesse d'Orléans, à laquelle elle avait été toute dévouée. Ses *Lettres*, dont une partie sont encore inédites, sont écrites du même style aisé, naturel et vif que le reste de ses œuvres : pas une ombre d'affectation; peu de couleur, infiniment de netteté et, pour ainsi dire, de lumière; l'expression toujours atténuée plutôt que forcée; de la verve, de la gaieté un peu sèche; une malice aiguësée et qui pique profondément sans avoir l'air d'y toucher. On pourrait s'étonner d'y trouver si peu de sensibilité; l'auteur de la *Princesse de Clèves* comprenait-elle donc les passions plus qu'elle ne les ressentait? Cependant la tendresse lui a fait défaut moins que l'expansion : elle n'a pas les transports de Mme de Sévigné; elle aime les gens paisiblement et sûrement.

1. Œuvres de Mmes de La Fayette, de Tencin et de Fontaines (Paris, 1825, 5 vol. in-8), t. II.

## I. — OISIVETÉ AFFAIRÉE.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Paris, 30 juin 1673.

Hé bien ! Hé bien ! ma belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle ? Je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici. Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles : *Mes journées sont remplies* ? Il est vrai que Bayard est ici, et qu'il fait mes affaires<sup>1</sup>, mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je ? Encore faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld, que je n'ai point vu de tout le jour ; écrirai-je ? M. de La Rochefoucauld<sup>2</sup> et Gourville<sup>3</sup> sont ici ; écrirai-je ? Mais quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi : je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant mes fenêtres. Mais l'après-dinée ? J'ai mal à la tête. Mais le matin ? J'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbes qui m'enivrent. Vous êtes en Provence<sup>4</sup>, ma belle, vos heures sont libres et votre tête encore plus : le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde ; il n'est passé pour tout le monde. Ne mesurez donc pas notre amitié sur l'écriture ; je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours. Quand je suis à Saint-Maur<sup>5</sup>, je puis

1. *Bayard* : l'abbé Bayard prenait soin des affaires de M<sup>me</sup> de La Fayette. Il avait une jolie maison près de Vichy, où M<sup>me</sup> de Sévigné le visita et où il mourut subitement.

2. *M. de La Rochefoucauld* : cf. page 239.

3. *Gourville* (1625-1703) commença par être valet de chambre, puis secrétaire du prince de Marsillac, qui le donna au prince de Condé, dont il devint l'homme de confiance. Il fut mêlé à toutes les intrigues de la Fronde, s'insinua plus tard auprès de Mazarin et de

Fouquet, dans la disgrâce duquel il fut un moment impliqué, et revint vieillir paisiblement à Paris, riche, et considéré des plus grands seigneurs qui l'avaient connu le quai.

4. *En Provence* : à Grignan, où elle resta plus d'un an.

5. *A Saint-Maur* : à la capitainerie des chasses ; le prince de Condé avait prêté la maison à Gourville ; mais M<sup>me</sup> de La Fayette prit goût d'y venir, s'y installa, amena La Rochefoucauld, et mit le pauvre Gourville fort à l'étroit.

écrire, parce que j'ai plus de tête et plus de loisir ; mais je n'ai pas celui d'y être ; je n'y ai passé que huit jours de cette année. Paris me tue. Si vous saviez comme je ferois ma cour à des gens à qui il est très bon de la faire, d'écrire<sup>1</sup> souvent toutes sortes de folies, et combien je leur en écris peu, vous jugeriez aisément que je ne fais pas tout ce que je veux là-dessus. Il y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir Madame<sup>2</sup> : je relus hier plusieurs de ses lettres : je suis toute pleine d'elle. Adieu, ma très chère : vos défiances seules composent votre unique défaut, et la seule chose qui peut me déplaire en vous. M. de La Rochefoucauld vous écrira.

## 2. — MAUVAISE SANTÉ ET NOUVELLES.

A LA MÈRE.

Paris, 14 juillet 1673.

Voici ce que je fais depuis que je vous ai écrit : j'ai eu deux accès de fièvre : il y a six mois que je n'ai été purgée ; on me purge une fois, on me purge deux ; le lendemain de la deuxième<sup>3</sup>, je me mets à table : ah ! ah ! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage : mangez donc un peu de viande ; non je n'en veux point : mais vous mangerez du fruit ; je crois que oui : eh bien ! mangez-en donc ; je ne saurois, je mangerai tantôt. Que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet. Voici le soir, voilà un potage et un poulet : je n'en veux point, je suis dégoûtée, je m'en vais me coucher, j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne, je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi ; j'appelle, je prends un livre, je le referme ; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre ; quatre

1. *D'écrire*, en écrivant ; construction ordinaire alors, et que l'on a pu remarquer souvent dans ce recueil.

2. *Madame* : Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, morte en

1670, à Saint-Cloud, et dont Bossuet a fait l'oraison funèbre.

3. *De la deuxième* : incorrection dont la clarté ne souffre pas, « de la deuxième purgation ».

heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept; je me lève à huit, je me mets à table à douze<sup>1</sup> inutilement comme la veille; je me remets dans mon lit le soir inutilement, comme l'autre nuit. Êtes-vous malade? nenni. Êtes-vous foible? nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits; je redors présentement; mais je ne mange encore que par machine<sup>2</sup>, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre: du reste je me porte bien, et je n'ai pas même si mal à la tête. Je viens d'écrire des folies à M. le Duc<sup>3</sup>; si je puis, j'irai dimanche à Livry<sup>4</sup> pour un jour ou deux. Je suis très aise d'aimer Mme de Coulanges<sup>5</sup> à cause de vous. Résolvez-vous, ma belle, de me voir soutenir toute ma vie à la pointe de mon éloquence, que je vous aime plus encore que vous ne m'aimez; j'en ferois convenir Corbinelli<sup>6</sup> en un demi-quart d'heure: au reste, mandez-moi bien de ses nouvelles; tant de bonnes volontés seront-elles toujours inutiles à ce pauvre homme? Pour moi, je crois que c'est son mérite qui leur porte malheur. Segrais<sup>7</sup> porte aussi guignon; Mme de Thianges<sup>8</sup> est des amies de Corbinelli, Mme Scarron<sup>9</sup>, mille personnes, et je ne lui vois plus aucune espérance de quoi que ce puisse être. On donne des pensions aux beaux esprits; c'est un fonds abandonné à cela; il en mérite mieux que tous ceux qui en ont; point de nouvelles; on

1. A douze: locution inusitée aujourd'hui: « à midi ».

2. Par machine: par artifice.

3. M. le Duc: c'était le fils du grand Condé, très instruit, très spirituel, très violent et très dur. Il était en Hollande à l'armée.

4. Livry: cette abbaye, voisine de Paris, appartenait à l'abbé de Coulanges, qui avait élevé M<sup>me</sup> de Sévigné.

5. Mme de Coulanges: cf. p. 525.

6. Corbinelli: il était allé passer deux mois en Provence avec M<sup>me</sup> de Sévigné.

7. Segrais (1623-1701), de l'Ac-

démie française, longtemps secrétaire de M<sup>me</sup> de Montpensier, puis attaché à M<sup>me</sup> de La Fayette; il se retourna à Caen en 1676. Il fit des *Idylles*, des *Nouvelles françaises*, et une traduction en vers de l'*Enéide* et des *Georgiques*.

8. Mme de Thianges: sœur de Mine de Montespan, célèbre par son esprit, et très en crédit.

9. Mme Scarron: chargée depuis quatre ans d'élever les enfants du roi et de M<sup>me</sup> de Montespan; elle avait un pied à la cour, et une influence qui n'était plus tout à fait occulte.

ne peut rien obtenir pour lui..... La Marans<sup>1</sup> est une sainte; il n'y a point de raillerie : cela me parolt un miracle. La Bonnetot est dévotte aussi; elle a ôté son œil de verre; elle ne met plus de rouge, ni de boucles. Mme de Monaco<sup>2</sup> ne fait pas de même; elle me vint voir l'autre jour, bien blanche : elle est favorite et engouée de cette Madame-ci<sup>3</sup>, tout comme de l'autre; cela est bizarre. Langlade<sup>4</sup> s'en va demain en Poitou, pour deux ou trois mois. M. de Marsillac<sup>5</sup> est ici; il part lundi pour aller à Barèges; il ne s'aide pas de son bras. Mme la comtesse du Plessis<sup>6</sup> va se marier; elle a pensé acheter Frêne. M. de La Rochefoucauld se porte très bien; il vous fait mille et mille complimens et à Corbinelli. Voici une question entre deux maximes<sup>7</sup>:

On pardonne les infidélités; mais on ne les oublie point.

On oublie les intidélités; mais on ne les pardonne point.

Adieu : je suis bien en train de jaser; voilà ce que c'est que de ne point manger et de ne point dormir! J'embrasse Mme de Grignan et toutes ses perfections.

1. *La Marans* : Françoise de Montalais, veuve de Jean de Bueil, comte de Marans, grand'échanson. M<sup>me</sup> de La Fayette, M<sup>me</sup> de Sévigné, M<sup>me</sup> de Grignan s'égayaient fort de cette dame et de sa conversion, dont il fallut bien finir par reconnaître la sincérité.

2. M<sup>me</sup> de Monaco était la fille du maréchal de Gramont. Après avoir été la favorite de Madame Henriette, elle fut surintendante de la maison de la seconde duchesse d'Orléans. Elle mourut en 1678.

3. *Cette Madame-ci* : Charlotte-Élisabeth de Bavière (1652-1722) venait d'épouser le duc d'Orléans, veuf de Madame Henriette. M<sup>me</sup> de La Fayette loue son « esprit de bon sens ». Elle écrivait des lettres fort curieuses, mais en allemand.

4. *Langlade* : Jacques de Langlade, secrétaire du duc de Bouillon, quitta la Fronde à temps, et fut nommé par Mazarin secrétaire du cabinet. Il mourut en 1680.

5. *M. de Marsillac* : fils de M. de La Rochefoucauld. Il avait été blessé au passage du Rhin.

6. *Mme du Plessis* : la comtesse du Plessis-Praslin épousa en secondes noces le marquis de Clérembault. — *Frêne*, ou Fresnes; ce château appartenait alors à la famille du Plessis-Guénégaud.

7. *Voici une question*, qui montre ce qu'il y a de tactique dans cette composition des maximes : le jeu et le choc des mots y font beaucoup. — Ni l'une ni l'autre de ces maximes n'a été imprimée par La Rochefoucauld dans son livre.

## 3. — CONVERSATION D'APRÈS-DÎNÉE.

A LA MÊME.

Paris, 4 septembre 1673

Je suis à Saint-Maur; j'ai quitté toutes affaires et tous mes amis; j'ai mes enfans et le beau temps, cela me suffit. Je prends les eaux de Forges; je songe à ma santé; je ne vois personne, je ne m'en soucie point du tout, tout le monde me paroît si attaché à ses plaisirs, et à des plaisirs qui dépendent entièrement des autres, que je me trouve avoir un don des fees, d'être de l'humeur dont je suis. Je ne sais si Mine de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'une après-dinée de chez Gourville, où étoient Mme Scarron et l'abbé Testu<sup>1</sup>, sur les personnes *qui ont le goût au-dessus et au-dessous de leur esprit* : nous nous jetâmes dans des subtilités, où nous n'entendions plus rien; si l'air de Provence, qui subtilise encore toutes choses, vous augmente vos visions là-dessus, vous serez dans les nues. *Vous avez le goût au-dessus de votre esprit, et M. de La Rochefoucauld aussi, et moi encore, mais pas tant que vous deux.* Voilà des exemples qui vous gunderont. M. de Coulanges m'a dit que votre voyage étoit encore retardé : pourvu que vous rameniez Mme de Grignan<sup>2</sup>, je n'en murmure pas, c'est une trop longue absence. Mon goût augmente à vue d'œil pour la supérieure du Calvaire<sup>3</sup>; j'espère qu'elle me rendra bonne. Le cardinal de Retz est brouillé pour jamais avec moi, de m'avoir refusé la permission d'entrer chez elle. Je la vois quasi tous les jours. J'ai vu enfin son visage : il est agréable, et l'on s'aperçoit bien

1. Cet abbé mondain, grand parleur, fut de l'Académie française; il a laissé des *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture sainte et des Pères.*

2. Elle se sépara de M<sup>me</sup> de Grignan à Montélimar le 5 octobre, et ne la ramena pas.

3. M<sup>me</sup> de La Fayette habitait rue de Vaugirard en face du couvent du Calvaire, établi par Marie de Médicis dans l'enceinte du Luxembourg. — Les religieuses du Calvaire avoient leur voile baissé au parler, sauf pour leurs plus proches parents.

qu'il a été beau; elle n'a que quarante ans, mais l'austérité de la règle l'a fort changée. Mme de Grignan a fait des merveilles d'avoir écrit à la Marans : je n'ai pas été si sage, car je fus l'autre jour chercher Mme de Schouberg<sup>1</sup>, et je ne la demandai point. Adieu, ma belle; je souhaite votre retour avec une impatience digne de notre amitié.

#### 4. — INVITATION A VENIR A PARIS.

A LA MÈRE

Paris, 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique : je n'ai point de tête; j'ai eu la fièvre; j'ai chargé M. du Bois<sup>2</sup> de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède; l'on y a fait des merveilles de toutes parts; je doute que M. de Chaulnes<sup>3</sup> en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il étoit engagé il y a longtemps; il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'aux États prochains. Ce n'est pas de quoi il est question présentement : il est question, ma belle, qu'il ne faut point<sup>4</sup> que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous

1. *Mme de Schouberg* : cf. p. 268. Après son veuvage elle s'étoit retirée au faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne, près du couvent de la Madeleine de Trenelle. — *Mme de Marans* (cf. p. 517, n. 1) demeurait dans la même maison.

2. *M. du Bois* : c'étoit un médecin, qui réconcilia *Mme de Sévigné* avec le café, du moins avec le café au lait.

3. *M. de Chaulnes* Charles-Albert d'Ailly, neveu du connétable de Luynes, mort en 1698. Il avait épousé en 1685 Elisabeth Le Féron,

veuve du marquis de Saint-Mégrin. Quant à l'affaire en question, voyez les lettres de *Mme de Sévigné* du 25 septembre et du 2 octobre. Le marquis de Sévigné, marié et retiré en Bretagne, avait désiré avoir la députation des États. Le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, l'appuyait, quand il eut ordre du roi d'aller à Rome pour assister au conclave. Sévigné manqua la députation, et crut d'abord que le duc ne l'avait pas soutenu.

4. *Mme de Sévigné* resta tout l'hiver à ses Rochers.

êtes vieille : les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes, et les fluxions vous accableront ; vous vous ennuierez ; votre esprit deviendra triste et baissera ; tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes<sup>1</sup> : je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage ; vous venez à Malicorne<sup>2</sup> ; vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes ; vous voilà à Paris ; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes ; votre maison c'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant ; à votre loisir vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné, vous avez ici un ménage ; mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours. Vous direz : mais je dois, et je paierai avec le temps. Comptez que vous trouvez mille écus, dont vous payez ce qui vous presse ; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit, comme vous voudrez. Ne demandez point d'où ils viennent ni de qui c'est ; on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnemens là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues. Il faut venir ; tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas : en un mot, ma belle, il faut venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de Mme de Chaulnes, à celle de Mme de Lavardin<sup>3</sup> ; nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute ; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite ; il faut venir dès qu'il fera beau.

1. Les affaires de M<sup>me</sup> de Sévigné étaient assez embarrasées.

2. *Malicorne* : chef-lieu de canton du département de la Sarthe, à 13 kil. de la Flèche.

3. *Mme de Lavardin* : Marguerite-Renée de Rostaing, veuve du marquis de Lavardin. Elle mourut en 1694. C'était une intime amie de M<sup>me</sup> de Sévigné.

EMMANUEL DE COULANGES<sup>1</sup>

1633-1716

Mme de Sévigné aimait beaucoup ce gentil esprit, incapable de rien de sérieux, entièrement dépourvu de malice, ce charmant égoïste toujours joyeux, toujours chantant, cueillant la fleur de tous les plaisirs et, dans l'amitié comme à table, évitant la passion et l'excès qui engendrent les peines. Il renonça, nous dit Saint-Simon, à la fortune que l'alliance de Louvois lui promettait et à une charge de maître des requêtes, pour vivre à l'aise; et par la sobriété délicate de son épicurisme il vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans dans une santé parfaite de corps et d'esprit. Ces agréments dont Saint-Simon et Mme de Sévigné nous parlent, se sont un peu effacés avec le temps : le délicieux Coulanges, dans les lettres qui nous sont parvenues, est un homme aimable, un homme d'esprit, mais sans rien qui étonne ou qui transporte.

## I. — A TRAVERS BOIS.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ce vendredi 23<sup>e</sup> août 1675.

Si j'avois du temps et de la santé (mais je n'ai ni l'un ni l'autre; il en faut remercier Dieu, et le bénir en quelque état qu'il lui plait de nous mettre), si j'avois donc du temps et de la santé et du repos d'esprit (car je n'en ai aucun depuis la perte de ce pauvre M. de Sanzei<sup>2</sup>, dont la destinée est très enveloppée depuis le combat), si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, je vous prierois de me dire où est la jeune chénaie de Mme de Chelles<sup>3</sup> et par où vous y voudriez aller<sup>4</sup>. Madame votre mère, qui n'ignore

1. *Lettres de Mme de Sévigné*, passim.

2. C'était le beau-frère de Coulanges. Il était colonel dans l'armée du maréchal de Créqui et

disparut dans la défaite de Consrbruck.

3. Cette abbesse était M<sup>lle</sup> d'Brissac.

4. En venant de Livry.

jamais rien (car c'est une présomption enragée), nous mène dans la vieille chênaie que vous connoissez, et là nous fait mettre pied à terre par un temps assez équivoque; et comme l'homme n'est jamais content de ce qu'il possède, elle nous persuade que nous aurions le souverain bonheur, dès que nous serions parvenus de notre pied à travers mille jolis sentiers, dans cette haute chênaie de Mme de Chelles. Nous obéissons avec une douceur de moutons; ni plus ni moins; nous enfilons un petit chemin, nous y marchons l'un après l'autre, et nous avançons tant à la fin que nous nous trouvons, devinez où? Dans la chênaie de Mme de Chelles? Point du tout. Dans la plaine de Montfermeil<sup>1</sup>? Vous n'y êtes pas encore. Où donc? Au milieu de quatre chemins, sans savoir lequel prendre pour parvenir à cette chênaie tant vantée. Les plus timides proposent d'y renoncer et de revenir sur ses pas; les autres, de prendre un chemin à l'aventure, et tant est procédé, que nous opinons à prendre à gauche, parce, disons-nous, qu'en tout cas celui-là nous conduira plutôt qu'un autre vers Notre-Dame des Anges<sup>2</sup>, et qu'au moins nous retrouverous-nous. Ce raisonnement est approuvé: nous voilà dans une petite route avec des branches mouillées qui nous donnent par le nez; nous voilà dans de grandes herbes aussi fort mouillées, et après avoir marché deux grosses heures espérant nous retrouver vers Notre-Dame des Anges, devinez où nous avons retrouvé le jour? devinez, mais encore devinez. Au-dessus précisément du village de Livry, et c'est le clocher de Saint-Denis<sup>3</sup> qui a le premier brillé à nos yeux, et qui nous a fait connoître combien nous possédons la carte du pays. Madame votre mère, qui aime la haute forêt et la belle vue, s'est consolée: elle a retrouvé tout ce beau pays qui la charme; elle a reconnu l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Mais tout cela ne nous a point consolés, la Martel et moi, qui avons bien faim, et qui nous sommes trouvés bien loin de la cuisine de l'abbaye. Enfin nous avons

1. Village entre Livry et Chelles.

2. Chapelle voisine de Livry.

3. Saint-Denis est à environ trois lieues de Livry.

tant marché que nous avons retrouvé notre abbé<sup>1</sup> et le Père prieur, qui nous attendoient impatiemment vers la Vildotière; et sommes revenus en si pitoyable état, que nous n'avons pas fait autre chose que de nous mettre tous au lit.

Je m'en vais présentement à Paris, à la quête de ce pauvre M. de Sanzei. Adieu, ma belle Comtesse; Montélimar est toujours *Montélimar*<sup>2</sup>, ma belle Comtesse.

## 2. — UNE MARQUISE DE CARABAS.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 3<sup>e</sup> octobre 1694.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infâme, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie; cependant Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre, Ancy-le-Franc<sup>3</sup> et Grignan, Grignan et Ancy-le-Franc, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les États de Mme de Louvois<sup>4</sup>; en vérité ce sont des États, au pied de la lettre; et c'en sont de plaisans<sup>5</sup>, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Ancy-le-Franc; dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons partout cour plénière, et partout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connoître la grandeur de nos États; et, quand la curio-

1. Coulanges, abbé de Livry.

2. Coulanges avait écrit à M<sup>me</sup> de Grignan : « Quand je mets sur vos paquets Montélimar, c'est-à-dire je vous adore. »

3. Ancy-le-Franc était une terre de M<sup>me</sup> de Louvois, près de Tonnerre.

4. M<sup>me</sup> de Louvois était Anne de Souvré, fille de la marquise de Courtenvaux, qui épousa en secondes noces le marquis de Bois-Dauphin, fils de M<sup>me</sup> de Sablé.

5. Cela n'a guère de sens. M. Monmerqué conjecture avec raison qu'il faut lire *puissants*.

sité nous porte à demander le nom de ce premier village . « A qui est-il ? » on nous répond : « C'est à Madame. — A qui est celui qui est le plus éloigné ? — C'est à Madame. — Mais là-bas, là-bas, un autre que je vois ? — C'est à Madame. — Et ces forêts ? — Elles sont à Madame. — Voilà une plaine d'une grande longueur. — Elle est à Madame. — Mais j'aperçois un beau château. — C'est Nicei, qui est à Madame, une terre considérable, qui appartenoit aux anciens comtes de ce nom. — Quel est cet autre château sur un haut ? — C'est Pacy, qui est à Madame, et lui est venu par la maison de Mandelot, dont étoit sa bisaïeule. » En un mot, Madame, tout est à Madame en ce pays ; je n'ai jamais vu tant de possesseurs ni un tel arrondissement<sup>1</sup>. Au surplus, Madame ne se peut dispenser de recevoir des présens de tous les côtés ; car que n'apporte-t-on point à Madame, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination ? tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour : qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes, pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château. Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de Madame ; car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays ; et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de « Vive Madame ! » qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que Madame n'en est pas plus glorieuse : elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante ; pour moi, j'y ai mes coudées franches ; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage.

1. Ce sens du mot est curieux : | un domaine et arronds, où il n'y  
c'est tant de terres qui se tiennent, | a ni interruption ni enclaves.

MADAME DE COULANGES<sup>1</sup>

MARIE-ANGÉLIQUE DU GUÉ

C'était la digne femme de l'aimable chansonnier. Elle était vive, frivole, mondaine, abondante en reparties piquantes, en fines épigrammes. Très bien accueillie à la cour, c'était moins à la cousine germaine de Louvois qu'à la femme d'esprit qu'on faisait fête : « son esprit y était une dignité », dit Mme de Sévigné. Son mari et elle faisaient un singulier ménage ; ils étaient les meilleurs amis du monde, et ne se voyaient guère. Pendant qu'il allait de Chaulnes à Saint-Martin, de Saint-Martin à Choisy, elle à Brevannes, à Paris, à Saint-Germain ou à Versailles, le ruinait le plus gaiement du monde. Cette tête légère se fixa pourtant : elle épargna au monde le spectacle toujours triste d'une vieille évaporée. Le dégoût du monde, une dévotion sensée lui mirent dans l'esprit une gravité douce. Elle força l'estime de Mme de Maintenon, c'est tout dire.

On a conservé d'elle une cinquantaine de lettres agréables. Elles justifient en somme la réputation qu'elle avait de les bien écrire. Mais les plus sérieuses ont mieux gardé leur charme. On est loin assurément de Mme de Sévigné. Mais ni Bussy, ni personne ne font mieux ; je ne vois guère que Mme de Maintenon qu'on puisse lui préférer.

I. — RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR LA MORT  
DE LOUVOIS ET SUR ROME.

A COULANGES<sup>2</sup>.Paris, 23<sup>e</sup> juillet 1691.

- Vous me paraissez très-peu édifié de tout ce que vous voyez à Rome<sup>3</sup>, et vous avez, je crois, raison ; mais où vous ne l'avez pas, c'est de dire qu'il n'est pas bon pour la

1. *Lettres de Mme de Sévigné, passim.*

2. Comparez la lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, page 503.

3. Coulanges avait accompagné à Rome le duc de Chaulnes, que le roi y avait envoyé pour assister au concave près la mort d'Alexandre VIII.

religion de voir de près toutes ces choses. Il ne faut pas confondre tant de rares merveilles, c'est-à-dire qu'il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions, et ils prennent le prétexte de la religion pour les satisfaire. Ces abus-là sont plus ordinaires où vous êtes, parce que les intérêts y sont plus considérables. Ainsi, au lieu de dire : « Il est bien dangereux d'être à Rome pour conserver sa foi, » il faut admirer la corruption des hommes, qui font servir les choses les plus saintes pour satisfaire leur ambition. La religion a raison, les hommes ont tort; cela est bien ancien et ne fait découvrir que ce que l'on a toujours vu. Saint Pierre seroit encore plus étonné que vous, s'il étoit témoin de ce que vous voyez; mais sa charité lui feroit plaindre les hommes sujets à tant de passions, et si peu appliqués à les vaincre par les sentimens que doit inspirer la religion.

M. de Louvois est mort subitement : quelle mort, mon Dieu! et quel sujet de réflexions! mais elles se font dans l'imagination seulement, car si elles passoient dans le cœur et dans la volonté, nous quitterions tous le monde comme M. de Santenas, qui s'est fait moine de la Trappe<sup>1</sup>. J'irai demain passer le jour chez Mme de Louvois : il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur; mais je ne les en plains pas moins, et je pense que je suis plus obligée à M. de Louvois de ce qu'il n'a rien fait pour moi, que je ne l'aurois été du contraire, du moins si l'on doit mesurer la reconnoissance sur le bonheur.

On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde; c'est trop que de tenir à soi. Toutes les places qu'occupoit M. de Louvois sont presque remplies<sup>2</sup>. Pour moi, je sens le plaisir de n'espérer ni ne craindre dans la plu-

1. C'étoit un Piémontais, colonel d'infanterie au service de la France, qui se fit oratorien, puis s'enferma à la Trappe, où il mourut en 1694.

2. Son fils Barbesieux eut la Guerre et les Postes; Le Pelletier, Colbert, de Villacel, et d'autres en partagèrent ses autres charges.

part des événemens : les honneurs et les biens de ce monde ne méritent guère d'être recherchés ; mais l'on pense souvent de cette façon et l'on se conduit d'une autre.

Si vous aimiez autant la solitude que moi, je vous mènerois en lieu où elle ne seroit point troublée ; mais il faut remplir ses devoirs préférablement à suivre ses goûts, quand même ils seroient bons ; ainsi je vous logerai au milieu de tous vos amis et amies, si vous le désirez<sup>1</sup>. Pour moi, j'avoue que je crois me peu soucier du monde ; je ne m'y trouve plus propre par mon âge ; je n'y ai, Dieu merci, point de ces engagemens qui y retiennent malgré qu'on en ait ; j'ai vu tout ce qu'il y a à voir, je n'ai plus qu'une vieille figure à lui présenter, plus rien de nouveau à lui montrer ni à découvrir. Et que veut-on faire de recommencer toujours des visites, se troubler des événemens qui ne nous regardent point ? alerter sur les voyages de Marly<sup>2</sup>, les traiter solidement, se retirer pour en parler avec un air de solidité qui fait rire les gens qui voient cela tel qu'il est ? Mon cher Monsieur, il faudroit songer à quelque chose de plus solide. M. de Barillon qui vient de mourir<sup>3</sup> en a été persuadé : Dieu lui a fait de grandes grâces ; c'est ce qui doit consoler ses amis, dont en vérité je ne puis douter que je fusse du nombre. Hélas ! on ne songe plus à la cour à M. de Louvois : ce qui fait qu'on en étoit si occupé fait qu'on l'oublie si tôt. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas !

Je meurs d'envie de m'en retourner à mon Brevannes<sup>4</sup> qui me va échapper au premier jour ; il faut être assez peu attaché à toutes choses pour soutenir les petits chagrins sans les sentir.

1. M. et M<sup>me</sup> de Coulanges déménageaient : ils quittaient la rue du Parc-Royal pour habiter au Temple.

2. Toute la cour n'allait pas à Marly : c'était un grand honneur et une grande marque de faveur que d'être nommé pour y suivre le roi.

3. C'est l'ami de La Fontaine, qui fut ambassadeur en Angleterre. Cf. page 340, n. 2.

4. Terre voisine de Villeneuve-Saint-Georges, que M<sup>me</sup> de Coulanges avait louée et où elle résidait souvent.

## 2. — RÉSIGNATION PHILOSOPHIQUE A LA VIEILLESSE.

A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 12<sup>e</sup> septembre 1701.

Je suis peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserois vous agacer; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec un empressement qui vous doit faire connoître la sensible joie que j'en ai; et juger en même temps que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde; vous réussissez si bien, qu'il seroit malheureux que vos talens ne parussent point; vous ne payez pas seulement d'invention : on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle vous avez reçu les princes<sup>1</sup>. Ce n'étoit qu'en attendant la reine d'Espagne<sup>2</sup>. Mme de Bracciane<sup>3</sup> sera ravie de vous présenter à sa jeune reine. Je la trouve, comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune<sup>4</sup>, ne laisse rien imaginer d'agréable. J'ai déjà tant vécu qu'il me paroît peu possible d'envisager un long avenir : ainsi ce peu qui me reste, j'aimerois à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étoient point les jeunes dans les comédies; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde : ma paresse naturelle, une foible santé sans doute, me donnent de telles pensées, qui s'accoutument si bien avec ma médiocre fortune, que je

1. Les ducs de Bourgogne et de Berri, qui l'année précédente avaient conduit jusqu'à la frontière leur frère Philippe V, et qui avaient fait ensuite le voyage de Provence.

2. La princesse de Savoie, reine d'Espagne (cf. p. 307, n. 3.), fut forcée par l'état de la mer de débarquer à Toulon, d'où elle se rendit en Espagne par terre.

3. On la connaît mieux sous le nom de princesse des Ursins; elle venait d'être nommée *camarera mayor* de la reine; elle la gouverna absolument, et par elle, le roi et l'Espagne.

4. Elle étoit née en 1645 et mourut en 1722. Elle étoit veuve du prince de Talleyrand-Chalais, et étoit duc Ursini de Bracciane.

## MADAME DE GRIGNAN.

n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde ; mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper ; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir.

---

## MADAME DE GRIGNAN

FRANÇOISE DE SÉVIGNÉ

1646-1715

*La plus jolie fille de France*, comme disait Bussy, blonde éblouissante et froide, après avoir dansé avec éclat dans les ballets de la cour, épousa en 1668 le comte de Grignan, qui approchait de la quarantaine, avait déjà perdu deux femmes et se sentait encore plus travaillé de dettes que de goutte : au reste fort honnête homme, poli, brave, intelligent, magnifique, enfin un vrai grand seigneur. Mme de Sévigné n'aurait jamais eu qu'à se réjouir de cette alliance si, au bout d'un an, son gendre n'avait été nommé lieutenant général en Provence. Il fallait résider : le gouverneur, duc de Vendôme, n'avait que treize ans. Grignan partit. En 1671 sa femme alla le rejoindre : on sait combien fut immense la douleur de la mère, quoiqu'elle gardât la petite Marie-Blanche, née l'année précédente. Mme de Grignan eut trois autres enfants, un fils qui avait du mérite, ami d'enfance de Saint-Simon, et qui mourut en 1704, étant colonel, un autre qui mourut jeune, enfin une fille, d'humeur vive, d'un caractère qui n'était pas facile à manier, et qui devint une femme distinguée : c'est Mme de Simiane, dont les lettres ont été conservées. Quant à Marie-Blanche, on la mit à cinq ans et demi à la Visitation d'Aix, d'où elle ne sortit plus.

Nous avons vu que Mme de Sévigné fit quelques voyages en Provence : Mme de Grignan, de son côté, vint à Paris en 1674, en 1676, en 1677, et y fit un long séjour de 1680 à 1684.

Toutes les réunions étaient délicieuses, et les séparations cruelles. Mais la vie commune n'allait pas sans nuages : Mme de Grignan, sans être indifférente, était raisonnable, médiocrement expansive ; elle recevait avec réserve les élans de sa mère ; tant de tendresses et d'idolâtries la gênaient ; elle craignait extrême-

ment le ridicule. L'imagination de Mme de Sévigné prenait feu sur ces sécheresses apparentes : elle se voyait déçue de l'affection de sa fille, importune, haïe. Des orages éclataient ; les vivacités de la mère redoublaient la glace de la fille. A distance elles s'aimaient mieux, chacune à sa façon et chacune tolérant la façon de l'autre : l'union était entière et sans nuages.

M. et Mme de Grignan vivaient magnifiquement dans leur Provence. En l'absence du gouverneur, ils étaient rois ; et tous les deux avec un égal orgueil mirent leur honneur à se ruiner pour soutenir leur rang. A Grignan, à Aix, ils tenaient table ouverte et un jeu continuel et effréné. Aux visites du gouverneur, aux voyages des princes, c'étaient des réceptions fastueuses, des prodigalités infinies. De là des appels incessants à la bonté maternelle, qui s'épuisa à les soutenir : Mme de Sévigné s'enveloppa dans leur ruine sans les sauver.

On est en général assez sévère pour Mme de Grignan : sans aller jusqu'à l'enthousiasme de J. de Maistre, il ne faut pas se servir de la sympathie qu'inspire la mère pour écraser la fille. Idolâtrée comme elle l'a été, c'est miracle que Mme de Grignan ne soit pas devenue plus sèche encore et plus égoïste qu'elle ne l'était. Elle a pressuré sa mère un peu plus que de raison : c'est qu'elle se débattait dans de rudes embarras ; elle s'est servie de sa mère avec l'inconscience ordinaire des enfants habitués à être aimés. Mais à coup sûr elle l'aimait ; elle n'était pas démonstrative, elle n'était pas tendre même, mais elle avait une affection solide et profonde. Elle fut parfaite pour son mari : leur union ne fut jamais troublée ; ce fut une amitié sûre et constante, sans les élans, mais sans les inégalités de la passion.

Elle était fière et dédaigneuse ; on l'avait trop gâtée ; on lui avait trop dit qu'elle était une femme supérieure. Mais elle l'était en effet. Elle était toute raison comme sa mère était toute imagination. Elle préférait la philosophie à la poésie et goûtait Descartes plus qu'Homère et Virgile. Elle appelait Descartes *son père*. Elle était versée dans la théologie, et l'on a d'elle un fragment sur les disputes du quiétisme. Du reste, sans pédantisme, spirituelle et mordante à l'occasion ; elle écrivait des lettres que sa mère adorait ; mais que n'adorait-elle en sa fille ? Il nous en reste quelques-unes seulement : ce n'est pas l'esprit qui y brille le plus, bien qu'il y ait assurément de la légèreté et de l'agrément. Mais on y sent un esprit étendu et droit : le jugement sur *Télémaque* est exquis.

## I. — CAUSERIE.

A COULANGES.

A Grignan, le 17<sup>e</sup> decembre 1690.

Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur : moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises, et d'être auprès de son enfant, *tout comme Niquée voyant son amant*<sup>1</sup>. Vous avez donc donné votre approbation à son voyage, mon cher cousin : je vous en remercie ; je donne la mienne à votre retour en récompense. Vous ne me mandez que vos espérances d'avoir votre congé<sup>2</sup>, et M. le duc de Chaulnes m'en apprend la certitude. Les mains vides sont sans appas ; et je voudrais bien qu'il apportât des bulles<sup>3</sup> ; il me semble que c'est votre affaire autant que la sienne ; la part que vous y avez prise par votre chanson célèbre<sup>4</sup> vous engage à sortir honorablement de cette affaire. Ne vous chargez point de celle d'apporter un chien à Pauline : nous ne voulons aimer ici que des créatures raisonnables ; et de la secte dont nous sommes<sup>5</sup>, nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de *machines* ; si elles étoient montées pour n'avoir aucune nécessité malpropre, à la bonne heure,

1. La gloire de Niquée était une expression proverbiale, urée du roman d'*Amadis*. Niquée, revêtue d'habits magnifiques, immobile et enchantée dans un palais merveilleux, contemplant avec ravissement dans un miroir magique les traits d'*Amadis de Grèce* : tous ceux qui la regardaient restaient frappés d'immobilité. Le charme ne cessa que quand le miroir fut brisé d'un coup d'épée par *Amadis*.

2. Pour revenir de Rome. Cf. page 525, note 3.

3. Depuis les démêlés de Louis XIV avec Innocent XI, aucun évêque nommé par le roi n'avait reçu de bulle du pape pour l'instituer régulièrement. Le comte de Grignan avait deux frères dans l'Eglise, l'un archevêque d'Arles, l'autre évêque de Carcassonne, qui attendaient depuis longtemps leurs bulles. Innocent XII termina ce conflit.

4. Ce couplet avait pour sujet les espérances qu'Alexandre VIII avait fait concevoir et qu'il avait trompées.

5. Elle était entêtée cartésienne.

mais ce qu'il en faut souffrir nous les rend insupportables; vous serez assez bien reçu, sans avoir besoin de faire des présens pour gagner le cœur de votre future épouse<sup>1</sup> : il vous est très fidèle, et rien ne vous empêchera de finir la noce, que l'absence du père, qui médite un prompt départ, et qui serait parti il y a six semaines, sans une maladie assez considérable. Mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel<sup>2</sup> de Chaulnes; que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étoient? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de Mme de Coulanges; vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourroit vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses; mais après tout, ni M. le cardinal de Bouillon, ni MM. de Vendôme<sup>3</sup> ne sont d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans<sup>4</sup> vous retournerez à Rome : vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez.

N'avez-vous pas été bien affligé<sup>5</sup> de M. de Seignelai? Il y a de belles réflexions à faire sur cette tragique destinée : son cabinet, mon cher cousin, est encore plus dérangé que le vôtre. Que Mme de Seignelai est à plaindre, et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'étoit attachée, et dont elle

1. C'étoit une plaisanterie sur l'amitié de Coulanges pour sa petite cousine.

2. Cf., page 527, note f. — L'hôtel de Chaulnes étoit à la place Royale.

3. Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, étoit en disgrâce, et ne paroissoit pas à la Cour ni à Paris : il vivoit dans ses abbayes de Saint-Martin de Pontoise et de Parsy-le-Monial. — Le duc de Vendôme et son frère le chevalier de

Malte, qui fut plus tard grand prieur, vivoient à la cour et à l'armée.

4. M<sup>me</sup> de Coulanges avoit fait un bail de trente-cinq ans.

5. Ce fils de Colbert venoit de mourir le 5 novembre à trente-neuf ans. — Il avoit épousé en secondes noces M<sup>me</sup> de Matignon : il laissa cinq millions de dettes; elle renonça à sa succession, et ne fut pas inconsolable. Elle se remarqua avec le comte de Marsan.

n'avoit pas imaginé d'être jamais séparée ! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort ; le public en dit assez.... Adieu, mon cher cousin, jusqu'au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis ; mais en sortant de Rome, tout vous paroitra à la glace, jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et Mme de Nevers<sup>1</sup>. Je suis toute à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici vous dit : *ora pro nobis* : Ma mère vous écrit.

## 2. — JUGEMENT SUR TÉLÉMAQUE.

A MADAME DE SIMIANE, SA FILLE

[1704.]

J'ai été incommodée et me suis guérie sans remède : je suis persuadée de votre inquiétude, et que vous voulez que je dure autant que l'univers. Ne manquez pas à m'envoyer l'opéra de *Télémaque*<sup>2</sup> ; je le lirai avec grand plaisir, en attendant celui que j'aurai de le voir ; car je surmonterai l'ennui qui m'empêche d'aller aux autres opéras, pour voir celui-là. Je crois que Monsieur de Cambrai sera obligé d'en faire les vers, s'il faut que ce soit un bel esprit et un grand archevêque qui les fasse, mais ce n'est point un archevêque qui a fait l'Ile de Calypso ni *Télémaque* : c'est le précepteur d'un grand prince, qui devoit à son disciple l'instruction nécessaire pour éviter tous les écueils de la vie humaine, dont le plus grand est celui des passions. Il vouloit lui donner de fortes impressions des désordres que cause ce qui paroît le plus agréable, et lui apprendre que le grand remède est la fuite du péril. Voilà de grandes et d'utiles instructions, sans compter toutes celles qui se

1. Le duc de Nevers (1641-1707) était neveu de Mazarin et frère de la duchesse de Bouillon : il se prononça comme elle pour Pradon contre Racine. Il était poète à ses

heures. Il avait épousé M<sup>me</sup> de Thiangeo. Ils se fixèrent à Rome en 1690.

2. « Priez pour nous. »

3. Opéra de Danchet et Campra.

trouvent dans ce livre, capable de former un honnête homme et un grand prince<sup>1</sup>. Si dans cet opéra qu'on fait on conserve cet esprit et ce caractère, il fera plus de fruit que les sermons du P. Massillon<sup>2</sup>. Vous n'avez pas pris chez lui et chez ses confrères le ridicule que vous voulez donner à *Télémaque* : les Pères de l'Oratoire savent trop que l'usage est de faire lire les poètes aux jeunes gens. Les poètes sont pleins d'une peinture terrible des passions : il n'y en a aucune de cette nature dans *Télémaque* ; tout y est délicat, pur, modeste, et le remède est toujours prêt et toujours prompt. Les poètes anciens n'ont pas eu ces précautions, et sont pourtant admis dans les collèges par les docteurs les plus sévères : le Port-Royal a traduit Térence, Plaute, Pétrone<sup>3</sup>. M. d'Andilly a traduit le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> livre de l'*Énéide* ; personne ne l'obligeoit à mettre en langue vulgaire et dans les mains de tout le monde la peinture de la passion la plus forte et la plus funeste qui ait jamais été : il le faisoit pour aider quelque précepteur de ses amis à instruire quelque disciple de Port-Royal. Vous voyez donc que ces Messieurs ne vous avoueroient pas, s'ils savoyent que vous tournez en ridicule un précepteur qui apprend les poètes à son disciple d'une manière pure, délicate, et capable de rectifier les autres poètes qu'il ne peut éviter de lire dans le cours de ses humanités. Je vous répons bien sérieusement, ma fille ; j'en suis honteuse ; car tant que tu parleras en enfant<sup>4</sup>, je ne dois pas prodiguer la raison et le raisonnement.

1. Bossuet jugeait plus sévèrement *Télémaque*. M<sup>me</sup> de Grignan avait raison, mais Bossuet n'avait pas tort. Le livre était d'un sage précepteur, mais l'imagination y était hardie pour un ecclésiastique.

2. Le célèbre prédicateur oratoire (1663-1742) était alors dans toute sa renommée.

3. Messieurs de Port-Royal ont traduit les *Captifs* de Plaute, pièce sérieuse et morale ; trois comédies

de Térence, fortement corrigées ; ils n'ont jamais traduit Pétrone. M. de Monmerqué croit qu'il faut lire « Phèdre ». C'est plutôt une erreur de M<sup>me</sup> de Grignan. — Elle auroit pu dire que Bossuet lui-même faisoit lire Térence au Dauphin. Mais autre chose est de traduire ou d'étudier, autre chose d'imaginer ces tableaux.

4. M<sup>me</sup> de Simiane avait trente

## CHARLES DE SÉVIGNÉ'

1648-1713

Charles de Sévigné était un bon garçon, un bon vivant, sans génie et sans malice; il fit beaucoup de folies, joua, jeta l'argent à pleines mains pendant le temps de sa jeunesse, par faiblesse de caractère et par entraînement plutôt que par une véritable passion. Il avait au fond le tempérament froid de sa mère. Il servit avec honneur en Allemagne et en Flandre : il fut guidon, puis sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin. Il ne put obtenir un régiment. Il s'ennuya de servir : quoique très brave, il n'avait pas la rage du métier. Sa véritable vocation était pour la vie de gentilhomme de province, oisive, avec les divertissements des promenades, des conversations et des lectures. Il se maria en 1683 avec la femme qu'il lui fallait : c'était la fille d'un conseiller au Parlement de Rennes, brune, douce et pieuse. Il fut très heureux en ménage, très considéré dans son pays : son ambition et son activité furent satisfaites de la charge de lieutenant de roi au pays nantais. Plusieurs années après la mort de sa mère, il se retira avec sa femme au faubourg Saint-Jacques dans une maison voisine du séminaire de Saint-Magloire. Ils y finirent leur vie dans la plus exacte piété.

Sévigné n'eut à vrai dire qu'une passion dans sa vie : la lecture. Il avait l'esprit très sérieux et très orné, le goût juste et fin. Il ne se lassait pas de relire ce qui lui avait plu ; marque de solidité et d'activité intellectuelle. Il était amoureux de Virgile et de Pascal. Il lisait à merveille à haute voix. Ce sont ces goûts qui donnent du prix à ses lettres.

Sa mère l'avait toujours sacrifié à Mme de Grignan. Il ne l'en aima pas moins, ce qui est d'une bonne nature : mais ce qui est plus rare, il n'en aima pas moins sa sœur. Il était fort désintéressé, et vit sans aucun chagrin les avantages que Mme de Sévigné fit aux Grignan. Ce qu'il écrivit là-dessus après la mort de sa mère est d'une âme délicate et noble.

1. *Lettres de Mme de Sévigné*, passim.

## I. — LECTURES SÉRIEUSES.

A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 12<sup>e</sup> janvier 1676.

Pour les *Essais de morale*<sup>1</sup>, je vous demande très-humblement pardon, si je vous dis que le traité de la *Connoissance de soi-même* me paroît difficile à comprendre, sophistiqué, galimatias en quelques endroits, et surtout ennuyeux presque partout. J'honore de mon approbation les *Manières dont on peut tenter Dieu*; mais vous qui aimez les bons styles, et qui vous y connoissez si bien, du moins si on peut juger par le vôtre, pouvez-vous mettre en comparaison celui du Port-Royal d'aujourd'hui avec celui de M. Pascal? C'est celui-là précisément qui dégoûte de tous les autres; et M. Nicole met une quantité de belles paroles dans le sien, qui fatigue et qui fait mal au cœur à la fin; c'est comme qui mangeroit trop de blanc-manger<sup>2</sup>: voilà ma décision. Pour vous adoucir l'esprit, je vous dirai que Montaigne est raccommoé avec moi sur beaucoup de chapitres: j'en trouve d'admirables et d'inimitables, et d'autres puérils et même extravagans; je ne me dédis point sur ceux-là. Je vous prie, quand vous aurez fini *Josèphe*<sup>3</sup>, de vouloir bien essayer un ancien traité des *Morales*<sup>4</sup> de Plutarque, dont le titre est: *Comme on peut discerner l'ami d'avec le fluteur*. Je l'ai relu cette année, et j'en ai été plus touché que la première fois.

Mandez-moi si la question que vous faites des gens qui évaporent leur bile en discours impétueux, ou de ceux qui la gardent sous de beaux semblans, regarde Mme de La Fayette: nous n'en savons rien, parce que nous ne savons peut-être pas tout ce que vous savez. Elle nous fait une critique de l'oraison funèbre de Monsieur de Tulle<sup>5</sup> contre

1. De Nicole.

2. C'est une gelée de viande, mêlée de lait d'amande, de sucre et d'eau de fleur d'oranger: on la prescrivait aux malades.

3. Arnauld d'Andilly en avait donné une traduction. Cf. p. 253.

4. Des *Œuvres morales*.

5. Mascaron avait fait l'oraison funèbre de Turenne.

laquelle je me révolte, parce que je trouve cette oraison très-belle. Elle en fait de même des *Essais de morale* : je me révolte un peu moins sur cet article. Elle dit beaucoup de mal des vers du nouvel opéra<sup>1</sup>, et j'y consens volontiers sans les voir. Adieu, ma belle petite sœur.

## 2. — AFFECTION FILIALE ET FRATERNELLE.

A MADAME DE GRIGNAN.

[1696].

Ma mère m'a toujours fait un secret sur ce qui s'étoit passé entre vous depuis l'accommodement qu'elle eut la bonté de faire en faveur de mon mariage. Je n'ai jamais été bien connu d'elle sur ce sujet : elle m'a quelquefois soupçonné d'intérêt et de jalousie contre vous pour toutes les marques d'amitié qu'elle vous a données<sup>2</sup>. J'ai présentement le plaisir de donner des preuves authentiques des véritables sentimens de mon cœur. M. le lieutenant civil<sup>3</sup> a été témoin des premiers mouvemens, qui sont toujours les plus naturels. Je suis très-content de ce que ma mère a fait pour moi pendant que j'étois dans la gendarmerie<sup>4</sup> et à la cour; j'ai encore devant les yeux tout ce qu'elle a fait pour mon mariage, auquel je dois tout le bonheur de ma vie; je vois *toutes les obligations longues et solides que nous lui avons* : ce sont là les mêmes paroles dont vous vous servez dans votre lettre; tout le reste ne

1. *Alys*, opéra de Quinault et Lulli. — Ajoutons à cette lettre ce que Sévigné écrit dans une lettre de sa mère, page 500.

2. C'est qu'elle l'avait toujours sacrifié à sa sœur, et elle s'en rendait compte : de là sa défiance.

3. Le lieutenant civil Le Camus, frère du cardinal, avait reçu de M<sup>me</sup> de Sévigné une cassette, avec mission de la remettre à M<sup>me</sup> de

Grignan, si son frère avait des prétentions contre elle dans le règlement de la succession. Charles de Sévigné, mandé par le lieutenant civil, signa aussitôt un acte conforme au désir de sa mère, avec une promptitude qui montrait l'injustice de ces soupçons.

4. Il avait été longtemps sous-lieutenant des gendarmes-Dauphins.

m'a jamais donné la moindre émotion. Quand il seroit vrai qu'il y auroit eu dans son cœur quelque chose de plus tendre pour vous que pour moi, croyez-vous, en bonne foi, ma très-chère sœur, que je puisse trouver mauvais qu'on vous trouve plus aimable que moi? et ma fortune, soit faute de bonheur, soit faute de mérite, s'est-elle tournée de manière à bien encourager à me faire des biens de surrogation? Jouissez tranquillement de ce que vous tenez de la bonté et de l'amitié de ma mère : quand j'y pourrois donner atteinte, ce qui me fait horreur à penser, et que j'en aurois des moyens aussi présens qu'ils seroient difficiles à trouver, je me regarderois comme un monstre si j'en pouvois avoir la moindre intention. Les trois quarts de ma course pour le moins sont passés; je n'ai point d'enfans, et vous m'en avez faits que j'aime tendrement; je suis plus aise de leur laisser ce que Dieu m'a donné en ce monde que si je le laissois à des marmots de ma façon, qu'on ne sauroit ce qu'ils devroient devenir un jour. Je ne souhaite point d'avoir plus que je n'ai; grâces à vous et à un ministre<sup>1</sup>, je suis assez bien dans mon état. Si je pouvois souhaiter d'être plus riche, ce seroit par rapport à vous et à vos enfans. Nous ne nous battons jamais qu'à force d'amitié et d'honnêteté. Je veux que les Grignans me trouvent digne d'eux et de vous. Je ne leur sacrifie rien, mais je leur sacrifierois beaucoup pour avoir leur amitié et leur estime. M. de la Garde<sup>2</sup> prendra, s'il lui plaît, la part qui lui convient dans ce discours.

Adieu, ma très-chère et très-aimable sœur : n'est-ce pas une consolation pour nous, en nous aimant tendrement par inclination, comme nous faisons<sup>3</sup>, que nous obéissions à la meilleure et à la plus aimable de toutes les mères? Soyons donc plus étroitement unis que jamais, et comptez que tout ce qui pourra vous faire plaisir sera une loi inviolable pour moi.

1. Pontchartrain, qui l'avait aidé à obtenir la charge de lieutenant de roi au pays nantais.

2. Cf. page 499.

3. M<sup>re</sup> de Grignan avait une tendresse fort calme pour son frère.

MADAME DE MAINTENON<sup>1</sup>

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ

1635-1719

Voici l'une des plus étonnantes destinées que l'histoire nous présente. Née dans une prison, emmenée aux Antilles par son père, orpheline de bonne heure, enfermée dans un couvent pour être convertie, nourrie par charité par des parents sans tendresse, elle s'élève au hasard et s'instruit toute seule ; à seize ans, elle épouse Scarron, un bouffon infirme, pour se tirer de la misère, où le veuvage la replonge. Elle vit d'une petite pension, accueillie à l'hôtel d'Albret, à l'hôtel de Richelieu comme une amie officieuse, d'une complaisance infatigable, toujours active, et prête à faire les besognes qu'on ne peut exiger des domestiques et qu'on n'ose demander à des amis. Le roi la charge d'élever les enfants qu'il a eus de Mme de Montespan : elle s'enferme des années avec eux, peu goûtée d'abord du maître, et renfermée dans ses devoirs de gouvernante, puis insensiblement passant au rang de confidente et d'amie, jusqu'à ce que la mort de la reine lui ouvre une nouvelle carrière, et de la veuve Scarron fasse la femme de Louis XIV. C'est une fortune d'aventurière, avec l'esprit le moins aventurier du monde. Elle n'a pas cette audace d'ambition qui se plaît aux grands risques et joue le tout pour le tout, ni cette inconstance d'humeur qui lâche sans cesse le présent pour l'avenir, et se dégoûte du bien par la possession. C'est une excellente bourgeoise, une femme de sens et d'ordre, industrieuse, prudente, économe, préoccupée d'assurer l'avenir, et ne plaignant pas sa peine pour épargner à ses vieux jours les inquiétudes de sa jeunesse : en cherchant un établissement solide, qui la mît à l'abri du besoin, elle rencontre la place de Marie-Thérèse, et s'y laisse asseoir.

On a fait trop d'honneur et trop d'injure à la fois à Mme de Maintenon en la regardant comme une grande intrigante. Elle

1. Th. Lavallée a publié : *Correspondance générale*, 4 vol. in-12. *Lettres édifiantes*, 2 vol. *Lettres et entretiens sur l'éducation*, 2 vol. M. Geffroy (*Mme de Maintenon, d'après sa correspondance au-*

*thentique*, Hachette, 1887. 2 vol. in-12) a corrigé pour un certain nombre de lettres le texte défectueux de Lavallée. J'ai rendu les lettres 1, 2, 3, 4, 6, 9, conformes au texte publié par M. Geffroy.

avait trop d'honnêteté et pas assez de génie pour cela. Sa *Correspondance* en fait foi. Quand il s'agit d'élever des princes, elle ne se décida que parce qu'on lui promettait à la fin de sa tâche cent mille francs, et que du reste elle aimait les enfants. Elle n'avait pas d'autre vue. Les circonstances lui assurèrent une position qu'elle n'avait pas rêvée. Ses amis et son directeur y pensèrent avant elle. Il y avait à la cour beaucoup d'honnêtes gens que le genre de vie du roi préoccupait. On songeait à le retirer de ses désordres, qui, l'âge arrivant, compromettaient autant sa dignité que son salut. Le goût qu'il prit pour Mme de Maintenon parut venir d'un dessein exprès de la Providence, qui voulait épargner à la France le spectacle d'un vieux roi libertin. On voit par sa *Correspondance* que, dans les dégôts qu'elle essua au commencement, elle aspire à se retirer, et que l'honnête abbé Gobelin la retient auprès du roi. Elle finit par penser elle-même qu'elle était élue de Dieu pour ranger le roi, pour l'amener par une amitié discrète et attentive à la véritable piété.

Ce fut en effet son emploi. La conversion du roi fut son œuvre. L'ayant fait dévot, elle le maintint dans la dévotion, et lui inspira la volonté de n'employer au service de l'État que des personnes pieuses. Rien ne montre mieux qu'elle n'avait pas l'étoffe d'une grande aventurière. C'était une petite dévote qui jugeait les ministres, les financiers, les généraux par l'assiduité à la messe et la fréquentation des sacrements. Elle fit ainsi livrer les destinées de l'État, au milieu d'une guerre terrible, à des gens dont il n'eût fallu faire que les marguilliers de sa paroisse.

Il ne faut plus nier, après les documents produits par M. Baudrillart, que Mme de Maintenon ait exercé une grande influence politique. Elle se mêlait directement et activement aux affaires de l'État. Cependant il reste vrai qu'elle ne gouverna pas le royaume; de grandes mesures, et surtout la révocation de l'édit de Nantes, furent décidées sans elle et en dehors d'elle. Pour la révocation, elle y applaudit, avant d'être instruite des moyens et des faits, car elle était devenue bonne catholique; elle gémit ensuite secrètement sur les cruautés et les horreurs de la persécution: mais elle n'osait parler, ayant été protestante. Au reste, elle croyait, comme Bossuet, comme tous les catholiques d'alors, au droit qu'avait le roi de révoquer l'édit; et elle estimait que d'enlever les enfants protestants pour les mettre dans des couvents où on les rendait catholiques, ce n'était pas une rigueur, mais un bienfait.

En une chose Mme de Maintenon eut du génie : c'est en matière d'éducation. C'était sa vraie vocation ; elle était née institutrice. De ce côté-là, il n'y a rien en elle que d'excellent, souvent d'admirable. On sait comment elle fonda la maison de Saint-Cyr, pour élever gratuitement deux cent cinquante demoiselles nobles, à qui le roi assura des dots pour se marier ou entrer en religion. Saint-Cyr fut la grande affaire, la passion et la joie de Mme de Maintenon : triste à la cour, ennuyée, lasse, elle se réfugiait à son institut, et là elle faisait tous les emplois, elle faisait la classe, elle instruisait, encourageait, corrigeait tout le monde, maîtresses et demoiselles : aimée de toutes parce qu'elle s'y dévouait, et qu'elle en aimait, comme elle disait, jusqu'à la poussière. C'était une éducatrice merveilleuse : elle avait le sens le plus droit et le plus ferme, pour accorder la piété avec les nécessités de la vie ; une finesse singulière et une expérience consommée pour déchiffrer les caractères et manier les âmes, un mélange de douceur et de fermeté qui était invincible ; un tact exquis, un esprit de mesure et de discernement, pour trouver en toutes choses le juste tempérament, et pour accommoder l'idéal à la pratique sans trop l'abaisser ; rien de vague, rien de chimérique ; nul enivrement d'imagination ; tout en elle était précis, positif et tendait à l'action. Elle ne prêche que les devoirs qu'on peut faire ; et en fait de perfection, de piété, de vertu, elle ne goûte que les effets réels et pour ainsi dire tangibles. Une salle balayée avec soin par obéissance vaut mieux pour elle que les plus hautes aspirations, et toutes les ardeurs de la piété mystique.

Je n'ai pas à étudier ici la méthode et les principes de Mme de Maintenon. Il suffira de rappeler qu'elle ne s'inquiète guère de faire des savantes. Du catéchisme, de l'histoire de France, de l'arithmétique, un peu de droit, un peu de poésie, du dessin plutôt que de la musique, voilà ce qu'on apprend à Saint-Cyr. Mais on apprend à tenir une maison, à diriger un ménage. Sur-tout on acquiert un caractère droit et un esprit juste : voilà, pour Mme de Maintenon, le tout de l'éducation.

Ses *Lettres édifiantes* et ses *Lettres et entretiens sur l'éducation* nous la montrent à l'œuvre avec une patience et un dévouement que rien ne fatigue. Mais en même temps Mme de Maintenon s'y révèle comme un écrivain de premier ordre : elle a une propriété, une netteté, une brièveté sans sécheresse, une justesse aisée et naturelle, qui faisaient rendre les armes à

## LETTRÉS DU DIX-SEPTIÈME SIECLE.

Saint-Simon même, et par-dessus tout une perfection de bon sens, d'où se dégage peu à peu une grâce singulière et puissante.

Vue à la cour, Mme de Maintenon mérite le fin et piquant portrait qu'en a tracé Doudan dans ses lettres; elle laisse une impression inquiète et équivoque. Mais qu'on la regarde, qu'on l'écoute à Saint-Cyr, tout devient lumineux, attachant; elle force l'admiration, l'estime et l'affection.

### I. — AFFAIRES SPIRITUELLES ET TEMPORELLES.

A MONSIEUR L'ABBÉ GOBELIN<sup>1</sup>.

Ce lundi au soir, juillet (1674).

Il y a longtemps que j'ai envie de vous écrire, mais les jours se passent dans un esclavage qui empêche de faire ce qu'on voudroit; je suis toujours assez triste, et les choses prennent un air qui ne me convient pas<sup>2</sup>. Je n'ai pas assez de pouvoir sur moi pour n'en point souffrir; et c'est quelque progrès que j'ai fait d'avoir ôté l'impatience et de n'avoir plus que la douleur. Je fais mon possible pour me consoler avec Dieu; je suis dans une situation plus douce que je n'avois espéré. Je fis hier mes dévotions, n'ayant pu le faire le jour de la Visitation; je me confessai à un homme qui ne m'entendoit point, et qui m'assura que je ne lui disois pas un péché: je suis sûre que vous en auriez jugé autrement.

Voilà le compte que je vous dois de mes affaires spirituelles, passons aux temporelles. J'ai une extrême envie d'acheter une terre, et je n'y puis parvenir. M. de Montche-

1. L'abbé Gobelin, après avoir été le confesseur de M<sup>me</sup> de Maintenon, devint celui de Saint-Cyr. C'était un homme droit, instruit, modeste, que l'élevation de M<sup>me</sup> de Maintenon, à laquelle pourtant il avait travaillé, n'humilia point; sa pénitente dut lui rap-

peler souvent, que c'était elle qui devait le respect, et lui qui avait l'autorité.

2. En même temps que sa situation lui paraissait équivoque, elle avait quelques difficultés avec M<sup>me</sup> de Montespan.

vreuil<sup>1</sup> est à Paris, et je l'ai prié d'y travailler, et de s'instruire de ce qui est à vendre. Je vous prie de le voir et de joindre toute l'amitié que vous avez pour moi, pour me servir dans cette occasion; car il n'y en aura jamais une plus importante pour mon repos.

Si vous voyez Mme de Richelieu<sup>2</sup>, excitez-la à presser les gens à qui j'ai affaire à songer un peu à mon établissement<sup>3</sup>.

## 2. — EXAMEN DE CONSCIENCE.

A MONSIEUR L'ABBÉ GOBELIN.

Saint-Germain, 8 janvier (1680).

Je vous envoie le mémoire de mes aumônes réglées, afin que vous jugiez si elles sont bien appliquées. J'ai fait Mlle de Montchevreuil religieuse, et j'en ai encore une dont je paye la pension; son père va se rétablir, mais il ne l'est pas encore. Outre ce que j'écris, j'en fais quelques autres dans les occasions: voilà ce qui concerne les aumônes. Quant à mes habillemens, je vais les changer<sup>4</sup>, et les prendre pareils à ceux de Mme de Richelieu. J'ai une indifférence là-dessus qui m'ôte tout scrupule; j'ai été vêtue d'or, quand j'ai passé mes journées avec le roi, je vais être à une princesse, je serai toujours en robe noire; si j'étois hors de la cour, je serois en tourière, et tous ces

1. C'était un des plus anciens amis de M<sup>me</sup> de Maintenon, qu'elle fit gouverneur du duc du Maine: « fort honnête homme, dit Saint-Simon, modeste, brave, mais des plus épais. » Sa femme avait un grand crédit auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon.

2. M<sup>me</sup> de Richelieu (Anne Pousart) était une amie de la jeunesse de M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui, dans

ses mauvaises années, l'hôtel de Richelieu avait été toujours ouvert.

3. Son établissement, c'était 100 000 livres que le roi lui avait promises pour les soins qu'elle donnait à ses enfans. Elle les reçut bientôt et acheta, en décembre 1674, la terre de Maintenon, dont le roi s'accoutuma à lui donner le titre.

4. Elle venait d'être nommée dame d'atours de la Dauphine.

changemens ne me font nulle peine. Du reste, je fais trop de dépense, parce que je suis naturellement propre et peu portée à l'avarice.

Mes journées sont présentement assez réglées et fort solitaires : je prie Dieu un moment en me levant ; je vais à deux messes les jours d'obligation et à une les jours ouvriers ; je dis mon office tous les jours, et quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate* ou un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions ; je le prie de m'ôter d'ici, si je n'y fais mon salut, et du reste, je ne connois point mes péchés. J'ai une morale et de bonnes inclinations qui font que je ne fais guère de mal ; j'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions ; ainsi ce ne sont presque jamais des faits que je puis me reprocher, mais des motifs très humains, une grande liberté dans mes pensées et dans mes jugemens, et une contrainte dans mes paroles qui n'est fondée que sur la prudence humaine. Voilà à peu près mon état : ordonnez le remède que vous y croirez le plus propre. Je ne puis vraisemblablement envisager une retraite ; il faut travailler ici à mon salut ; contribuez-y, je vous supplie, autant que vous le pourrez, et comme c'est le plus essentiel de tous les services, comptez aussi sur la plus entière reconnaissance

---

### 3. — RAILLERIE.

A MADAME DE VEILHAN.

(Dinant<sup>2</sup>), ce 2 de juin (1692).

Si on pouvoit en conscience souhaiter une religieuse

1. M<sup>me</sup> de Veilhan étoit une dame de Saint-Cyr, que M<sup>me</sup> de Maintenon aimoit fort. Dans son détachement du monde, cette dame avoit gardé une vive curiosité des nouvelles

de la guerre, et une grande passion pour toutes les choses militaires.

2. M<sup>me</sup> de Maintenon y séjourna pendant le siège de Namur.

## MADAME DE MAINTENON.

hors de son couvent, je voudrais vous voir pour quelque temps dans les places de guerre par où nous passons présentement; si on pouvoit se changer, je prendrais pour ce temps-là cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre et le canon. Vous seriez ravie, Madame, de ne sentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que des bastions, demi-lunes, contrescarpes, et de ne toucher rien dont la grossièreté ne soit fort opposée à cette sensualité au-dessus de laquelle vous êtes si élevée par votre courage et par vos inclinations. Pour moi qui suis très femelle, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapisserie avec nos chères Dames; j'espère que j'aurai cette joie bientôt, et que Namur aimera mieux se rendre que de se faire entièrement ruiner<sup>1</sup>.

Vous ne pensez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot de la retraite ni de votre santé. Je suis trop bonne, après cela, de vous dire que le Roi est en parfaite santé, quoique avec un peu de goutte, et que de son lit, où il est retenu depuis deux jours, il donne ses ordres pour le siège de Namur, pour que son autre armée s'oppose au prince d'Orange, pour que le maréchal de Lorges entre en Allemagne<sup>2</sup>, que M. de Catinat repousse M. de Savoie, que M. de Noailles empêche les Espagnols de rien faire, que M. de Tourville batte la flotte des ennemis s'il a le vent favorable; et outre ces ordres-là, qu'il gouverne tout le dedans de son royaume. Je vous quitte après cette peinture qui doit remplir votre idée.

1. La ville de Namur se rendit le 5 juin, et le château, le 30.

2. Le duc de Lorges, neveu de Turenne, fit une campagne dans le Palatinat. — Le duc de Savoie se

préparait à envahir la Provence. — Le duc de Noailles commandait en Catalogne. — Enfin Tourville subit ce jour-là même le désastre de la Hogue.

## 4. — RÉFORME DE SAINT-CYR.

A MADAME DE FONTAINES.

Septembre 1681.

La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr ne se peut réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure. Il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leurs cœurs, qu'on formât leur raison. J'ai réussi à ce dessin : elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être à de grandes princesses, à parler même selon le monde. Nous avons formé leur raison et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies, etc. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne auroit fait de bonnes filles dont nous ferions de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir : voilà notre mal, et auquel j'ai plus de

1. On sait les fruits que porta la première organisation de Saint-Cyr : M<sup>me</sup> de Maintenon avait craint d'en faire un couvent ; elle avait voulu préparer des femmes et des mères, non des religieuses ; elle n'avait fait que donner à ses jeunes filles les défauts mondains. Les représentations trop brillantes d'Esther firent éclater le mal M<sup>me</sup> de Maintenon

prit son parti. Les dames de Saint-Cyr prononcèrent les vœux monastiques. Tout ce qui n'était que curiosité et amusement fut banni de la maison. La réforme fut complète et sévère. Elle humilia l'orgueil des jeunes filles au lieu de l'exalter. — M<sup>me</sup> de Fontaines, maîtresse générale des classes, était une des officières supérieures de la maison.

part que personne. Venons aux remèdes, car il ne faut pas se décourager; j'en ai déjà proposé à Balbien<sup>1</sup> qui vous paroîtront peut-être bien petits<sup>2</sup>; mais j'espère avec la grâce de Dieu qu'ils ne seront pas sans effet. Comme plusieurs petites choses fomentent l'orgueil, plusieurs petites choses le détruiront. Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées; il faut les oublier dans leurs classes, leur faire garder le règlement de la journée, et leur peu parler d'autre chose. Il ne faut point qu'elles se croient mal avec moi; ce n'est point leur affliction que je demande; j'ai plus de tort qu'elles; je désire seulement réparer par une conduite contraire le mal que j'ai fait<sup>3</sup>. Les bonnes filles m'ont plus fait voir l'excès de fierté qu'il faut corriger que n'ont fait les mauvaises, et j'ai été plus alarmée de voir la gloire et la hardiesse de Mlles de..., de... et de..., que de tout ce que l'on m'a dit des libertines<sup>4</sup> de la classe. Ce sont des filles de bonne volonté qui veulent être religieuses, et qui, avec ces intentions, ont un langage et des manières si fières et si hautaines qu'on ne les souffrirait pas à Versailles aux filles de la première qualité. Vous voyez par là que le mal est passé en nature, et qu'elles ne s'en aperçoivent pas. Priez Dieu et faites prier pour qu'il change leurs cœurs et qu'il nous donne à toutes l'humilité; mais, Madame, il ne faut pas beaucoup en discourir avec elles. Tout à Saint-Cyr se tourne en discours; on y parle souvent de la simplicité, on cherche à la bien définir, à la bien comprendre, à discerner ce qui est simple et ce qui ne l'est pas, puis dans la pratique on se divertit

1. Annette Balbien, gouvernante de M<sup>lle</sup> d'Aubigné, était la femme de confiance de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui la donna à la duchesse de Bourgogne.

2. Ces remèdes regardaient la coiffure et les ajustements.

3. Il faut remarquer la franchise courageuse de ces aveux.

4. *Libertin*, au sens du xviii<sup>e</sup> s., esprit indépendant, raisonneur, dou-

teur. — Je retiens le mot *libertines*, qui est certainement la vraie leçon conservée dans les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*. M. Geoffroy donne : *du reste de la classe*, suivant une copie du xviii<sup>e</sup> s. Il fait lui-même remarquer que le mot *libertines* a dû être changé, parce qu'il n'avait plus au xviii<sup>e</sup> s. le sens que M<sup>me</sup> de Maintenon lui avait donné.

à dire ; par simplicité je prends la meilleure place ; par simplicité je vais me louer ; par simplicité je veux ce qu'il y a de plus loin de moi sur la table. En vérité c'est se jouer de tout, et tourner en raillerie ce qu'il y a de plus sérieux. Il faut encore défaire nos filles de ce tour d'esprit railleur que je leur ai donné et que je connois présentement très opposé à la simplicité ; c'est un raffinement de l'orgueil qui dit par ce tour de raillerie ce qu'il n'oseroit dire sérieusement. Mais, encore une fois, ne leur parlez ni sur l'orgueil, ni sur la raillerie ; il faut la détruire sans la combattre, et par ne s'en plus servir. Leurs confesseurs leur parleront sur l'humilité, et beaucoup mieux que nous ; ne les prêchons plus, et essayez de ce silence qu'il y a si longtemps que je vous demande : il aura de meilleurs effets que toutes nos paroles.

## 5. — CONTRE L'ORGUEIL ET L'ESPRIT.

A MADAME DE LA MAISONFORT<sup>1</sup>.

Décembre 1692.

Dieu veuille bénir, ma chère fille, le dessein que vous avez de devenir une parfaite religieuse de Saint-Louis, comme il le bénira sans doute si ce dessein est sincère et

1. M<sup>me</sup> la chanoinesse de la Maisonfort nous représente admirablement l'esprit de Saint-Cyr avant la réforme. Elle était toute pureté, tout zèle, tout esprit ; les grâces de son intelligence et de sa piété conquièrent M<sup>me</sup> de Maintenon : mais elle connaissait sa supériorité, elle était fière, raisonneuse, elle « jugeait tous les saints du Paradis ». M<sup>me</sup> de Maintenon dut fuir par s'en séparer. Elle ne le fit pas sans déchirement. Mais l'affaire du quietisme avait éclaté, et l'Évêque avait séduit beaucoup d'âmes à Saint-Cyr. M<sup>me</sup> de la Maisonfort était de celles qui s'étaient don-

nées le plus ardemment à la doctrine du pur amour : elle était parente de M<sup>me</sup> Guyon, et elle était faite pour goûter la direction raffinée et tendre de l'archevêque de Cambrai. Bossuet l'inquiéta un moment et la fit douter d'elle-même ; elle lui écrivit. En quittant Saint-Cyr, elle fut envoyée à Meaux ; Bossuet la fit recevoir à la Visitation, et continua de s'occuper d'elle. Mais elle n'avait pas un esprit capable de se rendre : tout passa en éclaircissements, en questions, en objections sans cesse renouvelées. Après la mort de Bossuet, elle reprit ses relations avec Fénelon.

constant. Le premier moyen dont vous devez vous servir est l'humilité ; il faut devenir petite à vos yeux ; il ne faut pas tant vous renfermer dans vous-même ; il faut reconnoître avoir besoin de secours, il faut y recourir simplement, il faut se soumettre avec docilité. Vous ne pourrez jamais changer si vous n'êtes convaincue que vous avez besoin d'être changée ; vous demeurerez telle que vous êtes, tant que vous croirez que vous n'avez point tort, et que l'on est prévenu contre vous. Quant à moi, ma chère fille, je vous proteste que je vous aime tendrement, que je suis persuadée que vous m'aimez ; et que vous êtes une de celles de la communauté dont je goûte le plus la conversation ; mais Dieu ne m'a pas chargée de Saint-Cyr pour que j'y cherche mon plaisir et que je donne la préférence à ce qui touche mon goût naturel. Il est donc vrai, ma chère fille, que dans le temps que vous me plaisez, vous me faites peur pour la maison par ce manquement de simplicité que je vous ai souvent reproché, par cette présomption qui vous fait décider trop librement, par cet attachement à vos propres lumières qui ne se soumet jamais à celles des autres. Croyez-moi, ma chère fille, prenez un confesseur arrêté, laissez-vous conduire par lui, et ne voulez pas en tout vous suffire à vous-même ; cela est bien loin de cette petitesse que je vous désire. La confiance dans vos supérieurs est bien superficielle. Vous savez dire à chacun ce qu'il lui faut, mais c'est par esprit et non par simplicité, vous prenez de moi ce qui a rapport à vos inclinations, mais vous n'avez pas la même déférence pour tous. Vous êtes naturellement généreuse et désintéressée ; vous êtes charmée par là des conditions de votre fondation, mais accompagnez-vous le désintéressement de l'esprit de pauvreté que vous avez voué<sup>1</sup> et que je vous recommande si souvent ? Je serois trop longue si j'entrois dans le détail de tout ce que vous prenez ou laissez selon votre sentiment ; vous érigeant toujours en juge de tout ce que l'on vous dit,

1. Vous : que vous avez fait vous d'avoir.

vous ne vous contentez point, par exemple, de dire en opinant : « Cette fille me paroît avoir les qualités qui nous sont nécessaires ; » mais vous entrez dans ses intentions, dans leurs causes, dans leurs effets, et tout cela avec une décision qu'on voit même encore plus absolue au dedans de vous que dans vos paroles ; car vous avez une politesse qui vous les fait choisir dans les affaires, vous êtes difficile, et donnant d'un ton solide les plus grandes bagatelles du monde et qui n'arrêteroient pas un moment un esprit bien fait. Vous êtes jalouse de l'autorité, et vous donnez souvent des avis des sentimens de la communauté qui sont vos propres sentimens ; vous avez de l'art en tout, et toujours un dessein. Vous voulez persuader, vous voulez plaire, et vous n'avez point cette unite d'intention qui est la vraie simplicité. Vous avez trop d'envie d'être aimée : je suis très persuadée que vos intentions sont bonnes, et que vous voulez par ces voies-là porter au bien celles qui dépendent de vous ; mais si vous voulez repasser sur le passé, vous verriez que ces moyens ne vous ont point réussi ; encore une fois vous n'avancerez jamais dans la vertu que par votre humilité, par votre attachement à vos règles, par sacrifier<sup>1</sup> vos lumières à celles de vos supérieurs, par aimer la dépendance, par la persuasion que vous en avez besoin, et par renoncer à cette force et sagesse toute mondaine dans laquelle vous mettez votre confiance. O ma chère fille, que la force qui vient de la présomption est foible, et qu'elle attire de profondes humiliations ! Vous aimez le commandement, et vous n'y serez jamais propre que vous n'avez bien obéi. Vous ne faites dans les charges que les fonctions d'autorité ; vous raillez sur ce que vous ne savez qu'employer les autres, et il est vrai que vous ne travaillez guère vous-même. Quand vous êtes en état de subalterne, vous embarrassez par vos complimens, par vos éloignemens affectés<sup>2</sup> ; enfin on ne voit jamais cette simplicité qui

1. Par sacrifier : en sacrifiant. Tout très unie alors et très correct : cf. pages 543 et 584.

2. C'est-à-dire qu'elle affectait de se tenir à distance, comme subalterne.

fait souvent conseiller et décider avec plus d'humilité qu'il y en a dans toutes ces manières de s'humilier extérieurement. Mettez-vous bien dans l'esprit qu'on n'en fait pas longtemps accroire aux autres, que la vérité seule se soutient, et qu'on ne vous croira jamais que ce que vous serez à l'effet. Ne vous découragez point, ma chère fille, à la vue d'un si grand ouvrage : Dieu peut tout, et veut tout pour nous quand nous le voulons bien ; mettez votre force à entreprendre de changer et à faire valoir les talens qu'il vous a donnés et dont vous lui rendrez compte. N'ayez aucune confiance en votre courage ; devenez petite, croyez que nous avons raison dans tout ce que nous vous reprochons ; prenez un guide, mais ne veuillez pas le conduire ; profitez du temps où nous sommes et employez tout celui de votre noviciat à détruire tous ces défauts. Priez beaucoup, n'ayez qu'un seul désir, qui est de plaire à Dieu ; n'ayez ni desseins ni vues ; dites simplement et succinctement ce que vous pensez, et n'y retournez plus ; renoncez à cette envie d'être aimée ; soyez régulière, gardez le silence, renfermez-vous dans vos devoirs, ne veuillez point tout savoir, refusez les confidences et les discours inutiles. Que votre zèle soit pour vous présentement, sans penser aux autres, et pardonnez-moi ce qui pourroit vous fâcher dans cette lettre que je vous écris devant Dieu et dans l'intérêt de sa gloire, du bien de votre maison et de la véritable amitié que j'ai pour vous.

6. — EXHORTATION A LA DÉVOTION  
ET A L'HUMILITÉ.

A MADAME DE GLAPION<sup>1</sup>

9 novembre 1702.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans le trouble et dans l'inquiétude des petits esprits embrouillés ; vous en

1. Marie-Madeleine de Glapion | Cyr la maîtresse selon le cœur de  
des Routes (1674-1729) fut à Saint- | M<sup>me</sup> de Maintenon. Elle avait la

serez plus humble, et vous sentirez par votre expérience que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur; je ne vous dis pas ceci par rapport à la profession où vous êtes engagée; Salomon vous a dit, il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé, et goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur

beauté, une voix, qui, selon Racine, « allait au cœur » (elle joua Mardochée dans *Esther*), un esprit vaste et fin, une avidité de science insatiable, un don naturel de se faire aimer et de manier les âmes : mais son mal était une imagination ardente, une sensibilité profonde, un dégoût de toutes les choses vulgaires; la vie de Saint-Cyr la remplissait d'ennui et de tristesse : « elle avalait à longs traits les objets mélancoliques et ressembloit à une âme du purgatoire. » M<sup>lle</sup> de Maintenon lui rendit la paix, en la briaant. Elle lui fit

aimer la bassesse du devoir et la monotonie de la règle : mais au prix de quels efforts, de quelle assiduité de conseils, de quelle énergie de direction ! la bonté et la soif de dévouement de M<sup>lle</sup> de Glapion furent les auxiliaires de M<sup>lle</sup> de Maintenon, dans cette guerre qu'elle faisait à l'esprit et à l'imagination : elle la mit quatre ans à l'infirmierie pour l'humilier. M<sup>lle</sup> de Glapion s'y fit adorer, à tel point qu'employée plus tard à d'autres tâches, les malades sans cesse la réclamaient et ne voulaient de soins que les siens.<sup>4</sup>

la terre; on a des chagrins, mais on a une solide consolation et une paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines. Mais vous me direz : Se peut-on faire dévoté quand on veut? Oui, ma chère fille, on le peut et il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. « Cherchez, et vous trouverez; heurtez à la porte, et on vous l'ouvrira. » Ce sont ses paroles; mais il le faut chercher avec humilité et avec simplicité. Saint Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananias; il va pourtant le trouver, et apprend par lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous-même, il faut vous humilier. Vous avez un reste d'orgueil que vous déguisez à vous-même sous le goût de l'esprit. Vous n'en devez plus avoir, mais vous devez encore moins chercher à le satisfaire avec un confesseur; le plus simple est le meilleur pour vous, et vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête<sup>1</sup>, et si vous vous dégoûtez d'un homme parce qu'il n'est pas si sublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie<sup>2</sup>, et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il ne chercha point dans ce temps-là un directeur à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. J'ai vu mourir un autre bel esprit, qui avoit fait les plus beaux ouvrages que l'on puisse faire, et qui n'avoit pas voulu les faire imprimer, ne voulant pas être sur le pied d'auteur; il brûla tout, et il n'est resté de lui que quelques fragmens dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu, et vous avez pourtant à renoncer à la tendresse de votre cœur et à la délicatesse de votre esprit. Allez à Dieu,

1. M<sup>me</sup> de Maintenon, pour abattre l'orgueil de Saint-Cyr, y envoyoit comme confesseurs des prêtres de Saint-Lazare, de petite naissance, provinciaux, même paysans, qui ne

savaient que l'Évangile, le Catechisme et la Règle, incapables d'entrer dans les curiosités de la piété raffinée.

2. Il étoit mort le 23 avril 1698.

ma chère fille, et tout vous sera donné. Adressez-vous à moi tant que vous voudrez; je voudrais bien vous mener à Dieu; je contribuerois à sa gloire; je ferois le bonheur d'une personne que j'ai toujours aimée particulièrement, et je rendrois un grand service à un Institut qui ne m'est pas indifférent.

## 7. — IL FAUT PARLER SIMPLEMENT.

A MADAME DE BOUJOU<sup>1</sup>.

Ce 4 janvier 1704.

Oui, ma chère fille, il faut avoir un langage simple; une religieuse doit le régler, aussi bien que ses yeux sa démarche et toutes ses actions; nous devons être nourries de l'Écriture sainte; mais nous ne devons en savoir les termes qu'autant qu'il le faut pour l'entendre. On loue souvent M. Fagon<sup>2</sup> de ce qu'il parle de médecine d'une manière si simple et si intelligible qu'on croit voir les choses qu'il explique; un médecin de village veut parler grec. Expliquez à vos filles ce qui se trouve dans les livres que vous leur lisez, en leur disant toujours qu'il ne faut jamais se servir de ces grands mots-là. Du reste, notre mère<sup>3</sup> et moi n'avons eu aucun dessein particulier; on tomba sur ces noms que vous introduisez et qu'il ne faut pas introduire, et de là nous passâmes aux mots savans, et sur ce qui s'appelle l'esprit pédant; on ne le peut souffrir dans les savans, à plus forte raison déplaît-il dans les ignorans, et particulièrement dans notre sexe. Nous aurions grand tort, ma chère fille, d'avoir de l'art avec vous, puisque, par la grâce que Dieu vous fait, on peut vous tout dire sans ménagemens; demandez-lui, je vous prie, cette grâce pour moi.

1. Dame de Saint-Louis.

2. Fagon (1638-1718), premier médecin de la Dauphine, puis de la

reine; enfin, en 1693, du roi. Saint-Simon loue son talent et sa vertu.

3. La supérieure générale.

## 8. — SUR LA FRANCHISE.

A MADAME DE SAINT-PÉRIER <sup>1</sup>.

Ce 21 octobre 1708.

Vous avez de la peine à accorder deux choses que je vous ai dites et que vous trouvez opposées : l'une, que vous devez former autant que vous pourrez la conscience de vos filles à être simple, ouverte et droite ; l'autre, qu'il ne faut pas les rendre discoureuses. Il n'y a point d'opposition, ce me semble, entre les deux conseils : ce ne sont pas les plus franches qui ont le plus à dire. La franchise ne consiste pas à dire beaucoup, mais à dire tout, et ce tout est bientôt dit quand on est sincère, parce qu'il n'y a pas grand avant-propos, et qu'il ne faut point employer beaucoup de paroles pour ouvrir le cœur. Une personne simple dit naïvement ce qu'elle a sur le cœur, et quand même elle seroit un peu scrupuleuse, elle se calme par l'obéissance, et quatre mots lui suffisent. Celles qui ne sont pas simples ne peuvent se résoudre ni à parler ni à se taire ; il faut leur arracher leur confiance, et on se perd dans leurs tours et détours ; c'est ce qui fait ces longues conversations et ces retours à confesse : on a dit, mais on n'a pas tout dit, on n'a pas voulu dire une circonstance, et puis la peur prend de ne pas l'avoir dite, et on vient la redire ainsi que plusieurs autres. Un cœur droit dit dès la première fois tout ce qu'il sait. Ne voyez-vous pas que les plus franches sont les plus tôt confessées ? Elles ne cachent rien, et le confesseur, qui connoit cette disposition, a peu de chose à leur dire. Tout cela, ma chère fille, est de même pour les premières maîtresses : il faut dire peu à vos filles, il faut les accoutumer à peu dire d'abord, à ne se pas embarrasser de n'avoir rien à dire, à ne point chercher de quoi dire, à louer Dieu d'avoir peu à dire, car c'est la simplicité. Ces personnes-là doivent dire à ceux qui les conduisent : Je n'ai rien à vous

1. Dame de Saint-Louis.

dire, mais si vous voulez me faire des questions, j'y répondrai, car je ne veux rien cacher. Cette disposition à ne rien cacher est cette ouverture, cette droiture, cette simplicité que l'on demande et qui est si agréable à Dieu. Vous voyez bien qu'elle ne consiste donc pas à beaucoup parler. Vous ne pouvez trop vous opposer à ce défaut, il est grand et les conséquences en sont encore plus grandes. Je suis souvent humiliée chez vous de tant parler, mais il me semble que Dieu le veut ainsi. Je ne sais si vous entendrez bien cette lettre; elle a été souvent interrompue; je ne répondrai point présentement à la dernière que j'ai reçue de vous. Adieu, ma chère fille, c'est d'aujourd'hui en huit que j'espère me trouver avec vous.

---

9. — PRIÈRE POUR L'ÉTAT ET POUR LES ARMES  
DU ROI<sup>1</sup>.

A MADAME DU PÉROU<sup>2</sup>.



(Fontainebleau), 24 juillet 1712.

Il se doit passer quelque chose en Flandres dont il ne faut rien dire<sup>3</sup>; mais je vous prie de mettre demain tout le monde en prière, et de ne rien oublier vous-même, ma chère fille, pour obtenir de Dieu une fin heureuse pour cette triste campagne.

1 M<sup>re</sup> de Maintenon avait grand soin d'entretenir et d'exciter à Saint-Cyr les sentiments patriotiques. Elle envoyait les bulletins de l'armée; elle donnait des divertissements, des récréations, des goûters aux demoiselles en l'honneur des victoires;

elle faisait prier pour le succès de nos armes.

2 Dame de Saint-Louis.

3 La bataille de Denain eut lieu ce jour même, et l'opération de Villars était un secret entre le roi, le ministre et M<sup>re</sup> de Maintenon.

---

## MADemoiselle d'Aumale

1683-1756

Mlle d'Aumale fut élevée à Saint-Cyr. Puis, quand Mme de Maintenon maria Mlle d'Osmond qui lui tenait compagnie et lui servait de secrétaire, elle fit venir Mlle d'Aumale, qui ne la quitta pas jusqu'à sa mort. Mlle d'Aumale écrivait simplement, avec légèreté, simplicité, propriété. On peut juger par elle quel fut le succès de l'éducation de Saint-Cyr. On voit aussi que la réforme fut moins austère qu'on n'aurait pu croire. Après la réaction énergique des premiers temps, Mme de Maintenon, avec son discernement exquis, ne fit plus la guerre à l'esprit et à toutes les grâces que la piété et la simplicité pouvaient accompagner.

### I. — MADAME DE MAINTENON A L'ÉCOLE.

A MADAME DU PÉROU<sup>1</sup>.

15 juillet 1708.

Jamais Mme de Maintenon n'a si bien rempli une journée qu'aujourd'hui<sup>2</sup>; elle a été de village en village et de maison en maison, faisant partout des charités. Il faut vous dire, ma mère, toute sa journée qui lui a paru fort courte, à ce qu'elle a dit en arrivant : à sept heures et demie, elle a été à la messe; à huit heures et demie, elle est partie pour commencer sa mission; elle a été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit près d'une heure, ensuite elle a été dans celle des filles tout autant<sup>3</sup>. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, on voit une grande joie sur son visage

1. M<sup>lle</sup> d'Aumale était restée en étroites relations avec les dames de Saint-Louis, avec M<sup>lle</sup> du Pérou, M<sup>lle</sup> de Glapion; elle leur écrivait souvent et affectueusement, et, comme il est naturel, M<sup>lle</sup> de Main-

tenon fournissait la principale matière de cette correspondance.

2. La cour était à Fontainebleau.

3. Parfois elle leur donnait du sous à chacune pour les engager à bien écouter.

et une grande envie de le leur faire connoltre. A onze heures elle est partie pour aller aux Loges entendre encore une messe; elle y a diné assez médiocrement; à trois heures elle a été à Saint-Aubin, qui est un village dépendant d'Avon; elle a été dans six pauvres ménages de paysannes toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux uns de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du pain, pour habiller leurs enfans, et pour payer leurs tailles<sup>1</sup>; enfin le dernier où elle a été, elle a donné bien du linge à une pauvre femme; son mari est un peu libertin<sup>2</sup>, elle l'a converti à moitié, Dieu et elle achèveront; il n'avoit pas de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu fort doux. Elle est rentrée chez elle à sept heures bien fatiguée, mais se portant bien.

## 2. — NOUVELLES DE FONTAINEBLEAU.

A MADAMOISELLE DE LA JONCHAÏT<sup>3</sup>.

21 juillet 1708.

J'ai diné avec Madame<sup>4</sup> encore plusieurs fois depuis que je ne vous ai écrit; jugez si ces honneurs ne m'élèvent pas au-dessus de ce que je suis. J'eus l'autre jour bien des révérences du Roi à la promenade; il m'a fait aussi l'honneur de me parler<sup>5</sup>.

Mme la duchesse de Bourgogne avoit affaire dans ma chambre, j'eus un bel entretien avec elle; elle me vouloit persuader de me marier, me disant que, pour elle, elle aimoit à faire une fin comme les laquais, et que j'en devois faire une; mais voyant que je ne me souciois pas de ressembler là-dessus aux laquais, elle trouva que je prenois le bon parti.

1. C'étoit l'impôt qui ne portoit que sur les personnes et les terres roturières.

2. Libertin . incrédule, esprit ort.

Dame de Saint-Louis.

4. M<sup>lle</sup> de Maintenon.

5. Le roi étoit d'une politesse attentive et exacte; il ne rencontra pas une femme de chambre dans les escaliers de Versailles qu'il ne soulevât son chapeau.

Je fus hier me promener en carrosse dans la forêt en revenant d'Avon. Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme; je ne parle d'autre chose ici. Jeannette<sup>1</sup> vient quelquefois avec moi; elle a deux filles à qui elle n'apprend pas grand' chose<sup>2</sup>. Mlle du Breullac me paroît en extase quand je parle; on le seroit à moins, n'est-il pas vrai? Il s'en faut peu que je n'y sois moi-même. Toutes mes écolières aiment mieux une belle robe que la grâce de Dieu. Après qu'on a eu parlé ce matin à une pendant une heure, voilà tout ce qu'elle avoit retenu : Qu'est ce que Dieu? Réponse : Oui. Elle est bien savante, et il faut que nous soyons bien patientes. Adieu, ma chère sœur.

## JEAN DE LA BRUYÈRE<sup>3</sup>

1645-1695

La Bruyère fut chargé en 1684 d'achever l'éducation de M. le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé. Il donna en 1688 la première édition de ses *Caractères*. On serait tenté de croire, à voir le résultat, que cette place n'était qu'une sinécure... ou à peu près, qui l'installait commodément « dans une première loge », comme dit Sainte-Beuve, pour jouir de la comédie du grand monde, sans autre affaire que de regarder et de noter. Mais la correspondance de La Bruyère et de Condé est là pour nous rappeler que le précepteur a pris au sérieux de très sérieuses fonctions. Condé, dont Bossuet a célébré l'étendue d'esprit et les connaissances universelles, voulait que son petit-fils fût bien instruit, et se faisait rendre compte fréquemment de son travail et de ses progrès. La Bruyère enseignait au duc de Bour-

1. Jeannette Pincré était une petite fille que M<sup>me</sup> de Maintenon avait recueillie et qui amusait le roi par ses vivacités enfantines. Après l'avoir élevée, M<sup>me</sup> de Maintenon l'avait mariée à M. de Villefort, capitaine de cavalerie, mais on la retenait auprès d'elle à la cour.

2. A l'exemple de M<sup>me</sup> de Maintenon, tout ce qui l'entourait instruisait les enfants du pays et faisait le catéchisme. Mais elle seule avait la foi et le véritable zèle.

3. *Œuvres de La Bruyère*, collection des Grands Écrivains, t. II p. 475, et III, 1<sup>re</sup> partie, p. 238.

bon, l'histoire, la géographie, la philosophie, les généalogies des maisons royales, la mythologie, le blason : il y mettait beaucoup de patience, d'application, de ténacité, ayant à vaincre l'inapplication de son élève et disputant le temps de ses leçons aux divertissements de la cour. Le prince secondait le maître, et, sur sa demande, intervenait de temps à autre pour réveiller son petit-fils, et lui faire savoir, par exemple, qu'il fallait absolument qu'il sût la géographie. Ces efforts furent heureux : si le duc de Bourbon fut un « maître détestable, haï de ses domestiques », avare, brutal, violent, d'une humeur terrible, il eut infiniment de savoir et de goût.

Les autres lettres de La Bruyère sont en petit nombre et d'importance médiocre. On l'y voit disserter avec Ménage sur quelques chapitres de Theophraste, morigéner Santeul, qui s'était mis en fantaisie qu'on l'avait desservi à l'hôtel de Condé, remercier Bussy de lui avoir donné sa voix à l'Académie dans une candidature malheureuse. Une lettre à Jérôme Phéliepeux de Pontchartrain justifie ce que Boileau écrivait de La Bruyère à Racine : « C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien, si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. »

## I. — L'ÉDUCATION D'UN PRINCE. — UNE ORAISON FUNÈBRE DE BOSSUET.

AU PRINCE DE CONDÉ.

Monseigneur,

Je viens de finir avec Monsieur le duc de Bourbon l'expédition de Louis XII à Naples et la conquête de tout ce royaume. Comme je sais que Votre Altesse Sérénissime veut que je l'instruise des motifs des guerres [et] des fautes des princes ou de leur bon conseil<sup>1</sup>, et que sans cela même l'histoire n'est qu'une simple gazette, je lui ai fait voir aujourd'hui comment le parti que ce roi prit d'entreprendre cette guerre avec Ferdinand, roi des Espagnes, à frais com-

1. Leur bon conseil : au sens du mot latin *consilium* : « leur prudence, leur sagesse, leurs bonnes résolutions ».

muns, et de partager avec [lui] la conquête de Naples<sup>1</sup>, où il pouvoit réussir lui seul<sup>2</sup>, après celle [de] l'État de Milan, qu'il venoit de faire, et la ruine<sup>3</sup> de Ludovic, qu'il tenoit prisonnier à Loches, a attiré les Espagnols dans l'Italie, et a fait dans la suite qu'ils en sont demeurés les maîtres et le sont encore, après en avoir chassé les François. Son Altesse a paru entrer dans ces raisons, qu'il a toujours aimées autant ou plus même que les simples [faits]. Son attention est toujours de manière à devoir<sup>4</sup> vous écrire, Monseigneur, que j'en suis content et que vous devez l'être. Nous continuerons demain l'histoire avec la Fable<sup>5</sup>, où je suis d'avis de le faire beaucoup avancer parce que l'usage en est toujours présent et ordinaire. Les trois jours suivans nous verrons la géographie, et j'en suivrai inviolablement la méthode de lui faire apprendre les noms par cœur. Rien enfin ne sera oublié de ce que je sais que Votre Altesse exige de moi, n'ayant point à cette heure de passion en la tête plus violente que celle de vous contenter.

Je n'ai pu entendre l'oraison funèbre de Monsieur de Meaux, à cause de l'enterrement de ma mère, qui se rencontra le jour même de cette cérémonie<sup>6</sup>. Je vous fais, Monseigneur, mes remerciemens très humbles, et avec un très grand respect, des bontés que Votre Altesse daigne me marquer sur cette perte dans sa dernière lettre. Pour l'action<sup>7</sup> de Monsieur de Meaux, elle a passé ici et à Paris pour l'une des plus belles qu'il ait faites et même que l'on puisse faire. Il y eut de très beaux traits, fort

1. Par le traité de Grenade (11 novembre 1500).

2. *Lui seul* : c'est-à-dire *tout seul*, à lui seul.

3. *Et la ruine : et après la ruine.*  
— *Ludovic* : Ludovic Sforza, dit le Maure, pris le 10 avril 1500, à la seconde conquête du Milanais.

4. *De manière à devoir* : il faudrait aujourd'hui : *de manière que je dois*.

5. *La Fable* : il faisait étudier au Duc les *Métamorphoses* d'Ovide. Les lettres et les arts du xvii<sup>e</sup> s. justifient l'importance donnée ici à la Fable.

6. Bossuet prononça le 9 août 1685 l'*Oraison funèbre* de la princesse Palatine, Anne de Gonzague.

7. *L'action* : c'est le sens du mot latin *actio* : « harangue, discours ». Cet emploi du mot se rencontre souvent au xvii<sup>e</sup> s.

hardis, et le sublime y régna en bien des endroits; elle fut prononcée en maître et avec beaucoup de dignité. Elle sera imprimée : c'est Monsieur le Duc et Madame la Duchesse qui l'ont souhaité<sup>1</sup>. J'ai marqué à Monsieur de Meaux l'endroit de votre lettre où vous vous y intéressez<sup>2</sup>. J'ai mené un vrai deuil d'avoir échappé au plaisir d'entendre une si belle pièce, faite d'ailleurs sur un sujet où j'entre<sup>3</sup> si fort et par devoir et par inclination. Les Révérends Pères<sup>4</sup> sont très satisfaits de cette action de Monsieur de Meaux, et personne d'ailleurs ne m'en a parlé avec plus d'éloge qu'ils ont fait : je le lui ai dit comme cela, et il a été fort aise de leur approbation.

Je suis,

Monseigneur.

de Votre Altesse Sérénissime

le très humble, très fidèle et très obéissant

serviteur,

DELABROYÈRE.

Ce samedi, 18 août 1685, à Versailles.

## 2. — NOUVELLES DE VERSAILLES.

AU COMTE DE PONCHARTRAIN<sup>5</sup>.

A Versailles, le 16 juillet 1695.

Après vous avoir entretenu, Monseigneur, de choses tout à fait importantes dans les dernières dépêches<sup>6</sup> que j'ai eu

1. Il est à noter que les *Oraisons funèbres* de Bossuet n'ont jamais été imprimées que sur le désir expressément marqué des proches parents du personnage qui y était loué. La duchesse d'Enghien était fille d'Anne de Gonzague.

2. *Y* : on faisait souvent rapporter alors le pronom *y* à un nom de personne. — La Bruyère avait gagné l'amitié et l'estime de Bossuet, qui le voyait souvent à Versailles.

3. *J'entre* : « Je m'intéresse ».

4. Les R. P. Jésuites du Rosel et Alleaume, chargés avec La Bruyère et le mathématicien Sauveur d'instruire le duc de Bourbon.

5. Jérôme Phélypeaux, fils du chancelier, avait obtenu en 1693, n'ayant pas vingt ans, la survivance de la charge de secrétaire d'État de la marine que son père possédait avec les acaux. On l'envoya visiter les ports de France pour s'instruire ; il était alors sur les bords de la Méditerranée.

6. *Dépêches* : simplement lettres.

l'honneur de vous envoyer et que j'ai écrites du style le plus sérieux et le plus convenable au sujet qu'il m'a été possible, j'ai cru que je devois dans cette lettre vous rendre compte des nouvelles qui ont le plus de liaison avec les affaires publiques, et que par cette raison il est plus capital dans le poste où vous êtes que vous n'ignoriez pas.

Avant-hier, Monseigneur, sur les sept heures du soir, les plombs de la gouttière qui est sous la fenêtre de ma chambre se trouvèrent encore si échauffés du soleil qui avoit brillé tout le jour, que j'y fis cuire un gâteau, galette fouée<sup>1</sup> ou fouace que je trouvai excellente; vous voyez sans peine, avec votre sagacité ordinaire, de quelle utilité cela peut être aux intérêts de la ligue<sup>2</sup>, et je ne vous annonce cette particularité qu'avec le déplaisir que vous pouvez vous imaginer. Le temps hier se couvrit et menaça de la pluie toute l'après-dinée; il ne plut pas néanmoins; aujourd'hui il a plu; s'il pleuvra demain ou s'il ne pleuvra pas, c'est, Monseigneur, ce que ne puis décider quand le salut de toute l'Europe en devoit dépendre: je crois avec cela, moralement parlant, qu'il tombera un peu de pluie, et que dès que la pluie aura cessé, il ne pleuvra plus, à moins que la pluie ne recommence. Mais, à propos de pluie, les beaux plans et les belles eaux que celles d'une maison que j'ai vue dans un vallon en deçà de la tour de Montfort<sup>3</sup>! La belle, la noble simplicité qui règne jusqu'à présent dans ses bâtimens<sup>4</sup>!

1. *Galette fouée*. Selon M. Servois (Coll. des Grands Écrivains, III, 238), ce mot ne se rencontre dans aucun dictionnaire; mais le dictionnaire de Trévoux dit: « Le peuple appelle une galette à la fouée, celle qu'on jette à la gueule d'un four dans le temps qu'on le fait chauffer pour cuire le pain ». — *Fouace* selon l'Académie, « sorte de pain broyé, fait de fleur de farine, et en forme de gâteau ». En somme, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui « galette de campagne ».

2. La ligue d'Augsbourg, conclue en 1686; la guerre que Louis XIV faisait aux puissances alliées ne se termina qu'en 1697 par la paix de Ryswick.

3. La terre de Pontchartrain était située près de Montfort-l'Amaury, où se voient encore les ruines du château des Montfort.

4. Saint-Simon loue aussi « la modestie aidée de politique », qui empêcha Pontchartrain de tomber dans aucun excès pour les embellissements de sa maison.

Voudroit-on bien ne s'en point ennuyer? il faut l'avouer nettement et sans détour, je suis fou de Pontchartrain, de ses tenans et aboutissans, circonstances et dépendances; si vous ne me faites entrer à Pontchartrain, je romps avec vous, Monsieur, avec notre Monsieur de La Loubère<sup>1</sup>, avec les jeux floraux, et, qui pis est, avec Monseigneur et Mme de Pontchartrain, avec celle que vous épouserez<sup>2</sup>, avec tout ce qui naîtra de vous, avec leurs parrains et leurs marraines, avec leurs mères nourrices : c'est une maladie, c'est une fureur<sup>3</sup>.

Comment donc vous conter, dans l'état où je suis, le fait de Saint-Olon<sup>4</sup> et du major Brissac<sup>5</sup>, leurs aventures<sup>6</sup>? Muse, inspire-moi, et ne me laisse pas dans une matière si grave avancer rien de ridicule. Le comte de Gramont<sup>7</sup> a dit au Roi très chrétien : « Vous devez pardonner, Sire, comme vous voulez que l'on vous pardonne. » Il l'a fait sur cela ressouvenir du *Pater noster*; le *Pater noster*, Monseigneur, est cette oraison dont M. Le Nôtre fait tant de cas qu'il en veut savoir l'auteur<sup>8</sup>. Revenons au comte de Gramont. Il a dit au Roi que peut-être se brouilleroit-il avec le roi de Maroc, s'il ne vengeoit pas l'injure faite à Saint-Olon, dont sa majesté maroquine étoit si contente, mais qu'aussi feroit-il un plaisir singulier à la République de Gènes<sup>9</sup>; le reste

1. Simon de La Loubère, Toulousain, gouverneur de Phéliepeaux, de l'Académie française, réorganisa en 1684 à Toulouse l'Académie des jeux Floraux.

2. Il épousa en 1637 Mlle de Roye de La Rochefoucauld.

3. On peut surprendre ici un des procédés du style de La Bruyère.

4. François Pidou de Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du roi, employé à diverses négociations aux États barbaresques, mort en 1720.

5. Brissac était major des gardes du corps. « Il était rustre, brutal, d'ailleurs fort désagréable et gâté

à l'excès par le Roi, mais homme d'honneur et de vertu, de valeur et de probité. » (Saint-Simon.)

6. On ne sait le motif de la querelle de Saint-Olon et de Brissac, qui fut mis à la Conciergerie pour un mois.

7. C'est le héros des *Mémoires* d'Hamilton. Il mourut en 1707, âgé de quatre-vingt-six ans.

8. Le Nôtre : c'est le célèbre créateur des jardins de Vaux, de Versailles, des Tuileries, de Marly, de Chantilly, etc.

9. Saint-Olon avait été envoyé à Gènes en 1682, et c'est à la suite

vous aura été écrit de plusieurs endroits ; ainsi je suis,  
avec mon respect ordinaire,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DELABRUYÈRE.

## FLÉCHIER

1652-1710

Né à Perues dans le comtat d'Avignon, Fléchier entra dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, professa à Narbonne, et vint à Paris en 1661. Il se fit connaître d'abord comme poète français et latin. M. de Caumartin le prit pour être le précepteur de son fils et l'emmena en Auvergne en 1665, lorsqu'il alla présider les Grands-Jours, dont Fléchier écrivit une spirituelle relation. Il devint ensuite lecteur du Dauphin. Cependant il renonçait peu à peu aux succès du bel esprit pour chercher une réputation plus convenable à son caractère. Il prêcha des sermons qui furent estimés : il n'a pas la solide théologie de Bossuet ni l'exactitude d'analyse de Bourdaloue. Il réussit surtout dans l'oraison funèbre : son chef-d'œuvre est celle de Turenne (1679). Dans ce genre un peu artificiel et tout d'apparat qui n'exige pas une profonde doctrine ni un raisonnement vigoureux, Fléchier se trouvait à l'aise ; il y apportait un esprit juste et fin, un tact parfait, un goût délicat plutôt que sûr, une foi sincère, sans âpreté et sans haine du monde, une science merveilleuse de la phrase française, dont il a su tirer des effets d'harmonie extraordinaires : tout ce qui convenait pour rendre à Dieu et au monde ce qu'il fallait, et charmer les oreilles et les cœurs en le faisant. Louis XIV lui donna en 1685 le petit évêché de Lavaur, et le transféra malgré lui, en 1687, au siège très considérable de Nîmes. En plein pays protestant, entouré de fanatiques des deux religions, Fléchier se trouva dans une situation difficile, dont

de cette mission que la ville fut bombardée. En 1692, il avait dé-  
cidé le roi du Maroc à conclure un

traité de commerce avec la France.

1. Œuvres complètes de Fléchier  
(Nîmes, 1782, 10 vol. in-8), t. I.

il sortit à son honneur, avec une grande réputation de charité. Il sut se garder de tout excès, travailla à la réunion des protestants sans pousser à la persécution, tempéra plus d'une fois les excès de la piété méridionale, et fit son devoir avec bon sens, douceur et fermeté.

Ainsi le voit-on dans ses *lettres*, qui sont excellentes : s'il est resté bel esprit et précieux dans sa correspondance avec Mlle Deshoulières<sup>1</sup>, ailleurs il écrit sans préoccupation littéraire, sans prétention d'esprit et de style ; ce sont des lettres d'affaires ; elles nous le montrent dans l'administration de son diocèse, parmi tant d'intérêts divers et de passions contraires. On notera seulement qu'il lui arrive de plaisanter agréablement sur les fonctions du sacerdoce et les choses de l'Église : Bossuet ne se permettrait pas ces légèretés de plume. Une des parties les plus intéressantes de cette correspondance est celle qui a rapport à la révolte des Cévennes. Fléchier nous peint au vif les horreurs et les misères dont son diocèse fut affligé ; ses lettres écrites dans l'émotion des événements sont à la fois des tableaux pathétiques et un document d'histoire considérable.

## I. — COMPLIMENT SUR DES VERS.

A MONSIEUR SANTEUL, chanoine de Saint-Victor<sup>2</sup>.

M. Le Pelletier<sup>3</sup> m'envoya, il y a quelque temps, votre plainte de sainte Hunégonde<sup>4</sup>, Monsieur, et je la reçus avec d'autant plus de joie que je l'avois attendue avec impatience. Tout ce qu'il y a de savans et de polis<sup>5</sup> soupirent après vos poésies, et les ministres d'État mêmes se

1. *Correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille*, par A. Fabre. Paris, 1871, in-8.

2. Santeul (1630-1687) passa, non sans raison, pour le meilleur poète latin de son temps. Bossuet le blâma de traiter des sujets de mythologie païenne ; il promit de ne plus faire que des pièces chrétiennes. Il fut en querelle avec les jésuites pour avoir fait l'éloge d'Arnauld. Ses bizarreries d'humeur, ses

saillies de paroles et de conduite égayèrent ses contemporains.

3. *Le Pelletier* : Cf. p. 587, n. 2.

4. *Sainte Hunégonde*. C'est une pièce où sainte Hunégonde se plaint à son abbé de ne plus vouloir des belles hymnes qu'il a commandées à Santeul en son honneur, à la place des vieilles, barbares et grossières. Cf. *Santolii opera omnia*, Paris, 1698, in-12.

5. *De polis*. expression bizarre.

font un plaisir et un honneur de les distribuer. Je vous avoue que votre sainte est une jolie personne; elle a de l'esprit<sup>1</sup>, de la délicatesse, de la sensibilité plus que sainte du Paradis. Que je la trouve aimable dans tout ce qu'elle dit d'elle et de vous! Je lui sais bon gré surtout de connoître ce que vous valez, et de vous représenter tel que vous êtes, quand vous touchez et retouchez vos nobles ouvrages. Qu'elle me plait, quand elle gronde son abbé, quand elle se moque des vieilles hymnes qu'on lui chante, et quand elle pleure le tort qu'on lui fait de la priver de l'honneur qu'elle doit recevoir des vôtres. Vous seul pouvez donner de l'inquiétude aux bienheureux qui n'en ont point. Continuez à leur faire ouïr agréablement leurs louanges, ou plutôt celles de Dieu, et ne manquez pas de m'envoyer ici tout ce que vous composerez en leur honneur. J'en aurai autant de plaisir qu'eux, et je ferai autant d'éloges de vos poésies, que vous en aurez fait de leur sainteté. Adieu, Monsieur; je suis avec toute l'estime et la considération possible, votre, etc.

A Montpellier, ce 10 décembre 1690.

## 2. — LA RÉVOLTE DES CÉVENNES : LES PETITS PROPHÈTES.

A MONSIEUR LE PELLETIER<sup>2</sup>.

J'ai lu avec plaisir, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur l'état florissant du diocèse d'Angers où vous avez fait un voyage. Un prélat<sup>3</sup> appliqué à tous ses devoirs; des prêtres élevés dans les règles et dans les

1. Fléchier parle sérieusement, je crois; et pourtant cet éloge est la meilleure des critiques.

2. Le Pelletier (1630-1711) résigna en 1689 la charge de contrôleur général des finances qu'il trouvait trop

lourde. Il resta ministre d'État. Il fut le protecteur de Rollin. Il était pieux et ami des lettres.

3. Un prélat : c'était le fils de Le Pelletier, qui fut plus tard transféré à Orléans.

fonctions de leur sacerdoce; des peuples solidement instruits; l'ordre établi dans les paroisses de la ville et de la campagne; la religion connue et pratiquée; la cathédrale ornée et bien servie; les maisons épiscopales ou bâties, ou réparées, et tout cela par les soins d'un évêque et par les secours d'un abbé, vos fils tous deux, selon la chair et selon l'esprit; c'est pour vous, je l'avoue, une consolation de patriarche.... J'y suis d'autant plus sensible, Monsieur, que je conçois que vous en êtes touché et que je vois nos églises dans un état bien différent de celui-là. Une troupe de révoltés, sous le nom de fanatiques, s'est fixée dans nos diocèses depuis quelque temps. Ils se sont appliqués à pervertir la jeunesse, sur laquelle nous fondions nos espérances pour la religion. Ils ont gagné les enfans sous prétexte de leur communiquer le Saint-Esprit, et leur ont appris quelque jargon tiré de l'Écriture, qui leur faisoit attendre la délivrance d'Israël. Ils appuyoient cela du passage de Joël, que le temps étoit venu que les garçons et les filles prophétiseroient. Ces enfans joignoient à leur discours des convulsions et des tremblemens qu'on regardoit comme des opérations de l'esprit de Dieu. Les pères étoient ravis d'avoir de petits prophètes dans leurs familles. Les voisins s'assembloient pour les ouïr, le libertinage s'y mêloit, et es gens même d'ailleurs raisonnables croyoient voir quelque chose de miraculeux dans ce qui favorisoit leur religion.... De là vinrent les assemblées d'abord la nuit; après, le courage croissant, en plein jour. On tâchoit de les dissiper. On arrêtoit, on punissoit quelques-uns des plus coupables. La crainte retenoit un peu les esprits, mais il étoit aisé de s'apercevoir qu'elle n'étoit pas la mauvaise volonté.

L'affaire de M. l'abbé du Chayla arriva en ce temps-là. Environ quarante ou cinquante de ces mutins s'attrouperent et vinrent fondre sur sa maison, et le massacrèrent, etc....

▲ Montpellier, ce 29 novembre 1702

---

### 3. — MÊME SUJET : DÉSOLATION DU DIOCÈSE DE NIMES.

A MADAME LA MARQUISE DE SENECTERRE<sup>1</sup>.

Que vous êtes heureuse, Madame, de vous être tirée de l'ennui et de la sujétion du couvent! d'avoir trouvé une retraite aisée et libre, d'être logée commodément, et ce que j'estime par-dessus tout, près de Mme de Guénégaud<sup>2</sup>. Quelle douceur pour vous et pour elle de mener ensemble une vie pieuse et tranquille, de prier le Seigneur que vous avez à votre porte, de parler quelquefois du monde dont les nouvelles vont jusqu'à vous<sup>3</sup>, d'avoir le plaisir de vous trouver, sans avoir la peine de vous chercher, et d'être enfin ce qu'on appeloit autrefois des amies de toutes les heures! Jouissez longtemps l'une et l'autre d'un repos que le ciel vous donne, et que vous avez mérité, et faites-moi la grâce de souhaiter ou qu'il m'en arrive un pareil, ou que je puisse avoir part au vôtre.

Vous avez raison de me plaindre dans la triste situation où je me trouve ici depuis près de deux ans, voyant les nouveaux convertis de mon diocèse, qui, comme vous savez, sont en grand nombre dans la ville et dans la campagne, que j'avois instruits, servis, assistés, traités avec beaucoup de douceur et de charité depuis leur conversion, presque tous entièrement pervertis et devenus tout d'un coup ennemis de Dieu, du Roi, des catholiques, et surtout des prêtres. L'exercice de notre religion est presque aboli dans trois ou quatre diocèses, plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres

1. Anne de Longueval épousa en 1668 le marquis de Senneterre ou Saint-Nectaire, qui fut assassiné en 1671, peut-être par ordre de sa mère. Elle mourut en 1714.

2. Restée veuve en 1686 de Claude de Guénégaud, que la Chambre de justice fit emprisonner en 1665 et

condamna à d'énormes restitutions, elle mourut en 1710.

3. La religion de Fléchiern'a rien d'ascétique et d'effrayant; elle se prête avec indulgence aux faiblesses innocentes de l'humanité. Peut-être même est-elle restée un peu mondaine.

massacrés, près de deux cens églises brûlées. Voilà l'état de l'affaire en général.

Pour nous, nous sommes dans une ville où nous n'avons point de repos ni de plaisir, non pas même de consolation. Quand les catholiques sont les plus forts, les autres craignent d'être égorgés; quand les fanatiques sont en grand nombre près d'ici, les catholiques craignent à leur tour. Il faut que je console et que je rassure tantôt les uns, tantôt les autres. Nous sommes ici comme bloqués, et l'on ne peut sortir de la ville cinquante pas sans crainte et sans danger d'être tué; il n'est pas permis de se promener ni de prendre l'air. J'ai vu de mes fenêtres brûler toutes nos maisons de campagne impunément. Il ne se passe presque pas de jour que je n'apprenne à mon réveil quelque malheur arrivé la nuit. Ma chambre est souvent pleine de gens qu'on a ruinés, de pauvres femmes dont on vient de tuer les maris, de curés fugitifs qui viennent représenter les misères de leurs paroissiens : tout fait horreur, tout fait pitié; je suis père, je suis pasteur. Je dois soulager les uns, adoucir les autres, les aider et secourir tous. On a défait une grande troupe de ces rebelles<sup>1</sup>, et l'on croit que tout est fini. On se trompe, les esprits sont si gâtés que leurs pertes ne font que les irriter. C'est là mon état et mes occupations. Quelquefois de vos nouvelles et de celles de notre fidèle et vertueuse amie; vous me devez cette consolation. Je grossis mon paquet de deux lettres pastorales, qui vous feront mieux connoître nos malheurs; et je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je le suis, Madame, votre, etc....

1. Sans doute l'affaire de Nagas.

## 4. -- MÊME SUJET : NÉGOCIATIONS.

A M<sup>...</sup>.

Je suis persuadé, Monseigneur, qu'on vous écrit de plusieurs endroits l'histoire de nos fanatiques. Elle contient depuis quelque temps des événemens assez bizarres. M. le maréchal de Villars est venu dans cette province avec le dessein de terminer cette fâcheuse affaire par négociation et par douceur. Ces rebelles venoient d'être battus par M. le maréchal de Montrevel. Les consistoires secrets n'avoient plus de ressources dans leurs frères des provinces voisines. Le roi recommandoit qu'on épargnât le sang de ses sujets. Les nouveaux convertis avoient fait entendre à la cour qu'ils étoient seuls capables de ramener ces gens-là, que les troupes ne pouvoient et ne vouloient peut-être pas trouver. On a négocié sur ces fondemens avec Cavalier<sup>2</sup>, chef de la principale troupe de ces bandits, très accredité parmi eux, et qui se croyoit et se donnoit lui-même le titre de commandant général des religionnaires des Cévennes. Cavalier a écouté, a prêché, a prophétisé, a proposé des conditions : liberté de conscience, délivrance de tous les prisonniers pour fait de religion, amnistie pour tous les crimes passés, et permission de sortir du royaume ou de servir dans les armées. Cela parut un peu insolent : on lui donna de meilleurs conseils, et il écrivit qu'il vouloit se soumettre sans aucune condition. Sur cela, promesses, amitiés à seigneur Cavalier; entrevue de ce général fanatique avec M. le maréchal de Villars à la vue de tout Nîmes dans le jardin des Récollets; trêve conclue, lieu d'assemblée désigné à Calvisson; quinze jours donnés pour rassembler

1. La lettre est adressée à un évêque ou archevêque, plutôt qu'à un ministre.

2 Jean Cavalier, garçon boulanger d'Anduze, avait alors vingt-cinq ans. C'était le meilleur chef des Camisards et celui qui entendait le

meux la guerre. Villars lui promit une pension de la cour et un brevet de colonel. Surveillé de près, il s'échappa, entra au service de l'Angleterre, devint major général et gouverneur de Jersey : il mourut en 1740.

les troupes dont Cavalier se croyoit le maître, et pour attendre les ordres du Roi qui devoient les faire sortir. Cependant il y avoit près de cinq cens hommes; on leur fournissoit des vivres en abondance; tous les peuples d'alentour alloient voir leurs frères; on prêchoit, on chantoit les Psaumes; il se supposoit des miracles; jamais tant de folies, qu'on supportoit avec peine, mais avec quelque patience, dans l'espérance de voir finir tous nos malheurs par l'éloignement de ces scélérats. Le lendemain que la trêve fut conclue, Roland<sup>1</sup>, chef de la troupe des fanatiques des Cévennes, défit un détachement de près de deux cens hommes du régiment de Tournon dans un défilé, où le pauvre Corbeville, lieutenant-colonel, qui le commandoit, fut tué, et presque tout son monde. Cela enfla le cœur à Roland, qui crut être aussi grand seigneur que Cavalier, et refusa d'entrer dans son accommodement, se disant général et vainqueur, et inspiré de Dieu plus d'un an avant lui. Cavalier partit de Calvisson avec ses gardes pour aller ramener Roland, tant par autorité que par beaux et bons passages de l'Écriture qu'il avoit étudiés. Mais Roland prétendit que l'Éternel lui parloit aussi bien qu'aux autres, et qu'il feroit son traité à part. Cavalier revint à son camp, où il trouva qu'à son absence quelques-uns de ses gens les plus scélérats avoient cabalé contre lui. Les uns crièrent liberté de conscience; les prophètes crièrent Cavalier traître. Il faillit être tué; il se soutint pourtant avec ses plus affidés. La troupe se retira et gagna les bois; lui suivit et manda à M. le maréchal de Villars qu'il alloit ramener ces gens-là, ou se faire tuer, ou qu'il viendroit lui apporter sa tête. Ce maréchal et M. de Bâville<sup>2</sup> se sont avancés à Anduse. De là on a négocié avec Roland. On l'a gagné; mais sa troupe s'est d'abord révoltée contre lui. On a cru pouvoir tomber dessus; mais ils ont grimpé sur les montagnes et l'on n'a pu les trouver. On a environ

1. Roland, ancien dragon, fut tué deux mois après.

2. L'intendant : voyez page 573, note 1.

six à huit cens hommes de la troupe de Cavalier qu'on envoie avec lui en Alsace. La conduite en sera assez difficile.

La Cour, qui s'étoit flattée que tous ces troubles étoient finis, a été fort étonnée. M. le Maréchal, qui ne connoissoit pas encore assez bien l'esprit de ce pays, en est présentement mieux informé. Je suis certain que le connoissant comme vous faites, vous n'auriez pas eu moins de défiance que moi du succès de cette négociation. Quel fond peut-on faire sur des cervelles aussi dérangées? Les peuples ont gâté ces malheureux, et eux ont gâté les peuples. La flotte ennemie qui est entrée dans nos mers peut bien avoir changé l'état de l'affaire. Quoi qu'il en soit, on a tenté toutes les voies de la douceur. Nous verrons la suite....

A Nîmes, ce 10 juin 1704.

## 6. - SUR UNE CONFRÉRIE DE PÉNITENS BLANCS.

A MONSIEUR DE BÉVILLE<sup>1</sup>.

Il a pris ici à nos gens, Monsieur, une espèce de folie dont vous allez être surpris. Nous en avons vu de fanatiques; d'autres ont vécu et vivent encore en athées; en voici qui veulent, à quelque prix que ce soit, se faire Pénitens blancs. Il y a quelques années, dans le temps même des troubles, on me fit pressentir si je voulois établir une confrérie de Pénitens; qu'il étoit honteux que Nîmes n'eût pas des gens de cette dévotion et de cet habit. Que cet ordre étoit fort du goût des nouveaux convertis. Qu'au reste, eu faveur de mon nom, on les appelleroit les Confrères du Saint-Esprit. Comme c'étoit alors la mode des imaginations

1. Nicolas Lamoignon de Béville (1648-1724), cinquième fils du premier président; fut longtemps intendant du Languedoc. Intelligent, actif, homme de devoir, dur à lui-même et aux autres, il appliqua

l'Édit de Révocation avec une impitoyable sévérité : non qu'il fût cruel dans l'âme, mais il se jugeait obligé de faire pour le service du roi ce que peut-être il n'eût pas conseillé pour le service de Dieu.

et des fantaisies, je pardonnai celle-là, et je me contentai de leur dire que des assemblées de nouvelle institution et des processions masquées n'étoient guère de saison en ce pays-ci. J'avois cru que l'affaire finiroit là. J'appris dans la suite que la ferveur de ces gens de bien ne faisoit que croître; qu'ils tâchoient sourdement de s'attirer des camarades; qu'ils avoient retenu la chapelle du Présidial<sup>1</sup>; qu'ils sollicitoient une bulle à Rome, et qu'ils espéroient que le Saint Père auroit pitié de la ville de Nîmes, et accorderoit pour la rendre sainte une compagnie de Pénitens. J'écoutois encore ces discours comme des contes faits à plaisir, lorsque je vis venir chez moi cette vénérable troupe destinée à réparer par sa piété tous les péchés commis par les hérétiques, et même par les catholiques. Les deux chefs de ces Messieurs étoient M..., qui portoit la bulle et qui me la présenta, homme qui n'avoit jamais donné de ces espérances à la religion, qui n'a pas laissé d'avoir ses aventures scandaleuses, et dont la vie auroit à la vérité besoin d'être pénitente. L'autre est le sieur..., qui n'ayant pu vivre en repos dans la confrérie du Saint-Sacrement, dont il étoit, voudroit se faire fondateur d'une autre, dont il fût le maître. Ils m'expliquèrent leurs désirs, et je leur répondis, qu'on s'étoit passé si longtemps dans Nîmes de ces sortes de congrégations; qu'il y avoit tant d'autres moyens de se sanctifier; qu'ils avoient leurs paroisses, où ils pouvoient assister aux saints offices; que le nom de pénitent n'étoit rien, si l'on ne faisoit pénitence, et que pour se disposer à la pénitence, il falloit quitter les mauvaises habitudes et les mauvais commerces qu'on avoit; qu'à l'égard de cette Compagnie qu'ils vouloient établir, je croyois que cet établissement ne convenoit ni à la religion de mon diocèse ni peut-être aux affaires présentes de la ville et de la province. Je pris la bulle où le pape leur accorde ce qu'ils ont demandé pour l'érection de leur confrérie; je la

1. Les Présidiaux étoient depuis 1531 des tribunaux de deuxième instance, jugeant sans appel jusqu'à

250 livres ou 10 livres de rente, et avec faculté d'appel jusqu'à 500 livres ou 20 livres de rente.

leur rendis, et leur conseillai de n'y plus penser. Depuis ce temps-là, ils ont eu l'insolence de me faire faire trois significations<sup>1</sup>, dont je me suis moqué. Mais enfin ce dernier acte que j'ai l'honneur de vous envoyer m'a paru aller un peu trop loin. Je sais bien que ni le pape ni le parlement ne me peuvent obliger d'établir une confrérie dans mon diocèse malgré moi. Mais les tracasseries sont toujours désagréables, et je crois que vous aurez la bonté d'arrêter ces fous par autorité : citer incessamment devant vous le sieur... et ceux qui sont nommés dans l'acte, faire entendre que vous informerez des autres, leur faire une bonne réprimande, leur ordonner de me venir faire satisfaction, et de se désister de cette folle prétention. M. le duc de Roquelaure<sup>2</sup> voudra bien, si le cas y échoit, leur faire aussi sa petite correction<sup>3</sup>. Je suis, etc....

A Nîmes, ce 17 novembre 1707.

---

## FÉNELON<sup>4</sup>

FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE

1651-1715

Ce qu'il y avait en Fénelon de séduction, d'esprit, de tendresse, ne se montre nulle part mieux que dans sa correspondance. On est sous le charme : c'est, dans le style, le plus beau naturel et le plus parfait, quelque chose d'étincelant et d'infiniment doux, dont on se sent à la fois enveloppé et pénétré.

1. *Significations* : terme de procédure ; se dit des sommations faites par huissier.

2. *M. le duc de Roquelaure* (1654-1738) : gouverneur du Languedoc, maréchal de France en 1724. Ce fut le dernier du nom.

3. *Fléchier* est plein de sens :

mais le ton de sa lettre est étrange. A entendre un évêque parler si spirituellement des choses de la religion, on peut juger que Voltaire n'est pas loin.

4. *Correspondance*, éd. Gosselin, 11 vol. in-8. — *Lettres et opuscules inédits* (1850)

Avec la marquise de Laval, avec la comtesse de Gramont, avec les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, quelle connaissance du cœur humain et du monde, quelle sûreté d'analyse et de direction, quel art de manier les âmes, quel exquis ménagement de toutes les bienséances sans rien diminuer des impérieuses exigences de la religion! Avec le duc de Bourgogne, une franchise illimitée, et qui serait dure, si elle n'était adoucie par un grand fonds de tendresse et par la passion de rendre son élève parfait devant Dieu et devant le monde. Avec ces jeunes gens, le vidame d'Amiens, le marquis de Fénelon, ce sont les conseils d'un père éclairé, une piété qui ne condamne point l'application aux affaires du monde, qui commande au contraire qu'on se fasse valoir, qu'on veille à sa fortune, pour se mettre en état de remplir tous ses devoirs et de faire tout le bien qu'on peut avec les dons de Dieu; et quelle affection familière, insinuante, qui gagne le cœur pour persuader l'esprit! Mais il faut lire surtout les lettres au chevalier Destouches, à l'abbé de Langeron, à l'abbé de Beaumont, pour connaître toute la richesse de cette âme.

Fénelon est tout amour : il a la plus étendue, la plus inépuisable faculté d'aimer qu'on ait jamais vue. Là est la source de ses erreurs théologiques. Mais il n'est pas de ceux que l'amour de Dieu, même dans son plus mystique excès, détache de ses créatures. Assuré d'aimer tout en Dieu, et comme œuvre de Dieu, il ouvre son âme; et toute beauté le séduit, la beauté de la nature, les arbres, les eaux, les vallées, les jours sereins, les soleils éclatants, jusqu'à des lapins et des coqs; mais aussi la beauté de la poésie païenne, où toute la nature se reflète : Homère, Horace, Virgile; il s'abandonne au charme sans remords, sans inquiétude. Sa foi n'a pas de renoncement du côté de l'amour. Il a des ardeurs, des grâces féminines dans ses affections : ce sont des élans, des caresses impétueuses, et puis de douces coquetteries, des diminutifs amicaux, des surnoms familiers, par lesquels sa tendresse s'approprie pour ainsi dire son objet : *c'est mon cher Pantaleon, mon cher fanfan, mon cher bonhomme, la petite duchesse, le bon*. Ses amis sont plus à lui quand il ne les appelle pas comme tout le monde. Saint-Simon l'a noté dans son admirable portrait : il voulait plaire, c'était sa passion. Il avait tous les manèges, toutes les habiletés d'une grande coquette : voyez-le dans sa correspondance avec La Motte, entre les anciens et les modernes. Calimène n'entend pas mieux l'art de ne dire

ni oui ni non et de renvoyer tout le monde content. Don Juan n'enjôle pas plus dextrement Charlotte et Mathurine à la fois

Il est tendre : mais on se tromperait de le croire faible et mou. C'est un directeur insinuant, mais ferme au fond et impérieux. Il veut qu'on se livre sans réserve, qu'on ne garde rien de caché, qu'on dise tout : et il entre dans les affaires de famille comme dans les affaires de l'âme. Où il pénètre, il veut être maître absolu et sans partage. C'est le plus doux des despotes. Il avait réduit le duc de Bourgogne à ne rien faire par sa propre initiative : quand il en fut séparé, il travailla à lui rendre le ressort qu'il lui avait ôté. Il l'avait noyé dans les scrupules : il eut à faire effort pour lui apprendre à couper court et à trancher. Dans son diocèse, il exerçait avec une douceur et une humilité incroyables l'autorité la plus nette, la plus décisive, et partout la plus présente : tout était soumis, par amour ou par force.

Il haïssait, il faut bien le dire, comme il aimait, en femme, sans trouble, la conscience paisible, d'une haine souriante, tenace et éveillée. Après sa soumission éclatante au Saint-Siège, dans l'affaire des *Maximes*, il n'eut plus qu'une passion, prendre sa revanche sur la doctrine de ses adversaires. Bossuet mourut trop tôt. Mais le cardinal de Noailles survivait : il faut voir, dans la *Correspondance*, avec quelle implacable persévérance Fénelon guette l'occasion de le prendre sur le fait de jansénisme, comme il travaille à former l'orage contre lui, comme il excite les évêques, le Père Tellier, tout cela sans paraître, ayant l'air de ne se mêler de rien, de tout ignorer, répondant à la famille inquiète avec la candeur innocente d'un solitaire détaché de tout, au moment où il poursuit l'humiliation du cardinal, en l'obligeant à choisir entre une rétractation solennelle ou une condamnation publique.

Et dans cette affaire des *Maximes*, quel déploiement de finesses, quelles souplesses, quelles équivoques, quel mélange de politique et de théologie ! comme il sait montrer à Rome son intérêt, agiter les fantômes du gallicanisme et du jansénisme ! Dans la polémique, quel art de déplacer et de retourner les questions ! Ce sont explications sur explications, explications des explications, distinctions de sens, *cartons* pour rajuster le détail des apologies, raisonnements infinis sur des principes toujours nouveaux, plaintes de n'être jamais compris, et définitions *simples et claires* qui changent du tout au tout le débat, et font surgir des querelles nouvelles sur des questions nouvelles. On com-

prend l'irritation de Bossuet devant cette instabilité : il n'y a point de logicien qui puisse y tenir. Et puis c'est une assurance singulière à affirmer ce qui est en question, à supposer demeuré ce qui ne l'est pas. Ce sont des cris de victime à tout argument direct auquel il n'a rien à répondre : comme font les femmes, à qui la logique, quand elle les contrarie, fait l'effet d'une insulte. Et voyez ce double jeu où le bon abbé de Chanterac ne comprenait rien : tandis qu'il se défend obstinément à Rome, il tient ici tous ses écrits secrets : Bossuet, qui ne ruse pas, publie ses attaques en France comme à Rome, si bien qu'il a l'air en France de s'acharner rageusement sur une victime désarmée, muette, résignée. Toutes les âmes sensibles prenaient en pitié ce saint prélat sur qui pleuvait l'outrage et qui ne répondait pas !

Au fond, il y avait en Fénelon un amour-propre singulier, aigu, subtil, ingénieux à se déguiser, mais incapable de rien céder et d'avouer une erreur. Jusqu'au bout il persistera à soutenir qu'il ne s'est pas trompé. Sa soumission au bref qui condamne son livre n'y change rien. Il se soumet, mais par humilité chrétienne, par amour des souffrances, en martyr qui baise l'instrument de son supplice. Un an, dix ans, quinze ans après sa condamnation, la *Correspondance* en est la preuve, il croit, il dit que l'erreur était du côté de ses adversaires, que l'innocent a été condamné, et qu'il n'y avait dans son livre que des expressions dont la malveillance pouvait tirer un mauvais sens.

En somme, étrange nature, séduisante par sa complexité même. Ce n'est pas un saint ni un ange. Il est moins parfait et moins banal qu'on ne le fait ordinairement. C'est un mélange inquiétant de candeur et de manège, d'instinct et de calcul, une âme féminine et ecclésiastique, où quelque chose fuit et se dérobe dans ses plus ardents abandons, dont nul ne saurait se vanter de connaître le fond, ni éviter de subir le charme : enfin rien n'y ressemble davantage que ces femmes qu'on ne se lasse pas d'aimer, parce qu'elles ne vous laissent jamais les aimer sans curiosité ni sans inquiétude.

---

## I. — SENTIMENTS SUR L'ÉPISCOPAT.

A UNE RELIGIEUSE.

17 février 1695.

Je suis plein de reconnoissance pour la bonté avec laquelle vous prenez part à la grâce que le Roi m'a faite<sup>1</sup>. C'est une des plus grandes qu'on puisse recevoir des hommes; mais tout ce que les hommes donnent n'est que *vanité et affliction d'esprit*, selon les termes de l'Ecclésiaste. Il faut regarder tout ceci comme un pesant fardeau, et ne songer qu'à le porter fidèlement. Me voilà dans la condition de saint Pierre : *Quand vous étiez jeune*, lui dit Jésus-Christ, *vous alliez où vous vouliez; mais en vieillissant vous serez ceint par un attre qui vous mènera malgré vous*. J'ai passé une jeunesse douce, libre, pleine d'études agréables et de commerce avec des amis délicieux. J'entre dans un état de servitude perpétuelle en terre étrangère. Quelquefois je sens un peu ce changement; mais je serois bien fâché de tenir ni à ma santé, ni à ma liberté, ni à mes amis, ni à aucune consolation. Faites de même, je vous en conjure. Ne regrettez jamais dans le désert les oignons d'Égypte : la manne journalière remplira tous les besoins de votre cœur, et vous n'avez qu'à marcher en esprit de foi vers la Terre promise. Écoutez Dieu, et ne vous écoutez jamais vous-même; soyez soumise et docile; aimez et souffrez beaucoup; parlez peu : que le sel de la sagesse soit dans vos paroles; je dis, de la sagesse qui est selon Dieu.

1. Le roi venait de le nommer à l'archevêché de Cambrai.

## 2. — PRIÈRE POUR LOUIS XIV.

AU DUC DE BEAUVILLIERS<sup>1</sup>.

A Cambrai, 26 août 1697.

Je ne puis m'empêcher de vous dire, mon bon duc, ce que j'ai sur le cœur. Je fus hier, fête de saint Louis, en dévotion de prier pour le Roi. Si mes prières étoient bonnes, il le ressentiroit ; car je priai de bon cœur. Je ne demandai point pour lui des prospérités temporelles ; car il en a assez. Je demandai seulement qu'il en fit un bon usage, et qu'il fût, parmi tant de succès, aussi humble que s'il avoit été profondément humilié. Je lui souhaitai d'être non seulement le père de ses peuples, mais encore l'arbitre de ses voisins, le modérateur de l'Europe entière, pour en assurer le repos, enfin le protecteur de l'Église. J'ai demandé non seulement qu'il continuât à craindre Dieu, et à respecter la religion, mais encore qu'il aimât Dieu, et qu'il sentit combien son joug est doux et léger à ceux qui le portent moins par crainte que par amour. Jamais je ne me suis senti plus de zèle, ni, si je l'ose dire, de tendresse pour sa personne. Quoique je sois plein de reconnaissance, ce n'étoit pas le bien qu'il m'a fait dont j'étois alors touché. Loin de ressentir quelque peine de ma situation présente<sup>2</sup>, je me serois offert avec joie à Dieu pour mériter la sanctification du Roi. Je regardois même son zèle contre mon livre comme un effet louable de sa religion, et de sa juste horreur pour

1. Le duc de Beauvilliers (1648-1714), fils du duc de Saint-Aignan (voy. plus haut p. 353), fut placé par Louis XIV en 1685 à la tête du conseil des finances, quoiqu'il s'excusât sur son ignorance. Puis il fut gouverneur du duc de Bourgogne. C'était un génie médiocre et un honnête homme. Tout dévoué à Fénelon, il lui resta fidèle dans sa disgrâce sans que le roi lui

en sût mauvais gré. Au reste sa fidélité ne l'entraîna jamais hors de la soumission qu'il devoit au roi et à l'Église. Il brûla son exemplaire des *Maximes des saints* dès que l'archevêque de Paris, son supérieur diocésain, eut défendu le livre.

2. L'*Explication des maximes des Saints* avait paru au mois de janvier de cette année, et la disgrâce de Fénelon était complète.

tout ce qui lui parolt nouveauté. Je le regardois comme un objet digne des grâces de Dieu. Je me rappelois son éducation sans instruction solide, les flatteries qui l'ont obsédé, les pièges qu'on lui a tendus pour exciter dans sa jeunesse toutes ses passions, les conseils profanes qu'on lui a donnés, la défiance qu'on lui a inspirée contre les excès de certains dévots, et contre l'artifice des autres, enfin les périls de la grandeur, et de tant d'affaires délicates. J'avoue qu'à la vue de toutes ces choses, nonobstant le grand respect qui lui est dû, j'avois une forte compassion pour une âme si exposée. Je le trouvois à plaindre, et je lui souhaitois une plus abondante miséricorde pour le soutenir dans une si redoutable prospérité. Je priois de bon cœur saint Louis, afin qu'il obtint pour son petit-fils la grâce d'imiter ses vertus. Je me représentois avec joie le Roi humble, recueilli, détaché de toutes choses, pénétré de l'amour de Dieu, et trouvant sa consolation dans l'espérance d'une gloire et d'une couronne infiniment plus désirable que la sienne; en un mot je me le représentois comme un autre saint Louis. En tout cela, je n'avois, ce me semble, aucune vue intéressée; car j'étois prêt à demeurer toute ma vie privé de la consolation de voir le Roi en cet état, pourvu qu'il y fût. Je consentirois à une perpétuelle disgrâce, pourvu que je susse que le Roi seroit entièrement selon le cœur de Dieu. Je ne lui désire que des vertus solides, et convenables à ses devoirs. Voilà, mon bon duc, quelle a été mon occupation de la fête d'hier. J'y priai beaucoup aussi pour notre petit Prince<sup>1</sup>, pour le salut duquel je donnerois ma vie avec joie. Enfin je priai pour les principales personnes qui approchent du Roi, et je vous souhaitai un renouvellement de grâces dans les temps pénibles où vous vous trouvez. Pour moi, je suis en paix avec une souffrance presque continuelle. En faisant un éclat scandaleux, on ne m'aigrira point, s'il plaît à Dieu, et on ne me découragera point. On ne me fera point hérétique en disant que je le suis. J'ai plus

1. Le duc de Bourgogne, né en 1682.

d'horreur de la nouveauté, que ceux qui paroissent si ombrageux : je suis plus attaché à l'Église; je ne respire, Dieu merci, que sincérité et soumission sans réserve. Après avoir représenté au Pape toutes mes raisons, ma conscience sera déchargée; je n'aurai qu'à me taire et à obéir. On ne me verra point, comme d'autres l'ont fait, chercher des distinctions pour éluder les censures de Rome<sup>1</sup>. Nous n'aurions pas besoin d'y recourir, si on avoit agi avec moi avec l'équité, la bonté et la charité chrétienne qu'on doit à un confrère<sup>2</sup>. Je prie Dieu qu'il me détrompe, si je suis trompé; et si je ne le suis pas, qu'il détrompe ceux qui se sont trop confiés à des personnes passionnées.

Je suis en peine de la santé de la bonne duchesse<sup>3</sup> : priez pour moi. J'écrirai à notre Prince sur divers morceaux d'histoire.

### 3. — UN TATILLON.

AU DUC DE CHEVREUSE<sup>4</sup>.

30 décembre 1699.

Je suis sensiblement touché, mon bon et cher duc, de votre grande lettre, qui m'a été rendue un mois après sa date, parce que de M... est revenu plus tard qu'il ne pensoit. Je vois bien plus ce que Dieu fait pour vous, que ce que vous faites pour lui. Votre cœur veut en général tenir à lui seul; mais la pratique n'est pas tout à fait conforme en

1. Il ne fut condamné qu'en 1699, après de longues hésitations de la cour de Rome.

2. Ces reproches sont à l'adresse de Bossuet, de Noailles et de Godet Des Marnis. Ils ne sont pas évidemment justifiés, et si l'on manqua de charité pour Fénelon, il en fut peut-être cause par les apparences équivoques de sa conduite.

3. La duchesse de Beauvilliers, fille de Colbert, morte en 1733.

4. Charles-Honoré d'Albert duc de Luynes et de Chevreuse, mort en 1712, était beau-frère du duc de Beauvilliers. Il avait pour Fénelon une affection ardente et frénétique. Quand l'affaire des *Maximes des saints* éclata, il ne se lia plus Bossuet.

vous à la spéculation et au goût. Souffrez que je vous représente que vous suivez, sans l'apercevoir, très souvent votre pente naturelle pour le raisonnement et la curiosité. C'est une habitude de toute la vie, qui agit insensiblement et sans réflexion, presque à tout moment. Votre état augmente encore cette tentation subtile : la multitude des affaires vous entraîne toujours avec rapidité. J'ai souvent remarqué que vous êtes toujours pressé de passer d'une occupation à une autre, et que cependant chacune en particulier vous mène trop loin. C'est que vous suivez trop votre esprit d'anatomie et d'exactitude en chaque chose. Vous n'êtes point lent, mais vous êtes long. Vous employez beaucoup de temps à chaque chose, non par la lenteur de vos opérations (car au contraire elles sont précipitées), mais par la multitude excessive des choses que vous y faites entrer. Vous voulez dire sur chaque chose tout ce qui y a quelque rapport. Vous craignez toujours de ne pas dire assez. Voilà ce qui rend chaque occupation trop longue, et qui vous contraint de passer sans cesse à la hâte, et même avec retardement, d'une affaire à une autre. Si vous coupiez court, chaque affaire seroit placée au large, et trouveroit sans peine son rang sans être reculée : mais il faut, pour couper court, s'étudier à retrancher tout ce qui n'est pas essentiel et éviter une exactitude éblouissante qui nuit au nécessaire par le superflu.

Pour être sobre en paroles, il faut l'être en pensées. Il ne faut point suivre son empressement naturel pour vouloir persuader autrui. Vous n'irez à la source du mal qu'en faisant taire souvent votre esprit par le silence intérieur. Ce silence d'oraison simple calmeroit ce raisonnement si actif. Bientôt l'esprit de Dieu vous videroit de vos spéculations<sup>1</sup> et de vos arrangemens. Vous verriez dans l'occasion chaque affaire d'une vue simple et nette; vous parleriez comme vous auriez pensé; vous diriez en deux mots ce que vous auriez à dire, sans prendre tant de mesures pour per-

1. *Spéculations* : raisonnements, contemplation des idées abstraites.

suader. Vous seriez moins chargé, moins agité, moins dissipé, plus libre, plus commode, plus régulier sans chercher à l'être, plus décidé pour vous et pour le prochain. D'ailleurs, ce silence qui rendroit la manière d'expédier les occupations extérieures plus courtes, vous accoutumerait à faire les affaires mêmes en esprit d'oraison. Tout vous seroit facilité : sans cela vous serez de plus en plus pressé, fatigué, épuisé; et les affaires, qui surmontent l'âme dans ses besoins intérieurs, surmonteront aussi la santé du corps.

Au nom de Dieu, coupez court depuis le matin jusqu'au soir. Mais faites avec vous-même comme avec les autres. Faites-vous taire intérieurement; remettez-vous en vraie et fréquente oraison, mais sans effort, plutôt par laisser<sup>1</sup> tomber toute pensée, que par combattre celles qui viennent, et par chercher celles qui ne viennent pas. Ce calme et ce loisir feront toutes vos affaires, que le travail forcé et l'entraînement ne font jamais bien. Écoutez un peu moins vos pensées, pour vous mettre en état d'écouter Dieu plus souvent.

---

#### 4. -- MEPRIS DE LA SCIENCE ET DU MONDE.

À FÉNELON.

[1699.]

Il y a quatre mois que je n'ai eu aucun loisir d'étudier; mais je suis bien aise de me passer d'étude, et de ne tenir à rien, dès que la Providence me secoue. Peut-être que cet hiver je pourrai me remettre dans mon cabinet: et alors je n'y entrerai que pour y demeurer un pied en l'air pour en sortir au moindre signal. Il faut faire jeûner l'esprit comme le corps. Je n'ai aucune envie ni d'écrire, ni de parler, ni de faire parler de moi, ni de raisonner, ni de persuader personne. Je vis au jour la journée, assez sèchement et

1. Par laisser : en laissant.... Ce tour n'est plus en usage.

2. Cette lettre est des premiers

mois qui suivent la condamnation des *Maximes*. Elle peint l'état d'esprit de Fénelon.

avec diverses sujétions extérieures qui m'importunent ; mais je m'amuse dès que je puis et que j'ai besoin de me délasser. Ceux qui font des almanachs sur moi, et qui me craignent, sont de grandes dupes. Dieu les bénisse ! Je suis si loin d'eux, qu'il faudroit que je fusse fou pour vouloir m'incommoder en les incommodant. Je leur dirois volontiers comme Abraham à Loth : *Toute la terre est devant nous : si vous allez à l'orient, je m'en irai à l'occident.*

Heureux qui est véritablement délivré ! Il n'y a que le fils de Dieu qui délivre ; mais il ne délivre qu'en rompant tout lien : et comment le rompt-il ? C'est par ce glaive qui sépare l'époux et l'épouse, le père et le fils, le frère et la sœur. Alors le monde n'est plus rien : mais tandis qu'il est encore quelque chose, la liberté n'est qu'en parole, et on est pris comme un oiseau qu'un filet tient par le pied. Il paroît libre, le fil ne se voit point ; il s'envole, mais il ne peut voler au delà de la longueur de son filet, et il est captif. Vous entendez la parabole. Ce que je vous souhaite est meilleur que tout ce que vous pourriez craindre de perdre. Soyez fidèle dans ce que vous connoissez, pour mériter de connoître davantage. Défiez-vous de votre esprit qui vous a souvent trompé. Le mien m'a tant trompé<sup>1</sup>, que je ne dois plus compter sur lui. Soyez simple, et ferme dans votre simplicité. *La figure du monde passe*<sup>2</sup> : nous passerons avec elle, si nous nous rendons semblables à sa vanité ; mais la vérité de Dieu demeure éternellement, et nous serons permanens comme elle, si elle seule nous occupe.

Encore une fois défiez-vous des savans et des grands raisonneurs. Ils seront toujours un piège pour vous, et vous feront plus de mal que vous ne sauriez leur faire de bien. Ils languissent autour des questions, et ne parviennent jamais à la science de la vérité. Leur curiosité est une avarice spirituelle qui est insatiable. Ils sont comme les conquérans qui ravagent le monde sans le posséder. Salo-

1. Puisqu'il l'a fait condamner  
à Rome.

2. Saint Paul, Première Épître  
aux Corinthiens.

mon parle avec une profonde expérience de la vanité de leurs recherches.

Quand on étudie, il ne faut étudier que par un vrai besoin de providence<sup>1</sup> et le faire comme on va au marché pour les provisions nécessaires de chaque jour. Alors même il faut étudier en esprit d'oraison. Dieu est tout ensemble la vérité et l'amour. On ne connoît bien la vérité qu'autant qu'on l'aime. Quand on l'aime, on la connoît bien. N'aimer point l'amour, ce n'est pas le connoître. Qui aime beaucoup, et demeure humble et petit dans son ignorance, est le bien-aimé de la vérité : il sait ce que les savans ignorent, et qu'ils ne veulent même pas savoir. Je vous souhaite cette science réservée aux simples et aux petits, pendant qu'elle est cachée aux sages et aux prudens<sup>2</sup>.

## 5. — IL FAUT AIMER.

A UN HOMME DU MONDE.

Vous me trouverez bien indiscret, Monsieur, mais je ne puis garder aucune mesure avec vous, quoique je n'aie point l'honneur d'en être connu. Ce qu'on m'a fait connoître de la situation de votre cœur me touche tellement, que je passe au-dessus de toutes les règles. Vos amis, qui sont les miens, vous ont déjà répondu de la sincérité de mon zèle pour votre personne. Je ne saurois sentir une plus parfaite joie, que celle de vous posséder quelques jours. En attendant, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il faut céder à Dieu, quand il nous invite à le laisser régner au dedans de nous. Avons-nous autant délibéré, quand le monde nous a invités à nous laisser séduire par les amusemens et par les passions? avons-nous autant hésité? avons-nous demandé autant de démonstrations? avons-nous autant résisté au mal que nous résistons au bien? Est-il question de s'égarer,

1. Providence : prévoyance.

2. Ce sont les paroles de saint Matthieu.

de se corrompre, de se perdre, d'agir contre le fond le plus intime de son cœur et de sa raison, pour chercher la vanité ou le plaisir des sens? on ne craint point d'aller trop loin; on décide, on s'abandonne sans réserve. Est-il question de croire qu'une main toute sage et toute-puissante nous a faits, puisque nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes; s'agit-il de reconnoître que nous devons tout à celui de qui nous tenons tout, et qui nous a faits pour lui seul? on commence à hésiter, à délibérer, à douter avec subtilité des choses les plus simples et les plus claires : on craint d'être trop crédule, on se défie de son propre sentiment, on chicane le terrain, on appréhende de donner trop à celui à qui tout n'est pas trop, et à qui on n'a jamais rien donné; on a même honte de cesser d'être ingrat envers lui, et on n'ose laisser voir au monde qu'on le veut servir : en un mot, on est aussi timide, aussi tâtonnant et aussi difficile pour la vertu, qu'on a été hardi et décisif sans examen pour le dérèglement.

Je ne vous demande, Monsieur, qu'une seule chose, qui est de suivre simplement la pente du fond de votre cœur pour le bien, comme vous avez suivi autrefois les passions mondaines pour le mal. Toutes les fois que vous voudrez examiner les fondemens de la religion, vous reconnoîtrez sans peine qu'on n'y peut opposer rien de solide, et que ceux qui la combattent ne le font que pour ne se point assujettir aux règles de la vertu : ainsi ils ne refusent de suivre Dieu que pour se contenter eux-mêmes. De bonne foi, est-il juste d'être si facile pour soi, et si retranché contre Dieu? Faut-il tant de délibérations pour conclure qu'il ne nous a pas faits pour nous, mais pour lui? En le servant, que hasardons-nous? Nous ferons toutes les mêmes choses honnêtes et innocentes que nous avons faites jusqu'ici; nous aurons à peu près les mêmes devoirs à remplir<sup>1</sup>, et les mêmes peines à souffrir patiemment : mais

1. C'est ce que Bossuet disait à Louis XIV : la piété chez un roi | consiste à remplir tous ses devoirs avec exactitude et désintéressement.

nous y ajouterons la consolation infinie d'aimer ce qui est souverainement aimable, de travailler et de souffrir, pour plaire au véritable et parfait ami, qui tient compte des moindres choses, et qui les récompense au centuple dès cette vie par la paix qu'il répand dans le cœur. Enfin nous y ajouterons l'attente d'une vie bienheureuse et éternelle, en comparaison de laquelle celle-ci n'est qu'une mort lente.

Ne raisonnez point. Ou voyez votre propre cœur, a qui Dieu, si longtemps oublié, se fait sentir amoureusement malgré tant de longues infidélités; ou du moins consultez vos amis, gens de bien que vous connoissez pour sincères : demandez-leur ce qu'il leur en coûte pour servir Dieu; sachez d'eux s'ils se repentent de s'y être engagés et s'ils ont été ou trop crédules ou trop hardis dans leur conversion. Ils ont été dans le monde comme vous : demandez-leur s'ils regrettent de l'avoir quitté, et si l'ivresse de Babylone est plus douce que la paix de Sion. Non, Monsieur, quelque croix qu'on souffre dans la vie chrétienne, on ne perd jamais cette bienheureuse paix du cœur dans laquelle on veut tout ce qu'on souffre, et on ne voudroit aucune des joies dont on est privé.

Le monde en donne-t-il donc autant? vous le savez. Y est-on toujours content d'avoir tout ce qu'on a, et de n'avoir aucune des choses qui manquent? Y fait-on toutes choses par amour, et du fond du cœur? Que craignez-vous donc? de quitter ce qui vous quittera bientôt, ce qui vous échappe déjà à toute heure, ce qui ne remplit jamais votre cœur, ce qui se tourne en langueur mortelle, ce qui porte avec soi un vide triste, et même un reproche secret du fond de la conscience; enfin ce qui n'est rien dans le mouvement même où il éblouit? Et que craignez-vous donc? de trouver une vertu trop pure à suivre, un Dieu trop aimable à aimer, un attrait d'amour qui ne vous laissera plus à vous-même ni aux vanités d'ici-bas? Que craignez-vous? de devenir trop humble, trop détaché, trop pur, trop juste, trop raisonnable, trop reconnoissant pour votre Père qui est au ciel? Ne craignez donc rien tant que cette injuste

crainte, et cette folle sagesse du monde qui délibère entre Dieu et soi, entre le vice et la vertu, entre la reconnoissance et l'ingratitude, entre la vie et la mort.

Vous savez, par une expérience sensible, ce que c'est que de languir faute d'avoir au dedans de soi une vie et une nourriture d'amour<sup>1</sup>. On est inanimé et comme sans âme, dès qu'on n'a plus ce je ne sais quoi au dedans, qui soutient, qui porte, qui renouvelle à toute heure. Tout ce que les amans enivrés du monde disent dans leurs folles passions est vrai en un sens à la lettre. Ne rien aimer, ce n'est pas vivre; n'aimer que foiblement, c'est languir plutôt que de vivre. Toutes les plus folles passions qui transportent les hommes ne sont que le vrai amour déplacé, qui s'est égaré loin de son centre<sup>2</sup>. Dieu nous a faits pour vivre de lui et de son amour. Nous sommes nés pour être brûlés et nourris tout ensemble de cet amour, comme un flambeau pour se consumer devant celui qu'il éclaire. Voilà cette bienheureuse flamme de vie que Dieu a allumée au fond de notre cœur : toute autre vie n'est que mort. Il faut donc aimer.

Mais qu'aimerez-vous? Ce qui ne vous aime point sincèrement, ce qui n'est point aimable, ce qui nous échappe comme une ombre qu'on voudroit saisir? Qu'aimerez-vous dans le monde? des hommes qui seroient jaloux et rongés d'une infâme envie, si vous étiez content? Qu'aimerez-vous? des cœurs qui sont aussi hypocrites en probité, qu'on accuse les dévots d'être hypocrites en dévotion? Qu'aimerez-vous? un nom de dignité, qui vous fuira peut-être, et qui ne guériroit de rien votre cœur, si vous l'obteniez? Qu'aimerez-vous? l'estime des hommes aveugles que vous méprisez presque tous en détail? Qu'aimerez-vous? ce corps de boue qui salit votre raison, et qui assujettit l'âme aux douleurs des maladies et de la mort prochaine? Que ferez-vous donc?

1. Toute la page qui suit est égale aux plus belles de l'*Imitation*.

2. Car, disait Descartes, l'objet de l'amour, c'est le bien : ce qu'on aime dans la créature, c'est le bien

qu'on y voit ou qu'on y conçoit : la beauté même est un bien. Mais Dieu, étant parfait, est le souverain bien, et dès qu'on le connaît, on y adresse son amour.

N'aimerez-vous rien? vivrez-vous sans vie, plutôt que d'aimer Dieu qui vous aime, qui veut que vous l'aimiez, et qui ne veut vous avoir tout à lui, que pour se donner tout entier à vous? Craignez-vous qu'avec ce trésor il puisse vous manquer quelque chose? Croyez-vous que le Dieu infini ne pourra pas remplir et rassasier votre cœur? Défiez-vous de vous-même et de toutes les créatures ensemble : ce n'est qu'un néant, qui ne sauroit suffire au cœur de l'homme fait pour Dieu; mais ne vous défiez jamais de celui qui est lui seul tout bien, et qui vous dégoûte miséricordieusement de tout le reste, pour vous forcer à revenir à lui.

## 6. — PLAN DE CONDUITE POUR UN PRINCE.

AU DUC DE BOURGOGNE<sup>1</sup>.

17 novembre 1708.

Monseigneur, j'espère que vous ne jugerez point de moi par l'empressement où vous m'avez vu sur la fin de cette campagne. Vous pouvez vous souvenir que j'ai passé plus de dix ans dans une retenue à votre égard\* qui m'auroit

1. La désastreuse campagne de 1708 avait été marquée par la défaite d'Oudenarde et la prise de Lille. Le duc de Bourgogne avait le commandement nominal de l'armée : l'autorité réelle appartenait au duc de Vendôme, dont la débauche et l'impétuosité étaient odieuses au prince. Le duc de Berwick, qui commandait sous Vendôme, s'en trouvait humilié, et était sans cesse en désaccord avec son chef. Toute la campagne se passa en discussions : les généraux, les officiers, les soldats se divisèrent en partis; et tandis qu'on chicanait aigrement, l'ennemi nous surprenait, nous battait, enlevait Lille sous nos yeux après quatre mois de siège paisiblement continué, sans qu'à chaque revers on songeât à autre chose qu'à récrimi-

ner, à se rejeter les fautes les uns sur les autres, à se décharger soi-même en accusant autrui. Fénelon s'était fort ému de cette situation, où la réputation de son élève se perdait : et il lui écrivait les lettres les plus fortes pour lui mettre sous les yeux les effets de sa triste dévotion, de ses amusements enfantins, de sa molle inapplication, pour lui inspirer les résolutions viriles et l'attention à ses devoirs. Quand tout fut perdu, il songea à préparer une revanche au prince et lui envoya le projet d'une noble et adroite confession qu'il devait faire au roi.

2. Depuis qu'il avait dû quitter la cour, quand éclata l'affaire des *Maximes des Saints*. Cependant, dès 1702, le précepteur et l'élève

## FÉNELON.

attiré votre oubli pour le reste de ma vie, si vous étiez capable d'oublier les gens qui ont eu l'honneur d'être attachés à votre personne. La vivacité avec laquelle j'ai rompu enfin un si long silence, ne vient que de la douleur que j'ai ressentie sur tous les discours publics<sup>1</sup>. Oserois-je, Monseigneur, vous proposer la manière dont il me semble que vous devriez parler au Roi, pour son intérêt, pour celui de l'État et pour le vôtre?

Vous pourriez commencer par une confession humble et ingénue de certaines choses, qui sont peut-être un peu sur votre compte. Vous n'avez peut-être pas assez examiné le détail par vous-même; vous n'êtes peut-être pas monté assez souvent à cheval pour visiter les postes importants, vous n'avez peut-être pas marché assez avant pour voir parfaitement les fourrages. C'est ce que j'entends dire à des officiers expérimentés et pleins de zèle pour vous. Vous avez trop demeuré renfermé dans un camp, badinant avec M. le duc de Berry<sup>2</sup>, d'une manière peu convenable à votre âge, et au sérieux de la plus grande affaire de notre siècle, dont vous étiez chargé. Vous vous êtes peut-être laissé trop aller à une je ne sais quelle complaisance pour M. de Vendôme, qui auroit eu honte de ne vous suivre pas, et qui auroit été au désespoir de courir après vous<sup>3</sup>. Vous n'avez point assez entretenu les meilleurs officiers généraux en particulier, de peur que M. de Vendôme n'en prit quelque ombrage. Vous avez été peut-être irrésolu, et même, si vous me pardonnez ce mot, un peu foible pour ménager un homme en qui le Roi vous avoit recommandé d'avoir confiance; vous avez cédé à sa véhémence et à sa roideur; vous avez craint un éclat qui auroit déplu au Roi. Vous n'avez pas osé, plusieurs fois, suivre les meilleurs conseils des principaux officiers

correspondaient, et le duc de Bourgogne obtenait du roi la permission de voir Fénelon en passant par Cambrai.

1. Le duc de Vendôme et ses amis n'avaient pas ménagé le

prince, et de mauvais bruits couraient même sur son courage. Voyez Saint-Simon.

2. Son plus jeune frère.

3. Si le duc de Bourgogne avait voulu tenter de secourir Lille.

de l'armée, pour ne contredire pas ouvertement l'homme en qui le Roi se confioit. Vous avez même pris sur votre réputation pour conserver la paix. Ce qui en résulte, est que votre patience est regardée comme une foiblesse, comme une irrésolution, et que tout le public murmure de ce que vous avez manqué d'autorité et de vigueur.

Après avoir avoué au Roi avec naïveté toutes les choses dans lesquelles vous croyez de bonne foi avoir manqué, vous serez en plein droit de lui développer la vérité tout entière. Vous pouvez lui représenter tout ce que les plus sages officiers lui diront, s'il les interroge, savoir que l'homme qui vous étoit donné pour vous instruire et vous soulager, ne vous apprenoit rien et ne faisoit que vous embarrasser; qu'en un mot, celui qui devoit soutenir la gloire des armes de Sa Majesté, et vous procurer beaucoup de réputation, a gâté les affaires, et vous a attiré le déchaînement du public. C'est là que vous placerez un portrait au naturel des défauts de M. de Vendôme<sup>1</sup>, paresseux, inappliqué, présomptueux et opiniâtre; il ne va rien voir, il n'écoute rien, il décide et hasarde tout; nulle prévoyance, nul avisement<sup>2</sup>, nulle disposition; nulle ressource dans les occasions, qu'un courage impétueux; nul égard pour ménager les gens de mérite, et une inaction perpétuelle de corps et d'esprit<sup>3</sup>.

Après ce portrait, vous pourriez revenir à ce qui peut avoir manqué de votre côté, avec si peu de secours et tant d'embaras. Demandez avec les plus vives instances à avoir votre revanche la campagne prochaine, et à réparer votre réputation attaquée. Vous ne sauriez montrer trop de vivacité sur cet article; il vous siéra bien d'être très vif là-dessus, et cette grande sensibilité fera une partie de votre

1. Ce jugement sur le duc de Vendôme (1654-1712) est en somme conforme à celui de Saint-Simon. Avec tous ses talents, cet arrière-petit-fils de Henri IV manquait d'activité et de prudence : il ne

valait rien hors du champ de bataille.

2. Le mot a vieilli.

3. Mais où étoit le général qui au talent joignoit le caractère que Fénelon demandait?

**justification sur la mollesse dont on vous accuse. Demandez sous vous un général qui vous instruisse et qui vous soulage, sans vouloir vous décider comme un enfant. Demandez un général qui décide tranquillement avec vous, qui écoute les meilleurs officiers, et qui n'ait point de peine de vous les voir écouter; qui vous mène partout où il faut aller, et qui vous fasse remarquer tout ce qui mérite attention. Demandez un général qui vous occupe tellement de toute l'étendue de la guerre, que vous ne soyez point tenté de tomber dans l'inaction et l'amusement! Jamais personne n'eut besoin de tant de force et de vigueur, que vous en aurez besoin dans cette occasion. Une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier, qui attend ce moment décisif, conclura qu'il n'y a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été foible à l'armée, aux dépens de votre réputation, vous ne songez même pas à vous relever à la cour. On vous verra vous renfermer dans votre cabinet, et dans la société d'un certain nombre de femmes flatteuses.**

Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève; mais si ce coup manque, vous tomberez bien bas. La chose est dans vos mains. Pardon, Monseigneur, j'écris en fou; mais ma folie vient d'un excès de zèle. Dans le besoin le plus pressant, je ne puis que prier, et c'est ce que je fais sans cesse.

---

7. — REGRETS SUR LA MORT DU DUC  
DE BOURGOGNE, ET SOUHAITS POUR L'ÉDUCATION  
DU NOUVEAU DAUPHIN.

AU DUC DE CHEVREUSE<sup>1</sup>.

A Cambrai, 27 février 1712.

Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute autre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince ; il l'a orné ; il l'a préparé pour les plus grands biens : il l'a montré au monde<sup>2</sup>, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivans. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le Bon<sup>3</sup>. De plus je crains pour le Roi ; sa conservation est infiniment importante.

On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix. Que seroit-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans reine régente, avec une guerre accablante au dehors ? Tout est épuisé, poussé à bout. Les Huguenots sont encore très redoutables : les Jansénistes le sont au delà de tout ce qu'on peut concevoir. Quels chefs n'auroient-ils pas ! quels ressorts leur verroit-on réunir ! La paix, la paix, à quelque prix que ce puisse être.

De plus le Roi est malheureusement trop âgé pour pouvoir compter<sup>4</sup> qu'il verra son successeur en âge de gouverner d'abord après lui. Quand même on seroit assez heureux pour éviter une minorité selon la loi, c'est-à-dire

1. On verra dans cette lettre combien cette âme de Fénelon avait de ressort. A peine le duc de Bourgogne, si tendrement chéri, est-il mort ; après le premier éclat de douleur, Fénelon se tourne vers l'avenir et s'occupe à le préparer, avec une merveilleuse activité d'esprit.

2. Fénelon ne peut se défaire de

ses souvenirs virgiliens. C'est le mot fameux sur Marcellus : « Osteudent terris hunc tantum fata. » (*Æn.*, liv. VIII.)

3. Le duc de Beauvilliers.

4. Nous avons vu bien des fois déjà cette construction qui n'est plus correcte. « Pour qu'on puisse compter... »

au-dessous de quatorze ans, il seroit impossible d'éviter une minorité réelle, où un enfant ne fait que prêter son nom au plus fort. Il n'y a aucun remède entièrement sûr contre les dangers de cet état des affaires. Mais si la prudence humaine peut faire quelque chose d'utile, c'est de profiter dès demain à la hâte de tous les momens pour établir un gouvernement et une éducation du jeune prince, qui se trouve déjà affermi<sup>1</sup>, si par malheur le Roi vient à nous manquer. Son honneur, sa gloire, son amour pour la maison royale et pour ses peuples, enfin sa conscience, exigent rigoureusement de lui qu'il prenne toutes les sûretés que la sagesse humaine peut prendre à cet égard. Ce seroit exposer au plus horrible péril l'État et l'Église même, que de n'être pas occupé de cette affaire capitale par préférence à toutes les autres. C'est là-dessus qu'il faut tâcher de persuader, par tous les instrumens convenables, Mme de Maintenon et tous les ministres, pour les réunir, afin qu'ils fassent les derniers efforts auprès du Roi. Le Père confesseur<sup>2</sup> doit aussi sans doute y entrer, avec toute la force possible, pour l'intérêt de la religion qui saute aux yeux. Il y auroit des réflexions infinies à faire là-dessus ; mais vous les ferez mieux que moi : je n'en ai ni le temps ni la force. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous inspire ; jamais nous n'en eûmes un si grand besoin.

On m'a dit que Mme la duchesse de Chevreuse a été malade ; j'en suis bien en peine. O mon Dieu, que la vraie amitié cause de douleur !

1 Cet emploi du singulier masculin avec deux sujets, représentés par un pronom relatif, est d'autant plus curieux que les deux sujets sont de genres différents. On trou-

verait des exemples analogues dans Mme de Sévigné et dans La Rochefoucauld.

2 Le P. Tellier ou Le Tellier (1643-1719). jésuite.

8. — COMMENT IL FAUT SE CONDUIRE AVEC  
LES PERSONNES ÉLEVÉES.

AU MARQUIS DE FÉNELON<sup>1</sup>.

A Cambrai, 23 août 1710.

Je ne puis m'empêcher de vous gronder un peu sur ce que vous ne voyez pas assez les gens que vous devriez cultiver. Il est vrai que le principal est de s'instruire et de s'appliquer à son devoir; mais il faut aussi se procurer quelque considération, et se préparer quelque avancement: or, vous n'y réussirez jamais, et vous demeurerez dans l'obscurité sans établissement sortable, à moins que vous n'acquériez quelque talent pour ménager toutes les personnes en place, ou en chemin d'y parvenir. C'est un soin tranquille et modéré, mais fréquent et presque continuel, que vous devez prendre, non par vanité et par ambition, mais par fidélité pour remplir les devoirs de votre état, et pour soutenir votre famille. Il ne faut y mêler ni empressement ni indiscretion; mais sans rechercher trop les personnes considérables, on peut les cultiver, et profiter de toutes les occasions naturelles de leur plaire. Souvent il n'y a que paresse, que timidité, que mollesse à suivre son goût dans cette apparente modestie, qui fait négliger le commerce des personnes élevées. On aime, par amour-propre, à passer sa vie avec les gens auxquels on est accoutumé, avec lesquels on est libre, et parmi lesquels on est en possession de réussir<sup>2</sup>: l'amour-propre est contristé, quand il faut aller hasarder de ne réussir pas, et de ramper devant d'autres qui ont toute la vogue. Au nom de Dieu, mon cher enfant, ne négligez point les choses sans lesquelles vous ne

1. Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon (1688-1746), fut lieutenant général. Il se distingua dans la diplomatie, et fut tué à Raucoux. Il avait été élevé à Cam-

brai, et son oncle l'appelait familièrement « Fanfan ».

2. Que de finesse dans ces remarques! Comme cet homme-là connaît les hommes!

remplirez pas tous les devoirs de votre état. Il faut mépriser le monde, et connoître néanmoins le besoin de le ménager; il faut s'en détacher par religion, mais il ne faut pas l'abandonner par nonchalance et par humeur particulière.

Mille et mille assurances de zèle à M. le chevalier de Luxembourg<sup>1</sup> : il n'y a que la crainte de notre ruine qui puisse m'empêcher de désirer qu'il s'approche de vous. Ne m'oubliez pas, quand vous verrez M. de Puysegur<sup>2</sup>. Vous devriez chercher les occasions naturelles de voir M. de La Vallière, M. de Broglie, M. le comte de Lesparre, etc. Bonsoir, cher enfant.

9. — PROPOS DIVERS; ÉLANS DE TENDRESSE;  
SUR DES LAPINS ET DES COQS.

A L'ABBÉ DE BEAUMONT<sup>3</sup>.

AU QUENOT, mardi 12 septembre 1702<sup>4</sup>.

Je t'embrasse, mon cher Panta, mais avec tendresse. Voilà les nouvelles que M. du Rencher m'a données. Barassy<sup>5</sup> te les porte pour la troupe curieuse. Je te prie d'envoyer de l'argent au P. de Vitry<sup>6</sup>. Il est, ce me semble, à propos de se délier du marchand de Dubreuil<sup>7</sup>. Je veux bien qu'on fasse

1. C'est le quatrième fils du maréchal (1675-1746) : il fut maréchal de France en 1734 et fut connu sous le nom de prince de Tingry.

2. Le marquis de Puysegur (1685-1743), maréchal de France en 1734. — M. de La Vallière, neveu de M<sup>me</sup> de La Vallière. — M. de Broglie, François-Marie, comte de Broglie (1671-1745), maréchal en 1734 : il était lieutenant général depuis le mois de mars précédent. — Le comte de Lesparre, Louis-Joseph de Madaillan, enseigne des gendarmes du roi.

3. L'abbé de Beaumont était neveu de Fénelon, qui l'aurait tendrement. Il s'appelait Pantaléon, d'où le nom familier de *Panta*.

4. Fénelon était en tournée pastorale dans son diocèse.

5. Domestique de Fénelon.

6. Édouard de Vitry, jésuite, né vers 1670. Il résida quelque temps à Cambrai.

7. Dubreuil avait été un domestique de confiance, et Fénelon, pendant l'affaire des *Maximes des Saints*, l'avait envoyé à Rome port des dépêches importantes.

avec lui un nouveau marché, sans égard au premier; mais il faudroit consulter quelque expert qui sache le commerce avec étendue, après quoi je te prie de décider. Pour Dubreuil, je te prie de lui dire que je n'ai fait ce qui s'est passé ni par humeur, ni par promptitude, et que j'ai eu besoin d'un grand sang-froid pour ne le congédier pas; que nous ne saurions avoir affaire plus longtemps ensemble, mais que je veux bien me souvenir de son voyage de Rome, et ménager son honneur, en lui donnant le temps d'achever son affaire de Bruxelles, pour laquelle j'écrirai à M. de Bagnols<sup>1</sup>, qui me mande qu'il est en état de travailler. J'embrasse la canailleuse race de nos enfants<sup>2</sup>. Embrassade aussi pour le vénérable<sup>3</sup>, mais serre-le bien. Si le cher Calas n'est point parti, il faut l'étouffer de caresses. Je l'aime au double du temps passé. Bien des complimens à M. le marquis de Prie. O mon Pantà, que tu m'es cher! *Cupio te in visceribus Christi Jesus*<sup>4</sup>.

Si M. Le Fèvre vient<sup>5</sup>, il faudra en prendre soin, en attendant mon retour.

Il y a sous mes fenêtres cinq ou six lapins blancs qui feroient de belles fourrures; mais ce seroit dommage, car ils sont fort jolis, et mangent comme un grand prélat. Je vois aussi deux petits coqs, l'un noir, l'autre à plumage de couleur d'aurore. Ils sont comme la France et l'Empire: le noir est Achille, et l'aurore est Hector.

*Ludus enim genuit trepidum certamen et iram,  
Ira truces inimicitias et funebre bellum*<sup>6</sup>.

1. Louis Dugué de Bagnols (1641-1709), conseiller d'État, était alors intendant de Flandre.

2. Ces enfants, qu'il appelle ailleurs « les marmots », « les deux bambins », ou « les ex-bambins », ou « les deux péripatéticiens », sont deux de ses petits-neveux, fils du marquis de Fénelon, mais non l'aîné, qui étudiait à Paris pour entrer dans les ordres; peut-être celui à

qui la lettre précédente est adressée, avec un de ses frères.

3. C'est le précepteur des enfants.

4. « Je te désire dans les entrailles de Jésus-Christ. » (Saint Paul.)

5. Ecclesiastique de Saint-Sulpice.

6. Horace, *Ép.* 1, 19 : « Le jeu fait naître les rivalités ardentes et la colère; la colère engendre de cruelles haines et la guerre meurtrière. »

10. — SUR LES ANCIENS ET LES MODERNES :  
LA VÉRITÉ DANS L'ART.

A MONSIEUR DE LA MOTTE<sup>1</sup>.

Cambrai, 22 novembre 1714.

Chacun se peint sans y penser, Monsieur, dans ce qu'il écrit. La lettre que j'ai reçue au retour d'un voyage ressemble à tout ce que j'entends dire de votre personne. Aussi ce portrait est-il fait de bonne main. Il me donneroit un vrai désir de voir celui qu'il représente. Votre conversation doit être encore plus aimable que vos écrits : mais Paris vous retient ; vos amis disputent à qui vous aura, et ils ont raison. Je ne pourrois vous espérer à mon tour que par un enlèvement de la main de M. Destouches<sup>2</sup> :

Omitte mirari beatæ  
Fumum et opes strepitumque Romæ.  
Plerumque gratæ divitibus vices<sup>3</sup>.

Nous vous retiendrions ici comme les preux chevaliers étoient retenus par enchantement dans les vieux châteaux. Ce qui est réel est que vous seriez céans libre comme chez vous, et aussi aimé que vous l'êtes par vos anciens amis. Je serois charmé de vous entendre raisonner avec autant de justesse sur les questions les plus épineuses de la théologie,

1. La Motte-Houdard avait réveillé la querelle des anciens et des modernes par sa traduction abrégée et corrigée de l'*Iliade* en vers français. M<sup>me</sup> Dacier l'attaqua violemment, avec plus de sens que de politesse. Les deux partis essayèrent d'attirer à eux Fénelon, et d'avoir son approbation. La Motte lui envoya son *Iliade* : Fénelon, avec une habileté merveilleuse, le remercia, le couvrit d'éloges, qui ne l'engageaient pas, et tant dans sa correspondance avec La Motte

que dans sa *Lettre à l'Académie*, réussit à exprimer son culte de l'antiquité, sans blesser les modernes.

2. Le chevalier Destouches (1668-1726), que Fénelon aimait d'une tendre amitié et qu'il appelle parfois *son cher bonhomme*, était un officier d'artillerie distingué. Il fut père de D'Alembert.

3. « Cesse d'admirer la fumée, le luxe et le bruit de l'heureuse Rome. Souvent le changement plait aux riches. » (Hor. *Odes*, III, 29.)

que sur les ornemens les plus fleuris de la poésie. Vous savez (j'en ai la preuve en main) transformer le poète en théologien. D'un côté, vous avez réveillé l'émulation pour les prix de l'Académie par un discours<sup>1</sup> d'une très judicieuse critique et d'un tour très élégant; de l'autre, vous réfutez en peu de mots, dans la lettre que je garde, une très fausse et très dangereuse notion du libre arbitre, qui impose en nos jours à un grand nombre de gens d'esprit.

Au reste, Monsieur, je me trouve plus heureux que je ne l'espérois. Est-il possible que je contente les deux partis des anciens et des modernes, moi qui craignois tant de les fâcher tous deux? Me voilà tenté de croire que je ne suis pas loin du juste milieu, puisque chacun des deux partis me fait l'honneur de supposer que j'entre dans son véritable sentiment. C'est ce que je puis désirer de mieux, étant fort éloigné de l'esprit de critique et de partialité. Encore une fois, j'abandonne sans peine les dieux et les héros d'Homère : mais ce poète ne les a pas faits, il a bien fallu qu'il les prit tels qu'il les trouvoit; leurs défauts ne sont pas les siens. Le monde idolâtre et sans philosophie ne lui fournissoit que des dieux qui déshonoroient la divinité, et que des héros qui n'étoient guère honnêtes gens. C'est ce défaut de religion solide et de pure morale qui a fait dire à saint Augustin sur ce poète : *Dulcissime vanus est.... Humana ad deos transferebat*<sup>2</sup>. Mais enfin la poésie est, comme la peinture, une imitation. Ainsi Homère atteint au vrai but de l'art quand il représente les objets avec grâce, force et vivacité. Le sage et savant Poussin auroit peint le Guesclin et Boucicaut simples et couverts de fer, pendant que Mignard auroit peint les courtisans du dernier siècle avec des fraises ou des collets montés, ou avec des canons, des plumes, de la broderie ou des cheveux frisés. Il faut observer le vrai et peindre d'après nature. Les fables mêmes, qui ressemblent aux contes de fées, ont je ne sais quoi qui plaît aux hommes les plus

1. Celui qu'il avait prononcé comme directeur de l'Académie, dans la séance où l'on distribuoit les prix.

2. « *Il est délicieusement vain.... Il transporte aux dieux les faiblesses humaines.* » (*Confessions.*)

sérieux : on redevient volontiers enfant pour lire les aventures de Baucis et de Philémon, d'Orphée et d'Eurydice. J'avoue qu'Agamemnon a une arrogance grossière, et Achille un naturel féroce; mais ces caractères ne sont que trop vrais et que trop fréquens. Il faut les peindre pour corriger les mœurs. On prend plaisir à les voir peints fortement par des traits hardis<sup>1</sup>. Mais pour les héros de romans, ils n'ont rien de naturel; ils sont faux, doucereux et fades. Que ne dirions-nous point là-dessus, si jamais Cambrai pouvoit vous posséder? Une douce dispute animeroit la conversation.

O noctes cœnæque deum, quibus ipse, meique,  
 Ante larem proprium vescor....  
 Sermo oritur, non de villis domibusve alienis....  
 ... Sed quod magis ad nos  
 Pertinet, et nescire malum est, agitamus : utrumne  
 Divitiis homines, an sint virtute beati<sup>2</sup>?

Vous chanteriez quelquefois, Monsieur, ce qu'Apollon vous inspireroit.

Tunc vero in numerum Faunosque ferosque videres  
 Ludere; tum rigidas motare cacumina quercus<sup>3</sup>.

1. Cf. *Lettre à l'Académie*, art. x.

2. Ce sont des vers de son cher Horace (*Sat.*, II, 6) : « O nuits, ô repas dignes des dieux, quand je soupe à mon foyer avec mes amis.... On ne cause pas des maisons et des villas d'autrui.... Mais ce qui nous touche de plus près, ce dont l'igno-

rance est funeste, voilà l'objet de nos entretiens : est-ce la richesse qui fait le bonheur, ou la vertu? »

3. « Alors on aurait vu les Fauves danser en cadence avec les bêtes sauvages, et les chênes droits et raides agitaient leurs sommets. » (*Virg.*, *Égl.*, VI.)

LE COMTE ANTOINE HAMILTON<sup>1</sup>

1646-1720

Cet Écossais né en Irlande est un des hommes qui ont le mieux et le plus naturellement écrit en français, avec une élégance aisée et une politesse spirituelle qui ne s'apprennent point et qui passent pour inaccessibles aux gens nés hors du monde ou hors de France. Il est vrai qu'Hamilton, fils d'un serviteur dévoué de Charles I<sup>er</sup>, fut élevé chez nous; lorsqu'il retourna en Angleterre après la Restauration, il était tout Français. Il sembla revenir en son pays, quand il suivit Jacques II en exil, et il égaya de son esprit la triste et dévote cour de Saint-Germain.

Hamilton, pour le style, nous aide à passer de Voiture et de La Fontaine à Voltaire, comme dans l'ordre de la pensée, entre Montaigne et Voltaire doivent se placer Saint-Évremond et Ninon. Il nous représente, avec plus de verve que La Motte, plus de laisser-aller que Fontenelle, cette préciosité nouvelle qui régna dans les premières années du dix-huitième siècle, et dans laquelle la plus vive netteté de la forme revêtait la nouveauté hardie ou la finesse curieuse de la pensée. Les lettres d'Hamilton sont dignes de ses *Mémoires du comte de Gramont* et de ses *Contes*. Elles étincellent du même esprit, plus fin que chaud; c'est un mélange piquant de vers faciles et de prose brillante, de mythologie, de galanterie et d'ironie. Elles font penser à Voltaire jeune, lorsqu'il n'était encore que le commensal des Vendôme et l'hôte de Sceaux. Hamilton, au reste, vit dans le même monde, ou dans un monde pareil : on le voit aussi chez la duchesse du Maine. Mais surtout, il vit à Saint-Germain, et il fréquente très intimement le duc de Berwick. Dans cette société, où l'on compte autant d'Anglais que de Français, mais des Anglais aussi polis, aussi Français que lui, il est fêté, recherché; sa naissance met son talent en valeur. Souvent il tient la plume pour le comte de Gramont, son beau-frère, ou pour Mme de Stafford, pour écrire au duc de Berry ou à l'abbé de Chaulieu : il est le rédacteur attitré des lettres où il faut de l'esprit ou des vers, quand il faut parler à un prince ou à un poète.

1. Œuvres, Paris, 1812, t. III.

---

## I. — UNE FÊTE A SAINT-GERMAIN

A MADAME LA PRINCESSE D'ANGLETERRE<sup>1</sup>

J'allois, Madame, vous écrire,  
 Pourquoi voudrois-je le nier ?  
 Vos ordres doivent me suffire,  
 Sans vouloir m'en justifier.  
 J'avois donc pris plume et papier,  
 Encre bien noire et belle cire,  
 Dans l'espoir de vous faire rire,  
 Au hasard de vous ennuyer ;  
 Lorsque Phébus, avec sa lyre,  
 Dit en me tirant à quartier :  
 Quelle témérité t'inspire ?  
 Les vers ne sont pas ton métier ;  
 Contente-toi de copier

Ce que pour la princesse Apollon va te dire,  
 Et garde-toi de l'oublier.

Ce n'est donc plus moi, Madame, qui prends la liberté d'écrire à Votre Altesse Royale ; c'est le père du jour, le dieu des vers et de l'harmonie, dont je ne suis à présent que le secrétaire indigne, et voici ce qu'il m'a d'abord dicté.

Par quel bizarre enchantement  
 La maison de feu Bassompierre<sup>2</sup>,  
 Cet homme jadis si galant,  
 Est-elle aujourd'hui le couvent  
 Qui reçoit tout ce que la terre  
 A de plus digne et de plus grand :

1. Louise-Marie-Élisabeth Stuart fille de Jacques II, née en 1692, mourut en 1719 sans avoir été mariée. Elle tient une grande place dans les lettres et les œuvres diverses d'Hamilton

2. François de Bassompierre (1579-1646), maréchal de France en 1622 ; mis à la Bastille en 1631, il n'en sortit qu'en 1643 à la mort de Richelieu. — La maison dont il s'agit était à Chaillot.

La mère de ce roi charmant<sup>1</sup>  
 Que dans les dangers de la guerre  
 J'ai vu tranquille, indifférent,  
 Et sa sœur, cet astre naissant,  
 Qui de la rebelle Angleterre  
 Sera quelque jour l'ornement?

A cette exclamation je répondis que je ne savois pas au juste comment la maison de ce maréchal de Bassompierre étoit devenue couvent; et que je ne savois pas même si le couvent de Chaillot<sup>2</sup> tenoit quelque chose de cette prétendue maison; mais qu'à l'égard de la résidence que la Reine y fait actuellement, je pouvois lui dire que Sa Majesté se plaisoit à honorer ce lieu de sa présence, principalement en l'absence du Roi notre maître; et qu'à votre égard, Madame, toutes les fêtes, tous les spectacles et tous les divertissemens de l'univers ne vous étoient de rien, en comparaison du plaisir et de la satisfaction que vous trouviez à être auprès d'elle : je l'assurai de plus que tout cela se faisoit sans le moindre enchantement.

A ces mots l'inventeur de la poésie, le directeur de la musique, le président de la médecine, et le fabricant des oracles, car vous savez, Madame, qu'il est de tous ces métiers, à ces mots, dis-je, le blond Phébus m'ordonna de le suivre, voulant me faire l'honneur d'assister à certain concert qu'il avoit préparé à votre louange. J'obéis et je ne doutai point qu'il n'eût dessein de me mettre sur le strapontin de son chariot, pour me transporter au sommet du Parnasse; mais je fis réflexion qu'il étoit nuit, et qu'il avoit laissé son équipage au palais de Thétis, où messieurs les poètes assurent qu'il loge tous les soirs<sup>3</sup>. Je ne fus donc pas surpris de le voir sortir tout bonnement par la porte du

1. Jacques III. — Sa mère, veuve de Jacques II, étoit Marie-Béatrix Éléonore d'Este.

2. C'étoit ce couvent de la Visita-

tion que la reine Henriette, veuve de Charles I<sup>er</sup>, avoit tant aimé.

3. Cette fantaisie mythologique nous ramène presque à Scarron.

château<sup>1</sup>, comme auroit pu faire un simple mortel; et, l'ayant suivi jusqu'à cet espace qui sépare les deux châteaux, j'y trouvai la ville et les faubourgs, c'est-à-dire tous les habitans de Saint-Germain et du Pecq. comme c'étoit la fête du patron d'ici, tout étoit en campagne et tout étoit rassemblé en ce lieu

D'un côté nombre de grisettes,  
 Que paroient gros bouquets de fleurs,  
 Sous vieux rubans de cent couleurs  
 Étalant de sales cornettes,  
 Étoient parmi les spectateurs;  
 D'un autre, quittant leur menage,  
 Spectateurs d'un plus bas etage  
 Vinrent se mettre sur les fangs;  
 La troupe étoit un peu sauvage,  
 Soit pour l'air, soit pour le visage,  
 Soit pour de certains agrémens  
 De pieds, fréquemment en usage  
 Pour le travail ou le message;  
 Car c'étoient de nos artisans  
 Les femmes, les chiens, les enfans,  
 C'est-à-dire tout l'équipage.

Ce ne fut pas tant la curiosité que le hasard qui rassembla cette populace entre les deux châteaux; elle sortoit d'un autre spectacle, et fut bien aise de se donner celui du seigneur Phébus, en chemin faisant.

Or, blanchisseuses et soubrettes,  
 Du dimanche dans leurs habits<sup>2</sup>,  
 Avec nos laquais, leurs amis,  
 Car blanchisseuses sont coquettes,  
 Venoient de voir à juste prix  
 La troupe des marionnettes<sup>3</sup>;

1. Le château de Saint-Germain, donné par Louis XIV à la famille royale d'Angleterre.

2. L'inversion est bien rude.

3. Elles avaient été introduites en France sous Charles IX par un Italien nommé Marion : de là leur nom.

Pour trois sous et quelques deniers  
 On leur fit voir, non sans machine,  
 L'enlèvement de Proserpine,  
 Que l'on représente au *grenier*.  
 Là, le fameux Polichinelle,  
 Qui du spectacle est le héros,  
 Quoique un peu libre en ses propos,  
 Ne fait point rougir la donzelle  
 Qu'il divertit par ses bons mots.

Quand je vis cette foule ignoble, rassemblée pour donner audience au dieu des concerts, je fus sur le point de me récrier sur la misère du temps; mais, ayant tourné les yeux par hasard du côté du château, je vis sur ses balcons tout ce que ces lieux peuvent nous montrer de plus aimable et de plus brillant en votre absence<sup>1</sup>....

## 2. — COLLATIONS ET TRISTES PROPOS

AU DUC DE BERWICK (en Flandre)<sup>2</sup>.

Saint-Germain, le 30 mai.

....Vous êtes fort incommodes, vous autres gens de guerre, qui vous rendez si terribles à vos ennemis et si chers à vos femmes; vous ne sauriez croire la peine qu'elles nous donnent en votre absence. A chaque mouvement que font les armées nous les voyons tout éperdues; elles s'imaginent qu'on ne marche que pour se battre, et qu'on n'en veut qu'à leurs maris; notre rhétorique ne fait que blanchir auprès de leur frayeur; et le seul expédient que nous ayons trouvé pour étourdir leurs tendres inquiétudes, est de faire diversion par de petites parties de plaisir purement

1. Il énumère ici toutes les dames et demoiselles qui faisaient l'ornement de la Cour de Saint-Germain.

2. Jacques Fitz-James (1670-1734), fils de Jacques II, maréchal de

France en 1708, se distingua surtout en Espagne, où il contribua beaucoup à établir Philippe V sur son trône. Il fut tué d'un boulet de canon au siège de Philippsbourg

à vos intentions. Le sieur Cuzac<sup>1</sup>, pour cet effet leur donna la première collation dans le jardin du château neuf.

Ce fut justement ce jardin  
Où jadis la troupe adorable  
De nos nymphes de Saint-Germain  
Nous trouva l'air si misérable,  
Si morfon lu, si pitoyable,  
Lorsque nous revenions du bain.

Mais cette fois tout y étoit galamment ordonné; une table de douze couverts; la vaisselle que vous savez; une profusion de tartes, *cheese-cakes*<sup>2</sup>, sellibots<sup>3</sup>, et de toutes sortes de liqueurs, se présenteoit à la vue et bientôt au goût: Mme la grande-duchesse et la belle Clarice, à cause de leurs cruels déplaisirs, ne buvoient d'abord que de l'hydromel; Mme Nugent et *Mamzelle*, après avoir dépêché deux ou trois tartes, et s'en être jeté deux ou trois autres à la tête, se levèrent de table pour jouer au Cohn-Maillard avec Leybourne. Un jambon parut et les ramena; les beautés affligées en mangèrent sans savoir ce qu'elles faisoient; mais elles burent trois ou quatre coups, parce qu'elles en avoient mangé. Vous savez comme le vin est amusant; elles se mirent de bonne humeur; et, tandis que la santé des époux absens suspendoit les alarmes qu'on avoit pour eux, un traître de sack-posset<sup>4</sup> parut, qui les fit entièrement oublier....

A quelques jours de là le chevalier de La Salle se mit sur les rangs, mais sa magnificence ordinaire n'eût pas les applaudissemens qu'il attendoit; un orage imprévu fit porter l'appareil du *junket*<sup>5</sup> dans son appartement du château!

1. Toutes les personnes nommées dans cette lettre ou désignées par des prénoms ou des sobriquets, appartiennent à la cour du roi d'Angleterre, à Saint-Germain.

2. Talmouses, « pâtisserie faite avec des œufs et du fromage, qui est de figure triangulaire. » (Furetière.)

3. J'ignore le sens de ce mot, que je n'ai trouvé nulle part.

4. Boisson faite de vin sec, crème, muscade, œufs et sucre, battus ensemble.

5. C'est au propre une sorte de *cheese-cake*, un composé de fromage mou, de crème et d'épices. Le mot désigne aussi la collation elle-même.

le couvert avoit été mis dès le grand matin, au jeu de boules; la symétrie fut dérangée par la précipitation dont on déménagea; quelques pièces de l'imbigu<sup>1</sup> se perdirent en chemin; on servit tout de travers, et le vin manqua. Les dames firent tout de leur mieux pour le consoler de tant de disgrâces; mais Cuzac, pour troubler la fête, se mit à parler des sièges et des batailles qu'il y auroit cette année du côté de l'Allemagne. Il n'en fallut pas davantage pour faire venir les larmes aux yeux de Mme Clare; vous savez comme elle est susceptible d'alarmes, et qu'il n'y a qu'à faire attention à sa coiffure pour savoir ce qui se passe au delà du Rhin.

.....

Madame la grande Duchesse<sup>2</sup> se contentoit au commencement de regarder en pitié leurs inquiétudes, et comme le mal paroissoit éloigné pour elle, ne faisoit que convenir des inconvéniens de la guerre en général, sans s'arrêter au détail des douleurs particulières; car vous ne faisiez encore que ravauder en Flandre, outre que nous l'assurions fort que le commencement de votre campagne se passeroit à cueillir des fraises, et la fin à manger des campines<sup>3</sup>: cela même leur paroissoit rude pour vous. Mais, quand on eut le vent de votre expédition de Tongres<sup>4</sup>, je crus qu'elles n'en reviendroient jamais: ce fut l'officieux Lindsey qui leur en porta la nouvelle avec un compliment par avance sur la gloire dont vous alliez vous couvrir. La belle Nanette<sup>5</sup> et la prudente *Mamzelle* ne songeoient à rien moins qu'à cette alarme, quoiqu'elles songeassent à vous justement dans ce moment: car

1. « Collation mêlée où l'on sert la viande et le fruit ensemble. » (Furetiere.)

2. M<sup>me</sup> la grande Duchesse est la duchesse de Toscane, fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine.

3. Espèce de poularde fine.

4. Ville de Belgique. Il n'y eut qu'une campagne de sièges et d'escarmouches.

5. *Nanette*: c'est M<sup>lle</sup> Bockley, qui fut la seconde duchesse de Berwick. — *Mamzelle* étoit la sœur de Nanette.

L'une et l'autre en tapisserie,  
 Achevoient certain marmouset <sup>1</sup>,  
 Travaille par telle industrie  
 Qu'on l'eût pris pour votre portrait,  
 Avec l'amoureuse effigie  
 Que vous aviez étant brochet <sup>2</sup>.  
 De cette figure attendrie  
 On devoit faire un tabouret,  
 Pour être mis en symetrie  
 Dans quelque coin du cabinet.

Il seroit difficile de représenter les funestes effets que causa cette nouvelle. Le travail fut interrompu d'une manière à donner de la compassion aux tigres, et aux beautés de notre cour qui sont encore plus sauvages. La grande Duchesse fit un cri qu'on entendit à Nanterre, Corydon se mit à hurler <sup>3</sup>, et le chat grimpa jusqu'au plancher.

De *Mad'moiselle* les appas  
 Prirent une pâleur soudaine;  
 De pleurs elle arrosa sa laine  
 Et trempa tout son canevas.  
 Nous laissâmes couler ses larmes;  
 Mais, craignant des transports nouveaux,  
 On crut qu'il étoit a propos  
 De laisser sa douleur sans armes,  
 Et nous lui prîmes ses ciseaux.

Je m'approchai de madame sa sœur pour tâcher de la remettre par le bon sens, après l'avoir quelque temps abandonnée aux mouvemens de sa douleur; je lui dis que vous en seriez peut-être quitte pour un bras, une jambe, ou peut-être même pour un œil; qu'au pis aller, si vous succombiez devant la ville, M. le maréchal de Villeroy <sup>4</sup>, qui

1. *Marmouset*, « figure d'homme mal peinte. » (Furetière.)

2. *Brochet* est un sobriquet appliqué au duc de Berwick, par allusion à quelque jeu de société.

3. *Corydon* : c'est le chien de la grande Duchesse.

4. Villeroy opérant contre Marlborough : la lettre doit être de l'année 1703.

est de vos amis, vengeroit hautement votre mort, c'est-à-dire, comme Sarrasin dit que Mars célèbre celle des héros :

Par de sanglantes funérailles,  
Par cent combats fameux, par cent fières batailles,  
Par la chute de cent murailles.

J'ajoutois ce que la princesse Iphigénie dit en pareille occasion à son Achille, et je disois de votre ami :

Il ira dans ces murs vides de leurs bourgeois  
Faire pleurer sa mort aux veuves des Tongrois.

Je lui disois encore, mais d'un style plus naturel, que si c'étoit la volonté du ciel qu'elle fût veuve, il y avoit encore des maris au monde ; mais que, se laissant mourir de douleur, il n'y avoit plus de Nauette pour elle ni pour nous. Comme elle a des sentimens et beaucoup de goût pour la raison, ces réflexions commencèrent à calmer son désespoir ; et l'éloquent chevalier de La Salle, la voyant ébranlée, offrit de parier trois pistoles que vous seriez encore en vie à la fin du mois prochain. Riva ne voulut pas parier par respect pour vous ; mais, pour faire voir que les dangers de la guerre font plus de peur que de mal, il se mit à nous conter que, dans les vieilles guerres d'Italie, cinquante mille Guelphes s'étoient battus tout un jour contre cinquante-trois mille Gibelins, et qu'il n'y avoit eu qu'un mort et deux blessés de part et d'autre. Tout cela fit son effet pour cette fois, mais c'est toujours à recommencer ; la lettre qu'elle reçut hier au soir l'a fait pleurer pendant deux heures ; vous avez eu beau l'assurer qu'il n'y auroit rien ; il suffit que vous ayez mandé qu'on voyoit le camp des ennemis, du vôtre, et que vous aviez mis votre gauche où étoit votre droite ; c'est assez pour que nous ne sachions plus ici ce que nous faisons. Que ne vous tenez-vous en repos, pour nous y laisser ? Pour moi, je n'en puis plus, et les alarmes que vous nous donnez sont si fréquentes, que mes consolations sont épuisées. Ayez donc pitié de nous,

mon cher duc; ne nous écrivez qu'après coup, afin qu'en apprenant les circonstances du péril, nous apprenions en même temps que vous en êtes glorieusement sorti. Je vous demande bien pardon de la longueur de cette lettre; les questions que vous me faites dans la vôtre en sont cause; et je ne sais par quel hasard l'envie de rimer me prend toutes les fois que vous me demandez des nouvelles de Saint-Germain.

### 3. — COMPLIMENT SUR UNE VICTOIRE.

AU MÊME (en Espagne).

A Saint-Germain, le 9 mai 1707

Vous venez de gagner une bataille<sup>1</sup> complète et glorieuse dans toutes ses circonstances. Vous avez rendu quelque service, par cette victoire, à la couronne d'Espagne; vous n'avez pas mal fait votre cour au roi, votre maître<sup>2</sup>, à Versailles; et le roi, votre souverain<sup>3</sup>, en paroît presque aussi content ici que si vous l'aviez gagnée aux portes de Londres pour son rétablissement. Je ne sais comment vous vous trouvez de tout cela; mais, pour moi, je vous en fais de bon cœur mon compliment. Il est vrai que vous vous portez bien, et que, dans une mêlée où vous avez eu le plaisir de vous fourrer bien avant, vous n'avez pu vous faire donner quelque balafre au milieu du visage, quelque incision cruciale au haut de la tête; et ce n'est pas contentement pour un homme avide de gloire. Je vous conseille pourtant de ne vous en point chagriner, et de prendre le tout en patience. J'avois cru, lorsque vous vous fîtes naturaliser en France<sup>4</sup>, que c'étoit pour mettre à couvert les biens im-

1. La bataille d'Almanza.

2. Louis XIV. — Berwick était entré au service de la France.

3. Jacques Stuart, qui avait pris le nom de Jacques II et le titre de

roi d'Angleterre à la mort de son père.

4. Il l'avait fait, jugeant la cause des Stuarts désespérée en Angleterre.

menses que vous possédez en ce pays-ci en cas d'accident; mais je vois bien que ce n'étoit que pour pouvoir exterminer sans scrupule tout autant d'Anglois de la princesse Anne<sup>1</sup>, qui se trouvoient en votre chemin; et c'est fort bien fait à vous. Cependant, si je n'avois pas peur de vous mortifier, je vous dirois que, quoiqu'on parle beaucoup de vous ici, on ne laisse pas de parler assez diversement de votre conduite; les uns disent que vous êtes trop insolent, et que vous faites trop l'entendu à l'égard des ennemis; et les autres assurent que vous ne vous faites pas assez valoir auprès de ceux qui vous veulent du bien, et qui vous en peuvent faire. Quoiqu'il n'y ait pas grand mal à tout cela, examinons un peu vos actions depuis que vous êtes dans le service, pour voir si on vous accuse avec raison.

Lorsqu'à Nerwinde on combattit<sup>2</sup>,  
 Et que l'Angleterre alarmée  
 Eut appris par la renommée  
 La disgrâce qu'elle y souffrit,  
 Tout son Parlement en pâlit.  
 Mais Votre Excellence, animée  
 Par les dangers et par le bruit,  
 Par les canons et leur fumée,  
 Mais plus que tout cela charmée  
 De voir leur Orange<sup>3</sup> interdit,  
 Se mit en tête, à ce qu'on dit,  
 De prendre toute son armée;  
 Mais ce fut elle qui vous prit

Voilà le premier chef d'accusation qu'on avance contre vous. Il est vrai que si vous aviez été suivi dans cette action téméraire, peut-être que cette grande journée eût été beaucoup plus sanglante pour les ennemis, et beaucoup moins pour nous. Que ne dit-on point de ce que vous aviez mené

1. *Tout autant... qui* : tournure aujourd'hui hors d'usage, pour tout ce qu'il y avait d'Anglois qui....  
 — La princesse Anne, c'est la reine Anne, non reconnue par Louis XIV

avant la fin des hostilités. Elle était tante de Jacques III.

2. Victoire gagnée en 1693 par Luxembourg.

3. Guillaume III.

les Portugais si gaillardement dans votre première campagne en Espagne<sup>1</sup>, et de ce que vous aviez poussé messieurs leurs alliés si loin, qu'on fut contraint de vous rappeler, de peur qu'il ne restât plus rien à faire en ce pays-là pour les autres? J'ai eu beau leur dire qu'au moins, depuis votre retour, vous n'avez point fait de faute, et qu'il me paroissoit que vous aviez rendu bon compte, depuis votre arrivée en Languedoc, de tous les fanatiques des Cévennes, sans compter la harangue que vous avez faite, en manteau noir et en collet uni, pour le service du roi, à votre réception en qualité de président au parlement de Montpellier<sup>2</sup>. Ils n'ont pu disconvenir de cela; mais ils ont traité d'extravagance la confiance avec laquelle, pour obéir aux ordres du roi, vous avez attaqué et pris une place qu'on jugeoit imprenable<sup>3</sup>; et ils ont fort désapprouvé la dureté avec laquelle vous avez fait tuer à vos côtés deux ingénieurs qui se seroient bien passés du soin que vous aviez de les animer par votre exemple. Ils disent bien autre chose de la campagne que vous avez faite en Espagne avant celle-ci; car, ôtre qu'elle a été de près d'un an, au lieu qu'on n'y restoit autrefois que six semaines de suite, ils disent que vous avez absolument contrevenu aux lois de la guerre, d'autant que, s'il est permis de faire pendre le commandant d'un château, qui avec cent ou cinquante hommes aura arrêté une grande armée, et fait tirer le canon avant que de se rendre, à plus forte raison mériteriez-vous d'être roué pour n'avoir jamais quitté de vue une armée de trente-cinq mille hommes, d'en avoir retardé la marche, et de l'avoir pensé désoler avec trois ou quatre mille chevaux ou dragons que vous aviez.

Pour moi, je trouve qu'ils ont raison, quand ce ne seroit que par l'alarme que vous avez donnée à tous vos amis

1. En 1704.

2. *Montpellier* : allusion à un incident de son séjour en Languedoc, quand on l'employa contre les Camisards. Mais je ne comprends pas comment Berwick put être

reçu en qualité de président dans aucun parlement. C'est une inexactitude, sans doute, qui cache une plaisanterie.

3. *Imprenable*. Sans doute Carthagène.

pour vous; car on assuroit si positivement non-seulement que vous étiez en danger, mais que vous étiez perdu, que moi, qui vous connois, et qui sais le peu d'empressement que vous avez de mettre votre personne en sûreté, j'ai fait dire je ne sais combien de messes pour le repos de votre âme, dont vous me rendrez l'argent quand il vous plaira.

Enfin, après toutes ces erreurs, on vous soupçonne d'avoir eu beaucoup de part au retour du roi et de la reine d'Espagne dans leur ville capitale<sup>1</sup>, et d'avoir contribué de quelque chose au rétablissement de leurs affaires, sans vous en hausser, ni vous en baisser. Je ne sais si c'est le désintéressement ou l'humilité qu'on vous reproche dans tout ce procédé; mais je sais bien que, si c'étoit à recommencer, vous n'en auriez point d'autres.

Je voudrois bien pouvoir vous mander ce qu'on dit de vous sur cette victoire mémorable que les armes du roi viennent de remporter; mais cela est trop grand et trop élevé pour la prose.

Il faudroit prendre la trompette  
 Dont on célèbre les travaux  
 Des demi-dieux et des heros :  
 Une victoire si complète  
 Est digne des tons les plus hauts.  
 Pour nous qui, dans cette retraite,  
 Soit sur le bord de nos ruisseaux,  
 Soit dans nos bois ou sur l'herbette,  
 N'avons pour répondre aux oiseaux  
 Que les fredons de la musette,  
 Et qui sur d'humbles chalumeaux  
 Chantons pour Iris ou Nanette<sup>2</sup>,  
 En menant paître nos troupeaux,  
 Nous remettons à la gazette

Le détail éclatant de vos exploits nouveaux.  
 Notre muse frivole et quelque peu coquette.

1. Ils y rentrèrent le 12 octobre 1706.

2. Nanette. Cf. la lettre précédente.

Dans l'indolence et le repos,  
 N'aspire qu'à la chansonnette ;  
 Et notre veine n'est pas faite  
 Pour le sublime et les grands mots.

---

#### 4. — LEÇON DE MAINTIEN.

A MESDAMES LES COMTESSES DE DRUMMOND ET DE PLOYDON (à Forges<sup>1</sup>).

..... Vous trouverez bon que je vous donne quelques petits avis sur ce qui vous regarde. Je sais premièrement que vous êtes toutes deux faites à peindre, et...

Qu'il suffit de ces seuls attraits  
 Que vous tenez de la nature,  
 Sans ornemens et sans parure,  
 Pour que tout Forges coure après ;  
 Que l'une et l'autre en étamine,  
 Par cette taille noble et fine  
 Que vous ont accordé les cieux,  
 Feriez des exploits merveilleux.  
 Et sur les cœurs je m'imagine  
 Que vous régneriez en tous lieux,  
 Depuis Forges jusqu'à la Chine,  
 Sans autre secours que vos yeux.

Cependant ne vous fiez pas absolument au simple appareil. Il est vrai que le matin vous pourrez être comme il plaira au Seigneur, en prenant les eaux ; mais lorsque vous serez priées à dîner, et je souhaite que cela vous arrive souvent, pour cause, faites, s'il vous plaît, la revue de vos hardes, et parez-vous de celles que vous ne mettez ici que dans les grandes occasions : ensuite lorsqu'on vous mènera voir le beau monde, ceci s'adresse à vous, comtesse, tenez-vous bien droite, le menton pas tant en avant, et les coudes pas tant en arrière qu'à votre ordinaire ; cachez vos mains,

1. *Forges-les-Bains*, en Normandie, fut très à la mode pendant tout le xvii<sup>e</sup> s. — Ces deux dames étaient de la Cour de Saint-Germain.

et montrez vos pieds; c'est-à-dire faites voir comme on les porte à notre cour; mais surtout n'oubliez pas cette pointe<sup>1</sup> artificielle et fatale aux officiers des gardes du corps. Pour vous, belle Flore<sup>2</sup>, prenez-moi cet air enchanté qu'on vous voit lorsqu'il vous arrive de ne pas trembler en dansant.

Munissez-vous de cet air tendre,  
De cet éclat vif et serein  
Qui se répand sur votre teint,  
Qui pour le printemps vous fait prendre,  
Et pour lequel c'est le destin  
De l'infortuné don Lysandre<sup>3</sup>,  
Qui fait des vers à Saint-Germain,  
De se noyer ou de se pendre.

Au milieu de ces instructions, *Mamzelle*<sup>4</sup> arrive de son expédition avec certains couplets que nous avons faits ensemble pour la princesse<sup>5</sup>. Quoique vous les ayez déjà vus, elle veut que je vous les envoie pour les chanter dans les compagnies où vous ne saurez que dire; car encore faut-il bien vous aider de quelque chose pour ces occasions. Au reste, elle me gronde fort de ce que j'ai gâté sa lettre par cette gazette de nouvelles frivoles que j'y ai fourrées en son absence. Voilà, Mesdames, comme je suis traité dans cette cour; vous savez depuis longtemps que je n'y ai pas plus de vogue en fait de rimes, qu'un prophète n'a de crédit en son pays.

Jadis, avoué de Phébus,  
Pour badiner, je sus en mètre  
Rimer couplets et tels rébus  
Qui furent assez bien reçus;  
Mais je n'ose plus me promettre

1. Cette pointe . c'est une façon vive de jeter le pied en avant et en dehors.

2. C'est la comtesse de Ploydon.

3. Don Lysandre est le sobriquet

d'un courtisan de Saint-Germain. Ce n'est pas Hamilton lui-même.

4. Mamzelle : M<sup>lle</sup> Henriette Bockley, la sœur de Nanette.

5. La princesse d'Angleterre.

A Saint Germain que des rebuts ;  
 Car tout ce qu'on veut m'y permettre,  
 C'est d'envelopper cette lettre,  
 D'écrire ensuite le dessus,  
 Au messager de la remettre,  
 De la cacheter, et rien plus.

## LE DUC DE SAINT-SIMON

LOUIS LE ROUVROY

1675-1755

Saint-Simon appartient plus au dix-huitième siècle qu'au dix-septième. Mais on ne saurait le détacher du règne de Louis XIV, dont il a été le témoin et le peintre. Et bien que les lettres publiées par M. Faugère<sup>1</sup> se placent entre 1703 et 1742, la principale nous ramène encore à Louis XIV. C'est la lettre anonyme qu'il écrivit au roi en avril 1712, après la mort du duc de Bourgogne. On y retrouve les idées accoutumées de Saint-Simon, sur la tyrannie des secrétaires d'État, sur la grandeur illégale des enfants naturels du roi, sur la constitution des Conseils de gouvernement qui remplaceraient les ministres, sur la dignité de la pairie. Le ton en est singulièrement âpre et dur sur les fautes et la vie privée du roi, éloquent et ému sur la misère du peuple et la ruine de l'État : on y sent l'emportement d'un esprit systématique, mais l'âme aussi d'un patriote. Les autres lettres sont relatives aux affaires qui tiennent le plus à cœur à Saint-Simon : les prérogatives des ducs et pairs, leurs contestations avec le Parlement, des questions de préséance. On l'y voit suivre ses intérêts à la cour, depuis 1711, où il sollicite une charge de capitaine des gardes, jusqu'en 1742, où il somme le cardinal Fleury de donner le Saint-Esprit à son fils le duc de Ruffec. On l'y voit aussi continuer avec la Trappe les rapports qu'il avait noués du temps de l'abbé de Rancé, et manifester, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, ses sentiments et ceux de l'abbé, mort depuis longtemps, sur le jansénisme, qu'on les accusait trop

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, Hachette, in-8, t. IV, 1881.

légèrement l'un et l'autre d'avoir favorisé. Toutes ces lettres nous font connaître un peu plus intimement l'âme de ce grand seigneur vraiment haute et fière, sous une apparence un peu ridicule de mesquine vanité, droite, sincère, passionnée pour le bien public, avec une piété solide et un grand fonds de bonté.

## I. — LA FIN D'UN GRAND RÈGNE.

LETTRE ANONYME AU ROI<sup>1</sup>.

Avril 1712.

Avec une guerre presque continuelle, votre peuple, Sire, a été affligé depuis peu de deux fléaux qui peuvent trop véritablement porter le nom de famine et de peste. Ce dernier a fait périr toute l'espérance et toute l'assurance de Votre Majesté et de son État; c'est trop peu dire, de toute l'Europe : seroit-il possible que Votre Majesté ne sentit pas combien ce dernier poids de calamités est tombé sur nous, près du dénombrement de votre peuple<sup>2</sup>, et qu'elle ne se fit pas et à son royaume une application de David et du sien<sup>3</sup> trop juste et trop sensible pour ne frapper pas, même grossièrement. La mort de Monseigneur<sup>4</sup> si voisine de l'édit du dixième ne l'a pu arrêter; Dieu redouble ses coups, frappe les plus sensibles<sup>5</sup>; persévérerez-vous, Sire, dans la surdité? Jamais roi n'eut des revenus réglés

1. Je ne puis citer qu'un court extrait de cette lettre qui, dans l'édition de M. Faugère, remplit plus de cinquante pages.

2. Le contrôleur Desmarests avait établi un impôt d'un dixième sur toutes les terres, même de la noblesse et du clergé, il avait fallu, pour le lever, dresser le détail des hommes et des biens : mais un détail précis, qui ne va à rien moins qu'à la révélation des plus importants secrets des familles, bien plus

qu'à un dénombrement véritable. » (Saint-Simon.)

3. Il vient de rappeler comment David fut puni pour avoir fait le dénombrement de son peuple.

4. Il mourut en avril 1711.

5. La duchesse de Bourgogne mourut le 11 février 1712; le duc, six jours après, leur fils, le duc de Bretagne, âgé de cinq ans, mourut le 8 mars; son frère, âgé d'un an, tomba malade et réchappa : ce fut Louis XV.

du quart des vôtres, des vôtres dis-je, puisque cette augmentation signalée est de votre règne; jamais roi n'eut la vingtième partie des secours extraordinaires qui vous ont été fournis; jamais roi ne créa tant de dettes avec si peu d'assurances, sans nulle proportion; jamais sujets plus fidèles, plus obéissans, plus soumis, jusqu'au silence des paroles et des pensées mêmes; jamais épuisement ne fut l'image de celui de Votre Majesté et de tout son État. Tel est le fruit de soixante et dix années de règne par des ministres tels que je vous les ai foiblement représentés. Attendez-vous à changer la forme d'un gouvernement si ruineux, que la matière, c'est-à-dire que le royaume ait manqué et qu'il n'y ait plus de monarchie; et préférerez-vous les préjugés, l'habitude, à votre salut en ce monde qui peut être ébranlé par le dehors, au salut de la monarchie et des successeurs de votre sang et de votre Couronne après vous; enfin au salut de votre âme, si, trop peu sensible aux raisons si pressantes de gouverner autrement, vous êtes cependant appelé par le souverain juge à rendre compte de la grande et longue administration qui ne vous a pas été confiée pour détruire, mais pour édifier? Quel compte, Sire, et pardonnez à ma tendresse pour vous si elle s'échappe<sup>1</sup>, quel compte qu'un règne de soixante et dix ans, pour soi tout seul en toutes manières, et jusqu'aux adversités mêmes par lesquelles Dieu essaie de vous rappeler à lui; quel compte que tant de fleuves de sang dont vos ministres vous ont fait inonder l'Europe; quel compte que tant d'autres déluges d'un sang d'une autre espèce mais non moins réel, je veux dire de tant de trésors que ces ministres vous ont fait répandre, et qui vous ont réduit à force d'en répandre, de les rechercher jusque dans les os de vos sujets, dont la nudité et la défaillance rend les champs incultes, tarit l'espèce du bétail et ne laisse plus en proie aux durs exacteurs des impôts que les restes de leurs maisons délabrées dont ils demontent la charpente

1. S'échappe : c'est-à-dire, on elle s'emporte, si elle parle trop librement.

pour être vendue à vil prix ! Ce ne sont point, Sire, des figures et des exagérations. Et si Votre Majesté les regarde comme telles, autre compte, Sire, plus terrible que tous les autres que vous vous préparez, puisque vous répondrez de ce que vous ignorez comme de ce que vous connoissez, puisque la vérité ne fuit point les rois qui l'aiment et qui la cherchent ; et puisque ne remédiant pas à ce que vous savez, vous remédieriez bien moins encore à ce que vous ne savez pas, peut-être à ce que vous ne voulez pas apprendre, très certainement à ce vous avez mis en état qu'on n'ose et qu'on ne peut vous dire. Mais Votre Majesté a ouï de ses propres oreilles que l'état du clergé est détruit, que les plus gros bénéficiers ne jouissent pas du quart de leur revenu, que les médiocres<sup>1</sup> ne fournissent pas à l'entretien des titulaires, que les petits sont desséchés ; que le service divin en est affoibli partout, faute de prêtres, parce qu'on n'a plus moyen d'étudier, ni d'avoir de titres pour le sacerdoce ; faute de curés, parce qu'ils n'ont pas de pain ; que la nourriture de la parole de Dieu, que la nourriture du pain des anges manque au peuple de la campagne et déjà des petites villes, faute de pasteurs et d'instructeurs. Vous l'avez entendu dans la harangue de clôture de la dernière assemblée du Clergé ; vous y parûtes sensible en y répondant, et montrant même un Prince de qui vous et votre royaume espériez également ; cependant nul fruit de cette réponse, de cette apparence de sensibilité. Dieu vous vient d'enlever cet appui qu'il avoit semblé former lui-même en sa grande miséricorde pour vous et pour nous ; un enfant de deux ans vous reste pour ressource à tout ce qui vous vient d'être légèrement touché.

Ah, Sire, que la substance, que le sang de votre peuple, que le vôtre propre vous touche ; que la bonté de votre cœur, que la force de votre esprit, que le poids de votre âge, que l'intérêt de votre succession, que le salut de votre âme produise en vous un changement que l'inépu-

1. Les médiocres : entendez les médiocres bénéficiaires ; il y a là une inadvertance de l'écrivain.

sable miséricorde de Dieu ne cesse point de vous demander, et se transforme en toutes les manières possibles pour obtenir de vous, afin de vous faire un vase d'élection après vous avoir fait si complètement régner sur la terre. Rentrez en vous-même avec David, criez avec lui que vous avez péché au Seigneur.

## 2. — SAGESSE CHRETIENNE.

A MONSIEUR DE VALINCOUR<sup>1</sup>.

La Ferté, 25 décembre 1728.

Que vous êtes sage et heureux, Monsieur, et quelle vie est la vôtre! Tout le suc, tout l'utile, tout le vrai s'y trouve sous le voile de la vie commune, sans l'étalage de la dévotion, ni les ragoûts<sup>2</sup> et les inconvéniens de la retraite. Je n'en connois point de plus effective ni qui accorde mieux le précis du devoir avec la sainte avarice du temps et son plus excellent emploi. Rien ne m'empêche d'en faire autant ici que moi-même, et, ce qui est monstrueux, sans aucun des goûts, des désirs, et des objets qui sont capables de troubler la solitude. Je vous fais cette confession pour m'humilier et mériter vos prières qui valent mieux que celles de bien des moines et d'autres gens claquemurés. Je sens avec la plus vive reconnoissance cette exception si obligeante que vous me donnez et toute la mortification de n'en pouvoir jouir de longtemps, car je ne serai à Paris d'ici à l'hiver que deux ou trois instans; mais j'y prendrai si bien mes mesures que vous ne m'y échapperez pas. Il y a trop de plaisir à vous embrasser et de profit à vous voir pour en manquer aucune occasion.

1. Sur cet ami de Racine et de Boileau, cf. p. 442. Saint-Simon le jugeait « fort homme d'honneur, de beaucoup d'esprit ».

2. Les ragoûts : ce sont les raffinemens qui réveillent une passion affaiblie, ou l'entretiennent dans sa vivacité.

Nous sommes ici noyés de pluies depuis dix ou douze jours, qui deviennent dangereuses aux biens de la terre et encore plus si la gelée survenoit. Voilà toutes nos nouvelles.

### 3. — MISÈRE DU PEUPLE.

AU CARDINAL DE FLEURY<sup>1</sup>.

La Ferté, 20 novembre 1738.

Après avoir bien réfléchi, je me crois obligé en honneur et en conscience d'avertir Votre Éminence de l'extrémité où tous ces pays-ci se trouvent. Vous êtes bon et humain, vous voyez tous les revenus du Roi augmentés et exactement payés, et sur cela Votre Éminence peut se persuader que les peuples sont en état de satisfaire à ce qu'on leur demande. La vérité est pourtant que ce que nous voyons de nos yeux, et ce qui nous revient de tous côtés, et par les curés et par d'autres gens sûrs, c'est que la misère est telle que le pain même d'orge manque, et que l'extrémité est à un point qu'il faut être sur les lieux pour la croire<sup>2</sup>. Je puis assurer Votre Éminence, en homme d'honneur, que qui que ce soit ne m'a prié, pas même insinué<sup>3</sup> d'en écrire à Votre Éminence; que je n'ai dit à personne que je le ferois ni que je le fais; que d'intérêt particulier je n'y en ai aucun, parce que presque tout le revenu de cette

1. Cet ancien précepteur de Louis XV fut premier ministre de 1726 à 1744, où il mourut.

2. En 1725. Saint-Simon écrivait déjà à Fleury : « On vit en Normandie d'herbes des champs. Je parle en secret et en confiance à un François, à un évêque, à un ministre, au seul homme qui paroisse avoir part à l'amitié et à la confiance du Roi, et qui lui parle tête à tête : du Roi qui ne l'est qu'autant qu'il a un royaume et des sujets, qui est

d'un âge à en pouvoir sentir la conséquence, et qui, pour être le premier roi de l'Europe, ne peut être un grand roi, s'il ne l'est que de gueux de toutes les conditions, et si son royaume se tourne en un vaste hôpital de mourans et de désespérés. »

3. *Insinué* : il faudrait ni ne m'a même insinué. Ces incorrections sont ordinaires chez Saint-Simon, qui ne vise qu'à l'énergie expressive du style.

terre est en bois, et que mon marché est fait et bon pour plusieurs années. Les intendans n'osent s'attirer des lettres fâcheuses et dures en mandant la vérité, et cette vérité peut encore moins aller jusqu'à vous. J'entends que presque tout le Royaume en est au même point; mais cela peut n'être pas comme être. Je ne le vois pas; je ne parle à Votre Éminence que de ce qui est sous mes yeux. De moyens d'y remédier personne n'en a que la puissance royale : elle est toute entière entre vos mains. Mais celui d'avertir doit au moins demeurer à ceux dont l'attachement vous est connu et qui vous l'ont voué au point où je l'ai fait à Votre Éminence. Toute la grâce que je lui demande est de ne me déceler pas au Contrôleur général ni à personne des finances. Aller droit à vous sur ce qui les regarde est un crime qui ne se pardonne point; c'est les attaquer directement et encore gratuitement, à leur sens, puisqu'il ne s'agit d'aucune affaire particulière. Rien n'est pis que d'être en but<sup>1</sup> à ces Messieurs-là, depuis que nos terres et notre patrimoine est tombé à leur discrétion; ainsi je conjure Votre Éminence de jeter ma lettre au feu, de ne me nommer jamais, de penser bien sérieusement et promptement au remède d'un mal aussi urgent et aussi extrême, que l'hiver va augmenter et jeter les peuples en désespoir<sup>2</sup>, et d'être persuadé que je n'ai en ce que je vous mande aucun autre intérêt que celui de la charité publique, le bien de l'État, l'honneur du Roi et le vôtre, et l'acquit de ma conscience, puisque je le vois, et que l'honneur de votre amitié me met à portée de vous le mander. Votre Éminence ne sauroit la conserver à personne qui le mérite plus que moi par mon plus entier attachement pour elle.

1. On écrivait déjà généralement,  
au XVIII<sup>e</sup> s. : *être en butte*

2. Construction incorrecte :  
*jettant, ou de manière à jeter*



## TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction . . . . .	1
Avertissement. . . . .	IIIV
<b>MALHERBE.</b> — Notice. . . . .	1
1. Une comédie à la cour. — A M de Peiresc. . . . .	2
2. Sur la fortune. — A M. de Racan. . . . .	4
3. Réflexions et prévisions politiques. — A M. de Bouillon-Matherbe. . . . .	7
4. Philosophie. — A sa sœur. . . . .	10
5. Si la robe convient à un gentilhomme. — A M. de Mentin. . . . .	12
<b>MADAME DE CHANTAL.</b> — Notice. . . . .	14
1. Un mariage d'autrefois. — A Mlle de Chantal. . . . .	16
2. Affliction chrétienne. — A la mère supérieure de Paris. . . . .	17
3. La pauvreté intérieure. — A une religieuse . . . . .	19
<b>SAINTE VINCENT DE PAUL.</b> — Notice. . . . .	20
1. L'esclavage des chrétiens aux États barbaresques. — A M. de Commet. . . . .	22
2. Enthousiasme d'un chrétien qui entre à Rome. — A M du Coudray . . . . .	23
3. La charité active vaut mieux que la science. — Au même . . . . .	27
4. Sur deux filles de la Charité qui s'en allaient en mission par le coche. — A Mlle La Gras. . . . .	28

5. Rhétorique chrétienne. — A un missionnaire. . . . .	50
6. Mérites d'un cuisinier devant Dieu. — Au frère Léonard. . . . .	51
7. Humilité de saint François de Sales. — A M. Martin.	52
<b>LE CARDINAL DE RICHELIEU.</b> — Notice. . . . .	54
1. Rigueurs contre le duel. — A M. de Montmorency.	55
2. Exhortation à une garnison assiégée. — Du roi, à M. de Tournay. . . . .	56
3. Richelieu en belle humeur. — Au R. P. Guron. . . . .	57
<b>DESCARTES.</b> — Notice. . . . .	58
1. La solitude des grandes villes. — A M. de Balzac. . . . .	59
2. Consolation philosophique. — A M. de Zuytichem. . . . .	41
3. Psychologie d'un crime. — A M <sup>me</sup> . . . . .	45
<b>POUSSIN.</b> — Notice. . . . .	46
1. L'impression des belles choses. — A M de Chantelou.	47
2. « Hâtez-vous lentement. » — Au même. . . . .	49
3. Il faut observer le <i>caractère</i> du sujet que l'on traite. — Au même. . . . .	50
<b>RACAN.</b> — Notice. . . . .	53
1. Les conversations provinciales. — A Arténice. . . . .	53
2. Le style de l'honnête homme. — A M. Chapelain. . . . .	55
3. Sur les règles du poème dramatique. — A M. l'abbé Ménage. . . . .	58
<b>VOITURE.</b> — Notice. . . . .	63
1. Les Précieuses à la campagne. — A Mgr le cardinal de La Valette. . . . .	65
2. Apologie du cardinal de Richelieu. — A M <sup>me</sup> . . . . .	70
3. Plaidoyer en faveur de <i>Car.</i> — A Mlle de Ram- bouillet . . . . .	76
4. Raillerie — A M. le marquis de Pisani. . . . .	
5. Lettre de la carpe au brochet. — A Mgr le duc d'En- ghien . . . . .	80
6. Billet. — A M Costar. . . . .	82

TABLE DES MATIÈRES.

645

7. A ceux qui lui reprochaient sa roture. — Au même . . . . .	83
8. Excuses sur un moment de vivacité. — Au même. . . . .	84
<b>LE COMTE D'AVAUZ.</b> — Notice. . . . .	86
1. Au congrès pour la paix. — A Voiture . . . . .	86
2. Mme de Longueville a Munster. — Au même. . . . .	90
<b>BALZAC.</b> — Notice. . . . .	
1. Une campagne délicieuse. — A M. de la Motte-Aignon. . . . .	94
2. Conseils de tolérance religieuse. — A Mgr l'archevêque de Toulouse. . . . .	97
3. Remerciement pour des paons. — A M. de Forgues. . . . .	100
4. Contre les amazones et les femmes savantes. — A Mme Desloges. . . . .	101
5. <i>Cinna</i> et les Romains de Corneille. — A M. de Corneille . . . . .	105
6. Idées conservatrices. — A M. Chapelain. . . . .	108
7. Plaisirs de la campagne. — Au même. . . . .	109
8. Rôle de la Providence dans l'histoire universelle. — A M. Conrart. . . . .	110
9. Misère de l'homme. — Au même. . . . .	112
<b>CHAPELAIN.</b> — Notice. . . . .	113
1. La justice est aux rois la reine des vertus. » — A M. de Bretonvilliers. . . . .	115
2. La critique du <i>Cid</i> . — A M. l'abbé de Boisrobert. . . . .	116
3. Vraies Précieuses et Précieuses ridicules. — A M. de Balzac . . . . .	118
4. Conseils à un romancier. — A M. de Scudéry. . . . .	120
5. Zèle d'amitié. — A Mme de Sévigné. . . . .	122
<b>CONRART.</b> — Notice. . . . .	124
1. Une polémique trop vive. — A M. Huet. . . . .	125
<b>CORNEILLE.</b> — Notice. . . . .	127
1. Contre la tragédie galante. — A M. de Saint-Évremond . . . . .	127
2. Demande de secours. — A Colbert. . . . .	129

<b>SCARRON. — Notice.</b> . . . . .	131
1. Les débuts de Mme de Maintenon. — A Mlle d'Aubigné. . . . .	132
2. Préciosité burlesque. — A Mme de Sévigné. . . . .	133
3. Une partie de campagne. — A M. le maréchal d'Albret. . . . .	134
<b>PATRU. — Notice.</b> . . . . .	136
1. La reine de Suède à l'Académie française. — A M. d'Abancourt. . . . .	156
<b>LE CHEVALIER DE MÉRÉ. — Notice.</b> . . . . .	143
1. Le style de l'honnête homme. — A M <sup>...</sup> . . . . .	144
2. Un précepteur dans la maison d'un gentilhomme. — A Mme la duchesse de Lesdiguières. . . . .	147
3. L'esprit de finesse et l'esprit de géométrie. — A M. Pascal. . . . .	152
4. « Diseur de bons mots, mauvais caractère. » — A M <sup>...</sup> . . . . .	153
5. Éloquence perdue. — A M. Gogué. . . . .	154
<b>PASCAL. — Notice.</b> . . . . .	156
1. La joie chrétienne. — A Mlle de Roannez. . . . .	157
2. A chaque jour suffit sa peine. — A la mère. . . . .	159
3. Comment il faut défendre la vérité. — A M. Périer. . . . .	161
<b>JACQUELINE PASCAL. — Notice.</b> . . . . .	164
1. Vocation impérieuse. — A Pascal. . . . .	166
2. La saleté n'est pas marque de sainteté. — Au même. . . . .	171
3. Sentiments jansénistes. — A la sœur Angélique de Saint-Jean. . . . .	172
<b>MADAME PÉRIER. — Notice.</b> . . . . .	177
1. Les carrosses à cinq sols. — A Arnould de Pompons. . . . .	178
<b>JEAN HAMON. — Notice.</b> . . . . .	182
1. Élegie chrétienne. — A un ami. . . . .	182
2. Méditation chrétienne. — A un médecin de ses amis intimes . . . . .	184

TABLE DES MATIÈRES.

647

<b>ARNAULD. — Notice.</b> . . . . .	186
1. Jugement sur <i>Athalie</i> . — A M. Willard. . . . .	187
2. Les droits de la critique : défense de Boileau. — A M. Perrault. . . . .	188
3. Réponse à un arrêté d'expulsion. — A M. le marquis de Castañada. . . . .	193
<b>GUY PATIN. — Notice.</b> . . . . .	195
1. Disposition des esprits au temps de la Fronde. — A M. Belin. . . . .	196
2. Le roi des Halles. — A M. Falconet. . . . .	198
3. Aversion de l'homme d'étude pour les fêtes et les spectacles. — A M. Spon. . . . .	200
4. Un repas de corps. — A M. Falconet. . . . .	202
5. Entre chirurgiens et médecins. — Au même. . . . .	204
6. Un esprit fort : G. Naudé. — A M. Spon. . . . .	206
<b>LE CARDINAL DE RETZ. — Notice.</b> . . . . .	209
1. Négociation. — A l'abbé Charrier. . . . .	212
2. Négociation. — Au même . . . . .	216
3. Plaintes contre une persécution injuste. — Aux évêques de France. . . . .	219
4. Misère d'une Église privée de son archevêque. — Au roi. . . . .	223
5. Intérêts temporels. — A M. de Paris, archidiacre de Rouen. . . . .	231
6. Au conclave. . . . .	232
<b>LA ROCHEFOUCAULD. — Notice.</b> . . . . .	239
1. Un parti qui se défait. — A Lenet. . . . .	240
2. La philosophie d'un laquais. — A Mme de Sablé . . . . .	242
3. Souhais à une jeune mariée. — A Mlle de Sillery. . . . .	243
4. Compliment sur une maladie. — A Mlle d'Aumale. . . . .	244
<b>MADAME DE MONTAUSIER. — Notice.</b> . . . . .	245
1. Propos divers. — A M. l'évêque de Grasse . . . . .	246
2. Sur la peur du mauvais air : raillerie. — A Mme de Sablé. . . . .	247

<b>MADAME DE SABLÉ. — Notice.</b> . . . . .	<b>250</b>
1. Sur la peur du mauvais air. A Mlle de Rambouillet.	251
2. Justification. — A M. d'Andilly . . . . .	252
3. Billet d'amitié. — A l'abbé de La Victoire . . . . .	254
4. Reproche — A M. Esprit. . . . .	255
<b>MADAME DE MAURE. — Notice.</b> . . . . .	<b>256</b>
1. Une amitié jalouse. — A Mme de Sablé. . . . .	257
2. Querelles d'étiquette. — A Mme de Longueville. . . . .	259
3. Sur le mérite personnel — A Mme de Sablé. . . . .	264
<b>MADAME CORNUEL. — Notice.</b> . . . . .	<b>265</b>
1. Portrait. — A Mme de Maure. . . . .	265
<b>MADAME DE SCHOMBERG. — Notice.</b> . . . . .	<b>268</b>
1. Sur les <i>Maximes</i> de La Rochefoucauld — A Mme de Sablé. . . . .	268
<b>MADAME DE CHOISY. — Notice.</b> . . . . .	<b>271</b>
1. Contre le Jansénisme. — A Mme de Maure. . . . .	271
<b>MADAME DE BRÉGY. — Notice.</b> . . . . .	<b>273</b>
1. Le vrai bien. — A M. de Bellefonds . . . . .	274
<b>MADemoiselle DE SCUDÉRY. — Notice.</b> . . . . .	<b>275</b>
1. Relation de voyage. — A Mlle Robineau. . . . .	276
2. Contre le bel esprit. — A M. de Vertron . . . . .	282
3. Pour l'âme des bêtes. — A M. Huet. . . . .	282
<b>MADemoiselle DE MONTPENSIER. — Notice.</b> . . . . .	<b>284</b>
1. Rêve d'une vie pastorale. — A Mme de Motteville. . . . .	285
<b>CONDÉ. — Notice.</b> . . . . .	<b>291</b>
1. Nécessité pour un prince de s'instruire. — Au duc d'Enghien, . . . . .	291
2. Dernières pensées du grand Condé. — Au roi. . . . .	295

TABLE DES MATIÈRES.

649

<b>LOUIS XIV. — Notice.</b> . . . . .	295
1. Lettre de blâme. — Au duc de Beaufort. . . . .	296
2. Billet d'amitié. — Au duc d'Enghien . . . . .	300
3. Compliment. — Au maréchal d'Albret. . . . .	301
4. Exhortation à l'armée navale. — Au maréchal de Vi- vonne . . . . .	301
5. Menace de disgrâce. — A l'archevêque de Reims. . .	302
6. La duchesse de Bourgogne — A Mine de Maintenon .	305
7. Nécessité de la paix. — A M. de Marsin. . . . .	305
8. Comment un roi doit se comporter avec sa femme. — A Philippe V. . . . .	307
9. « La façon de donner.... » — Au prince de Vaude- mont. . . . .	309
10. Déclaration de guerre. — Au duc de Savoie . . . .	309
 <b>LE MARQUIS DE FEUQUIÈRES. — Notice.</b> . . . . .	 310
1. Les sorciers en Suède . . . . .	311
2. Le roi de Suède Charles XI. . . . .	314
 <b>LE COMTE DE GUILLERAGUES. — Notice.</b> . . . . .	 316
1. La Grèce des poètes et la Grèce telle qu'elle est. — A Racine. . . . .	317
 <b>LE CARDINAL D'ESTRÉES. — Notice.</b> . . . . .	 320
1. Une expédition diplomatique. — Au roi. . . . .	321
 <b>LA FONTAINE. — Notice.</b> . . . . .	 325
1. Une journée de voyage. — A M <sup>me</sup> de La Fontaine. . .	326
2. L'arrestation de Fouquet. — A M. de Maucroix. . .	333
3. Compliment poétique. — A M <sup>me</sup> la duchesse de Bouillon . . . . .	333
4. Contre la poésie érudite et pédante. — A Racine. . .	335
5. Causerie en prose et en vers. — A M <sup>me</sup> la duchesse de Bouillon. . . . .	336
6. En présence de la mort. — A Maucroix . . . . .	342
 <b>MAUCROIX. — Notice.</b> . . . . .	 343
1. Sur la poésie française; sur les anciens et les mo- dernes. et sur les traducteurs. — A M. Despréaux. . .	345

2. Sur l'art de remuer les passions : Démosthène et Cicéron. — Au P..., de la C. de J. . . . .	346
<b>BUSSY-RABUTIN. — Notice.. . . . .</b>	<b>350</b>
1. Réflexions sur l'amitié. — A Mme de Scudéry. . .	352
2. Les hasards de la guerre, et le passage du Rhin. — A Mme de Sévigné. . . . .	354
3. Réflexions sur la mort de Turenne. — A la même.	356
4. Un sot compliment. — A la même. . . . .	359
5. Une leçon de savoir-vivre. — A M. de Roussillon. .	360
6. Jugement sur Molière. — Au P. Rapin. . . . .	361
7. La comédie des <i>Femmes savantes</i> . — Au même . .	363
8. Définitions et distinctions. — A Corbinelli. . . .	364
9. La Fontaine et Benserade. — A Furetière. . . . .	366
10. Jugement sur La Bruyère. — Au marquis de Termes.	369
<b>CORBINELLI. — Notice.. . . . .</b>	<b>370</b>
1. Le bon style : commentaire d'Horace. — A Bussy.	372
<b>LE P. RAPIN. — Notice . . . . .</b>	<b>373</b>
1. Questions de littérature. — A Bussy. . . . .	373
<b>LE P. BOUHOURS. — Notice. . . . .</b>	<b>375</b>
1. Projet d'un ouvrage de critique. — A Bussy. . . .	376
<b>L'ABBÉ DE CHOISY. — Notice.. . . . .</b>	<b>378</b>
1. Entre académiciens : compliment d'un nouvel élu. — A Bussy. . . . .	378
<b>MADAME DE GOUVILLE. — Notice.. . . . .</b>	<b>379</b>
1. Une histoire de voleurs. — A Bussy. . . . .	379
<b>MADAME BOSSUET. — Notice.. . . . .</b>	<b>380</b>
1. A propos de <i>Bérénice</i> . — A Bussy. . . . .	380

TABLE DES MATIÈRES.

651

<b>MADAME DE MONTMORENCY. — Notice.</b> . . . . .	<b>381</b>
1. Compliments et nouvelles. — A Bussy. . . . .	381
2. Reproche amical. — Au même. . . . .	383
3. Convalescence. — Au même . . . . .	383
4. La mort d'un roi. — Au même, . . . . .	384
<b>MADAME DE SCUDÉRY. — Notice.</b> . . . . .	<b>385</b>
1. Nouvelles et propos divers. — A Bussy. . . . .	385
2. Pauvreté et manque d'amis. — Au même. . . . .	387
3. Portrait du P. Rapin. — Au même. . . . .	388
4. Les jeunes femmes jugées par une vieille. — Au même . . . . .	390
<b>PELLISSON. — Notice.</b> . . . . .	<b>392</b>
1. Sur sa conversion au catholicisme. — Au roi . . . . .	393
<b>BOSSUET. — Notice.</b> . . . . .	<b>393</b>
1. Sur les bontés et les rigueurs de Dieu. — Au maré- chal de Bellefonds. . . . .	398
2. Le grand Dauphin — Au même. . . . .	400
3. Sur les devoirs d'un roi. — A Louis XIV . . . . .	401
4. Lettre de direction : immensité de la miséricorde de Dieu. — A la sœur André . . . . .	406
5. Lettre de direction : espérance. — A Mme du Mans . . . . .	408
6. Lettre de direction : les larmes. — A Mme d'Albert. . . . .	409
7. Lettre de direction : simplicité et confiance. — A la même. . . . .	410
8. Sur le traitement des protestants. — A M. de la Broue, évêque de Mirepoix. . . . .	412
9. Contre la comédie. — Au P. Caffaro. . . . .	414
<b>BOILEAU. — Notice.</b> . . . . .	<b>418</b>
1. Aux eaux : le premier bain. — A Racine. . . . .	419
2. Les anciens et les modernes. — A M. Perrault. . . . .	422
3. Lettre de désaveu. — Au R. P. Thouffer. . . . .	429

<b>RACINE.</b> — Notice . . . . .	430
1. Provinciaux plaisants. — A l'abbé Le Vasseur . . .	432
2. La moisson en Languedoc. — A M. Vitart. . . .	435
3. Cicéron et ses lettres. — A J.-B. Racine. . . . .	436
4. Contre l'humeur satirique. — Au même. . . . .	438
5. Contre la lecture des romans et des comédies. — Au même. . . . .	439
6. Conseils d'économie Au même. . . . .	441
7. Pensées d'un père pour l'établissement de ses enfants. — Au même. . . . .	443
<b>LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÈCLE.</b> — Notice. . . . .	445
1. Contre la fréquentation des comédiens. — A Racine.	445
<b>SAINT-ÈVREMOND.</b> — Notice. . . . .	447
1. Si la science convient à un gentilhomme. — Au comte d'Olonne. . . . .	448
2. Racine et Corneille. — Au comte de Lionne. . . .	452
3. La réputation de Corneille en Angleterre. — A Cor- neille . . . . .	453
4. Éloge de la simplicité. — A Mme de Mazarin. . . .	455
5. Billets. — A la même. . . . .	459
6. Sur la vieillesse. — A Mlle de Lenclos. . . . .	460
7. La joie de vivre. — A la même. . . . .	462
<b>WNON DE LENCLOS.</b> — Notice. . . . .	463
1. Sur la mort d'un ami. — A Saint-Èvremond. . . .	464
2. Résignation mélancolique. — Au même. . . . .	464
3. Tristesse et souvenirs. — Au même. . . . .	465
<b>LE MARQUIS DE LASSAY.</b> — Notice . . . . .	466
1. Sur le bonheur : tyrannie de l'opinion, qui l'em- pêche; illusions, qui le procurent. — A Ninon. . .	467
<b>MADAME DE LA VALLIÈRE.</b> — Notice. . . . .	468
1. Désirs de retraite et derniers obstacles. — Au ma- réchal de Bellefonds . . . . .	469
2. Adieu au monde. — Au même . . . . .	471

TABLE DES MATIÈRES.

653

<b>MADAME DE VILLARS. — Notice.</b> . . . . .	473
1. Une reine d'Espagne. — A Mme de Coulanges. . .	473
2. Les visites en Espagne. — A la même. . . . .	476
3. Un combat de taureaux. — A la même. . . . .	48
<b>MADAME DE SEVIGNÉ. — Notice.</b> . . . . .	470
* La philosophie de Mme de Sévigné . . . . .	485
I. Sur l'inquiétude de l'avenir. — A Mme de Grignan . . . . .	485
II. La mort empoisonne la vie. — A la même . . . . .	486
III. Le problème du mal dans le monde. — A la même . . . . .	487
IV. Réflexions sur la vieillesse. — Au président de Moulceau. . . . .	488
2. Effets de la prévention. — A M. de Pomponne. . . . .	489
3. La vie en province : les Etats de Bretagne. — A Mme de Grignan. . . . .	490
4. « <i>Bella matribus detestata</i> . » — A la même . . . . .	495
5. Aux eaux : Vichy en 1676. — A la même. . . . .	496
6. Lectures. — De Mme de Sévigné et de Charles de Sévigné à Mme de Grignan. . . . .	498
7. Un printemps. — A la même. . . . .	501
8. Réflexions chrétiennes sur la mort de Louvois et sur Rome. — A Coulanges. . . . .	503
9. Un sermon de Bourdaloue. — Au comte et à la comtesse de Guitaut. . . . .	505
10. La Fontaine et Benserade. — A Bussy-Rabutin. . . . .	506
11. Caractère de Mme de Grignan. — A Mme de Grignan. . . . .	507
12. L'éducation de Pauline. — A Mme de Grignan. . . . .	509
I. Sur la lecture des comédies . . . . .	509
II. Sur les romans. . . . .	510
III. Lectures diverses . . . . .	511
13. Un courtisai. — A M. de Pomponne. . . . .	513
14. Le procès de Fouquet. — A M. de Pomponne. . . . .	514
15. Après une séparation. — A Mme de Grignan. . . . .	524
16. La mort de Turenne. — A Mme de Grignan. . . . .	526

MADAME DE LA FAYETTE. — Notice . . . . .	531
1. Oisiveté affairée. — A Mme de Sévigné. . . . .	532
2. Mauvaise santé et nouvelles. — A la même. . . . .	533
3. Conversation d'après-dinée. — A la même . . . . .	536
4. Invitation à venir à Paris. — A la même. . . . .	537
EMMANUEL DE COULANGES. — Notice . . . . .	539
1. A travers bois. — A Mme de Grignan . . . . .	539
2. Une marquise de Carabas — A Mme de Sévigné . . . . .	541
MADAME DE COULANGES. — Notice. . . . .	543
1. Réflexions chrétiennes sur la mort de Louvois et sur Rome. — A Coulanges . . . . .	543
2. Résignation philosophique à la vieillesse — A Mme de Grignan . . . . .	546
MADAME DE GRIGNAN. — Notice. . . . .	547
1. Causerie. — A Coulanges. . . . .	549
2. Jugement sur <i>Télémaque</i> . — A Mme de Simiane . . . . .	551
CHARLES DE SÉVIGNÉ. — Notice. . . . .	553
1. Lectures sérieuses. — A Mme de Grignan . . . . .	554
2. Affection filiale et fraternelle. — A la même . . . . .	555
MADAME DE MAINTENON. — Notice. . . . .	557
1. Affaires spirituelles et temporelles. — A l'abbé Gobelin. . . . .	560
2. Examen de conscience. — Au même. . . . .	561
3. Raillerie. — A Mme de Veilhan . . . . .	562
4. Réforme de Saint-Cyr. — A Mme de Fontaines . . . . .	564
5. Contre l'orgueil et l'esprit. — A Mme de la Maisonfort. . . . .	566
6. Exhortation à la dévotion et à l'humilité. — A Mme de Glapon. . . . .	569
7. Il faut parler simplement. — A Mme de Bouju . . . . .	572
8. Sur la franchise. — A Mme de Saint-Périer . . . . .	578
9. Prière pour l'État et pour les armes du roi. — A Mme du Pérou . . . . .	574

**TABLE DES MATIÈRES. 655**

<b>ADEMOISELLE D'AUMAIE. — Notice. . . . .</b>	<b>575</b>
1. Mme de Maintenon à l'école. — A Mme du Pérou. . . . .	575
2. Nouvelles de Fontainebleau. — A Mlle de la Jonchapt. . . . .	576
<b>LA BRUYÈRE. — Notice . . . . .</b>	<b>577</b>
1. L'éducation d'un prince. Une oraison funèbre de Bossuet. — Au prince de Condé . . . . .	578
2. Nouvelles de Versailles. — Au comte de Pontchartrain. . . . .	580
<b>FLECHIER. — Notice . . . . .</b>	<b>585</b>
1. Compliment sur des vers. — A Santeul . . . . .	584
2. La révolte des Cévennes : les petits prophètes — A M. Le Pelletier . . . . .	585
3. Même sujet : désolation du diocèse de Nîmes. — A Mme d. Senneterre . . . . .	587
4. Même sujet : négociations. — A M <sup>me</sup> . . . . .	589
5. Sur une confrérie de pénitents blancs. — A M. de Bâville. . . . .	591
<b>FÉNELON. — Notice. . . . .</b>	<b>593</b>
1. Sentiments sur l'épiscopat. — A une religieuse. . . . .	597
2. Prière pour Louis XIV. — Au duc de Beauvilliers. . . . .	598
3. Un tatillon. — Au duc de Chevreuse. . . . .	600
4. Mépris de la science et du monde. — Au même. . . . .	602
5. « Il faut aimer. » — A un homme du monde. . . . .	604
6. Plan de conduite pour un prince — Au duc de Bourgogne . . . . .	608
7. Regrets sur la mort du duc de Bourgogne, et souhaits pour l'éducation du nouveau dauphin. — Au duc de Chevreuse. . . . .	612
8. Comment il faut se conduire avec les personnes élevées. — Au marquis de Fenlon . . . . .	614
9. Propos divers; élans de tendresse; sur des lapins et des coqs. — A l'abbé de Beaumont . . . . .	615
10. Sur les anciens et les modernes; la vérité dans l'art. — A M. de la Motte . . . . .	617

HAMILTON. — Notice . . . . .	620
1. Une fête à Saint-Germain. — A la princesse d'Angleterre. . . . .	621
2. Collations et tristes propos. — Au duc de Berwick . . . . .	624
3. Compliment sur une victoire. — Au même . . . . .	629
4. Leçon de maintien. — Aux comtesses de Drummond et de Ploydon. . . . .	633
SAINT-SIMON. — Notice . . . . .	635
1. La fin d'un grand règne. — Lettre anonyme au roi. . . . .	636
2. Sagesse chrétienne. — A M. de Valincour. . . . .	639
3. Misère du peuple. — Au cardinal Fleury . . . . .	640

## TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS

---

<b>A VAULD.</b> . . . . .	186
<b>A VALLÉ (Mademoiselle d')</b> . . . . .	575
<b>A VAUX (Le Comte d')</b> . . . . .	86
<b>BALEAC.</b> . . . . .	92
<b>BOULEAU.</b> . . . . .	418
<b>BOSSUET.</b> . . . . .	95
<b>BOUSUET (Madame)</b> . . . . .	380
<b>BOUHOURS (Le P.)</b> . . . . .	375
<b>BRÉGY (Madame de)</b> . . . . .	273
<b>BUSSY-RABUTIN.</b> . . . . .	350
<b>CHANTAL (Madame de)</b> . . . . .	14
<b>CHAPELAIN.</b> . . . . .	115
<b>CROIST (L'Abbé de)</b> . . . . .	378
<b>CROIST (Madame de)</b> . . . . .	271
<b>CONDÉ.</b> . . . . .	291
<b>CONRART.</b> . . . . .	124
<b>CORBINELLI.</b> . . . . .	370
<b>CORNEILLE.</b> . . . . .	127
<b>CORNUEL (Madame)</b> . . . . .	265
<b>COULANGES (Eimmannel de)</b> . . . . .	559
<b>COULANGES (Madame de)</b> . . . . .	545
<b>DÉSCARTES.</b> . . . . .	38
<b>ESTIÈRES (Le Cardinal d')</b> . . . . .	320
<b>FENELON.</b> . . . . .	593
<b>FEUQUERRÉS (Le Marquis de)</b> . . . . .	310
<b>FLÉCHIER.</b> . . . . .	585
<b>GOEVILLE (Madame de)</b> . . . . .	379
<b>GRIGNAN (Madame de)</b> . . . . .	547
<b>GUILLERAGUES (Le Comte de)</b> . . . . .	316
<b>HAMILTON.</b> . . . . .	120
<b>HAMON (Jean)</b> . . . . .	182
<b>LA BRUYÈRE.</b> . . . . .	57
<b>LA FAYETTE (Madame de)</b> . . . . .	55
<b>LA FONTAINE.</b> . . . . .	32
<b>LA ROCHEFOUCAULD.</b> . . . . .	2

LASSAY (Le Marquis de) . . . . .	466
LA VALLIÈRE (Madame de) . . . . .	468
LOUIS XIV . . . . .	295
MAINTENON (Madame de) . . . . .	557
MAHERBE . . . . .	1
MAUCROIX . . . . .	343
MAURE (Madame de) . . . . .	256
MÉRÉ (Le Chevalier de) . . . . .	145
MONTAUSIER (Madame de) . . . . .	245
MONTMORENCY (Madame de) . . . . .	381
MONTPENSIER (Mademoiselle de) . . . . .	284
NINON DE LENCLOS . . . . .	463
PATIN (Guy) . . . . .	105
PASCAL . . . . .	156
PASCAL (Jacqueline) . . . . .	164
PATRU . . . . .	156
PELLISSON . . . . .	392
PÉRIER (Madame) . . . . .	177
POUSSIN . . . . .	46
RACAN . . . . .	53
RACINE . . . . .	430
RETZ (Le Cardinal de) . . . . .	200
RICHELIEU (Le Cardinal de) . . . . .	34
RAPIN (Le P.) . . . . .	373
SABLÉ (Madame de) . . . . .	250
SAINTE-ÉVREMOND . . . . .	447
SAINTE-SIMON . . . . .	635
SAINTE-THERÈSE (La Mère Agnès de) . . . . .	445
SCARRON . . . . .	131
SCHONBERG (Madame de) . . . . .	208
SCUDÉRY (Madame de) . . . . .	385
SCUDÉRY (Mademoiselle de) . . . . .	275
SÉVIGNÉ (Charles de) . . . . .	553
SÉVIGNÉ (Madame de) . . . . .	479
VILLARS (Madame de) . . . . .	473
VINCENT DE PAUL (Saint) . . . . .	20
VOYURE . . . . .	63

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>, A PARIS

---

G. LANSON

Professeur à la Faculté des lettres de Paris

---

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

*depuis les origines jusqu'à nos jours*

13<sup>e</sup> ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET COMPLÉTÉE

1 fort volume in-16 de 1200 pages, broché, 4 fr. — Cartonné, 4 fr. 50

---

Cette nouvelle *Histoire de la Littérature française*, sans diminuer la place due aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, contient une étude approfondie des œuvres littéraires du moyen âge et présente, pour la première fois, un tableau complet du dix-neuvième siècle. On y suivra le développement de la littérature française depuis les origines jusqu'à la présente actualité. Les principaux tempéraments d'écrivains sont définis en leur individualité en même temps que l'enchaînement des œuvres est marqué dans l'évolution continue des genres : des *tableaux chronologiques* rendent sensibles tous les accidents de cette évolution. Ce livre sera d'un bon secours pour les élèves des lycées et les étudiants des Facultés qui ont des examens à préparer ; mais il est destiné aussi à faire de l'étude de la littérature française un instrument de culture intellectuelle et morale. L'auteur a voulu donner le goût de lire et non les moyens de ne pas lire les chefs-d'œuvre de notre littérature. Une *bibliographie* succincte et substantielle, faisant connaître les principales éditions et les principaux ouvrages à consulter pour chaque auteur, aidera le lecteur à pousser ses lectures et son étude aussi loin que sa curiosité l'y portera.

AUTRES OUVRAGES

DE

M. G. LANSON

- Principes de composition et de style** : Conseils aux jeunes filles sur l'art d'écrire. 1 volume in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Conseils sur l'art d'écrire**. Principes de composition et de style à l'usage des élèves des lycées et collèges et des candidats au baccalauréat. 1 volume in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Études pratiques de composition française**, sujets préparés et commentés pour servir de complément aux *Principes de composition et de style* et aux *Conseils sur l'art d'écrire*. 1 vol. in-16, cart. . . . . 2 fr. »
- Choix de lettres du XVII<sup>e</sup> siècle**, publié avec une introduction, des notices et des notes. 1 volume petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Choix de lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle**, publié avec une introduction, des notices et des notes. 1 volume petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50
- Racine** *Théâtre choisi*, contenant *Andromaque*, les *Plaideurs*, *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre*, *Esther* et *Athalie* publié avec une introduction, une notice et des notes. 1 volume petit in-16, cartonné . . . . . 5 fr. »  
Chaque pièce séparément. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr.
- Boileau** (collection des *Grands écrivains français*). 1 vol. in-16, broché . . . . . 2 fr. »
- Cornéille** (collection des *Grands écrivains français*). 1 vol. in-16, broché. . . . . 2 fr. »
- Voltaire** (collection des *Grands écrivains français*). 1 volume in-16, broché. . . . . 2 fr. »
- Trois mois d'enseignement aux États-Unis**. 1 volume in-16, broché. . . . . 5 fr. 50
- Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante**, 2<sup>e</sup> édition. 1 volume in-8 broché . . . . . 6 fr. »  
Ouvrage couronné par l'Académie française
- Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900)**. 1 volume in-8, broché. . . 25 fr. »

<p><b>A. BRACHET</b>          Lauréat de l'Académie française et          de l'Académie des Inscriptions</p>	<p><b>J. DUSSOUCHET</b>          Agrégé des classes de Grammaire          Ancien professeur au lycée Henri-IV</p>
--	---

## Nouveau Cours de Grammaire Française

RÉDIGÉ CONFORMEMENT AUX PROGRAMMES  
 DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (*Division A*)  
 12 volumes in 16, cartonnés

### COURS PRÉPARATOIRE

**Grammaire française.** Théorie et exercices, à l'usage de la classe de 9<sup>e</sup>. Un volume . . . . . 1 fr. »  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigé des Exercices, avec supplément d'exercices et corrigés. Un volume . . . . . 2 fr. »

### COURS ÉLÉMENTAIRE

**Grammaire française.** Théorie et exercices, à l'usage des classes de 8<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>. Un volume . . . . . 1 fr. 20  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigé des Exercices, avec supplément d'exercices et corrigés. Un volume . . . . . 2 fr. 50  
**Exercices complémentaires.** Un volume . . . . . 1 fr. »  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigé des Exercices complémentaires, avec supplément d'exercices et corrigés. Un volume . . . . . 2 fr. »

### COURS MOYEN

**Grammaire française** à l'usage de la classe de 6<sup>e</sup> et de la classe de 5<sup>e</sup>. Un volume . . . . . 1 fr. 20  
**Exercices** à l'usage des élèves. 6<sup>e</sup> édition. Un volume . . . . . 1 fr. »  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigé des Exercices, avec supplément d'exercices et corrigés. Un volume . . . . . 2 fr. 75

### COURS SUPÉRIEUR

**Grammaire française** à l'usage de la classe de 4<sup>e</sup> et des classes supérieures. Un volume . . . . . 2 fr. 50  
**Exercices** à l'usage des élèves. 4<sup>e</sup> édition. Un volume . . . . . 1 fr. »  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigé des Exercices et Exercices complémentaires avec corrigés. Un volume . . . . . 2 fr. »

## COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

rédigé conformément aux programmes  
 de l'Enseignement secondaire (*Division B*)  
 de l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles  
 et de l'Enseignement primaire supérieur  
 5 volumes in-16, cartonnés

**Grammaire française abrégée.** Théorie et exercices. Un volume . . . . . 1 fr. 80  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigés des Exercices et Exercices complémentaires avec corrigés. Un volume . . . . . 5 fr. »  
**Grammaire française complète.** Théorie, exercices, étymologie et prosodie. Un volume . . . . . 2 fr. »  
**Exercices,** à l'usage des élèves. Un volume . . . . . 1 fr. 80  
**LIVRE DE MAÎTRE.** Corrigés des Exercices et Exercices complémentaires avec corrigés . . . . . 3 fr. »

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>. A PARIS

---

E. LITTRÉ

---

Dictionnaire complet

DE LA

**LANGUE FRANÇAISE**

4 VOLUMES TRÈS GRAND IN-4 A 3 COLONNES : BROCHÉS, 100 FRANCS  
RELIÉS EN DEMI-CHAGRIN, 120 FRANCS

Supplément au même ouvrage, publié par l'auteur

Un volume tresgrand in-4 broché, 12 fr.; relié en demi-chagrin, 16 fr.

---

**ABRÉGÉ**

DU

**DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

CONTENANT

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire  
de l'Académie française

Plus un grand nombre de néologismes et de termes de sciences et d'art

AVEC L'INDICATION DE LA PRONONCIATION,

DE L'ÉTYMOLOGIE ET L'EXPLICATION DES LOCUTIONS PROVERBIALES

ET DES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES

DOUZIÈME ÉDITION

*Entièrement refondue et conforme pour l'orthographe à la dernière  
édition du Dictionnaire de l'Académie française*

AVEC UN SUPPLÉMENT HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Un volume grand in-8 de 1300 pages, broché. . . 13 fr. •  
Cartonnage toile. . . . . 14 fr. 50  
Relié en demi-chagrin. . . . . 17 fr. •

---

**PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL**

OU

**ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

AVEC UNE PARTIE MYTHOLOGIQUE, HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE  
FONDUE ALPHABÉTIQUEMENT AVEC LA PARTIE FRANÇAISE

DOUZIÈME ÉDITION

*Conforme pour l'orthographe à la septième et dernière édition  
du Dictionnaire de l'Académie française*

Un volume in-16 de 912 pages, cartonnage toile. . . . 3 fr. 50



## DATE OF ISSUE

This book must be returned within 3, 7, 14 days of its issue. A fine of ONE ANNA per day will be charged if the book is overdue.

--	--

